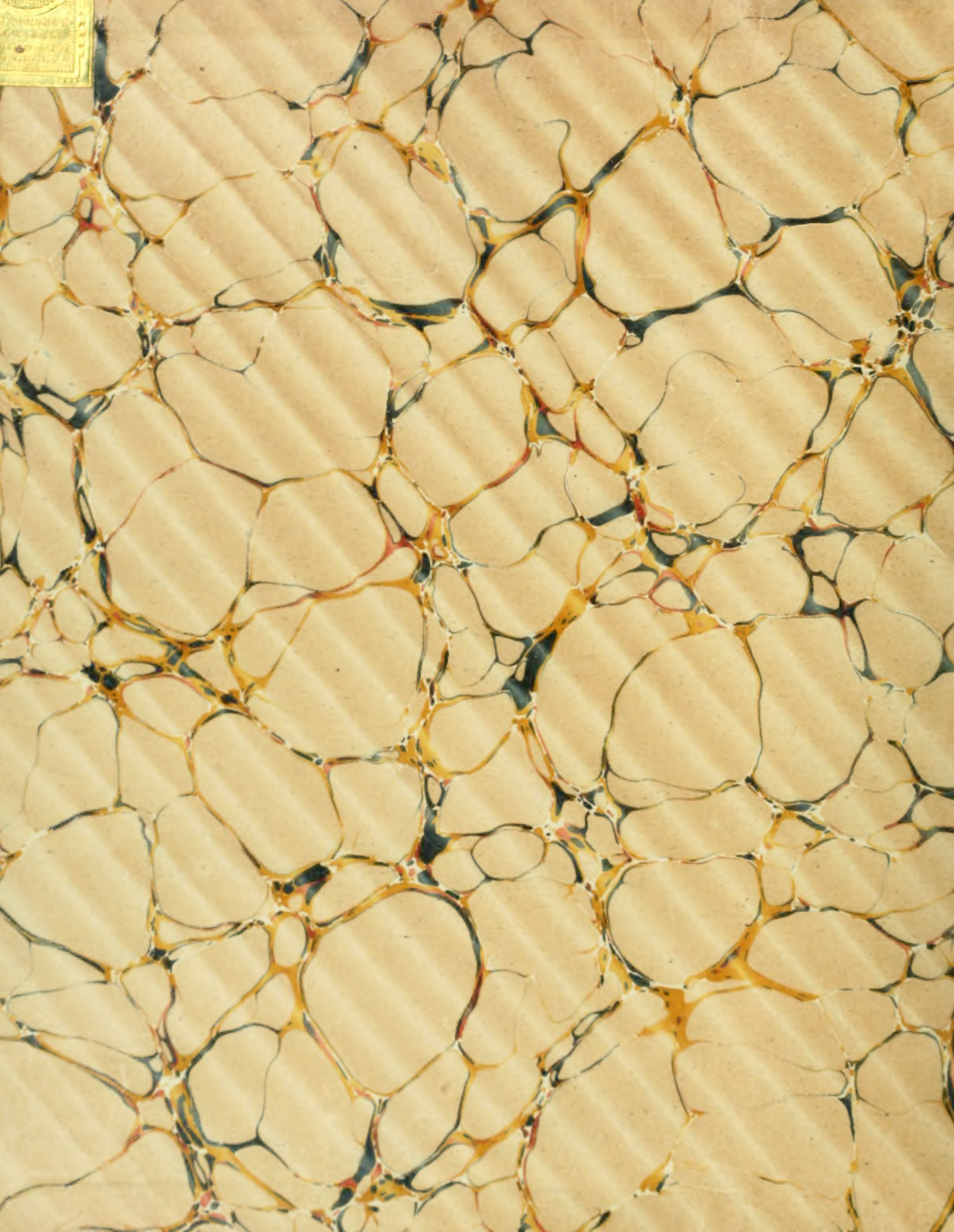
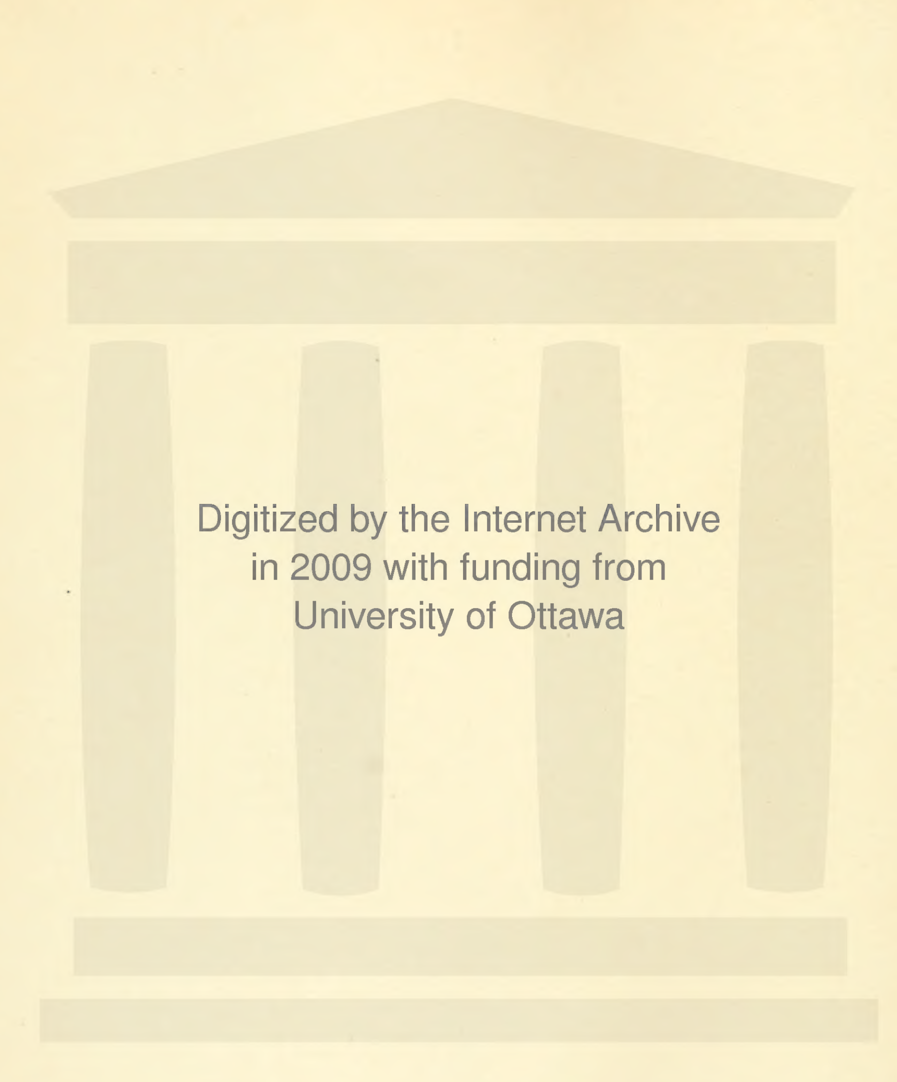

3 1761 07063185 8







DICTIONNAIRE NATIONAL

DES

CONTEMPORAINS

Contenant les Notices

DES MEMBRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
DU GOUVERNEMENT ET DU PARLEMENT FRANÇAIS,
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
ET DE TOUTES LES PERSONNALITÉS VIVANTES, FRANÇAISES OU DEMEURANT EN FRANCE,
QUI SE SONT FAIT CONNAITRE PAR LEUR ACTION DANS
LES LETTRES, LES SCIENCES, LES ARTS, LA POLITIQUE
L'ARMÉE, LES CULTES, L'INDUSTRIE, L'ADMINISTRATION, ETC.

OUVRAGE RÉDIGÉ ET TENU A JOUR
PAR UN GROUPE D'ÉCRIVAINS, SAVANTS, ARTISTES ET HOMMES POLITIQUES

SOUS LA DIRECTION DE

C.-E. CURINIER

TOME TROISIEME

PARIS

OFFICE GÉNÉRAL D'ÉDITION
DE LIBRAIRIE & D'IMPRIMERIE
14, Rue du Cardinal-Lemoine (Ve), 14

DICTIONNAIRE NATIONAL

DES

CONTEMPORAINS

PARIS. — Imprimerie de l'OFFICE GÉNÉRAL D'ÉDITION, DE LIBRAIRIE & D'IMPRIMERIE. — 3, Rue de l'Estrapade. — PARIS

DICTIONNAIRE NATIONAL

DES

CONTEMPORAINS

Contenant les Notices

DES MEMBRES DE L'INSTITUT DE FRANCE
DU GOUVERNEMENT ET DU PARLEMENT FRANÇAIS
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
ET DE TOUTES LES PERSONNALITÉS VIVANTES, FRANÇAISES OU DEMEURANT EN FRANCE,
QUI SE SONT FAIT CONNAÎTRE PAR LEUR ACTION DANS
LES LETTRES, LES SCIENCES, LES ARTS, LA POLITIQUE
L'ARMÉE, LES CULTES, L'INDUSTRIE, L'ADMINISTRATION, ETC.

OUVRAGE RÉDIGÉ ET TENU A JOUR
PAR UN GROUPE D'ÉCRIVAINS, SAVANTS, ARTISTES ET HOMMES POLITIQUES

SOUS LA DIRECTION DE

C.-E. CURINIER

TOME TROISIÈME

PARIS

OFFICE GÉNÉRAL D'ÉDITION

DE LIBRAIRIE & D'IMPRIMERIE

3, Rue de l'Estrapade, 3. — (Panthéon).

Principaux collaborateurs de ce volume

MM. **Frédéric LOLIÉE**, lauréat de l'Institut, auteur du *Dictionnaire des Écrivains et des Littératures* (adopté par le Ministère de l'Instruction publique et par la Ville de Paris).

A. LAGOGUEY, ancien directeur de l'École Normale secondaire spéciale, ancien membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Georges BRUNEL, ancien professeur de Physique, directeur des *Nouvelles Scientifiques*, publiciste scientifique, secrétaire-général de la Société des Gens de Science.

Henri d'OSMONS, licencié ès lettres, homme de lettres.

Albert PETRELLE, licencié en droit, homme de lettres.

NICOL d'ESFAUSSAIES, homme de lettres.

Jules CURINIER, licencié ès lettres, professeur de l'Université.

Ch. d'HELVIE, homme de lettres.

G. de BRUGELINES, homme de lettres.

Max MONNIER, publiciste scientifique.

Etc...



INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOTICES CONTENUES

DANS LE

TOME TROISIÈME

DU

DICTIONNAIRE NATIONAL DES CONTEMPORAINS

A

B

C

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

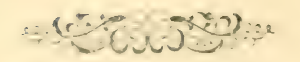
U

V

W

Y

Z



DICTIONNAIRE NATIONAL

des

CONTEMPORAINS

TOME TROISIÈME

ALLOUARD (Henri-Emile)

S[illegible] li[illegible] il fut [illegible] et n'aborda la sculpture qu'assez tard. Avant [illegible] Lequesne, plus tard de Schœnwerck, et fit sa [illegible] envoya : le *Réveil*, attira de suite sur lui l'attention du public et des artistes.

Encouragé par ce premier succès, M. Allouard ne cessa de produire et il est devenu l'un des artistes les plus en vue de notre époque. Ses productions ont attiré sur son nom une juste célébrité par la réunion des plus heureuses qualités artistiques, tant au point de vue de la conception, toujours de haut style, qu'à celui de l'exécution.

[illegible] par l'Etat ; puis : *Ponticus*, statue plâtre (1875) ; [illegible] *Bacchus enfant*, marbre, au musée de Pau (1881) ; *Molière mourant* (1882), statue plâtre, avec laquelle il obtint une médaille de 2e classe et dont le marbre lui fut commandé pour l'Odéon, où il a été placé en [illegible] statue marbre achetée par l'Etat et placée au musée de Marseille ; *Souviens-toi !* (1886), groupe plâtre pour le musée de Dunkerque ; *Satyriana*, groupe plâtre ; [illegible] (1889) ; *Carmen*, statue plâtre ; buste en bronze de [illegible] plâtre (1893) ; *Loin du monde*, marbre polychrôme, pour le musée du Luxembourg (1894) ; *Jeanne d'Arc* ; [illegible] *Héloïse au Paraclet*, statuette pierre, marbre et ivoire ; buste du *Duc de Choiseul*, placé au ministère des Affaires étrangères (1896) ; buste de *M. Harpignies* ; la *Pêche*, vase polychrôme, pour le musée du Luxem[illegible] (1898) ; *Une source*, statue marbre, au musée Galliéra ; *Pater noster*, statue marbre (1899) ; un médaillon ivoire (1900). A l'Exposition décennale universelle de la même année, où il obtint une médaille d'or, il avait envoyé trois marbres qui furent très remarqués : *Jeanne d'Arc*, la *Source*, *Pater noster*.

A cette liste d'œuvres, il faut ajouter un grand nombre de commandes particulières qui n'ont pas été exposées. Nous citerons parmi les plus connues : *Rubannerie*, statuette marbre ; *Printemps*, *Zéphire et Flore*, groupe marbre ; le *Souper* et le *Cotillon*, statues pierre ; *Racine*, statue plâtre ; le *Baiser*, statue marbre ; *Mina*, *Charmeuse*, le *Printemps*, [illegible] groupe marbre ; statuette de *Lakanal* ; statuette de *Figaro*, pour l'hôtel de la rue Drouot ; les statues de [illegible] Paris ; *Moïse sauvé des eaux*, groupe bronze ; le buste de *Faustin Hélie* pour la Cour de cassation ; la *Sculpture*, statue pierre, à la mairie de la rue Drouot ; une *Cheminée renaissance*, pour un hôtel particulier ; deux vases monumentaux en marbre : l'*Amour dans le mariage* et l'*Amour hors du mariage*, pour l'hôtel de la comtesse de B..., à Paris ; l'*Amour frileux*, ivoire, au musée Galliéra ; *Chrysis victrix*, ivoire ; *Ronde d'amour*, ivoire ; *Lecture interrompue*, ivoire.

[illegible] de *Beaumarchais*, pour la Société des Artistes dramatiques ; de *M. Brunetière* ; des *Frères Libanos* et *Théotique* pour l'établissement des Frères de Passy. Il est en outre l'auteur de plusieurs tombeaux aux cimetières du Père-Lachaise, Montparnasse, de Passy et en province.

M. Allouard a peint nombre d'aquarelles charmantes et habiles, paysages et natures mortes, qui sont fort recherchées des amateurs.

Vice-président de la Société des « Parisiens de Paris », membre de plusieurs jurys artistiques, officier d'Académie en 1889, de l'Instruction publique en 1898, l'éminent artiste a été fait chevalier de la Légion d'honneur le 5 septembre 1889, à l'occasion [illegible]

⁂

FEILLET
(Paul-Théodore-Edouard-Marie)

A[illegible] il fit ses études de droit. Il débuta comme chef de cabinet du préfet de la Seine, M. Oustry, et conserva cette fonction auprès [illegible]

[illegible] M. Feillet fut, en 1888, choisi comme directeur à la Guadeloupe. En 1891, il devint gouverneur de St-Pierre-et-Miquelon. Dans cette colonie, il fit appliquer des mesures prophylaxiques bien comprises contre la diphtérie, et la mise en vigueur de ce régime amena une diminution rapide de 80 0/0 dans la mortalité, avant même la découverte du sérum pasteurien. Il eut aussi à s'occuper de l'extension de la pêche au French Shore, dont les traités existants permettent la pratique aux pêcheurs de St-Pierre-et-Miquelon.

Appelé, en 1894, au poste du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, M. Feillet a fait de louables [illegible] ouvriers des mines, institué un office de travail destiné à servir d'intermédiaire entre l'offre et la demande, promulgué la désaffectation de certaines réserves du territoire pénitentiaire, la réglementation du cantonnement [illegible] concessions domaniales, etc.

M. [illegible] éclairé et progressiste. Outre ses rapports et ses discours au Conseil général de Nouméa, il a publié une importante étude sur l'*Assistance publique à Paris*.

Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier [illegible]

⁂

MACKAU
(Anne-Frédéric-Armand Baron de)

Député, né le 29 mars 1832 (le *Dictionnaire* [illegible] erreur, le 27 novembre de la même année, et d'autres biographes, aussi mal informés, en 1829). Sa famille, originaire de l'Irlande, vint s'établir en Alsace au XVIIIe siècle ; son arrière-grand-mère fut gouvernante, sous Louis XV, des enfants de France et son père, l'amiral Ange-René-Armand de Mackau (1788-1855), fut ministre de la Marine sous Louis-Philippe et sénateur du second empire.

Le baron Armand de Mackau, ses classes achevées, étudia le droit et occupa, pendant quelques années, les fonctions d'auditeur au Conseil d'État ; puis il fut attaché au ministère de l'Intérieur et devint membre du conseil du Sceau. Choisi par le gouvernement impérial comme candidat officiel au Corps législatif, il fut élu aux élections de 1866 et de 1869, contre le duc d'Audiffret-Pasquier, de l'opposition libérale, dans la 4e circonscription de l'Orne.

Le dévouement absolu de M. de Mackau à l'Empire lui valut la croix de la Légion d'honneur. Député, il soutint de ses votes la majorité ministérielle ; il appuya le plébiscite et vota la déclaration de guerre de 1870.

Aux élections pour l'Assemblée nationale de 1871, le baron de Mackau quittant momentanément la vie publique, ne se présenta pas ; mais, en 1876, l'apaisement s'étant fait dans les esprits, il posa sa candidature dans l'arrondissement d'Argentan (Orne), en écrivant aux électeurs :

[illegible]

Propriétaire important dans cet arrondissement, il fut élu, sans concurrence possible, le 20 février 1876 ; depuis, il a été réélu à chaque renouvellement législatif, sans aucune interruption, et, pour la [illegible] concurrent.

Détenteur d'un mandat ainsi [illegible] M. [illegible] Mackau, pendant longtemps, [illegible] les institutions républicaines. Au cours de la discussion des lois sur l'enseignement primaire (1879), il adressa aux conseils généraux une circulaire les [illegible] apportée « aux droits des pères de famille. »

[illegible] où il avait été élu en tête de la liste conservatrice de son département, M. de Mackau fut nommé président de l'Union conservatrice, puis de l'Union des droites, et devint le porte-parole désigné de cette fraction de la Chambre. Sa politique, dès lors, accepta et rechercha même des alliances auxquelles n'adhéra point l'unanimité des membres de la droite. La démarche que tenta, en 1887, M. de Mackau, auprès du président Grévy, après la mise en minorité du ministère Goblet, pour offrir l'appui de son groupe à un ministère opportuniste, et l'appui qu'il prêta ensuite au ministère Rouvier, furent défavorablement commentés par plusieurs de ses anciens amis politiques.

Au moment de la campagne entreprise par le général Boulanger, M. de Mackau s'employa de la façon la plus active pour assurer au chef du « Parti national » le concours de la minorité conservatrice. Il entraina dans son dessein beaucoup de ses collègues, qui entrevirent comme lui, dans l'ancien ministre de la Guerre, « un guide sûr pour parcourir les chemins que la Providence prendra pour nous conduire vers l'avenir nouveau que chacun de nous pressent ».

Vers la fin de la législature, le baron de Mackau signa le manifeste électoral adressé au pays par les droites et on le considéra encore comme le chef des conservateurs pendant les deux premières années de la législature de 1889 ; mais il se rallia tout à coup à la République, à la veille du renouvellement législatif de 1893, par une déclaration qui, écrit un de ses biographes, fut « considérée avec plus de colère par le parti monarchique que de satisfaction par les diverses fractions républicaines ».

M. de Mackau, depuis cette époque, n'est plus intervenu dans les débats de la Chambre, qu'à de rares occasions. Il est membre du Conseil général de l'Orne, pour le canton de Vimoutiers.

Le député de l'Orne a publié un *Commentaire de la* [illegible] et une brochure intitulée : *Le projet Ferry devant les* [illegible]

PERROT (Georges)

Professeur et archéologue, membre de l'Institut, né à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-[illegible] au lycée Charlemagne, entra à l'École Normale en 1852 et, de 1855 à 1858, fut élève de l'École française d'Athènes. En 1861, il fut chargé par le gouvernement d'une mission en Asie-Mineure.

Successivement professeur aux lycées d'Angoulême, Orléans, Versailles et Louis-le-Grand à Paris, il devint, en 1872, maître de conférences de langue et littérature grecques à l'École Normale et, en 1877, professeur d'archéologie à la Faculté des Lettres.

Le 12 décembre 1874, M. Perrot avait été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à la mort de Guizot ; il fut nommé, par décret du 7 octobre 1883, directeur de l'École Normale supérieure, en remplacement de Fustel de Coulanges, et membre de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Les travaux de M. Perrot sont relatifs à l'archéologie et à l'histoire des peuples anciens. Ses principales publications portent les titres suivants : *Exploration* [illegible] officielle, que l'auteur mit dix ans à achever, d'une mission dont il avait été chargé en 1861 et au cours de laquelle il donna une copie plus complète de la fameuse inscription du monument d'Ancyre en Galatie [illegible] partie pittoresque et politique de l'ouvrage précédent [illegible] nouvelle édition, 1867) ; *De l'état actuel des études* [illegible] de voyage (1866, in-18) ; *Essai sur le droit public et privé de la République athénienne* (1867, in-8°, ouvrage auquel l'Académie Française a décerné un [illegible] 1re partie : les *Précurseurs de Démosthène* (1873, in-8°, ouvrage qui a obtenu le prix Bordin) ; *Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire* (1875, in-8°, avec pl.) ; le *Triomphe d'Hercule*, caricature grecque, [illegible] *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, en collaboration [illegible] *Judée, l'Asie-Mineure, la Perse, la Phrygie, la Lydie et la Carie, la Grèce primitive, la Grèce homérique et la Grèce archaïque* (8 vol. 1881-1900) ;

[illegible]
(1873, in-8°), etc.

[illegible] *des Savants*, etc.

[illegible] l'École Normale supérieure est devenu commandeur de la Légion d'honneur en 1895.

CASSAGNAC (Paul-Adolphe-Marie-Prosper GRANIER de)

D[illegible] 1843. (Certains biographes, par erreur, le [illegible] 1886), le journaliste qui, pendant quarante années, retint, par ses écrits et ses polémiques, l'attention publique.

[illegible] parte à Paris, ses études classiques, qu'il termina en province ; puis, destiné par son père à la magistrature, il étudia le droit ; mais ses instincts de combativité s'accommodant mal de l'impassibilité du juge, [illegible] de « Paul Walter », il donna des articles bibliographiques à la *Nation*, dirigée par son père. Un petit journal, le *Diogène*, ayant publié un article qui lui parut injurieux, il alla en demander raison aux rédacteurs ; mais l'incident se termina par l'admission du jeune journaliste comme rédacteur en chef de cette feuille (1864) ; deux ans plus tard, il entrait au *Pays*, journal officieux de Napoléon III et il en devint bientôt le rédacteur en chef, sous la direction paternelle.

[illegible] suivant en cela la trace de son père, se montra, dans [illegible] que lui valurent ses intempérances de plume et de discours. Tout jeune, il s'était déjà battu avec diverses [illegible] acquis la renommée d'un tireur de première force. Ses duels avec MM. Lermina, Flourens, Henri Rochefort, son cousin-germain Lissagaray, qu'il blessa à cinq reprises, et d'autres, sont demeurés fameux. Certaines attaques contre Adolphe Guéroult lui valurent, en 1867, quatre mois de prison, dont l'empereur le gràcia, sur sa demande. En 1868, Vermorel, qui, dans le *Courrier français*, accablait chaque jour MM. Granier de Cassagnac père et fils d'accusations infamantes, refusa de se battre avec le rédacteur du *Pays*, ne voulant pas, disait-il, « laisser supprimer la polémique par le duel ». A son tour, M. de Cassagnac subit, sans en demander raison, les voies de fait et les outrages du lieutenant Lullier. La même année, son zèle pour la dynastie impériale lui valut d'être fait chevalier de la Légion d'honneur, le 15 août, et l'impératrice Eugénie fit ostensiblement porter ses félicitations personnelles au jeune décoré par un de ses chambellans.

Les polémiques du *Pays* devinrent cependant si compromettantes que l'empereur dût, à plusieurs reprises, les faire désavouer ; notamment quand ce journal entreprit une vive campagne contre le « ministère libéral » Émile Ollivier ; puis lorsqu'il prit à partie le prince Napoléon pour son discours au Sénat du 16 septembre 1869, et lors de l'affaire Victor Noir, où le *Pays* donna une approbation bruyante et sans réserves à l'acte du prince Pierre (janvier 1870).

M. Paul de Cassagnac s'engagea, en août 1870, dans les zouaves de la Garde, assista à la bataille de Sedan et, fait prisonnier, fut interné à Kosel, en Silésie. Il s'y trouvait encore lorsque, aux élections législatives du 8 février 1871, les électeurs du Gers lui accordèrent 8,000 voix sans qu'il fut candidat. De retour en France, il fut élu, en octobre, conseiller général du Gers pour le canton de Plaisance, puis conseiller municipal et maire de Couloumé.

Dès lors, il rentra dans la lutte. Un moment, il déclara renier l'empire ; mais cette attitude dura peu. Il arbora bientôt le drapeau bonapartiste de nouveau, rédigea, dans le Gers, l'*Appel au Peuple* et vint, en mars 1872, prendre la direction du *Pays*, à Paris. Au [illegible]

ministre de l'Intérieur, en 1874 ; par le général de Wimpffen, qu'il accusait d'être le véritable auteur de la capitulation de Sedan, en 1875, et, la même année encore, par M. Buffet, M. de Cassagnac fut constamment acquitté.

En 1873, il avait été candidat à une élection législative à la Guadeloupe ; mais il n'avait obtenu que 2,500 voix, contre 6,063 à M. Germain Casse, qui fut élu. Le 20 février 1876, il posa sa candidature à la Chambre des députés, dans l'arrondissement de Condom (Gers), et fut nommé par 9,815 voix, contre 7,914 à deux concurrents. Impérialiste intransigeant, il témoigna à la tribune, comme dans la presse, de sa haine pour le gouvernement républicain et s'efforça, par son attitude et par ses discours, de discréditer le régime parlementaire. Le 26 février 1877, la Chambre ayant accordé une autorisation de poursuites contre lui, il fut traduit en police correctionnelle et condamné, le 5 avril, à 300 francs d'amende et deux mois de prison ; cette condamnation fut confirmée en appel le 21 avril ; mais, après le 16 mai, le maréchal de Mac-Mahon fit remise de sa peine au député du Gers. Celui-ci, avant comme après la dissolution de la Chambre, prêta son concours le plus actif au ministère Broglie-Fourtou. Candidat officiel à Condom, il déclara, dans une réunion électorale, qu'il voulait détruire la République : « Elle me tuera, dit-il, ou je la tuerai. » Elu, le 14 octobre, par 10,915 voix contre 6,779 à M. Lacroix, républicain, il poussa vivement le président à un coup d'Etat et reprit, à la Chambre, son attitude intransigeante et ses discours extravagants. Mécontent de l'attitude réservée que garda le maréchal après l'insuccès de l'acte du 16 mai, il l'accusa d' « inintelligence. » Le 2 mars 1878, il se battit avec M. Thomson, député de Constantine, et le blessa au cou.

Invalidé par assis et levé, le 7 octobre 1878, après avoir occupé la tribune durant deux séances, il fut renvoyé à la Chambre, le 2 février 1879, par 9,626 suffrages contre 8,636 au Dr Lannelongue, républicain, ami personnel de Gambetta. Au cours de cette même année, M. de Cassagnac, qui s'était déclaré sorti de la « période de fougue », trouva cependant moyen de faire prononcer contre lui l'exclusion temporaire pendant trois jours, pour avoir dit que Jules Ferry apportait à la tribune un document « falsifié ». Poursuivi ensuite devant la 6e chambre correctionnelle, pour une série d'injures contre les membres du gouvernement, il fut acquitté.

La mort tragique du prince impérial, survenue en 1879, amena un certain désarroi dans les tendances politiques du fougueux polémiste. Il n'alla qu'avec répugnance au prince Jérôme, chef naturel de la famille Bonaparte ; plus tard il devait être l'un des principaux artisans de la scission entre celui-ci et son fils, le prince Victor ; puis, devant le peu d'enthousiasme de ce dernier pour les coups d'audace, il continua ses virulentes attaques contre le régime républicain, sans prêter d'appui actif à aucun des prétendants au trône.

Le 21 août 1881, succédant à son frère Georges, qui lui-même avait succédé à leur père, M. Paul de Cassagnac abandonna la circonscription de Condom, pour se présenter dans celle de Mirande, où il fut élu député par 11,034 voix contre 8,811 au candidat républicain, M. Lannes de Montebello.

Durant cette législature, sa rudesse de langage lui attira maintes fois les rigueurs du règlement. En juillet 1883, au cours d'une discussion sur les crédits du Tonkin, il traita Jules Ferry, alors ministre des Affaires étrangères et président du conseil, « de dernier des misérables et dernier des lâches. » La Chambre prononça, contre le député du Gers, la censure avec exclusion temporaire.

En mai 1884, l'ardent journaliste quitta le *Pays*, devenu l'organe du prince Jérôme, pour fonder l'*Autorité*, qu'il dirige depuis lors.

Le renouvellement législatif de 1885 s'opéra au scrutin plural. M. de Cassagnac, porté sur les listes conservatrices du Gers, de l'Aude et de la Seine, fut battu dans les deux derniers départements et élu dans le Gers, par 45,843 voix sur 73,001 votants. Le scrutin d'arrondissement ayant été rétabli pour les élections générales de 1889, il fut réélu à Mirande, le 22 septembre, par 11,554 voix, sans concurrent.

Pendant ces deux législatures, le député du Gers ne modifia point son attitude habituelle de violente opposition. Il protesta hautement contre la politique de ralliement, encourageant, au contraire, l'union de tous les partis monarchiques contre la République.

Après la mise à la retraite du général Boulanger, il se montra l'un des plus fervents adeptes de la « marche parallèle » des impérialistes, des monarchistes et des boulangistes. En 1888, des échanges de témoins eurent lieu entre M. de Cassagnac et MM. Rouvier, Calès Sarrien, Gerville Reache, mais aucun ne fut suivi de rencontre. Le 1er juillet 1889, l'exclusion temporaire fut encore prononcée contre lui, à la suite d'intempérances de langage un peu plus véhémentes qu'à l'ordinaire contre le ministre des Finances.

Dans la même période, son attitude dans les questions religieuses devint très personnelle et, en 1891, il se sépara de la droite de la Chambre pour déclarer qu'il était prêt à voter la suppression du budget des cultes, l'église catholique ayant, selon lui, tout à gagner à être séparée de l'État.

[illegible] M. de Cassagnac qui, jusqu'alors, avait paru inexpugnable dans le Gers, fut battu, à Mirande, par M. Bascou, radical, élu par 9,949 voix, contre 9,301 ; mais il reconquit son siège aux élections générales de 1898, avec 9,815 suffrages, contre 8,651 au même M. Bascou, au scrutin de balottage, le 22 mai.

[illegible] il ne cesse de préconiser la politique d'alliance de tous les mécontents contre la République ; mais il n'a pas montré, pour soutenir le mouvement nationaliste, l'ardente énergie qu'il avait mise au service du boulangisme.

Publiciste des plus féconds, écrivain d'une fougue excessive, mais plein de talent, M. Paul de Cassagnac n'a peut-être pas laissé passer un jour sans écrire un article ; c'est dans le *Pays* et l'*Autorité* surtout qu'il les a publiés ; il a aussi collaboré à l'*Histoire de Napoléon III*, rédigée par son père et on connait, en outre, de lui quelques brochures : *Empire et Royauté* [illegible]

PONZIO (Pierre-Louis)

M [illegible] la Faculté des Sciences, puis à la Faculté de Médecine de Paris et s'occupa tout d'abord de recherches de chimie expérimentale, dont il a publié les résultats dans les publications techniques.

[illegible] depuis cette époque, aux questions de thérapeutique appliquée à la cure des affections contagieuses.

De son laboratoire de bactériologie est sortie une nouvelle tuberculine que le Dr Ponzio emploie pour le traitement de la tuberculose pulmonaire. Les résultats excellents obtenus, et le fait que cette tuber- [illegible] ainsi que dans plusieurs hôpitaux de France et de l'étranger.

M. le docteur Ponzio est l'auteur : d'un *Traité complet de Médecine homeopathique* (1889) ; d'un important ouvrage sur la *Tuberculose pulmonaire et son traitement par une nouvelle tuberculine* (1899), qui a fait l'objet de communications aux congrès et sociétés savantes ; de divers travaux sur les *Fractures tuberculeuses osseuses* (1900) et de plusieurs autres études sur divers sujets de thérapeutique. Il est le directeur de la revue médicale la *Clinique*.

CARDON (Armand-Louis)

D [illegible] septembre 1860 à Douai (Nord). Fils d'un notaire qui exerça, dans cette dernière ville, sa profession pendant 36 ans, il accomplit ses études classiques au lycée du pays natal, où il suivit aussi les cours de la Faculté de Droit. Reçu licencié en 1883, M. Cardon prêta le serment d'avocat devant la Cour d'appel de Douai.

Délégué cantonal pour les écoles de Montigny-en-Ostrevent et de Loffre, membre du comité-directeur de la Ligue républicaine de l'arrondissement de Douai, président d'honneur de l'Association des anciens élèves des écoles St-Nicolas et du Blac, commissaire de l'Association des anciens élèves du lycée de Douai, membre de la plupart des sociétés de cette ville, lieutenant d'infanterie de réserve, conseiller d'arrondissement pour le canton Sud de Douai, membre de la Société des Agriculteurs du Nord, M. Cardon fut sollicité de poser sa candidature à l'élection législative partielle du 24 juin 1900, en remplacement de M. le baron des Rotours, décédé [illegible]

Il fut élu, au premier tour de scrutin, par 5,811 voix, contre 4,950 à M. Dumont, professeur de chimie aux écoles industrielles de Douai, radical-socialiste.

Voici les lignes principales de son programme

[illegible]

[illegible] citoyens s'inclinent devant les décisions de la justice et que la France puisse enfin reprendre paisiblement le cours de ses destinées.

[illegible] du Palais-Bourbon.

M. Cardon collabore au *Douai républicain*, organe de l'arrondissement de Douai.

FOURNIER-SARLOVÈZE (Joseph-Raymond)

ADMINISTRATEUR, peintre et littérateur, né à Moulins (Allier) le 6 janvier 1836. Fils d'un magistrat, petit-fils d'un officier supérieur de cavalerie qui était le frère cadet du général comte Fournier-Sarlovèze, il accomplit ses études classiques au collège Rollin, à Paris, et suivit les cours de la Faculté de Droit.

Reçu licencié en 1858, M. Fournier-Sarlovèze accompagna, en qualité de secrétaire, le sénateur Laity, délégué par l'empereur Napoléon III pour signer, à Chambéry, le traité de cession de la Savoie à la France (1860). Nommé successivement sous-préfet de Thonon, des Andelys, puis de Lisieux, il démissionna, au 4 septembre 1870, s'engagea volontairement dans l'armée et fut attaché, comme capitaine d'état-major, au général de Chabron, commandant la 1re division du 25e corps, qui se signala par la prise d'un faubourg de Blois sur les troupes prussiennes. Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur pendant la guerre.

En 1873, après l'élévation du maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la République, il devint préfet de la Creuse, puis de Loir-et-Cher (1874) et de la Vienne (1875). A la suite des élections législatives de 1877, M. Fournier-Sarlovèze donna sa démission et rentra dans la vie privée.

Attiré de tout temps vers les questions artistiques et littéraires, il a fondé, avec le comte Guy de la Rochefoucauld, la « Société artistique des Amateurs », qui, fidèle à sa devise « *Ars et Caritas* », distribue chaque année ses bénéfices à des sociétés de bienfaisance. Il a envoyé aux expositions de cette société de nombreuses toiles, dont plusieurs ont été remarquées ; l'un de ses tableaux : le *Passage de la Bérésina*, valut à son auteur, lors de son envoi à l'Exposition universelle de 1900, les éloges de la presse parisienne tout entière.

M. [illegible]

[illegible] de genre, mais une illustration d'histoire très animée et très intelligemment peinte par M. Fournier-Sarlovèze, descendant du héros lui-même, ce qui ajoute un intérêt à cette toile. Les hommes [illegible] ait levé l'étendard des amateurs, n'ayant aucun droit à ce titre, étant lui-même un véritable artiste, doublé d'un écrivain d'art d'un réel mérite.

M. Fournier-Sarlovèze a publié une série d'études très intéressantes, notamment sur *Lampi*, un peintre de grand talent dont il a découvert plusieurs œuvres ; sur *Sofonisba Augussola et ses sœurs*, etc. On annonce aussi de lui un ouvrage sur les *Peintres à la Cour de Russie au XVIIIe siècle*.

S'occupant également des questions sociales, il est membre de l'Office central des œuvres de bienfaisance, de l'hôpital de Villepinte et des galeries de la Charité. Il a été le promoteur, dans l'Est, de l'organisation des caisses rurales agricoles dont il préside le groupe de l'arrondissement de Gray.

M. Fournier-Sarlovèze est officier de la Légion d'honneur depuis 1877, officier de l'Instruction publique et de plusieurs ordres étrangers : St-Grégoire, Saints Maurice et Lazare, la rose du Brésil. Il a été créé comte romain héréditaire par le pape Pie IX.

CARNAUD (Maximilien)

DÉPUTÉ, né à Paris le 6 juillet 1863. Orphelin et sans fortune, il dût se mettre au travail dès l'enfance. A quinze ans, il était déjà employé dans une maison de commerce et à dix-sept ans il fut nommé instituteur dans les Bouches-du-Rhône.

M. Maximilien Carnaud se lança dans la politique en 1891. Candidat au Conseil général dans le canton de Gardanne, il se présenta avec un programme nettement socialiste et fut battu ; mais, six mois plus tard, il était élu conseiller général du 7e canton de Marseille.

En 1893, le comité socialiste de la 1re circonscription de Marseille le présenta aux élections législatives, contre M. Peytral, alors ministre des Finances ; il échoua. Traduit devant le Conseil départemental de l'Instruction publique, pour avoir défendu des théories nettement collectivistes, il fut révoqué de ses fonctions d'instituteur.

Six mois plus tard, le 4 mars 1894, M. Peytral ayant été envoyé au Sénat, M. Carnaud fut élu député de la circonscription où il avait été battu en 1893, par [illegible]

Membre de nombreuses commissions parlementaires [illegible] loppa plusieurs interpellations retentissantes, notamment celle au ministère Dupuy sur les mesures de rigueur prises contre les fonctionnaires de l'État ayant voté, comme conseillers généraux, des vœux tenus pour injurieux à l'égard du gouvernement et annulés comme illégaux le 18 novembre 1894. Il interpella [illegible] poste de gouverneur de l'Indo-Chine (1897).

Réélu, le 8 mai 1898, par 6,984 voix, contre 6,632 à M. Vassal, négociant, M. Carnaud s'est occupé depuis, particulièrement, tant à la Chambre qu'au dehors, des questions d'enseignement et de la défense des inscrits maritimes. Il a déposé divers projets de loi à ce sujet. Au moment de la discussion générale du budget de l'Instruction publique de 1899, il déposa un amendement, qui fut voté par l'unanimité de la Chambre, et portant ouverture d'un crédit de 3,800,000 francs pour améliorer le sort des instituteurs.

Collectiviste, il est inscrit au groupe socialiste et siège à l'extrême-gauche du Palais-Bourbon. Anti-clérical, il a entrepris des tournées de conférences dans toute la France pour réaliser l'union des [illegible] de la morale scientifique à celui des morales religieuses ».

L'honorable député a dirigé, avec MM. Chauvin et Jules Guesde, le journal socialiste la *Petite République* [illegible].

DUPREZ (Léon)

P[illegible] aux collèges Rollin et Chaptal et entra, en 1852, à [illegible] père.

Doué d'une fort belle voix de baryton, M. Léon Duprez fut engagé, sous la direction Carvalho, au [illegible] De concert avec son père, il dirigea jusqu'en 1870, l'école qui porte leur nom.

A ce moment, M. Léon Duprez prit seul la direction de cette institution d'enseignement musical, d'où sont sortis de nombreux élèves, parmi lesquels plusieurs ont conquis la célébrité.

Depuis 1896, il est, en outre, professeur de chant au Conservatoire national de Musique.

M. Léon Duprez est officier d'Académie.

VILLENEUVE
(Jacques-Louis-Robert-Pierre)

S[illegible] (Hérault) le 1er janvier 1865. Entré à l'École des Beaux-Arts de Montpellier, il vint, en 1885, à Paris, où il suivit, dès l'année suivante, les cours de l'atelier Thomas, à l'École des Beaux-Arts et il fut logiste au concours de Rome, en 1895.

En 1888, M. Villeneuve avait débuté au Salon des Champs-Élysées par un Médaillon en terre cuite. Depuis, il a exposé : *Pierre de Torcy*, buste terre cuite (1889) ; *Mlle Anne V...*, buste plâtre (1890) ; *M. Guy*, buste terre cuite (1891) ; *M. E. Gautier*, médaillon bronze (1892) ; *M. Clément*, buste terre [illegible] marbre (1895) ; *Fiat voluntas tua !* statue plâtre ; [illegible] *Primavera*, buste marbre d'un très gracieux effet et qui mérite une mention toute spéciale (1900).

Cet artiste a envoyé à l'Exposition universelle de 1900 : un *Caïn* d'une tragique beauté, statue fondue à cire perdue et son *Marsyas*, acheté par l'État, qui avait été l'un des grands succès du Salon de 1899 et a valu à son auteur le prix Maille de la Tour Landry de l'Institut.

Entre autres œuvres remarquables dues au ciseau de M. Villeneuve et non exposées, il faut citer : la [illegible] *industriel*, statue monumentale en pierre de Lavoux, commandée par l'État et qui décore la façade du grand palais des Beaux-Arts de l'Exposition universelle ; un *Prométhée*, traité d'une manière bien personnelle et d'une grande intensité d'expression ; le *Tombeau de la famille Boschot*, au cimetière de Fontenay-sous-Bois, dont le fronton en pierre de Lorraine représente une fillette entourée de fleurs et tendant, dans un rayonnement de gloire, ses graciles bras à ceux qu'elle a quittés ; un *Job*, très belle image de résignation placée au musée de Béziers.

M. Villeneuve a obtenu une médaille de 3e classe en 1897 et la première deuxième médaille en 1899. Il est officier d'Académie.

AICARD (Jean)

Littérateur et poète, né à Toulon (Var) le 4 décembre 1848. Fils d'un professeur d'histoire et [illegible] Pierre [illegible] d'érudition, il commença ses études classiques au lycée de Mâcon, les acheva à celui de Nimes et, se consacrant aussitôt à la poésie, publia, dès 1867, les *Jeunes croyances*, son premier recueil de vers.

Peu de temps après, il était reçu membre de l'Académie du Var ; en 1869, il faisait jouer, à Marseille, *Au clair de la lune*, pièce qui fut reprise, en [illegible] à l'Odéon.

Depuis, M. Jean Aicard a écrit de nombreuses œuvres dramatiques et poétiques, des romans, etc., qui ont eu des succès divers. Ses productions, délicates de pensée, excellentes de forme, lui ont valu une juste notoriété ; à la vérité, il n'a pu conquérir l'admiration des foules ; mais il est devenu pourtant l'un des poètes en vue de ce temps.

Cet écrivain sait parler aux enfants et les faire parler eux-mêmes ; il a de la couleur et du style ; mais son rythme est peu varié et l'on doit reconnaître que sa poésie manque d'envergure et d'accent naturel : on y sent trop l'effort, la recherche, le labeur, la contrainte.

M. Jean Aicard a donné au théâtre, après *Jeunes croyances* [illegible] ; *Mascarille*, pièce en un acte et en vers (1873) ; l'*Amour mouillé*, ressouvenir d'Anacréon, pièce jouée à Marseille en 1875 ; *Davenant*, un acte en vers (Gaiety-Théâtre de Londres, 1879, pièce reprise pour une matinée, avec beaucoup de succès, à Paris, en 1882) ; *Othello ou le More de Venise* (Comédie Française, 1882, 5 actes en vers) ; *Smilis*, drame en 3 actes, donné sans succès à l'Odéon en 1884 ; *Emilio*, drame en 4 actes en prose (1884) ; le *Père Lebonnard*, drame en 4 actes et en vers (Théâtre Libre, 1889) ; *Don Juan*, poème en 5 actes (1895), etc.

Ses œuvres poétiques portent les titres suivants : [illegible] derniers recueils ont été couronnés par l'Académie française et l'on s'accorde à reconnaître que la *Chanson de l'Enfant* est de beaucoup son meilleur ouvrage. Citons encore : *Dieu dans l'Homme* (1885) ; l'*Eternel cantique* ; le *Livre des petits* (1886) ; le *Livre d'heures* [illegible]

On doit encore à M. Jean Aicard une étude sur la *Vénus de Milo*, publiée en 1874 et qui eut un certain retentissement à son heure ; il a fait paraître, en outre, les romans suivants : le *Pavé d'amour* (1892, 2e édit. 1894) ; l'*Ibis bleu* ; les *Etrennes du père Zidore* ; *Promenade en Hollande* (1893) ; *Fleur d'abîme* (1894) ; [illegible] *Dame d'Amour* (1896) ; *Mélita* (1899), etc.

Ancien président de la Société de Gens de Lettres, il crut devoir briguer en 1895, un fauteuil à l'Académie française, mais il n'obtint qu'un petit nombre de voix ; depuis cette époque, M. Jean Aicard n'a pas renouvelé sa tentative.

Décoré de la Légion d'honneur en 1882, il est aussi officier de l'Instruction publique.

CLERY (Léon)

Avocat, né à Paris le 9 avril 1831. Au sortir du lycée Henri IV, il fit ses études de droit et prit le doctorat. Inscrit au barreau des avocats de Paris en 1853, il fut l'un des secrétaires d'Eugène Bethmont, bâtonnier de l'ordre en 1856, de qui il a rédigé depuis les *Souvenirs intimes*.

De bonne heure, M. Léon Cléry délaissa les affaires criminelles pour s'attacher spécialement aux causes civiles et politiques. Parmi ses plaidoiries les plus remarquées, on se plaît à citer les suivantes : pour Henri Rochefort contre le parquet impérial ; pour M. Got contre la Comédie-Française ; pour le *Bien Public* contre les Pères Jésuites de la rue des Postes ; pour M. Challemel-Lacour contre la *France Nouvelle* ; pour M. Menier contre M. de Fourtou, ministre de l'Instruction publique, en raison des articles injurieux du *Bulletin des Communes* contre les 363 ; pour l'*Intransigeant* contre M. Roustan ; pour Edmond About et Farcy contre les congrégations des Missions ; pour l'acteur Marais contre M. Koning, directeur du Gymnase ; pour M. Sardou contre Mario Uchard, à propos d'une accusation de plagiat ; pour Mme G. Lejeune contre le prince Alphonse de Chimay ; pour l'éditeur Barraud, à propos de la valeur des planches des *Contes de La Fontaine*, etc.

Au mois d'avril 1891, M. Léon Cléry réunit, en un volume paru chez Lemerre : *Souvenirs du Palais*, un choix de ses plus retentissants plaidoyers ; cette publication fut très discutée au point de vue du secret professionnel.

[illegible]

[illegible]
brillant et spirituel orateur, voulut joindre aux lauriers du barreau ceux de la politique ; « deux échecs successifs lui ont démontré, explique malignement un publiciste, que l'oreille du tribunal et celle du suffrage universel sont fort différentes ».

Après avoir maintes fois soutenu dans les réunions publiques la candidature de son ami, M. Stupuy, ancien conseiller municipal du quartier Rochechouart, à Paris, il sollicita les électeurs pour son propre compte. Candidat aux élections législatives, en 1893, dans la 1re circonscription de Privas (Ardèche), il n'obtint que 5,873 voix, contre 6,458 à l'élu, M. Fougeirol, député sortant, républicain.

Après l'élection de celui-ci au Sénat, M. Cléry se représenta dans la même circonscription (1896) et, bien qu'il ait cru devoir, cette fois, accepter l'appui des conservateurs, il échoua encore avec 5,717 voix, contre 6,914 obtenues par M. Perrin, candidat agricole, républicain, élu. A la suite de cet insuccès, l'avocat parisien publia sous ce titre : *Impressions* [illegible] péripéties de ses mésaventures électorales ; puis il se retira de la vie politique et même du barreau.

Marié à Mlle Goupil, fille de l'éditeur d'estampes bien connu, M. Léon Cléry est décoré de la Légion d'honneur depuis 1882. La même année, il reçut une médaille de bronze de la Société protectrice des animaux, comme « intervenant toujours pour les chevaux quand on les maltraitait. »

ASTIER (Camille-Louis-Joseph)

[illegible] fit ses études classiques à Lille, commença la médecine dans la même ville, puis vint se [illegible] Lannelongue, etc.

[illegible] spéciale des affections du larynx et des oreilles. D'abord élève de Fauvel, il alla ensuite en Allemagne et en [illegible] noua avec eux des relations qui ne se sont jamais démenties. Rentré en France, il s'occupa, surtout au [illegible] des fosses nasales, des oreilles. En 1893, il devint chef de service à la polyclinique de l'Hôpital international ; en 1899, il trouva, à la Clinique générale de chirurgie du boulevard Arago, un service important, où il continue ses travaux et donne, aux nombreux élèves de cet établissement, un enseignement très suivi.

M. le Dr Astier a fait paraître, dans les organes spéciaux, de nombreuses publications sur le *Traitement* [illegible] *des fosses nasales*, sur le *Traitement de la phtisie laryngée*, sur les *Sinusites*, etc. En collaboration avec le docteur Aschkinasi, il a publié une notice sur le [illegible] puis, en 1900, un traité complet de *Chirurgie de l'oreille* qui a fait l'objet d'analyses tout particulièrement élogieuses dans la presse scientifique.

M. le Dr Camille Astier est membre de la Société française d'otologie et de laryngologie, de la Société d'otologie et de laryngologie de Paris, etc. Il est officier d'Académie, officier des ordres coloniaux de l'Annam, du Cambodge et de divers ordres étrangers.

RICHARD (Félix-Pierre)

Sculpteur-statuaire, né à la Tronche, près Grenoble, le 28 novembre 1848. Venu à Paris à l'âge de dix-neuf ans, il fit d'abord de l'ornement, devint praticien, et suivit, pendant une dizaine d'années, les cours du soir de l'école de dessin, où il apprit la figure.

Il fréquenta ensuite divers ateliers de sculpteurs, celui de Carrier-Belleuse entre autres, mais il eut Carpeaux pour principal maître.

M. Richard exposa, pour la première fois, au Salon des Champs-Élysées, en 1887. Depuis, il a envoyé à cette exposition des œuvres dont la plupart offrent le plus grand intérêt. Citons : *Jeanne d'Arc* ; les *Blés* ; *Souvenir* ; buste de l'*Auteur* ; un immense buste de la *République*, qui avait été déjà exposé à Grenoble, où il avait été remarqué, en 1884 ; l'*Espérance*, statue marbre (1889) ; *Diane*, buste marbre, qui fut très bien [illegible] *Plat fond jaune*, décor sous émail ; *Oiseau émail* [illegible] le *Médiateur*, groupe marbre, acheté par M Stephen Liégeard (1900), etc.

En dehors des expositions officielles, ce sculpteur [illegible]

connu dans le monde artistique pour la façon infiniment habile et délicate, avec laquelle il sait fouiller les dentelles de marbre et ciseler les fleurs aux plus fines coroles. Il est l'auteur du buste en marbre de *Mgr Laurencin*, archevêque de la Guadeloupe, [illegible] *M. Couturier*, grand industriel de Grenoble, de *M. Couturier*, etc.

BENJAMIN (Henri-Marie)

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE, né à Nogent-sur-Seine (Aube) le 4 février 1850. Il prit le baccalauréat ès-sciences après l'achèvement de ses études au lycée Saint-Louis, à Paris, et entra, en 1868, à l'école d'Alfort, où il reçut un premier prix en 1869 et un deuxième accessit en 1872.

An cours de la pratique de sa profession, M. Henri Benjamin a réuni nombre d'observations cliniques, dont il a fait profiter les publications spéciales, notamment le *Recueil de Médecine vétérinaire*, les [illegible]

Parmi les travaux ayant attiré l'attention sur son nom et d'un caractère original, on cite notamment : *Cas de* [illegible] *suivie d'atrophie et de paralysie du pénis*, avec M. Mouquet [illegible] ; [illegible] (1878) ; *Sur la polyurie du cheval*, avec le docteur A. R[illegible] ; [illegible] *des lions et des tigres* (même année) ; *Essai clinique sur la pneumonie infectieuse du cheval* (1888) ; *Notes sur des sujets intéressant la pathologie et la chirurgie vétérinaire* (même année) ; *Sur les avantages de l'antiseptie dans les opérations pratiquées sur le sabot du cheval* (1889); *De la tuberculose du chien, transmission très probable de l'homme au chien* (1891) ; *Pièce anatomique provenant d'un chien de la Terre-de-Feu ayant succombé aux atteintes d'une nephrite hémorrha-*[illegible] *le pylore d'un ours de huit mois* (1895) ; *Récidive de pneumonie : double et heureux effet des injections sous-cutanées d'essence de térébenthine* (même année), etc.

M. Henri Benjamin est, depuis 1876, membre titulaire de la Société centrale de Médecine vétérinaire, qu'il a présidée deux fois, en 1888 et en 1900 ; il fait partie aussi de la Société de Médecine et de Chirurgie pratiques de Paris, depuis 1877 ; de la commission d'hygiène du IIIe arrondissement, depuis 1880 ; il a été secrétaire de cette commission, de 1881 à 1896; il est encore membre titulaire de la Société de Thérapeutique, depuis 1892 ; arbitre près le tribunal de Commerce de la Seine depuis 1881 ; secrétaire-général du Syndicat des Vétérinaires de la Seine, etc.

Il est chevalier de la Légion d'honneur.

PEIGNOT (Etienne)

D[illegible] juillet 1871. Il étudia le droit à la Faculté de Paris, fut reçu licencié en 1891 et docteur en [illegible] *son avenir*.

M. Peignot prit part, en 1895, au concours réservé aux docteurs en droit pour le recrutement des attachés de chancellerie et fut reçu, le troisième et le plus jeune sur quinze. Attaché alors au ministère de la Justice, il fut nommé substitut du procureur de la République à Vervins en janvier 1898 et, trois semaines après, avant qu'il n'eut rejoint son poste, envoyé à Senlis, pour remplir les mêmes fonctions.

Après l'élection de M. Vallé comme sénateur de la Marne, M. Peignot se présenta et fut élu à son siège de député de l'arrondissement d'Epernay (Marne), le 19 février 1899, au 2e tour de scrutin et par 10,984 voix, contre 10,947 à M. Coutant, modéré, et 101 à M. Péchatu, socialiste.

Le jeune député de la Marne siège à la gauche démocratique de la Chambre. Il est protectionniste.

TOURNEMIRE (Charles-Arnould)

O[illegible] Bordeaux le 22 janvier 1870. Fils d'un organiste distingué, il accomplit d'abord ses études musicales au Conservatoire de Bordeaux, tout en tenant les orgues aux églises St-Pierre et St-Séverin de cette ville. Venu à quatorze ans à Paris, il entra au Conservatoire, dans la classe de piano de M. de Beriot et celle d'orgue de César Franck, puis de M. Widor. Il obtint, en 1891, un premier prix d'orgue et fut aussi lauréat du concours d'harmonie.

M. Charles Tournemire, de qui les qualités d'exécutant sont généralement appréciées, a été successivement organiste des églises de St-Medard, de St-Nicolas-du-Chardonneret et de St-Pierre-de-Montmartre. Il a été nommé, en 1898, organiste à l'église Ste-Clotilde, succédant à M. Gabriel Pierné, qui, lui-même, y avait remplacé le maître César Franck.

M. Tournemire s'est fait entendre dans de nombreux

concerts d'orgue ou d'ensemble à Turin (Italie), à Rouen, Avignon, Bordeaux, etc. A Paris, outre les auditions fréquentes qu'il a données à la salle Pleyel, on doit mentionner celles où, comme soliste, il se fit si brillamment applaudir aux concerts du Trocadéro, aux concerts Colonne, à l'Exposition universelle de 1900.

Compositeur, M. Charles Tournemire a produit des œuvres musicales appréciées et, pour la plupart, exécutées avec succès. On cite surtout de lui : une [illegible] morceaux pour orgue et diverses mélodies.

Il est officier d'Académie et décoré de plusieurs [illegible].

BOURY (Ernest Geraud-Charles AUBOURG Comte de)

D[illegible] famille d'origine normande, il fit ses études au lycée de Rouen.

Propriétaire d'importants domaines à Anfreville-la-Campagne, le comte de Boury s'est toujours occupé avec beaucoup d'intérêt de toutes les questions touchant à l'agriculture et, en particulier, des sociétés coopératives et mutualistes et syndicats agricoles, auxquels il a prêté un appui constant et efficace. Il est président du Comice agricole de Louviers et vice-président de la Société d'Agriculture de l'Eure.

M. de Boury s'est, en outre, fait connaître par sa collaboration à diverses recherches sur l'histoire et l'archéologie locales ; il fait partie de toutes les associations savantes constituées en Normandie.

Nommé conseiller général de l'Eure, pour le canton d'Anfreville-la-Campagne, en 1891, et réélu depuis cette date, il fait partie de la commission départementale des finances et a donné un concours très actif aux délibérations du Conseil général relatives aux questions agricoles et d'enseignement. Il a été nommé, en 1890, maire de sa commune natale.

Après la mort de M. Riberpray, deputé de l'Eure, M. de Boury fut élu, en juin 1900, deputé de l'arrondissement de [illegible]

[illegible] la protection industrielle et agricole, de la politique d'apaisement et de l'étude des questions ouvrières. »

Il est inscrit au groupe progressiste et au groupe agricole de la Chambre.

LŒWY (Maurice)

Astronome, membre de l'Institut, né à Vienne (Autriche) le 15 avril 1833, d'une famille d'origine hongroise.

Il accomplit ses études dans sa ville natale et fut attaché à l'Observatoire de Vienne, où ses travaux le mirent en lumière ; mais sa religion israélite ne lui permit pas de poursuivre sa carrière dans son pays. Le Verrier, alors directeur de l'Observatoire de Paris, appela le jeune homme auprès de lui en 1860 et le fit nommer astronome adjoint ; titulaire en 1864, M. Lœwy se fit naturaliser français l'année suivante.

Nommé membre du Bureau des Longitudes en 1871, puis membre de l'Académie des Sciences en 1873, en remplacement de Delaunay, il devint, en 1878, sous-directeur de l'Observatoire et fut désigné, en décembre 1896, à la suite du décès de F. Tisserand, à la direction de cet établissement scientifique.

On doit à M. Maurice Lœwy les déterminations, selon une méthode nouvelle, des longitudes entre Paris et Vienne (1874), Paris et Marseille (1878), Paris et Berlin (1889) ; des observations publiées dans le *Bulletin astronomique de Paris*, sur les orbites des comètes et des planètes et autres questions d'astronomie mathématique, l'invention d'appareils électriques en usage à l'état-major de l'armée et dans toutes les sociétés qui se livrent aux recherches scientifiques ; celle d'un nouveau type d'instrument qui a servi au grand *Atlas photographique de la Lune*, dont, en collaboration avec M. Puiseux, il dirige la publication depuis 1896.

Chargé, depuis 1876, de la direction de la *Connaissance du Temps*, M. Maurice Lœwy a apporté à ce recueil divers perfectionnements. Depuis 1891, il dirige aussi la publication annuelle des *Ephémérides des étoiles de culmination lunaire* ; depuis 1898, en outre, il publie un *Rapport annuel sur l'état de l'Observatoire de Paris*.

Parmi les mémoires et communications que le directeur de l'Observatoire a publiés dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* et les *Annales de l'Observatoire de Paris* [illegible] *la latitude des étoiles fondamentales* (1895) ; un mémoire sur le *Mouvement de la planète Uranus* [illegible]

M. Maurice Lœwy est membre correspondant des Académies de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin ; il est titulaire de la grande médaille d'or décernée par l'Association astronomique d'Angleterre. Décoré de la Couronne de fer d'Autriche, il a été fait commandeur de la Légion d'honneur en 1896.

DELISLE (Léopold-Victor)

Historien et paléographe, membre de l'Institut, né à Valognes (Manche) le 24 octobre 1826. Élève à l'Ecole de Chartes en 1847, il donna, dans la bibliothèque de cette école, des recherches *Sur les revenus publics en Normandie au XIIe siècle* et *Sur les monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts*, qui reçurent de l'Institut une 2e médaille d'or, au concours des antiquités nationales, en 1849. Il obtint aussi, de l'Académie des Inscriptions, en 1851 et en 1852, le prix Gobert, pour son travail sur une question posée au concours, en 1846, par la Société des Sciences, Lettres et Arts de l'Eure : *Rechercher la condition de la classe agricole en Normandie, au Moyen-âge.*

Employé, depuis 1852, à la Bibliothèque Nationale, il en est devenu administrateur-général en 1874. Il fait partie de la Société des Antiquaires de France depuis 1855 et a été admis à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1857.

On doit à M. Léopold Delisle un très grand nombre de *Mémoires* relatifs à la province de Normandie et publiés dans le *Recueil de la Société des Antiquaires* de Caen ; des travaux sur des points obscurs d'histoire, de paléographie et d'archéologie ; de nombreux *Inventaires de bibliothèques*, *Catalogues de bibliothèques* françaises ou étrangères, notamment le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France* (1897) ; celui des *Livres imprimés de la Bibliothèque nationale* (1897 à 1899), etc. ; une quantité considérable de *Notices descriptives* de manuscrits curieux ; les *Rapports officiels sur la Bibliothèque nationale* depuis 1875, etc. Il a dirigé la nouvelle édition du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, ouvrage de grande importance et de haute érudition. Un certain nombre de ses études ont été réunies en volume sous les titres : *Mélanges de Paléographie et de Bibliographie*, avec *Atlas* (1880) ; *Littérature latine et histoire du moyen-âge* (1900, avec planches).

M. Léopold Delisle est grand-officier de la Légion d'honneur.

COUDERC (Georges)

Viticulteur et ampélographe, né à Aubenas (Ardèche) le 14 mai 1850. Il accomplit ses études classiques dans sa ville natale et, propriétaire important dans une région viticole que le phylloxéra avait complètement dévastée, il se consacra à la recherche des moyens propres à combattre le fléau et à l'étude des procédés pouvant donner aux vignes reconstituées la résistance aux maladies nombreuses qui les assaillent.

Ses travaux sur la vigne, ses maladies, sa culture, ont puissamment facilité la reconstitution du vignoble français. « Il a obtenu par l'hybridation, constate le *Dictionnaire Larousse*, dans son article *Hybridation* (2e sup.), des plants de vigne indemnes de phylloxéra ou insensibles à ses piqûres, plus ou moins résistants aux maladies cryptogamiques, et donnant des raisins de bonne qualité ». Par ce système, il a créé surtout des porte-greffes pour les terrains calcaires et crayeux, où les espèces américaines jaunissent et se refusent à pousser. On pense que les recherches de M. Couderc ou de ses émules, dans cette voie, aboutiront à la découverte de l'hybride producteur direct à bons fruits, espoir de la viticulture du monde entier.

M. Georges Couderc a fait aux divers congrès spéciaux de nombreuses communications sur ses expériences de culture, d'acclimatation et de traitement de la vigne. En janvier 1893, il adressait à l'Académie des Sciences un intéressant mémoire sur la *Découverte des organes parfaits de fructification (Périthèces) de l'oïdium.* Dans une communication au Congrès d'Agen de 1896, il a établi que le « black-rot procédait par attaques périodiques se succédant à 21 jours d'intervalle » et il a fait connaître que, « pour se préserver de chacune des poussées, il faut couvrir abondamment la vigne de sels de cuivre au moment même de la poussée » précédente. La mise en pratique de ce traitement permet d'espérer que le black-rot ne fera pas subir en Europe, à la culture de la vigne, le même sort qu'aux Etats-Unis, ce qui serait un vrai désastre national. En Amérique, en effet, la terrible maladie rend cette culture impossible dans l'immense majorité des territoires et la confine dans les parties sèches et chaudes à la fois (Californie), à climat similaire de nos départements les plus méridionaux du bassin méditerranéen (Var, Hérault, Aude).

M. G. Couderc est l'auteur des publications suivantes : *Etude sur l'hybridation artificielle* (1887) ; *Notice sur le traitement du mildiou* (1889) ; *Influence*

de [illegible] (1897) ; une importante introduction-étude dans [illegible] Montpellier [illegible] *ture* de Paris, etc.

[illegible] ses travaux d'hybridation. Il est commandeur de [illegible]

MARTINIER (Paul)

O[illegible] sa ville natale, il vint, en 1878, à Paris, où il [illegible] acquit, dans un laboratoire privé, les premières notions de l'art dentaire. Ensuite, il suivit les cours de l'École dentaire de Paris, dont il obtint le diplôme en 1888.

Successivement préparateur du cours de thérapeutique et de matière médicale à cette école (13 janvier 1890), démonstrateur de dentisterie opératoire (9 octobre 1890), puis nommé, après concours, chef de clinique de prothèse (26 octobre 1891), professeur suppléant de prothèse et d'orthopédie dentaire (7 août 1894), professeur suppléant du cours théorique de prothèse (4 décembre 1894), il fut, en octobre 1897, choisi comme professeur titulaire de la chaire de prothèse théorique et chargé de la direction de cette branche de l'odontologie dans les divers services qu'elle comporte.

M. Paul Martinier a modifié profondément les programmes des cours et augmenté considérablement l'importance de cet enseignement à l'École dentaire. Défenseur dévoué de la technique professionnelle et surtout de la prothèse, il a combattu, avec la plume et la parole, pour son autonomie dans l'enseignement. C'est ainsi qu'il fut appelé à faire une remarquable [illegible] l'École dentaire de Paris, dans laquelle il prononça un chaleureux plaidoyer en faveur de cet art, qu'il démontra avoir une origine toute française et dont il exposa, avec [illegible]

L'arsenal dentaire lui doit divers perfectionnements, entre autres un fauteuil assurant l'horizontalité du malade pour l'application des anesthésiques généraux, et la prothèse dentaire s'est enrichie des appareils nouveaux qu'il a imaginés pour la restauration des maxillaires et pour le redressement des irrégularités ou anomalies dentaires.

M. Martinier est ou a été trésorier de l'Association générale des dentistes de France, secrétaire du conseil d'administration, secrétaire-général de l'École et du Dispensaire dentaires de Paris, président de la Société d'odontologie de Paris, président de l'Association générale des dentistes de France, directeur-adjoint de l'École dentaire de Paris ; il est aussi chirurgien-dentiste des asiles de la Seine.

M. Paul Martinier a publié d'importants travaux scientifiques dont la plupart ont été traduits en plusieurs langues. On cite parmi ces études : *Appareils pour fracture du maxillaire inférieur* (1890); *Un cas de fracture du maxillaire inférieur ; Appareil* [illegible] *inférieur* (1893) ; *Considérations sur deux cas de* [illegible] *méthodes et appareils de redressement* (1895) ; *A travers l'histoire de la prothèse dentaire ; Appareil à double traction pour correction du prognathisme du maxillaire supérieur* (communication au Congrès dentaire de Paris, 1897) ; *Un cas de prothèse restauratrice du maxillaire inférieur* (communication au Congrès dentaire de Paris, 1897) ; *Contribution à l'étude de la correction des irrégularités des maxillaires* (communication au Congrès dentaire de Lyon, 1898) ; *Programme des revendications des chirurgiens-dentistes* (1898) ; *Indications cliniques d'un cas de prothèse* (1899). Il est aussi l'auteur du *Manuel du chirurgien-dentiste. Clinique de prothèse. Prothèse dentaire. Prothèse orthopédique. Prothèse des maxillaires.* Cet ouvrage a comblé une lacune dont souffraient les étudiants dentistes, en définissant très nettement la partie du troisième examen à la Faculté de Médecine, qui comprend les éléments de la prothèse.

M. Martinier a présenté, au Congrès dentaire national de Bordeaux, un très remarquable rapport, qui demeurera pendant longtemps le document à consulter [illegible] pédie dentaire et l'appréciation de leur valeur relative. [illegible] membre du comité d'administration de cette publication, il est officier d'Académie.

LECQ (Edmond-Jules-Désiré)

A[illegible] des Beaux-Arts, section d'architecture.

[illegible] compagnies et notamment des Établissements Duval, dont les trois pavillons à l'Exposition universelle de 1889, élevés sur les plans de M. Lecq dans les jardins du Champ-de-Mars, furent très remarqués par le public et les artistes. Ceux de cette même société, à l'Exposition universelle de 1900, fort artistiques aussi, furent également conçus et exécutés par lui.

Aux salons des Champs-Elysées, cet architecte a exposé maintes fois les plans des travaux entrepris pour la société Duval ; ceux du Bouillon de la place du Havre, en 1891, retinrent particulièrement l'attention du public et de la critique.

M. Lecq a édifié plusieurs maisons de rapport remarquables, des tombeaux et plusieurs villas dans les environs de Paris.

Il est membre de la société des Artistes français et de l'association artistique septentrionale dite des « Rosati ».

DENECHÈRE (Hippolyte-Victor Vicomte)

Écrivain, né à Angers le 29 octobre 1860. Il fit ses études au collège Notre-Dame de Sainte-Croix des Jésuites du Mans et à l'école des Hautes-Études de sa ville natale. Il fit ensuite son droit. Après avoir occupé la charge d'huissier de la Banque de France, au Mans, de 1885 à 1890, le vicomte Dénéchère vint à Paris, où il se consacra aux lettres. Successivement directeur de l'*Almanach hebdomadaire*, intéressante publication qu'il fit paraître pendant plusieurs années ; du *Scarron* et de *Mensuelle-Revue*, cet écrivain fut aussi rédacteur de la *Basoche*, vieil organe spécial toujours existant.

En collaboration avec M. Lacroix, l'ancien éditeur de Victor Hugo, il fit paraître la collection des *Cent* [illegible]

Depuis 1895, M. le vicomte Dénéchère a fondé et dirige la *Croisade française*, revue populaire bi-mensuelle, dans laquelle il mène une active campagne catholique et antisémite. Il a collaboré aussi à la *Libre Parole illustrée*, au *Journal de la Sarthe*, à [illegible] sous son nom, soit sous les pseudonymes de « Paul Dacier » et de « Guillaume Launay. »

M. Dénéchère est l'auteur de romans appréciés. Citons : *Vengeance de femme* (1 vol.) ; l'*Imprimerie Philippon* (1 vol.); les *Agréés* (1 vol.) et les *Huissiers* (1 vol.), études de mœurs et de milieux sociaux.

Membre de la Société littéraire « le Maine » et de l'Association des anciens élèves des Jésuites du Mans, le vicomte Dénéchère est « avocat de Saint-Pierre » et se montre fort zélé pour cette œuvre bien connue.

DELAGE (Pierre-Alexis, dit Emile)

Journaliste, économiste, [illegible] graphe, né à Angoulême (Charente) le 16 mars 1855. Fils d'artisans, il débuta comme apprenti mécanicien-ajusteur à la fonderie de canons de Ruelle-sur-Touvre ; ayant perdu l'œil droit, à l'âge de quinze ans, dans cet établissement national, des suites d'un accident de travail, il fut obligé d'abandonner le métier manuel que ses parents avaient voulu lui donner. Il s'est, par la suite, instruit seul.

Devenu commis chez un négociant en vins et eaux-de-vie d'Angoulême, M. Louis Plauchut, dont le frère Edmond, voyageur distingué, a longtemps écrit au *Temps*, M. Delage collabora entre temps au journal politique local la *Charente*, alors dirigé par M. Massicault, mort résident de France à Tunis. En 1876, il fonda l'*Union vinicole des Charentes*, organe d'intérêt régional, qui vécut plusieurs années.

En 1879, M. Delage prêta le concours de sa plume, d'Angoulême même, comme rédacteur agricole, au *Globe*, journal façon *Times*, fondé à Paris par un groupe de financiers dans le but inavoué de soutenir l'entreprise de Panama, alors en plein lancement.

Depuis 1880, résidant tour à tour à Paris et à Bordeaux, il a, dans cette dernière ville, écrit dans tous les organes locaux : *Gironde*, *Nouvelliste*, *France du Sud-Ouest* ; à Paris, il a été le collaborateur de M. Yves Guyot au *Siècle*, et de M. Paul Beauregard au *Monde économique*.

En 1886, M. Delage publia les *Cahiers électoraux de la Chambre française* pour la législature de 1885-89, collection de documents politiques annotés et suivis d'intéressantes statistiques sur les forces des partis alors en présence.

De 1885 à 1890, il donna, dans la région du Sud-Ouest, de nombreuses conférences publiques sur la « question du pain » : la boulangerie coopérative de Périgueux est née d'une conférence par lui faite

[illegible] cain.

En 1889, il avait pris l'initiative d'une « Ligue nationale pour la suppression de la Régie et des [illegible] dont le comité comptait plusieurs députés, il soutint une retentissante discussion de presse contre le *Journal des Contributions indirectes*, qui l'avait prise à partie ; il se montra, en cette occasion, économiste documenté, en même temps qu'habile polémiste.

En 1891, M. Delage fit, en Russie, sous le patronage direct de la Chambre de commerce de Bordeaux, un voyage d'exploration économique, duquel il a rapporté une étude complète sur les *Conditions* [illegible] *empire*, ainsi que des *Impressions sur la foire de Nijni-Novgorod et la navigation du Volga*. Ses études russes ont paru en partie dans le *Monde économique*.

Comme journaliste, M. Delage a rempli diverses missions de presse hors de France, notamment à Bône, en Algérie, en 1879, lors du premier concours régional tenu dans la colonie, et à Madrid, où il avait gagné l'étroite amitié d'Emilio Castelar.

Depuis un certain nombre d'années, il s'est consacré à des études sur la télégraphie appliquée. Il a publié chez Guillaumin un *Aperçu critique sur la législation télégraphique* (1896). De 1897 à 1900, il a rédigé et imprimé un *Code télégraphique* dit « *Bréviator A* », énorme ouvrage de 1,700 pages in-8° jésus, dont l'autorité la plus qualifiée pour l'apprécier, le Bureau international des Administrations télégraphiques à Berne, a dit que c'est un « incomparable instrument de correspondance télégraphique. »

[illegible] de correspondance abrégée, M. Delage créa une bran- [illegible] *graphie*, ou art d'écrire en secret absolu avec des chiffres. Ses méthodes, dites à transmutations numériques variables, tracent à la science des écritures secrètes une voie toute nouvelle.

M. Delage, qui est un amateur d'art éclairé, ayant trouvé, en 1898, un portrait peint sur panneau qu'il attribue à Rembrandt, souleva dans une bro- [illegible] hollandaise et dans l'œuvre gravé de Jean Lievens, [illegible] *de velours*, attribuée jusqu'ici à Rembrandt, ne serait pas plutôt de ce dernier artiste.

De curieux pamphlets écrits à diverses époques par M. Delage sur des questions d'actualité économique le montrent comme un esprit lettré et un écrivain logicien et nerveux. Quelques uns, comme *Chocolat ou Cacao ?* dont il a été tiré cent mille exemplaires, et *Un problème alimentaire — la glace*, ont des allures de véritables petits chefs d'œuvre de polémique utilitaire.

Cet écrivain a quelquefois signé ses travaux des pseudonymes « Dr Paul-Louis », « Père Maxime » et « de Fonta ».

STCHOUKINE (Yvan)

Écrivain, né à Moscou (Russie) le 5 décembre 1869, demeurant en France. Il fit de brillantes [illegible] Moscou, sous Katkoff, et suivit ensuite les cours de la Faculté de Droit, à l'Université de sa ville natale.

En 1893, M. Stchoukine vint à Paris, où il fut nommé répétiteur à l'École des langues orientales ; il se démit de ces fonctions en 1897. Choisi, en 1897, comme professeur d'histoire à l'Université nouvelle de Bruxelles (Institut des hautes études), il y fait, quoique habitant Paris, des conférences très suivies, à côté de nos compatriotes Élysée et Élie Reclus.

Il est membre du comité de l'Association de la Presse étrangère, du comité de la Chambre de commerce russe, du comité de l'École internationale de l'Exposition universelle de 1900, etc.

M. Yvan Stchoukine a publié : un *Précis d'histoire du droit romain* (1 vol., 1893) ; quelques plaquettes sur l'*Histoire de l'Art en Russie* (1892-1893) ; *Aquarelles parisiennes* (Paris 1897, en russe), etc. Rédacteur attitré du *Journal de St-Pétersbourg* et de la *Semaine* [illegible] chroniques remarquées sur le mouvement scientifique, littéraire, religieux et artistique contemporain ; il traite aussi, non sans autorité, dans ces deux importants organes, toutes les questions pouvant intéresser le public russe en France. Il a écrit des articles de critique d'art dans d'autres journaux de Moscou et a collaboré aussi au *Nouveau Temps*, dont il fut correspondant attitré pendant plusieurs années, [illegible] scientifiques.

LEROLLE (Paul-Siméon)

ÉPUTÉ, né à Paris le 3 avril 1846. Issu d'une famille d'industriels, il suivit, après ses études classiques, les cours de l'école de Droit et s'inscrivit, en 1867, au barreau de la Cour d'appel.

Comme avocat, il plaida surtout au civil, et on doit tout particulièrement citer son intervention dans le procès intenté à la ville de Paris par M. Denys Cochin, à propos de la laïcisation de l'hôpital de ce nom.

Durant la guerre de 1870-71, il servit, en qualité de simple soldat, au 7e régiment de mobiles.

Candidat conservateur libéral aux élections municipales de Paris en 1884, M. Paul Lerolle fut élu, le 11 mai, au second tour de scrutin, dans le quartier de l'Ecole militaire (VIIe arrondissement), par 1,804 voix contre 981 à M. Hovelacque, conseiller sortant. Il fut réélu en 1887, 1890, 1893 et 1896, cette dernière fois par 1,471 voix, contre 959 à M. Macé, présenté par le Comité d'action républicaine.

Au Conseil municipal de Paris, comme au Conseil général de la Seine, M. Paul Lerolle demanda la pacification religieuse, le retour des sœurs dans certains hôpitaux, l'ordre et l'économie dans les finances de la ville, etc.; il obtint, pour son quartier, d'intéresser le Conseil à la démolition des abattoirs de la rue de Grenelle, l'élargissement de la rue Vaneau depuis longtemps projeté, l'agrandissement de l'école maternelle de cette même rue, la création de nouvelles lignes de tramways et d'omnibus, des constructions d'égouts, opérations de voirie, etc. Il s'employa, en outre, très activement, à faire aboutir les questions générales d'éducation, d'assistance et d'hygiène.

Candidat aux élections législatives de 1893 dans le VIIe arrondissement de Paris, sous les auspices de divers groupes indépendants et du comité conservateur, il échoua, obtenant, au second tour, 5,708 voix, contre 5,985 à M. le Dr Frébault, élu ; il se représenta au renouvellement de 1898, dans la même circonscription, avec un programme « d'union et de liberté » et l'emporta, cette fois, au scrutin de ballottage, avec 7,742 voix contre 7,513 à M. le Dr Frébault, député sortant, son ancien concurrent.

Membre de diverses commissions parlementaires, telles que celles d'hygiène et d'associations, l'honorable député a souvent pris la parole à la Chambre, notamment dans les discussions relatives aux salaires des ouvriers et à l'enseignement. Il prononça, sur ce dernier sujet, en 1899, un long et remarquable discours dans lequel, réclamant la liberté de l'enseignement, il se déclara partisan résolu de la liberté de conscience, et fit appel « à la concorde par le respect sincère des droits de tous ».

M. Paul Lerolle qui, en dehors de ses attributions législatives, s'occupe d'œuvres de patronage et de bienfaisance sociale, est président de la Société de secours mutuels des quartiers des Invalides et de l'Ecole militaire, de l'harmonie du VIIe arrondissement et du Comité de conférences populaires de France.

LEROLLE (Henry)

PEINTRE, né le 3 octobre 1848, frère du précédent. Elève de Lamothe, il débuta au Salon de 1868, avec des toiles : *Chevreuils en forêt* et *Objets de cuisine*, qui n'indiquaient point la direction que l'artiste devait plus tard donner à son œuvre. Ses meilleurs tableaux, par la suite, furent, en effet, des sujets de peinture religieuse.

On a vu de lui aux Salons des années suivantes, notamment : *En Orient* et *Baptême de Saint Agard et de Saint Aglebert*, qui figure aujourd'hui à l'église de Créteil (1874); les *Fleurs de Sainte Marie-Madeleine* et la *Sainte Vierge*, musée de Semur (1875); la *Toilette* (1876) ; la *Communion des Apôtres*, chapelle des Capucins, rue des Fourneaux, à Paris (mention honorable, 1878) ; *Jacob chez Laban*, musée de Nice (3e médaille, 1879) ; *Dans la campagne*, musée du Luxembourg (1re médaille, 1880) ; *Au Bord de la rivière*, musée de Boston (1881) ; l'*Arrivée des Bergers*, musée de Carcassonne (1882) ; *A l'Orgue*, musée de New-York (1885) ; *Communion* (1888) ; *Albert le Grand au Couvent Saint Jacques*, Nouvelle Sorbonne (1889).

A partir de 1890, M. Henry Lerolle envoya ses œuvres aux expositions de la Société dissidente des Artistes français. Citons, parmi ces envois : *Saint Martin*, 2 panneaux, depuis à l'église de Saint-Martin (1890); une *Fuite en Egypte*, chapelle des Dominicains à Lille 1891)) ; *Portrait de Dévillez* ; *Une femme qui se coiffe* ; *Paysage* ; *Arrivée du Printemps* (1893) ; *Plafond* ; *Intérieur* (1894) ; 7 tableaux, dont un fort beau *Christ* en 1897 ; la *Toilette* ; *Loïe Fuller* (1898); 3 portraits ; *Coin de feu* (1899).

M. Henri Lerolle a peint beaucoup d'autres œuvres qui n'ont pas figuré aux Salons annuels. Il y a lieu de mentionner particulièrement : une fresque à l'Hôtel-de-Ville de Paris (salon des Sciences) ; *La Science et la Vérité instruisant la Jeunesse* ; un

vitrail : *La Gloire visitant le Savant dans la solitude* ; un *Portrait de Mme Lerolle*, acquis par l'État pour le [illegible] et d'études de personnages rustiques.

Membre du Jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1889, cet artiste a obtenu une médaille d'or à celle de 1900 ; il est, depuis 1889, chevalier de la Légion d'honneur.

RABAN (Theophile)

A[illegible] (Seine-et-Oise) le 27 juillet 1859. Fils de Edme-Théophile Raban, architecte distingué, il fit de solides études classiques aux lycées Fontanes et Stanislas, entra comme élève à l'École Centrale des Arts et Manufactures et en sortit ingénieur civil en 1880. Il suivit ensuite pendant quelque temps les cours de l'atelier d'André, professeur d'architecture à l'École des Beaux Arts, et succéda à son père, à la mort de celui-ci, en 1885.

En outre des travaux divers qu'il a exécutés, notamment de nombreuses villas et constructions particulières, M. Théophile Raban a exposé à plusieurs reprises au Salon des Champs-Élysées, et ses envois y ont toujours été remarqués ; mais la critique et le public se sont surtout intéressés à ses projets de *Constructions économiques* (1893), qui lui valurent les plus grands éloges et sur lesquels le journal l'*Art* s'exprimait ainsi :

[illegible]

On cite encore de cet architecte : plusieurs coquettes villas à St-Cloud, des maisons de rapport rue Trezel, et rue du Four, où il appliqua les procédés les plus récents de construction, et notamment « le sgraffite italien décoratif » et où il disposa également des terrasses fleuries du plus gracieux effet.

Architecte expert près les justices de paix de Paris et les compagnies d'assurances, M. Théophile Raban est, depuis 1887, en outre, architecte du Sous-Comptoir des Entrepreneurs.

DOBLER (Henri-Laurent-Auguste)

PEINTRE et poète, né à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 17 décembre 1863. Petit-neveu maternel d'Édouard Imer, le peintre paysagiste, il entra à St-Cyr en 1883, pour en sortir, deux ans plus tard, sous-lieutenant dans l'infanterie. Parvenu au grade de capitaine, il démissionna en 1897, pour se consacrer entièrement à la peinture et à la littérature.

M. Henri Dobler s'est fait connaître, en effet, comme un artiste des plus particuliers par les expositions de son œuvre à Marseille et à Aix-en-Provence. Il s'est fait lui-même, sans professeur et, grâce à une étude consciencieuse des peintres anciens et des maîtres spiritualistes modernes, Gustave Doré et G. Moreau, il est parvenu à une originalité assez rare dans cette école, comme aquarelliste.

Dans une autre exposition, faite à la galerie Petit, à Paris, en 1900, et que la presse accueillit avec éloges, cet artiste montra des compositions, aquarelles et émaux, très remarquables. On a fort admiré notamment les effets produits par une poudre métallique, sur fond d'aquarelle, appliquée sans aucun vernis par un procédé particulier à l'auteur. Ce procédé était employé pour des compositions formant une suite de poèmes illustrés d'après de bons sonnets du même : le *Sphinx*, l'*Etang*, *Don Juan*, le *Grand Paon*, la *Mort*, l'*Orgueil*, la *Lame de fond*, les *Chardons*, la *Pieuvre*, l'*Amour plus fort que la Mort*, l'*Etoile du bonheur*, la *Perle* et l'*Aurore*. Ces œuvres dénotent un sens décoratif très délicat et une grande habileté de composition.

Parmi les aquarelles exposées dans la même salle on remarqua particulièrement, toujours pour l'illustration ou l'ornementation des productions poétiques de l'auteur : le *Projet de couverture du livre : « Crépuscule sanglant*, l'*Effroi*, la *Douleur*, *Nunc erudimini »* ; *Nuit hantée* (poème inédit, symbolique en prose et vers) ; la *Maison du Rêve*, poèmes et illustrations contenant : la *Maison du Rêve* (1899), l'*Extase*, le *Péristyle*, l'*Ecroulement*, *Ce qui fut* ; la *Petite Sirène*, six aquarelles pour le conte d'Andersen ; *Couverture* [illegible], les *Pieuvres*, la *Résurrection*, le *Prince* et la *Sirène* [illegible]

D'autres aquarelles : *Première page du livre* « la *Mort et Après* », du même auteur, doivent illustrer la *Gerbe* de M. Paulin Verny, et on annonce encore de M. Henri Dobler l'illustration de *Jésus-Christ en Flandre*, conte assez peu connu de Balzac.

MISMER (Charles)

Écrivain, voyageur et soldat, né à Strasbourg (Alsace) le 7 octobre 1832. Fils d'un éclusier au canal de la Brusche, il s'engagea à 17 ans au 4e régiment de lanciers, entra à l'Ecole de cavalerie de Saumur, d'où il passa au 10e cuirassiers et rendit ses galons de brigadier pour faire, avec le 6e dragons, la campagne de Crimée. Devenu maréchal des logis, il abandonna encore son grade pour entrer dans la compagnie de gendarmerie coloniale de la Martinique et se fit exonérer du service, après dix ans passés dans les cadres inférieurs.

Successivement directeur de manège et de haras, M. Charles Mismer suivit l'expédition française au Mexique, où il obtint au concours le grade de capitaine de gendarmerie mexicaine ; il donna, au bout d'un an, sa démission pour cause de maladie. Rentré en France, il s'expatria bientôt de nouveau pour prendre, à Constantinople, la rédaction du journal la *Turquie* ; là il devint secrétaire particulier de Fuad-Pacha, ministre des Affaires étrangères, puis du grand-vizir Aali-Pacha, qu'il accompagna dans l'île de Crète, pendant l'insurrection de 1867. Après la mort de ces deux hommes d'Etat, il passa au service d'Ismaël-Pacha, khedive d'Egypte, qui lui confia la direction de la mission égyptienne en France, poste qu'il occupa pendant dix ans, jusqu'à la déposition de ce prince.

M. Ch. Mismer s'adonna dès lors aux lettres et devint le collaborateur de Littré dans la *Revue de la phylosophie positive*. Il publia successivement chez Hachette : *Souvenirs d'un dragon de l'armée de Crimée (avril 1854 à juillet 1856) ; Dix ans soldat ; Souvenirs de la Martinique et du Mexique ; Souvenirs du monde musulman* ; chez Alcan : *Principes sociologiques* (1 vol. 2e édition 1898), où il oppose « les principes de solidarité et de perfectibilité, d'ordre naturel, aux principes métaphysiques de liberté et d'égalité qu'il accuse de fomenter l'anarchie » ; dans ce livre, il signale également les dangers que fait courir à la France le suffrage universel direct » et propose de « le contenir dans les limites de sa capacité organique et de sa compétence, en le décentralisant et en le hiérarchisant. » Il avait déjà publié, en 1870, les *Soirées de Constantinople*, sorte de plan de régénération de l'Islam, qui a répandu son nom dans tout l'Orient. En 1900 (no du 1er septembre), la *Revue rétrospective* reproduisit un passage de ce livre où le réveil de la Chine et du Japon se trouve prédit dès 1870, en termes formels, avec toutes ses conséquences.

Vous avez fait, écrivait, en 18[illegible] à M. [illegible], un livre original et neuf. Il y a [illegible] l'ensemble est frappant.

Dignitaire de plusieurs ordres, M. Charles Mismer possède en outre la médaille de Crimée et une médaille de sauvetage.

HOTMAN de VILLIERS (Denis-Charles-Albert Vicomte d')

Médecin, né à Port-Louis (Ile de France) le 1er octobre 1861, d'une famille de vieille noblesse française émigrée sous la Révolution. Il fit ses premières études à Maurice et à Londres, puis vint se faire inscrire à la Faculté de Médecine de Paris, où il fut successivement externe, puis interne des hôpitaux et reçu docteur, en 1892, avec une importante thèse sur les *Collections intra-pariétales des trompes utérines*.

M. d'Hotman de Villiers a fait paraître depuis nombre de travaux qui ont mis son nom en lumière et ont été traduits et reproduits en italien, en espagnol, etc. Parmi les principaux, il convient de mentionner : *Anomalies des organes génitaux chez la femme (Archives de To*[illegible] ; *Manuel gynécologique* (1 vol. 1894, Rueff, éditeur ; *Une forme peu connue de cancer de l'utérus*, en collaboration avec le Dr Thérèse (Congrès de Genève 1896) ; *Sur la technique opératoire des fibrômes utérins* (Congrès d'Amsterdam 1897) ; *Hystérectomie totale des fibrômes uterins (Journal de Médecine* 1899 ; *Archives d'obstétrique et de Gynécologie* 1895) ; *Sur le serum anticancereux*, heureux résultats d'applications et d'observations cliniques, faites dans les services des Drs Reynier à l'hôpital Lariboisière et Richelot à St-Louis, suivant le procédé du Dr Wlaeteff et avec sa collaboration (Académie de Médecine 1900) ; *Fibrômes douloureux du col de l'uterus avec métrorrhagie : ablation, grossesse consécutive, accouchement normal (Revue d'Obstétrique* 1899), etc.

Le Dr d'Hotman de Villiers a fait paraitre en outre de nombreux articles dans la *Semaine médicale*, le *Journal de Médecine* de Paris et autres organes scientifiques. Il est membre correspondant de l'Aca-

démie impériale de Médecine de St-Pétersbourg, des Sociétés de gynécologie, de médecine et de chirurgie pratiques de Paris, etc.

MOREAU-VAUTHIER (Gabriel-Jean-Paul)

S[illegible], né à Paris le 26 novembre 1871. Fils du grand artiste de ce nom (1831-1893), il fut l'élève de son père et de M. Gabriel Thomas à l'Ecole des Beaux-Arts. Il débuta au Salon des Champs-Elysées, en 1892, par un médaillon en marbre qui fut très remarqué : *[illegible] M[illegible] S. M.*

M. Paul Moreau-Vauthier exposa ensuite : *Hyppolyte-Destailleur, architecte*, buste marbre, dans la section de sculpture, et, à l'Art Décoratif : un *Pot à tabac, étain et marbre* (1894) ; *M. Briens, sénateur*, buste (1895) ; le *Dante*, buste plâtre (1896) ; *Flore*, buste plâtre et, à l'Art décoratif, un *Surtout étain et marbre* (1897) ; la *Sulamite*, statue plâtre ; *Mlle H...*, buste plâtre ; une vitrine contenant des objets d'art (1898) ; *Bretonne*, fragment de monument plâtre (1899).

Cet artiste est aussi l'auteur de plusieurs autres bustes et médaillons remarquables : *M. Talon, avocat* ; [illegible] *D[illegible]* ; *M. [illegible], [illegible]* ; *M. Tronchet, architecte*, etc., non exposés aux Salons annuels, et de divers objets d'art d'un caractère très personnel. On lui doit encore : un monument élevé à Cettigne (Monténégro) au *Prince Danilo*, fondateur de la dynastie régnante (1897) ; une *Fontaine monumentale en plomb*, au château de Champs (Seine-et-Marne, 1898) ; un *Monument aux combattants de 1870*, pour la ville de Salon (Bouches-du-Rhône), et la statue de la *Parisienne*, placée sur la porte monumentale de l'Exposition universelle de 1900. Cette dernière œuvre a soulevé de vives controverses : fort louée par les uns et vivement critiquée par d'autres, elle a popularisé le nom de son auteur ; elle témoigne chez cet artiste de tendances novatrices accentuées et du désir de ne pas s'assujettir aux conventions surannées où se renferment trop souvent les auteurs de ces sortes de compositions décoratives.

Professeur de modelage à la Société pour l'Instruction élémentaire, M. Moreau-Vauthier a obtenu une mention honorable en 1898, une médaille de 3e classe en 1899 et une médaille d'argent à l'Exposition [illegible] depuis 1897 et chevalier de l'ordre de Danilo.

REYNAUD (Charles-Auguste)

Architecte, né à St-Pétersbourg, de parents français, le 2 octobre 1844. Elève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, il fut nommé, à la sortie de cette école, architecte de la ville de Bastia, pour laquelle il construisit des abattoirs, un hospice, etc.

M. Charles Reynaud eut la bonne fortune, en 1878, de devenir le collaborateur de Charles Garnier, qu'il n'a plus quitté jusqu'à la mort de cet illustre maître, et il peut être considéré comme un de ses élèves.

Nommé, en 1885, architecte de la Direction de l'Opéra, il fut chargé, par le ministre des Beaux Arts, de missions en Autriche et en Angleterre pour l'étude des aménagements techniques, de la machinerie et de l'éclairage des scènes théâtrales.

En dehors des travaux particuliers et des expertises qui forment la vie quotidienne de l'architecte, M. Reynaud a organisé l'intéressante exposition du matériel de l'Art théâtral à l'Exposition universelle de 1900 et construit les théâtres provisoires de l'Elysée, de la salle des Fêtes, etc.

Membre de la Société Centrale des architectes français, M. Reynaud est chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie.

BARRE (Edmond)

Médecin, publiciste, né à Passais (Orne). Il commença ses études classiques à Mortain (Manche) et les termina à Caen. Venu ensuite à Paris, pour y suivre les cours de la Faculté de Médecine, il était à l'hôpital Lariboisière en 1866 67, dans le service médical du professeur Tardieu, où il se signala par son courage et son dévouement lors de l'épidémie cholérique qui fit tant de ravages à Paris et dont il faillit être victime. Sa belle conduite, signalée par son chef au gouvernement, lui valut une lettre de félicitations du ministre et la gratuité des droits restant à solder pour l'achèvement de ses études médicales interrompues par la guerre de 1870.

Pendant cette même guerre, M. Edmond Barré fit partie des ambulances de la Presse Française ; puis il fut nommé chirurgien-major par le gouvernement de la défense nationale. En cette qualité, il assista aux événements du siège de Paris et, pendant les mois de décembre et janvier, à Drancy, [illegible] il se fit recevoir docteur.

M. le Dr Barré, que l'on considère comme un éminent promoteur de la vulgarisation scientifique, a publié de nombreux articles dans les revues et journaux spéciaux, notamment dans l'*Union médicale*, le *Journal de la Santé*, l'*Hygiène pratique* et dans de grands journaux politiques quotidiens, où il fut un des premiers à publier des articles d'hygiène. La plupart de ces articles ont été reproduits par la presse départementale et celle de l'étranger.

On annonce de lui un important ouvrage sur l'exposé des théories des écoles différentes qui se sont occupées des *Origines de la langue française*.

L'un des fondateurs de la réunion de la Presse scientifique, dont il fut l'un des premiers présidents, M. Barré a contribué aussi pour une large part à la direction de la société littéraire, artistique et scientifique la « Pomme », véritable académie normande et bretonne, dont il est secrétaire-général et dirige le bulletin mensuel.

Depuis de longues années, M. le Dr Barré est maire de sa ville natale. Il est membre de la Société d'Hygiène, de la Société d'Astronomie de France, de la Société Linnéenne de Normandie, de l'Association des Journalistes parisiens, etc. Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 11 juillet 1891.

QUESNEL (Marie-Joseph-Louis)

Député, avocat, économiste, né aux Baons-le-Comte (Seine-Inférieure) le 25 mars 1868. Issu d'une très ancienne famille de Normandie, dont les membres ont, à de fréquentes reprises, tenu une place importante dans les assemblées départementales, il fit ses études au collège Stanislas, à Paris, et obtint plusieurs fois de brillantes récompenses au concours général des lycées de Paris. Il fut ensuite élève à l'Ecole des Sciences politiques et à la Faculté de Droit, puis il passa quelques années en Allemagne et en Angleterre.

Sa connaissance approfondie des langues étrangères et des questions politiques et économiques désigna M. Quesnel, en 1895 et en 1897, au choix de l'administration du Musée Social, pour faire partie de la mission envoyée en Allemagne, sous la direction de M. Georges Blondel, en vue d'y étudier les questions rurales et industrielles. A son retour, il fut spécialement chargé, sur ces questions, d'un rapport qui, publié dans un volume collectif, valut à son auteur la médaille d'or d'Olivier de Serres, la plus haute récompense dont puisse disposer la Société nationale d'Agriculture.

Avocat au barreau de Paris depuis 1890, secrétaire adjoint de la Société des Agriculteurs de France, membre de plusieurs sociétés d'agriculture, président de l'une d'elles, M. Louis Quesnel s'est surtout consacré à des recherches actives et précises sur l'état de la culture en Normandie et sur les améliorations dont elle est susceptible. Son contact avec les populations rurales, ses fréquentes relations avec les ouvriers du pays, lui attirèrent des sympathies nombreuses et il fut envoyé au Conseil d'arrondissement par le canton de Yerville (Seine-Inférieure), en novembre 1899, en remplacement de son père, M. Henry Quesnel.

Lorsque le vicomte de Montfort devint, en janvier 1900, sénateur de la Seine-Inférieure, le crédit personnel de M. Georges Quesnel, le souvenir des services éminents rendus par son père, la réputation d'honorabilité, de travail et de bienfaisance, depuis longtemps acquise par sa famille, le désignèrent au choix des électeurs de la 2e circonscription d'Yvetot. Il se présenta, avec un programme républicain libéral, insistant sur « la nécessité de défendre l'idée de patrie et l'honneur de l'armée ». Après une campagne très vive, il fut élu député, le 25 mars 1900, par 4,771 voix, contre 4,600 à M. Pierre Giffard, directeur du *Vélo*.

A la Chambre, M. Louis Quesnel est inscrit au groupe des républicains progressistes.

RENAULD (Ernest)

Publiciste, né à Vierzon (Cher) le 16 octobre 1869. Ses études faites dans sa ville natale et en partie avec un professeur ecclésiastique, il débuta, à dix-huit ans, dans le journalisme. Après avoir fourni des articles d'intérêt local à la *Gazette du Berry*, M. Ernest Renauld devint correspondant du *Messager du Cher*, à Bourges. Pendant la campagne électorale de 1889, il mena une vive campagne en faveur des candidats royalistes de son département.

En 1894, M. Ernest Renauld fonda, à Vierzon, la *Délivrance du Cher*, organe catholique et monarchique qui prit une certaine extension.

L'année suivante, il fut nommé rédacteur en chef du *Messager du Cher*, puis directeur de ce journal.

Ce publiciste s'est surtout fait connaître comme le promoteur de la campagne anti-protestante en France. Par ses conférences et par ses écrits, il a préconisé le retour aux anciennes traditions religieuses et politiques et « la guerre à l'influence calviniste comme à l'esprit juif et maçonnique. »

On lui doit les publications suivantes : l'*Expulsion*

des Juifs, roman social (1 vol. 1897) ; le *Péril Protestant*, ouvrage dont le retentissement fut considérable (1 vol. 1899) ; la *Conquête Protestante* (1 vol. 1900).

Depuis 1900, M. Ernest Renauld dirige le *Pays*, ancien organe impérialiste, qu'il a transformé en une feuille quotidienne de propagande nationaliste et anti-protestante.

M. Ernest Renauld est membre de l'Association de la Presse catholique et monarchique des départements et de la Corporation des Publicistes chrétiens.

VIAU (George)

Odontologiste, né à Nancy le 28 mars 1855. Fils d'un médecin-dentiste très distingué, qui exerça sa profession à Saint-Pétersbourg, il accomplit ses études classiques au lycée Charlemagne, à Paris, fut reçu chirurgien-dentiste devant la Faculté de Médecine et s'établit en 1880.

Dès cette même année, M. George Viau fut l'un des principaux fondateurs de l'Ecole et du Dispensaire dentaires de Paris, où il est depuis professeur titulaire du cours de clinique.

Reconnu d'utilité publique en 1892, subventionnée par le gouvernement, le département de la Seine et la ville de Paris, cette institution a exercé une très grande influence sur la rénovation de la science odontologique en France. Aussi, lors des premières applications de la loi sur la médecine du 30 novembre 1892, le ministre de l'Instruction publique, d'accord avec la Faculté de Méecine de Paris, reconnut la valeur de l'enseignement et du diplôme de l'Ecole dentaire, en insérant, dans son décret du 25 juillet 1893, des dispenses spéciales pour ses élèves diplômés avant cette date. En outre, depuis la nouvelle législation relative à l'exercice de la profession de dentiste, les inscriptions prises à cette école sont valables pour le diplôme d'Etat.

Rédacteur en chef du journal l'*Odontologie*, président de la Société odontologique de Paris (1893-1894), vice-président du conseil de direction de l'Ecole dentaire, président de l'Association générale des dentistes de France, M. Viau s'est fait remarquer par des travaux scientifiques dont plusieurs font autorité et parmi lesquels il convient de mentionner : *Cours de prothèse et mécanique dentaires*, professé à l'Ecole [illegible] de la méthode, suivi de 86 observations (1886) ; *De l'anesthésie locale*, etc. (communication à la Société de Paris ; *Odontologie*, (1886) ; *Contribution au traitement et à l'obturation des canaux dentaires* (communication faite à la Société d'odontologie de Paris ; *Odontologie*, juillet 1891 ; *Action septique du tartre dans la production de la gingivité* (communication de la Société d'odontologie 1891) ; *Hyperesthésie et sensibilité de la dentine* (communication à la Société d'odontologie ; *Odontologie*, 1891) ; *Nécrose des maxillaires comme cause de certaines anomalies dentaires* (communication à la Société d'odontologie, 1892) ; *Sur une forme non décrite de la périodontite chronique* (*Odontologie*, 1892) ; *Maladies de la bouche et des dents (Guide pratique des sciences médicales*, publié par la Société d'éditions scientifiques en 1891, 2e édit. en 1892, 3e édit. 1895) ; *Essais d'anesthésie locale en chirurgie dentaire au moyen de la tropacocaïne* (communication à la Société d'odontologie de Paris, décembre 1892 et janvier 1893, éditée par la Société d'éditions scientifiques ; en collaboration avec M. C. Pinet) ; *Formulaire pratique pour les maladies de la bouche et des dents*, suivi du *Manuel opératoire de l'anesthésie par la cocaïne en chirurgie dentaire* ([illegible]), etc.

M. George Viau est officier de l'Instruction publique.

BRILLAUD de LAUJARDIERE (Charles-Marie)

Administrateur et publiciste, né à Nantes (Loire-Inférieure) le 21 janvier 1854. Il fit ses études classiques dans sa ville natale. Reçu licencié en droit en 1876, devant la faculté de Paris, il compléta ses études juridiques chez un avoué de la capitale.

En 1887, année suivant celle de sa fondation, M. Brillaud de Laujardière fut appelé au Syndicat central des Agriculteurs de France, en qualité de directeur administratif, et il fut choisi, en 1872, comme directeur unique. Cette association a pour but de faire bénéficier ses adhérents de la vente, au prix du gros, des engrais, des machines et autres produits nécessaires à l'agriculture ; de les renseigner sur toutes les questions agricoles, de favoriser la vente des produits de leur sol et de leur fournir, gratuitement, toutes les consultations scientifiques et de droit rural. Devenue rapidement prospère sous la direction de M. Brillaud de Laujardière, elle compte, en 1900, dix mille adhérents, et met ses services à la disposition de 600 syndicats de province. A l'exposition universelle de cette même

année, elle a obtenu un grand prix dans la section de l'économie sociale et une médaille d'or dans celle de l'agronomie, tandis que son directeur obtenait lui-même une médaille d'or.

M. Brillaud de Laujardière dirige le *Bulletin du Syndicat central des Agriculteurs de France*, feuille bi-mensuelle, publiée avec la collaboration de M. Deherain, de l'Institut, et autres savants éminents. Il a collaboré, précédemment, au *Monde moderne* et à d'autres publications spéciales. Membre du comité directeur de l'Association de la Presse agricole et du conseil d'administration de la Caisse syndicale d'assurance mutuelle des agriculteurs de France, il est officier d'Académie et chevalier du Mérite agricole.

LÉPINAY (Lidoire-Eugène)

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE, né à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) le 10 mai 1864. Il fit ses études classiques au collège de Loudun, puis vint à Paris et entra à l'Ecole vétérinaire d'Alfort en 1882. Il en sortit, dans les premiers numéros, avec le diplôme, en 1886, et suivit alors des cours de médecine générale, de chirurgie et d'anthropologie.

M. Lépinay s'est, depuis, consacré, à l'étude des affections particulières aux petits animaux. Dans cette science spéciale, sa réputation s'établit rapidement et il est considéré comme l'un des plus remarquables médecins-chirurgiens de petits animaux. Partant de ce principe d'humanité bien comprise que « les animaux doivent être traités comme de bons amis », il créa lui-même, à Paris, la première clinique vétérinaire gratuite.

Membre de la Société protectrice des animaux, M. Lépinay, ayant constaté que les statuts de cette société ne lui permettaient guère de faire appliquer envers les contrevenants la loi Grammont, conçut le projet de fonder une Société d'assistance aux animaux, dont le but est de « soigner les animaux malades, d'hospitaliser les abandonnés, les errants, et de faire mourir avec ménagement ceux dont la vie douloureuse doit être absolument abrégée ». Cette société existe depuis 1899 et a nommé M. Lépinay secrétaire général.

Membre de la Société de Médecine dosimétrique, M. Lépinay a été lauréat de cette société et en est le secrétaire-général. Professeur à l'Institut dosimétrique, il fait, en cette qualité, des cours très suivis aux élèves d'Alfort. Il est aussi secrétaire de la Société d'Hypnologie. Directeur de l'*Argus vétérinaire*, journal scientifique mensuel, il a collaboré au *Progrès Vétérinaire*, à la *Revue de Médecine D*[illegible], où il a publié notamment des articles remarqués sur l'*Alcaloïdo-thérapie* ; à l'*Estafette*, où il est chroniqueur scientifique, etc.; il est l'auteur de travaux sur la *Rage*, sur la *Paraplegie du Cheval*, sur les *Anesthésiques*, etc; il a aussi écrit un *Formulaire Thérapeutique*.

HAYASHI (Tadamasa)

ADMINISTRATEUR et critique d'art, né à Takaoka, province d'Yettchû (Japon) le 7 décembre 1883, demeurant en France. Il est le fils cadet d'un médecin nommé Guéntei Nagasaki. En 1870, le premier ministre du prince de Toyama, Hayashi (Tatchû), adopta le jeune Nagasaki, lui donna son nom et en fit son héritier.

La même année, le gouvernement du Mikado invita les Daïmiô à envoyer des jeunes étudiants au Kaïsei-Gakkô (université impériale) de Tôkio, fondé dans le but d'introduire au Japon les sciences de l'Occident. Pour répondre à cet appel, le prince de Toyama désigna le jeune Hayashi au nombre des élèves accrédités (les Koshin-Sei). Arrivé à Tôkio, M. Hayashi entra dans la section française.

Lors de l'Exposition de 1878, il quitta l'Université impériale, où il suivait les cours des ingénieurs et vint à Paris comme attaché à la Commission japonaise.

M. Hayashi a été le plus précieux des collaborateurs pour les Goncourt, Burty, Gonse, etc. dans leurs travaux relatifs à l'art japonais. C'est aussi lui qui fut chargé par le gouvernement anglais de classer les collections japonaises du « South Kenshington Museum » à Londres.

Après avoir réuni une admirable collection d'objets d'art japonais, il fonda à Paris, en 1884, une maison de commerce. Passionné pour l'art de son pays et touché par sa décadence, M. Hayashi a fait, pour le relever, comme pour le faire connaître au dehors, les plus grands sacrifices. Il a aussi rapporté de plusieurs voyages en Chine des merveilles de jade et de porcelaine qui ont enrichi les collections américaines.

Ses efforts pour la renaissance de l'art japonais ont été compris et récompensés. En 1893, on admira à l'Exposition de Chicago les douze faucons en bronze, qu'il y avait envoyés. Il obtint le grand prix à l'Exposition de Lyon, en 1894, pour ses panneaux de broderies. Il a été membre du jury des Expositions universelles de Paris en 1889, de Chicago en 1893 et commissaire général du Japon à celle de Paris, en 1900.

Critique d'art dont l'avis fait autorité dans les matières où il s'est spécialisé, il est l'un de ceux qui le plus ont contribué à initier les européens aux études de l'art et de l'histoire de l'Extrême-Orient, si difficile à pénétrer.

M. Hayashi est officier d'Académie depuis 1894.

BADON-PASCAL (Edouard-Antoine)

J[illegible] à Paris, où il fit ses classes et ses études de droit. Reçu licencié en 1861, il se fit inscrire au barreau de Paris, puis donna sa démission pour entrer dans les finances.

Lors de la campagne franco-allemande de 1870-71, engagé volontaire, il fut mis à l'ordre du jour de son bataillon après l'affaire de Montretout et décoré de la médaille militaire.

Les connaissances juridiques de M. Badon-Pascal le portèrent, en 1870, à prendre la direction du *Journal des Assurances*, recueil fondé en 1849, qui constitue aujourd'hui le répertoire de jurisprudence et de législation des assurances et a puissamment contribué au développement des institutions de prévoyance et d'assurance. En 1888, il créa le *Droit financier*, autre recueil bi-mensuel de jurisprudence des valeurs mobilières et des sociétés, qu'il dirige depuis ce temps avec une compétence bien établie.

Les publications de ce jurisconsulte sont très nombreuses et toutes relatives au droit financier. On cite notamment les suivantes : la *Crise de la Bourse*, [illegible] *changeur, leur rôle et leur responsabilité dans la* [illegible] *change, valeurs cotées, valeurs non cotées* ; les *Syndicats financiers* ; les *Droits obligataires* (1888) ; *De la responsabilité des chambres syndicales d'agents de change, faits de charge, transmission d'un office* (1890) ; le *Monopole des agents de change et l'article 76 du code de commerce* (1894) ; *Des marchés à terme, historique et législation, commentaire de la loi du* [illegible] pratique au point de vue légal et financier (1882, 3[e] édit. 1898) ; *Du remboursement anticipé des obligations* (1895) ; *Des titres au porteur* (1895) ; *Traité des obligations de chemin de fer* (1896) ; *Remboursement de l'emprunt 1886 de la ville de Paris, tirage des lots* (1898) ; les *Obligations du Credit foncier, tirage des lots* (1899) ; [illegible] *nullité* (1900).

M. Badon-Pascal a obtenu, entre autres récompenses, une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 et une autre, également en argent, à celle de 1900, pour le *Journal des Assurances*. Il est membre des sociétés d'Economie politique, de Statistique de Paris, et de diverses autres associations scientifiques.

FIRMIN (Antenor)

DIPLOMATE, écrivain, né au Cap Haïtien (Ile d'Haïti) le 18 octobre 1850, demeurant en France. Ses études classiques terminées et après avoir été professeur d'humanités au collège St-Nicolas, puis inspecteur des écoles, il fit son droit et se fit inscrire au barreau de sa ville natale, où il acquit une brillante notoriété ; il fut nommé bâtonnier de l'ordre.

M. Antenor Firmin, après avoir siégé, comme constituant, dans l'assemblée des Gonaïves, en 1889, devint ministre du Commerce, des Finances et des Relations extérieures, de la République d'Haïti. Il conserva ses fonctions jusqu'en 1891 et les reprit en 1897. Son passage aux affaires publiques amena le rétablissement de la sécurité et de la prospérité des finances haïtiennes.

En 1900, à la mort du général Manigat, ministre plénipotentiaire de la République d'Haïti à Paris, M. Antenor Firmin fut nommé en son remplacement.

Venu plusieurs fois à Paris avant de s'y fixer définitivement, M. Firmin s'y était fait connaître, aussi bien que dans son pays, par d'importants travaux ethnologiques, anthropologiques et autres. Il a publié notamment : une étude très documentée sur l'*Egalité des races humaines* (1 vol. 1885) ; *Défense des Finances Haïtiennes* (1 vol. 1892) ; diverses brochures sur Haïti au point de vue politique, administratif et économique, et sur d'autres questions qui ont été aussi, de sa part, l'objet de conférences. Il a collaboré à diverses publications, notamment au *Messager du Nord* d'Haïti, dont il était rédacteur en chef.

M. Antenor Firmin est membre de la Société d'Anthropologie, de la Société de Législation comparée de Paris, de l'Académie des Sciences sociales et politiques et de l'Académie des Noirs Américains de Philadelphie. Sincère ami de la France, il est membre de l'Alliance française, association présidée par M. [illegible] ; il est, en outre, décoré de plusieurs ordres étrangers.

DALOU (Jules)

S[illegible] [illegible] 1853. Il travailla ensuite chez un fondeur en bronze, tout en continuant l'étude de son art, et exposa : *Dame* [illegible] ; *Daphnis et Chloé*, statue plâtre [illegible] ; *B*[illegible], statue plâtre [illegible].

Compromis après la Commune, de laquelle il avait accepté les fonctions de sous-délégué au Louvre, M. Dalou s'enfuit à Londres en 1871. Il y produisit une *B*[illegible] ; un [illegible] *d'Enfants*, en 1877, et plusieurs *Bustes*.

L'amnistie lui permit de rentrer en France en 1879. Il reparut au Salon de 1883 avec *Mirabeau répondant à M. de Dreux-Brézé* et le *T*[illegible]*que*, hauts-reliefs. On a vu de lui ensuite : le buste [illegible] pour son tombeau ; le *Triomphe de Silène* (1885) ; [illegible] ; *Henri R*[illegible] ; *André* [illegible]

L'un des promoteurs de la scission qui s'opéra à ce moment entre les artistes, M. Dalou, dès 1890, envoya ses œuvres au nouveau Salon du Champ-de-Mars. On y vit, cette même année : *Victor Noir*, statue pour son tombeau ; *Lavoisier*, statue pour la Sorbonne ; puis : une *Scène bachique* et plusieurs [illegible] *et l'Industrie*, fronton pour une maison particulière (1894) ; le *Triomphe de Silène*, en bronze, et divers *Bustes* (1897), etc.

M. Dalou est, en outre, l'auteur du *Triomphe de la République*, groupe sur la place de la Nation, solennellement inauguré en 1899 ; des bas-reliefs de la *Statue de la République*, place du Château-d'Eau ; du monument d'*Eugène Delacroix* au Luxembourg, de celui élevé à *Alphand* aux Champs-Elysées, etc. Dans le concours pour le monument à élever à Gambetta sur la place du Carroussel, son projet fut primé, mais non accepté. On lui préféra celui que M. Aubé a exécuté.

La manière de M. Dalou procède, par bien des points, de celle de son maître Carpeaux ; toutefois la personnalité de son talent ressort d'une particulière puissance d'observation qui lui est propre et de l'exécution vigoureuse de ses conceptions. Ses bustes sont généralement saisissants de vérité ; ses bas-reliefs sont d'une adresse savante ; mais ses œuvres monumentales ne sont pas toujours heureuses ; leur composition manque généralement d'ampleur et de cohésion. Son *Triomphe de la République*, le plus connu de ses ouvrages, a été fort discuté. Ce groupe n'a pas l'envolée qu'un pareil sujet eût dû inspirer ; certaines figures sont outrées ou mal rendues ; l'ensemble n'est pas lié. Dans d'autres œuvres monumentales de ce sculpteur, on sent parfois les effets calculés d'une science trop adroite ; son talent, fort beau sans doute, semble ainsi manquer de sincérité.

Cet excellent artiste a obtenu une médaille (1870), la médaille d'honneur (1883) au Salon, et le grand prix à l'Exposition universelle de 1889 ; il était hors concours à celle de 1900. Sociétaire du Champ-de-Mars, officier de la Légion d'honneur depuis 1889, il a été promu commandeur en 1899.

FRANCE (Jacques-Anatole THIBAULT, dit Anatole)

É[illegible] à Paris le 16 avril 1844. Fils du libraire Jacques Thibault (1805-1865), il s'adonna, ses études terminées au collège Stanislas, à la littérature et obtint, en 1876, un emploi d'attaché à la Bibliothèque du Sénat, où il est demeuré depuis.

La première publication de M. Anatole France fut une biographie d'*Alfred de Vigny* (1868) ; il fit paraître ensuite : les *Poèmes dorés* (1873) et les *Noces corinthiennes* (1876), poésies réunies depuis en un volume avec des additions (1897) ; *Jocaste* et le *Chat maigre* (1879), deux nouvelles ; le *Crime de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut* (1881), couronné par l'Académie Française ; les *Désirs de Jean Servien* (1882) ; le *Livre de mon ami* (1885) ; *Nos enfants*, scènes de la ville et des champs, avec illustrations de [illegible] (1890), dont il fut tiré par M. Louis Gallet un opéra, musique de Massenet, représenté à l'Opéra en 1895 ; [illegible] le *Puits de Sainte-Claire*, recueil de nouvelles contenant : le *Procureur de Judée*, le *Jardin d'Épicure* [illegible] *d'Améthyste* ; *Clio* (1899), etc.

Collaborateur à la *Vie littéraire*, au *Globe*, aux *Débats*, au *Journal officiel*, au *Temps* (où il donna, à

[illegible] hebdomadaires réunies depuis en 4 volumes), à l'*Echo* [illegible] *Paris*, au *Jour*, au *Figaro*, etc., M. Anatole France a publié en outre une série d'études liminaires pour des ouvrages destinés aux bibliophiles : *Alfred de Vigny*, *Racine*, *Manon Lescaut*, *Paul et Virginie*, *Lucile de Châteaubriand*, sa vie, ses contes, ses poèmes et ses lettres, *Henriette d'Angleterre*, *Elvire de Lamartine*, etc.

Cet écrivain se présente comme l'un des plus accomplis de notre temps, sous ses différents aspects de philosophe à la façon de Renan avec plus de fantaisie, de critique et de bibliophile érudit, de conteur délicieux. Il excelle à raconter naïvement d'anciennes légendes mystiques, aussi bien que des histoires compliquées d'une immoralité voulue, mais non perverse. Il sait châtier, sous les apparences d'un dillettantisme aimable, les vices et les préjugés sociaux et ne craint pas de laisser percer, en des traits d'une ironie légère mais cinglante, son mépris pour certaines conventions et combinaisons sociales, tenues pour respectables. Le tout dans un style d'une pureté et d'une virtuosité incomparables.

Elu membre de l'Académie Française en 1896, en remplacement de M. de Lesseps, M. Anatole France est officier de la Légion d'honneur depuis 1895.

DUBUISSON (Adrien-René)

A[illegible]. Entré comme élève de la section d'architecture à l'École des Beaux-Arts (atelier Pascal) en 1875, il en sortit en 1878.

M. René Dubuisson a exécuté un grand nombre de travaux dont certains sont très remarquables au point de vue artistique. De 1883 à 1886, il dirigea la reconstruction de l'immeuble du journal le *Petit Parisien*, rue Richer. Architecte de la Compagnie royale asturienne des Mines, il construisit, pour celle-ci, à l'Exposition universelle de 1889, une porte monumen-[illegible]tecte du gouvernement français à l'Exposition universelle de Chicago (1893), il y construisit le pavillon [illegible] rendit un juste tribut d'éloges.

[illegible] M. Dubuisson établit encore l'exposition de la Compagnie [illegible] différent de l'arabe et du mauresque, avec lesquels on l'avait jusqu'ici assez fréquemment confondu.

On doit en outre à M. Dubuisson nombre de maisons de rapports et d'hôtels particuliers, notamment : un hôtel boulevard Lannes, à Paris; un château à Montigny (Oise) d'une originalité réelle ; divers monuments funéraires, etc.

Lauréat de plusieurs concours, entr'autres de ceux de Limoges et d'Aubervilliers, cet architecte est officier d'Académie (1887), chevalier de la Légion d'honneur (1893), du Nicham et du Cambodge, commandeur de l'Osmanié, etc.

DIET (Edmond)

C[illegible] septembre 1855. Ses études classiques accomplies au collège Stanislas, il prit des leçons d'orgue et d'harmonie de César Frank.

M. Edmond Diet s'est fait connaître par de nombreuses œuvres musicales, dont l'inspiration gracieuse, légère et pimpante à la fois, a fait le succès : On cite notamment : *Stratonice*, parodie en un acte représentée aux Menus-plaisirs en 1887 ; *Cousin Placide*, opéra-comique en un acte (Théâtre Royal de Liège, 1891) ; *Fleur de vertu*, opérette en 3 actes, livret [illegible] *Bête*, ballet en 3 tableaux, livret de Richard O'Monroy (Folies Bergères, 1895) ; l'*Araignée d'or*, pantomime en 2 actes, livret de Jean Lorrain (Folies-Bergères, 1896) ; *Rêve de Noel*, ballet en 2 actes, livret de Jean Lorrain, dont le succès fut très vif (Olympia, 1897) ; *Madame Putiphar*, opérette en 3 actes, livret de MM. Depré et Xanrof, qui eut plus de cent représentations (Athenée, 1897) ; *Sardanapale*, ballet en 2 tableaux, livret de Max Maurey et Puech (Olympia, 1898) ; *Gentil crampon*, opérette en 3 actes, livret d'Eug. Larcher (Athenée, 1895) ; la *Belle aux cheveux d'or*, ballet en 3 actes, livret de Jean Lorrain (Olympia, 1899) ; *Watteau*, ballet en 3 actes (Olympia, 1900).

Il faut mentionner encore de M. Edmond Diet : *Sciencia*, ballet représenté au Paradis-Latin ; *Jour de Fête*, opéra-comique en 1 acte, livret de Stephan [illegible] St-Bris, sur des vers de Paul Collin ; la *Grève*, pièce lyrique en 3 tableaux, tirée des *Ouvriers* de M. Manuel, représentée à la galerie Vivienne ; *Monsieur Ruy-Blas*, pantomime, jouée sur la scène du Cercle funam-[illegible]

représentée au Théâtre d'application ; la *Dernière Marguerite*, de Paul Ferrier, en vue du même théâtre.

Ce compositeur est aussi l'auteur de diverses mélodies [illegible] recueil de vers que M. Stephan Bordèse a publiées sur la vie de Jésus, etc ; plusieurs morceaux de musique [illegible] *Deus Abraham* avec chœur, etc. On annonce encore de lui : *Papa Séraphin*, opérette en 3 actes, livret de Paul Ferrier, et [illegible] 3 actes, livret de M. Auguste Germain.

M. Edmond Diet est officier de l'Instruction publique.

HAHN (François-Louis)

Médecin, publiciste scientifique, né à Strasbourg (Bas-Rhin) le 16 décembre 1844. Il fit ses études littéraires et scientifiques dans sa ville natale, passa la licence ès-sciences physiques en 1869 et, la même année, fut nommé professeur de mathématiques au collège de Bouxwiller. Il avait commencé la médecine un an auparavant ; il fut attaché, après la capitulation de Strasbourg, comme externe au service du chirurgien Bœckel ; il fréquenta aussi les cliniques de Schutzenberger et de Hecht.

Après le traité de Francfort, M. Louis Hahn vint à Paris, où il se consacra entièrement à la médecine. Nommé, en 1872, aide-bibliothécaire à la Faculté de Médecine, il devint bibliothécaire-adjoint en 1877 et bibliothécaire en chef en 1885 ; il avait été reçu docteur en médecine et lauréat de la Faculté en 1874, avec une thèse qui constituait le premier travail d'ensemble sur la matière qu'elle traitait et qui a suscité diverses publications analogues. Cette thèse [illegible].

Le docteur Hahn s'est fait connaître, en outre, par la publication de nombreux articles et de divers ouvrages appréciés. On lui doit notamment les traductions : de l'*Urine et ses altérations pathologiques*, de G. Harley (1875), du *Traité de diagnostic des maladies* [illegible] de l'important *Atlas de Médecine légale* de Lesser (1890-1893), auquel il apporta des remaniements matériels et une classification qui lui valurent les éloges de l'auteur. En 1877, il avait fait paraître une 6e édition du *Traité élémentaire d'hygiène privée et publique*, d'A. Becquerel, et, en 1883, la 7e du même ouvrage, modifiée et mise au courant des découvertes scientifiques récentes.

Collaborateur assidu de diverses revues et ouvrages spéciaux, le Dr Hahn s'attacha particulièrement au *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* de Dechambre, dont il poursuivit l'achèvement avec le docteur Lereboullet et dans lequel il donna un grand nombre d'articles de biographie médicale, d'histoire médicale et naturelle, etc. ; au *Dictionnaire usuel des sciences médicales*, qui lui doit une large partie de son texte, et à la *Grande Encyclopédie* ; il est membre du comité directeur de cette dernière publication.

Parmi ses autres travaux, on doit mentionner encore : *Du rôle du thymus dans la pathogénie des tumeurs du médiastin*, en collaboration avec le Dr Thomas (*Archives générales de Médecine*, 1879) ; *Etude historique sur la dernière épidémie de choléra en France*, mémoire présenté à l'Académie de Médecine en 1889 et qui lui valut une médaille d'argent ; *Vocabulaire médical allemand-français* (1887, nouvelle édition 1900) ; *Revue générale sur la tuberculose* [illegible] *des sciences psychiques* (1899), etc.

M. le Dr Hahn est membre de diverses sociétés scientifiques et notamment de la Société de Médecine et d'Hygiène publique. Il est officier de l'Instruction publique depuis 1889.

DELAUNAY (Louis-Arsène)

Artiste dramatique, né à Paris le 21 mars 1826. Elève du Conservatoire de 1843 à 1845, il débuta à l'Odéon l'année suivante, puis entra, en 1848, au Théâtre Français, fut admis au sociétariat en 1850 et prit sa retraite en 1887.

Cet acteur a rempli ou créé un grand nombre de rôles sur notre première scène de comédie ; il y débuta dans Dorante, du *Menteur*, et se fit remarquer surtout dans les pièces du répertoire et les personnages de Flaminio, du *Chandelier* ; Télémaque, d'*Ulysse* ; dans les *Effrontés* et le *Fils*, de Vacquerie ; le *Lion amoureux*, de Ponsard ; *Hernani*, d'Hugo ; les *Faux ménages*, de Pailleron ; le *Marquis de Villemer*, de G. Sand ; *Daniel Rochat*, de Sardou, etc.

[illegible]

[illegible] il n'y a que lui qui s'en aperçoive...

[illegible] Mais dès qu'il [illegible]

[illegible]

⁂

DAGNAN-BOUVERET (Pascal - Adolphe - Jean)

P[illegible] des Beaux-Arts, il sortit de cet établissement, [illegible] il débuta au Salon de 1877 par deux toiles mythologistes: [illegible]

[illegible] Salon des Champs-Élysées, où l'on a vu de lui : [illegible] la *Vierge* (1885) ; le *Pain bénit* (qui est au Luxembourg, [illegible] *Bernoise* (1888) ; *Madone ; Bretonnes au pardon* (1889).

Au Champ-de-Mars, où il suivit les artistes dissidents, M. Dagnan-Bouveret a exposé les toiles suivantes : *Cimetière de Sidi-Kibir* et *Bords de rivière* (1890) ; *Jeunes filles* ; les *Conscrits*, toile patriotique qui fut achetée par un amateur et mise à la disposition de [illegible] *Dans la prairie ; Dans la Forêt* ; deux *Portraits* [illegible] et cinq *Portraits* (1894) ; la *Cène*, considérée comme de beaucoup sa meilleure œuvre (1896) ; des *Portraits* (1897) ; le *Christ et les pèlerins d'Emmaüs*, où l'auteur et sa famille sont représentés adorant le Christ ; *Marchand de poisson* ; quatre *portraits* (1898) ; [illegible]

[illegible] effets saisissants de lumière et d'ombre ; il est l'un des maîtres incontestés de l'école française moderne.

A la mort de Vollon, M. Dagnan-Bouveret a été élu membre de l'Académie des Beaux-Arts (octobre 1900). Il avait obtenu au Salon des Champs-Elysées des médailles de 3e classe en 1878, de 1re en 1880, d'honneur en 1889, des grands prix à l'Exposition universelle de la même année et à celle de 1900. Il est sociétaire du Champ-de-Mars. Chevalier de la Légion d'honneur de 1885, il fut promu officier en 1892.

⁂

VALLIN (Emile)

MÉDECIN, membre de l'Académie de Médecine, [illegible]

Docteur de la Faculté de Paris en 1858, reçu stagiaire à l'Ecole d'application du Val-de Grâce en décembre de la même année, il sortit, le premier de sa promotion, en 1859. A son retour de l'expédition de Syrie (1860-1861), il fut nommé, au concours, répétiteur de médecine et de clinique à l'Ecole du service de santé militaire de Strasbourg (novembre 1861), puis professeur agrégé d'épidémiologie au Val-de-Grâce (1865).

Après un séjour de trois ans en Algérie, M. le docteur Vallin fut nommé professeur d'hygiène militaire au Val-de-Grâce (1874). Promu, en 1888, médecin inspecteur de l'armée, il fut renvoyé à Lyon pour créer la nouvelle Ecole du service de santé militaire et en resta le directeur jusqu'en 1893, époque où il fut rappelé à Paris comme directeur du service de santé du gouvernement militaire et membre du comité technique de santé au ministère de la Guerre, puis nommé médecin-inspecteur de l'armée. Il a été placé, en novembre 1895, dans le cadre de réserve.

M. Vallin est l'auteur : d'un *Traité de la désinfection et des désinfectants* (1883), auquel l'Institut a décerné en 1884 le prix Monthyon de médecine et chirurgie ; d'une traduction avec notes et additions du *Traité des maladies infectieuses* de Griesinger, en 1887 ; de divers mémoires, rapports et articles au *Grand Dictionnaire de médecine*, sur la médecine et l'hygiène. Fondateur et rédacteur en chef, depuis 1879, de la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, il a pris, depuis 1878, une certaine part au mouvement de réorganisation de l'hygiène publique en France.

Membre de la Société médicale des hôpitaux depuis 1866, secrétaire du Comité consultatif d'hygiène de [illegible] médecine (section d'hygiène) en 1885, puis membre [illegible] 1894. M. le docteur Vallin est commandeur de la Légion d'honneur depuis cette même année.

⁂

BERNIER (Stanislas-Louis)

ARCHITECTE, membre de l'Institut, né à Paris en 1846. Ses études classiques achevées, il fut, à l'Ecole des Beaux-Arts, élève de M. Daumet. Il obtint le premier grand-prix de Rome pour l'architecture en 1872.

M. Louis Bernier [illegible] aux Salons [illegible] quelques œuvres remarquables : *Restauration de la basilique de Palestrina*, des *[illegible] Minerve*, à Assise ([illegible]) ; le *Cloître de Saint-Jean-de-Latran*, *ancienne Bibliothèque de Venise* (1881) ; *Hôtel d'un peintre* (1882), pour lequel l'Académie des Beaux-Arts lui décerna le prix biennal des hautes études architectoniques, en 1882.

A l'Exposition universelle de 1878, sa *Restauration du tombeau de Mausole, à Halicarnasse* (Asie-Mineure) valut à M. Louis Bernier une première médaille.

En 1883, la Société Centrale des Architectes de France lui accorda la médaille pour l'architecture privée. En 1885, il reçut une médaille d'honneur, à l'Exposition internationale d'Anvers. Lauréat de l'Exposition universelle de 1889, où il obtint une médaille d'or, M. Louis Bernier fut nommé architecte de l'Ecole des Beaux-Arts en 1890 et on lui doit l'exécution du *Monument de Duban*, élevé, à l'école même, à la mémoire du célèbre architecte qui construisit l'Ecole des Beaux-Arts et restaura le Louvre et le château de Blois. Il est aussi l'auteur du monument élevé à la mémoire de Barye, sur le terre-plein du pont Sully, à Paris, inauguré en 1894.

En 1892, M. Louis Bernier avait pris part au concours ouvert, à Paris, pour la reconstruction de l'Opéra-Comique, détruit par un incendie, et son projet fut adopté premier par les membres du jury institué à cet effet. Les travaux, commencés en 1893, furent achevés à la fin de 1899. L'architecte avait, en outre procédé, en 1896, à la construction des Magasins et Ateliers de décors de l'Opéra-Comique et de l'Odéon, situés boulevard Berthier, à Paris.

L'Opéra-Comique construit par M. Bernier n'a pas été considéré par la critique comme une œuvre sans reproches. L'ensemble est une imitation non déguisée de l'œuvre de Ch. Garnier : l'Opéra ; les proportions de la scène et des dégagements sont insuffisantes ; les motifs extérieurs de décoration sans valeur artistique. En revanche, la décoration intérieure de la salle est généralement louée pour sa sobriété et son bon goût.

Elu membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1898, en remplacement de Ch. Garnier, M. Louis Bernier fut gratifié d'un grand prix à l'Exposition universelle de 1900. Depuis 1895, il était chevalier de la Légion d'honneur ; il a été promu officier en 1899.

REYER
(Louis-Etienne-Ernest REY, dit)

COMPOSITEUR de musique, membre de l'Institut, né à Marseille le [illegible] 1823. Il fut, à 16 ans, placé dans l'administration des Finances, à Alger. Dans cette ville, il essaya de se produire comme musicien, en faisant exécuter à la cathédrale, à l'occasion de la venue du duc d'Aumale en Algérie, une messe solennelle restée inédite. Il publia aussi quelques romances et vint à Paris en 1848.

Sa tante, Mme Louise Farrenc, dirigea ses études musicales et, dès 1850, il composa la musique d'une ode symphonique avec chœurs de Théophile Gautier, le *Sélam*, qui fut exécutée au Théâtre Italien. Puis il [illegible] en 1854, un opéra en 1 acte, *Maître Wolfram*, paroles de Méry, qui passa au répertoire de l'Opéra-Comique ; en 1858, *Sacountala*, ballet (à l'Opéra) ; en 1861, la *Statue*, opéra en 3 actes et 6 tableaux (Théâtre-Lyrique), et en 1862, *Erostrate*, opéra en deux actes, qui, représenté à Bade, n'y réussit pas et, plus tard, transporté à l'Opéra de Paris, dût être retiré après deux représentations (1871).

Pendant plus de vingt ans, M. Reyer s'abstint de toute production musicale nouvelle. En avril 1884 seulement, il fit représenter à la Monnaie de Bruxelles son œuvre capitale, *Sigurd*, opéra en 4 actes et 9 tableaux, livret de Camille du Locle et Blum, qui fut donné, en mai suivant, au Covent-Garden de Londres, au Théâtre de Lyon en janvier 1885 et enfin à l'Opéra le 5 juin de la même année.

Salammbô, opéra en 5 actes et 8 tableaux, tiré du roman de Flaubert par M. du Locle, autre partition de haute importance artistique, fut empêché aussi longtemps d'arriver à l'Opéra, par les mêmes résistances et les controverses nombreuses qui avaient retardé l'admission de *Sigurd* sur cette scène. Représenté [illegible] à la Monnaie de Bruxelles [illegible] puis au théâtre des Arts de Rouen le 23 novembre de la même année, cet opéra fut donné pour la première fois à l'Academie nationale de musique seulement le 16 mai 1892.

Ces deux œuvres ont été l'objet des appréciations les plus contradictoires. Abandonnant les traditions

anciennes, l'auteur n'y a pas placé de « morceaux » proprement dits, tout s'y tient, et on ne trouve plus, dans ces opéras, les mélodies dont les maîtres français et italiens se plaisent à émailler leurs partitions. La musique de M. Reyer rappelle certaines pages de Gluck et de Weber, et ses procédés sont empruntés aux théories et à la manière de Wagner. Ce système de composition eut et conserve d'enthousiastes admirateurs et de tenaces adversaires.

[illegible] exécuté à Marseille en 1862, pour l'inauguration d'une [illegible] matique (Pasdeloup 1874) ; plusieurs morceaux de [illegible] *des assiégés*, etc.

M. Reyer a collaboré, comme critique musical, d'abord à la *Presse*, puis à la *Revue Française*, au *Courrier de Paris*, et enfin au *Journal des Débats*, où il a succédé à Berlioz. Il a réuni quelques-uns de ses feuilletons sous le titre de *Notes de Musique*.

Membre de l'Académie des Beaux-Arts, en rempla[illegible] bibliothécaire de l'Opéra, cet éminent musicien est grand-officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Aigle rouge de Prusse, etc.

GERAUD-BASTET
(Flavien-Marie PECH de CADEL, dit)

P[illegible] bre 1819. Fils d'un juge d'instruction au [illegible] Orientales.

[illegible] Ste-Barbe, il quitta l'École en qualité de sous-lieutenant au 47ᵉ de ligne, dès le début de la guerre de [illegible] et prit part aux batailles de Reischoffen, Beau[illegible] et Sedan ; dans la journée même de la reddition [illegible] revenu prendre du service dans le 4ᵉ bataillon de son [illegible]nt à Paris. Comme lieutenant encore, il parti[illegible]vement aux affaires de Champigny, du parc [illegible] pour la croix de la Légion d'honneur et sa promotion au grade de capitaine.

Redevenu lieutenant par décision de la commission de revision des grades (1871), il fut officier d'état-major et officier d'ordonnance de plusieurs généraux, puis obtint définitivement le grade de capitaine.

Démissionnaire en 1875, l'année suivante, il entrait au *Figaro* que dirigeait encore Villemessant : il y fit du grand reportage ; puis passa au *Bon Sens* de Léonce Détroyat, (1878), qui devint peu après l'*Estafette*. Dans les lettres, il s'est fait connaître sous le pseudonyme de Géraud-Bastet. Il a collaboré encore à l'*Evénement* de M. Magnier, au *Triboulet* du baron Harden Hickey, au *Gaulois* (sous différentes directions) et au *Paris-Journal* de M. Henri de Pène. Correspondant de plusieurs journaux de province, auxquels il envoyait des articles politiques et d'information, il prit, en 1895, la direction de la *Correspondance de Paris*, importante agence républicaine réformiste, qui fournit des articles de politique intérieure et étrangère, des actualités et des nouvelles, à un grand nombre de feuilles quotidiennes, entr'autres : la *Dépêche de Tours*, la *Tribune de Laon*, l'*Indépendant de Pau*, l'*Avenir de la Vienne*, le *Progrès de la Somme*, le *Progrès de Nantes*, l'*Indépendance de l'Est*, etc., et à un plus grand nombre de journaux non quotidiens.

Journaliste toujours très documenté et d'un talent reconnu, M. Géraud-Bastet est aussi un auteur apprécié. On cite de lui : *Histoire de l'École militaire de Saint-Cyr* par « un ancien Saint-Cyrien » (1 vol. illustré par P. Jazet, 1886) ; *Histoire de l'École Navale et des institutions qui l'ont précédée*, (1 vol. ill. par le même, 1889, avec préface de l'amiral Jurien de la Gravière) ; des *Manuels d'enseignement populaire* sur le bois, le fil, le café, les machines à coudre, le fer etc. ; plusieurs brochures de propagande coloniale : la *Nouvelle Calédonie*, le *Sénégal et les rivières du Sud*, le *Tonkin et l'Annam*, la *Cochinchine*, etc., et d'autres brochures d'un caractère plutôt [illegible] le retentissement fut énorme ; le *Ministère des* [illegible] *Chambre des Députés*, etc.

M. Gérard-Bastet est commandeur du [illegible] et décoré de divers autres ordres.

////

La ROCQUE (Antoine-Marie de)

Architecte, né au Havre (Seine-Inférieure) le 18 mars 1836. Il fit ses études classiques au collège de cette ville, vint à Paris en 1856 et entra dans l'atelier de [illegible] Constant Dufeux à l'Ecole des Beaux-Arts. Il fut ensuite l'élève de Viollet-le-Duc et attaché par ce grand artiste aux travaux de Notre-Dame de Paris (1862) et du Château de Pierrefonds. Entré, en 1873, à l'Ecole nationale des Arts Décoratifs, comme suppléant de Ruprich Robert, qui, lui même, occupait la chaire de Viollet-le-Duc, M. de la Rocque fut en 1874, nommé architecte attaché à la commission des monuments historiques. Premier inspecteur des travaux du « Vœu national », à Montmartre, sous les ordres d'Abadie, de 1875 à 1880, il a dirigé en cette qualité les travaux des fondations de ce monument. En 1879, il devint répétiteur à l'Ecole des Arts Décoratifs, fut nommé architecte diocésain de Nevers et de Beauvais et obtint une médaille au Salon des Champs Elysées; puis, en 1883, il fut fait professeur adjoint à l'Ecole des Arts Décoratifs et, en 1887, professeur titulaire. Il est resté architecte des diocèses de Séez et de Coutances.

M. de la Rocque a su donner à son enseignement une tournure très moderne, qui lui a permis de professer tout en respectant le tempérament propre de chacun de ses élèves.

On lui doit de nombreuses œuvres qui donnent une haute idée de sa valeur comme architecte et archéologue. On cite de lui notamment : la *Restauration de l'église de Saint-Hildevert* (style roman) à Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure) (1874) ; celles de l'*Hotel-de-Ville d'Amboise* (1881-1891), de l'*Eglise de Norrey* (XIIIe siècle) et la totale reconstitution d'une *Maison du XIIIe siècle*, à Chartres (1878) ; la *Restauration de l'église et du clocher de Vernouillet* (Seine-[illegible]) ; de l'[illegible] *St-Nicolas*; de l'*Abside de l'église St-Pierre* à Caen; de l'*Eglise de Ouistreham* (Calvados) (1888), de plusieurs chapelles dans la belle *Eglise romane de St-Etienne* de Caen (Abbaye aux hommes (1892) ; du *clocher de* [illegible] ; de l'*Hôtel* [illegible] Caen [illegible] ; la *Restauration* [illegible] *de St-Jean* à Caen (1900), etc. A mentionner encore d'autres restaurations dans les cathédrales de Beauvais, de Nevers, dans les églises de St-Etienne, de Beauvais, St-Etienne de Nevers, dans la cathédrale de Seez, etc.

Cet artiste a obtenu des médailles au salon de 1880 et à l'Expédition universelle de 1889. Il fit partie des comites d'organisation de celle de 1900. Membre de l'Union syndicale des architectes français, M. de la Rocque est officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur depuis 1888.

////

MUNTZ (Eugène)

Critique d'art, membre de l'Institut, né à Soultz-sous-Forêt (Alsace) le 16 décembre 1845, d'une ancienne famille protestante. Il est le frère de M. Achille Muntz, agronome, membre de l'Institut également.

M. Eugène Muntz accomplit ses études classiques au lycée Bonaparte (Condorcet) à Paris, suivit les cours de l'Ecole de Droit, devint licencié et entreprit de longs voyages en Allemagne et en Angleterre dans un but de recherches artistiques et théologiques. En 1870, de retour en France, il servit dans les mobiles de la Seine.

Trois ans plus tard, M. Albert Dumont lui confia l'enseignement de l'archéologie à l'Ecole française de Rome. En 1876, M. Muntz quitta ses fonctions pour celles d'attaché à la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts, dont il devint, en 1878, conservateur. Il a suppléé, de 1885 à 1893, Taine dans la chaire d'esthétique et d'histoire de l'art au collège de France et lui a succédé, comme titulaire, après son décès.

En 1893, il a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en remplacement de Siméon Luce.

M. Eugène Muntz a publié un grand nombre de *Notes* ou *Mémoires* relatifs à ses travaux de critique artistique et d'histoire de l'art. On lui doit aussi les ouvrages suivants : les *Arts à la Cour des Papes pendant le XVe et le XVIe siècles* (3 volumes, 1878-1882, ouvrage couronné par l'Académie des Beaux-Arts) ; *Histoire de la tapisserie en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Danemarck, en Hongrie, en Pologne, en Russie et en Turquie* (1878-1884) ; les *Précurseurs de la Renaissance* (1881) ; *Raphael, sa vie, son œuvre et son temps* (1881, 2e édition 1886, ouvrage couronné par l'Académie française) ; *Il Tesoro della Basilica di S. Pietro in Vaticano dal XIII al XV secolo, con una scelta d'Inventarii inediti*, en collaboration avec M. Frothingham (1883) ; les *Arts à la Cour des Papes* nouvelles recherches sur les pontificats de Martin V, d'Eugène IV, de Nicolas V, de Calixte III,

[illegible] *de Rome*, documents inédits sur les graveurs de monnaies et de sceaux et sur les médailleurs de la Cour pontificale depuis Innocent VIII jusqu'à Paul III [illegible] *Italie et en France au temps de Charles VIII*, ouvrage publié sous les auspices et avec le concours du duc de de Chaulnes (1886) ; la *Bibliothèque du Vatican au* [illegible] *Pétrarque et Simon Martini* (1887) ; *Études iconogra-* [illegible] ; les *Sources de l'archéologie chrétienne dans les bibliothèques de Rome, de Florence et de Milan* (1888) ; l'*Histoire des arts dans la ville d'Avignon pendant le* [illegible] *Uzeste*, en collaboration avec M. de Laurières (1888) ; l'*Antipape Clément VII. Essai sur l'histoire des Arts* [illegible] *di Bartolo da Siena, orafo della corte di Avignone del XIV secolo* (1888) ; les *Collections des Médicis au XVe siècle*, appendice aux *Précurseurs de la Renaissance* (1888) ; *Guide de l'École nationale des Beaux-Arts* (1889) ; les *Archives des Arts ; Recueil de documents inédits ou peu connus*, Première série (1890) ; *Tapisseries, Broderies et Dentelles*, recueil de modèles anciens et modernes (1890) ; les *Constructions du pape Urbain V à Montpellier (1364-1670), d'après les archives secrètes du Vatican* (1890) ; la *Tapisserie* (1882-1891) ; le *Palais des papes à Avignon, 1316-1403*, extrait de la *France artistique et monumentale* (1892) ; *Histoire de l'Art pendant la Renaissance* (1889-1895, 3 vol., ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) ; *Florence et la Toscane, paysages et monuments, notes et souvenirs historiques* (1897) ; les *Tapisseries de Raphaël au Vatican et dans les principaux musées et collections* [illegible] *Penseur, le Savant ; L'Art populaire, son état actuel*, [illegible]

Il [illegible] *gique*, aux *Nouvelles Archives de l'Art français*, au *Tour du Monde*, au *Bulletin de la Société des Antiquaires* [illegible] à la *Revue d'Alsace*, à la *Nouvelle Revue*, à la *Revue bleue*, à la *Revue hebdomadaire*, à *Cosmopolis*, à l'*Athenæum de Londres*, à l'*Archivio storico italiano*, etc. Il a enfin fondé la *Bibliothèque internationale de l'Art*, la *Collection des Artistes célèbres* et il dirige la partie artistique et archéologique de la *Grande Encyclopédie*.

M. Eugène Muntz fait partie de la Société nationale des Antiquaires de France, des Académies royales de Munich, de Bruxelles, de Milan, de Florence, de St-Luc-de-Rome, de l'Académie pontificale d'archéologie, etc. Il est officier de la Légion d'honneur.

JANVIER de la MOTTE (Ambroise)

A[illegible] 1852. Il est petit-fils d'Eugène Janvier de la Motte, avocat renommé et député sous Louis-Philippe ; fils d'Eugène Janvier de la Motte, célèbre préfet de l'Empire et député sous la République (1823-1884) ; frère cadet de Louis Janvier de la Motte, ancien député de Maine-et-Loire, receveur [illegible]

M. Ambroise Janvier de la Motte, à ses débuts, s'essaya lui aussi dans la politique : il fut candidat à la députation dans la deuxième circonscription d'Evreux, où il échoua contre M. Papon.

Il ne persista pas dans cette voie ; déjà d'ailleurs, au théâtre, il avait connu le succès, en faisant représenter au Palais-Royal une comédie-vaudeville, intitulée : *Il ne sait pas lire*, sous le pseudonyme de « Beauvallon ». Depuis, la réputation de M. Ambroise Janvier n'a fait que s'accroître ; des succès répétés ont aujourd'hui attiré l'attention sur son nom, et on le classe parmi les plus verveux de nos auteurs dramatiques.

Citons parmi ses œuvres : l'*Indiscrète*, comédie en un acte (Gymnase, 1880) ; les *Respectables*, comédie en trois actes (Vaudeville, 1889) ; les *Amants légitimes*, comédie en trois actes, avec Marcel Ballot (Gymnase, 1893) ; *Mon Enfant*, comédie en trois actes (Odéon, 1898) ; *Marraine*, comédie en trois actes (Gymnase, 1898) ; la *Bonne Hôtesse*, comédie en trois actes, avec Marcel Ballot (Vaudeville, 1899) ; *Francine* ou le *Respect* de l'*Innocence*, comédie en trois actes (Athénée, 1900).

M. Ambroise Janvier de la Motte a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1900.

FREYCINET
(Charles-Louis de SAULCES de)

Ancien président du Conseil, sénateur, membre de l'Académie française, né à Foix (Ariège), le 14 novembre 1828. Sorti, le premier, de l'École polytechnique, dans le corps des Mines, en 1848, il suivit la carrière d'ingénieur et fut successivement envoyé à Mont-de-Marsan, à Chartres (1854), à Bordeaux (1855), avec un avancement rapide. La même année, la Compagnie des Chemins de fer du Midi le choisissait pour son chef d'exploitation : il se révéla, là, administrateur remarquable. En 1862, il fut chargé de différentes missions en France et à l'étranger. Il devint, en 1864, ingénieur ordinaire de 1re classe. Déjà chevalier, il fut promu officier de la Légion d'honneur le 8 août 1870.

Après le 4 Septembre, il fut nommé préfet de Tarn-et-Garonne; mais il ne put s'accorder avec la population républicaine. Le 10 octobre, Gambetta appela auprès de lui M. de Freycinet comme chef du cabinet militaire de la délégation de Tours. Dans ces fonctions, il eut à préparer ou exécuter les plans de campagne du gouvernement de la Défense nationale. En 1875, il obtint le grade d'ingénieur en chef.

M. de Freycinet, qui était déjà, avant la guerre, conseiller général de Tarn-et-Garonne, fut élu, le 30 janvier 1876, sénateur de la Seine. A son arrivée à la Chambre haute, la commission de la loi sur l'administration de l'armée le choisit pour rapporteur et son début à la tribune, le 7 novembre 1876, le plaça du premier coup au nombre des orateurs écoutés du Sénat

Après le 16 mai 1877, il vota contre la dissolution de la Chambre et, le 14 décembre suivant, il fut appelé au ministère des Travaux publics dans le cabinet Dufaure. Il fit adopter par le Parlement un programme de travaux publics, dit « plan Freycinet, » comprenant le rachat par l'Etat de lignes de chemins de fer, l'exécution d'autres lignes, de voies navigables, de ports, etc., programme dont il a poursuivi par la suite la réalisation, en grande partie accomplie aujourd'hui.

Après l'élection de M. Jules Grévy à la présidence de la République, M. de Freycinet conserva, dans le cabinet Waddington, son portefeuille; le 28 décembre 1879, il forma lui-même un ministère et prit, avec la présidence du Conseil, les Affaires étrangères. Il fut, le 19 septembre 1880, remplacé par Jules Ferry, avec lequel il n'était pas d'accord au sujet de l'exécution des décrets contre les congrégations religieuses.

Le 8 janvier 1882, M. de Freycinet fut réélu sénateur de la Seine, au 2e tour de scrutin, par 142 voix sur 202. Il était élu en même temps dans l'Ariège, Tarn-et-Garonne et l'Inde Française. Il opta pour la Seine et, le 30 du même mois, il forma un cabinet pour remplacer le ministère Gambetta ; le 7 août 1882, il cédait à son tour la place à un cabinet Duclerc, la Chambre ayant refusé de voter un crédit de 9,400,000 francs, qu'il avait demandé pour les frais d'occupation du canal de Suez.

Le 6 avril 1885, il reprit le portefeuille des Affaires étrangères dans le cabinet Brisson, après les événements de Lang-Son. Il conclut le 2e traité de Tien-Tsin et, après la démission de M. Brisson, M. de Freycinet revint, le 7 janvier 1886, à la présidence du Conseil, qu'il conserva jusqu'au 3 décembre, date où son ministère fut renversé sur la question des sous-préfectures, après n'avoir été soutenu, durant son existence, que par une majorité faible et sans consistance.

Au Congrès de Versailles, le 3 décembre 1887, M. de Freycinet fut candidat à la présidence de la République ; il n'obtint que 76 voix sur 852 votants et se retira devant la candidature Sadi-Carnot.

Dans le cabinet Floquet (3 avril 1888), le portefeuille de la Guerre fut attribué à M. de Freycinet, qui le conserva sans interruption jusqu'au 10 janvier 1893. Durant cette période, il revint deux fois à la présidence du Conseil : le 17 mars 1890 et le 27 février 1892 ; il prit d'importantes mesures pour parfaire l'organisation de notre armée et fit également voter par les Chambres plusieurs lois sur cet objet ; c'est à son initiative que sont dûes, notamment, entr'autres réformes : l'établissement du service militaire de trois ans, avec l'extension de l'obligation, sous des formes déterminées par la loi, aux élèves des séminaires et aux jeunes gens de professions libérales ; la création d'un conseil supérieur de la guerre ; celle du poste de chef d'état-major général chargé de tous les travaux de préparation de guerre, des plans de mobilisation, etc.: un redoublement d'activité pour le renouvellement et le perfectionnement des armes et des munitions d'après des inventions et des secrets dont la divulgation partielle (affaire Turpin-Triponé, mai-juin 1891) inquiéta un instant l'opinion ; l'accroissement et la transformation des forteresses sur nos frontières ; le développement donné aux grandes manœuvres militaires, avec des mouvements d'armée contre armée et un déploiement d'hommes, d'armes et de ressources de nature à ranimer la confiance du pays.

III

M. de Freycinet avait été réélu, étant au ministère, le 4 janvier 1891, sénateur de la Seine, par 579 voix sur 664 votants.

[illegible] prétendu avoir existé entre M. de Freycinet et Cornélius Herz portèrent un coup funeste à son influence politique. Aussi, le 10 janvier 1893, le cabinet Ribot, dont il faisait partie, fut remanié, sous l'impression de ces considérations et il céda au général Loizillon le ministère de la Guerre, qu'il avait administré pendant cinq années sans interruption. Dès lors et pendant quelque temps, il se tint à l'écart des affaires publiques et des débats parlementaires. Cependant, en 1894, il fut élu président de la commission sénatoriale de l'Armée.

Il reprit le portefeuille de la Guerre dans le 3e cabinet Dupuy (1er novembre 1898), qui occupa le pouvoir jusqu'au 22 juin 1899. Comme chef de l'armée, M. de Freycinet eut à s'occuper de l'affaire Dreyfus, qui, depuis plusieurs mois, passionnait l'opinion ; mais il ne prit aucune attitude accusée en cette circonstance. Appelé à témoigner devant le conseil de guerre de Rennes, sa déposition n'apporta nulle lumière précise sur les faits discutés.

Au renouvellement triennal du Sénat, le 28 janvier 1900, M. de Freycinet fut réélu dans le département de la Seine par 440 voix sur 745 votants.

Pendant le cours de sa carrière politique, il avait continué quelque temps ses fonctions administratives : le 24 janvier 1881, il avait été promu inspecteur général des mines de deuxième classe ; il devint de première classe en 1886.

A la mort de Bussy, M. de Freycinet avait été admis à l'Académie des Sciences en 1882, comme membre libre et il fut élu membre de l'Académie française le 11 décembre 1890 : il n'a cependant produit aucune œuvre littéraire. Par contre, on a de lui quelques publications d'ordre scientifique, notamment : *Traité* [illegible] (1867, couronné par l'Institut en 1869) ; *Emploi des* [illegible] *d'assainissement industriel* (1870, avec atlas); *Philo-* [illegible]

VIDAL-NAQUET
(Samuel-Emmanuel)



PUBLICISTE financier et banquier, né à Paris le 22 août 1859. Ses études faites à Ste-Barbe, il suivit les cours de la Faculté de Droit et, en 1882, accomplit son stage d'avocat au barreau de Paris.

En 1885, M. Emmanuel Vidal entrait comme employé dans la Banque des Fonds publics et Valeurs industrielles, que dirigeait alors son père. Il en est devenu le directeur à la mort de ce dernier.

Depuis 1888, il dirige avec son frère, M. Charles Vidal, le journal la *Cote de la Bourse et de la Banque*, qui existe depuis 1873 et, sous cette double impulsion, cet organe a acquis une importance financière considérable.

Dans cette feuille spéciale, M. Emmanuel Vidal a traité de nombreuses questions relatives aux problèmes que soulève l'économie politique, la pratique financière, la jurisprudence sur les sociétés par actions et les opérations de la bourse. Il y a mené de vigoureuses campagnes en faveur de la liberté du marché financier, sur la législation des marchés à terme et, en 1896 notamment, contre l'impôt sur la rente alors proposé devant les Chambres. On lui doit en outre la publication de nombreuses brochures [illegible] *Valeurs à lots et leur négociation ; Le Monopole des* [illegible]

Ce publiciste, très compétent en droit financier, a donné des articles remarqués au *Nouveau Dictionnaire d'économie politique* de Léon Say et J. Chailley-Bert et au *Dictionnaire du Commerce, de l'Industrie et de la Banque* de MM. Yves Guyot et Raffalovich.

En 1898, lors de la réorganisation du marché financier et de la création du syndicat professionnel des coulissiers, ceux-ci nommèrent M. Emmanuel Vidal membre de leur syndicat et de leur Chambre syndicale ; il en est en outre le secrétaire.

Vers la même époque, M. Vidal attira l'attention sur lui par son active participation à la campagne [illegible]

[illegible] sociétés d'études économiques et de législation. [illegible] leurs travaux.

BUISSON (Georges)

Sténographe et publiciste, né à Saint-Alvère (Dordogne) le 19 janvier 1862. Aux lycées de Périgueux et de Limoges, où il fit ses études, il apprit seul la sténographie, malgré ses professeurs qui regardaient cela d'un mauvais œil. Ses études terminées, il vint aussitôt à Paris prendre part à un concours organisé pour envoyer des sténographes au Parlement d'Alsace-Lorraine, dont les députés parlaient encore le français. Il fut reçu et partit pour Strasbourg. Lorsque l'usage de la langue française fut interdit aux députés Alsaciens-Lorrains, il rentra à Paris pour faire de la sténographie judiciaire.

On peut considérer M. Georges Buisson comme le chef du mouvement sténographique en France. De bonne heure il comprit l'utilité de la machine à écrire et, dès 1889, il organisa avec beaucoup de difficulté les concours annuels de sténographie et de machine à écrire qui ont si bien réussi et qui ont donné depuis de si bons résultats.

C'est lui également qui a fondé la Librairie sténographique (1882), le Syndicat général des sténographes et des Dactylographes (1889), l'Ecole pratique de sténographie et de machine à écrire (1892), l'Agence générale sténographique (1892), l'Association amicale des sténo-dactylographes (1893), qu'il préside.

M. Georges Buisson a été chargé de diverses missions : il a été envoyé en Angleterre par M. Lourties, ministre du Commerce (1894) et en Belgique par M. Henry Boucher, ministre du Commerce (1897), pour y étudier tout ce qui concerne la sténographie et la machine à écrire. Il a fait des conférences sur tous les points de la France et écrit une foule d'articles sur ce sujet.

Ses travaux sur la sténographie et la machine à écrire sont très importants et très appréciés. Son *Cours de Sténographie* — car il est l'auteur d'un système — édité en 1896, a atteint le quatrième mille de la 3e édition (1900). On a de lui des *Recueils d'exercices*, des *Thèmes* et des *Versions* sténographiques, un volume très intéressant sur la *Sténographie* [illegible] *de machine à écrire*, etc.

M. Georges Buisson, habile praticien, a été demandé pour sténographier, non seulement dans presque toutes les villes de France, mais souvent en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Suisse, en Algérie, en Tunisie. Il fut chargé d'assurer le service sténographique des quinze audiences du procès Zola, dont les débats étaient publiés au jour le jour, en 1898. Durant l'Exposition de 1900, il organisa le service sténographique du Congrès de la Condition et des droits de la femme dont le journal la *Fronde* publiait chaque jour le compte-rendu des deux séances de la veille.

M. Georges Buisson a collaboré à de très nombreux journaux politiques. Il est président du Syndicat de la Presse républicaine périodique. Il fit paraître en 1888 un livre politique qui fit du bruit. Il est aussi connu comme mutualiste.

Sténographe de la Chambre des députés depuis 1894, et du Conseil municipal de Boulogne-sur-Seine depuis 1896, il est en outre, depuis fort longtemps le sténographe de grandes administrations, banques, compagnies, ligues, sociétés, etc.

Il a été élu président des jurys de l'Exposition de Rouen en 1896, du concours de sténographie de Paris (mai 1899), du concours de sténographie et de machine à écrire de Paris (juin 1900). Il a obtenu une médaille d'honneur de la Société pour le développement de l'instruction et de l'éducation populaires (Paris, 1886), une médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien (Paris, 1899) et les plus hautes récompenses aux expositions. Il est officier d'Académie (novembre 1895), chevalier du Mérite agricole (octobre 1899), officier du Medjidié (décembre 1899) et chevalier de la Légion d'honneur (1900).

BARBET (Emile-Augustin)

Ingénieur-chimiste [illegible] né à Mostaganem (Algérie) le 4 octobre 1851.

Fils de militaire, il accomplit ses études classiques à Paris, obtint les baccalauréats ès lettres et ès sciences et entra à l'Ecole Centrale, d'où il sortit en 1874, le troisième de sa promotion.

M. Emile Barbet appliqua d'abord ses connaissances d'ingénieur-chimiste à la sucrerie, qui lui doit quelques travaux personnels sur l'analyse des jus sucrés, sur le rôle du noir animal, sur la diffusion. Entré en 1880 aux ateliers de la Madeleine-lez-Lille, pour construire les appareils de sucrerie, il y étudia en même temps la distillerie, à laquelle il apporta de nombreux perfectionnements ; en particulier il prit son premier brevet de rectification continue des alcools. En 1886, il accepta la gérance d'une grande distillerie de grains, à Agde (Hérault), pour pouvoir y perfectionner l'application pratique de ses nouveaux

procédés. Il y étudia la théorie complète des appareils de distillation et de rectification, découvrit son procédé original de pasteurisation de l'alcool (purification et vieillissement automatique) et profita du voisinage des bouilleurs de crû pour pénétrer les secrets de l'industrie des eaux-de-vie.

[illegible] de 1889, pour propager ses idées et ses appareils, publia, en 1890, son premier ouvrage de théorie sur [illegible] suscita de vives polémiques. En 1892, il créa la revue *L'Alcool et le Sucre*, dont il resta deux ans rédacteur [illegible] *pratique des fabricants d'alcools et d'eaux-de-vie*, en collaboration avec M. G. Arachequesne ; puis : les [illegible] et, successivement, dans les organes de la distillerie, des études toujours originales et remarquées sur : la *Rectification continue directe des vins*, la *Fermenta-*[illegible] *procédés de fabrication des eaux-de-vie, du rhum ;* l'*Emploi des mucédinées saccharifiantes*, etc.

Entre temps, M. Barbet prit de nombreux brevets, soit pour le perfectionnement de ses appareils continus, soit pour des coupes racines, la filtration des alcools sur charbon fin, la concentration des drèches de grains ou de pommes de terre à multiple effet les fermentations par levains purs, la fabrication du rhum, du wisky, etc. Plus de 30 brevets, presque tous exploités en distillerie, démontrent l'activité de cet inventeur, dont les appareils sont répandus dans les contrées les plus éloignées, et donnent du travail à quatre maisons de construction, deux en France et deux à l'étranger.

[illegible] originaux pour l'essai pratique et pour l'analyse des alcools d'industrie, méthodes devenues classiques et adoptées par les laboratoires officiels de France, de [illegible]

Expert agréé près le Tribunal de première instance de la Seine depuis 1889, M. Barbet a vu ses travaux récompensés par un grand nombre de prix divers : la grande médaille d'or de la fondation Kuhlmann en 1887 ; un prix agronomique (objet d'art) de la Société [illegible] distillerie, qui l'a élu vice-président. Dans les expositions universelles : il a été membre du Jury à celle de [illegible] (1897), et à l'occasion de l'Exposition de 1900, il a été décoré de la Légion d'honneur.

NAUDIN (Charles-Edouard)

A[illegible] (Seine-et-Oise). Il est le fils d'un peintre d'histoire de talent, second prix de Rome en 18[illegible] et dont les compositions se trouvent dans diverses églises et galeries particulières.

Il entra à l'École des Beaux-Arts, dans l'atelier de M. Coquart, en 1872, et obtint, en 1879, la médaille de la Société centrale des Architectes, décernée à l'élève de 1re classe dont les projets ont été le plus récompensés pendant trois ans.

En 1878, M. Naudin avait remporté le 1er prix au concours ouvert pour l'exécution du *Monument* [illegible] M. Lemaire ; en 1880, il obtenait le premier prix pour les groupes scolaires de Levallois-Perret ; en 1882, le premier prix pour le collège d'Avesnes dont l'exécution lui fut aussi confiée, ainsi que celle d'une grande école dans cette même ville. On lui doit encore des travaux particuliers de haut intérêt.

Cet architecte est l'auteur du *Monument commémoratif élevé à Sadi-Carnot* sur une place de Lyon. Au concours à deux degrés ouvert, par cette ville, en 1895, il avait obtenu la première prime. L'exécution commença en 1898 et le monument fut inauguré en 1900, par M. Loubet, président de la République. De forme oblongue, la composition générale est dominée par un obélisque en haut duquel plane le génie de la France, qui étend un drapeau sur Carnot, debout, en habit de ville. L'œuvre est complétée par des figures allégoriques, représentant, d'une part, Cronstadt et Toulon, et, d'autre part, la ville de Lyon voilant son écusson ; un square, une fontaine et une vasque destinée à recevoir des fleurs achèvent la décoration. Sur la face postérieure, un lion à l'attitude menaçante regarde l'endroit du crime.

[illegible] Gauquié, à qui l'architecte l'avait confiée.

[illegible]

avec deux galeries du Palais. A droite et à gauche, des portiques formant enceinte rayonnante sur le motif de la décoration. Ces portiques sont interrompus par des pylones, sortes de grandes pages du droit français, où sont rappelées, par des inscriptions, nos anciennes coutumes et nos lois modernes. Devant ces portiques, sont placées des statues de philosophes, d'orateurs et de législateurs célèbres, et, au centre de la composition, se dresse la Justice ayant pour base la Déclaration des droits de l'homme.

M. Naudin est architecte-conseil de la Compagnie des tramways de l'Est parisien, membre de la Société centrale des Architectes et de diverses sociétés. Il a obtenu des médailles aux Expositions universelles de 1889 et de 1900.

PARDON (Jacques-Noel)

Administrateur, né à Chalon-sur-Saône le 4 juin 1854, d'une vieille famille lyonnaise. Son grand père avait été l'un des premiers membres de la Chambre de Commerce de Lyon.

Après avoir obtenu à Dijon les grades de licencié, puis docteur en droit (1877), il entra dans l'administration comme chef de cabinet du préfet de la Loire ; il devint ensuite sur place conseiller de préfecture et secrétaire-général de ce département de première classe.

Envoyé en Cochinchine (1886), en qualité de directeur de l'intérieur avec des attributions spéciales, M. Noël Pardon gouverna cette colonie par intérim en 1867. Intelligent administrateur, il créa dans ce pays le premier musée commercial et y mit en vigueur le régime douanier. C'est lui qui a ouvert le Mékong à la navigation, en remontant en chaloupe à vapeur jusqu'aux cataractes du Khône, en 1887.

Devenu gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, l'année suivante, il occupa ce poste jusqu'en 1892, fut ensuite nommé gouverneur de la Guadeloupe (1894) et de la Martinique (1895) ; en 1897 il demanda un congé de trois ans, à l'expiration duquel, ne désirant pas reprendre le service colonial, il fut réglementairement mis en disponibilité.

Entre temps, M. Noël Pardon avait été candidat républicain progressiste dans la 4e circonscription de St-Etienne, où il avait obtenu 5,425 voix, contre 6,101 données au député élu, M. Souhet, socialiste.

Il a publié un ouvrage remarquable, édité par l'Imprimerie nationale, sur l'*Application aux Colonies* [illegible] *Australie* [illegible] (1891) ; une étude sur les *Budgets d'Indo-Chine* (1893) ; et une autre *Etude sur le régime des sucres Coloniaux* (1895).

Membre des sociétés d'Economie politique et de Statistique de Paris, M. Noël Pardon est officier de l'Instruction publique depuis 1891, grand-croix du Mérite naval d'Espagne, commandeur du Siam, du Cambodge, de l'Annam, et officier de la Légion d'honneur depuis 1897.

WHITE (Joseph-Sylvestre-de-los-Dolorès)

Violoniste et compositeur de musique, né à Matanzas (île de Cuba) le 31 décembre 1841. Fils de Français, il vint en 1855 à Paris, pour y faire ses études, et entra au Conservatoire national, où il remporta le premier prix de violon l'année suivante. Il débuta en public aussitôt et ne tarda pas à se mettre en valeur, de façon à bientôt occuper l'une des premières places parmi les virtuoses de notre temps. Membre de la Société des concerts du Conservatoire, de 1864 à 1865, cet excellent artiste obtint de considérables succès comme soliste dans les concerts de cette société.

Directeur de diverses associations musicales pendant plusieurs années, notamment de la Société Schumann, qui exécuta à Paris les œuvres jusqu'alors inconnues de ce maître, de Brahms, Raff, St-Saëns, etc, M. Joseph White, après avoir été suppléant du professeur Allard au Conservatoire, entreprit dans le nouveau monde une tournée qui ne fut pour lui qu'un long triomphe (1875). Il se fit entendre aux Etats-Unis, à New-York, à Philadelphie et à Boston, revint en France et effectua, en 1877, un voyage dans l'Amérique du Sud. Très bien accueilli partout, et notamment à Rio-de-Janeiro, il fut nommé professeur d'accompagnement de S. A. la princesse impériale et chargé de l'éducation musicale des jeunes princes.

Rentré à Paris, M. Joseph White se produisit avec un succès soutenu aux Concerts Lamoureux et donna, dès cette époque, des concerts annuels fréquentés par tous les amateurs de bonne musique.

[illegible] il fut appelé à diriger, pendant un semestre, la classe [illegible] notoriété, ses succès d'artiste et les services qu'il a rendus à l'enseignement musical, il n'est pas professeur titulaire au Conservatoire, contrairement à ce que l'on croit généralement.

M. White a publié des *Etudes* enseignées dans les classes supérieures de violon du Conservatoire de Paris et des principaux conservatoires européens.

A plusieurs reprises membre du jury d'examen du Conservatoire, il est commandeur des ordres d'Isabelle la Catholique, de St-Sylvestre, de la Rose du Brésil, de l'ordre de Bolivar et officier d'Académie depuis [illegible]

SUFFREN de la CONDAMINE (Charles-Auguste OLLIER Comte de

N[illegible] 1847. Il appartient, en ligne collatérale, aux familles du bailli de Suffren et du géographe [illegible].

Après avoir navigué dès sa plus tendre enfance, à dix-huit ans M. de Suffren de la Condamine prit du service sur les vaisseaux de l'Etat, comme inscrit maritime. Il fit de nombreux voyages de circumnavigation, ayant pour objet de simples croisières ou l'accomplissement de diverses missions coloniales et politiques dont il fut chargé. En 1870, il commandait en second la canonnière l'*Obus*, qui avait été envoyée au Gabon pour exécuter des sondages dans la rivière [illegible]

De retour en France, il prit du service dans la marine marchande au long cours ; puis, se reposant de ses longues traversées, il s'adonna aux sciences et aux lettres, devint professeur d'anglais et de géographie à l'Association Polytechnique et, pendant longtemps, se fit remarquer comme l'un des plus actifs et des plus éclairés maîtres de cette œuvre ; son enseignement lui permit de mettre en lumière un beau talent conférencier qu'il possède.

Entre temps il se fit connaître comme aéronaute fervent ; président de l'Ecole des Aérostiers de France, il accomplit de nombreux voyages aériens : c'est à ce titre qu'il entreprit une tournée de plusieurs années en Europe et en Amérique.

M. de Suffren a fondé le journal la *France coloniale*, organe important, auquel il apporte le concours d'une compétence particulière, et qui lui valut à l'Exposition universelle de 1900 une médaille de bronze. Il est l'auteur d'un projet de câbles sous-marins qui fut [illegible] renseignements gratuits aux colons et aux émigrants.

Secrétaire de la direction du journal la *France*, il [illegible] notamment à la *Chronique du Palais*, pour laquelle il a écrit une série de nouvelles qui ont été ensuite publiées à part sous les titres : *Hortense de Méricourt*, [illegible]

M. de Suffren est encore l'auteur de plusieurs pièces de théâtre. Citons : *Régulus*, tragédie en 3 actes et en vers ; *Rondoli*, comédie en 1 acte ; *Michel Pacha*, comédie en 1 acte et en vers. On connait aussi de lui : un *Traité d'application des forces mécaniques à la direction des ballons* ; un opuscule intitulé *Observations métaphysiques sur les nombres carrés et* [illegible]

Cet écrivain s'est fait apprécier en outre comme chansonnier par des compositions aimables, qui ont du succès : *Par monts et par vaux*, le *Logement*, le [illegible] *Ceinturon de Pitou*, *Elle est revenue*, *Mon voisin*, *Grâce à l'abonneur*, la *Barcarole du gondolier*, les *Nabots*, *Marche présidentielle*, etc.

Le comte de Suffren est vice-président de l'Association syndicale des journalistes coloniaux.

AUBY de MONTBRESSAC (Louis-Jean)

Publiciste, économiste, né à Bordeaux le 21 novembre 1857. Il fit ses études à l'Institut supérieur commercial de cette ville, puis suivit les cours d'économie politique et sociale à Paris, où il vint ensuite. Devenu l'un des secrétaires de Gambetta en 1879, M. Auby de Montbressac entra à l'*Unité nationale*, organe quotidien que fonda le grand tribun et où il rédigea les comptes-rendus de la Chambre et du Sénat. Il collabora aussi au journal la *Paix* et à différentes autres feuilles républicaines.

En 1882, M. Louis Auby fondait à Paris une Caisse d'épargne et de retraite, qui prit bientôt un grand développement et à la tête de laquelle il est resté depuis ce temps. En 1898, il créait encore une Caisse mutuelle de crédit populaire et agricole, autre œuvre philanthropique.

[illegible] daire de mutualité et d'économie sociale, réunissant celui-ci avec l'ancien *Patriote quotidien*, dont la fondation remonte au XVIIIe siècle.

[illegible] *du pape Léon XIII*, relative aux questions ouvrières ;

le *Livre d'or du bébé*, manuel pratique des soins à donner aux enfants aux points de vue philosophique, moral et hygiénique, ouvrage qui valut à son auteur les félicitations de Jules Simon, etc.

M. Auby de Montbressac est membre fondateur de la Société des Vétérans des armées de terre et de mer, de la Société française de Sauvetage, de la Société des Sauveteurs de la Seine, de la Société des Uns, membre perpétuel de l'Alliance française, etc. Il a été nommé, pour ses publications, commandeur de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem et de celui des Hospitaliers de St-Jean.

RUEPP (Robert)

Dessinateur, né à Wohlen (Suisse) le 18 octobre 1854. Venu à 17 ans à Paris, il fit son apprentissage dans l'industrie et s'établit, en 1880, dessinateur de modèles d'ameublement, profession à laquelle l'avaient préparé des études faites dans les musées d'après nature.

Par de fréquents voyages en Angleterre depuis 1882, M. Ruepp acquit la connaissance du « modern style » employé dans ce pays en art industriel, et résolut dès lors de l'acclimater en France, tout en l'appropriant au goût national. Ses modèles pour les tapis, rideaux et papiers peints, ont, depuis, acquis dans notre pays et à l'étranger une grande réputation. Ils ont été exécutés et sont employés dans les principales installations publiques et privées : au Burg Théâtre de Vienne, notamment, où les modèles d'étoffes lui sont dûs, son savoir se manifeste très artistiquement.

Ont peut considérer cet artiste comme l'initiateur en France d'un goût nouveau pour la décoration intérieure des appartements. Voici, sur sa manière, une très exacte appréciation d'un critique d'art de la *Fronde* :

« [illegible] A la salle à manger, il destine des platanes jaunis, sur une [illegible] neuf il dresse les lys, pour la chambre de jeune fille, et sur l'opaline qui monte du boudoir, il a jeté des asphodèles. « Dans tout cela, lit-on dans *Arts et décorations*, sur l'exposition de M. Ruepp, des gammes intéressantes, excellentes parfois, solides, nouvelles presque toujours. Un effort, en un mot, et certes ils sont trop rares pour qu'on ne puisse le remarquer, sinon l'approuver entièrement. »

M. Robert Ruepp a obtenu pour ses dessins un premier prix à l'Exposition internationale de dessin industriel de Dresde (1893) et des médailles d'or à l'Exposition nationale de Rouen (1896), à l'Exposition de Bruxelles (1897) et à l'Exposition universelle de Paris (1900).

GUIRAND-BUFFIER (Gaston)

P[illegible], né à Paris [illegible] 1867. Ses études classiques faites au lycée Charlemagne et son service militaire accompli, il prit, en 1886, la direction d'un journal d'assurances bien connu : le *Veilleur*, organe bimensuel qu'il dirige depuis ce temps.

En 1887, M. Guirand-Buffier fonda l'*Eclairage*, revue scientifique mensuelle, dont le succès s'est bien affirmé. Administrateur, d'autre part, depuis 1886, du journal la *République de Seine-et-Oise*, il devint co-directeur en 1892 et propriétaire en 1897 de ce journal.

L'année suivante, il fondait le *Courrier des Concerts*, organe des artistes lyriques et chansonniers de Paris et de province.

Également auteur et éditeur, M. Guirand-Buffier s'est surtout fait connaître au concert par des chansons qui ont eu beaucoup de vogue : *Vœux de nouvel an ; Pour tes jolis yeux ; Folie*, etc., et des fantaisies créées par les principaux artistes du genre.

On annonce de cet écrivain un *Annuaire des agents d'assurance*, publication nouvelle sur la matière. M. Gaston Guirand-Buffier est membre de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, du Syndicat de la presse périodique, etc.

DENEUVE (Gaston-Hylaire), dit « Docteur OX »

Publiciste, vulgarisateur scientifique, né à Rouen le 13 février 1859. Fils d'industriel, il étudia la médecine aux écoles supérieures de Rouen et de Paris.

Successivement préparateur ès sciences physiques et naturelles, puis chef de clinique, il remplit plusieurs années les fonctions de secrétaire de l'assistance aux malades et convalescents indigents des hôpitaux de Rouen. Il fut, en 1884, reçu docteur de la Faculté de Paris.

M. Deneuve se consacra tout particulièrement aux études des sciences aéronautiques, météorologiques, colombophiliques, etc., alors peu connues du public. Il a été secrétaire du « Yole-Club ». En 1884, il fonda un organe spécial et technique : la *France aérienne*, dont il fit le journal officiel de l'aérostation et de la colombiculture nationales. Il a, depuis cette époque, écrit une quantité considérable de chroniques de vulgarisation scientifique sur diverses questions, dans la presse parisienne et départementale, sous le pseudonyme bien connu de « Docteur Ox ».

M. Deneuve a publié, en 1888, un intéressant ouvrage [illegible] (A. Ghio éditeur). Très fréquemment délégué aux [illegible] *voyages aériens ; Sur les services que peut rendre la colombophilie aux marins*, etc.

Il a été le promoteur de l'utilisation du pigeon messager pour relier les postes sémaphoriques et de sauvetage maritime, ainsi que de nombreuses expériences aériennes. Fondateur de la « Réunion des officiers du corps de santé militaire de réserve », dont il fut le secrétaire ; président honoraire de l'Académie météorologique, après en avoir été seize ans le secrétaire-général, membre de l'Académie des Lettres, Sciences et Arts de Rome, de l'Association internationale des journalistes, du Comité technique des pêches maritimes, vice-président du comité du [illegible] de la presse scientifique », vice-président du Syndicat de la presse française sportive, etc., » M. Deneuve est officier d'Académie, commandeur de l'ordre royal militaire du Christ, officier des ordres d'Espagne et d'Italie, etc.

MIQUET
(Albert-François-Joseph-Jean Louis)

[illegible] mars 1868. Ses études classiques faites au lycée Louis-le-Grand, il suivit les cours de la Faculté de Médecine de Paris et fut successivement externe et interne provisoire des hôpitaux de Paris, élève du laboratoire du professeur Poirier, aide de clinique à la clinique nationale [illegible] pathologie externe et professeur à l'Union des Femmes [illegible]

[illegible]

Le docteur Albert Miquet est l'auteur des publica- [illegible] (*Revue internationale de Médecine et de Chirurgie pratiques*, 1895) ; *Des affections phlycténulaires de l'œil, Conjonctivite, Kératite, Kérato-conjonctivite, leur fréquence, leur gravité, leur traitement* (*Bulletin* [illegible] *de l'examen des yeux dans la pathologie générale* (*Bulletin général de Thérapeuthique*, 1895) ; *Du lait : lait bouilli et lait cru, lait stérilisé et lait pasteurisé, lait maternisé, Falsifications du lait* (*Société d'Hygiène de l'enfance*, 1896) ; *Du vésicatoire cantharidé* [illegible] *Dangers et inconvénients, Précautions à prendre pour les éviter* (*Bulletin général de Thérapeutique*, 1896) ; *De l'hygiène à travers les âges* (*Propagateur médical et scientifique*, 1896) ; la *Gymnastique*, conférence faite à l'Union des Femmes de France (1897) ; *Syncope* ; la *Natation* ; *Les Médecins et la Médecine* (trois mémoires dans le *Propagateur médical et scientifique*, 1897) ; *Manuel du microscope à l'usage* [illegible] *Champs : de l'utilité qu'il y aurait à retenir aux travaux agricoles l'enfance et la jeunesse* (1 vol. 1900), ouvrage qui remporta, dès sa publication, le premier prix au concours ouvert par la Société d'Hygiène de l'Enfance, etc.

M. le Dr Albert Miquet a collaboré à plusieurs publications scientifiques, médicales et notamment à la *Revue internationale de Médecine et de Chirurgie pratiques*, dirigée alors par Dujardin-Baumetz. Il dirige, depuis 1896, une intéressante revue de vulgarisation scientifique bi-mensuelle : le *Propagateur médical*, dans laquelle il a publié nombre d'articles de différentes sortes.

M. le Dr Miquet est vice-président de la Société d'Hygiène de l'Enfance, dont il a été longtemps le secrétaire, membre de la Société de Thérapeutique, de Médecine et de Chirurgie pratique, etc.

D'autre part, très dévoué à toutes les œuvres de mutualité et d'assistance, ce médecin est membre du Syndicat professionnel de la Presse scientifique, du conseil de la Société protectrice des enfants de troupe des armées de terre et de mer et défenseurs de la patrie, et du Conseil général de la Société des Vétérans [illegible] le XVIe arrondissement de Paris, section dont il est le président.

Le Dr Miquet est officier d'Académie, de l'ordre du [illegible]

CHAUTEMPS (Émile)

M[illegible] député, ancien ministre, né [illegible] (Haute-Savoie) le 2 mai 18[illegible] docteur en médecine en 18[illegible], il s'établit à Paris et, tout de suite, s'occupa de politique dans le quartier qu'il habitait, où il se fit connaître en [illegible] des soins à sa clientèle.

Élu conseiller municipal du IIIe arrondissement de Paris (quartier des Arts et Métiers) en 1884 et réélu en 1887, M le docteur Chautemps fut choisi comme président du Conseil municipal en février 1889 ; le banquet des maires de France au Palais de l'Industrie, le 18 août de cette année, pendant l'Exposition universelle, fut l'événement saillant de sa présidence.

Aux élections générales législatives de 1889, M. Chautemps se présenta comme radical socialiste aux électeurs du IIIe arrondissement de Paris et fut élu député par 10,252 voix, contre 5,813 à M. Jacquet, boulangiste, au scrutin de ballottage. Au renouvellement de 1893, son mandat fut confirmé, au 2e tour également (3 septembre), par 6,238 voix, contre 4,274 à M. Champy, socialiste, et 1,402, à L. Donzel.

A la Chambre, le député de Paris a été membre et rapporteur de plusieurs commissions ; il intervint notamment : dans les discussions relatives à des crédits pour le Soudan, le Dahomey, la Martinique ; dans les débats sur les budgets de la Marine et des Colonies (1892), sur Madagascar, sur le mode d'élection du Sénat, sur le pari mutuel, sur la laïcisation des hôpitaux, sur le travail des femmes dans l'industrie, sur le budget général (1893), etc.

Bien que ses opinions radicales socialistes s'accordâssent peu avec les idées modérées de M. Ribot, il entra dans le cabinet formé par celui-ci, le 26 janvier 1895, comme ministre des Colonies. Il apporta quelques modifications dans le haut personnel de l'administration centrale, créa le gouvernement général de l'Afrique occidentale, rappela la mission Monteil, et démissionna, avec ses collègues, le 29 octobre de la même année.

Élu conseiller général de Chamonix en 1895, M. Chautemps, après le décès de M. Orsat, député de Bonneville (Haute-Savoie), se présenta dans cet arrondissement et fut élu, au second tour, par 8,415 voix, contre 4,854 à M. Morel-Frédel. Il donna sa démission de député de Paris après sa validation. Au renouvellement général de 1898, il fut réélu, sans concurrent, député de Bonneville, par 10,117 voix.

Depuis qu'il est devenu député de la Haute-Savoie, M. Chautemps suit une ligne politique plus [illegible] que précédemment : il a présenté un projet de [illegible]treignant la liberté de la presse et continue de porter sa sollicitude sur les questions coloniales et maritimes.

MUCHA (Alphonse-Marie)

P[illegible], né à [illegible] (Moravie), le 24 juillet 1860. De condition très modeste, le jeune artiste suivit les cours des académies de Munich, puis de Vienne et enfin de Paris, tout en travaillant, pour vivre, dans l'industrie. Après être retourné quelque temps en Moravie, où il fit des peintures décoratives pour le comte Khuene Emmadof, il revint à Paris en 1890, où il fut élève de MM. Lefebvre, Boulanger et J.-P. Laurens. Il s'adonna ensuite presque exclusivement à l'illustration.

[illegible] par le texte, le convoquant, le paraphrasant, l'accompagnant, [illegible] traduction plate de l'assemblement des mots d'une phrase. C'est la pensée des auteurs que Mucha dessine, plus que leur matérialité, leurs gestes, leurs physionomies, et en cela le livre est plus complet ainsi décoré.

M. Alphonse Mucha a illustré notamment, pour les éditeurs Colin, Mame, Champenois, etc. : l'*Atlas historique* de Parmentier, les *Scènes et épisodes* [illegible] de Seignobos ; l'*Histoire* [illegible] de Mérimée ; l'*Histoire de l'Éléphant blanc*, le *Chasseur d'épave*, *Marie*, de Judith Gauthier ; [illegible] *Jamais content*, *Ilsée princesse de Tripoli*, de Fleury ; le *Pater*, d'une interprétation magistrale, etc.

Il est aussi l'auteur, pour le texte et les planches : [illegible] décoratives, notamment d'un paravent : les *Quatre saisons*, si souvent reproduit qu'il est aujourd'hui popularisé ; de panneaux décoratifs, tels que les *Saisons*, les *Fleurs* et les *Arts* ; de cartons exécutés sur verre par la maison Champigneulle et en tapisserie par les Gobelins ; d'affiches murales : *Ghismonda*, *Amants*, la *Dame aux Camélias*, *Lorenzaccio*, la *Samaritaine*, *Médée*, *Hamlet*, pour le théâtre Sarah Bernhardt ; d'autres pour le *Salon des Cent*, la *Coca* [illegible] *Meuse*, la *Liqueur la Trappistine*, etc. ; de modèles pour la tapisserie, les bijoux, les meubles, etc.

Dans ces diverses manifestations, M. Alphonse Mucha s'est toujours révélé comme un artiste épris d'originalité et de beauté. On peut dire qu'il a fait

école. Ses compositions ont répandu partout son nom et sa manière ; elles ont été l'objet d'éditions artistiques très bien comprises et souvent reproduites par des revues d'art : la *Plume*, à propos d'une exposition de son œuvre en 1897 ; la *Revue artistique et industrielle*, *Art et Décoration*, le *Mois*, etc.

Professeur libre d'application décorative, cet excellent artiste dirige un cours très suivi. Il est chargé, depuis 1895, au théâtre Sarah Bernhardt, de la mise en scène et de la décoration des costumes.

M. Alphonse Mucha n'a exposé qu'une fois au Salon des Champs-Élysées quatre dessins : *Mort de Frédéric* [illegible], *Martin Luther devant le Synode* et *Varrus brûlé* (1894); mais il a fait à Paris et dans les grandes villes d'Europe, plusieurs expositions particulières de ses œuvres.

On annonce de lui l'illustration de : *Au son des* [illegible]

M. A. Mucha a collaboré comme dessinateur à nombre de publications : la *Vie populaire*, le *Figaro illustré*, l'*Illustration*, le *Monde illustré*, etc.

LABBE (Paul-Auguste)

Explorateur, né à Arpajon (Seine-et-Oise) le 23 janvier 1867. Ses études classiques faites au lycée Michelet, il suivit les cours de l'École des Sciences politiques, puis voyagea et séjourna en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Russie, pour étudier les langues vivantes.

En 1897, chargé d'une mission par le ministère de l'Instruction publique, M. Paul Labbé accomplit une première exploration chez les Kirghizes nomades, de Tomsk à Tachkent. L'année suivante, il remplissait une autre mission du même ministère chez les [illegible] 1900, il parcourait, toujours pour ce ministère, l'île de Sakhaline, colonie pénitentiaire russe en Extrême-Orient, qu'aucun voyageur français n'avait encore visitée et dont le séjour n'est pas sans quelque danger. A la même époque, il visita également le Japon et particulièrement l'île de Yeso.

M. Paul Labbé a été chargé par le gouvernement [illegible] de l'Asie Russe, à l'Exposition universelle de 1900. Il [illegible] géographie et représentant de la Société de Saint-[illegible] des collections provenant des expositions étrangères et qui pourraient être acquises par les musées nationaux.

M. Paul Labbé a publié divers rapports au ministère de l'Instruction publique et aux Sociétés Géographiques de Paris. Il a fourni de nombreux articles à la la *Revue hebdomadaire*, au *Tour du Monde*, au *Magasin Pittoresque*, au *Journal des Voyages*, etc., et on annonce de lui divers ouvrages sur les Kirghizes et l'île de Sakhaline.

Cet explorateur a donné de nombreuses conférences sur des sujets d'ethnographie, de géographie et d'économie sociale aux Sociétés de Géographie, à la Société des Prisons, à l'École Internationale de l'Exposition de 1900 et à diverses sociétés de province.

Il est membre des Sociétés de Géographie nationale et commerciale de Paris, de la Société Impériale de Géographie de Saint-Pétersbourg, de la Société pour l'avancement des sciences, de la Société pour la propagation des langues étrangères, etc., officier d'Académie et grand-croix de l'Étoile d'Or de Boukhara.

CASTEL (Auguste-Marie-René du)

Médecin, né le 27 février 1846 à Amiens (Somme), où il fit ses études classiques. Inscrit ensuite à la Faculté de Médecine de Paris, il fut reçu interne des hôpitaux en 1867 et docteur en médecine en 1872, avec une thèse sur la *Mort par accès de suffocation dans la coqueluche*.

Successivement chef-adjoint de clinique à la Faculté de Médecine (1873), chef de clinique titulaire (1874), chef des travaux anatomiques à l'hôpital Necker, directeur du laboratoire d'anatomie pathologique, de la clinique médicale du professeur Potain (1876-1883), médecin du Bureau central des hôpitaux de Paris (1880), de l'hôpital Tenon (1883), de l'hôpital du Midi (1884), il est médecin de l'hôpital Saint-Louis depuis 1890.

Le docteur du Castel a publié, en volumes ou dans divers recueils scientifiques, nombre de travaux. On [illegible]

maladies [illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible]
tion Cheyne-Stokes ; Endocardite d'origine puerpérale ; Abcès tuberculeux du bulbe (1879) ; *Recherches sur la dilatation et l'hypertrophie des ventricules du cœur* [illegible]
recherches expérimentales sur la production des souffles cardiaques ; Du cœur cachectique ; Scrofule et tuberculose (1881) ; *Cancer de l'ileon ; Phtisie pulmonaire* (1882) ; *Des diverses espèces de purpura* [illegible]
[illegible]
leuse ; Leçons cliniques sur la blennhorragie et son traitement faites à l'hôpital du Midi ; Du chancre [illegible]
syphilitiques atypiques ; Contribution à l'étiologie des pseudo-chancres indurés ; Des nouveaux traitements de l'orchite et en particulier le stypage (1890) ; *Leçons cliniques sur les affections ulcéreuses des organes genitaux chez l'homme, professées à l'hôpital du Midi ; La syphilis de la langue* (1891) ; *Pityriasis rubra-pilaire ; Gommes du genou ; Différentes variétés du lupus ; Vitiligo ; Traitement des tuberculoses cutanées ; Leucophasie buccale chez un malade atteint de vitiligo* (1892) ; *Les tuberculoses cutanées ; Hydroa buccal ; Lèpre et simililèpre* (1893) ; *Les bases du diagnostic dans les maladies de la peau ; Ulcérations arsénicales ; Xeroderma pigmentosum ; Dermatite herpetiforme* (1894) ; *Gommes tuberculeuses de la peau ; Sarcôme anal ; Nécrose du maxillaire à la période préataxique du tabes ; Lymphagites ulcéreu-* [illegible]
syphilis (1896) ; *Cylindrome de la région parotidienne* (1897) ; *Le Musée de l'Hôpital St-Louis, iconographie des maladies cutanées et syphilitiques*, avec les Drs Besner, Fournier, Hallopeau, etc (1897) ; *Lupus tuberculeux traité par les injections de calomel* (1898) ; *Sur un cas de folliculite tuberculeuse* (1898) ; *Tuberculose de la peau consécutive à la rougeole* (1898) ; [illegible]
giectasie symétrique familiale et congénitale avec hyperidrose (1899) ; *Porokeratose de Mibelli* (1900), etc.

[illegible]
dans les *Bulletins* des Sociétés de Biologie et Anatomique [illegible] *tins* de la Société médicale des hôpitaux, de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie, la *Revue de Médecine et de Chirurgie pratiques*, la [illegible]
cine décerna à M. le docteur du Castel le prix Desportes, pour son important travail sur le *Traitement de la variole par la médication ethérée opiacée.*

Ce savant médecin a professé un cours de seméiotique, à l'hôpital de la Pitié (1875-1876), un cours d'anatomie pathologique à l'hôpital Necker (1877-1883), un cours libre de pathologie interne à l'École pratique de la Faculté de Médecine (1878-1879) et des cours libres annuels de clinique médicale à l'hôpital du Midi et à l'hôpital Saint-Louis, de 1885 à [illegible].

M. le Dr du Castel est membre de la Société anatomique de Paris, de la Société médicale des hôpitaux, de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie, de la Société de thérapeutique, de la Société médicale du département de la Seine, etc.

CLAIRVILLE (Charles-Victor NICOLAIE-CLAIRVILLE, dit Charles)

Auteur dramatique, né à Paris le 27 novembre 1855. Neveu du célèbre vaudevilliste Louis-François Clairville [illegible] études classiques au lycée Condorcet, entra, après concours, comme rédacteur au ministère de l'Instruction publique et donna sa démission en 1891.

Dès 1879, M. Charles Clairville s'était fait connaître par plusieurs petites pièces ou revues, représentées au Cercle artistique et littéraire de la rue Volney. Il débuta au théâtre par : *Oh ! Nana*, parodie en un acte, jouée sur la scène des Nouveautés en 1881. Depuis, il a donné, seul ou en collaboration avec MM. Paul Ferrier, Albert Millaud, A. Sylvane, E. Depré, etc., les pièces suivantes : *Madame Boniface*, opérette en trois actes, musique de Lacôme (Bouffes-Parisiens 1883) ; le *Train de 5 heures 27*, vaudeville en un acte (Gymnase de Marseille 1884) ; le *Chevalier Mignon*, opérette en trois actes, musique de Wenzel (Bouffes 1884) ; la *Miniature*, comédie en un acte (Gymnase 1886) ; la *Briguedondaine*, revue en cinq actes (Palais-Royal 1886) ; *Paris sans paris*, revue en trois actes (Renaissance 1887) ; le *Valet de Cœur*, opérette en trois actes, musique de M. Raoul Pugno (Bouffes 1888) ; *Jeunes élèves*, comédie-prologue (Galerie Vivienne 1888) ; *Mes aïeux*, comédie en trois actes [illegible]
trois actes et vingt tableaux, musique de M. Varney (Folies-Dramatiques 1889) ; le *Fétiche*, opérette en trois actes, musique de M. Victor Roger (Menus-Plaisirs [illegible]

[illegible] *Pâris-Folies*, revue en trois actes (Folies-Dramatiques 1891); la *Famille Vénus*, opérette en trois actes, musique de M. [illegible] *l'année*, revue en trois actes (Renaissance 1891); *Ma femme est espagnole*, comédie en un acte (Renaissance [illegible]) actes, musique de MM. Lacôme et Roger (Renaissance [illegible]) (Nouveautés 1892); le *Brillant Achille*, vaudeville-opérette en trois actes, musique de M. Varney (Renaissance 1892); *Premier Paris*, revue en trois actes (Variétés 1892); *Patart, Patart et Cie*, vaudeville-opérette en trois actes, musique de M. Gregh (Folies-Dramatiques 1893); *Mon prince!* opérette en trois actes, musique de M. Audran (Nouveautés 1893); *Miss Dollar*, opérette en trois actes, musique de M. Messager (Nouveau-Théâtre 1893); *Chiquita*, opérette en un acte, musique de M. Serpette (Nouveautés 1895); *Dame et Valet*, vaudeville en un acte (Nouveautés 1895); le *Capitole*, opérette en trois actes, musique de M. [illegible] revue en trois actes (Nouveau-Théâtre 1896); *Ninette*, opéra-comique en trois actes, musique de M. Lecoq (Bouffes-Parisiens 1896); *Toutaine! Tonton!* vaudeville en 1 acte (Nouveautés 1896); *Jubilons, Jubilez*, revue en 2 actes (Époque 1897); *V'la la Revue*, 4 actes (Nouveautés de Bruxelles 1897); la *Guecha*, opérette en 3 actes (Athénée 1898); la *Dame de Trèfle*, opérette en 3 actes, musique de M. Émile Pessard (Bouffes-Parisiens); *Excellente affaire*, vaudeville en 4 actes (Folies Dramatiques 1899); [illegible]

La plupart des pièces de cet excellent auteur comique ont obtenu le plus franc succès; elles plaisent par la verve inépuisable, la forme toujours littéraire et la gaîté irrésistible des situations scéniques.

M. Charles Clairville est aussi l'auteur de nombreuses saynètes, fantaisies et monologues en prose et en vers: les *Amoureux*, l'*Homme navré*, la *Gastrite*, *Éloquence*, *Gens de la Butte*, le *Jugement* [illegible]

Il collabore activement aux journaux le *Monde Illustré*, la *Caricature*, le *Bon Vivant*, le *Journal* [illegible]

M. Charles Clairville est officier de l'Instruction [illegible]

CHECA (Ulpiano)

P[illegible] Oreja (Espagne). Ses études artistiques faites à l'École des Beaux-Arts de Madrid, avec les professeurs Manuel Dominguez, Federico de Madrazo, A. Ferrant et P. Gonzalvo, il fut, malgré son jeune âge, en 1879, nommé aide de ce dernier. L'étude approfondie de la perspective, qu'il fit avec M. Gonzalvo, le familiarisa avec les différents ordres d'architecture et ceci explique pourquoi les tableaux de cet artiste sont si précis sur ce point.

M. Checa ayant obtenu le grand prix de Rome, partit, en 1884, pour cette ville, où il demeura jusqu'en [illegible] *Pompilius*, furent remarqués et le dernier: l'*Invasion des Barbares*, lui attira les félicitations du roi d'Italie, qui le vit à l'Académie, et lui valut une première médaille à Madrid. L'année suivante, il obtenait à Vienne (Autriche), pour la même œuvre, une autre première médaille. Enfin, dans cette même année (1888), dernière de son grand prix et qu'il passa à Paris, il exposa, au Salon des Champs-Élysées, l'*Enlèvement de Proserpine*, qui ne passa pas inaperçu.

Membre du jury, dans la section espagnole, à l'Exposition universelle de 1889, cet artiste y fit connaître un petit tableau intitulé: *Dans l'Église*, et donna au Salon de la même année une superbe *Vue de la place de la République à Paris*.

Depuis lors, M. Checa a successivement produit des œuvres dans lesquelles s'est révélé son talent si particulier, qui ne procède de personne, et où il a su volontairement se défaire de toutes les tendances de l'école espagnole, en conservant toutefois la couleur et la lumière qui font le charme de la peinture de ses compatriotes. « Il aime passionnément les chevaux au galop, écrivait M. Gilbert Hamerston dans *The Scribner Magazine*, et il les représente avec une extraordinaire énergie. »

Parmi les envois aux Salons parisiens les plus remarqués de l'excellent artiste, il convient de citer: *Course de Chars à Rome*, qui obtint la 3e médaille au Salon de 1890 et reparut avec succès à l'Exposition [illegible]

On doit mentionner aussi les tableaux suivants : *Le Lasso dans les pampas de l'Amérique*, *A l'Abreuvoir*, *Entrée des chars au Colisée*, *Diligence dans les Pyrénées*, *Idylle aux portes de Pompei*, la *Sortie du Vainqueur*, *Pæstum*, remarqués à l'exposition particulière que fit l'auteur, en 1895, ainsi que de nombreux portraits de personnalités de Paris, de Madrid et d'Amérique.

Comme illustrateur, M. Ulpiano Checa s'est fait connaître par de belles compositions pour la *Vie de Napoléon Ier*, publiées en Amérique, par celles du *Généraliffe* de M. Astruc et par plusieurs lithographies non sans mérite.

Professeur de dessin, son enseignement est recherché. Il a publié un important ouvrage sur la *Perspective*, où il dit justement :

[illegible]

En sculpture, M. Checa a su donner à ses chevaux et à ses figures, le mouvement vigoureux qui règne dans ses toiles : le *Don Quichotte et Sancho Pança* de son exposition particulière en 1895, le *Peau-rouge* en 1896, le *Rapt* en [illegible] et le *Courrier du Czar* en 1900, au Concours hippique, furent très appréciés.

Médaillé aux expositions de Paris, de Vienne, de Madrid, de Chicago et de plusieurs autres villes de France et de l'étranger, il a obtenu, à l'Exposition universelle de 1900, une grande médaille d'or. Hors-concours à la Société des Artistes français, M. Checa est chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Charles III d'Espagne.

MÉTÉNIER (Oscar)

ROMANCIER et auteur dramatique, né à Sancoins (Cher) le 17 janvier 1859. Il fit ses études à Iseure, chez les Jésuites, et s'engagea, à dix-huit ans, au 13e régiment d'artillerie, en garnison à Vincennes. Libéré comme sous-officier, en 1882, il fut nommé, en 1883, secrétaire près les commissariats de police de la ville de Paris et donna sa démission en 1889.

M. Oscar Méténier avait déjà, à ce moment, débuté dans les lettres en collaborant aux petits journaux d'avant-garde de cette époque : *Lutèce*, la *Libre Revue*, la *Revue Indépendante*, le *Chat Noir*, etc. C'est dans ces feuilles qu'il a publié ses premières nouvelles et notamment les études d'argot qui, réunies en volume sous le titre de *La Chair*, obtinrent un très grand succès (Kistemaeckers, 1885).

Il publia successivement : la *Grâce* (1886) ; *Bohême Bourgeois* (1887) ; la *Croix* (1888), puis un grand roman de mœurs, *Madame la Boule* (1889), dont la vogue fut considérable et qui, paru d'abord en feuilleton au *Gil Blas*, fut ensuite l'objet de poursuites pour sa reproduction, trois ans après, dans le supplément de la *Lanterne*. L'auteur fut condamné à cinq cents francs d'amende, pour outrages aux mœurs, avec le bénéfice de la loi Bérenger.

Puis se succédèrent : la *Lutte pour l'amour* (1890) ; *Zezette* (1891) ; le *Gorille* (1891) ; les *Cabots* (1892) ; le *Policier* (1893) ; le *Beau Monde* (1893) ; le *40e d'artillerie* (1894) ; *Demi-Castors* ([illegible]) ; *L'Amour vaincu* (1895) ; la *Nymphomane* (1896), etc.

Très apprécié par ses études documentées des mœurs parisiennes et spécialement des bas-fonds sociaux, que sa situation spéciale lui avait permis d'observer *de visu*, M. Oscar Méténier s'est également fait applaudir au théâtre. Il fut le premier auteur jeune joué par M. Antoine, dans les modestes représentations d'essai qu'il donnait en 1887, et c'est celle de *En Famille* (30 mai) qui marqua la création du Théâtre-Libre. On a représenté ensuite de cet écrivain, sur diverses scènes : la *Puissance des Ténèbres*, drame en 5 actes traduit de Tolstoï, en collaboration avec M. J. Pavlovsky (Théâtre-Libre, 10 février 1888) ; la *Casserole*, drame en 1 acte (Théâtre-Libre, 30 mai 1889) ; l'*Orage*, drame en 5 actes, traduit d'Ostrovsky, en collaboration avec M. Pavlovsky (Beaumarchais, 5 mars 1889) ; les *Frères Zemganno*, pièce en 3 actes, tirée du roman d'Edmond de Goncourt, en collaboration avec M. Paul Alexis (Théâtre-Libre, 20 février 1890) ; *Monsieur Betsy*, comédie en 4 actes, en collaboration avec M. Paul Alexis et qui eut pour protagonistes José Dupuis, Baron, Mme Réjane (Variétés, 5 mars 1890) ; *Rabelais*, opérette à grand spectacle, avec M. Dubut de Laforest, musique de M. L. Ganne (Nouveau-Théâtre, 25 octobre 1892) ; la *Bonne à tout faire*, pièce en 4 actes, avec M. Dubut de Laforest (Variétés, 20 février 1892) ; *Charles Demailly*, pièce en 5 actes, d'après le roman de Jules et Edmond de Goncourt, en collaboration avec M. Paul Alexis (Gymnase, 19 décembre 1892) ; *Très-russe*, pièce en 3 actes, avec M. Jean Lorrain (Théâtre d'application, 3 mai 1893) ; *Vassilissa Melentieva*, drame en 5 actes, traduit d'Ostrovsky, en collaboration avec M. J. Pavlovsky (Théâtre Moncey, 14 octobre 1893).

M. Oscar Méténier fonda, en 1897, à Montmartre, le théâtre du Grand Guignol, dont il conserva la direction pendant deux ans. Il a donné, sur cette scène ;

Mademoiselle Fifi, à propos de laquelle il eut des [illegible] la nouvelle de Guy de Maupassant, a depuis été joué [illegible] Il monta encore : *Lui*, 1 acte (11 novembre 1897) ; la [illegible] acte de différents auteurs.

M. Oscar Méténier s'est également fait connaître en France et à l'étranger, comme conférencier. Il a publié, en 1890, à Bruxelles, un petit volume contenant quelques-unes de ses causeries, sous le titre : les [illegible]

On annonce encore de lui : *Madame la Boule*, pièce en 5 actes, tirée de son roman ; la *Consigne*, un acte, avec M. Georges Docquois ; *Royal-Cambouis*, un acte spécialement écrit pour le comique Polin ; *Merlin l'Enchanteur*, féerie en 5 actes et 20 tableaux ; *Candide*, opérette à spectacle en 5 actes, d'après Voltaire ; le *Mouchoir du Calife*, opérette en 2 actes, etc.

LUCIE-GRANGE (Mme GRANGE, née Lucie-Anne POUJOULAT, dite)

Écrivain, née à St-Étienne, de parents étrangers à cette ville. Fort jeune, elle s'était fait remarquer par son talent musical et elle publia des chœurs religieux chantés dans les églises, des compositions très variées, d'orgue ou de piano, qui furent reproduits par divers journaux : la *Mode Illustrée* entre autres. Mariée à Adolphe Grange, imprimeur et journaliste bien connu, qui fut antérieurement bibliothécaire de la Ville de Dijon, puis affirma, sur la fin de l'Empire, des convictions républicaines qui causèrent sa ruine, elle collabora avec celui-ci au *Grand Dictionnaire* Pierre Larousse et se donna entre temps la distraction de faire elle-même deux petites feuilles de critique d'art : la *Bluette* et l'*Éclair* de Dijon, sous divers noms de fantaisie ; puis, sous le pseudonyme de « Johannès Bertin, » elle fit à Paris, la chronique parisienne [illegible] se trouvait Adolphe Grange, et obtint une médaille [illegible]

[illegible] elle travailla pour la *France*, où elle donna des articles et des feuilletons et pour le *Petit Journal*. Le grand journaliste, qui avait grande confiance en son jugement, l'avait chargée de faire des rapports sur les manuscrits.

Mme Lucie Grange s'est, depuis quelques années, consacrée à la propagande d'une doctrine philosophique dite « nouveau spiritualisme ». Connue sous le pseudonyme de « Hab », diminutif d' « Habimelah », elle a créé, en 1882, et dirige depuis, la *Lumière*, revue mensuelle, où il est « traité, dit-elle elle-même, de toutes les questions passionnantes de notre temps touchant le secret des lois vitales, révélant nos origines et nos fins au sein des attractions et des solidarités entre la terre et les cieux » et à laquelle « prêtent un concours dévoué d'éminents collaborateurs de ce monde et des mondes spirituels. »

Elle a publié en librairie : *Prophètes et prophéties*, « travail de comparaison des prophéties connues et avertissement des actualités spiritualistes présentes et des évènements attendus » (1 vol. 1883) ; *Manuel de spiritisme*, « petit livre instructif et consolateur » (1 vol. 188[illegible]) ; [illegible] médiumnique, en collaboration avec Edgar Poë » (1 vol. 1887) ; la *Voie de la Destinée*, souvenirs et impressions (1 vol 1888) ; la *Communion universelle des âmes dans l'amour divin* (1 vol. 1892) ; *Lettres de l'esprit Salem Hermès*, « enseignement moral intimement lié à une doctrine philosophique et scientifique d'un caractère sublime » ; ces lettres sont accompagnées d'une seconde partie : la *Mission du nouveau spiritualisme, communications prophétiques*, « résumant tout ce que le monde peut craindre ou espérer pour un avenir prochain » (1 vol. 1897) ; le *Prophète de Tilly, Pierre-Michel-Elie-Eugène Vintras* (1 vol. 1897) ; la *Révélation du Bonheur*, conférence ; la *Lutte dans le monde des hommes et dans le monde des esprits* ; *Qu'est-ce que la Paix ?* conférences faites en Belgique, etc.

Mme Lucie Grange a fait partie de divers congrès, notamment de celui contre l'abus des boissons alcooliques, du Congrès de l'humanité, où elle a prononcé une allocution publiée ensuite sous le titre : *Le nouveau spiritualisme et la communion universelle des* [illegible]

GÉBERT (François)

P[illegible], né à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure) le [illegible] septembre 18[illegible].

D'abord [illegible] à la [illegible] de commerce de Rouen, M. François Gébert se consacra ensuite à la diffusion du cyclisme et de l'automobilisme. Il prit, en 1880, la direction de la *R[illegible]*, qui se publiait à [illegible], et à laquelle il imprima un développement significatif ; puis, en 1894, il vint à Paris et collabora à l'importante revue *l'Industrie [illegible] et automobile*, que dirigeait alors M. Ch. Bivort. L'année suivante, il devint propriétaire-directeur de cette publication, qu'il a depuis rendue des plus florissantes, aussi bien par la rédaction d'élite qu'il lui a donnée, que par ses propres efforts.

L'Industrie vélocipédique et automobile est en effet, considérée comme l'organe favori de tous les inventeurs, ingénieurs, fabricants, mécaniciens, qui s'intéressent à ces deux branches industrielles.

M. François Gébert a fait paraître, en outre, d'intéressants *Almanachs vélocipédiques illustrés*. Il a été secrétaire de l'Association de la presse cycliste et membre de plusieurs sociétés sportives.

LERAY (Adolphe-Auguste-Paul)

M[illegible], né à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 1[illegible] juillet 1865. Reçu licencié en droit en 1886, il abandonna bientôt le code pour la médecine. Il commença ses études médicales à la Faculté de sa ville natale, où il devint préparateur d'histologie et où il fut deux fois lauréat, obtenant le 2e prix d'anatomie avec médaille de bronze en 1890, le premier prix de clinique avec médaille d'argent en 1891. Venu ensuite à la Faculté de Paris, il fut préparateur du professeur Strauss, puis chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Antoine en 1894 ; il obtint, en 1895, le doctorat en médecine, avec une thèse [illegible] *la série animale*, intéressante et remarquable étude, qui valut à son auteur une mention de la Faculté et une récompense (prix Saintour) de l'Académie de M[illegible].

M. le Dr Leray a publié sur le même sujet plusieurs travaux dont voici les titres : *Études sur la différen-*[illegible] *Bacille tuberculeux chez l'homme et dans la série animale*, qui valut à son auteur une nouvelle récompense [illegible] 1897) ; *Traitement de la phtisie pulmonaire* (1 vol. 1897, collection scientifique Henry Gautier), etc.

On doit en outre à M. le Dr Leray d'intéressantes communications sur la *Radiographie*, parues dans la *Presse médicale*, le *Journal de Médecine* de Paris, la *France médicale*, etc.

M. le Dr Leray est membre [illegible] Médecine du IXe arrondissement et du Syndicat des médecins de la Seine.

YENCESSE (Ovide)

S[illegible], né à Dijon [illegible] le 3 février 1869. D'abord élève de l'École des Beaux-Arts de sa ville natale, il vint, en 1890, à Paris, comme boursier du département de la Côte-d'Or et entra à l'École Nationale des Beaux-Arts, dans les ateliers de MM. Thomas et Ponscarme. Il reçut aussi les conseils de M. Levillain.

Parmi les envois de cet artiste aux Salons annuels des Champs-Elysées on doit citer : un cadre renfermant cinq médailles en argent, bronze et plâtre : *Portraits de* [illegible] *Piot*, *Me Aubelle* (1894) ; *Jeanne d'Arc*, étain ; le *Baptême de Clovis*, plaquette exécutée pour la couverture du missel offert à la maison Ste-Clotilde, par les élèves du pensionnat de Paris, pour le centenaire de la fondation ; une *Plaquette de première communion ; Spuller*, le dernier portrait de cet homme d'État (1895) ; *Jeanne d'Arc*, plaquette ; deux *Médailles religieuses* (face et revers) ; un *Crucifix* plâtre (1898) ; *Bossuet*, *Jeanne d'Arc*, *Vieilles femmes de Saint-Mesmin*, la *Folle*, la *Sage*, la *Pauvre*, médailles et [illegible] *Dreck* : le *Baiser de la mère* et plusieurs autres gravures pour orfèvrerie et bijouterie (1900).

M. Ovide Yencesse est l'auteur d'un nombre considérable d'œuvres en bronze, argent et or, qui n'ont pas été exposées.

Il a produit, à l'Exposition universelle de 1900, une [illegible]

originales, d'ailleurs, passent rarement inaperçues, leurs belles qualités d'exécution artistique les recom- [illegible] du public.

Cet excellent artiste a obtenu une mention honorable en 1897, une médaille de 3e classe en 1898 et [illegible] pour l'ensemble de ses travaux.

Sa femme, Mme Yencesse, a exposé, comme peintre, au Salon du Champ-de-Mars, des portraits très bien venus, généralement loués par la critique.

DURAND (Emile)

C[illegible] février 1830. Il reçut de son père, amateur distingué, les premiers éléments de solfège ; puis, après un séjour de trois ans à Montpellier, où il eut des succès de chant à la chapelle des Pénitents blancs, il entra, en 1845, au Conservatoire de Paris. Il y obtint : en 1847, dans la classe de solfège d'Alkan, un premier prix ; en 1851, dans la classe d'harmonie de Bazin, un autre premier prix, et, en 1853, dans la classe de composition d'Halévy, le second grand prix de Rome.

Dès 1850, avant même qu'il eut obtenu le premier prix d'harmonie, Auber lui avait confié la direction d'une classe de solfège qu'il conserva, comme titulaire, jusqu'en 1871, y affirmant, par les résultats, l'excellence de sa méthode.

En 1868, M. Emile Durand avait fait représenter, au [illegible] Arthur Delavigne ; en 1869, il donna, aux Variétés, [illegible] livret de J. Moinaux. En 1870, il avait en répétition, sur le théâtre d'Ems, un acte de Chivot et Duru, dont la représentation devait être donnée le 18 juillet ; mais la déclaration de guerre à l'Allemagne, le 15 de ce mois, empêcha naturellement la représentation de cet ouvrage et décida peut-être son auteur à suivre une autre voie.

En effet, nommé en 1871, professeur d'harmonie au [illegible] des élèves tels que MM. Planté, Gabriel Marie, Samuel Rousseau, G. Pierné, L. Hillemacher, Paul [illegible]

En 1883, il quittait cette classe et publiait successivement une suite d'ouvrages didactiques, d[illegible] l'usage est bientôt devenu classique. On cite notam- [illegible] (1 vol. 1899), ouvrage important qui combla une lacune sur la matière.

[illegible] nombreuses compositions : chœurs, mélodies, romances et chansons, dont plusieurs sont devenues très populaires, tels : *Chants d'Armorique*, sur des poésies [illegible] *cavaliers* ; les *Prunes* (cette dernière composition s[illegible] les vers bien connus d'Alphonse Daudet) et plusieurs chansons bretonnes composées sur des vers de [illegible] *Cœur de chêne*, etc.

M. Emile Durand est membre de la plupart des Sociétés armoricaines de Paris : « la Pomme », « le Dîner Celtique », « la Société artistique de l'Ouest », etc.

DESPLECHIN (Edouard-Charles-Henri)

A[illegible] du peintre décorateur de ce nom, dont les œuvres à l'Opéra sont connues de tous, à la mort de celui-ci il collabora avec le décorateur Lavastre. Elève de l'Ecole des Beaux-Arts dans l'atelier Daumet, il fut médaillé de 1re classe au concours de l'Ecole.

M. Desplechin s'est fait connaître par la constructi[illegible] de nombreuses maisons de rapport, de villas [illegible] d'hôtels particuliers. On lui doit aussi l'aménagement et la réfection des théâtres de la Porte St-Martin, des [illegible] Folies-Bergères, etc., dont il est resté l'architecte. Il est, de plus, l'auteur de l'installation des classes de la Carrosserie aux expositions universelles de 1889 [illegible]

Il est architecte-expert au tribunal de la Seine.

DUBOST (Henri-Antoine, dit Antonin)

S[illegible] secrétaire de Désiré Bancel ; il prit part aux luttes politiques, collabora aux journaux d'opposition et, mis ainsi en évidence, devint, au 4 septembre 1870, secrétaire-général de la Préfecture de police.

Ayant rejoint en ballon la délégation de Tours le 18 octobre, il fut nommé préfet de l'Orne le 3 janvier 1871 ; il fit d'énergiques tentatives pour défendre Alençon contre les Allemands et démissionna, le 17 mars suivant, après l'armistice.

Jusqu'en 1879, M. Dubost demeura dans l'ombre ; à cette époque, il entra dans l'administration comme conseiller d'Etat en service extraordinaire et chef de cabinet du ministre de la Justice, puis devint conseiller d'Etat en service ordinaire, le 8 février 1880.

La même année, il se fit élire conseiller général du canton de La Tour du Pin (Isère) et, M. Reymond, député de l'arrondissement, étant décédé, il fut nommé à sa place par 7,208 voix, contre 6,998 à M. Bovier-Lapierre, républicain comme lui. Depuis, M. Antonin Dubost fut constamment réélu : en 1881 par 9,324 voix contre 1,245 à son même adversaire ; en 1885, le troisième sur neuf, sur la liste républicaine de l'Isère ; en 1889, dans son ancienne circonscription, par 9,743 suffrages contre 3,907 à M. Biessy, monarchiste ; et, en 1893, par 7,793 voix contre 4,193 au même.

A la Chambre, le député de l'Isère a joué un rôle assez en vue ; à son arrivée, il prit place à l'Union républicaine et il a constamment été l'un des soutiens de la politique dite « opportuniste ». Parmi les discussions nombreuses dans lesquelles il est intervenu, mentionnons : les débats sur les syndicats professionnels (1881) ; son discours sur le droit d'exclure de France les refugiés politiques (1882) ; celui contre la mairie centrale de Paris (1883) ; son amendement dans la loi sur les attroupements (1884). Il s'est prononcé en outre : contre la surtaxe de 5 fr. sur les blés (1887), pour le scrutin d'arrondissement, pour l'ajournement indéfini de la révision constitutionnelle, contre le boulangisme (1889), etc. Il a été membre d'un grand nombre de commissions et rapporteur de plusieurs projets de loi, notamment du Budget à différentes reprises, et de la loi sur le privilège de la Banque de France.

Dans le cabinet Casimir-Périer (du 3 décembre 1893 au 28 mai 1894), M. Antonin Dubost fut titulaire du portefeuille de la Justice. Son court passage aux affaires a été marqué par l'application des lois sur l'anarchie et la présentation d'un projet de réforme de la procédure civile.

Lors du renouvellement sénatorial du 3 janvier 1897, M. Antonin Dubost se présenta aux délégués de l'Isère, sur la liste républicaine, avec MM. Ed. Rey et Durand-Savoyat ; il fut élu, le dernier des trois, par 690 voix. Au Sénat, il siège aux groupes agricoles, de la gauche et de l'union républicaines. Il a été chargé du rapport sur le privilège de la Banque de France, qu'il avait déjà établi à la Chambre et il est rapporteur général du Budget.

M. Dubost est l'auteur des publications suivantes : [illegible].

MUN (Adrien-Albert-Marie Comte de)

Député, membre de l'Académie française, né à Lumigny (Seine-et-Marne) le 28 février 1841. Il est le petit-fils du marquis de Mun, qui fut fait chevalier de la Légion d'honneur par Napoléon, pair de France par Louis XVIII et ensuite par Louis-Philippe (1773-1843), et l'arrière-petit-fils du philosophe matérialiste Helvétius.

Entré à Saint-Cyr, il fit, comme lieutenant des chasseurs d'Afrique, la guerre de 1870 et reçut la croix de la Légion d'honneur. Fait prisonnier, il revint de l'Allemagne pour prendre part à la répression de la Commune.

Officier d'ordonnance du général Ladmirault, gouverneur de Paris, et parvenu au grade de capitaine-adjudant-major, M. de Mun, qui s'employait à la création de cercles catholiques d'ouvriers et à la propagande des doctrines ultramontaines les plus excessives, prononçant de nombreux discours empreints d'une hostilité batailleuse contre la société civile et les institutions républicaines, fut mis en demeure par le ministre de la Guerre de cesser cette propagande et de rejoindre son poste. Il préféra donner sa démission (novembre 1875).

Aux élections législatives de février 1876, M. de Mun posa sa candidature dans l'arrondissement de Pontivy (Morbihan). Soutenu par le pape, qui lui accorda une décoration durant la période électorale,

par l'archevêque de Paris, l'évêque de Vannes et tout le clergé local, il triompha difficilement, malgré ces appuis, précieux dans un pays catholique. Ayant obtenu seulement 7,508 voix au premier tour, contre 12,855 à ses deux concurrents, il fut élu au scrutin de [illegible] M. le docteur Le Maguet, candidat républicain. Cette élection ayant été invalidée en juillet 1876, M. de Mun fut réélu, le 27 août, par 9,769 voix contre 9,466 à son ancien concurrent et admis par la Chambre le 15 décembre 1876.

Après le 16 mai 1877, le comte de Mun, candidat officiel, fut élu dans le même arrondissement, le 14 octobre suivant, et encore une fois invalidé le 16 décembre. Aux élections complémentaires du 2 février, il échoua contre son concurrent républicain.

Durant son court passage à la Chambre, M. de Mun s'était fait très vite une notoriété parlementaire et était devenu l'un des chefs du parti catholique. Orateur de grand talent, il combattit en toute occasion les propositions libérales ; il se déclara l'ennemi du suffrage universel, intervint contre les projets de loi sur l'enseignement, contre la suppression des bourses des séminaires et en toutes les autres circonstances où il put combattre la politique républicaine ou défendre la monarchie et la religion. Rentré dans la vie privée, il continua activement sa propagande, en province et à Paris, au moyen de nombreuses conférences et réunions.

[illegible] l'arrondissement de Pontivy, M. de Mun y posa sa candidature, aux élections législatives de 1881 ; il fut élu par 4,467 voix contre 3,350 obtenues par le candidat républicain. Le 4 octobre 1885, porté sur la liste monarchique du Morbihan, il fut renvoyé à la Chambre avec toute cette liste et encore réélu le 22 septembre 1889, sans concurrent.

Pendant cette période, le député de Pontivy suivit la même politique que précédemment. Au « socialisme d'État » qu'il combattait, il opposait une conception de « socialisme chrétien » tendant surtout à revenir [illegible]

[illegible] un discours prononcé à Romans, en octobre 1888, il avait adhéré à la politique boulangiste.

A la fin de 1891, M. de Mun fonda une ligue de propagande politique et sociale placée sous la protection du Sacré-Cœur. En 1892, quand le pape Léon XIII engagea les monarchistes à ne pas combattre les institutions républicaines, le député de Pontivy déclara se consacrer désormais à la défense des droits de l'Église et à la solution des problèmes sociaux. Dans un discours prononcé à la Chambre, le 17 novembre 1892, M. de Mun, se ralliant à la République, offrit son alliance au cabinet Loubet, qui la repoussa nettement.

Malgré cette nouvelle attitude, ou à cause d'elle, il fut battu par un rallié, M. Le Clech, au renouvellement général de 1893, dans son collège de Pontivy.

Après le décès de M. de Kermenguy, député de la 2e circonscription de Morlaix (Finistère), le comte de Mun posa sa candidature à ce siège vacant et fut renvoyé à la Chambre par 8,026 voix, contre 5,750 obtenues par M. Cail, républicain, le 21 janvier 1894. Il fut réélu encore au renouvellement de 1898, par 12,030 voix sans concurrent. Dans ces dernières années, il n'est plus intervenu que rarement dans les débats parlementaires.

M. de Mun, qui n'a écrit aucune œuvre littéraire de quelque importance, avait été appelé à remplacer Jules Simon à l'Académie française, en 1897.

Outre sa décoration de la Légion d'honneur, il a aussi la grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand et il est commandeur de l'Ordre de Pie IX.

LECLERC (Charles-Alfred)

A[illegible] Après avoir terminé ses études, il entra à l'École des Arts décoratifs, puis fut élève, [illegible] logiste, il obtint le grand prix de Rome en 1868.

De cette ville, il envoya différents dessins, parmi [illegible]

[illegible]

reconstitution du pavillon de Marsan et à la galerie parallèle à la rue de Rivoli. En 1879, il devint architecte des Archives nationales et, en 1881, il succéda à M. Guillaume, comme architecte des palais de Versailles et de Trianon.

M. Leclerc est l'auteur d'œuvres architecturales très artistiques. On cite de lui : le *Tombeau de* [illegible] ; l'*Hôtel de Ville de Limoges* ([illegible]) ; le *Monument Daguerre*, à Cormeilles-en-Parisis, en collaboration avec le scuplteur Capellaro (1886) ; la restauration de la *Pièce d'eau de Neptune* et la restitution du *Bosquet de l'Arc-de-Triomphe* dans le parc de Versailles, le *Monument de l'industriel Godin* au familistère de Guise, avec les sculpteurs Doublemard et Tony Noël (1888) ; l'achèvement du *Capitole de Toulouse*, et notamment la grande façade sur le square Lafayette (1880-1886) ; divers travaux particuliers : l'achèvement de la *Villa Boulard* à Biarritz (1880-1885), la *Villa des Palmiers* à Royan (1894), une *Maison modèle*, rue d'Alsace-Lorraine, à Toulouse, en collaboration avec M. Galinier (1895). Il est en outre chargé de l'entretien des domaines de Saint-Cloud, Villeneuve-l'Etang, Rambouillet et Grignon, où il a effectué d'intéressantes constructions, notamment des amphithéâtres et des laboratoires pour l'école de cette dernière ville et, à St-Cloud, la restauration du *Bassin du fer à cheval* et l'installation, avec des piédestaux, dans l'allée du bas-parc, de trois figures du Palais de l'Industrie, dûes à Elias Robert et Diebold.

M. Leclerc a participé à de nombreux concours publics, parmi lesquels il convient de citer : Palais de Justice d'Alger (2e prix 1868) ; Hôtel de Ville de Paris (prime 1873) ; Eglise du Sacré-Cœur (mention 1874) ; Faculté de Médecine de Bordeaux (classé 1er 1876) ; Hôtel de Ville de Limoges (1er prix 1877) ; Ecole normale de Versailles (2e prix 1877) ; Hospice de Sainte-Menehould (1er prix 1878) ; Opéra-Comique (mention 1893) ; Cour des Comptes (prime 1895).

Il a été nommé successivement membre du Conseil général des Bâtiments civils et du jury de l'Ecole des Beaux-Arts. Cet architecte a obtenu, en 1887, de l'Académie des Beaux-Arts, une mention honorable au concours Bordin pour son bel ouvrage sur le peintre Lebrun. Il a reçu, en outre, une médaille de 1re classe à l'Exposition universelle de 1878 et une de [illegible] de [illegible].

[illegible] en [illegible], il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1892.

BARODET (Désiré)

A[illegible] Sermesse (Saône-et-Loire) le 27 juillet 1823. Son père, instituteur, le fit élever au petit séminaire d'Autun, d'où il passa à l'Ecole normale primaire de Mâcon.

Devenu instituteur communal, il afficha des opinions avancées et se fit destituer en 1849. Il tint quelque temps une école libre à Cuisery, y fut précepteur dans une famille, puis vint, en 1856, à Lyon, où il fut successivement comptable, fabricant de produits chimiques et agent d'assurances, sans cesser jamais de s'occuper activement de politique.

Après le 4 septembre 1870, M. Barodet fut nommé adjoint au maire de Lyon et, à ce titre, fit partie plus tard de la délégation lyonnaise envoyée à Versailles pour tenter un arrangement entre le Gouvernement et la Commune de Paris. Aux élections pour l'Assemblée nationale du 8 février 1871, porté sur la liste radicale du Rhône, il avait échoué avec elle. C'est par ses soins que furent prises les mesures qui arrêtèrent les progrès de l'insurrection communaliste du mois de mars de cette même année, alors que les insurgés étaient déjà maîtres du préfet et de l'hôtel-de-ville.

Le 25 avril 1872, à la mort de M. Hénon, M. Thiers nomma maire de Lyon M. Barodet qui, dans ces fonctions, fut en lutte constante avec l'autorité préfectorale. Il les quitta le 6 avril 1873, la mairie centrale ayant été supprimée.

M. Edouard Portalis, directeur du *Corsaire* et de l'*Avenir National*, eut alors l'idée de lancer la candidature radicale de M. Barodet aux élections qui devaient se faire à Paris, le 27 du même mois, pour remplacer M. Sauvage, décédé ; Gambetta approuva et soutint cette candidature. Quelques maires de Paris avaient d'avance offert la candidature à M. de Rémusat, ami personnel de M. Thiers ; les conservateurs présentaient, d'autre part, l'ex-lieutenant-colonel Stoffel. La lutte fut vive et se termina par l'élection de M. Barodet, avec 180,045 voix, sur 335,759 votants et 457,049 inscrits, contre 135,028 voix données à M. de Rémusat et 26,644 à M. Stoffel. M. Barodet dont, pendant la campagne électorale, on avait exagéré à dessein le radicalisme, prit place à l'extrême-gauche de la Chambre des députés, vota avec ce groupe et en devint plus tard le président.

Après cette élection, le député de la Seine s'efforça, dit un biographe, « d'enlever à sa victoire tout « caractère agressif ou menaçant et de personnifier

« en lui l'esprit de calme et de modération ; la « majorité ne voulut voir, dans son élection, qu'une « marque de l'impuissance de M. Thiers, » et elle fut la principale cause de la chute de celui-ci.

Aux élections générales du 20 février 1876, M. Barodet fut élu dans le IVe arrondissement de Paris, par 8,930 voix sur 15,461 votants, contre MM. Vautrain, Loiseau et Haussmann. Il compta parmi les 363 et, après la dissolution de la Chambre, fut réélu, dans le même arrondissement, le 14 octobre 1877, par [illegible] contre M. [illegible] [illegible] contre M. Brenot (2,677 voix).

Candidat, dans le département de la Seine, aux élections du 8 janvier 1882, pour le renouvellement du Sénat, M. Barodet échoua, n'obtenant que 66 voix sur 202 votants. En 1885, il refusa une nouvelle offre de candidature au Sénat.

Constamment réélu député de Paris : en 1885, au scrutin de liste ; en 1889 et en 1893, dans le IVe arrondissement, M. Barodet fut l'un des membres les plus [illegible] il avait pris l'initiative de la proposition de loi sur l'instruction gratuite, laïque et obligatoire. C'est sur sa demande que la Chambre ordonna, en 1881 et 1885, la publication des programmes électoraux, ce qu'on appela un peu pompeusement les *cahiers*.

Outre cette proposition, qu'il a renouvelée à chaque législature, le député de Paris se signala aussi par sa persistance à réclamer la révision totale de la Constitution par une assemblée spécialement élu à cet effet. En 1887, il proposa la suppression de toutes les décorations civiles ; en 1888, il demanda à la Chambre, qui l'accorda, la translation au Panthéon des cendres de Carnot, de Hoche et de Marceau ; en 1891, il déposa une proposition de loi ayant pour but « de réaliser « progressivement la diffusion et la transformation de « la propriété, l'amortissement de la dette publique, « la diminution des impôts et l'extinction du paupé- « risme, par la suppression de l'hérédité en ligne « collatérale, » projet qui n'a pas abouti ; en 1895, il fit adopter une résolution tendant à la conclusion d'un traité permanent d'arbitrage avec les États-Unis.

[illegible] de Ch. Floquet, M. Barodet fut inscrit au groupe de la Gauche démocratique de la Chambre haute ; [illegible] il ne fut pas réélu

M. Barodet a publié quelques brochures politiques : [illegible] *historiques, lettre au docteur Crestin* : les *Revenantes* ; *Sauvons la République !* Cette dernière, qui fut envoyée à tous les électeurs sénatoriaux de janvier 1900, froissa une partie de l'opinion publique ; elle est regardée comme la cause probable de son échec

BEAUREGARD (Paul-Victor)

Député, économiste et juriste, né au Havre (Seine-Inférieure) le 13 octobre 1853. Après avoir accompli ses études classiques au lycée de sa ville natale, il vint à Paris pour y suivre les cours de la Faculté de Droit, fut successivement reçu licencié, docteur (1876) et agrégé (1877)

Professeur de droit commercial à la Faculté de Douai, M. Paul Beauregard fut nommé suppléant de Batbie, à la chaire d'économie politique de la Faculté de droit de Paris (1881), et devint titulaire de cette chaire en 1887. Entre temps, il avait fait, dès 1882, à l'École des Hautes Études de Paris, des cours de droit commercial qu'il a, sans interruption, continués jusqu'en 1894.

Depuis cette époque, M. Paul Beauregard est chargé d'un cours d'économie sociale au Conservatoire des Arts et Métiers. En 1891, il avait fondé le *Monde économique*, organe hebdomadaire d'économie politique et sociale, l'un des plus importants de ce genre, dont il est rédacteur en chef et qui a donné des études très remarquées sur le libre-échange et la liberté du travail.

Candidat, avec un programme républicain libéral, au renouvellement de la Chambre, en 1893, dans la 3e circonscription de Sceaux, il échoua contre M. Coutant, socialiste révolutionnaire.

Aux élections législatives de 1898, il se présenta dans la 1re circonscription du XVIe arrondissement de Paris et fut élu, le 22 mai, au scrutin de ballottage, par 2,850 voix, contre 2,836 à M. Vaquez, républicain, et 1,961 à M. Charnay, socialiste.

Au Palais-Bourbon, l'honorable député a fait partie de diverses grandes commissions et a prononcé plusieurs discours très remarqués sur des questions économiques. Il a été désigné comme rapporteur du [illegible]

Parmi les ouvrages dûs à M. Paul Beauregard, il [illegible] et notes (Collection de la *Petite bibliothèque des* [illegible]

EDWARDS (Alfred-Charles-Félix-Joseph)

Publiciste, né le 10 juillet 1856, à Constantinople, d'un père anglais et d'une mère française. Venu à Paris dès son enfance, il fit ses études classiques au lycée Bonaparte, aujourd'hui Condorcet.

En 1870, M. Edwards débuta au *Figaro* de Villemessant, où il introduisit le grand reportage en y publiant, sous le pseudonyme de « St-Rémy », un article télégraphique sur le naufrage de la frégate-école l'*Eurydice*, coulée en vue de l'île de Wight

En 1870, M. Edwards passa au *Gaulois*, en qualité de chef des échos ; il quitta ce journal, en 1881, pour devenir secrétaire de la rédaction du *Clairon*, dirigé alors par M. Cornély. Deux ans plus tard, il fut chargé par un groupe de financiers américains de fonder, à Paris, le journal le *Matin*. Cet organe quotidien à grandes informations fut le premier journal où l'on put voir se succéder chaque jour des articles « leaders » américains aux opinions les plus différentes. C'est ainsi que l'on trouva tour à tour, dans cette feuille de forme nouvelle, les signatures de Jules Vallès, Cornély, P. de Cassagnac, Emmanuel Arène, Guesde, John Lemoine, Jules Simon, Fournière, Vollmar, etc.

Après avoir un moment dirigé le *Matin français*, qu'il avait aussi créé, M. Edwards reprit le *Matin*, où il institua « l'éditorial, » article politique quotidien de quelques lignes, dont la forme fut bientôt adoptée par la presse entière. Sous sa direction, le *Matin* prit une extension et une autorité considérables.

M. Edwards quitta la direction de ce journal en 1895 et se consacra pendant quelques années à des productions dramatiques. C'est alors qu'il fit représenter : *Dans la Haute*, pièce satirique marquant une évolution évidente vers le socialisme.

M. Edwards, qui s'était fait connaître jusque-là comme républicain modéré est, en effet, devenu l'un des plus militants adeptes du parti socialiste révolutionnaire.

En 1900, il fonda le *Petit Sou*, organe d'union socialiste, paraissant l'après-midi. Ce journal, aux informations rapides, publie sous sa direction des articles de MM. Guesde, Lafargue, Vaillant, Paul Brousse, Viviani, Allemane et autres écrivains socialistes, ainsi qu'un bulletin quotidien de M. Edwards.

Chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie, M. Edwards est décoré de divers ordres étrangers.

VIGNÉ d'OCTON (Paul VIGNE, dit)

Littérateur et député, né à Montpellier le 8 septembre 1859. Il fit ses études classiques, puis médicales, dans cette ville et, devenu médecin de la marine, il effectua de nombreux voyages aux Antilles, dans l'Amérique du Sud, au Soudan. Démissionnaire en 1888, il se fit connaître aussitôt en littérature, sous les pseudonymes de « Gaëthan Kerhouel » et de « Vigné d'Octon », par la publication de nouvelles et de contes exotiques très remarqués, parus dans le *Figaro*, le *Temps*, la *Revue bleue*, l'*Illustration*.

La même année, il donnait son premier livre : la *Chair noire*, avec préface de Léon Cladel, qui fut bien accueilli ; vint ensuite l'*Eternelle blessée*, qui parut en 1890 et dans lequel la critique voulut voir un roman à clé ; le succès s'affirma définitivement. Il y a, en effet, en M. Paul Vigné, un observateur sagace et un maître styliste, dont les qualités, si rarement unies, sont de nature à charmer et à retenir.

Depuis lors se succédèrent : *Au pays des fétiches* (1890) ; *Fauves amours* ; le *Docteur Cannibales* (1891) ; *Terre de Mort*, *Soudan et Dahomey* ; le *Roman d'un Timide*, auquel l'Académie française décerna le prix Barbet de Jouy (1892) ; les *Amours de Nine* (1893) ; *En buissonnant* ; *Petite Amie* (1894) ; *Cœur de savant* (1895) ; *Journal d'un marin* (1897) ; *L'Amour et la Mort* ; le *Pont d'amour* (1899) ; *Martyre lointain* ; la *Gloire du sabre* (1900), qui a obtenu un immense succès.

Cet écrivain collabore à la *Petite République* et à l'*Aurore* ; dans ces journaux, il donne surtout des articles où est sévèrement commentée la conduite de certains officiers et explorateurs aux colonies.

M. Vigné d'Octon avait débuté dans la politique, comme candidat aux élections législatives du 20 août 1893, dans l'arrondissement de Lodève. Il avait été élu député, au deuxième tour de scrutin, par 7,263 voix contre 6,302, à M. Paul Leroy-Beaulieu. Il fut réélu, dans la même circonscription, en 1898, par 7,768 suffrages contre 4,768 données à M. Eugène Lautier, rédacteur au *Temps*.

Inscrit aux groupes radical-socialiste, démocratique et viticole, M. Vigné d'Octon, qui s'est toujours prononcé, dans ses professions de foi et à la tribune de la Chambre, comme un adversaire absolu de l'expansion coloniale, a combattu les expéditions lointaines et surtout celle de Madagascar ; il a souvent pris la parole dans les interpellations adressées au

gouvernement au sujet de nos affaires en Afrique et dans les colonies. Il est l'auteur lui-même de propositions et d'interpellations sur les mêmes sujets. Celle sur le drame de Zinder, qu'il développa en novembre 1900, eut un retentissement particulier.

Favorable aux lois sur les syndicats, à la réforme de celles sur la chasse et la pêche, M. Paul Vigné est partisan de l'assurance mutuelle, de la fondation de caisses de retraite pour la vieillesse, de l'impôt sur le revenu, de la suppression des octrois, de l'hygiène dans les usines et les ateliers, etc.

A la fin de l'année 1900, il a été chargé, par le gouvernement français, d'une mission en Afrique.

VALLGREN (Ville)

Sculpteur-statuaire, né à Borgo (Finlande) le 15 décembre 1855. Il étudia d'abord, comme élève architecte, à l'Ecole polytechnique de Helsingfors. Attiré ensuite vers les arts plastiques, il modela sans maître des portraits, puis vint à Paris et entra à l'Ecole des Beaux-Arts, dans l'atelier de Cavelier, en 1878.

Dès cette même année, M. Vallgren fit un premier envoi au Salon des Champs-Elysées : *Portrait d'un ami*, médaillon plâtre. Vinrent ensuite : *Un berger*, statue plâtre et *Médaillon-Portrait*, plâtre (1879) ; [illegible] statue bronze (1883) ; *Nénufar*, buste plâtre poly-[illegible] et *Echo*, statue plâtre (1886, mention honorable) ; [illegible] le marbre, acquis par le czar Alexandre III, est au château impérial, à Helsingfors) ; *Aino*, statue plâtre (1889) : ces deux œuvres, conçues d'après des légendes finlandaises (*Kalevala*), reparurent à l'Exposition universelle de 1889, avec *Echo* ; *Ophelia*, relief en marbre, aujourd'hui au musée d'Aix-les-Bains, et *Tête de Christ*, superbe haut-relief, acquis depuis par [illegible]

On revit, en 1890, cette dernière œuvre, en marbre, au Salon du Champ de Mars, où l'artiste a envoyé depuis ses travaux, et notamment : un remarquable groupe marbre, *Maternité*, commandé par l'Etat pour le musée d'Arras (1891) ; *Caïn*, statue plâtre (1892) ; une vitrine de bronze contenant un beau [illegible] *raires*, depuis au musée des Arts décoratifs de Vienne, [illegible] M. Edmond Rostand) ; *Consolation*, marbre, depuis au Musée national de Helsingfors ; *Marteau et garniture* [illegible] *Figurine* en bronze ; *Petit vase* en bronze (1894) ; *Lustre pour lumière électrique*, en cuivre ; *Chenets*, fer et cuivre ; *Surtout de table*, trois pièces en argent, appartenant à M. Georges Hugo ; *Jeunesse*, statuette bronze, à la Galerie nationale de Berlin (1895) ; la *Douleur*, très beau haut-relief en pierre ; *Plainte de la mer*, relief encadré en pierre et bois ; *Désespoir* et *Spirite neri*, bronzes à cire perdue et divers objets d'art décoratif (1896) ; *Mme la comtesse de C...* ; *Portraits d'enfants*, bustes marbre ; *Bénitier en pierre* (1897) ; *Dégel*, urne bronze ; une vitrine comprenant : un pied de lampe : *Danse de fleurs* ; *Consolation*, *Curieuse*, *Fleur de sommeil*, bronzes (1899).

On doit encore mentionner de M. Vallgren : une *Urne funéraire*, exposée en 1892 au Salon de la Rose-Croix et qui orne actuellement le musée du Luxembourg ; la statue de *Torkel Knutson*, élevée à Viborg (Finlande) ; les deux statues qui décorent la façade de la Chambre des députés de Helsingfors (Finlande) ; le buste en bronze très ressemblant de *Mme Segond-Weber* ; une cheminée très originale ; le monument d'*Alexandre II* à Helsingfors ; le *Monument de Cygnaeus Jyvaskyla* (Finlande) ; une *Ophelie*, marbre ; une *Maternité*, marbre ; une *Tête de Christ* ; *Petite bretonne*, statuette (chez M. Vanderbilt), etc.

Beaucoup d'œuvres de cet artiste ornent les musées de Vienne, de Berlin, de New-York, de Stokholm, de Munich, d'Aix-les-Bains, d'Arras, de Béziers, etc.

M. Vallgrenn peut être considéré vraisemblablement comme le créateur de l'objet d'art décoratif en France et à l'étranger. Aux Salons annuels de la Société Nationale des Beaux-Arts de Paris, ainsi qu'à ceux des Secessionistes de Vienne, il a fait école ; mais peu de sculpteurs parviennent à l'originalité de son talent et de son métier même.

[illegible] ratlines, et l'invention de patines riches et profondes.

Hors-concours de la Société des Artistes français, sociétaire de celle des Beaux-Arts, M. Vallgrenn a obtenu une 1re médaille à l'Exposition universelle de 1889, un grand prix à celle de 1900 ; il avait été fait [illegible]

Mme VALLGREN (née Marie-Antoinette RASTROM)

Sculpteur et peintre, née à Stockholm, femme du précédent. Elle se fit d'abord connaître comme graveur sur bois ; elle a aussi exposé de la sculpture et des reliures d'art, qu'elle exécute elle-même et qui sont fort appréciées.

On cite, parmi les œuvres exposées par Mme Vallgren, aux Champs-Elysées : un médaillon plâtre : *Portrait d'enfant*, en 1889 : puis, au Champ-de-Mars : un *Buste en plâtre* et sept *Médaillons* en 1892 ; *Buste de Mme la marquise de Castrone*, plâtre (1893) ; *Plat décoratif*, grés Delaherche, et le *Buste du peintre Wispiansky*, plâtre (1894) ; *Saint Jean-Baptiste*, haut-relief terre cuite, et une très remarquable *Reliure pour « Jean Carriès »* d'A. Alexandre, tirée à 10 exemplaires, dont le premier appartient à M. Hanotaux (1896) ; une autre reliure de haut style pour la *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, de James Tissot (1897), etc.

Citons encore ses reliures si artistiques pour les *Yeux clairs*, de Georges d'Esparbès ; *Pêcheurs d'Islande*, de Pierre Loti, etc.

Mme Vallgren est membre associée du Salon du Champ de Mars depuis 1897. Elle a obtenu une 2e médaille à l'Exposition universelle de 1900.

DUGUET (Jean-Baptiste-Nicolas)

Médecin, membre de l'Académie de Médecine, né à Chamery (Marne) le 12 mai 1837. Il commença ses études médicales à Reims et vint les continuer à Paris, où il fut reçu interne des hôpitaux en 1861, docteur en 1866, chef de clinique de la Faculté à l'Hôtel-Dieu en 1867, professeur agrégé en 1872, et médecin des hôpitaux en 1873. En 1870, il avait été attaché, comme médecin aide-major, à l'armée du Rhin, puis à l'armée de la Loire jusqu'à la fin de la campagne.

Après avoir parcouru, comme médecin suppléant, la plupart des hôpitaux de Paris, le docteur Duguet devint successivement chef de service à Tenon, puis à St-Antoine, puis à Lariboisière, qu'il n'a plus quitté depuis l'année 1882. En 1875 et 1876, il avait été chargé de suppléer le professeur Axenfeld à la Faculté, dans le cours de pathologie interne. En 1880, il fut encore chargé d'un cours auxiliaire de pathologie interne et, chaque année, à Lariboisière, il fait un cours auxiliaire de clinique médicale.

Il est membre des principales sociétés savantes qui touchent à la médecine : membre honoraire et ancien vice-président de la Société Anatomique, membre honoraire et ancien secrétaire de la Société de Biologie, membre titulaire, et secrétaire pendant dix ans, de la Société médicale des hôpitaux, membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, il fut élu membre de l'Académie de Médecine à la mort de Siredey.

Après avoir visité un certain nombre d'hôpitaux étrangers, le Dr Duguet, frappé de l'infériorité de tous nos hôpitaux de Paris, notamment au point de vue de la propreté et de l'hygiène, entreprit, le premier à Paris, dès l'année 1888, la transformation complète des salles, en supprimant partout les rideaux, en modifiant tout le mobilier, le rendant plus simple, plus commode et moins coûteux et surtout en faisant la guerre à la poussière (véhicule principal de tous les germes morbides, aussi bien en ville, d'ailleurs, qu'à l'hôpital), par la suppression du balai, remplacé par la sciure de bois mouillée et la substitution partout du lavage au balayage. Les transformations radicales opérées par M. Duguet et ses prescriptions hygiéniques sont copiées, mais malheureusement trop lentement, en totalité ou en partie, dans les hôpitaux de Paris et de province. (L'administration n'a encore adopté officiellement que son crachoir).

Les travaux scientifiques de M. le Dr Duguet sont très importants et ses publications nombreuses. On cite généralement, parmi celles-ci : *Notes sur trois cas de sclérose du cervelet* (1862), constituant une importante découverte anatomo-pathologique ; *Notes sur un cas d'ataxie locomotrice progressive* (1862), avec la découverte du liseré bleu argentique ; *De la hernie diaphragmatique congénitale* (thèse de doctorat, 1866); *De l'apoplexie pulmonaire* (thèse d'agrégation, 1872); *Etudes et recherches expérimentales nouvelles sur l'anévrisme disséquant* (1873) ; *Contribution à l'étude des grossesses extra-utérines ; Sur un cas d'argyrie consécutive à des cautérisations répétées de la gorge avec le nitrate d'argent* (1874) ; *Note sur un cas de pneumothorax double* (1878) ; *Sur les taches bleues, leur production artificielle et séméiologique* (1880) ; [illegible] *thoraciques et abdominaux ; Expériences et recherches* [illegible] *primitif de la gorge* (1882) ; *De l'angine ulcéreuse et* [illegible]. *Sur un cas de bothriocéphale observé à Paris* (1883) ; *Leçon sur la tuberculose linguale ; Note sur un* [illegible]

[illegible] *chimique* (1885) ; *Goitres et médication iodée interstitielle* (1886) ; *Note sur un cas d'intoxication saturnine observé dans la fabrication du cartonnage à la machine* [illegible] *guéri* (1896), etc.

[illegible] documents qui ont été utilisés dans leurs thèses ou leurs mémoires, et portant sur les maladies du cerveau et de la moëlle, du poumon ou de la plèvre, du cœur ou des vaisseaux, du foie, de la rate, des reins, de l'estomac et de l'intestin, de l'utérus ou de ses annexes. A signaler spécialement : les *Cas d'embolies cérébrales, pulmonaires ou periphériques* ; le *Traitement des kystes hydatiques du foie* ; la *Thoracenthèse par le simple siphon substitué à tous les aspirateurs* ; l'*Etude de la ladrerie chez l'homme*, etc.

Les *Bulletins du Conseil d'hygiène* renferment de lui plusieurs rapports intéressants sur la lèpre, le tétanos, le charbon et la pustule maligne. Il a rédigé les *Bulletins de la Société anatomique* (1867), de la *Société de Biologie* (1868) et, pendant dix ans, ceux de la *Société médicale des Hôpitaux* (1873-1883).

M. le Dr Duguet est officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre de Saint-Sava.

THESMAR (Fernand)

P[illegible] De Mulhouse, où il fit ses études, il vint à Paris en 1860 comme dessinateur, fit de la décoration d'appartement et de théâtre et entra, en 1872, dans la maison Barbedienne, pour composer des cartons destinés à servir de modèles aux ouvriers émailleurs.

Après plusieurs années d'études, qui lui permirent d'acquérir la science du chimiste, comme il possédait déjà l'art du peintre, M. Fernand Thesmar exposa, en 1873, à Vienne, un *Faisan doré*, émail cloisonné, qui fut toute une révélation et qui reparut l'année suivante [illegible] même auteur, trois plateaux avec motifs de fleurs.

[illegible] et l'*Automne*, que le gouvernement japonais acquit [illegible]

Aux Salons annuels de la Société des Artistes français, on a particulièrement remarqué de lui un *Lansquenet* et un *Hallebardier*, grandes compositions qui ont été achetées par l'Etat pour les musées de Sèvres et de Limoges.

M. Fernand Thesmar put donner la mesure de son talent lors de la création, en 1891, d'une section d'objets d'art à la Société nationale des Beaux-Arts. On a vu là de lui successivement : des émaux transparents cloisonnés d'or : *Grande coupe*, *Vase jaune et bleu*, *Tasse fond opale* (1891) ; d'autres émaux semblables : *Coupes* et *Tasses*, *Petite boîte en cristal* (1892) ; divers essais en émaux translucides cloisonnés d'or sur porcelaine tendre, pour le musée de Sèvres : *Vases*, *Tasses* et *Broches* (1893) ; émaux cloisonnés sur porcelaine tendre : vase *Glycine*, vase *Papillons et Scarabées*, vase *Jonc fleuri*, commandés par le ministre des Beaux-Arts pour le musée de Sèvres (1895) ; d'autres émaux cloisonnés (1896) ; divers émaux d'or, transparents et translucides sur porcelaine tendre (1897), etc.

Toute la critique autorisée en France depuis 1875, avec Edmond About, Laurent Pichat, Louis Esnault, de Fourcaud, Edouard Garnier, etc. a rendu justice aux efforts de M. Thesmar.

[illegible] l'exécution la plus parfaite. Grâce à ce praticien, créateur de [illegible] japonais. C'est au contraire le Japon qui s'est fait tributaire de notre pays, dans un ordre de travaux où, jusqu'ici, nul peuple [illegible]

Créateur d'une nouvelle forme d'art, les *émaux transparents*, M. Fernand Thesmar a apporté dans l'émaillerie, dite « cloisonnée, » des perfectionnements importants ; il a en outre trouvé le secret d'appliquer celle-ci sur porcelaine tendre, donnant un fond laiteux admirable aux émaux cloisonnés d'or, un flou charmant, qui rend moins crues les arabesques de l'émail.

Les œuvres de M. Thesmar ornent les principaux musées de France et d'Europe, notamment ceux du [illegible] de Limoges, de Vienne, de St-Pétersbourg, de Londres, de Mulhouse, de Hambourg, de Francfort, de Nuremberg, de Genève et le Musée impérial de Tokio (Japon).

Sociétaire et membre du comité de la Société [illegible] un prix d'honneur de l'Union centrale des Arts décoratifs, une médaille d'argent à l'Exposition [illegible] de 1900 et il est chevalier de la Légion d'honneur [illegible]

BOULANGER (Ernest-Théophile)

Administrateur, ancien ministre, sénateur, né à Nantillois (Meuse) le 12 octobre 1831. Ses études classiques achevées, il se fit inscrire à la Faculté de Droit de Paris et fut reçu docteur et lauréat de la Faculté en 1857. Il entra ensuite dans l'administration centrale des Domaines, de l'Enregistrement et du Timbre, dont il devint le directeur-général en 1883, après avoir suivi les différents degrés hiérarchiques. Il fut nommé directeur honoraire en 1886.

A ce moment, M. Boulanger venait d'être pourvu d'un siège sénatorial dans le département de la Meuse, où il avait obtenu comme candidat républicain, 620 voix, contre 214 données à M. Salmon, conservateur. Il a vu son mandat renouvelé en 1888, par 730 voix, et en 1897 par 789.

A la Chambre Haute, le sénateur de la Meuse siège à la Gauche modérée et s'est occupé surtout de questions financières et budgétaires. Il a été rapporteur de diverses commissions, notamment de celle des finances, depuis son élection, et de celle du Budget ; toutefois, il est rarement intervenu dans les débats parlementaires, les nombreuses et absorbantes fonctions qu'il a toujours remplies, concurremment avec son mandat, lui laissant peu de temps à consacrer à celui-ci.

De 1890 à 1894, M. Boulanger fut président du Conseil d'administration de la Compagnie des Omnibus de Paris. Il quitta ce poste pour recevoir de M. Casimir-Périer, président du Conseil, le ministère des Colonies, créé après la démission de M. Maurice Lebon, sous-secrétaire d'état (20 mars 1894) ; il démissionna avec le cabinet, en mai de la même année, et son court passage aux affaires ne fut marqué par aucune initiative importante.

Choisi comme premier président de la Cour des Comptes en 1896, l'honorable sénateur se démit de ces hautes fonctions, pour reprendre la présidence du Conseil de la Cie générale des Omnibus, en 1900, remplaçant M. Cuvinot, son collègue au Sénat, démissionnaire.

Il a publié une *Étude sur* [illegible].

M. Boulanger est commandeur de la Légion d'honneur.

SERVANINE (Achille)

Publiciste, né à Paris le 18 [illegible], de parents français, malgré la consonnance étrangère de son nom. Ses études classiques accomplies au lycée Bonaparte, il se fit recevoir licencié ès-lettres en 1877. En 1870, M. Achille Servanine, bien qu'âgé de seize ans seulement, s'était engagé au 116e de marche ; au combat de Buzenval, il sauva la vie à son colonel, M. Langlois, depuis député, en l'emportant hors du champ de bataille, alors qu'il venait d'être très grièvement blessé.

Entré dans la presse, au *Gaulois*, en 1872, il y donna, jusqu'en 1878, des articles remarqués sur les questions de sport et de finances.

En 1878, il partit en Russie, où il créa, sous les auspices du tsar Alexandre II et des grands-ducs, la *Revue Slave*, où parurent pour la première fois, en français, les œuvres des meilleurs auteurs russes, croates, serbes, polonais : Tourguenieff, Tolstoï, Dostoiewski, Senkiewicz, etc.

Chargé d'une mission par Gambetta, en 1882, il se rendit à Cracovie et à Lemberg (Galicie), d'où il adressa plusieurs rapports sur les transactions commerciales entre la Galicie et la France.

Rentré en France en 1892, il donna d'importants bulletins sur la politique étrangère, d'abord à la *Liberté*, au *Voltaire*, au *Mémorial Diplomatique*, à la *République française* (direction Gambetta), à la *Cocarde*, au *Figaro*, puis à la *Petite République* et à la *France*, qu'il dirigea, et enfin au *Paris*, journal dont il est directeur depuis 1894.

M. Achille Servanine a publié une adaptation en français d'un roman russe : le *Cours de la Vie* et de nombreuses nouvelles au *Figaro*, au *Voltaire*, à la *Liberté*, au *Monde diplomatique*, etc.

On connaît encore de lui des articles très documentés sur l'instruction publique primaire et supérieure en Russie et en Serbie, parus dans la *Revue d'Europe*.

M. Achille Servanine, au cours de sa carrière de journaliste a eu de nombreux duels : avec M. de Weindel, de l'*Evènement* ; M. Carré, directeur de l'Opéra-Comique ; M. Goullé, de l'*Aurore* ; M. Grilhé, de la *France*, etc.

Il est commandeur des ordres de Stanislas de Russie, de l'ordre royal de Takovo de Serbie, officier d'Académie, etc.

VIDAL de LÉRY (Fernand Baron)

Compositeur de musique et collectionneur, né à Paris le 2 avril 1859. Avant même la fin de ses études classiques, il manifestait un goût prononcé pour tous les arts et surtout pour la musique. Il se perfectionna plus tard dans l'harmonie et la composition sous la direction de l'excellent maître Pénavaire.

M. Vidal de Léry a écrit un nombre considérable de morceaux pour orchestre, ouvertures, fantaisies, rêveries ; plusieurs chœurs : les *Harmonies de la nuit*, les *Dormeuses*, pour voix de femmes ; le *Vin*, pour voix d'hommes ; des mélodies pour chant et [illegible] *lune*, la *Plainte du pâtre*, *Viens !* etc. ; une scène lyrique : *Jalousie !* pour chant et orchestre ; des marches pour musique militaire ; de nombreux motets : deux *Ave Maria*, plusieurs *O Salutaris*, *Ave Verum*, *Tantum Ergo*, qui ont été interprétés dans plusieurs églises de Paris et deux *Messes solennelles* à grand orchestre, exécutées sous sa direction à l'église Saint-Merri et à l'église de la Sorbonne.

Doué d'une jolie voix de ténor, il a chanté dans diverses églises parisiennes et a souvent prêté son concours à de nombreux concerts de charité. Il a fondé une société chorale et instrumentale d'amateurs : le *Timbalier*, composée d'une centaine de membres. Un petit théâtre, qu'il a fait aménager dans son jardin et qui peut contenir 200 personnes assises, sert aux répétitions et aux concerts qu'il donne périodiquement à l'élite de la société parisienne. L'orchestre, comprenant 50 musiciens hommes du monde, ainsi que les chœurs, sont placés sous sa direction. Il est président honoraire de la société artistique et littéraire : *Comœdia*.

Collectionneur, M. Vidal de Lévy témoigne dans sa passion d'un goût très éclairé, de beaucoup d'érudition et d'éclectisme. Son hôtel constitue, du rez-de-chaussée aux mansardes, un véritable musée d'antiquités. On y remarque une collection de pipes de tous pays, quantité d'armes blanches, d'hast et de traits, des pièces de mousqueterie et d'artillerie, des armures, des casques, des cuirasses, des costumes, des coiffures et des curiosités militaires de toutes époques et de tous pays, des divinités bouddhiques, des chinoiseries, des japonaiseries, des faïences et une série d'instruments de musique de toutes sortes ; enfin une très curieuse réunion de tambours militaires, qui [illegible] des Armées de terre et de mer.

M. Vidal de Lévy a consacré beaucoup de temps, de recherches et de travail à la reconstitution historique en miniature du costume militaire, depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours, présentée sous la forme de petits personnages réellement armés, habillés et équipés.

Ce collectionneur est aussi un naturaliste distingué : il a formé un cabinet d'histoire naturelle comprenant de nombreuses collections de coléoptères, lépidoptères, mammifères, oiseaux, poissons, coquillages et minéraux, le tout préparé, naturalisé et monté par lui.

////

BERARD (Edouard-Jules-Claude)

A[illegible]

Admis, en 1860, à l'Ecole des Beaux-Arts, il fut élève de Viollet-le-Duc, de MM. Lacroix et Lisch. En 1864, il entra dans le cabinet de ce dernier, où il passa plusieurs années ; puis il collabora à la construction du Trocadéro avec Davioud, de 1876 à 1878, et devint ensuite architecte en chef de la ville de Besançon, où il prépara les études pour des constructions d'abattoirs, écoles, et autres travaux d'édilité.

Dans cette région, M. Bérard exécuta d'autres travaux importants, notamment : la chapelle de l'hôpital de Pontarlier, avec une décoration picturale du plus bel effet ; l'église de Seloncourt (Doubs), d'un caractère roman très pur ; des décorations dans la chapelle de l'église de Luxeuil et la construction d'un couvent dans cette même ville ; la restauration du Palais archiépiscopal de Sens, la construction du monument élevé au cardinal Bernadou dans la cathédrale de cette ville et diverses restaurations importantes dans ce même édifice ; les maîtres-autels des églises de Noël-Cerneux, de Mont-de-Laval, de la cathédrale et du séminaire de Sens et de diverses autres églises ; la restauration des églises de Bulle, de Pissoux, de l'archevêché de Besançon, après l'incendie de 1882, etc.

A la suite d'un concours à deux degrés, auquel une centaine d'architectes avaient pris part, M. Edouard Bérard fut chargé de la construction du Palais des [illegible] compositions fort originales. Il faut citer : le *Projet de* [illegible]

appartient au ministère des Beaux-Arts) ; un *Projet de pont triomphal sur la Se*[illegible] nouveau, présenté par les soins de la Société centrale des Architectes au Congrès des architectes, en 1896. Rompant avec les traditions de construction strictement utilitaire, l'auteur de ce projet proposait un pont aussi noble et aussi décoratif qu'on le pouvait souhaiter et sa conception a certainement inspiré les œuvres d'autres artistes exécutées depuis.

Il convient de mentionner à part un *Projet de théâtre incombustible*, présenté lors du concours pour la reconstruction de l'Opéra-Comique et qui fut l'objet de commentaires élogieux dans la presse française et étrangère et dans le public compétent. Ce projet, d'une application facile et surtout pratique, consiste à isoler la scène et la salle du théâtre proprement dit, au moyen d'une sorte de ceinture en ciment armé et incombustible, qui mettrait les spectateurs à l'abri de tout danger.

Un autre projet intéressant de cet artiste est celui d'une *Basilique* destinée à relier les diverses chapelles érigées à Lourdes. Ce projet prévoit une monture générale de fer, une maçonnerie extérieure en pierre locale et l'ornementation intérieure en mosaïque et en verrières. Une coupole ajourée, figurant une tiare, supportée par douze grandes figures d'anges ou d'apôtres en cuivre martelé et doré, enrichie de cabochons multicolores en verre et pouvant s'illuminer la nuit, complètent l'intérêt de ce dessein.

A citer encore : un *Projet de Salle de fêtes* destiné au Palais-Royal et dont les détails légers et décoratifs méritent une mention particulière ; les projets de construction pour l'*Hôtel de la Cie la « New-York »* et pour la *Basilique de St-Farjeux* à Besançon ; ceux de restauration de la *Tour Jean-sans-peur* à Paris, de la *Porte de Paris* à Lille, de l'*Hôtel-de-Ville* de Besançon et de diverses églises et abbayes.

Architecte largement éclectique, M. Bérard s'est employé, avec un succès constant, à mettre au service des formes et des méthodes du passé les découvertes de la science moderne. Décorateur, il a toujours su allier l'ornementation à la structure même d'un édifice. Constructeur, il a — le premier peut-être en France — précisé l'immense parti que l'on peut obtenir, dans la construction, de l'usage du ciment armé, ainsi que le projet, qu'il fit admettre en 1892, concernant l'église St Jean, le démontre suffisamment.

Il a collaboré à l'*Encyclopédie d'Architecture* fondée par Viollet le-Duc et exécuté de nombreux dessins pour diverses publications. On lui doit aussi de nombreux relevés de monuments anciens, qui ont été, pour la plupart, acquis par la Commission des monuments historiques ; il est encore l'auteur de deux tableaux commandés pour le Palais de Justice de Paris et représentant l'un la *Cour du May*, l'autre la *Grand-Salle des Pas-Perdus*, telles qu'elles existaient au XIIIe siècle.

Attaché à la Commission des Monuments historiques, architecte diocésain de Sens et de Besançon, expert près la Cour d'appel de Paris et le Conseil de Préfecture de la Seine, M. Bérard est officier d'Académie et hors concours de la Société des Artistes français.

MESNARD (Baron Gaston de)

DIPLOMATE, né au château de la Bogésière (Vendée) le 21 juillet 1835. Il est issu d'une des plus anciennes familles royalistes de la Vendée, à laquelle appartient le comte de Mesnard, premier écuyer de la duchesse de Berry, au dévouement chevaleresque duquel on a rendu tardivement hommage.

Entré de bonne heure comme attaché au ministère des Affaires étrangères, le baron de Mesnard adressait, dès 1863, à ses chefs, des mémoires pour établir l'impossibilité de rétablir la Pologne, démontrant que l'Autriche elle-même n'avait pas intérêt à sa reconstitution et, comme conclusion, préconisant l'alliance avec la Russie, qu'il disait la seule naturelle pour notre pays.

En 1868, il adressa au marquis de Moustier, ministre des Affaires étrangères, un nouveau mémoire réfutant l'idée de la conquête des bords du Rhin, qui, « arrachés à l'Allemagne, seraient, disait-il, pour la France, un lourd fardeau ».

Ces mémoires, publiés en 1895 et 1897 par la *Revue du Bas Poitou*, ont été l'objet des commentaires de la presse française et en particulier de celle de la Lorraine et de Belfort.

[illegible] avons donné, ce qu'avaient de clairvoyant les vues qu'il exposait et quels avantages nous aurions eu alors à suivre des conseils tels que ceux qu'il nous donnait ; 1870 aurait pu être évité.

La brochure dans laquelle les mémoires de M. de Mesnard ont été publiés est aujourd'hui dans toutes les bibliothèques publiques de Lorraine et de Belfort.

En 1869, le baron de Mesnard, nommé premier secrétaire de la légation de France en Portugal, y remplit les fonctions de chargé d'affaires en l'absence

du titulaire, le marquis de Montholon, en octobre [illegible].

Pénétré du danger, pour le maintien de la paix, de diverses candidatures au trône d'Espagne, il eut alors l'occasion de donner au gouvernement français des informations devant empêcher, si on avait su en profiter, la candidature Hohenzollern, cause occasionnelle de la guerre de 1870.

M. le baron de Mesnard se retira de la diplomatie lors du vote des lois Ferry, qui étaient en opposition avec ses convictions catholiques et libérales

M. de Mesnard est chevalier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre de la Conception de Villaviciosa de Portugal.

/ / / /

THUREAU-DANGIN (Paul)

H[illegible] Après ses études classiques terminées, il apprit le droit, fut reçu licencié et docteur, puis se fit inscrire au barreau de la Cour d'appel. Nommé auditeur au Conseil d'État en 1863, il conserva ce poste cinq ans.

A partir de 1867, M. Paul Thureau-Dangin collabora au *Correspondant* et au *Français* d'une façon assidue, et se consacra à des travaux d'histoire contemporaine. Il s'est fait surtout connaître par une œuvre considérable, son *Histoire de la Monarchie de Juillet*, écrite avec une correction de style irréprochable et une impartialité absolue, à travers laquelle se montrent cependant les préférences de l'auteur.

Le *Dictionnaire Larousse*, ordinairement peu prodigue d'éloges pour les écrivains conservateurs, apprécie, dans les termes suivants, cet historien :

[illegible]

[illegible] *l'Église et l'État sous la Monarchie de Juillet* (1879) ; *Histoire de la Monarchie de Juillet* (1886 et suivantes, 7 volumes, [illegible] *terre*. — [illegible] (1899).

Décoré de la Légion d'honneur en 1877, M. Thureau-Dangin fut élu membre de l'Académie française, au fauteuil de Camille Rousset, en 1893. Il a épousé la fille du graveur bien connu Henriquel Dupont.

/ / / /

ENDERLIN (Joseph-Louis)

S[illegible], né le 26 juin 18[illegible] à Aesch, près Bâle, de parents alsaciens-français. Après ses études classiques faites à Therwil, puis à Nancy, il suivit les cours artistiques de l'École des Beaux-Arts de cette dernière ville (1868) et entra, l'année suivante, à Paris, dans l'atelier de Roubaud jeune. Il s'engagea, en 1870, dans le deuxième bataillon des francs-tireurs de la Seine et prit part au siège de Paris. Après la guerre, il revint à la sculpture, entra, en 1875, à l'École des Beaux-Arts et reçut les leçons de Jouffroy et de Falguière. Il quitta l'École en 1878, et envoya cette même année au Salon des Champs-Elysées un *Monument funéraire* [illegible].

Depuis lors, M. Enderlin a fait figurer, à chaque Salon annuel, des œuvres très remarquées. En 1880, ce fut : le *Joueur de Billes*, acquis par l'État, qui obtint une 3e médaille et le prix de Florence, récompense qui permit au jeune statuaire de séjourner deux années dans cette dernière ville. Il en rapporta une étude excellente : la *Poverina*, exposée au Salon de 1883 et acquise par M. Engel de Mulhouse. En [illegible] d'un beau mouvement, acquis par la ville de Paris et placé dans un square de Grenelle ; puis : un buste de *Roubaud jeune* (1887) ; le marbre du *Joueur de billes* (1888, 2e médaille ; acquis pour le musée de Reims). Représenté à l'Exposition universelle de 1889 par [illegible] bronze important : *Bataille d'enfants*, il fut récompensé par une médaille d'or. Il exposa, les années suivantes : la *Paternité* (1891) ; le *Buste de Meissonier* (1892) ; le *Buste du graveur Adrien Didier* [illegible] *Théodore Lix* (1894) ; le *Buste du peintre Veyrassat* [illegible] député alsacien au Reichstad (1896, inauguré en 1897 par la ville de Turckheim) ; le *Graveur Didier*, buste [illegible] *Portrait de M. Engel-Dollfus*, buste marbre (1900), etc.

[illegible]

auteur, M. Enderlin a exécuté, en dehors des envois aux Salons : la *[illegible]*, fronton de pierre qui [illegible] l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville de Paris ; des groupes : *[illegible]*, etc., et quantité de portraits, marbre, bronze ou plâtre.

Cet excellent artiste figura à l'Exposition universelle de 1900 par de nombreuses œuvres décoratives, notamment une statue de la *Renaissance*, ornant la façade du grand palais ; un *Monument à la mémoire de Pasteur*, en collaboration avec M. A. Block et dont le buste est l'œuvre de M. Paul Dubois, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts (ce monument a été offert par les exposants de la section de l'Hygiène à l'Institut Pasteur, où il figure aujourd'hui à une place d'honneur) ; un *Monument commémoratif* destiné à la ville de Bourgoin (Isère). Citons encore de cet artiste : un buste de *M. Loubet*, commandé par le Conseil général de la Drôme et sa statue de *Meissonier* pour la Préfecture de Lyon.

Hors-concours au Salon, M. Enderlin est officier d'Académie.

KUNCKEL d'HERCULAIS (Jules-Philippe-Alexandre)

Naturaliste, né à Paris le 10 février 1843. Fils d'un médecin qui fut l'ami intime et devint le beau-frère du célèbre chimiste Pelouze, il fit ses études au collège Rollin et suivit, de 1861 à 1863, les cours de l'Ecole des Mines, qu'il abandonna pour fréquenter le Collège de France, la Sorbonne et le Muséum d'Histoire naturelle

Devenu l'élève et le secrétaire particulier d'Emile Blanchard (de l'Institut), il fut successivement nommé aide-naturaliste d'entomologie au Muséum, en remplacement d'Alphonse Milne-Edwards (1869), puis maître de conférences à l'Institut national agronomique (1876).

M. Künckel d'Herculais a attiré l'attention publique sur son nom par de nombreux travaux sur l'organisation et le développement postembryonnaire des insectes, sur l'entomologie appliquée à l'agriculture et sur l'histoire naturelle en général. Ses connaissances spéciales le firent choisir par les pouvoirs publics pour remplir deux missions importantes : la première avait pour but l'organisation de la lutte contre les invasions de sauterelles qui désolaient l'Algérie (1888) ; il demeura dans la colonie, comme chef du service d'étude et de destruction, tant que les [illegible] (1888-1896). Rentré en France, il fut réclamé au gouvernement français par le gouvernement argentin pour aller fonder à Buenos-Ayres un laboratoire d'entomologie appliquée à l'agriculture et donner spécialement ses conseils en vue de l'organisation de la lutte contre les sauterelles, qui sont un des grands fléaux de la République Argentine (1898-1900).

Ses travaux ont paru en librairie ou dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, les journaux et revues scientifiques de France et de l'étranger, ou ont fait l'objet de communication aux sociétés savantes. Ils portent les titres suivants : *Recherches [illegible] des Hémiptères* (1866) ; *Deilephila Nerii observé [illegible]* (1867) ; *[illegible] relatives aux Volucella zonaria, inanis, pellucens et [illegible]* (1869) ; *[illegible]* (1872) ; *[illegible] sur l'importance de l'étude des pattes membraneuses des chenilles* (1872) ; *Observations sur les Puces et en particulier sur les larves des Puces du chat et du loir : Pulex felix Bouché et Pulex fasciatus Bosc* (1873) ; les *Lépidoptères à trompe perforante, destructeurs des oranges : Ophidères* (1875) ; *Recherches sur l'organisation et le développement des Volucelles, insectes diptères de la famille des Syrphides.* — 1re partie : *Introduction, Historique, Mœurs, Système tégumentaire, Développement du système tégumentaire, Système musculaire, Développement du système musculaire* (1 vol. in-4°, avec *Atlas*, 1875) ; — 2e partie : *Système nerveux, Développement du système nerveux, Organes des sens, Terminaisons nerveuses, tactiles et gustatives. Appareil digestif* (1 vol. in-4° contenant *Atlas*, 1881) ; cet ouvrage a obtenu, en 1875, de l'Académie des Sciences, le grand prix des sciences physiques ; *Considérations sur le mécanisme du vol chez les insectes lépidoptères et hymenoptères (Rôle du frein et des hamuli*, 1876) ; *Terminaisons nerveuses tactiles et gustatives de la trompe des Diptères* (1878) ; *Installation des aquariums de laboratoire* (1873) ; le *Saturnia Vacuna Westwood*, *Conférence sur les insectes nuisibles aux forêts* (Exposition universelle de 1878) ; *Crotales et Nyctipithèque* (article dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales) ; Histoire de la Cochenille vivant sur les racines des palmiers de la section des Seafoathia, Exposé des caractères du genre Rhizœcus* (1878) ; *Observations sur les mœurs et métamorphoses du Gymnosoma rotundatum, diptère de la famille des Muscides* (1878) ; *Recherches morphologiques et zoolo-*

[illegible] (1878) : [illegible] les *Insectes : le Phyllophore armé, les Eurycanthes, les* [illegible] ; [illegible] *France, Introduction à la Faune des invertébrés ;* [illegible] : [illegible] *des pattes chez les nymphes des Cicada* (1879) ; *Signification morphologique des appendices servant à la suspension des chrysalides* (1880) ; les *Lépidoptères de la Nouvelle-Guinée et de la Malaisie ; Le Polymorphisme et l'apparition des espèces nouvelles* (1880) ; *Métamorphoses et mœurs de la Dejopeia cribaria* (1880); *Rapport du cylindre-axe et des cellules nerveuses périphériques avec les organes des sens chez les insectes* (avec M. Gazagnaire, 1881) ; *Du siège de la gustation chez les insectes diptères ; Constitution anatomique et valeur physiologique de l'épipharynx de l'hypopharynx* (avec M. J. Gazagnaire, 1881) ; *Sur le développement postembryonnaire des Diptères* (1881) ; *Mœurs de l'Otiorhynchus sulcatus* (1882) ; *Sur la présence du Rhizœcus sur les Phormium* (1882) ; les *Insectes : les Myriapodes, les Arachnides (Merveilles de la Nature)*, édition française entièrement refondue de l'ouvrage allemand *Zoologie générale*, publié sous la direction de A.-S. Brehm, 1882-1883) ; les *Crustacés*, sous le titre : *Les Poissons et les Crustacés*, par E. Sauvage et J. Künckel d'Herculais (1883) ; *Observations sur la faculté que possèdent les papillons (Attacus Cynthia) de discerner les affinités botaniques* (1884) ; *Des mouvements du cœur chez les insectes pendant la métamorphose* (1884) ; *Une nouvelle teigne de la farine, l'Ephestia Kuehniella Zeller* (1884) ; la *Vie au sein des mers*, historique des explorations sous-marines (1884) ; les *Chiens des Fuegiens* (1884) ; le *Gibbon du Tonkin* (1884) ; les *Sauterelles dans l'île de Chypre* [illegible] *odoriférants ; Des glandes abdominales dorsales de la* [illegible] *de l'adulte* (1886) ; *De la valeur de l'appareil trachéen pour la distinction de certaines familles de Coléoptères : Elatérides et Buprestides* (1886) ; *Distribution* [illegible] *Comparaison de sa faune avec celle des autres régions* [illegible]

Instructions sur les mesures à prendre en vue de la destruction des Acridiens (Rapport adressé à M. le gouverneur général de l'Algérie, 1888) ; les *Acridiens en Algérie : le Stauronotus maroccanus et ses déprédations* (1888) ; *Hyménoptères nuisibles aux Orchidées* (avec M. J. Gazagnaire, 1888) ; les *Coléoptères parasites des Acridiens : les Métamorphoses des Mylabres* (1889) ; les *Métamorphoses des Trichodes ammios et x-littera (nec umbellatorum)* (1889) ; *Les Acridiens et leurs invasions en Algérie* (lecture faite à l'Académie des Sciences le 11 février 1889) ; *Carte de prévision des invasions, Destruction par les causes naturelles, Destruction par l'homme* (1889) ; *Renseignements sur le mode d'emploi des appareils cypriotes et le dispositif des fosses d'écrasement* (1889) ; *Recherches expérimentales sur la préservation des vignes contre les ravages des Acridiens ailés*, vulgo *Sauterelles* (avec M. Th. Banguil, 1889) ; *Du rôle de l'air dans le mécanisme physiologique de l'éclosion, des mues, et de la métamorphose chez les insectes orthoptères de la famille des Acridides* (1890) ; les *Parasites des Acridiens : développement et hypermétamorphose des Mylabres* (1890) ; *Contributions à l'histoire naturelle d'une Cochenille, le Rhizœcus falcifer Künk., découverte dans les serres du Muséum et vivant sur les racines de la vigne en Algérie* (avec M. Frédéric Saliba, 1891) ; les *Acridiens dans l'extrême sud algérien* ; les *Populations acridophages* (1891) ; *Mœurs et métamorphoses du Perilitus brevicollis Haliday, hymenoptère braconide parasite de l'Altise de la vigne en Algérie* (avec M. Ch. Langlois, 1891) ; les *Invasions des Acridiens en Algérie en 1891, observations biologiques et physiologiques* (1892) ; le *Criquet pèlerin et ses changements de coloration, Rôle des pigments dans les phénomènes d'histolyse et d'histogénèse qui accompagnent la métamorphose* (1892); *Invasion des Sauterelles en Algérie, Marche des invasions* (1884-1891) et *Moyens de défense* [illegible] (la *Nature*, 20e année, 1892) ; *Contribution à l'histoire naturelle des larves de Buprestides, la première larve de* [illegible] *des Sauterelles en Algérie : Marche des invasions,* [illegible]

publique et de l'Agriculture, sous les auspices de M. Jules Cambon, gouverneur général de l'Algérie). Tome II, 1re partie : *Documents statistiques, Cartes, Planches.* — 2e partie : *D*[illegible] 1893, 2 vol. in-4° avec planches coloriées, photographies et lithographies) ; *Observations sur l'hyperme-*[illegible] *orthoptères de la famille des Acridides : Rôle de l'air comme agent mécanique et fonctions multiples de l'armure génitale* (1894) ; les *Diptères parasites des Acridiens. — (I) les Bombylides, hypnodie larvaire et* [illegible] les *Muscides vivipares à larves sarcophages, Apténie et castration parasitaire* ; *(III)* les *Muscides ovipares à larves oophages* (1894) ; les *Diptères fouisseurs* (1894) ; *Histoire biologique des insectes diptères qui, en Algérie, vivent aux dépens des Orobanches* (1894) ; *Description de Cétonides nouvelles de Madagascar* (1894) ; les *Homolosoma Carabides du groupe des Féronies et leur distribution géographique* (1894) ; les *Sauterelles dans l'Afrique australe : le Pachytylus sulcicollis* (1894) ; *Invasion de Sauterelles vraies (Locustides), Vols et ravages du Decticus albifrons (Bou-sag des Arabes) en Algérie, les Instincts carnassiers du Dectique à front blanc ; Autophagie* (1894) ; *Etude des appareils odorifiques dans les différents groupes d'Hémiptères hétéroptères* (1895) ; *Recherches sur la structure intime des organes tactiles chez les insectes diptères ; Différentiation de ces organes en vue de la gustation* (1895) ; *Remarques sur les mœurs des Apiaires du genre Mégachile* (1895) ; les *Invasions du Criquet pèlerin pendant l'hiver 1895-1896 ; Parasites contre parasites : les Diptères parasites des Acridiens, les Hymenoptères parasites de ces Diptères* (1897) ; *Invasion des Sauterelles en Algérie en 1896* (Rapport adressé à M. le gouverneur général de l'Algérie, 1897) ; *Sur les ravages causés en Algérie par les chenilles de Sesamia nonagriodes Lefèvre, au maïs, à la canne à sucre, au sorgho*, etc. : *observations biologiques, moyens de destruction ; Nouvelles observations sur les Sésamies, lépidoptères nuisibles au maïs, à la canne à sucre, au sorgho et autres* [illegible] *Sesamia nonagrioides Lefèvre* ; les *Sésamies en Algérie* ; *observations sur les mœurs de ces Noctuelles, leurs ravages dans les plantations de maïs, de sorgho, de canne à sucre*, etc. (Alger, 1897) ; les *Sauterelles acridophages* (1898) ; la *Cochenille du Tamarix en Algérie ; Alimentation estivale d'Hyménoptères et de Diptères par leurs excrétions* (1898) ; *De la mue chez les insectes, considérée comme moyen de défense contre les parasites végétaux ou animaux ; Rôles spéciaux de la mue trachéale et de la mue intestinale* (1899) ; *Utilisacion de las langos tas como abono* (Informe presentado al presidente de la Comision central de Extincion de Langosta ; Buenos-Ayres, 1899) ; *Invasion* [illegible] *des invasions avant et après la conquête* (Alger, 1899-1900).

M. [illegible] sociétés savantes, françaises ou étrangères, qui font de l'histoire naturelle l'objet de leurs études ; il a été président de la Société Zoologique de France et de la Société Entomologique de France. Il est officier de l'Instruction publique.

GOUVÊA (Hilario-Soares de)

Médecin, né à Caethé, province de Minas-Geraes (Brésil) le 23 septembre 1843. Ses études classiques et médicales faites à Rio-de-Janeiro, où il fut reçu docteur, avec une thèse remarquée sur le *Glaucôme*, en 1866, il partit immédiatement en Allemagne pour les y développer et devint chef de la clinique ophthalmologique à l'Université d'Heidelberg.

De retour à Rio, il fut nommé, au concours, professeur d'oculistique à la Faculté de Médecine de cette ville, où il fonda la *Revue des cours pratiques de la Faculté*. Par son action aussi, une société ouverte à tous les praticiens : la Société de Médecine et de Chirurgie, fut fondée à Rio-de-Janeiro et les deux premiers congrès brésiliens périodiques de médecine qui y siégèrent, en 1888 et 1889, furent organisés ; il fut aussi l'initiateur de la Ligue brésilienne contre la tuberculose, dont il est resté le secrétaire général.

Après la déposition de l'empereur Dom Pedro, lors de la révolution de 1893, le Dr de Gouvêa prit l'initiative, en dehors de toute préférence politique, de la création d'ambulances de la Croix-Rouge, destinées à secourir les blessés des deux partis. Arrêté, emprisonné et soumis à la cour martiale, sur l'ordre du gouvernement républicain, en raison de ses anciennes relations avec l'empereur déchu, il parvint à s'échapper et se réfugia à bord d'un vaisseau de guerre français qui le conduisit dans notre pays.

Le Dr de Gouvêa soutint, en 1895, une nouvelle thèse devant la Faculté de Paris : *Sur la disthomatose* [illegible] ce temps, il s'y est fait connaître comme un praticien

habile ; il a dirigé, pendant quelques années, une clinique gratuite pour les indigents.

[illegible] et études sur l'ophthalmologie et la thérapeutique générale, publiées dans les journaux médicaux de Rio-[illegible] *Médecine* d'Allemagne et les bulletins et revues spéciales de France. Pendant son séjour à Heidelberg, il avait publié les travaux suivants : *Etude expéri-* [illegible] *Décollements du vitré et de la rétine* (*Graef'es Arch.*, [illegible] *fur Augenheilkunde*, 1869). Il a donné depuis, [illegible] *par un vice de nutrition* (*Graef'es Arch.*, 1882) ; *Sur le traitement préservatif par l'arsenic des intoxications paludéennes* (*Bulletin de l'Académie de Médecine*, 1895) ; *Sur les manifestations de la lèpre*, mémoire présenté à l'Académie de Médecine (1896) ; les *Manifestations oculaires de l'épilepsie* (1897) ; *Traitement opératoire des leucomes adhérents et du staphylome partiel qui en résulte* (1898) ; *Cure radicale du lupus palpebral* (1899), etc.

Président honoraire de la Société de Médecine et [illegible] de Rio-de-Janeiro, de la Société médicale de Buenos-Ayres, de la Société française d'Ophthalmologie et de la Société médicale du XVIe arrondissement de Paris, etc., il est commandeur de la Rose du Brésil [illegible]

RIFFARD (Albert)

S[illegible] Tout jeune encore, il débuta dans l'art statuaire comme praticien, en même temps qu'il suivait les cours des écoles des Beaux-Arts de Nîmes, Montpellier, et Toulouse. A dix-neuf ans, il vint à Paris et entra à l'École nationale des Beaux-Arts, dans l'atelier de Jouffroy. Tout en poursuivant ses études, il dût s'adonner, pour vivre, au modelage des terres cuites. Peu à peu, il acquit ainsi, dit un critique de l'*Eclair*, « une science de son art qui a fait de lui un de nos bons sculpteurs contemporains. »

[illegible] statue plâtre (1887) ; l'*Enfant au bas*, statue marbre [illegible] (1892) ; la *Nymphe poursuivie par l'Amour*, groupe plâtre (1893) ; *Avant le Bain* plâtre, au musée de Nîmes (1894) ; le *Dieu Pan*, statue plâtre (1896) ; le *Nid de* [illegible] groupe plâtre (1898) ; le *Rêve*, groupe marbre d'un sentiment poétique élevé (1899) ; *Philibert Rouvière dans le rôle d'Hamlet*, statue plâtre (1900) ; etc.

Cet excellent statuaire est chargé d'exécuter le monument à élever à Montpellier aux anciens combattants de 1870-71 ; il est l'auteur d'un tombeau à Versailles et de nombreux bustes, médaillons et objets d'art en terre cuite, marbre, etc. Il a exécuté, en 1900, un [illegible] par l'État pour être placé à l'École des Arts-et-Métiers de Lille. Comme son illustre devancier Carpeaux, l'artiste édite lui-même ses œuvres, qui atteignent ainsi une perfection assez rare, même au point de vue « métier, » et sont fort appréciées des amateurs véritables.

M. Albert Riffard est [illegible]

CAUSSE (Eugène-Benoit)

COLLECTIONNEUR, né à Aniane (Hérault) le 25 septembre 1824. Son père Pierre Causse, était géomètre et directeur d'une filature de coton, établie, en 1796, dans l'ancienne abbaye des Bénédictins, qui avait été fondée vers l'an 800 par saint Benoît d'Aniane, prince de Maguelone.

M. Causse fit ses études à Montpellier, puis vint à Paris où, s'occupant de finances, il fut employé au Crédit mobilier et ensuite à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

En 1867, il se lia avec Henri Cernuschi, l'illustre économiste, dont il devint par la suite et fut jusqu'à la mort l'ami et le secrétaire intime. Celui-ci, rentré à Paris en 1873, d'un long voyage qu'il venait de faire aux États-Unis, au Japon, en Chine et aux Indes, d'où il rapportait une extraordinaire collection de céramiques et de bronzes d'art anciens de la Chine et du Japon, chargea M. Causse de collaborer à l'Exposition de l'Extrême-Orient. Cette exposition eut lieu dans l'ancien Palais de l'Industrie pendant les quatre derniers mois de la même année et le public put y admirer la curieuse et importante collection possédée [illegible] M. Causse avait largement contribué.

[illegible]

MARCHAL (Charles-François)

Député, publiciste, né à C[illegible] (Algérie) le 13 [illegible] 1850. Sa famille [illegible] lorraine. Il accomplit ses études classiques au lycée d'Alger et suivit les cours de la Faculté de Droit d'Aix, jusqu'au grade de licencié ; puis il fit la campagne de 1870-71, comme engagé volontaire dans l'artillerie.

Aussitôt après la guerre, M. Marchal débuta dans le journalisme en fondant la *Jeune République*, à Alger ; en 1878, il créa le *Petit Colon*, le premier organe quotidien d'Algérie à cinq centimes, journal qu'il a dirigé pendant plus de vingt années. En même temps, il collaborait à diverses publications, notamment à l'*Egalité*, de Marseille, et au *National*, d'Aix.

Nommé conseiller général du canton d'Alfortville, dans la province d'Alger, en 1879, délégué au Conseil supérieur de l'Algérie, il joua un rôle important en cette double qualité et se rendit populaire.

Aux élections générales législatives du 8 mai 1898, M. Marchal se présenta dans la deuxième circonscription d'Alger, comme candidat radical anti-juif et fut élu député, au premier tour de scrutin, par 7,000 voix contre 4,351 données à M. Mauguin, ancien sénateur, ancien député, républicain, et 1,324 à M. Gueirouard, radical.

Membre de la Commission des chemins de fer, l'honorable député est, à la Chambre, inscrit au groupe parlementaire de la Défense nationale.

GABRIAC (Joseph-Jules-Paul-Marie-François de CADOINE Marquis de)

D[illegible] à Berne, où son père remplissait les fonctions d'ambassadeur du roi Charles X. La famille de Cadoine de Gabriac, dont il est aujourd'hui le chef, compte parmi les plus anciennes familles du Languedoc, où elle était en possession, dès le XIIIe siècle, de la baronnie de Gabriac, l'une des douze baronnies du Gévaudan. Ses illustrations sont nombreuses et importantes. Parmi elles, on remarque trois chevaliers croisés en 1269, un évêque d'Uzès en 1416, des officiers, des chevaliers de Malte et de Saint-Louis, deux ambassadeurs, un sénateur et pair de France. Elle a pour devise : *Nescit pericula virtus.*

Le marquis de Gabriac fit ses études sous la direction de l'abbé Dupanloup, au petit séminaire de Paris, devint élève de l'École d'administration et entra dans la carrière diplomatique. Successivement attaché aux archives, à la direction politique, au cabinet de Drouyn de Lhuys et du comte Walewski, il fut nommé secrétaire de 2e classe à Naples au mois de juin 1859, à Rome le 10 décembre de la même année et à Munich le 20 janvier 1862. Envoyé à Saint-Pétersbourg le 16 décembre 1866, comme premier secrétaire d'ambassade, il y demeura, en cette qualité, jusqu'à la chute de l'Empire.

A ce moment, Jules Favre et le comte de Chaudordy firent successivement appel à son patriotisme pour lui demander de conserver, comme chargé d'affaires de France, les relations diplomatiques qui restaient momentanément suspendues entre les deux grands pays, par suite de la démission du général Fleury.

M. de Gabriac reçut, en qualité de chargé d'affaires, M. Thiers, pendant le voyage qu'il fit à Saint-Pétersbourg et dans toute l'Europe ; en 1871, il fut chargé de notifier au gouvernement russe, au mois de mai, la nomination du général Le Flô, lorsque, par suite de la convocation de l'Assemblée nationale à Bordeaux, il fut possible d'accréditer auprès du gouvernement russe un nouvel ambassadeur.

A ce moment, la paix entre la France et l'Allemagne venait d'être signée à Francfort ; mais l'état des relations entre les deux pays était encore trop tendu pour qu'il fut possible d'envoyer immédiatement des ambassadeurs. On convint de reprendre les relations diplomatiques par de simples chargés d'affaires, et M. de Gabriac fut choisi, le 31 mai 1871, pour remplir à Berlin cette délicate mission. Il l'accepta et s'occupa du rapatriement de nos soldats blessés demeures dans les hôpitaux, il obtint aussi la libération d'un certain nombre d'entr'eux, retenus prisonniers dans les forteresses allemandes pour délits commis pendant leur captivité. La nomination de M. le vicomte de Gonfaut-Biron comme ambassadeur à Berlin, au mois de janvier 1872, mit fin à sa mission.

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye, il fut nommé, le 20 juin 1873, ministre plénipotentiaire de 1re classe à Athènes, en remplacement de Jules Ferry, puis à Bruxelles le 20 octobre 1876, enfin ambassadeur près le Saint-Siège, le 28 mars 1878, un mois après l'élection de Léon XIII.

Durant son séjour à Rome, qui dura deux ans, notre ambassadeur entretint avec le souverain pontife les meilleures relations ; il obtint que la France reçut sept chapeaux de cardinaux, dits de couronne, au lieu de six qu'elle avait précédemment. Ces sept cardinaux, joints aux trois autres, dits de curie, et résidant à Rome,

portèrent, au mois de mai 1879, à dix le nombre des cardinaux français présents dans le Sacré Collège. Ce nombre permettrait, en cas de vacance du Saint-Siège, d'exercer une influence utile aux intérêts français sur l'élection du nouveau pape.

Quand furent promulgués les décrets contre les congrégations religieuses, M. de Gabriac estima qu'il devait demander sa mise en disponibilité, qui lui fut accordée le 23 janvier 1880.

Depuis lors, il est demeuré en dehors des affaires, se bornant à écrire quelques articles dans le *Corres-* [illegible] il faut citer celui, paru le 25 juillet 1894, sur la lettre encyclique du pape Léon XIII, adressée aux princes et aux peuples de l'univers, qui eut du retentissement. On lui doit aussi un intéressant ouvrage : *L'Eglise et l'Etat*, pour la rédaction duquel ses fonctions antérieures lui donnaient une compétence particulière.

Chevalier de la Légion d'honneur le 30 mars 1856, à l'occasion de la paix de Paris ; nommé officier le 15 août 1868, promu commandeur le 8 février 1880, au moment où il quitta l'ambassade de Rome, M. de Gabriac est, en outre, grand-croix de plusieurs ordres européens, notamment du Lion Néerlandais, du Sauveur de Grèce, de Léopold de Belgique et de Pie IX.

GABRIAC (Arthur-Wladimir Comte de)

M[illegible] janvier 1867. Il marqua, dès son enfance, des dispositions naturelles pour l'art musical. On peut faire remarquer, à ce propos, que dans la famille, sa grand-mère paternelle, la marquise de Gabriac douairière, née Orloff-Dawidoff, possédait une superbe voix de contralto ; son grand-oncle paternel et son oncle, le comte Paul de Gabriac, furent deux violonistes très distingués ; ce dernier légua son « Stradivarius » au Conservatoire de Paris.

A sept ans, le comte Arthur de Gabriac chantait déjà dans les églises des chants religieux avec une voix de soprano très puissante. Cet organe s'étant mué en une voix de basse profonde, fut remarqué par Mme Jean de Reské, qui conseilla au jeune homme de travailler le chant sérieusement, ce qu'il fit sous la direction de M. Achard, dont il fut l'élève pendant presque dix années. Il reçut aussi les conseils de MM. Faure, Delmas et Renaud, de l'Opéra. Il apprit la mise [illegible] MM. [illegible] Comique.

M. Arthur de Gabriac s'est fait entendre souvent dans les réunions mondaines et de bienfaisance, les grands concerts de charité et notamment ceux pour l'œuvre des Saints Anges de feu la baronne de St-Didier, qui furent donnés au Conservatoire : Citons parmi les œuvres qu'il a interprétées : les *Contes d'Hoffmann*, *Philémon et Baucis*, etc., au château de Brissac, avec la maîtresse de maison, Mme la vicomtesse de Tredern : à l'église St-Eustache, il chanta le *Crucifix* de Faure, avec Imbart de la Tour ; au Conservatoire, il chanta, avec Fugère, M. Le Lubez et Mme Molé-Truffier, les *Rendez-vous bourgeois*, *Joli Gilles*, etc. ; au théâtre de St-Germain, il interpréta, pour une œuvre de bienfaisance : l'*Amour médecin*, *Philémon et Baucis*. Ses deux grands succès furent une matinée de musique religieuse dans la chapelle du château de Versailles, avec M. Le Lubez et Mme la comtesse de Maupeou, où il chanta le bel oratorio *Redemption* et *Mors et Vita* de Gounod ; puis, toujours avec M. Le Lubez, il monta l'*Or du Rhin* de Wagner, en avril 1900. Ce fut la première fois que cet opéra fut donné en entier à Paris. Accompagnées par tout l'orchestre Lamoureux, dirigé par M. Camille Chevillard, le succès de ces représentations fut énorme.

Le comte Arthur de Gabriac a chanté d'autres fois avec MMmes Litvinne, Nordica, Brema et Hatto.

En octobre 1897, il a épousé Mlle Fithian, une américaine du Nord, fille de M. Joël-Adams Fithian, qui fut trésorier de l'armée du Nord dans la guerre de sécession aux Etats-Unis et propriétaire d'immenses terres en Californie.

CARRA de VAUX (Bernard Baron)

O[illegible] Bar-sur-Aube (Aube) le 3 février 1867. Il est arrière-petit-neveu de Lamartine, du côté paternel, et sa mère, née Pernety, a pour arrière grand-père le maréchal Jourdan. Après d'excellentes études au collège Stanislas, à Paris, il fut [illegible]

Au sortir de cette école, le baron Carra de Vaux s'occupa de travaux d'érudition sur la philologie arabe, l'histoire des sciences, l'histoire des religions. Il [illegible] Hiérapolis du Méandre, Amorium, etc. ; il parcourut [illegible]

tentés par nos missionnaires pour le maintien et la propagation de l'influence française dans ces contrées. Il fit également un voyage en Amérique, de New-York à Chicago, étudiant surtout les questions sociales et l'état des sectes religieuses.

Professeur d'arabe à l'Institut catholique de Paris depuis l'âge de 23 ans, il fut, en 1892, élu maire de Pansey (Haute-Marne) et fonda, durant son édilité, un syndicat agricole et viticole dans son canton. Il renonça bientôt à sa fonction municipale, pour se consacrer avec plus de liberté à ses études.

M. Carra de Vaux a publié de nombreux et intéressants ouvrages, notamment : un *Cours d'arabe*, professé à l'Institut catholique (1892) ; les *Mécaniques ou l'Élévateur de Héron d'Alexandrie*, dont une seconde édition doit paraître avec une traduction allemande, par le Dr L. Nix, dans la collection Teubner ; *Maçoudi, le Livre de l'avertissement et de la révision* (1896, publié par la Société Asiatique) ; *Notions relatives à la philosophie des sciences*, brochure qui contient de profonds aperçus sur la théorie atomique et les autres théories qu'on pourrait lui substituer pour l'interprétation de la matière (1896) ; *Le Mahométisme, le génie sémitique et le génie aryen dans l'Islam* (1897) ; l'*Abrégé des Merveilles*, très curieux recueil de Folklore arabe antérieur aux *Mille et une Nuits*, qui a fourni à M. Maspéro la matière d'une longue dissertation dans le *Journal des Savants* (1898) ; *Avicenne* (1900), dans la collection : les « Grands Philosophes ». En présentant ce dernier ouvrage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Barbier de Meynard dit :

« [illegible] marquée pour cette étude, peut-être trop négligée de notre temps, que ce livre remet en sa véritable place, en rendant ainsi un service signalé, non-seulement à l'érudition orientale ; mais encore, en un sens plus élevé, à l'histoire de l'esprit humain.

M. Carra de Vaux a publié, dans le *Muséon* de Louvain : la *Destruction des philosophes*, par Al-Gazali, et, dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, des études hardies intitulées : *Politique selon la Science*, dans lesquelles il recherche le moyen d'introduire un peu plus d'esprit scientifique dans les choses de la politique. Il collabore à de nombreuses revues ou [illegible] *Asiatique*, où il a publié, parmi divers mémoires : un *Traité des* [illegible] la *Bibliotheca mathematica*, de Leipzig ; la *Revue critique* ; le *Bulletin critique* ; la *Revue sémitique* ; la *Revue biblique* ; l'*Orient chrétien*, revue qu'il a fondée vers 1897 avec le P. Charmetant, le marquis de Vogüé et le baron d'Avril ; la *Revue des questions historiques*, etc.

Il a affirmé son talent de conférencier en maintes circonstances : parlant le premier, en 1895, sur les massacres d'Arménie ; traitant successivement de l'étude des religions américaines, du sionisme et de l'antisémitisme, du spiritisme, etc. Une de ses conférences, faite en 1900 à la Société des Études juives, sur l'œuvre de Darmesteter, eut un certain retentissement.

M. Carra de Vaux a pris part à l'organisation des deux Congrès scientifiques internationaux des Catholiques, tenus à Paris en 1891 et à Bruxelles en 1894. A propos de l'Exposition de 1900, il contribua à organiser le Congrès d'histoire des religions et le Congrès d'histoire comparée. Il est membre d'une commission qui a été constituée par cette dernière assemblée pour fonder une *Revue d'histoire générale des sciences*.

Il est également membre du Comité pour la défense de l'influence française en Orient, du conseil de la Société Asiatique depuis 1895, administrateur de la Société Bibliographique, de la Société Philologique, etc.

CLOZEL (François)

Explorateur et fonctionnaire colonial, né à Annonay (Ardèche) le 29 mars 1860. Après ses études classiques, faites en province et terminées par l'obtention des diplômes de bachelier, il vint à Paris et passa une année (1880-81) à l'École des Langues orientales. Il accomplit ensuite, au 1er régiment de zouaves, un an de service militaire, quitta l'armée comme sous-officier et fut aussitôt employé en Algérie, en qualité de secrétaire-interprète du service de la propriété indigène ([illegible]).

De retour à Paris en 1887, M. François Clozel appartint à la presse parlementaire ; il faisait les comptes-rendus des séances du Sénat, ne cessant pas de s'occuper en même temps des questions africaines. Il publia chez Delagrave (1891) : la *Bibliographie des* [illegible] *occidental*.

En 1892, il prit part, comme second de la mission Maistre, à une exploration à travers l'Afrique centrale, du Congo au Niger ; il fut, à sa rentrée en France (juin 1893), nommé administrateur de 3e classe des colonies (7 novembre 1893), et chargé d'une mission dans le Haut-Sangha. Il a publié une relation de ces voyages dans le *Tour du Monde*

(janvier 1896). Cette mission valut à M. Clozel une médaille d'or (prix Dewez) de la Société de Géographie de Paris.

Attaché, en février 1896, à la colonie de la Côte d'Ivoire et élevé à la deuxième classe de sa fonction d'administrateur, M. Clozel adressa au *Journal des Voyages* d'intéressants articles sur sa vie en Afrique, publiés en 1898 sous les titres : *Quatorze mois dans l'Indénié*, et en 1899 : *D'Assikasso à Bondoukou*. Il a donné également au *Bulletin de la Société de Géographie* de Paris, des notices sur la Côte d'Ivoire.

Nommé administrateur-adjoint de première classe, nouvelle formation, en septembre 1897, il passa administrateur de 3e classe en mai 1898. Signalé pour sa bravoure dans la répression des troubles de l'Assikasso, expédition au courant de laquelle il reçut cinq blessures, il fut, par mesure exceptionnelle, promu administrateur de deuxième classe en mai 1899, après un an de grade seulement.

M. François Clozel est, depuis le 16 septembre 1899, secrétaire-général des colonies, pour servir à la Côte d'Ivoire.

Officier d'Académie du 13 janvier 1894, chevalier de la Légion d'honneur depuis le 1er janvier 1897, il a reçu la médaille coloniale en octobre 1899.

////

GENTIL (Hippolyte-Achille)

D[illegible] de Deyrançon (Deux-Sèvres), le 30 décembre 1848. Il fit ses études classiques au lycée de Niort et se destinait à la carrière militaire lorsque son état de santé l'ayant obligé d'interrompre ses études, il entra dans le notariat. Il fit son stage à [illegible].

M. Gentil prit part, en qualité d'officier des mobiles des Deux-Sèvres, à la campagne de 1870-71. Blessé, le 6 octobre 1870, au combat de la Bourgonce (Vosges), il reprit du service au 6e bataillon de marche, jusqu'à la conclusion de la paix.

Au mois de mai 1873, il s'établit notaire à Prahecq (Deux-Sèvres), où il exerça ces fonctions sans interruption jusqu'en 1898. Il fut alors nommé notaire honoraire.

Nommé conseiller municipal de Prahecq dès 1875, il continua sans interruption ce mandat qu'il détenait encore en 1900. Il devint adjoint au maire en 1881, fut conseiller d'arrondissement de 1876 à 1881 et se [illegible] même adversaire en 1882 et en 1888 et fut enfin élu, en 1894 conseiller général des Deux-Sèvres pour le canton de Prahecq.

Au Conseil général, M. Gentil s'occupa spécialement des questions agricoles, relatives à l'élevage et à l'industrie mulassière, et des questions d'enseignement primaire, encourageant les cours d'adultes et préconisant par des concours l'enseignement de l'histoire. Il occupa 18 ans les fonctions de délégué cantonal et de président de la délégation.

Il s'est occupé également des questions de mutualité : il a fondé à Prahecq une société de secours mutuels et encourage vivement les mutualités agricoles.

M. Gentil était retiré à Niort, lorsqu'après la mort de M. de La Porte, député de la 1re circonscription de cette ville, ses amis politiques lui offrirent la candidature à la députation, contre M. Georges Thiébault, nationaliste plébiscitaire et M. Toutant, républicain modéré. Il fut élu, par 989 voix de plus que ses deux concurrents réunis (1900).

Républicain radical, le député des Deux-Sèvres siège à la Gauche démocratique de la Chambre.

Dans son programme, il a demandé : « la péréquation de l'impôt par l'impôt sur le revenu, la liberté de conscience, la réduction à deux ans du service militaire, l'application stricte des lois concordataires, sinon la dénonciation du concordat, la liberté de l'enseignement, à la condition que les mêmes titres soient exigés des congréganistes et que la surveillance de l'Etat soit la même dans tous les établissements », etc.

////

RIVOLLET (Georges)

G[illegible] 1854. Il fit ses études aux lycées Bonaparte et Louis-le-Grand et obtint un premier prix au concours général des lycées de France.

Entré, en 1878, comme auditeur à la Cour des Comptes, M. Georges Rivollet devint, en 1890, conseiller référendaire.

Tout en poursuivant cette carrière, M. Rivollet s'est fait connaître dans les lettres, surtout comme auteur dramatique. Il a donné au théâtre, avec un succès particulier : *Alkestis*, drame en 4 actes, en vers, d'après la tragédie d'Euripide, qui fut représenté, pour la [illegible] avril 1899, et à la Comédie Française le 16 novembre 1900. Cette pièce reçut l'accueil le plus favorable du public et de la critique. M. Catulle Mendès, dans le [illegible]

[illegible] très aimables, très gris, d'une élégance qui [illegible] à être moins continue — c'est un peu trop nappé et l'on [illegible]. — M. Georges Rivollet, avec un soin d'érudit ingénieux, a fait vivre devant nous [illegible].

Cet écrivain a publié encore, notamment : la *Petite Comtesse en Paradis*, dans la *Revue littéraire*, et *Sans rimes ni raison*, fantaisie en vers libres (chez Lemerre, 1897, en collaboration avec MM. Gaston Jollivet et A. de Bertier).

On annonce en outre de M. Georges Rivollet : les *Phéniciennes*, pièce en 4 actes et en vers, et *F[illegible]*, autre drame en 5 actes et en vers.

LAMBERTERIE (Paul Baron de)

Ancien député, né à Paris le 29 mai 1839. Fils du baron Jean-Pierre-Louis de Lamberterie, homme politique, écrivain et orateur distingué (1809-1881), il entra, en 1865, après avoir achevé ses études de droit à Paris, dans l'administration ; il fut nommé successivement conseiller de préfecture, secrétaire-général et sous-préfet.

Le baron de Lamberterie administrait l'arrondissement de Briançon lorsque la guerre de 1870 éclata. Il démissionna, pour faire la campagne comme officier des mobiles de la Vienne. Après la paix il fut successivement sous-préfet de Confolens (1871), de Fontenay-le-Comte (1873), de Paimbœuf (1876) et de Saintes (1877).

Nommé préfet par le ministère du seize mai, quelques jours avant la chute de ce gouvernement, il démissionna et se retira dans ses propriétés de la Vienne et du Lot, où il s'occupa d'agriculture.

Sollicité par les électeurs du département du Lot, qui désiraient lui confier le mandat dont son père avait été investi en 1871, le baron de Lamberterie se présenta aux élections législatives de 1885 sur la liste monarchiste et fut élu député par 38,285 voix sur 72,290 votants.

Dans sa profession de foi, il avait inscrit deux articles principaux : « réserve des droits imprescriptibles du peuple ; révision de la Constitution ». A la Chambre, il vota pour l'urgence de la révision de la Constitution chaque fois que cette question fut portée à la tribune ; il n'hésita pas, avec quelques-uns de ses amis, à se séparer de la Droite dans deux votes révisionnistes, pour marquer sa volonté de n'abandonner aucun article de son programme. Catholique et libéral, il combattit toutes les lois contraires aux libertés religieuses.

M. de Lamberterie fit partie d'un grand nombre de commissions, notamment de celle des chemins de fer et de celle des tabacs. Il fut rapporteur de cette dernière. Ayant perdu sa femme à la veille du renouvellement législatif, il ne voulut pas se représenter et entreprit à l'étranger de longs voyages.

Membre et vice-président de la Société Bibliographique de France, membre du Conseil d'administration du *Polibybion*, l'importante revue catholique, il a publié une intéressante *Monographie de la Vicomté de [illegible]*.

Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, le baron de Lamberterie est aussi commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

BERNARD (Jean-Charles)

Député et publiciste, né à Bordeaux le [illegible] juin 1856. Après avoir accompli ses études classiques au lycée de sa ville natale et reçu le diplôme de pharmacien, il débuta dans le journalisme, comme rédacteur à la *Victoire de la Démocratie*, organe blanquiste, et prit ensuite la rédaction en chef du journal la *Revanche*.

Directeur de la Caisse d'épargne de Bordeaux, M. Charles Bernard fut élu conseiller général du 3me canton de cette ville en 1895 ; puis, en 1898, candidat socialiste aux élections générales législatives dans la 2me circonscription de Bordeaux, il fut envoyé à la Chambre, au scrutin de ballottage, le 22 mai, par 8,050 voix, contre 7,052 à M. Gruet, député sortant, républicain.

Socialiste-antisémite, l'honorable député n'est inscrit à aucun groupe politique de la Chambre. Il est fréquemment intervenu dans les discussions parlementaires : dans les débats relatifs au procès des Assomptionnistes, il prononça, contre M. Monis, ministre de la Justice, un discours très violent qui lui valut d'être expulsé, *manu militari*, de la salle des séances ; il est l'auteur de retentissantes interpellations à M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil et ministre de l'Intérieur, au sujet des fraudes électorales de Bordeaux, en 1898 ; à M. Jean Dupuy, ministre de l'Agriculture, à propos de la distribution des fonds provenant du Pari mutuel (1899), etc.

M. Charles Bernard a présenté des projets de lois sur la révision de la Constitution, sur les inspecteurs du travail, sur l'abrogation des lois contre les menées anarchistes, sur la séparation de l'Église et de l'État, etc. Il est l'auteur d'un amendement repris, plus

tard. par son collègue, M. Chapuis et tendant à l'enterrement définitif de l'affaire Dreyfus.

En 1899, à la suite d'une polémique de presse, occasionnée par un discours qu'il avait prononcé, à la salle Vautier, dans une réunion publique présidée par M. Henri Rochefort, à Paris, il eut un duel avec M. Gérault-Richard. Ce dernier reçut, dans cette rencontre, une blessure.

M. Charles Bernard a publié en librairie deux romans : la *Fille de la Prostituée* (1 vol. 1882) et le *Médecin infâme* (1 vol. 1882), ainsi qu'une brochure politique intitulée : *Nos candidats de la Gironde*, tirée à des milliers d'exemplaires (1898). En 1899, il devint rédacteur en chef du journal la *France*, de Paris.

GERIN (Jean-Baptiste)

P[illegible] le 23 juin 1847. Il accomplit ses études classiques au collège Favart et au lycée Charlemagne, à Paris. [illegible] campagne de 1870-71, il servit dans un régiment de ligne et devint, après la paix, sous-lieutenant de réserve, puis de territoriale.

Entré dans la finance comme employé d'agent de change, M. Gerin prit, en 1885, la direction de la *Semaine financière*, organe spécial qui existait depuis 1855, direction qu'il a conservée jusqu'ici et à laquelle il a joint celle de la *Semaine Minière*, annexe de la première.

En 1887, M. J.-B. Gerin devint directeur du *National*, journal fondé par Armand Carrel, qui réunit à ce moment la collaboration de MM. Jules Roche, Deluns-Montaux, Paul Foucher, Ranc, Emmanuel Arène, Hanoteaux (Un diplomate), etc. ; il écrivait lui-même, dans cet organe, des articles remarqués. Il en abandonna la direction en 1892, après avoir soutenu la politique boulangiste et pour fonder, avec M. Drumont et quelques autres, la *Libre Parole*, où il rédigea le bulletin financier et dont il est membre du Conseil d'administration. Sans s'occuper activement de politique, il n'a point caché ses attaches au nationalisme.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

M. J.-B. Gerin avait épousé la veuve de Clément Laurier, qui est décédée en 1888.

THOMAS (Maxime)

V[illegible] 29 mars 1869. Ayant montré tout jeune des aptitudes particulières pour l'art musical, il reçut, dès l'âge de cinq ans, des leçons de solfège du maître de chapelle de la cathédrale de Tours, M. l'abbé Rastier. Il eut pour professeur de violoncelle M. Jimenez et prit ensuite les conseils de Delsart, professeur au Conservatoire de Paris et ceux du célèbre Abbiatte.

A quatorze ans déjà, violoncelle-solo des théâtres de Tours, M. Maxime Thomas devint rapidement le violoncelliste favori, recherché dans les salons et pour les concerts. A ce moment, il était élève de M. Raffet, à l'École des Beaux-Arts, pour l'architecture ; mais il obtint de sa famille la permission de suivre ses aspirations musicales. Il aborda donc la musique de chambre et dirigea plusieurs orchestres et chorales, notamment la chorale de l'Imprimerie Mame, fort avantageusement connue. Pris, à vingt ans, par le service militaire, il servit dans sa ville natale, où il se fit applaudir même pendant ce laps, en organisant notamment la partie musicale des fêtes de régiments et en se faisant entendre dans toutes les fêtes de charité.

A Tours, M. M. Thomas était professeur dans tous les principaux établissements d'instruction ; il donna également des leçons à Blois et fonda, dans cette dernière ville, le quatuor Tours-Blois, qui remporta de brillants succès dans divers concours.

En collaboration avec son frère, M. Basile Thomas, violoniste distingué, il fonda, en 1894, des concerts hebdomadaires gratuits de musique de chambre : intéressante tentative de décentralisation artistique et de vulgarisation musicale qui, d'emblée, obtint un véritable succès. Dirigés avec une réelle maîtrise par M. Maxime Thomas, ces concerts ont été donnés avec une vogue toujours croissante jusqu'en septembre [illegible] où, à diverses reprises déjà, il était venu faire consacrer son talent de violoncelliste.

[illegible] de M. Maxime Thomas il fut donné au public du centre d'entendre et d'apprécier plus de deux mille œuvres anciennes et modernes, dont beaucoup n'auraient peut-être jamais vu le jour sans lui. Bon nombre de compositeurs distingués [illegible]

personnalité et le concours de leur talent. C'est ainsi qu'on put y applaudir MM. Jules Brosset, Georges Martin, Lucien Farjall, F. Jouteux, E. Etesse, H. Sartel, MMmes André Valdés, Cecile Chaminade, Hedwige Chrétien, de Grandval, Augusta Holmès, etc.

Ces concerts ont valu à M. Maxime Thomas, leur promoteur, les encouragements des musiciens membres de l'Institut et de tous ceux qui ont un nom dans les Arts. M. C. Saint-Saëns lui écrivait :

[illegible] grandes villes de France.

A Paris, l'excellent artiste s'est fait apprécier comme violoncelle-solo, notamment à différents concerts donnés par la Presse à l'Exposition universelle de 1900, la Société Philotechnique, etc.

Lauréat et membre de plusieurs académies, membre correspondant de diverses sociétés musicales, M. Maxime Thomas a obtenu la grande médaille d'or et un diplôme d'honneur à l'Exposition de Naples en 1895. Il est officier de l'ordre royal de Ste Catherine, lauréat de la Société Nationale d'encouragement au bien et il a remporté, en 1896, le premier prix au grand concours international de solistes.

CRAVERI (Marie-Jean-Joseph)

Géographe, écrivain et diplomate, né à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 1er janvier 1829. Il s'occupa d'abord d'affaires, puis devint professeur d'histoire et de langue française. Entré, en 1866, dans la carrière consulaire, comme drogman-auxiliaire à Casablanca (Maroc), puis attaché à l'Agence du Consulat général d'Alexandrie en 1870, M. Marie Craveri fut chargé d'une mission délicate : obligé, à la tête de cawas et soldats mis à sa disposition, de sévir contre des européens dont le gouvernement égyptien avait à se plaindre, il courut de grands dangers. En 1873, il fut nommé chancelier du consulat de France à Singapour ; puis, en 1877, gérant de ce consulat, où, par son influence personnelle et contre tous les règlements sanitaires, il put obtenir l'autorisation de faire entrer en rade et approcher des wharfs, un transport de guerre français, venant de Saïgon avec des cholériques à son bord et obligé de faire du charbon, ce qui permit au bâtiment de continuer sa route autrement qu'à la voile.

Après cinq années de séjour à Singapour, M. Craveri, rentré en France gravement malade, fut nommé vice-consul à Ismaïlia en 1878 et parvint à obliger les pères de la Terre-Sainte, indemnisés par le gouvernement français, à propager la langue française, au lieu et place de la langue italienne, qu'ils enseignaient depuis bien des années, ainsi qu'à Suez. De plus, pour stimuler les élèves, il faisait lui-même des cours et distribuait des récompenses d'encouragement.

Appelé en 1879 à Suez, M. Craveri, lors des graves évènements qui se passèrent en Egypte en 1882, fut le seul, parmi les autorités consulaires, qui demeura à son poste, bien que privé, par moments, de toute communication avec ses chefs, tous les fils télégraphiques étant coupés : M. Craveri voulait démontrer par sa présence, alors que tous les consuls avaient quitté Suez, que la France restait neutre dans tout évènement insurrectionnel. Il a ainsi contribué, sans nul doute, par sa présence, à maintenir la sécurité dans la ville, à empêcher des désordres et à éviter l'incendie dont toutes les maisons européennes étaient menacées ; il abritait dans les moments de danger, sous son drapeau seul toujours flottant, les européens et protégés de toutes nationalités qui n'avaient pu quitter la ville.

Cependant, la porte du consulat avait été marquée d'une croix rouge pour être incendiée, et notre consul, qui ne pouvait compter sur la fidélité de ses soldats musulmans, était dans une position fort critique. Pendant le bombardement et avant le débarquement des troupes, l'amiral anglais en rade de Suez, voyant le danger que courait le consul de France, lui envoya son secrétaire pour l'informer qu'un canot était à sa disposition, s'il désirait se réfugier à son bord, tout navire français ayant quitté la rade de Suez. Mais M. Craveri, entouré d'européens qui n'avaient pu fuir, remercia l'amiral anglais et répondit « que le consul de France restait à l'abri de son drapeau ! »

De 1883 à 1886, M. Marie Craveri, devenu vice-consul à Casablanca, rendit de grands services au commerce français : il signala les nombreuses contremarques pratiquées par les étrangers pour faire concurrence à nos produits ; il se tint en correspondance directe avec les Chambres de Commerce et les directeurs des grosses maisons des principales villes de France. De plus, ayant à cœur de propager la langue française de préférence à l'espagnol, usité sur cette côte marocaine, il obtint dans sa circonscription des souscriptions à l'Alliance française ; il se mit aussi en relations avec l'Alliance israëlite pour obtenir un secours de fonds destiné à la fondation d'une école française, rendue nécessaire par le nombre important

des israélites français ; mais il fut arrêté dans cette voie par une plainte du ministre à Tanger, qui l'accusait de protéger les juifs.

[illegible] Costa-Rica, M. Craveri parvint à faire établir par la Cie Transatlantique un service maritime sur le port de Limon, plein d'avenir et situé dans l'Océan Atlantique, à l'effet d'amener de nouvelles relations commerciales avec la France et faire concurrence aux nombreuses compagnies de diverses nationalités faisant un service suivi sur cette côte.

A la suite de maladies graves contractées en pays lointains, M. Craveri prit sa retraite en 1893.

Il a publié une brochure intitulée : la *République de Costa-Rica* accompagnée d'une fort belle carte commerciale et il fait paraître, depuis sa retraite, des *Notes et Impressions* fortement pensées et agréablement écrites.

M. Marie Craveri est chevalier de la Légion d'honneur et officier de plusieurs ordres étrangers.

SAINT-HILAIRE (Etienne)

M[illegible] 1865. Il commença ses études médicales à [illegible] en médecine en 1888, avec une thèse intitulée : *Influence* [illegible] *substances toxiques*, qui fut couronnée par la Faculté.

Préparateur au laboratoire de recherches physiologiques, sous la direction des professeurs Richet et [illegible] cette dernière année, médecin auriste des écoles municipales [illegible] il devint en outre médecin auriste de l'Asile départemental des sourds-muets et sourdes-muettes. Il dirige de plus une clinique gratuite de consultations concernant les maladies du larynx et des oreilles.

[illegible] date, il est devenu secrétaire-général de la nouvelle [illegible] l'importante revue bi-mensuelle intitulée : *Archives* [illegible]

[illegible] l'attention sur son nom. On cite de lui notamment : [illegible] (Société de Biologie, 1891) ; le *Larynx dans la grippe*, en collaboration avec le Dr Fauvel (*Gazette des hôpitaux*, 1891) ; *De la valeur déclarée de la trachéotomie et de la laryngotomie* (id., 1892) ; *Démonstration des propriétés authentiques de l'antipyrine* (Société de Laryngologie, 1892) ; *Action thérapeutique locale de l'antipyrine sur les affections de la gorge et du larynx*, en collaboration avec le Dr Coupard (*Revue de Laryngologie*, 1893) ; *Céphalalgies, névralgies et migraines d'origine nasale*, avec le même (*Tribune médicale*, 1893) ; *Un cas de corps étranger du pharynx nasal* (Société de Laryngologie, 1893) ; *Maladies du larynx*, [illegible] (Société de Médecine publique, 1893) ; *Grosse molaire logée dans le sinus maxillaire* (Société de Laryngologie, 1896) ; *D'un cas d'emphysème du sinus maxillaire consécutif à une crampe des fosses nasales* (Société de Laryngologie, 1897) ; *Un cas de surdi-mutité dû à une conformation congénitale des deux pavillons et des deux conduits auditifs* (Société de Laryngologie, 1900) ; la *Surdi-mutité*, étude pratique de cette affection (1 vol. 1900), etc.

Le docteur Saint-Hilaire est officier d'Académie [illegible]

WEILL (Mathieu)

M[illegible] lycées de Bourg (Ain) et de Strasbourg. [illegible] l'École d'application de Fontainebleau en 1872, il démissionna, comme lieutenant d'artillerie, en 1877.

Professeur libre de mathématiques, M. Weill devint, en 1881, professeur de mathématiques spéciales au Collège Chaptal à Paris ; il a été choisi, en 1898, comme directeur de cet important établissement d'enseignement moderne.

Le nom de M. Mathieu Weill a été mis en lumière par la publication de divers mémoires de mathématiques, parus dans les *Nouvelles Annales* et le *Bulletin* [illegible] important sur les *Polygones inscrits et circonscrits à* [illegible] d'un *Cours de géométrie analytique*, en collaboration [illegible] *métrie*, (4 opuscules chez Delagrave éd.), etc.

M. W[illegible]

HALPERINE-KAMINSKY (Ely)

E[illegible], né à Vassilkov (Russie) le [illegible] 18[illegible]. Il accomplit ses études classiques aux universités d'Odessa, de Sébastopol et de Paris, où il vint en janvier 1880. Dès 1883, il publiait des articles remarqués dans la *Nature*, la *Revue scientifique*, la *Science populaire*, etc. En 18[illegible], il fut aussi rédacteur en chef du *Franco-Russe*, publication rédigée en russe et en français, d'un caractère très original.

En 18[illegible]-18[illegible], M. Halperine-Kaminsky devint secrétaire de la rédaction des revues la *Médecine populaire*, la *Science populaire* et la *Science [illegible]*.

Depuis, il a collaboré à un grand nombre de revues et journaux politiques français et russes, notamment le *Cri du Peuple*, le *Matin*, la *Justice*, la *Lanterne*, le *Figaro*, *Paris*, le *Gaulois*, l'*Écho de Paris*, le *Journal*, le *Temps*, le *Petit Bleu*, les *Novosti*, de St-Pétersbourg; le *Swiet*, dont il est le rédacteur parisien ; la *Pensée russe*, etc.

Cet écrivain est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages de divers genres. Il a écrit d'abord des livres scientifiques : les *Mammifères ovipares* (la *Nature*, 1885), les *Plantes piscivores* (la *Nature*, 1885), les *[illegible]* (la *Science pour tous*, 18[illegible]) ; puis des œuvres littéraires : la *Puissance des Ténèbres sur la scène française (Nouvelle Revue*, 1888) ; *Dostoiewsky au théâtre (Revue illustrée*, 1888); *[illegible] (Revue internationale de Rome*, 18[illegible]) ; *[illegible] (Nouvelle Revue*, 18[illegible]) ; la *Loi du travail selon le comte Tolstoi (Paris illustré*, 1889) ; *Une nouvelle pièce du comte Tolstoi (Revue bleue*, 1890) ; le *Grand-Duc Constantin poète (Nouvelle Revue*, 18[illegible]) ; *[illegible] en France*, étude qui a contribué à l'introduction du russe dans l'enseignement en France *(Revue bleue*, 1892) ; *Dumas intime (Revue illustrée*, 1893) ; le *Ministère des Affaires étrangères (Revue illustrée*, 1893-1894) ; la *Propriété intellectuelle en Russie : le Droit d'auteur* (1894) ; *Antoine Rubenstein (Revue encyclopédique*, 1895) ; la *Littérature russe en France* [illegible] ; *[illegible] Revue hebdomadaire*, 1898-1899) ; le *Rôle de l'Art d'après Tolstoi* (le *Correspondant*, 1898) ; *Chez Tolstoi : I.— à Moscou (Revue illustrée*, 1898), *II.— à Yasnaia-Poliana (Revue illustrée*, 1900) ; *Enquête sur le rôle de l'Art (Grande Revue*, 1899), etc.

M. Halperine-Kaminsky a traduit en français la plupart des auteurs russes réputés : Pouschkine, Gogol, Tolstoï, Tourguéneff, Dostoïewsky, Nekrassov, Gontcharov, Boborykine, Stchedrine, Yassinsky, etc. On doit mentionner, parmi les œuvres dont il a donné des traductions en langue française : *Un bulgare (A la veille)* ; *Krotkaia* (1 vol. 1886) ; *A la recherche du bonheur* (1 vol. 18[illegible]) ; la *Mort* (1 vol. 18[illegible]) ; *[illegible]* (1 vol. 18[illegible]) ; *[illegible]* (1 vol. 18[illegible]) ; l'*Esprit souterrain* (1 vol. 1886) : *Le jour et les nuits blanches* (1 vol. 1887) ; *Mes Mémoires* (1 vol. 1887) ; la *Puissance des ténèbres* (1 vol. 1887) ; *Ivan l'imbécile* (1 vol. 18[illegible]) ; *Simple histoire* (1 vol. 18[illegible]) ; la *Femme d'un autre* (1 vol. 1888) ; *Poésies populaires* (1 vol. 1888) ; *Nadejda Nikolaievna* (1 vol. 1888) ; *Premier amour* (1 vol. 1888) ; *Ame d'enfant* (1 vol. 1888) ; *Contes et Fables* (1 vol. 1889) ; les *Précoces* (1 vol. 1889) ; le *Prince Nekhlioudov* (1 vol. 1889) ; le *Chant du cygne* (1 vol. 18[illegible]) ; la *Guerre* (1 vol. 18[illegible]) ; *Daubrovsky* (1 vol 1889) ; les *Veillées de l'Ukraine* (1 vol. 1890) ; la *Sonate à Kreutzer* (1 vol. 1890) ; *Pamphile et Julius* (1890) ; *L'Argent et le Travail* (18[illegible]) ; l'*Amour* (18[illegible]) ; les *Étapes de la folie* (18[illegible]) ; *[illegible]* (18[illegible]) ; *Récits d'un chasseur* (18[illegible]) ; la *Famine* (1893) ; *Le salut est en vous* (1893); *Plaisirs cruels* (1895) ; le *Rêve de l'oncle* (1895) ; l'*Éternel mari* (1896) ; *Zola, Dumas, Guy de Maupassant* (1896) ; les *Précoces* (2e éd. 1897); la *Guerre* (1898); *Qu'est-ce que l'Art* (18[illegible]) ; *[illegible]* (1 vol. 1900) ; *Résurrection* (2 vol. 1900) ; *Tourguéneff d'après sa correspondance* (1 vol. 1901).

M. Halperine-Kaminsky a traduit aussi des ouvrages de langue serbe, bulgare, polonaise, etc. On annonce de lui les traductions de : *Suivons-le ! Barteck le vainqueur* et une *Idylle dans la Savane*, de Sienkiewicz.

Chargé de plusieurs missions scientifiques et commerciales par le ministère des Affaires étrangères français, par le ministère du Commerce et par l'Office national du Commerce extérieur, M. Halperine-Kaminsky a obtenu d'importants résultats au point de vue de la propriété intellectuelle française en Russie, et à diverses reprises les congrès internationaux, littéraires et artistiques lui ont voté des remerciements.

Voici un extrait de la *Nouvelle Revue*, du 1er mai 1900, qui résume les opinions jusqu'ici formulées sur cet écrivain par les plus renommés des critiques français :

[illegible] cinquante volumes environ qui portent sa signature et nous ont [illegible]

[illegible]

[illegible]

A [illegible] M. Halperine-Kaminsky de *Résurrection*, le dernier roman du comte Léon Tolstoï, les journaux ont rapporté le passage suivant d'une lettre de l'auteur à son traducteur :

> Je n'ai pu lire en entier votre traduction de *Résurrection* ; mais j'ai examiné les passages donnés par vous et supprimés dans les autres traductions françaises et j'ai constaté que la vôtre est complète et parfaitement exacte. D'ailleurs, vous traduisez toujours avec fidélité et un réel souci de la forme.

Officier d'Académie, M. Halperine-Kaminsky est vice-président de l'Association internationale littéraire et artistique, délégué du Syndicat de la Presse étrangère, membre de la Société russe des Auteurs et Compositeurs dramatiques, etc.

MALCOM KHAN (S. A. le Prince)

D[illegible] France, né à Ispahan (Perse) le 22 mai 1832, d'une très ancienne et noble famille de cette contrée. Fils de Mirza-Yacoub-Khan, qui fut un des personnages les plus remarquables de son [illegible]

De retour en Perse, il devint le conseiller intime du schah Nasser-ed-Dine et de ses grands vizirs. Pour ses débuts dans la vie publique, il amena le schah [illegible] politique et de commerce que, depuis plus d'un siècle, notre pays tentait vainement de conclure. A cette occasion, le prince Malcom reçut, à vingt-trois ans, la croix de la Légion d'honneur.

Envoyé ensuite en mission spéciale en Europe, il négocia, malgré l'opposition des ministres persans, des traités avec presque tous les gouvernements étrangers.

[illegible] toutes les branches de l'administration persane furent [illegible] réactionnaire, obtint un congé qu'il mit à profit pour [illegible]

Rappelé, en 1872, à Teheran et comblé d'honneurs par le schah et grand vizir, qui avaient en lui une confiance illimitée, il collabora à toutes les affaires d'état et fut créé prince avec le titre de « Nazem oud Dovleh » (réformateur de l'empire).

Ce fut également le prince Malcom-Khan qui fit accepter par le souverain régnant le projet d'un voyage en Europe. Contre toutes les idées religieuses et politiques, il négocia dans ce sens avec les gouvernements européens et le voyage du schah fut un triomphe pour son initiative.

Fatigué cependant des entreprises multiples dont il était l'auteur et des entraves qu'une politique adverse lui opposait, le prince Malcom obtint, sur sa demande, d'être nommé représentant de Perse dans toutes les cours d'Europe et, pour ainsi dire, selon l'expression de son souverain, « ambassadeur universel. » C'est ainsi qu'il a rempli de nombreuses missions diplomatiques à Londres, Paris, Berlin et Vienne, entre lesquelles il a été souvent rappelé en Perse, où ses conseils ont toujours été très écoutés.

En 1878, lors du second voyage du Nasser-ed-Din en Europe, Malcom-Khan fut désigné comme plénipotentiaire de Perse au Congrès de Berlin, où il réussit à obtenir de la Turquie la restitution d'un territoire dont la contestation, depuis plus de trente ans, troublait les relations de ces deux puissances musulmanes. Ce succès lui valut le titre d'altesse, titre très rare en Perse et fort au-dessus de ceux donnés à la généralité des princes persans.

Au troisième voyage de Nasser-ed-Din en Europe (1889), le prince Malcom-Khan, en désaccord avec le ministère persan alors au pouvoir, se retira à Paris, quittant toute fonction officielle, malgré les insistances de son souverain.

Des remaniements ministériels et l'avènement au trône de Mozaffer-ed-Din, qui partage les idées réformatrices préconisées par Malcom-Khan, engagèrent celui-ci à accepter un nouveau poste, celui de représentant de Perse à Rome, qu'il choisit lui-même et remplit tout en séjournant en partie à Paris.

Pendant le dernier voyage du schah de Perse à Paris, en 1900, le prince Malcom-Khan a été nommé ambassadeur extraordinaire de Perse en Europe, tout en restant ministre plénipotentiaire à Rome. Son fils, le prince Freydoun-Khan, fut, en même temps, choisi comme aide de camp du schah.

M[illegible] réformer l'écriture persane. Il a publié nombre de [illegible]

littéraires, où il a su introduire dans sa langue natale la méthode, la clarté et la logique européennes, ce qui a assuré à ses écrits une vogue sans précédent en Orient.

Représentant autorisé de l'influence et de la civilisation française en Orient, le prince Malcom-Khan peut être justement considéré comme l'homme ayant le plus contribué à pousser son pays dans la voie du progrès moderne. Comblé de tous les honneurs que la Perse peut décerner à l'un de ses enfants, il est grand-officier de la Légion d'honneur et décoré de la plupart des ordres existants.

BRESLES (Henri BACHIMONT, dit)

Compositeur de musique, né à Paris le 7 octobre 1864 Aussitôt ses études classiques terminées, une vocation irrésistible l'y incitant, il s'adonna entièrement à la musique. Avec M. Mathis Lussy, il apprit l'harmonie ; avec Félicien Vargues et Alexandre Scola, organiste-compositeur, la composition musicale.

Sous le pseudonyme de « Henri Bresles » et dès l'âge de vingt-un ans, M. Bachimont commença d'écrire de la musique ; ce fut d'abord sa *Gavotte favorite*, pour orchestre, qui parut chez Meuriot. Depuis il n'a cessé de produire une série de compositions musicales, chacune affirmant une qualité nouvelle du talent souple et inlassable, par lequel, tout d'abord, il se distingue.

Le catalogue de ses œuvres, chez le seul éditeur Coutarel, contient 37 morceaux caractéristiques, tous d'une inspiration neuve et personnelle ; 6 valses, au nombre desquelles : les *Heures*, *Souvenir de Senneçey*, [illegible] *Oyouki*, polka japonaise, *Sans malice;* 4 mazurkas, 3 galops, 2 quadrilles (le *Bâton magique*), 1 scottish (l'*Art de plaire)*, de nombreuses mélodies pour piano et violon, piano et flûte, piano et mandoline, des pièces pour orgue, des quatuors à cordes et piano, une *Sonate en ré mineur* pour violon et piano dédiée au célèbre violoniste Alberto Bachmann, lequel la produisit dans les concerts où il a prêté le concours de son prestigieux talent. Toutes ces compositions ont été orchestrées et font partie du répertoire de tous les concerts où l'on fait entendre de la bonne musique.

M. Henri Bresles à écrit la musique de quantité de mélodies, sur des poésies de Hey Niger, Ed. Teulet, Camille Soubise, Jho Pâle, E. Lemercier, Charles Fallot, Jules et Albert Michaut, John Charpentier, Ernest Chebroux, et sur des vers dont il est lui-même l'auteur.

On lui doit plusieurs partitions importantes : l'*Héritage*, comédie chantée; *Pierrot déménage*, mono-pantomime ; le *Soulier de Madelon*, opéra-comique, livrets de Hey Niger, représentées les unes et les [illegible] *Pierrette*, pantomime en 1 acte, représentée à la Bodinière le 13 juin 1899. Il est aussi l'auteur de deux importants recueils de chant : *Chansons à Lucile*, dont il a écrit lui-même les poésies, et *Chansons et Mélodies*, sur des poèmes de différents auteurs. On annonce, en outre, de lui : le *Loup Blanc*, opéra-comique en 3 actes, d'après un livret de Hey Niger ; *Chansons rustiques*, recueil de chants-poésies de John Charpentier ; l'*Amour pauvre*, du même auteur. Il a collaboré avec M. Ed. Teulet pour les *Chansons du siècle dernier*.

Depuis 1898, M. Bresles est critique musical à la revue le *Passe-Partout*. Au total, l'œuvre de ce musicien révèle un producteur des plus féconds et un artiste de talent.

M. Henri Bresles, qui est l'un des membres marquants du « Caveau de Paris », a été l'un des organisateurs du Congrès de la Chanson, à l'Exposition universelle de 1900, avec MM. Armand Silvestre et Chebroux. Il est officier d'Académie.

DUBARD (Louis-François-Maurice)

A[illegible] Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or) le 27 août [illegible]

Entré dans la marine en 1867, il navigua pendant toute la première partie de sa carrière, prit part, en 1870-71, à bord de l'aviso le *Davot*, à la campagne de la mer du Nord et sur les côtes de France, sous les ordres de l'amiral Fourichon d'abord, et ensuite dans l'escadre commandée par l'amiral de Gueydon.

En 1873-74, on retrouve M. Dubard au Tonkin, pendant l'expédition de Francis Garnier et, durant les années suivantes, à bord de la corvette le *Decrès*, en Cochinchine, dans les mers de Chine, enfin au Japon, d'où il rapporta un volume intitulé : le *Japon pittoresque*, qui eut un véritable succès en France et surtout en Angleterre.

Rentré très malade de cette longue et fatigante campagne, M. Maurice Dubard fut obligé de renoncer provisoirement à voyager. Nommé sous-commissaire

de la marine, il fut envoyé, après un congé de quelques mois, en service à Marseille, où il prit bientôt la direction du secrétariat du commissaire-général chef du sous-arrondissement maritime.

Dès 1879, reconnaissant que sa santé ne lui permettrait plus que difficilement de se livrer à la navigation, il prépara le concours d'entrée dans l'inspection de la marine ; il fut reçu et nommé, en 1881, au grade d'inspecteur-adjoint ; mais, entre temps, l'inspection de la marine, de corps sédentaire qu'elle était, étant devenue corps navigant, M. Dubard fut envoyé au Sénégal, où il fit deux campagnes successives.

Dès les premiers jours de 1885, au moment même où il allait reprendre la mer, Félix Faure, alors sous-secrétaire d'Etat des Colonies, le choisit comme chef de cabinet. A partir de ce moment, M. Dubard ne quitta plus l'administration coloniale : après le départ de Félix Faure, il devint chef de cabinet de M. Armand Rousseau, puis de M. Amédée de La Porte et, un peu plus tard, fut délégué dans les fonctions de chef de division. Pendant qu'il remplissait ces différentes situations, il était promu au grade d'inspecteur de la marine, et, quelques années après, élevé au grade d'inspecteur général.

Vers cette époque, par suite de nos nouvelles conquêtes, le sous-secrétariat d'Etat des Colonies ayant acquis un développement considérable, commença à être regardé comme un petit ministère ; il jouissait déjà d'une certaine autonomie et aspirait visiblement à conquérir une indépendance absolue ; bientôt, les services servant alternativement à la Marine et aux Colonies se scindèrent en deux parties pour former une section purement coloniale, complètement étrangère à la Marine. Après le commissariat, après le corps de santé, vint le tour du contrôle. Dès que cette mesure fut décidée en principe, M. Dubard fut replacé dans les cadres de l'inspection et chargé de constituer l'inspection des Colonies, avec les unités provenant de l'inspection de la Marine qui optèrent pour le nouveau corps. Cette organisation eut un plein succès et l'organisateur fut nommé directeur du [illegible]

Depuis lors, M. Dubard n'a cessé d'être mêlé aux choses des colonies. Soit comme directeur du contrôle, soit en qualité de secrétaire-général du ministère, comme président ou membre de nombreuses commissions, ou comme administrateur de l'Ecole [illegible]le, dont il est un des fondateurs, il s'est toujours [illegible] l'expansion coloniale et a contribué, pour une large part, à l'organisation de l'administration des Colonies, dont il a défendu, devant le Conseil d'Etat, en qualité de commissaire du gouvernement, la plupart des décrets constitutifs, de 1887 à 1895.

Outre le *Japon pittoresque*, paru à Paris, librairie Plon, en 1879 et à Londres, librairie Downey, en 1886, M. Maurice Dubard a publié un certain nombre de livres de voyages et d'œuvres d'imagination. On [illegible] la *Vie en Chine et au Japon* (1881, Dentu éditeur) ; [illegible] (1886, M. Dreyfous éditeur) ; *Fleur d'Afrique* (1896, Ollendorff éditeur), etc.

M. Maurice Dubard est commandeur de la Légion d'honneur et officier d'Académie.

CLEMENTEL (Etienne-Joseph)

Député, écrivain, né à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) le 29 mars 1864. Il appartient à une famille de cultivateurs de la région. Ses études classiques faites à Riom, il s'établit notaire dans cette ville en 1889. Membre, puis secrétaire de la Chambre des notaires de Riom, il en devint le président.

Mêlé, jeune encore, au mouvement politique dans le Puy-de-Dôme, M. Etienne Clementel fut, en 1894, candidat au Conseil d'arrondissement de Riom. Adjoint au maire de cette ville depuis 1896 et réélu comme premier adjoint en 1900, il s'est beaucoup occupé à vulgariser dans le public les questions économiques et littéraires. Il donna notamment au Palais des Facultés de Clermont-Ferrand et à Riom, des conférences de sociologie et d'ethnographie qui eurent un certain retentissement.

Secrétaire-général de la Société artistique du Musée de Riom, et très averti des choses littéraires, [illegible] Paris, etc. ; il a, en outre, écrit dans diverses publications, soit seul, soit avec M. Emmanuel des Essarts, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

M. Etienne Clementel a fondé dans l'arrondissement de Riom une Société d'Agriculture et de Viticulture, dont le but principal est de créer d'utiles œuvres de mutualité et de coopération agricoles.

Candidat à l'élection partielle législative qui eut lieu le 21 octobre 1900, après le décès de M. Girard, député de la 1re circonscription de Riom, M. Clementel fut élu au siège de ce dernier, par 9.804 voix, [illegible]

Républicain indépendant, l'honorable député n'appartient à aucun groupe, bien qu'il soit de tendances radicales, comme l'indique son programme, où l'on trouve, entre autres désiderata : « impôt sur le revenu, protection des intérêts agricoles, réduction du service militaire à deux ans et suppression des treize jours, création de champs de tir dans tous les cantons, défense énergique des institutions républicaines, etc. »

HAMONIC (Paul)

Chirurgien, né à Aubin (Aveyron), le 30 septembre 1857. Entraîné par une vocation accentuée vers les études scientifiques, il vint, en 1878, à Paris, où, pour vivre, il dût mettre à profit le remarquable talent de violoniste qu'il possède. Il se créa, dans cette période de sa vie, de nombreuses relations artistiques, qu'il a conservées depuis.

En même temps, M. Paul Hamonic suivait les cours de la Faculté de Médecine. Bientôt nommé externe des hôpitaux, il put, sous la direction des docteurs Cornil et Ch. Robin, faire certains travaux d'anatomie pathologique qui le mirent en relief.

En 1882, après un brillant concours, il fut nommé interne des hôpitaux de Paris et eut pour maitres Martineau et les célèbres chirurgiens Labbé, Tillaux, Trélat. Ces personnalités éminentes décidèrent de sa vocation et l'entraînèrent vers la chirurgie.

Dès sa première année d'internat, M. Hamonic découvrit la bactérie syphilitique, qui fut retrouvée un an plus tard par Bouchart et plus tard encore par Lutsgarten, en Allemagne. On a l'habitude, en France, de donner à cette bactérie le nom de Lutsgarten; mais la communication de MM. Hamonic et Martineau à l'Académie de Médecine et à l'Académie des Sciences remonte au mois d'août 1882, tandis que les premiers travaux de Lutsgarten datent de 1885.

Pendant son internat, M. Hamonic eut de brillants succès dans l'enseignement libre. Ses conférences de pathologie, d'obstétrique, de médecine opératoire et de clinique attirèrent des élèves très nombreux.

Après avoir terminé son adjuvat et passé sa thèse sur une affection nouvelle et non décrite jusqu'à lui, la *Rectite proliférante*, M. Hamonic fit, pendant plusieurs années, à l'amphithéâtre de l'école pratique de la Faculté, des cours libres de syphiligraphie, de vénéréologie et de chirurgie urinaire. Sa réussite auprès des étudiants et des praticiens qui suivaient son cours le fit remarquer par Ricord, qui se l'attacha comme assistant ; à la même époque, il fut aussi l'aide d'un praticien qui jouit d'une notoriété légitime dans les affections vénériennes : Dominique Calvo, neveu de Ricord.

Entraîné de plus en plus vers les affections génito-urinaires, M. Hamonic voyagea en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Italie, pour se rendre compte du mouvement scientifique de l'étranger.

L'Allemagne captiva surtout le jeune praticien, autant par les nouveaux procédés opératoires qui commençaient à y avoir cours que par la façon dont était comprise la spécialisation, peu répandue alors en France.

A son retour à Paris, il fonda une clinique dans laquelle il s'efforça d'appliquer les nouvelles idées en cours au-delà du Rhin. Il soigna tout le groupe des affections génito-urinaires au double point de vue chirurgical et médical et obtint de très brillants succès opératoires.

M. le Dr Hamonic est l'auteur de travaux nombreux et considérables ; il a publié 129 livres, mémoires originaux, communications ou monographies, des articles inombrables répandus dans la presse scientifique, etc. On cite, parmi ces publications, son *Traité des rétrécissements de l'urèthre*, publié chez Doin en 1893, « livre le plus important et le plus complet qui ait été écrit sur la matière », selon l'expression du professeur Tillaux, qui en a écrit la préface.

Il a publié, en outre, des *Leçons sur la Métrite et la Syphilis*, des *Etudes expérimentales sur la Syphilis du singe* qu'il fut le premier à inoculer. Ces derniers résultats eurent un grand retentissement à l'époque où ils furent connus. Il a fait des recherches nombreuses sur l'anatomie pathologique, l'hygiène et la physiologie.

Rappelons, au point de vue de l'hygiène, que M. Hamonic est le premier à avoir indiqué les conditions de la station assise sur la bicyclette : un article qu'il écrivit, vers 1894, sur cette question, fut le point de départ de la transformation des selles de bicyclette. Il peut être ainsi considéré comme le promoteur des selles dites hygiéniques.

Comme étude physiologique, on signale son *Manuel du chanteur*, dans lequel il a donné une théorie toute nouvelle de la voix de poitrine et de la voix de fausset, théorie devenue aujourd'hui classique dans beaucoup de pays.

M. Hamonic a beaucoup écrit sur la pathologie, la thérapeutique chirurgicale et la neuropathologie ; il a publié des articles de critique médico-chirurgicale sur

le développement de la médecine en Russie, qui ont [illegible] porte surtout sur la vénéréologie, les voies urinaires et l'andrologie. On peut dire qu'il a approfondi tous les points, même les plus minimes, des affections qui intéressent les organes génitaux et urinaires.

Le docteur Hamonic a la réputation d'un collectionneur passionné d'objets anciens. Son hôtel est un véritable musée. Il a poussé l'amour de l'antiquité jusqu'à n'admettre chez lui que des cheminées du xve et du xvie siècles et tout est à l'avenant. Il possède des collections de tapisseries, de verrières et de céramique ; cette dernière passe pour l'une des plus importantes qui existent et s'étend depuis l'époque préhistorique jusqu'à nos jours. Il a pu rassembler en outre un nombre considérable de spécimens des instruments de chirurgie depuis les époques les plus reculées jusqu'au temps moderne. On voit chez lui des trousses grecques, romaines, chaldéennes, égyptiennes, des instruments phéniciens, gallo-romains et même des objets nettement chirurgicaux provenant de l'époque préhistorique. Les époques gallo-romaine, mérovingienne, gothique, sont représentées. Il possède des spécimens remarquables des xive, xve et xvie siècles ; ceux des xviie et xviiie sont abondamment représentés. Il a fait connaître quelques-uns de ses instruments dans de nombreux travaux d'archéologie médico-chirurgicale et il a envoyé à l'Exposition universelle de 1900 (section rétrospective de la classe 16), une très faible partie de cette collection. Il a décrit les instruments qu'il a exposés dans un livre qui a obtenu un légitime succès : *La Chirurgie et la Médecine d'autrefois* (Maloine éditeur, 1900).

Le docteur Paul Hamonic a inventé un véritable arsenal instrumental renfermant 25 instruments absolument originaux et dont certains sont employés dans un grand nombre de pays étrangers. A signaler surtout : ses explorateurs lancéolés, le flacon laveur, l'uréthrographe, l'insufflateur de vapeurs d'iode, les longues bougies coniques pour la dilatation rapide des rétrécissements, les explorateurs pariétaux, les ciseaux à circoncision, etc. Une mention spéciale doit être accordée à son appareil stérilisateur par le formol, dont la vogue est universelle en raison des services qu'il rend au chirurgien et de son maniement facile, [illegible] ment, » qui permet d'introduire dans la vessie n'importe quel instrument, suivant passivement un conducteur mis préalablement en place.

[illegible] *Clinique [illegible]*. M. le Dr Hamonic est membre de l'Association française d'Urologie, de la Société de Médecine et de Chirurgie pratiques et de plusieurs autres sociétés savantes.

BERTOT (Jean-Auguste)

E[illegible] le 4 juillet 1856. Elève d'abord à l'Ecole des langues orientales, où il eut pour maître le grand orientaliste Gustave Dugat, il entra ensuite à l'Ecole des Beaux-Arts, section d'architecture.

En 1882, M. Bertot fit paraître une brochure *L'Avenir historique en France* ; puis, en 1887, chez les éditeurs Marpon et Flammarion, un volume illustré : le *Calvados au Salon de 1887* et, l'année suivante, chez Chamerot, le *Calvados au Salon de 1888*, autre volume illustré.

Il a rédigé, pendant dix années, la critique artistique du *Journal de Caen*. Il a fondé le *Courrier artistique et littéraire*, organe des intérêts des artistes et gens de lettres, et a produit plusieurs romans, parus en feuilleton, notamment : *Vol qualifié*, la *Trouvaille du père Chambray*, ainsi qu'un grand nombre de nouvelles publiées dans les journaux de France, de Belgique, de Suisse et d'Italie.

On doit, en outre, à cet écrivain de nombreux ouvrages relatifs au tourisme et des récits d'excursions; citons : *Etapes d'un touriste de Paris à Marseille* (1 vol. illustré par Bussière, May et Quantin éd., 1894) ; *Guides du cycliste en France*, très connus sous le nom de *Guides-Bertot*, 12 volumes avec cartes et plans (chez Boudet, 1896-98) ; *Photo-Guides ou Guide du photographe aux environs de Paris*, 4 vol. illustrés par Conrad (chez Mendel, 1898) ; *Fontainebleau : la ville, le palais, la forêt*, volume illustré de photogravures (chez Neurdein, 1898) ; les *Invalides*, 1 vol. illustré de photogravures (1899, chez le même éditeur).

Il a également publié, en 1900, un roman : l'*Invisible aimée*, qui eut un grand succès, dans la nouvelle Collection littéraire des Librairies et Imprimeries réunies.

Comme architecte, il a écrit des ouvrages à la fois techniques et artistiques, notamment : *Décorations intérieures et extérieures*, 1 vol. in-f° avec chromolithographies, en collaboration avec M. [illegible] *et marbres*, 1 vol. in-f° avec chromolithographies, en collaboration avec le peintre Berthelon (Thézard, [illegible]).

[illegible]

Membre de la Société des Gens de Lettres, secrétaire-général du « Caveau », vice-président de l'Association amicale du Calvados à Paris, membre de la société la « Pomme », de la Commission des excursions du Club-Alpin français, M. Bertot est officier de l'Instruction publique.

GASTINE (Louis-Jules)

E[illegible] né à Paris le 7 février [illegible]. Il est le fils de Camille-Auguste Gastine, peintre, élève de Ingres et de Paul Delaroche, qui collabora avec Hippolyte Flandrin à la décoration murale de St-Germain-des-Prés à Paris, avec Puvis de Chavannes à la décoration du musée d'Amiens, avec Sébastien Cornu à la décoration de la chapelle du Palais de l'Elysée, avec Duban à la décoration de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, etc.

En 1870, le jeune Louis Gastine, qui faisait des études musicales en même temps que ses études classiques, obtint les deux premiers prix de violon et de chant au Conservatoire de Dijon. Il était élève de Dancla à Paris au moment où la guerre entraîna la fermeture du Conservatoire national ; il abandonna alors la musique pour achever complètement ses études classiques.

En 1873, en vue de se présenter à l'examen de capitaine au long-cours, il prit un engagement dans la marine marchande, qu'il rompit bientôt à l'amiable pour faire un assez long voyage à travers l'Europe. Rentré à Paris en 1876, il se mit au dessin et à la peinture, fut reçu dans un bon rang à l'Ecole nationale des Beaux-Arts (ateliers de Pils, puis de Lhémann) et exécuta, entr'autres travaux artistiques, d'importants panoramas pour Bruxelles et diverses séries d'illustrations, parmi lesquelles celles du *Catalogue des* [illegible] par M. E. Ledrain (alors prêtre de l'Oratoire).

Ce dernier travail amena M. Gastine à entreprendre l'étude de l'ancien égyptien : il fut élève de M. Grébant à l'Ecole des hautes études philologiques à la Sorbonne et de M. Maspero au Collège de France. En même temps, il étudiait l'hébreu avec M. E. Ledrain; puis il commença, sous sa direction littéraire, à publier dans diverses revues ses premiers articles sur des questions de philologie orientale et sur des textes égyptiens anciens inédits.

Vers 1879, se consacrant définitivement et exclusivement à la littérature, il prit la direction du *Journal* [illegible] puis le secrétariat de la rédaction du *Moniteur des Arts*. A la fin de cette même année, il entra au journal quotidien la *Presse*, pour y faire des feuilletons hebdomadaires de critique sur les ventes artistiques de l'Hôtel Drouot ; mais bientôt il fut chargé à ce même journal du service des informations, puis du secrétariat de la rédaction.

[illegible] (service des informations avec Fernand Xau), au *Réveil* (politique étrangère), au *Petit Républicain* (critique littéraire) et à la *Marseillaise*, où il succéda à Francis Enne comme secrétaire de la rédaction. En 1881, il fonda le *Passant* (revue politique et littéraire, qui fut rachetée par les fils de Jules Simon), puis le *Contemporain*, journal hebdomadaire illustré, qu'il abandonna en 1882 pour ne conserver de collaboration qu'au journal la *Presse*, dans lequel il succéda à Louis Enault pour la critique d'art (Salon de 1882).

A la fin de 1882, pour des raisons de famille, il abandonna brusquement le journalisme et se rendit à Marseille auprès de son frère, M. G. Gastine, chimiste distingué, afin de le seconder. Dans cette ville, il créa, pour la fabrication d'appareils agricoles inventés par son frère, une usine à vapeur assez considérable, qu'il dirigea, tout en s'occupant avec lui de travaux de science agricole.

Ces occupations, si différentes de la littérature, amenèrent, en 1884, M. Louis Gastine, à accepter du ministère de l'Agriculture la mission d'organiser et de diriger en Algérie le service phylloxérique. Pendant cinq années (de 1884 à 1889), il resta à la tête de ce service dans l'Oranais, tout en remplissant les fonctions de rédacteur-correspondant du *Monde Illustré* et de l'*Illustration*. Il créa, entre temps, dans cette province quatorze stations viticoles et vinicoles pour l'étude de la culture de la vigne et de la vinification, ainsi qu'un bulletin spécial (subventionné par le Conseil général et par le Gouvernement général de l'Algérie [illegible]tratifs exécutés dans ces stations.

L'organisation économique et la direction scientifique pratique de ces établissements a servi de modèle aux stations similaires créées officiellement en Autriche-Hongrie et en Portugal avec les indications fournies aux gouvernements de ces deux pays par M. Louis Gastine.

En 1889, sa santé ayant été compromise, il dût abandonner ses fonctions et rentrer en France. Quelques mois après son retour, il reparaissait dans les lettres [illegible]

[illegible] nal de photographie dont il devait plus tard devenir propriétaire, M. Louis Gastine publia successivement : un roman du XIVe siècle écrit en vieux français de la [illegible] *de Savoisy* (illustrations d'Édouard Zier), travail d'érudition patiente, qui avait demandé cinq années d'études et de recherches, et, sous le titre : la *Chro-* [illegible] être escamotée en quelque sorte et dont les exemplaires sont devenus rarissimes (1892) ; *Apôtre*, roman d'étude philosophique et religieuse (1892) ; *Seul sur l'Océan*, roman d'aventures et d'éducation pour la jeunesse, en collaboration avec Mme Noémi Balley- [illegible] laire illustré (14e édit.) ; l'*Ame errante*, contes philosophiques (1894, 6e édit.) ; la *Fille des Angads*, roman algérien publié dans l'*Ouvrier* (1895) ; le *Mensonge du Sang*, autre feuilleton, dans l'*Eclair*, en collaboration avec M. Roger-Milès (1896-97); *Filles d'Orient*, contes orientaux illustrés par Ed. Zier et [illegible] d'aventures et d'éducation pour la jeunesse (16e édit. 1900) ; la *Chronique des amours d'Iseult* (11e édit. 1894-1900) et de nombreuses nouvelles de tous genres, non réunies en volumes.

En outre de ces publications littéraires proprement dites, M. Louis Gastine a fait éditer plusieurs ouvrages [illegible] (1884) ; la *Chronophotographie* (1898) ; un *Manuel pratique de photographie*, qui n'a pas eu moins de 10 éditions et une foule d'articles de science et de technologie dans un grand nombre de journaux et de revues de tous genres.

En dehors du journal politique et quotidien l'*Egalité*, [illegible] qu'à des revues spéciales. Il a successivement dirigé les journaux le *Cycle*, la *Vie domestique*, les *Petites* [illegible] *internationale scientifique*, etc. ; puis il s'est consacré [illegible]

[illegible] Touring-Club, il est aussi membre fondateur de l'Aéro-Club, il fait partie de l'Association syndicale des journalistes coloniaux, dont il est l'un des syndics, des « Parisiens de Paris », de l'Association pour la protection de la propriété littéraire et scientifique, de l'Association internationale des sociétés d'inventeurs, car il est inventeur breveté lui-même, comme son frère, M. G. Gastine, d'un appareil photographique spécial pour diverses applications importantes de la photographie à la science.

MOCKEL (Albert-Henri-Louis)

Est né [illegible] 27 décembre 1866. Issu d'une ancienne famille qui eut des alliances françaises, il fit ses études classiques dans sa ville natale, où il suivit des cours de droit, de philologie grecque et de philologie romane.

En 1886, il fonda la *Wallonie*, revue littéraire et surtout poétique, qui parut jusqu'en 1893, et dans laquelle se groupèrent la plupart des jeunes auteurs arrivés aujourd'hui à la notoriété, tels MM. Henri de Regnier, Francis Viélé-Griffin, René Ghil, Verhaeren, Stuart Merrill, Ch. van Lerberghe, Maeterlinck, Séverin, A. Retté, Pierre Olin, Pierre Louys, André Gide, et où, en même temps, écrivaient : Verlaine, Stéphane Mallarmé, Paul Bourget, de Hérédia, etc. Cette revue ne fut pas sans influence sur l'emploi du vers libre et de son euphonie.

M. Albert Mockel a collaboré, en outre, à l'*Art moderne*, à l'*Indépendance belge*, à la *Réforme* (pseudonyme : Paul Méran), à la *Revue de Belgique*, à la *Revue encyclopédique*, au *Mercure de France*, à la [illegible]

Fixé en France depuis 1891, cet écrivain a publié en librairie, notamment : les *Fumistes Wallons* [illegible] *Quelques livres*, étude critique, plaquette (Paris, [illegible] propos des œuvres de Francis Viélé-Griffin et Henri [illegible] (poème, Paris, 1900), etc.

[illegible]

GERMAIN (Antoine-Marie-Henri)

Financier, homme politique, membre de l'Institut, né à Lyon le 19 février 1824. Ses études classiques accomplies dans sa ville natale, il s'occupa tout de suite d'affaires financières et entra dans les conseils d'administration des forges de Châtillon et de Commentry, des mines de Montrambert, etc.

Devenu gendre d'Adolphe Vuitry, qui fut ministre, puis président du Conseil d'État sous l'Empire, M. Henri Germain fut choisi comme président du Conseil d'administration du Crédit Lyonnais dès sa fondation, en 1863. C'est sous son impulsion que cet établissement s'est développé au point de devenir le colosse financier qu'il est aujourd'hui. Partout, à l'heure actuelle, en effet, le Crédit Lyonnais possède des comptoirs et prête l'appui des capitaux français aux vastes entreprises internationales et au haut négoce de tous les pays. Toutefois, en France même, il n'a pas rendu le genre de services que l'on aurait pu espérer d'une semblable organisation financière. Ses succursales de province, en écrasant, sous une concurrence inégale, les banques locales, ont privé la petite industrie, le moyen commerce, de leurs soutiens naturels, qu'elles n'ont pas remplacés, et porté ainsi un coup funeste à ces importants éléments de la prospérité nationale. Si l'on tient compte de ce résultat et si l'on ajoute que, non content de son énorme commerce d'argent, le Crédit Lyonnais fait encore le commerce des soies et est même devenu le grand entrepositaire des soies asiatiques, on est amené à craindre, comme l'ont fait plusieurs économistes, que d'aussi considérables entreprises ne soient plus dangereuses que bienfaisantes, et l'on voit que l'influence de cette puissante maison sur les affaires commerciales de notre pays n'est point aussi heureuse qu'elle aurait pu l'être peut-être si l'on avait guidé ses opérations dans un sens plus favorable aux intérêts nationaux.

L'organisation du Crédit Lyonnais est en quelque sorte l'œuvre personnelle de M. Henri Germain. Quels que soient ses résultats, cette vaste conception témoigne chez son auteur d'un labeur soutenu et d'une haute science financière.

En 1869, M. Germain se présenta comme candidat libéral impérialiste au Corps législatif, dans la 3e circonscription de l'Ain, et fut élu par 13,780 voix, sur 30,946 votants. Il siégea au centre gauche, soutint le ministère Ollivier, défendit le plébiscite et se prononça avec le gouvernement pour la guerre contre la Prusse. Nommé, le 8 février 1871, représentant de l'Ain à l'Assemblée Nationale, par 58,109 voix sur 65,828 votants, il siégea tout d'abord au centre droit et s'inscrivit à la réunion Saint-Marc-Girardin, qui contribua puissamment au renversement de M. Thiers, et dont il fut l'un des membres les plus influents. Puis il se rallia peu à peu à la République et vota l'ensemble des lois constitutionnelles.

Réélu député : en 1876, dans l'arrondissement de Trévoux, par 13,565 voix, contre 1,385 qui se portèrent sur le nom du colonel Denfert-Rochereau sans que celui-ci eut fait acte de candidature ; en 1877, par 15,924 voix contre 4,530 à M. Musset ; puis, en 1881, par 11,400 sur 13,987 votants, il prit une part active aux débats du Parlement, dans ces diverses législatures, quant aux questions financières et économiques. Il fut président du Centre gauche.

Membre du Conseil général de l'Ain pour le canton de Chatillon-sur-Chalaronne et, à plusieurs reprises, président de cette assemblée, M. Henri Germain annonça, dès 1883, son intention de cesser le cumul de ses fonctions électives. Dès ce moment, il fit une vive critique de la politique financière et coloniale des ministères républicains successifs, qu'il avait souvent approuvée, et s'éleva contre les hommes qui, déclarait-il, « ne tiennent qu'à une chose : avoir la majorité et disposer du budget de la France en faveur de leur clientèle. » Cette nouvelle attitude politique le fit exclure de la liste républicaine de l'Ain aux élections générales de 1885, faites au scrutin départemental.

M. Germain se présenta toutefois, seul, en dehors de toute liste, comme candidat indépendant ; mais il avait trop présumé de l'influence de son nom et de sa fortune et ne recueillit que 15,073 voix, sur 76,043 votants. Il ne fut pas plus heureux à quelque temps de là, le 13 décembre de la même année, comme candidat aux élections sénatoriales dans le même département de l'Ain et n'obtint que 277 suffrages contre 602 à M. Morellet.

M. Henri Germain se porta de nouveau, en 1889, dans son ancien arrondissement de Trévoux et fut élu, au premier tour, par 11,725 voix contre 7,663 à M. Chalandon, révisionniste. Durant cette législature, il fit peu parler de lui et ne se représenta pas au renouvellement de 1893.

En 1886, M. Henri Germain avait été élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, après le décès de l'économiste Victor Bonnet. Il a [illegible]

in-8, 1885) et quelques [illegible] : *Situation [illegible]* [illegible] *politique de la France en 1886* (1886) ; *Notice sur Victor Bonnet* (1887), etc.

M. Germain est chevalier de la Légion d'honneur.

BLANC (Edouard)

P[illegible] [illegible] [illegible] Eaux-et-Forêts, il prit, en même temps, ses [illegible] naturelles ; puis il passa, au titre étranger, dans les Ponts-et-Chaussées et occupa, en cette qualité, les fonctions d'ingénieur pour la région sud de la Tunisie, [illegible]

[illegible] qu'il exécutait, dans cette région, des travaux relatifs à l'art de l'ingénieur et des études géographiques importantes, M. Edouard Blanc faisait des récoltes d'histoire naturelle et d'importantes recherches d'archéologie romaine.

Promoteur de l'un des tracés du transsaharien, il appuya ce projet par des explorations hardies dans les contrées sahariennes ; puis, en 1890, chargé d'une mission scientifique en Asie, il entreprit l'étude des déserts et des oasis de l'Asie centrale, concuremment avec des études techniques relatives au chemin de fer transcaspien. Traversant, dans des conditions difficiles, le massif pamirien, il pénétra dans le [illegible], parcourut les monts Célestes et visita la Sibérie. Il a [illegible] de chemins de fer transcontinentaux.

[illegible] et à l'archéologie, parcourut l'Asie et le nord de l'Afrique, du Maroc jusqu'en Chine et en Sibérie. Il remplit, pendant cette période, diverses missions [illegible] écrits sur les régions qu'il parcourait.

Au point de vue purement géographique, le plan général des voyages qu'il a effectués en Asie et en [illegible] qui, dans ces deux parties du monde, forment une [illegible] l'ethnographie des pays qu'il a parcourus. On lui doit, notamment, la découverte et la lecture de nombreuses inscriptions antiques et inconnues, et la solution de divers problèmes géographiques.

En dehors des monographies de zoologie et de botanique ou de géographie pure présentées dans les recueils spéciaux, les travaux publiés par M. Edouard Blanc ont porté surtout sur la colonisation et la conquête de l'Afrique et de l'Asie, sur l'administration comparée des pays musulmans dans ces deux parties du monde, principalement en ce qui concerne l'Afrique Septentrionale et l'Asie Centrale, sur l'étude de la flore et de la faune des régions désertiques d'Afrique et d'Asie, sur l'archéologie et l'histoire de la période musulmane et de la période ante-islamique dans la Haute-Asie, sur l'archéologie bactrienne et scythique, sur la pénétration de la civilisation grecque dans la direction de l'Orient et sur ses contacts avec les civilisations indienne et chinoise, sur la numismatique, l'épigraphie et l'histoire des anciennes dynasties de l'Asie Centrale et de la Haute Asie, et sur l'étude des peuples Touraniens en général.

Ses mémoires relatifs à l'histoire naturelle ont paru dans le *Bulletin* [illegible] *naturelles*, le *Bulletin de la Société botanique de France*, celui *de la Société zoologique de France*, les *Mémoires de la Société d'agriculture de France*, le *Bulletin de la Société d'acclimatation*, etc. Ses travaux d'archéologie ont fait l'objet de diverses communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, aux Congrès internationaux des Orientalistes, au *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, etc. Il a donné des articles ou mémoires de géographie pure ou appliquée au *Bulletin de la Société de géographie*, aux *Annales de géographie*, au *Bulletin de la Société de géographie commerciale* et aux publications des principaux congrès géographiques français ou internationaux, ainsi qu'à celles des congrès des Orientalistes français, de Zoologie, d'Ethnographie, d'Archéologie, etc. Il a publié, en [illegible] articles concernant l'histoire, l'archéologie, la politique coloniale, l'ethnographie, les voyages, la physique générale du globe. On les trouve notamment [illegible] etc. Enfin il a, dans le domaine littéraire, collaboré à [illegible] *Revue des Lettres et des Arts*. Il a publié, notamment : [illegible]

M. Edouard Blanc a rapporté de ses voyages de très considérables collections zoologiques, archéologiques et ethnographiques, qui constituent une véritable mine de documents, spécialement sur l'Asie centrale. Il a recueilli une quantité de manuscrits arabes, persans, mongols et thibétains, de pierres gravées des médailles en nombre considérable, des moulages d'inscriptions situés dans des contrées à peu près inaccessibles. Il a fait don d'une partie de ses collections aux musées nationaux.

Correspondant du Muséum, membre, depuis 1890, de la Commission centrale de la Société de géographie de Paris, longtemps président de la Section d'Afrique à la Société de géographie commerciale, membre ou correspondant de la plupart des sociétés de géographie françaises et étrangères et de nombreux corps savants, M. Edouard Blanc fait encore partie de l'Association française pour l'avancement des sciences de la Société des Antiquaires de France, de la Société asiatique, etc. Il est grand-officier ou commandeur de divers ordres étrangers.

VITALI (Philippe Comte)

INGÉNIEUR, né à Zante (Iles Ioniennes) le 30 octobre 1830. Issu d'une ancienne famille vénitienne, il fut élève de l'Ecole centrale à Paris et contribua à la construction des premières voies ferrées en France, notamment des lignes de Paris-Mulhouse et Lyon-Avignon ; puis il alla en Espagne, où nombre de chemins de fer ont été également tracés par lui. Il attacha ensuite son nom à quantité d'œuvres du même genre, entr'autres l'exécution de la grande ligne ferrée de Constantinople et de la ligne principale des chemins de fer méridionaux d'Italie.

C'est aussi sous la direction du comte Vitali que s'acheva, en 1890, le réseau des chemins de fer serbes et des lignes de raccordement avec la Bulgarie et Constantinople.

Comme constructeur, M. le comte Philippe Vitali possède une réputation européenne. Des sociétés importantes lui ayant, à plusieurs reprises, confié l'exécution de lignes de pénétration en Asie Mineure, cette contrée devint ainsi le centre des travaux de cet entrepreneur.

Depuis 1898, le comte Vitali s'est retiré de la Société de Régie générale des chemins de fer, qu'il avait fondée et dont il a laissé la direction à son fils, M. Georges Vitali, chevalier de la Légion d'honneur, qui était son collaborateur depuis longtemps déjà. Ses deux filles sont mariées, la première au vicomte de Flers, la seconde au comte de Beauchamps, ancien attaché militaire.

Le comte Vitali a la réputation d'un amateur de sport et en particulier de yachting. Il est officier de la Légion d'honneur et décoré de divers ordres étrangers.

BALZE (Jean-Antoine-Raymond)

PEINTRE, né à Rome, de parents français, le 1 mai 1818. Il suivit, à Paris, les leçons de Ingres, sortit le premier de l'Ecole des Beaux-Arts et partit, en 1835, pour l'Italie, en compagnie de son maître et de son frère Paul, qui fut, lui aussi, un peintre de grand talent (1815-1884).

M. Raymond Balze est l'auteur de nombreux et remarquables travaux faits à Rome, en collaboration avec son frère. Les plus importants sont les copies des *Loges*, confiées aux deux artistes en 1839, par M. Thiers, alors ministre du Commerce et des Travaux publics, et celles des *Stanze*, dont ils furent chargés en 1840, par le comte Duchatel, ministre de l'Intérieur.

Les *Stanze* (salles du Vatican) ainsi reproduites, comprennent 8 tableaux, savoir : la *Théologie* ou la *Dispute du St-Sacrement* (qui est à l'Ecole des Beaux-Arts) ; la *Philosophie* ou l'*Ecole d'Athènes* (à l'Ecole des Beaux-Arts) ; la *Poésie* ou le *Parnasse*, la *Messe de Bolsène*, l'*Incendie du bourg*, *Saint-Pierre aux liens*, *Héliodore chassé du temple*, *Attila repoussé par saint Léon*.

Les *Loges* (galeries du Vatican) forment une suite de 52 tableaux représentant les principaux épisodes de l'Ancien Testament ; 46 de ces tableaux sont dûs à MM. Balze, les autres à divers artistes, parmi lesquels Paul Flandrin et Comairas.

M. Raymond Balze, rentré en France en 1847, exécuta cent vingt cartons de vitraux à St-Galmier et fit, en 1869, avec son frère, pour la Banque de France, les peintures décoratives d'une galerie de 50 à 60 mètres, dont les sujets sont pour la plupart empruntés à l'histoire : on y trouve aussi quatre grands sujets allégoriques représentant l'*Eau*, l'*Air*, la *Terre* et le *Feu*.

Paul Balze, frère de M. Raymond Balze, est, en outre, l'auteur des décorations de la chapelle de St-Symphorien, à Versailles, du porche de St-Augustin, du porche de St-Joseph, dans le 11e arrondissement ; du porche de la Trinité (faïence), d'un tableau à

Puisseaux, *Galathée et le Père Eternel* ; d'un grand travail, à la cire, dans la chapelle de Chally, au château de Mme de Vatry ; d'une fontaine à Arles, en collaboration avec son frère, et de nombreuses autres peintures décoratives, fresques ou tableaux, qu'il exécuta seul ou avec son frère.

[illegible] M. R[illegible] une *Sainte-Cécile* ; *Neère*, sujet inspiré par André Chenier ; et *Horace à Tibur*, tableau qui fut exposé de nouveau en 1855 et appartient actuellement à M. [illegible] *saint Louis* (commandé par le ministère d'Etat), *Un trait de l'enfance d'Annibal Carrache*, et plusieurs cartons de verrières ; en 1867, *La Guerre, ses causes et ses suites* ; en 1872, *Elégie nationale* ; en 1877, [illegible] *romain poursuivant un taureau* ; en 1887, *Apelles exposant sa peinture* ; en 1888, le *Petit Tobie* ; en 1889, les *Voix consolatrices de Jeanne d'Arc dans sa captivité* ; en 1890, *Préparatifs de fête dans les catacombes de Rome* ; en 1891, *Cascatelle de Tivoli*.

Il a exécuté, en 1893, une peinture de sept mètres de haut, représentant les *Apparitions célestes* et qui est placée sur la façade de l'église de Domrémy. Il a fait, dans l'*Encyclopédie universelle* Firmin Didot (1835), la partie grecque et romaine, en collaboration avec son frère.

Ses travaux lui ont valu la faveur rare d'obtenir un atelier à l'Institut. Inspecteur des écoles de la ville de Paris, M. Raymond Balze est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1873.

/ / / /

DREYFUS-BRISAC (Louis-Lucien)

M[illegible] Ses études classiques faites dans cette ville, il vint se faire inscrire à la Faculté de Médecine de Paris, où il fut nommé interne des hôpitaux en 1873 et reçu docteur en 1878.

Chef de clinique des maladies des enfants à la Faculté en 1879, médecin des hôpitaux, le premier de sa promotion d'internat, en 1880, M. le Dr Dreyfus-Brisac est devenu médecin de l'hôpital Lariboisière en 1894. Il est aussi professeur de clinique annexe à la Faculté de Médecine de Paris.

[illegible]

en 1893 et appliquée depuis, pour le plus grand bien des populations citadines et surtout rurales. Il a été chargé, en effet, de tous les rapports demandés sur ce projet de loi.

S'intéressant à toutes les questions d'assistance publique et privée, il est en outre membre du Comité médical de l'Union des femmes de France et professeur à cette association. Il a été, lors de l'Exposition universelle de 1900 à Paris, vice-président de la 2e section du Congrès d'Assistance publique et membre du jury de la classe 112.

M. le Dr Dreyfus-Brisac a publié de nombreux travaux, parmi lesquels on cite : *De l'ictère hemaphéique* (1878, thèse inaugurale) ; *De l'asphyxie* [illegible] *toxique* (1882) ; *Traitement du diabète sucré* (1894) ; *De la phtisie aiguë*, en collaboration avec le Dr Brühl (1892). Il est aussi l'auteur de divers mémoires qu'il a fait paraître dans la *Gazette hebdomadaire*, la *Semaine médicale*, etc., sur les *Injections hypodermiques de morphine contre la dyspnée*, sur l'*Etiologie du tabes dorsal*, sur le *Rétrécissement mitral pur*, sur la *Médication éthero-opiacée dans la variole*, sur l'[illegible] *répétition*, etc.

Le docteur Dreyfus-Brisac est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1893.

/ / / /

CROIZIER (Edme Marquis de)

O[illegible] la viticulture dans ses propriétés de la Gironde, et à l'élevage du cheval en Limousin et en Normandie. Propriétaire d'une écurie de courses, il monta lui-même en steeple-chase les chevaux de son entraînement, puis il effectua de longs voyages, remontant le Nil jusqu'en Nubie, parcourant nos colonies et accomplissant le tour du monde. Il en revint partisan de l'expansion coloniale et convaincu de la nécessité de créer de nouveaux débouchés à l'industrie et au commerce français, ainsi que du rapprochement des peuples latins et slaves, en opposition à la puissance anglo-saxonne, idées qu'il n'a cessé de soutenir et de propager depuis par la plume et par la parole.

[illegible] Rhin ; il prit part, ensuite, à la défense de Paris. [illegible]

après avoir été blessé à l'épaule par un éclat d'obus, il fut nommé, à la paix, capitaine d'état-major de l'armée territoriale.

Désigné, en sa qualité de philhellène militant, pour assister l'envoyé extraordinaire de Grèce, lors du règlement de la difficile question du Laurium, en 1871-72, il fut chargé ensuite, avec le titre de consul, de l'intérim de la légation de Grèce à Paris, pendant la suppression momentanée du corps diplomatique hellénique.

Le marquis de Croizier devint, peu de temps après, l'un des organisateurs de la mission d'exploration aux ruines Khmers et reçut les félicitations du gouvernement de la Cochinchine pour ses signalés services.

Afin de répandre la connaissance des choses de l'Orient et des questions coloniales, il participa à la fondation des Congrès international et provincial des Orientalistes.

Promoteur du mouvement qui fit entrer l'Inde transgangétique dans le domaine de l'orientalisme et de l'économie politique, M. de Croizier, pour développer l'influence française dans cette région, fonda, en 1877, avec de hauts et dévoués concours, la Société académique Indo-Chinoise de France pour l'étude scientifique et économique de l'Inde transgangétique, de l'Inde française et de la Malaisie. Cette société a, notamment, soutenu l'indépendance de la Birmanie, les droits du Portugal au Zaïre et à Macao, ceux de l'Espagne à Bornéo et à Jolo et a réclamé l'annexion à la France du Cambodge siamois, du Laos jusqu'à la frontière chinoise, et du Tonkin, annexion aujourd'hui accomplie. Par sa constante participation aux congrès des sociétés savantes de la Sorbonne et aux congrès nationaux et internationaux, par ses publications et ses conférences, par les missions d'exploration qu'elle a organisées, par les vœux qu'elle a émis et soutenus, cette société et son président ont rendu de grands services à l'expansion coloniale et pris une large part à l'extension du domaine d'outre-mer de la France.

En 1878, lors de l'Exposition universelle, le marquis de Croizier donna ou présida une série de conférences sur les colonies, fonda et organisa, comme commissaire-général, avec M. Meurand, alors directeur des consulats et affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères, le Congrès international de Géographie commerciale, aux séances duquel toutes les nations furent officiellement représentées et où il demanda l'ouverture du Fleuve Rouge au commerce international.

Délégué par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour représenter la France à la deuxième session du Congrès international de Géographie commerciale de Bruxelles, en 1879, il obtint le renouvellement des vœux déjà émis à Paris pour l'occupation du Tonkin.

Le marquis de Croizier entreprit, par la suite, une série de voyages et d'explorations, chargé de diverses missions par le gouvernement français. Dans ces voyages, en Asie et en Afrique, il forma des collections importantes qu'il offrit à la Bibliothèque nationale de Paris, au Muséum d'histoire naturelle, au Conservatoire de musique, au Musée du Trocadéro et à différents musées des départements.

Depuis longtemps, le marquis de Croizier s'est préoccupé d'un rapprochement entre la France, l'Espagne et le Portugal. Après avoir prêté une constante assistance à la diplomatie française dans ces deux pays, il organisa la participation de la France aux fêtes du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, en Espagne, où il fut commissaire et délégué général de la France aux expositions de Madrid (1892), et, en Portugal, à celles du quatrième centenaire de la découverte de la route maritime de l'Inde. Il réunit autour de lui, dans ces circonstances, des milliers d'adhérents, ainsi qu'aux deux comités de Français décorés d'ordres espagnols et portugais créés par son initiative. Vice-président du premier, le second fut placé sous sa présidence.

Après la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis (1899), il prit l'initiative de la formation de comités destinés à secourir les espagnols victimes des hostilités, comités qu'il présida, et il provoqua ainsi des dons considérables à la Société de la Croix-Rouge de Madrid et à l'Œuvre des orphelins de la guerre, présidée par le maréchal Lopez Dominguez.

A la suite de ses voyages dans l'Asie russe, il a obtenu de notre ministère des Affaires étrangères l'extension de notre service consulaire en Circaucasie et en Transcaucasie.

Bien connu comme slavophile, il fut nommé, en 1895, vice président du comité de patronage de l'Exposition ethnographique russe et de la Section française.

Appuyé par les principales chambres de commerce, il a poursuivi avec succès d'énergiques revendications en faveur des établissements français de l'Inde : le Conseil général, les corps élus et les associations de la colonie lui ont voté, à plusieurs reprises, des remerciments.

[illegible] complète de cette architecture bien longtemps ignorée et qui fut honorée d'une souscription du ministère de [illegible] *ments de pierre* (1876) ; les *Statues dans l'art Khmer* (1876) ; les *Explorateurs du Cambodge* (1878) ; les *Monuments de l'ancien Cambodge* (1878) ; *Histoire* [illegible] *ments du Tonkin* (1879) ; *Etudes sur l'Indo-Chine* [illegible] *tions à la bibliographie Indo-chinoise* (1884) ; *Notice sur les manuscrits siamois de la Bibliothèque nationale* (1887); *De Paris en Sogdiane* (1889); les *Monuments de Samarkand de l'époque des Timourides*, étude publiée par le ministère de l'Instruction publique (1891) ; le *Bazar de Boukhara* (1892) ; le *Dernier Amir de* [illegible]

Outre ces travaux, on peut encore mentionner ses études sur la politique étrangère, l'ethnographie, la philologie, la critique d'art, la critique dramatique et musicale, les questions coloniales, la viticulture, les races chevalines et diverses questions historiques et géographiques, parues dans les principales revues de France et de l'étranger : *Marguerite d'Anjou et Henri VI de Lancastre*, *Histoire de la Maison de* [illegible]
Il a collaboré, d'une façon assidue, aux publications des sociétés de géographie, à l'*Artiste* et à la *Gazette de Paris* d'Arsène Houssaye, à la *Presse musicale*, à la *Patrie* de M. Lebey, au *Gaulois* de MM. de Pène et Tarbé, au *Paris-Journal* et à l'*Evènement* de M. Dumont ; il a traité, dans ces derniers journaux, des questions de politique internationale, d'art, de littérature et d'agronomie; il publie aussi, depuis 1877, le *Bulletin de la Société académique Indo-Chinoise de* [illegible] ainsi que celle des *Mémoires* de la même société et qui contient des travaux que l'Institut, les ministères de l'Instruction publique et des Colonies ont [illegible]

[illegible] plantations de ramie en Bourbonnais, il a introduit de nouvelles essences dans ses bois du Limousin et a, l'un des premiers, traité ses vignes de la Gironde par le sulfate de cuivre et la chaux. Les serres et les plantes rares de son château de Jouandin, près de Bayonne, sont renommées.

Membre du Conseil supérieur des Colonies, président de la Société académique Indo-chinoise, vice-président honoraire de la Société africaine de France, vice-président du Comité national français, du Congrès international des Orientalistes, vice-président du Comité Francis Garnier, membre des Sociétés asiatique, américaine, française de colonisation, de géographie, d'ethnographie française, d'archéologie nationale, des Antiquaires de France, des Agriculteurs de France et d'un nombre considérable de sociétés savantes et d'académies françaises et étrangères, le marquis de Croizier est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole, officier du Cambodge et de l'Annam, chevalier de Malte, grand'croix du Christ de Portugal, grand'croix du Mérite militaire, grand'croix d'Isabelle la Catholique et grand-officier du Mérite naval d'Espagne, grand-officier du Medjidié de Turquie, commandeur de Charles III d'Espagne et du Sauveur de Grèce, officier du Lion et du Soleil de Perse, chevalier de la Guadeloupe et de l'Aigle du Mexique, décoré du Vénézuéla, première classe du Benemeventi de Roumanie, et

GALLOIS (Eugène)

C[illegible] Stanislas, il débuta dans les lettres par des publications sur la géographie et accomplit plusieurs voyages dans le monde entier, dans un but d'études de vulgarisation générale et d'expansion coloniale.

M. Eugène Gallois a publié les ouvrages suivants, très appréciés comme publications de vulgarisation : [illegible] *Au pays des pagodes et des monastères* (1 vol. 1898) ; [illegible]

[illegible]

graphies, dessins à la plume, gravures sur bois, etc., œuvres de l'auteur même, dont les expositions de dessins et d'aquarelles ont été souvent remarquées aux Salons annuels et ailleurs.

M. Eugène Gallois a collaboré au *Bulletin de la Société de Géographie*, au *Journal des Voyages*, au *Monde Illustré* et à diverses autres publications, revues et journaux.

Chargé, à plusieurs reprises, de missions par les ministères de l'Instruction publique et des Colonies, M. Eugène Gallois est membre de la Société de Géographie et de diverses autres sociétés savantes.

Il a donné des conférences, à Paris et en province, sur les mêmes sujets qu'il traite dans ses écrits.

SAINT-LÉGER (Eugène-Gaston-Louis Vicomte de)

Explorateur, botaniste, né à Rio-de-Janeiro (Brésil) le 20 décembre 1854. Fils d'un français, il fit de fortes études scientifiques et parcourut pendant dix-huit ans le Brésil, les républiques du Paraguay, Argentine, la Colombie, le Venezuela, à la recherche d'orchidées, palmiers, musacées, marantacées, amaryllis, fougères, autharîums, calodiums, plantes médicales, etc., pour enrichir la botanique de plus de quatre cents espèces et variétés d'orchidées et autres plantes.

Le vicomte de Saint Léger a, l'un des premiers, mis en lumière le rôle que les orchidées pouvaient remplir dans l'ornementation intérieure de l'habitation et a signalé leur action bienfaisante au point de vue médical.

Pendant ses explorations, ayant pu constater la dépréciation imposée aux produits français par les produits allemands qui pénètrent dans l'Amérique du Sud, il conçut, pour obvier à cela, le projet de créer une compagnie franco-brésilienne d'importation et d'exportation, dont il a tracé les grandes lignes dans différents articles de journaux. Il a été nommé directeur et président d'honneur du jury de l'Exposition internationale organisée à Paris en 1900.

Pendant plusieurs années, M. de Saint-Léger, s'occupant de la question des cafés brésiliens, fit une campagne de presse très retentissante à ce sujet. Après maintes démarches auprès des ministres, sénateurs et députés pour tâcher d'arriver à une entente, il a intéressé les pouvoirs publics à cette question et c'est en grande partie à lui que l'on doit le dégrèvement de 20 francs par 100 kilos, voté sur les droits de douane frappant les cafés en France.

Le vicomte de Saint-Léger a fait paraître les publications suivantes : *Physiologie des plantes* ; la *Sensibilité des plantes*, la *Culture de la vigne au Brésil* ; la *Décadence latine, française, portugaise*, etc. ; la *Culture des Orchidées en Europe* ; les *Vingt Etats du Brésil*, important ouvrage en huit volumes, sur la botanique, la faune, les mineraux, etc. Il a collaboré à différentes publications scientifiques : le *Gardener's Chronicle*, le *Garden*, le *Botanical Magazine*, l'*Orchid Album*, l'*Orchidophile*, le *Garden Magazine*, etc. ; il a écrit aussi dans divers journaux brésiliens : la *Gazeta de Noticias*, le *Combate*, la *Cidade do Rio*, le *Diario do Commercio*, et plusieurs journaux politiques français : le *National*, la *France*, le *Petit National*, l'*Estafette*, la *France Coloniale*, le *Nord*, la *Nation*, le *Parti National*, le *Bulletin quotidien de la Bourse de Commerce* (Paris et le Havre), etc.

M. de Saint-Léger fait partie de diverses sociétés scientifiques françaises et étrangères.

GILLET (Henri)

Auteur dramatique, né à Paris le 12 mai 1833. Il fit ses études classiques au lycée Condorcet et se fit recevoir licencié en droit à la Faculté de Paris.

M. Henri Gillet s'est fait connaître par les œuvres qu'il a données au théâtre : la *Grève des amoureux*, vaudeville en 1 acte, représenté au théâtre Beaumarchais (1866) ; les *Amendes de Timothée*, comédie en 1 acte, en collaboration avec Clairville (Gymnase, 1868) ; *Dimanche et Lundi*, opéra-comique en 1 acte, musique d'A. Deslandres (Athénée, 3e théâtre lyrique, 1872) qui obtint plus de cent représentations et donna lieu à un très élogieux article de Léon Kerst dans le *Petit Journal*, lors de sa reprise, en mars 1888, à l'Opéra-Comique ; les *Duels de Landerneau*, vaudeville en 1 acte (Casino de Royan, 1877) ; le *Baiser*, opéra-comique en 1 acte, musique d'A. Deslandres (Opéra-Comique, 1884) ; la *Perdria*, comédie en 3 actes, avec Adenis (Odéon, 1887) ; *Bluette*, opéra-comique en 3 actes, avec A. Porte, musique de Louis Mayeur (Théâtre Royal de la Haye, 1887).

Il a publié de nombreuses poésies et chansons dans la *Gerbe*, dans la collection des volumes du *Caveau*, dont il a été membre, dans les *Annales de l'Association des anciens élèves du Lycée Condorcet* (volume paru chez Ollendorf en 1890). Il est membre à vie du Conseil d'administration de cette association.

Plusieurs poésies de M. Henri Gillet ont été mises en musique par le bon compositeur Ad. Deslandres, citons : la *Barque brisée*, ode à la France chantée par Faure ; *Invocation à la Paix*, chantée par [illegible] *Quand le cœur est pris*, etc.

Cet auteur a fait paraître, en outre, des livres pour enfants : les *Bons petits garçons*, les *Bonnes petites* [illegible]
On annonce de lui un volume de *Chansons et Poésies* et un volume de théâtre, sous le titre de : *Spectacle* [illegible] en 1 acte ; le *Moka de l'étrier*, opérette-bouffe en 1 acte, musique d'A. Deslandres ; *Chavignon*, comédie en 1 acte ; les *Voitures ou un Voyage à l'Exposition*, [illegible] vaudeville en 1 acte.

M. Henri Gillet excelle surtout à tourner un couplet. A [illegible] qui eut un si vif succès au Gymnase, le critique Édouard Fournier, écrivit :

[illegible]

Cet écrivain est officier d'Académie.

GILLET (Georges)

Poète et littérateur, né à Rueil (Seine-et-Oise) le 11 mai 1855. Fils du précédent, il fut élève du lycée Condorcet, puis étudia le droit, se fit recevoir avocat et entra ensuite dans l'administration.

M. Georges Gillet a publié des vers qui l'ont mis en vue, dans différents journaux et revues, notamment : [illegible] *typographique*, le *Semeur*, la *Plume*, les suppléments de la *Lanterne* et du *Petit Parisien*, le *Fin de Siècle*, [illegible] ses poésies ont été mises en musique par Paul Henrion, Ad. Deslandres, Hoemelle, Byrec, Petrus, Vargues, Orsat, etc. Ch. Pourny fut chargé d'une de ses chansons [illegible]

Membre de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, il a obtenu des récompenses dans [illegible]

Il a fait paraître [illegible] (1883) ; *Simples rimes* (Lemerre, éditeur, 189[illegible]) ; [illegible] encore un nouveau volume : *Petites fables*, et un drame en collaboration avec M. Clovis Hugues.

[illegible] attire et charme le lecteur. Le [illegible] qu'il nous présente avec une bonne humeur toute gauloise, [illegible]

M. Georges Gillet est officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.

SEVESTRE (Jules-Marie)

Peintre, né à [illegible] Élève de Léon Cogniet, M. Sevestre débuta au Salon de 1863 par une *Toilette de Vénus*, qui fut très remarquée. Depuis, il a envoyé aux Salons annuels quantité d'œuvres de valeur, parmi lesquelles il convient de citer les suivantes : *Suzanne au bain* (1864) ; *Hercule et Omphale* (1865) ; *Folie de Cybèle* (1868) ; *Portrait d'enfant* (même année) ; *Mort de Desdémone* (1869) ; une *Léda* (1870) ; une *Source* (1874) ; une *Bacchante*, grandeur naturelle (1876) ; *Toilette de Vénus*, aquarelle (1877) ; *Naïade* ; *Portrait d'un grand-père* (1878) ; *Italienne* (1879) ; *Naissance de Vénus* ; *Portrait de Mme F...* (1880) ; *Après le bain* ; *Portrait de M. L...* (1881) ; *Nymphe chasseresse*, qui est au musée d'Évreux ; le *Repas* (1882) ; *Baigneuses*, au musée de Vitré ; *Portrait de Mme Sch...* (1883, mention honorable) ; *Nymphes au bain* ; *Portrait de M. F...* (1884) ; *Au bain* (1885) ; *Poursuivie* ; *Portrait de M. M...* (1886) ; *Liseron* [illegible] *de B...* (1889).

En 1886, un critique très autorisé disait de l'envoi de M. Sevestre :

[illegible] pour sa belle toile...

Ayant cessé de prendre part aux expositions annuelles, cet excellent artiste a cependant produit, depuis 1889, nombre de toiles ; celles que l'on mentionne [illegible] *Coup de soleil* ; *Hésitation* ; *Nymphe au repos* ; *Danse de Nymphes et Satyres* (tirée de la première épître d'Horace), œuvres très connues et fort appréciées. On lui doit aussi un certain nombre de portraits [illegible]

GAULOT (Paul)

E[illegible] Paris, où il fut reçu licencié à vingt ans et docteur à vingt-trois ans. Inscrit, dès 1872, au barreau de la Cour d'appel, il fut secrétaire de Me Jolibois et plaida de nombreuses causes avec Lachaud, son cousin.

En 1882, M. Paul Gaulot abandonna le barreau pour se consacrer tout entier à la littérature. Il publia, dès l'année suivante, son premier roman : *Mademoiselle de Poncin*, qui fut fort bien accueilli par la critique. Il a donné depuis, successivement : le *Mariage de Jules* [illegible], feuilleton paru dans le *Pays* (1886) ; les *Défiances de* [illegible] *d'Empire*, l'*Empire de Maximilien* et *Fin d'Empire* (1889 et 1890, triologie couronnée par la Société des Gens de Lettres et par l'Académie française) ; *Un Ami de la Reine : Marie-Antoinette et M. de Fersen* (1892, livre qui eut un brillant succès et fut traduit en anglais et en suédois) ; les *Chemises Rouges*, roman dans le *Figaro* (1893 et traduit en anglais par de Villiers) ; *Henriette Busseuil*, publié dans le *Journal des Débats* (1894). Ces ouvrages ont été édités par la maison Ollendorff.

En 1893 et 1894, M. Gaulot avait fait paraître dans le supplément illustré du *Figaro* : les *Grandes journées révolutionnaires* ; puis, dans la *Revue Hebdomadaire* : l'*Epingle verte*, *Draco* ; ensuite : *Ames de Vaincus* (1901), etc. Ces quatre ouvrages furent édités ensuite par la maison Plon, Nourrit et Cie.

Cet écrivain a également donné des séries de publications historiques : *Souvenirs et Récits militaires*, puis *Récits des grands jours de l'Histoire*, 12 volumes chez Henri Gautier ; il a écrit de nombreuses nouvelles dans le *Figaro*, le *Gaulois*, l'*Illustration*, le *Pays*, la *Souveraineté*, la *France nouvelle*, le *Télégraphe*, les suppléments du *Petit Journal* et de l'*Indépendance Belge*, la *Revue hebdomadaire*, la *Revue Bleue*, la *Revue* [illegible] *moderne*, le *Carnet historique et littéraire* ; il a publié en outre des articles hebdomadaires dans la *Chronique parisienne* et il est chroniqueur à la *Liberté*.

[illegible] française, l'un le 21 décembre 1889, à l'occasion du [illegible] le 6 juin 1891, à l'occasion de l'anniversaire de Corneille. Ils montrent l'un et l'autre que le dramatique et puissant romancier qu'est surtout M. Gaulot sait être aussi, à l'occasion, un délicat poète.

Membre de la Société des Gens de Lettres depuis 1886, M. Paul Gaulot est devenu membre du Comité [illegible]

CHRISTIAN (Arthur)

A[illegible] 1838. Petit-fils de Gérard Christian, qui fut secrétaire de Lazare Carnot et l'un des premiers directeurs du Conservatoire des Arts et Métiers, il fit de brillantes études au lycée Charlemagne et se fit recevoir docteur en droit.

Inscrit à la Cour d'appel de Paris, en 1860, comme avocat, il plaida successivement des causes importantes, parmi lesquelles on doit citer son éloquente défense de M. Jean Richepin, poursuivi, en 1876, pour sa *Chanson des Gueux*.

Ami intime de Gambetta, M. Christian entra, sous ses auspices, dans l'administration, comme secrétaire-général de la préfecture du Gers, en 1879. Chargé, au mois d'octobre 1880, d'exécuter les décrets contre les congrégations non autorisées dans ce département, il dut déployer une certaine énergie lors de l'expulsion des Prémontrés de Montréal. Nommé, aussitôt après, secrétaire-général de la Manche, il passa, la même année, à la direction générale des Cultes, à Paris, en qualité de chef du bureau des dons et legs.

M. Christian devint ensuite inspecteur-général des prisons. En cette qualité, il eut à réprimer la révolte de la maison de détention de Gaillon, en 1886, et l'énergique habileté dont il fit preuve alors lui valut d'être cité à l'ordre du jour du ministère de l'Intérieur.

Nommé préfet de la Charente en 1887, il dut prendre des mesures contre les menées boulangistes qui troublèrent le département et la ville d'Angoulême en 1889. Il reçut également encore des félicitations officielles pour sa conduite et sa fermeté en ces circonstances.

Il passa, en 1890, à la préfecture de la Somme, puis à la direction de la Sûreté générale (1891) et aux préfectures de l'Hérault (1892), de la Loire (1893), et d'Alger (1894).

Le 1er mai 1895, M. Christian fut nommé directeur de l'Imprimerie Nationale. Depuis cette époque, il s'est préoccupé de réorganiser presque entièrement les services de cette importante institution, dont les

[illegible]

[illegible] ont atteint, en 1900, plus de 600,000 francs. Ces sommes importantes sont intégralement versées dans les caisses de l'État.

A propos d'une lutte que les imprimeurs libres engagèrent contre l'établissement confié à sa gestion, il fit paraître, en 1898, un volume : *Réponse de* [illegible] *saires*, dont le retentissement fut énorme ; puis il soutint devant les Chambres les privilèges de l'Imprimerie Nationale et assura à jamais l'existence de l'établissement qu'il dirige avec beaucoup d'autorité et de compétence.

On doit à M. Arthur Christian la publication de l'[illegible] *siècles*, par A. Claudin ; cet important ouvrage, en cinq volumes, dont il a fait connaître à l'Exposition universelle de 1900 les pages les plus intéressantes, est un chef-d'œuvre d'art typographique, tant par la beauté de l'impression que par les remarquables reproductions et fac-simile qu'il renferme. Pour le cinquième centenaire de Gutenberg à Mayence, il fit paraître un *Hommage de l'Imprimerie et de la Bibliothèque Nationales de Paris*, en collaboration avec M. Léopold Delisle. A signaler aussi un fort bel album commémoratif de la *Cérémonie de l'Inauguration du* [illegible]

M. Christian a donné, à l'École internationale de l'Exposition universelle, d'intéressantes conférences sur les *Origines de l'Imprimerie en France*, à la suite desquelles il a été sollicité, d'en donner de nouvelles en France et à l'étranger. L'Imprimerie Nationale a publié ces conférences réunies en volume. C'est l'histoire de l'imprimerie tout entière, résumée et présentée sous une forme très attrayante.

Dès son arrivée à l'Imprimerie Nationale, M. Christian avait été frappé de l'état lamentable des bâtiments et du peu d'hygiène dont jouissaient les ouvriers ; il forma le projet de reconstruire sur un terrain plus vaste cet établissement. Ses efforts persévérants ont été couronnés de succès : le 10 décembre 1900, en effet, la Chambre vota à l'unanimité le principe de la reconstruction de l'Imprimerie Nationale et, [illegible]

[illegible]

M. Christian a, par son exemple et ses conseils, [illegible] cette région, en encourageant la reconstitution des vignes phylloxérées et abandonnées.

M. [illegible]

de l'Instruction publique et du Mérite agricole ; grand-officier du Nicham et de divers autres ordres étrangers.

PAGÈS (René)

P[illegible] mars 1852. Il accomplit ses études classiques au lycée de Grenoble et au collège Ste-Barbe à Paris, puis il se fit inscrire comme étudiant à la Faculté de Droit ; en même temps, il s'adonnait à la littérature et fondait, dès 1869, un journal littéraire, la *Fantaisie*, avec MM. Gustave Rivet, depuis député de l'Isère et Georges Rolland, devenu ingénieur en chef des mines.

En 1870, âgé seulement de dix-huit ans, M. René Pagès s'engagea pour la durée des hostilités et obtint le grade de sous-lieutenant. Il fut promu par la suite lieutenant en premier dans la territoriale.

Nommé rédacteur au ministère de l'Intérieur en 1882, il devint bientôt chef de cabinet d'une direction de ce ministère.

En 1883, il prêta le serment d'avocat devant la Cour d'appel de Paris. Après avoir obtenu des succès notables, comme défenseur des compagnies de chemins de fer et dans les affaires d'expropriation, M. Pagès quitta le barreau en 1886, pour se consacrer plus librement aux lettres. Il collabora à diverses feuilles quotidiennes : l'*Événement*, le *Gaulois*, le *Voltaire*, etc. et publia deux romans : *Vie brisée* [illegible]

Appartenant à une famille de soldats, M. René Pagès s'est particulièrement intéressé aux œuvres militaires et surtout à celles de secours aux blessés. C'est lui qui fut choisi, en [illegible]893, pour porter à l'impératrice de Russie, présidente de la Croix-Rouge russe, le drapeau que lui offraient les sociétés de la Croix-Rouge française. Il s'est occupé aussi d'autres œuvres de bienfaisance et de mutualité, relatives aux ouvriers victimes d'accidents professionnels et à diverses sociétés de sauvetage de Paris.

[illegible] une famille dans la société actuelle. Cette œuvre de [illegible]

[illegible] conseils généraux ou municipaux. Cette bienfaisante [illegible] lines de l'œuvre.

[illegible] le journal hebdomadaire la *Jeunesse de France*, bulletin de la Société de Dotation, dans lequel il a donné nombre d'articles.

JCULIE (Henri Paul-Etienne)

[illegible] Valence [illegible] Pharmacie de Paris, il y fut lauréat en [illegible] à *sucre*. Il a fourni une longue carrière dans les hôpitaux de la capitale et a été nommé, en dernier lieu, [illegible] à Paris.

Entre temps, M. Henri Joulie s'est occupé très activement des sciences physico-chimiques; il a découvert, selon le principe célèbre de Chevreul disant que « les engrais doivent compléter la composition chimique des terres », des moyens pratiques de mettre à la portée des cultivateurs le fruit des recherches scientifiques sur la théorie des engrais. Il a été ainsi amené à faire de très nombreuses conférences, aux sociétés d'agriculture françaises, sur l'utilité et l'emploi des engrais.

En 1872 et 1873, il donna au *Moniteur scientifique* une serie d'articles sur le dosage de l'acide phosphorique qui ont été résumés en 1876 dans une brochure: [illegible] cette méthode, employée depuis dans tous les laboratoires de chimie agricole, est adoptée dans le commerce, comme base des transactions.

En cette même année 1876, M. Joulie publiait un [illegible] de documentation à la loi que préparait la Chambre sur le commerce des engrais, il publia : la *Fraude* [illegible] *études sur l'ensilage*, en collaboration avec M. Cottu; en 1887 : la *Production fourragère par les engrais : prairies et herbages* ; en 1900, transportant dans le domaine de la chimie médicale l'expérience acquise pendant sa longue carrière scientifique, il faisait paraître un ouvrage : *Urologie pratique et thérapeutique nouvelle*, qui, selon l'avis des médecins qui en ont parlé, « doit exercer une action décisive sur les progrès de la médecine » (O. Doin, éditeur.)

Le *Bulletin* et les *Comptes-rendus annuels* de la Société des Agriculteurs de France contiennent de nombreuses communications de ce savant agronome, qui a donné aussi quelques articles au *Dictionnaire de l'Industrie et des Sciences industrielles*, de Lamy.

En 1885, M. Joulie reçut, sur le rapport de M. Risler, directeur de l'Institut agronomique, la grande médaille d'or de la Société nationale d'Agriculture, pour les travaux de son laboratoire de chimie agronomique. Membre du jury aux expositions universelles de 1889 et 1900 et rapporteur de la classe 35 à cette dernière ; membre du comité consultatif des stations agronomiques et des laboratoires agricoles près le ministère de l'Agriculture, il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1890 et la Société d'encouragement à l'Industrie lui a décerné, en 1898, la grande médaille d'or de son comité d'agriculture.

LAMOTHE (Henri-Félix de)

Administrateur colonial, écrivain, né à Metz le 8 août 1843. Fils d'un colonel d'artillerie, il fit, ayant terminé ses études classiques, une année de préparation à l'Ecole polytechnique ; puis, se sentant pris de la passion des voyages et des aventures, il quitta, en janvier 1862, le lycée de Nancy, pour aller s'enrôler en Italie, dans la légion hongroise. Il passa en Pologne l'année 1863 et prit part à plusieurs combats dans les rangs des insurgés.

Deux ans plus tard, après un nouveau séjour en Italie, M. de Lamothe s'engageait, en France, au 8e régiment d'infanterie; il fut incorporé, sur sa demande, en 1867, dans l'infanterie de marine et servit au Sénégal jusqu'en 1872, époque où il quitta l'armée.

Entré dans la presse, il collabora à divers journaux algériens. Il entreprit, en 1873 et 1874, un voyage d'étude et d'exploration dans l'Amérique du Nord, et publia, dans le *Tour du Monde*, le résumé de ses impressions sur la première partie de ce voyage, consacrée principalement aux provinces Canadiennes de Québec et de Manitoba. Plus tard, il compléta ses notes et les réunit en un volume, intitulé : *Cinq mois*

[illegible] aujourd'hui épuisées.

[illegible], M. [illegible] assista, en qualité de correspondant de ce journal, à l'insurrection de l'Herzégovine ; puis il rendit compte de l'Exposition de Philadelphie et du Centenaire de l'Indépendance américaine (1876). Entre temps, il visita les États de l'Ouest, la Louisiane, Cuba et Haïti.

De retour en Europe, il suivit, de mai à décembre 1877, la guerre turco-russe sur le Danube et dans les Balkans et assista notamment à la grande bataille du 11 septembre devant Plevna. L'année 1879 l'amena en Algérie, d'où il adressa au *Temps* des correspondances sur les opérations militaires dans l'Aurès et sur diverses questions de peuplement et de colonisation. Il fit également, comme journaliste, la campagne de Tunisie (1881).

Après un court séjour en Égypte, en 1882, il assista, en 1884, à la Conférence internationale de Berlin, qui régla les conventions relatives à la neutralité de l'État libre du Congo et à la navigation du grand fleuve africain.

Délégué de la Régence de Tunis à l'Exposition d'Anvers (1885), il fut membre du jury de ces assises internationales. De Belgique, il se rendit en Bulgarie, de nouveau pour le journal le *Temps*, et assista aux batailles de Slivnitza et de Pirot. Le gouvernement français lui conféra, en février 1886, le ruban de la Légion d'honneur.

Nommé, le 23 mars 1886, commandant des îles St-Pierre-et-Miquelon, il fut promu gouverneur de 3e classe des colonies et remplaça, le 20 août 1890, au Sénégal, M. Clément Thomas. Il réalisa, dans cette colonie où il avait accompli trois ans et demi de service militaire, un heureux programme de réformes et d'améliorations, au nombre desquelles il convient de citer : la soumission des Toucouleurs du Fouta central ; l'organisation des pays de protectorat, la création des budgets régionaux, la réouverture de l'école des [illegible] en pays Ouolof des droits de « Coubeul », impôt inégal et vexatoire sur la circulation des marchandises. En outre, d'importants travaux publics furent effectués [illegible]

directement du ministère, et s'effaça de bon gré quand la création du gouvernement général de l'Afrique occidentale (1895) vint donner raison à sa thèse. Il [illegible] en mission temporaire à la Guyane, où il resta jusqu'au mois de mai 1896.

[illegible] général du Congo français, en remplacement de M. de Brazza, M. de Lamothe fit, dans cette colonie, un premier séjour de dix mois, pendant lequel il fut délégué par le gouvernement français pour le représenter à l'inauguration du chemin de fer de Matadi à Léopoldville.

Appelé à Paris en 1898, pour donner son avis sur les demandes de grandes concessions territoriales, destinées, dans la pensée du gouvernement d'alors, à hâter la mise en valeur de nos possessions congolaises, il dût faire de nombreuses réserves sur les résultats probables du système auquel on s'était arrêté.

De retour au Congo, M. de Lamothe soutint avec la plus grande énergie la mission Gentil et prit sur lui de la renforcer de tous les éléments qu'il put rassembler, au moment même où la nouvelle de la catastrophe de la mission Voulet-Chanoine et du massacre du détachement placé sous les ordres de M. Bretonnet faisait prévaloir, dans certains milieux, des tendances d'abandon de nature à compromettre le [illegible] été assigné comme lieu de rendez-vous.

Pour assurer l'exécution de ses ordres, il se transporta à Bangui, point extrême de la navigation fluviale, à 1.800 kilomètres de la côte, où M. Gentil vint le rejoindre, afin de se concerter avec lui sur les mesures qui ont si heureusement abouti à la destruction de la puissance de notre redoutable adversaire, le sultan Rabah.

Obligé de séjourner près de deux mois à Bangui, M. de Lamothe se trouva, par suite d'une baisse des eaux, privé de toute communication avec l'extérieur et ne put regagner Brazzaville qu'après un voyage de [illegible] phages.

[illegible]

[illegible] M. de Lamothe

a publié diverses notices dans l'*Illustration*, dans l'*Annuaire de Saint-Pierre-et-Miquelon*, dans celui [illegible] *phie commerciale* et dans celui de la *Société de protec-* [illegible] 1880.

M. de Lamothe est officier de la Légion d'honneur depuis 1897, commandeur de l'ordre belge-congolais du Lion, officier de l'Instruction publique, officier de St-Alexandre de Bulgarie et décoré de la médaille coloniale, ainsi que de plusieurs ordres coloniaux.

MARTEL (Edouard-Alfred)

Géologue, écrivain, jurisconsulte, né à Pontoise (Seine-et-Oise) le 1er juillet 1859. Il fit ses études classiques et de droit à Paris. Inscrit au barreau de cette ville, il acheta, en 1886, une charge d'agréé au Tribunal de commerce de la Seine, qu'il occupa jusqu'en 1898.

M. Alfred Martel, depuis 1882, avait entrepris des recherches dans les sous-sols calcaires de la France qui ont fait connaître son nom au grand public. On le considère, en quelque sorte, comme le créateur d'une science nouvelle : la « spéléologie » ou « grottisme », science des cavernes. Il a fait aussi de nombreuses explorations souterraines en Belgique, Angleterre, Irlande, Allemagne, Autriche, Hongrie, Dalmatie, Grèce, Suisse et Espagne.

Son premier article, les *Alpes autrichiennes*, parut en 1882 dans l'*Annuaire du Club Alpin*. Depuis, il a donné plus de 250 brochures, notices et comptes-rendus de ses découvertes spéléologiques, notamment : [illegible] *du Club Alpin*, 1887) ; on lui doit aussi les livres illustrés suivants : les *Cévennes* (1 vol. 1889) ; les [illegible] en collaboration avec M. Lowia, de Vienne (1 vol. 1895) ; *L'Irlande et les cavernes anglaises* (1 vol. 1897) ; le *Trayas (Estérel)* (1 vol. 1899) ; la *Spéléologie* (1 vol. dans la collection *Scientia*, 1900), et de nombreux articles parus dans la *Nature*, le *Tour du Monde*, la *Grande Encyclopédie*, etc.

Dans ses écrits, M. Alfred Martel sait rendre attachants les récits de ses découvertes et les descriptions des choses qu'il a vues dans ses souterraines explorations. Le savant chez lui et le chercheur sont doublés d'un très agréable conteur.

Fondateur de la Société de Spéléologie en 1894, il en est demeuré, depuis lors, le secrétaire-général.

La principale découverte de M. Martel, celle de la rivière souterraine de Padirac (Lot), faite en 1889-1890 avec MM. Gaupillat et G. Delaunay, professeur à l'Ecole nationale des Mines, a été l'objet d'un confortable aménagement pour le public en 1898, et d'une consécration officielle, le 10 avril 1899, par M. Leygues, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

M. Martel a obtenu de nombreuses récompenses pour ses travaux, notamment une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889, deux médailles d'or à celle de 1900, le prix Gay de l'Académie des Sciences en 1894, etc. Chargé d'un cours libre de géographie souterraine à la Faculté des Sciences de Paris, membre du conseil de la Société de Géographie, il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1898.

PICQUE (Lucien)

Chirurgien, né à Versailles, d'une famille originaire de Tarbes, le 5 octobre 1852. Ses études classiques achevées, il entra, pour apprendre la médecine, dans les hôpitaux militaires du Val-de-Grâce et du Gros-Caillou en 1872 et fut reçu docteur en 1876.

Nommé médecin-stagiaire et aide-major en 1880, il devint, en 1881, chef de clinique du professeur Gosselin à la Charité ; puis, en 1884, chef de clinique titulaire dans le service du professeur Richet à l'Hôtel-Dieu. Admis, en 1885, comme membre titulaire de la Société anatomique, il fut reçu, en 1887, chirurgien des hôpitaux.

Suppléant du docteur Pozzi à l'hôpital Broca et du docteur Périer à Lariboisière, puis titulaire à l'hospice d'Ivry (1895), ensuite chirurgien en chef de l'hôpital Dubois, en remplacement du docteur Paul Segond (1896), il devint chef de service à l'hôpital de la Pitié (1898) et à Bichat (1899).

M. le Dr Picqué a fait des cours libres de pathologie externe à l'Ecole pratique (1882 à 1886) et des conférences de clinique à l'Hôtel-Dieu. Depuis 1892, époque à laquelle il adressait au préfet de la Seine un rapport sur cette question, il s'est préoccupé spécialement de l'assistance chirurgicale des aliénés, qui, jusque-là, n'existait pas en France. Admise par le Congrès médical de Montréal (Canada) en 1897 et expérimentée dans quelques asiles en Amérique, l'organisation de cette assistance n'a été adoptée en France qu'en 1895 où, sur ses conclusions, le Conseil général de la Seine vota un crédit pour la construction, à l'asile Sainte-Anne, d'un pavillon modèle de

chirurgie. Construit suivant les indications de ce praticien, qui entreprit dans les cliniques étrangères [illegible] éventuellement, à opérer les aliénés de tous les asiles [illegible] M. Picqué a été nommé chirurgien en chef des asiles de la Seine en 1899.

Secrétaire-général du Congrès français de Chirurgie, [illegible] de Chirurgie, avec les professeurs Guyon, de l'Institut, et Ollier, de Lyon.

Parmi les très nombreuses publications dûes au Dr [illegible] *général*, article dans l'*Encyclopédie internationale de Chirurgie*; *Urèthre*, dans le *Dictionnaire encyclopé-* [illegible] (*Annales des maladies génito urinaires*) ; *Anomalie de développement et maladies congénitales du globe de* [illegible] *de la rétroflexion utérine par l'hysteropéxie* (*Journal des Praticiens*, 1887) ; *Absence du vagin, opérations autoplastiques* (*Annales de Gynécologie et d'Obstétrique*, 1890) ; *Etude sur la hernie obturatrice*, avec M. [illegible] *à l'étude des lésions de l'uterus et des annexes* (*Annales de Gynécologie*, 1893) ; *Contributions à l'étude du délire d'origine sympathique* (*Annales médico-psychologiques*, 1893) ; *Thérapeutique chirurgicale des maladies des articulations*, en collaboration avec M. Mauclaire, professeur de la Faculté (2 vol. 1895) ; *Suture totale de la vessie après taille hypogastrique* (*Médecine scientifique*, 1893) ; *Hémophylie rénale*, en collaboration avec M. Reblaud (Congrès de Chirurgie, 1895); *Etudes sur les anomalies congénitales des membres, sur un cas d'ectromélie du pouce* (Société Anatomique, 1896); Rapport à la Société de Chirurgie *Sur la grossesse extra-utérine* (1896) ; le *Thorax en* [illegible] *loge cérébelleuse* (même année) ; *Sur le traitement chirurgical du cancer utérin* (1899) ; *Sur les psychoses postopératoires* (Société de Chirurgie, 1898), etc. On [illegible] l'assistance des aliénés, qu'il a créée dans les asiles publics de la Seine, notamment son importante étude, [illegible]

[illegible]

Mme la Marquise de SOUILLAC (née Clemence-Marie DURIEUX)

E[illegible] février 1865. Elle s'est fait connaître sous la signature Maurice de Souillac et a rapidement conquis, dans le monde des lettres, une excellente place, par le retentissement de ses romans, par la délicatesse de style et la poétique joliesse d'images des nombreuses nouvelles qu'elle a publiées dans les journaux ou dans leurs suppléments littéraires.

Son premier article : *Fille*, nouvelle inspirée par quatre vers de *Rolla*, de Musset, publié le 15 août 1886, dans le *Supplément de la Lanterne*, lui valut aussitôt, pour de nouvelles compositions, l'accueil de la *Lanterne*, du supplément du *Petit Journal*, de la *Chronique illustrée*, de la *République radicale*, etc.

[illegible] Piaget), dont le succès s'affirma d'emblée et nécessita une vingtaine d'éditions ; celle de 1890 seulement, encourant, après quatre ans de vente, les rigueurs tardives de la censure, fit condamner l'auteur à 500 francs d'amende et un mois de prison. Refugiée en Belgique, elle fut bientôt graciée par le président Carnot et le livre est plus que jamais recherché des bibliophiles. Un autre roman, *Furia*, paru en 1889, recèle un magnifique thème de pièce théatrale.

Merveilleusement douée comme écrivain, Mme de Souillac, abordant le journalisme politique, publia, sous le pseudonyme de « Maurice », des articles fort remarqués dans le *Suffrage Universel*, organe d'Alfred Defuisseaux, l'apôtre du socialisme en Belgique. Elle y fit paraitre également un feuilleton : le *Secret de la Favorite*, roman de cape et d'épée.

Elle s'affirmait, en outre, à cette époque, comme écrivain économiste, en relatant, dans un manuscrit destiné à la publication : l'*Historique du Tonkin*, l'histoire, les mœurs, les coutumes, les ressources de notre colonie asiatique. Jules Ferry, à qui ce manuscrit fut soumis, gratifia l'auteur d'une lettre des plus élogieuses à propos de cette œuvre.

[illegible] elle s'est révélée vraiment poète dans de délicieux morceaux de prose et un poème, le *Baptême*, mis en musique par le compositeur Guido Spinetti.

[illegible] fondé et préside à Paris, l'« Œuvre du vestiaire des [illegible]

petits des vêtements, confectionnés par les femmes pauvres de son quartier et les consultations, [illegible] que des médicaments, gratuitement, aux enfants malades.

Pour soutenir le budget de cette généreuse et fort louable entreprise, la présidente [illegible] le travail un surcroît de revenus, en poursuivant la double carrière de la littérature et du journalisme. On annonce d'elle un nouveau romman : *Un Aventurier*. Elle a fondé, en 1900, un organe périodique, la *Tribune*, qu'elle dirige, sous le pseudonyme de « Hermas. » Cette revue sociologique, scientifique, littéraire, industrielle, commerciale, est ouverte à tous, sans distinction d'opinions, de convictions politico-religieuses ; une entière liberté est laissée à quiconque veut y traiter les questions, non seulement à l'ordre du jour, mais présentant un intérêt pour les contemporains. C'est une originale et heureuse innovation dans le journalisme.

/ / / /

RABAUD (Henri)

Compositeur de musique, né à Paris le 10 novembre 1873. Fils d'Hippolyte Rabaud, musicien de talent, qui fut professeur de violoncelle au Conservatoire (1839-1899), il fit ses études au lycée Condorcet et entra, en 1893, comme élève au Conservatoire, dans la classe de composition de M. Massenet. A son premier concours, en 1894, il remporta le 1er prix de Rome, avec la cantate *Daphné*, de Raffalli.

A Rome, où il séjourna quatre ans, contrairement à l'usage, M. Henri Rabaud fit entendre, en 1898, devant le public italien, pour la première fois : la *Symphonie en ut mineur* de St-Saëns, la *Mort de Wallenstein* et des fragments d'œuvres de César Franck, Gounod, [illegible].

En 1899, il organisa et dirigea à Vienne, avec M. Max d'Ollone, son camarade à Rome, des concerts symphoniques où furent entendus : le 2e *concerto pour piano* de Th. Dubois, les *Scènes Alsaciennes* de Massenet, l'ouverture de *Gwendoline* de Chabrier, [illegible] l'ouverture du *Roi d'Ys* de Lalo. Après avoir donné une seconde fois à Rome, la même année, la *Symphonie* [illegible] à Paris, un quatuor et plusieurs mélodies pour piano et chant à la Société des Compositeurs, une *Symphonie en* [illegible] *russes* aux Concerts Colonne (cette dernière œuvre avec un particulier succès) ; un oratorio : *Job*, et le *Psaume IV* pour soli, chants et orchestre.

M. Henri Rabaud a composé des œuvres musicales appréciées : la *Procession nocturne*, poème symphonique exécuté avec succès aux Concerts Colonne en 1899 et repris en 1900 ; *Eglogue*, poème Virgilien exécuté aux Concerts du Nouveau-Théatre en 1899 ; *Andante et Scherzo*, pour flute, violon et piano ; l'*Eté*, poème de Victor Hugo, chœur d'ensemble, etc. On [illegible].

/ / / /

LANIER (Jean-Lucien)

Professeur, né à Louhans (Saône-et-Loire) le 18 octobre 1848. Il commença ses études au collège de cette ville, les acheva aux lycées de Dijon et Charlemagne, à Paris, puis entra dans l'enseignement.

M. Lanier débuta comme professeur au collège de Blaye (Gironde), en 1869. Il fut nommé, en 1871, chargé de cours d'histoire et de géographie au lycée de Mont-de-Marsan, puis au lycée Lamartine, à Mâcon. Reçu, second, agrégé d'histoire au concours de 1875, il devint professeur titulaire au lycée de Saint-Quentin (1876), et la même année à Amiens, où la Société industrielle lui confia le cours public de géographie commerciale, et la municipalité les cours d'histoire et de géographie pour les jeunes filles à l'Hôtel-de-Ville. En 1880, il fut appelé au lycée de Douai et, après quelques semaines, au lycée de Versailles ; en 1881, au collège Rollin, à Paris ; en 1883, au lycée Condorcet ; en 1884, au lycée Janson de Sailly, qui venait de s'ouvrir. La même année, la Chambre de Commerce de Paris le chargeait du cours de géographie à l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales, en remplacement de M. Simonin, et il était appelé, au collège Sévigné, à diriger un cours préparatoire au certificat et à l'agrégation des jeunes filles.

M. Lanier a été élu, par ses collègues littéraires de l'Académie de Paris, en 1893, membre du Conseil académique, et réélu deux fois, en 1896 et en 1900.

Il a publié : le *Club de l'Entresol* (in-8°, 1879) ; la *Découverte d'une nouvelle route de commerce dans le Tonkin* (in-8°, 1880) ; *Essai historique sur les relations de Louis XIV et du royaume de Siam de 1664 à 1703, d'après les Archives de la Marine* (in-8°, 1883) ; *Lectures de Géographie, avec résumés historiques, analyses, bibliographie, cartes et vignettes sur l'Amé-* [illegible]

[illegible]
à l'usage des écoles primaires supérieures (2 vol., 5e [illegible]
dique, à l'usage des écoles primaires (in-8°, 1901). Il a ecrit, en outre, un grand nombre d'articles et de revues géographiques dans l'*Instruction primaire*, [illegible]

M. Lanier a reçu plusieurs récompenses des sociétés d'instruction et d'éducation populaires pour ses travaux géographiques, et une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900. Il a été nommé, en 1885, officier de l'Instruction publique et, en 1895, chevalier de la Légion d'honneur.

VIALA (Pierre)

[illegible] né à Lavérune (Hérault) le 24 septembre 1859. Il fit ses études classiques au lycée de Montpellier, puis entra comme élève à l'École nationale d'Agriculture de cette ville en 1878 ; lauréat n° 1, diplomé en 1881, il fut aussitôt nommé préparateur-répétiteur de viticulture à cette école. Licencié ès-sciences naturelles en 1883, il devint, en 1886, professeur titulaire de la chaire où il était préparateur.

En 1887, M. Pierre Viala fut envoyé en mission aux États-Unis, pour y étudier sur place la vie et la culture des vignes américaines ; à son retour, il prôna vivement, pour la reconstitution des vignobles détruits par le phylloxera, une variété de vigne : le « berlandieri », dont l'emploi, comme porte-greffe, n'a pas justifié le bruit considérable fait sur ses qualités.

Depuis, M. Viala a accompli plusieurs autres missions viticoles dans les départements français et, en 1899, en Algérie. Les gouvernements bulgare, roumain et serbe, lui en ont aussi confié.

En 1890, il avait été appelé, à la suite d'un concours, [illegible] professeur de viticulture et de cultures des régions méridionales. Reçu docteur ès-sciences naturelles à la Faculté de Paris l'année suivante, il fut nommé directeur du laboratoire de recherches viticoles à [illegible] 1897, inspecteur-général de la viticulture.

[illegible] relatifs aux sciences viticoles ; il n'a écrit seul que [illegible]

Il a collaboré, de cette façon, par de nombreuses etudes [illegible] *de Montpellier*, au *Bulletin de la Société botanique de France*, à la *Revue générale des Sciences*, etc. Il a aussi fait insérer plusieurs communications dans les [illegible] il fonda, avec M. Ravaz et plusieurs collaborateurs, la *Revue de Viticulture*, organe hebdomadaire, dont il a conservé seul la direction, après s'être separé de son associé. Dans cette revue, il a donné lui-même des articles, assez fréquemment pendant les premières années, plus rarement ensuite.

Outre ses mémoires et articles, il a publié en librairie : *Ampélographie américaine*, avec M. G. [illegible] (1885, 2e éd. 1887, 3e éd. 1892, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences en 1893) ; les *Hybrides* [illegible] *la Vigne : le Black-Rot*, avec M. L. Ravaz (1886) ; *Traitement du Mildiou*, avec M. P. Ferrouillat ; *Recherches sur les maladies de la Vigne : la Mélanose*, avec M. L. Ravaz (1887) ; *Manuel pratique pour le traitement des maladies de la Vigne*, avec M. P. Ferrouillat ; *Le Black-Rot et le Coniothyrium* [illegible] *viticole en Amérique* (1889) ; *Monographie du Pourridié de la Vigne et des Arbres fruitiers* (thèse de doctorat ès-sciences naturelles, 1891), travail sur lequel les opinions sont fort divisées ; les *Vignes américaines : adaptation, culture, greffage et pépinières*, avec M. L. Ravaz (1891, 2e éd. 1896) ; la *Toxicité des Alcools*, avec M. le Dr Charrin ; la *Cuscute de la Vigne* (1890), etc. Il dirige la publication d'une *Ampélographie* en cours (1901), ouvrage considérable devant former 6 gros volumes et dont la rédaction est assumée par de nombreux collaborateurs.

Plusieurs des travaux de M. Viala ont été traduits en diverses langues étrangères.

Élu, en 1895, membre de la Société nationale d'Agriculture, M. P. Viala fait partie d'un grand nombre d'autres sociétés agricoles et scientifiques françaises et étrangères. Il a été membre des jurys de diverses expositions et président de celui de la classe 36 à l'Exposition universelle de 1900. Il est titulaire de divers ordres étrangers, chevalier de la Légion [illegible] (1900).

PHISALIX (Césaire-Auguste)

[illegible], zoologiste, né à Mouthier-Haute-Pierre (Doubs) en [illegible]. Il commença ses études médicales à l'Ecole de Médecine de Besançon et les termina à la Faculté de Paris, où il se fit recevoir docteur en 1877. En 1881, il prit part à la campagne de Tunisie, comme médecin aide-major de l'armée.

Licencié ès-sciences naturelles en 1882, M. Phisalix devint, en 1884, chef des travaux de zoologie à la Faculté des Sciences, puis professeur suppléant à l'Ecole de Médecine de Besançon. En 1885, il soutint, devant la Faculté de Paris, une thèse de docteur ès-sciences naturelles et, en 1888, fut nommé aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, dans le laboratoire de M. le professeur Chauveau, où il est demeuré au titre d'assistant.

Le docteur Phisalix est l'auteur de nombreux mémoires scientifiques. Nous citerons les principaux: *De la néphrite interstitielle aigüe* (thèse inaugurale, 1877) ; *Recherches sur l'anatomie et la physiologie de la rate chez les Icthyopsides* (thèse pour le doctorat ès-sciences naturelles, 1885) ; *Etude d'un embryon humain de 10 millimètres* (1888) ; *Monstres doubles* (1888) ; *Nouvelles expériences sur le venin de la Salamandre terrestre* (1889) ; *Contribution à la pathologie de l'embryon humain* (1891) ; *Recherches physiologiques sur les chromatophores des Céphalopodes* (1892) ; *Toxicité comparée du sang et du venin du crapaud commun, considérée au point de vue de la sécrétion interne des glandes cutanées de cet animal* (en collaboration avec M. G. Bertrand, 1893); *Glandes venimeuses chez les couleuvres et toxicité du sang chez ces animaux* ; *Atténuation du venin de vipère par la chaleur et vaccination du cobaye contre ce venin ; Sur la propriété antitoxique du sang des animaux vaccinés contre le venin de vipère* (1894) : ces travaux ont démontré l'analogie des venins et des toxines microbiennes et inauguré une nouvelle méthode de traitement de l'envenimation par le sérum des animaux vaccinés ; *Recherches sur l'immunité du hérisson contre le venin de vipère* (avec M. Bertrand, 1895) ; *Propriétés immunisantes du sérum d'anguille contre le venin de* [illegible] *Salamandre du Japon* (1897) ; *La Cholestérine et les sels biliaires vaccins chimiques du venin de vipère* [illegible] *vipère* (1898) ; *Les sucs de champignons vaccinent contre le venin de vipère* (1898) ; *Expériences sur le* [illegible] *hérisson à la tuberculose humaine* (1900), etc.

Il a publié, en outre, un grand nombre de notes et mémoires sur les microbes pathogènes au point de vue du transformisme expérimental et de l'immunité naturelle et artificielle, sur les venins des Arthropodes, etc., qui ont paru dans les *Comptes-rendus* de l'Académie des Sciences et de la Société de Biologie, dans le *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle*, etc.

Lauréat de l'Institut, M. le docteur Phisalix a été décoré de la Légion d'honneur en 1900.

////

BRULAT (Paul)

[illegible], publiciste, né à Saint-Jean-de-Muzols (Ardèche) le 26 mai 1866. Ses études classiques faites à Marseille, il accomplit celles de droit à Paris, où il se fit recevoir licencié

En même temps, M. Paul Brulat se faisait connaître dans les lettres comme chroniqueur au *Journal* dès 1892 ; il y publia en outre des contes hebdomadaires jusqu'en 1894. Il a collaboré ensuite à la *Justice*, à l'*Evènement*, à la *Cocarde*, où il mena une vive campagne contre l'esprit boulevardier, à la *Revue socialiste*, à la *Revue indépendante*, et surtout aux *Droits de l'Homme*, organe dans lequel il poursuivit, en 1898, une polémique ardente en faveur de la révision du premier procès Dreyfus et contre les adversaires de cette mesure.

Comme romancier, M. Paul Brulat a donné, en 1892, l'*Ame errante*, premier volume d'une importante trilogie, dont Francisque Sarcey écrivait :

> [illegible] un roman psychologique, n'imite ni M. Paul Bourget, ni M. [illegible]

Cet éloge d'un débutant aurait pu s'appliquer d'autant mieux à la *Rédemption* (1 vol. 1894) et à l'*Ennemie* (1 vol. 1896), autres parties de cette trilogie.

Depuis, M. Paul Brulat a publié deux études fort documentées et très critiquées sur le rôle de la presse contemporaine et ses représentants : le *Reporter* (1 vol. 1898) et la *Faiseuse de gloire* (1 vol. 1900). Voici sur ce dernier ouvrage l'appréciation de M. G. Clémenceau dans la *Dépêche de Toulouse :*

[illegible] tries de publicité, avec leur troupe de chercheurs de succès et de folliculaires à gages, pour ne pas conserver le ressentiment d'une [illegible]

[illegible] (1 vol. 1898) et *Méryem*, nouvelle illustrée, par M. [illegible]

JANNE de LAMARE (Emile-Frédéric)

E[illegible] le 23 janvier 1860. Il fit ses études classiques au lycée de sa ville natale et à Cardiff (Angleterre), où il se familiarisa avec les difficultés de la langue anglaise.

En 1885, M. Janne de Lamare, en qui se révéla de bonne heure le goût des lointains voyages, partit en Colombie, où il fut employé par la compagnie, alors existante, du canal de Panama, en qualité de caissier principal. Revenu à Paris en 1889, après la faillite de cette société, il devint chef de la correspondance chez un agent de change, puis représentant d'une maison propriétaire de mines d'or au Transvaal.

Ayant appris, en 1897, par ses relations particulières, l'existence de gisements aurifères au Klondike et en Alaska, M. Janne de Lamare s'y rendit dès l'année suivante. Il fut assez heureux pour découvrir les traces de l'or vers le lac Atlin. De retour à Paris, en octobre 1898, il repartit en février 1899 au Klondyke, qu'il quittait la même année, après y avoir accompli d'importants travaux. Au cours d'un nouveau voyage dans la même région en 1900, le hardi explorateur accomplit un *raid* fameux et en passe de devenir légendaire, en automobile, sur les lacs congelés du Klondyke, qui lui valut une grande médaille de l'Automobile-Club de France.

Ses efforts et son audacieuse initiative ont eu des [illegible] mentionnée par la presse des deux mondes, pesait près de 1,700 grammes.

Les travaux entrepris par M. Janne de Lamare sont de grande importance ; les Anglo-Américains ont été surpris de les voir exécuter par un français aussi rapidement, au milieu des montagnes rocheuses et à mille lieues de la civilisation.

Cet explorateur dirige, depuis 1898, un organe spécial *Klondyke-Revue*, édité à Paris. Il a collaboré à la [illegible] *Illustré*, où il a publié d'intéressantes notes de voyage. Ces notes ont fait connaître cette contrée, où s'improvisent en quelque sorte des cités, comme Dawson-City et Fort-Selkirk, destinée à devenir la capitale officielle du Klondyke ; ainsi que des routes et des voies ferrées établies à travers les montagnes, avec une rapidité sans égale, comme la voie de Skagway (Alaska), au sommet de la White-Pass, montagne de 2.880 pieds, route dont la construction a été effectuée en moins de neuf mois, au milieu des neiges et avec un personnel de près de deux mille hommes.

Membre de la Société des Sauveteurs médaillés du gouvernement français, M. Janne de Lamare est officier d'Académie, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, etc.

COURMES (Dominique-Albert)

P[illegible] août 1843 à Roubaix (Nord). Entré à l'Ecole navale en 1860, il en sortit deux ans plus tard et fit les campagnes du Mexique, franco-allemande et du Tonkin. Il fut aussi professeur à l'Ecole d'application de la marine et commanda la marine au Congo en 1892. Au cours de sa carrière maritime, il se fit remarquer, en 1879, par son dévouement et son courage, lors d'un naufrage dont il fut lui-même victime, sur les côtes de l'Amérique du Sud. Il se retira, en 1896, avec le grade de capitaine de vaisseau.

[illegible] s'intéressait au spiritualisme moderne, précurseur du mouvement théosophique qui s'est dessiné depuis quelques années, et qu'il a lui-même contribué à étendre en France. Après sa retraite, il collabora à l[illegible] rences sur les sciences occultes, auxquelles assistait un public nombreux et qu'il sut rendre fort intéressantes. Ses voyages aux Indes et ses relations personnelles [illegible]

théosophie, lui ayant permis de se documenter particulièrement sur le sujet qu'il traitait, il prit, en 1896, la direction de la revue théosophique française mensuelle, le *Lotus bleu*, précédemment dirigée par feu Arthur Arnould.

Indépendamment des articles qu'il a publiés dans le *Lotus bleu*, on connaît de M. Courmes un *Questionnaire théosophique élémentaire*, qui sert de guide dans l'étude de la théosophie et un *Catéchisme bouddhiste*, le plus précis, assure-t-on, qui existe sur la matière, approuvé par le grand-prêtre de l'Eglise du Sud (culte bouddhiste). Il dirige aussi, dans sa revue, la traduction de la *Doctrine Secrète* de Mme Blavatsky, œuvre que l'on dit des plus importantes, bien que peu connue. Il a organisé, en 1900, le Congrès théosophique international qui se tint à Paris ; il fit aussi partie du Congrès végétarien, à la même époque.

Le commandant Courmes est officier de la Légion d'honneur et décoré de divers ordres étrangers.

MARIAUD (Georges)

Mathématicien, né le 23 avril 1863, à Nontron (Dordogne). Il fit ses études à Paris : à l'école Turgot, au lycée St-Louis, puis à la Faculté des Sciences.

Reçu licencié ès-sciences physiques et ès-sciences mathématiques, M. Georges Mariaud obtint une bourse d'agrégation en 1887 et fut reçu agrégé ès-sciences trois ans plus tard. Dès 1889, il avait créé, à l'Institut Commercial de Paris, un cours spécial de de mathématique financière, science où on lui accorde une compétence particulière Il a été nommé, en 1898, professeur de mathématiques à l'Ecole Sainte-Barbe.

Il a fondé, en 1890, et dirige depuis lors, une école préparatoire aux examens de l'Etat, qui porte son nom et qui est fréquentée par les candidats aux différents diplômes scientifiques. Il est, en outre, professeur à l'Association philotechnique, membre du Conseil d'administration de cette institution et de l'Association Carnot pour l'instruction élémentaire, examinateur pour l'admission aux brevets de la ville de Paris, etc.

M. Georges Mariaud a publié des travaux techniques qui ont appelé sur son nom l'attention du monde scientifique. On cite particulièrement de lui : un [illegible] (1 vol. 1898) ; un *Cours de Géométrie descriptive*, en collaboration avec M. Hebach (1 vol. 1899) et de nombreux articles dans le *Journal de l'Enseigement secondaire*, et surtout dans le *Journal des Mathématiques*, qu'il dirige.

Membre de diverses sociétés scientifiques, M Georges Mariaud est officier d'Académie et titulaire d'une médaille d'argent de l'Association philotechnique.

CHEBROUX (Ernest)

Poète, chansonnier, né à Lusignan (Vienne) le 28 septembre 1840. Fils d'artisans, il eut des débuts difficiles et fit des études primaires à Tours, puis à Paris, où sa famille le plaça comme apprenti imprimeur. Les cours du soir complétèrent l'instruction du jeune homme qui, à seize ans, composait sa première chanson.

M. Ernest Chebroux, tout en exerçant le métier d'imprimeur, continua de suivre sa vocation poétique et fit paraître, dans les recueils spéciaux, nombre de chansons, qui obtinrent les suffrages des lettrés. En 1885, il publia un premier volume : *Chansons et Sonnets*, dont Léon Cladel put écrire qu' « un sourire de Désaugiers s'y marie souvent à une larme de Pierre Dupont, » et qui était précédé d'une préface de Gustave Nadaud. En 1899, il a donné, sous le titre : *Chansons et Toasts*, avec une préface d'Armand Silvestre, un deuxième volume de chansons, non moins apprécié que le précédent. Les titres de ses morceaux les plus connus et dont il compose lui-même la musique sont : *Rives du Clain ; Concert bachique ;* [illegible] ; le [illegible] *Lili ;* les *Amusettes ;* la *Chanson du Gué*, etc.

[illegible] vient un genre de poésie intimement lié à la musique et pour cela même très expressif, à la condition de faire bénéficier l'esprit de cette alliance, au lieu de l'abaisser à des farces ridicules et stupides, comme celles dont vivent les cafés-concerts.

Ami de Gustave Nadaud, M. Ernest Chebroux avait fondé avec lui une petite caisse de secours pour les chansonniers pauvres et il fut le directeur de cette institution philanthropique. Très dévoué aux œuvres de mutualité artistique, il a prêté son concours à l'érection des statues de Béranger placée dans le square du Temple à Paris, de Pierre Dupont à Lyon et du monument de La Fontaine à Passy. Il contribua à faire éditer par Gustave Nadaud l'œuvre du chansonnier révolutionnaire Eugène Pottier, avant la mort de celui-ci.

C'est grâce à ses efforts et à ceux de F. Sarcey que furent créés, à l'Eden-Concert de Paris, les « vendredis classiques », soirées consacrées exclusivement à l'au-

dition des anciennes chansons, qui ont remis en [illegible] chanson réellement poétique. Depuis de longues années, il lutte, avec une énergie particulière, contre les productions habituelles des music-hall ; Francisque Sarcey disait, à ce propos, dans une chronique consacrée à ce chansonnier :

« [illegible] »

Pendant l'Exposition universelle de 1900, M. Chebroux prit l'initiative d'un Congrès de chansonniers, destiné à relever le niveau de la chanson et à combattre l'influence du répertoire de ces établissements. Il fut nommé président de ce congrès, dont le succès a été constaté par la presse tout entière.

Membre, depuis 1873, de la Lice chansonnière, dont il a été président à plusieurs reprises, M. Ernest Chebroux est aussi président d'honneur du Caveau lyonnais et de plusieurs autres sociétés similaires de province. Il est officier de l'Instruction publique [illegible]

HENRIVAUX (Jules-Leopold-Charles)

C[illegible] Chauny (Aisne), puis vint, en 1867, à Paris, où il entra, comme élève, au Muséum d'histoire naturelle. Devenu préparateur de chimie dans cet établissement en 1870, il fut ensuite appelé, comme chimiste, à la Manufacture de glaces de Saint-Gobain, dont il devint sous-directeur en 1875 et directeur en [illegible]

Sous la direction de M. Henrivaux, le développement de la Manufacture de Saint-Gobain s'est très accentué. Nombreux sont les progrès qu'il a fait réaliser à la fabrication même du verre, et les applications nouvelles qu'il lui a trouvées. C'est depuis lui que la Manufacture a produit les verres « grillagés » pour verrières, marquises, vitraux, d'après le procédé [illegible] métallique est noyé dans le verre, ce qui assure une grande solidité et supprime toute oxydation. C'est aussi [illegible] lesquels on peut obtenir une scintillation originale au [illegible] verre unis ou agrémentés, sur lesquels peuvent être disposés tous les dessins possibles; des médaillons en verre, transparents, à une ou plusieurs couches de colorations différentes, œuvres exécutées, sur les indications de M. Henrivaux, par M. Ringel d'Ilzach, le sculpteur bien connu, et exposées avec succès en 190[illegible]

Mis à la retraite, sur sa demande, en 1901, M. Henrivaux a été nommé président du conseil d'administration d'une importante fabrique de perles artificielles à Chauny, administrateur délégué d'une autre fabrique de verrerie à Moscou, d'une fabrique de céramique à Paris, etc. Il est, en outre, conseil de plusieurs autres sociétés.

Les publications de M. Henrivaux sont importantes et traitent de sujets divers. On cite de ce savant, [illegible] 1893 ; la première édition formait le tome v de [illegible] *de Chimie à l'étranger*, avec MM. Girard et Pabst (1 [illegible] *Verrerie à l'Exposition de 1889*, comprenant : la [illegible] *du verre*, étude parue dans la *Revue scientifique* [illegible] avec M. L. Appert (1 vol. 1894) ; *Verre et Verrerie* (1 vol., même année) ; *Le Verre, le Palais lumineux* [illegible] dans la collection de l'*Art à l'Exposition de 1900*, etc. On lui doit encore : les articles *Verre* et *Verrerie* du *Dictionnaire des Arts et Manufactures* de Lami ; un *Projet de caisse de prévoyance pour sociétés industrielles*, couronné par la Société industrielle et scientifique du Nord à Lille en 1893 et à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1898 ; plusieurs études sur les *Colorations du verre*, le *Rôle de l'alumine*, les *Défauts du verre et leur constitution moléculaire*, avec M. L. Appert ; des mémoires sur la *Dévitrification*, l'*Action dissolvante de l'eau sur les verres*, la *Dévitrification* [illegible] outre, des notices sur la *Fabrication du cidre par* [illegible] dans la *Revue technique*, le *Moniteur scientifique*, la [illegible]

Parmi les distinctions très nombreuses qui ont honoré M. Henrivaux, on doit mentionner : la médaille [illegible]

que lui décerna le jury de l'Exposition universelle de [illegible], des médailles d'or aux expositions de Lyon, d'Anvers, etc. Il a été membre du jury aux expositions de Lyon (1894) et de Bordeaux (1895). Membre des comités de l'Exposition universelle de Paris en 1900, il a obtenu, à cette exposition, le seul grand-prix de collaborateur dans la classe de la verrerie.

Membre correspondant des académies de Turin et de Pesaro, M. Henrivaux est chevalier du Mérite agricole, officier de l'Instruction publique, officier de de la Légion d'honneur depuis 1900, et commandeur de divers ordres étrangers.

COULON (Henri-Laurent-Félix)

Avocat et jurisconsulte, né à Paris le 18 décembre 1855, d'une vieille famille parisienne. Il est petit-neveu de Beaumarchais. C'est à Paris qu'il fit ses études classiques et de droit et qu'il se fit inscrire au barreau de la Cour d'appel, le 24 janvier 1876.

Les débuts de M. Henri Coulon, comme avocat, furent brillants. Il parut tout d'abord attiré par les grandes causes criminelles, et son nom reste attaché aux importantes affaires d'assises : Pestel (assassinat de trois marchandes de vins) ; des cochers assassins (Exposition de 1878) ; de la rue de Ramey : « un mari qui jette sa femme par la fenêtre » ; Ferlin, « l'homme aux 54 enfants » (assassinat, inceste, infanticide et viol) ; l'affaire Cournon à Aix : « la femme au perroquet », etc.

Malgré ses succès, Me Henri Coulon abandonna rapidement les procès criminels pour se consacrer aux causes civiles. Celles-ci ont assis définitivement sa réputation. Il a plaidé dnas les affaires parisiennes de Mme Janne May, l'artiste du Gymnase ; du comédien Guitry contre le Conservatoire, qui motiva la modification du libellé des engagements signés par les élèves ; de M. Georges Laguerre contre l'ordre des avocats ; de l'Incendie de l'Opéra-Comique ; les affaires Turpin (panclastite et mélinite) ; le Crédit mobilier Portugais ; les trente millions de la succession Thierry ; les poursuites en corruption du Panama (défense de M. Naquet) ; le procès en revision des frères Rorique ; le naufrage de la *Bourgogne* ; les divorces Guitry, Silvain ; la plupart des affaires de responsabilité et de nullité de sociétés anonymes, etc.

Avocat-conseil de l'Opéra-Comique, du Syndicat professionel des artistes, de diverses sociétés et compagnies d'assurances, Me Henri Coulon, en outre, a été professeur à l'Ecole des hautes études commerciales et à l'Institut polytechnique.

L'œuvre du jurisconsulte n'est pas moins importante que celle de l'avocat. Les travaux publiés par M. Coulon sont nombreux. On cite parmi ses ouvrages : *Jurisprudence de la Cour de cassation sur la loi [illegible] de 1874 ; Jurisprudence de la Cour de Cassation sur la loi relative à l'ivresse publique ; Etude pratique et projet de loi sur l'application du jury en matière correctionnelle*, avec M. Albert Faivre ; *Jurisprudence du divorce* (1886) ; *Commentaire de la loi sur les marchés à terme ; De la condition des enfants naturels reconnus dans la succession de leurs père et mère : — ce qu'elle a été, — ce qu'elle est, — ce qu'elle devrait être* (1887) ; *Code pratique des assurances maritimes, du délaissement, des avaries, du jet, de la contribution*, avec M. Georges Houard ; *Des agents diplomatiques*, de leurs fonctions de leurs droits, de leurs devoirs (1889) ; *Législation nouvelle des faillites* (1889) ; *Manuel-formulaire du divorce et de la séparation de corps* (1891) ; *Le divorce et la séparation de corps* (6 vol. 1890-1897), ouvrage considérable, traitant à fond la matière ; *Le divorce et l'adultère* (1892) ; *De la liberté de la Presse*, commentaire de la loi du 18 juillet 1894, précédé d'un projet de loi sur l'application du jury en matière correctionnelle (1895) ; *Jésus et la Femme* (1895) ; *De la condition des enfants naturels reconnus dans la succession de leurs père et mère* (1896) ; *De la liberté de tester* (1899) ; *De la réforme du mariage* (1900) ; *De la liberté individuelle* (900), etc.

WEISZ (Adolphe)

Peintre, né à Buda-Pesth (Hongrie) le 11 mai 1838. Elève d'abord de l'Ecole des Beaux-Arts de Vienne, il vint à Paris à vingt-deux ans, pour se parfaire dans l'étude de son art, et reçut alors les leçons de M. Jalabert. Il débuta aux Salons annuels en 1869, avec un *Portrait de M. Marmontel*, professeur au Conservatoire, qui ne passa pas inaperçu.

Cet artiste a exposé depuis à peu près régulièrement, aux Salons de la Société des Artistes français, des toiles de genre qui sont fort appréciées pour leurs qualités de dessin impeccable autant que pour leurs chaudes et très vivantes colorations. On cite notamment : la *Corbeille de mariage* (1874) ; le *Jaloux ;* la *Fiancée slave*, toile acquise par le musée de Lisieux [illegible] ; le [illegible] ;

[illegible] : [illegible] *Omphale* et *Portrait de Mlle T... A...* (1881) ; [illegible] *découvrant la tête d'Orphée* (1886) ; autre *Fiancée* [illegible] *Marchande de pommes* (1892) ; *Othello*, tableau d'une [illegible] *sauvée par le paladin Roger*, originale composition inspirée de l'Arioste (1894) ; *Judith*, toile également très louable de sentiment et de couleur, et *Portrait* [illegible] *fille dans les roseaux* et *Portrait d'homme* (1897) ; *Portrait du tragédien Ludwig Barnay de Wisbaden* (1899) ; *Captive*, acquise par le musée d'Angers (1900) ; la *Nouvelle captive* (1901), etc.

On peut encore mentionner les envois de M. Weisz aux expositions de « Blanc et Noir », et notamment ses *Alsaciennes*, souvenir de 1870, qui firent grand bruit à l'époque, si bien qu'on en interdit un moment l'exhibition comme étant de tendances trop patriotiques ; les portraits de *Mme Mac Nab*, du *Marquis Isoard*, de *Vauvenargues*, de la *Princesse Salm-Salm*, de *M. Jalabert* et autres ; sa *Femme au masque*, qui est au Luxembourg, etc.

La critique s'intéresse toujours aux productions de cet excellent peintre : Albert Wolff, Louis Ganderax et d'autres, ont, à diverses reprises, fait l'éloge de son talent. L'auteur du Salon de 1896, dans le *Journal des Débats*, en a particulièrement saisi la note caractéristique et l'analyse très exactement dans les lignes suivantes :

[illegible]

M. Adolphe Weisz, qui s'est fait naturaliser français [illegible] plusieurs récompenses aux expositions universelles.

Mme ROBIN (Faustine-Jeanne-Augustine, dite Pierre du MORVAN)

E[illegible] littéraires et publia, dans le *Patriote de la Nièvre* et dans la *République de Nevers*, ses [illegible] écrivit : les *Fiançailles brutales*, étude sur les polytechniciens, publiée en 1894, chez Lavauzelle, après avoir paru dans la *France militaire*. Elle a également fait paraître en feuilleton : la *Dernière passion d'un juge*.

Mme Jeanne Robin a fondé et dirigé pendant dix ans, de 1888 à 1898, le journal *Royal-français*.

Depuis cette dernière année, elle est à la tête d'une œuvre philantropique de prêt gratuit sur l'honneur pour les gens de lettres : la « Maison des Lettres » qu'elle a fondée, dont la présidente est Mme la duchesse d'Uzès et M. Jules Lemaître le vice-président.

Mme Jeanne Robin est officier d'Académie depuis [illegible].

PASCAL (Théophile)

M[illegible] à l'École de médecine navale de Toulon, fut reçu docteur, en 1864, à la Faculté de Lyon, avec une thèse sur l'*Électricité thérapeutique et les indications de l'aconit*, et devint médecin de la marine jusqu'en 1880, date à laquelle il se retira du service pour exercer la médecine civile, à Toulon d'abord, à Paris ensuite.

Depuis 1885, M. le Dr Pascal s'intéressait vivement aux doctrines théosophiques, que ses voyages dans les diverses parties de l'Orient et les travaux de H.-P. Blavatsky, Annie Besant, H.-S. Olcott, Sinnett, Chaterji et autres lui avaient fait connaître. Ses publications et son action ont grandement contribué à la diffusion de cette doctrine philosophique, religieuse et sociale en France. M. le Dr Pascal est secrétaire général de la section française de la Société théosophique, qui compte actuellement des adhérents dans le monde entier, notamment en Europe, en Amérique, en Asie et en Australie.

[illegible]

sorte de catéchisme théosophique (1 vol. 1900), et *Essai sur l'évolution humaine* (1 vol. 1901), étude des fins naturelles et spirituelles de l'homme, montrant « comment il faut entendre la résurrection des corps et la réincarnation des âmes. » Il a publié, en outre, de nombreux articles, sur ces questions, dans le *Petit Var*, la *Petite revue maritime*, l'*Italie*, la *Nouvelle Revue*, la *Fronde*, la *Nature* et le *Lotus Bleu*, revue théosophique française dont il est le rédacteur en chef.

M. Pascal a été, en 1900, spécialement chargé, par le département de l'Instruction publique helvétique, de faire, à Genève, des conférences sur la théosophie, qui attirèrent vivement l'attention.

THIBAUD (Joseph)

PIANISTE, né à Bordeaux le 25 février 1875. Élève, d'abord, de son père, violoniste distingué, il entra au Conservatoire de Paris en 1891, dans la classe de M. Diemer et en sortit, l'année suivante, avec le 1er prix de piano, qu'il obtint seul et à l'unanimité, fait assez rare pour être noté.

M. Joseph Thibaud, placé très jeune au rang des meilleurs virtuoses, s'est fait entendre à Bordeaux, Lyon, Londres et Bruxelles, en des séances où il reçut de chaleureuses ovations ; sa réputation s'est ensuite nettement affirmée aux Concerts Colonne, à Paris.

Les succès de cet excellent artiste ont été maintes fois constatés par la plume des critiques les plus autorisés de France et de l'étranger. Comme professeur, sa notoriété a été également très vite établie par les excellents résultats de son enseignement.

THIBAUD (Jacques)

VIOLONISTE, frère du précédent, né à Bordeaux le 27 septembre 1880. Entré au Conservatoire de Paris, dans la classe de M. Marsick, en 1894, il remporta, l'année suivante, un premier accessit de violon et, en 1896, le premier prix. Deuxième violon-solo aux Concerts Colonne, à Paris, la même année, il devint 1er violon-solo en 1898.

M. Jacques Thibaud s'est fait entendre, avec son frère, en France et à l'étranger. Très souple et habile violoniste, musicien consommé, il a partagé les applaudissements prodigués au talent des deux artistes.

Il est officier d'Académie.

ATRI (Alexandre d')

LITTÉRATEUR et voyageur, né à Foggia (près de Naples) le 17 janvier 1859, demeurant en France. Fils d'un fabricant de bijoux, il fit ses premières études à Naples et, après la mort de son père, resté sans ressources pour continuer son éducation littéraire, il entra dans l'armée italienne pour profiter de ce qu'il y avait d'intellectuel dans les écoles militaires. A l'âge de vingt ans, il commença à écrire, dans les journaux, des articles bruyants contre l'institution de l'armée permanente. Ces articles produisirent beaucoup d'irritation dans les hautes sphères militaires ; mais, comme ils n'étaient pas signés de son nom, M. d'Atri put continuer impunément à publier des études sur le même sujet.

En 1882, après la mort de Garibaldi, la ville de Mantoue se livra à une démonstration contre la monarchie ; M. d'Atri, ayant refusé de charger la foule à main armée avec sa compagnie, comme il en avait reçu l'ordre, fut envoyé dans un corps franc, où il resta deux ans. En 1884, il en sortit pour prendre la direction du premier journal socialiste de l'Italie, la *Favilla*. Il publia, à ce même moment, contre l'éducation de l'armée italienne, une brochure intitulée : *Ecole de la Nation* ; ensuite il écrivit des drames, dont un : *Rivendicata*, obtint beaucoup de succès ; il créa les journaux démocratiques la *Fusione*, la *Nuova Favilla*, la *Fédération ouvrière*, et collabora au *Messagero* et au *Fascio de Roma*. Plus tard, il reprit sa campagne contre l'armée et, à la Chambre des députés, M. Imbriani prononça un discours dans lequel le caractère, le talent et l'honnêteté de M. d'Atri reçurent un éclatant hommage. Comme suite à ce discours et à la campagne menée par le démocrate antimilitariste, le roi d'Italie décida de licencier les corps francs de Venise.

En 1890, M. Alexandre d'Atri créa à Naples l'important organe quotidien la *Montagna*, ayant comme rédacteurs MM. Cavallotti, Bovio, Costa, de Marinis et autres individualités marquantes de la démocratie italienne. Comme la *Montagna* était un journal favorable à la France et contraire à M. Crispi, président du Conseil des ministres en Italie, celui-ci, ayant repris le pouvoir en 1893, persécuta M. d'Atri, le fit condamner, avec les députés de Marinis et Casilli, pour tentative révolutionnaire en Sicile et à Naples, et l'obligea à émigrer.

Venu alors en France, pays qu'il a toujours déclaré « aimer avec enthousiasme », M. d'Atri ne tarda pas

à y conquérir l'estime et la sympathie des hommes politiques qui partagent les idées de ce champion de la démocratie latine. Orateur émouvant et pathétique, il a acquis une influence considérable dans la colonie italienne à Paris.

Ayant rendu des services à la République du Brésil, M. d'Atri jouit d'une grande popularité dans ce pays, comme auprès des républicains brésiliens habitant la France. En 1896 il fonda à Paris un organe : la *Revue du Brésil*, dont le but était de sauvegarder les intérêts généraux de cette nation ; l'apparition de cet organe fut très bien accueillie par les hommes les plus éminents de la politique brésilienne.

M. Alexandre d'Atri a publié plusieurs livres d'un caractère philosophique et politique, dont les plus appréciés sont ceux dans lesquels il s'occupe des questions sud-américaines : *89 au Brésil ; Uomini e cose del Brasile*, volume de six cents pages illustré ; les *Latins en Amérique*, où il met en lumière tous les défauts de la race anglo-saxonne et prouve la supériorité morale de la race latine, etc.

/ / / /

VOMECOURT (Charles-Marie-Joseph Lionel de CREVOISIER de)

M[illegible] 4 juillet 1865. Issu d'une ancienne famille originaire de la Franche-Conté, établie en Lorraine vers 1650, il fit ses études médicales à Nancy, Montpellier et Paris, où il se fit recevoir docteur le 20 juillet 1892.

D'abord médecin du bureau de bienfaisance du XIIe arrondissement, M. de Vomécourt partit bientôt au Soudan, puis au Tonkin, comme médecin colonial ; dans ces divers postes, il se fit remarquer par son dévouement, son énergie et sa science professionnelle.

De retour à Paris en 1897, le Dr de Vomécourt donna sa démission et fonda, en avril 1899, l'*Indépendant de Paris*, journal quotidien du soir, qu'il dirigea ; les articles politiques qu'il y écrivit furent très remarqués et commentés dans la presse et le public. Ce journal défendait les « intérêts de la démocratie », préconisant « l'union et la conciliation des classes par des concessions réciproques, offertes et acceptées de [illegible]

[illegible] pour les conseils municipaux, M. de Vomécourt se [illegible]

M. Veber, socialiste, ex-vice-président du Conseil municipal, et divers autres candidats.

Le Dr de Vomécourt est décoré de la médaille coloniale.

/ / / /

DELAPORTE (René-Edgard)

E[illegible] d'excellentes études classiques en Algérie, il vint très jeune à Paris.

[illegible] commerciales, M. René Delaporte y paracheva brillamment ses études ; puis, suivant un naturel penchant pour la littérature, il fit paraitre, avant la vingtième année, un premier volume de vers : *Fleurs fanées* (janvier 1895), qui fut bientôt suivi d'un nouveau recueil : *Étoiles filantes* (1897), où s'affirma davantage son talent.

Entre temps, M. Delaporte accomplit un voyage [illegible] conditions économiques de ces îles et de recueillir des renseignements pour contribuer à l'extension du commerce français dans ces échelles de l'Extrême-Orient. Au retour de ce voyage, il séjourna environ six mois en Égypte et en rapporta les documents d'un livre qu'il fit paraître sous le titre : *Dans la Haute Égypte* (1898) et où il décrit les monuments du passé de ce pays, en même temps que ses ressources économiques actuelles.

Il visita peu après la Palestine, la Syrie, la Grèce, la Turquie d'Europe et l'Europe Centrale. L'année [illegible] durant sept mois et se documenta en vue de son livre la *Nouvelle Espagne*.

De retour à Paris (1899), il fut appelé à professer les sciences comptables et financières à l'École Commerciale de la Chambre de Commerce de Paris et à l'Institut Commercial, et nommé ensuite examinateur à l'École des Hautes Études Commerciales.

M. René Delaporte a donné des conférences sur ses voyages à la Société de Géographie de Paris, [illegible] à divers journaux et revues littéraires.

[illegible]

/ / / /

LEPELLETIER
(Edmond de BOUHELIER-)

PUBLICISTE, homme politique, né à Paris le 26 juin 1846. Ses études classiques terminées au lycée Bonaparte (Condorcet), il se fit inscrire à la Faculté de Droit et prit la licence. Reçu avocat, il ne plaida point. Condamné, à la fin de l'Empire, pour attaques contre le baron Haussmann, préfet de la Seine, il fit connaissance, à Ste-Pélagie, de Delescluze, Vallès, Raoul Rigault et autres futurs partisans de la Commune.

En 1870, pendant la guerre, il s'engagea au 69e de ligne, puis fit partie du 110e et, avec ce régiment, participa à la défense de Paris. Délégué au Conseil d'Etat pendant la Commune, il fut arrêté après la répression du mouvement révolutionnaire et emprisonné préventivement pendant une longue période ; mais il ne fut condamné qu'à un mois de détention.

M. Edmond Lepelletier s'est acquis une certaine notoriété littéraire par la publication de romans, tirés, pour la plupart, d'œuvres dramatiques ; mais il est surtout connu comme journaliste politique. Il débuta, en 1867, dans l'*Art*, de L.-Xavier de Ricard ; puis il fit la chronique parisienne dans le *Nain Jaune*. Depuis 1871, il a collaboré au *Peuple Souverain*, au *Suffrage universel*, au *Patriote français*, au *Rappel*, au *Peuple*, à l'*Homme libre*, aux *Droits de l'Homme*, au *Radical*, à la *Marseillaise*, au *Mot d'ordre* et enfin à l'*Echo de Paris*. Dans ces divers journaux, il a soutenu longtemps une politique radicale très accentuée, puis plus modérée, jusqu'au jour, où, avec l'*Echo de Paris*, il se détacha tout à fait de la majorité du parti républicain pour adhérer au nationalisme (1898).

M. Lepelletier, pendant de longues années, avait été l'un des plus actifs propagandistes de la franc-maçonnerie, où il est titulaire d'un grade supérieur. En janvier 1882, il avait fondé lui-même, sous le vocable : les *Droits de l'Homme*, une loge qui, sous son impulsion, devint rapidement l'une des plus brillantes et des plus actives du Grand-Orient de France. C'est cette loge qui organisa, en 1889, la fameuse réunion du Cirque d'hiver, où furent jetées les bases du formidable mouvement d'union républicaine qui terrassa le boulangisme. M. Edmond Lepelletier combattit lui-même personnellement et avec ardeur le parti « national » ; candidat anti-révisionniste en 1889, puis en 1893 dans la 2e circonscription du XVIIe arrondissement de Paris, il fut, chaque fois, battu par M. Ernest Roche, boulangiste. Mais, dès le moment où fut agitée la question de la révision du procès Dreyfus, le rédacteur de l'*Echo de Paris* se rangea du côté de l'Etat-major et s'éleva, avec sa verve coutumière, contre toute tentative de révision. En 1899, il sortit bruyamment de la franc-maçonnerie et crut devoir faire connaître sa résolution au public en publiant sa lettre de démission au vénérable de la loge les *Droits de l'Homme* ; puis, se séparant nettement de ses anciens amis politiques, il fut, lors du renouvellement des conseils municipaux, en 1900, candidat nationaliste antisémite dans le quartier des Batignolles (XVIIe arrondissement de Paris), où il fut élu par 4,655 voix, contre 4,305 obtenues par M. Clairin, républicain, conseiller sortant et deux autres candidats.

Au Conseil municipal de Paris et au Conseil général de la Seine, il vote avec la majorité nationaliste.

M. Edmond Lepelletier a souvent fait des conférences politiques à Paris ou dans Seine-et-Oise, où il a sa résidence. Nommé, en 1889, juge de paix suppléant du canton de Marly, il fut révoqué en 1899. Il présida, en cette même année, à Rome, le Congrès international de la Presse.

Parent du poète Verlaine, M. Lepelletier assista celui-ci à ses derniers moments et s'occupa avec une louable sollicitude de sa famille. Il s'est battu dix-sept fois en duel. Blessé, en 1880, à la jambe, il ne dût de conserver ce membre qu'à l'intervention de Pean et, en reconnaissance de ce service, il défendit plusieurs fois l'illustre chirurgien contre certaines accusations de vénalité dont il était l'objet dans la presse.

Cet écrivain a publié de nombreux volumes et surtout des romans ; de ces derniers, certains ont obtenu des succès notables. On cite de lui : le *Capitaine Angot* (1875) ; le *Chien du commissaire* (1876) ; *Ivan le Nihiliste* [illegible] ; l'*Amant de Cœur* [illegible] ; *Lèse-Cœur*, sa meilleure œuvre peut-être (1885) ; *Une femme de 50 ans*, roman de psychologie féminine bien observée [illegible] ; *Patrie* [illegible] et *Madame Sans-Gêne* (1895), récits tirés des drames de M. Sardou ; la *Closerie des Genêts* (1895) et *Fanfan la Tulipe* (1897), tirés aussi d'œuvres dramatiques ; les *Deux Impératrices*, feuilleton paru en 1901 dans l'*Eclair*, etc.

Le style de M. Lepelletier est alerte, coloré, abondant. Ces qualités, jointes à l'attrait qu'il sait donner aux intrigues de ses récits, ont assuré le sort de ses livres. Dans ses articles politiques, on retrouve cette même virtuosité ; mais elle est mise, là, au service

d'une dialectique sans consistance, ne reposant, et c'est la caractéristique de la manière du polémiste, que sur les plus subtils paradoxes.

M. [illegible] d'honneur en 1888, pendant le ministère présidé par Ch. Floquet, dont il était l'ami personnel.

SAINT-GEORGES de BOUHELIER (Stephane - Georges de BOUHELIER-LEPELLETIER, dit)



[illegible] études classiques au lycée de Versailles, puis en Suisse.

Avec une rare précocité, tout jeune, il se voua aux lettres et, tout de suite, s'y fit remarquer. Dès 1893, il fondait, à Paris, sous le titre : l'*Académie française*, une éphémère revue littéraire ; puis, encore étudiant, il fit paraître en Suisse une brochure périodique : l'*Annonciation*, dont il était le rédacteur unique et qui eut quelques numéros.

De retour à Paris, M. Saint-Georges de Bouhelier créa successivement : *Le Rêve et l'Idée*, autre revue littéraire ; puis les *Documents sur le Naturisme*, qui devinrent, en 1897, la *Revue Naturiste*, laquelle n'a point cessé de paraître et obtient auprès des lettrés un accueil favorable.

[illegible] *ment*, à la *Presse*, au *Figaro* où il fit paraître, en 1897, un *Manifeste* qui fut le point de départ du mouvement « naturiste ». Ses poésies, ses articles de critique littéraire, philosophique ou sociale, dans ces différents organes, attirèrent sur lui l'attention ; fréquemment commentés partout et très appréciés dans la jeune littérature, ils valurent très rapidement à leur auteur une enviable notoriété littéraire, et le firent reconnaître comme un maître par une grande partie de la jeunesse.

Au moment publique où l'opinion commença de s'agiter à propos du procès Dreyfus, M. Saint-Georges de Bouhelier s'affirma nettement parmi les partisans actifs de cette revision : il signa le manifeste dit « des Intellectuels » et fit paraître une brochure : *La Révolution en marche* (1898), qui fit grand bruit.

En 1900, il fonda, avec M. Maurice Leblond, le « Collège d'Esthétique moderne », société d'art et de solidarité, destinée à répandre l'idée de la beauté, à [illegible] maison commune où ils puissent fraterniser. Dans cette société, dont M Emile Zola est président d'honneur, et lui même directeur, il professe un cours d'esthétique de la vie.

M. St-Georges de Bouhelier a publié, notamment la *Resurrection des Dieux*, (1 vol. 1895) ; la *Vie héroi* [illegible] 1897) ; la *Victoire*, pièce en 5 actes représentée au [illegible] *Renaissance française*, essai de critique contemporaine (1 vol. 1899) ; la *Route noire*, roman (1 vol. [illegible]

SPINETTI (Guido)



[illegible] Paris dès l'âge de deux ans, amené par son père, César Spinetti, peintre de talent, qui légua une de ses meilleures toiles : la *Vierge de la Rédemption*, à sa paroisse parisienne, l'église Saint-Pierre de Montmartre.

Élève au Conservatoire de Paris, où il reçut les leçons de MM. Marmontel, François Bazin et Emile Durand, une de ses premières œuvres, un *Ave Maria*, qu'il composa vers 1885, mit son talent en lumière et soutint un parallèle favorable avec un motet similaire de Gounod.

L'œuvre marquante de M. Spinetti comme compositeur, est la mise en musique des vieux classiques français : Ronsard, La Fontaine, Clément Marot, etc. Il a réuni en album paru chez l'éditeur Flammarion (1897), illustré par Métivet, avec une préface de Francisque Sarcey, sous le titre : *Treize poésies de Ronsard*, les mélodies que lui a inspiré cet auteur, « mélodies charmantes, se pliant à l'idée du poète, s'accommodant au rythme qu'il préfère, dégageant une émotion douce et pénétrante », a écrit Francisque Sarcey, dans la préface où il félicite le compositeur de vouloir ramener le public au goût de la poésie d'autrefois. La presse fut unanime dans l'éloge envers ces compositions, et de nombreux conférenciers les prônèrent louangeusement devant une élite de dilettante. Ces encouragements déterminèrent l'auteur à traduire en m[illegible] *Marot*, sont aussi annoncées sous cette forme.

Il faut signaler encore, parmi les mélodies de ce compositeur : les *Envolés*, paroles du vicomte de Borelli ; le *Baptême*, sur un poème en prose de Mme [illegible]

recueil de mélodies sur des poésies de Ch. Fuster, etc. Ses compositions sont publiées chez les éditeurs Quinzard, Grus, Lemoine et Pisa.

M. Guido Spinetti a rédigé la critique musicale dans plusieurs journaux ; il a également publié, dans la *Gazette des Chasseurs*, une série d'études sur les *Musiciens et la Chasse*, qui furent très remarquées, reproduites en partie dans le *Figaro* et traduites dans plusieurs organes de l'étranger. Il est chargé de la critique musicale dans la revue la *Tribune*.

PRIVAS
(Antoine TARAVEL, dit Xavier)

Poète, chansonnier et auteur dramatique, né à Lyon le 27 septembre 1863. Ses études faites dans sa ville natale, il devint employé d'administration ; mais la vocation poétique tenaillait le jeune homme, qui débuta bientôt au caveau lyonnais avec des chansons où s'indiquait déjà son talent futur : *Hanneton vole, vole, vole!* les *Cendres*, les *Portraits*, etc.

Venu à Paris en 1892, il se fit entendre aux soirées artistiques de la *Plume*, qui se tenaient dans le caveau du « Soleil d'or », puis successivement aux cabarets du Chat Noir, des Quat'z'Arts, de l'Ane Rouge, du Carillon, de la Goguette, du Grillon, etc.

Entre temps, il fondait les soirées Procope, sur la rive gauche de la Seine, et créait, en 1898, le Cabaret des Arts, à Montmartre, où son talent fut consacré définitivement.

Le 3 mai 1899, entre tous les chansonniers et sur l'initiative de l'un d'eux, M. Edmond Teulet, eut lieu l'élection d'un « prince des poëtes-chansonniers » le : scrutin désigna à ce titre, avec une grande majorité, M. Xavier Privas.

[illegible] couplet, il place une idée, ce qui est rare.

Parmi les chansons les plus connues et applaudies de M. Xavier Privas, on doit citer : les *Thuriféraires*, le *Testament de Pierrot*, *Berceuse*, les *Rengaines*, le *Val des Pierrots*, les *Chimères*, le *Coffret*, *Chanson des Heures*, *Chanson d'Adam*, etc. ; elles ont été interprêtées, soit par l'auteur lui-même, soit par MM^mes^ Felicia Mallet, Violette Deschaumes, Germaine Doris ; M. Mevisto ainé, etc.

M. Xavier Privas a fait paraitre plusieurs recueils de ses œuvres, sous les titres suivants : *Chansons pour les fêtes* (1 vol. 1893) ; *Chansons pour la morte* (1 vol. 1895) ; *Chansons chimériques* (1897) ; *Chansons pour l'amante* (1 vol. 1899) ; *Chansons pour la nouvelle amante* (1 vol. 1900). On annonce encore de lui : *Chimères et Grimaces* et *Chansons vécues*, deux autres recueils.

Il est aussi l'auteur de : les *Chimères*, pantomime en 1 acte, musique de Picherau, représentée au Concert Parisien ; l'*Echine*, fantaisie en 1 acte, avec Ch. Tenil, aux Veillées de Plaisance ; *Avant, Après*, fantaisie en 1 acte, avec M. Jules Moulin, au Grand Guignol ; *Caprice d'amante*, pantomime en 1 acte, musique de Poujade, au Théâtre d'Antin.

M. Xavier Privas compose lui-même la musique de ses chansons. En province et à Paris, ses œuvres ont été dites souvent accompagnées de conférences de MM. Laurent Tailhade, Lefebvre, Georges Vanor, Hugues Delorme, etc. Lui-même s'est fait applaudir comme conférencier en diverses occasions. Il s'est fait entendre dans plusieurs grandes fêtes de bienfaisance, notamment à Constantinople et il a souvent prêté un généreux concours aux soirées populaires.

Paul AVRIL
(Edouard-Henri AVRIL, dit)

Peintre et dessinateur, né à Alger le 21 mai 1849. Entré à St-Cyr en 1868, il sortit sous-lieutenant en 1870 et prit part à la guerre avec ce grade ; il fut blessé à Gravelotte et interné à Metz. Après la guerre, il demanda la liquidation de sa pension de retraite et fut décoré de la Légion d'honneur. Il fréquenta l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille pendant trois années (1871 à 1873) et obtint plusieurs récompenses.

Entré, en 1874, à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, dans les ateliers de Pils et de Lehman, il envoya aux Salons annuels des œuvres remarquées pour leur impeccable dessin, entr'autres : *Portrait de M. A...* (1878) ; *Chasseresses* (1882) ; la *Fantaisie*, panneau décoratif d'un bel effet (1883) ; la *Source* (1884), etc., œuvres produites sous la signature E. Avril.

Sans abandonner la peinture, M. Avril se fit surtout apprécier, par la suite, comme illustrateur : il s'est adonné à l'illustration des livres de luxe à tirage restreint édités pour les amateurs et les bibliophiles. La Société des Amis des livres lui ayant commandé par hasard 80 lettres ornées devant servir d'en tête de chapitre pour *Fortunio* de Th. Gautier, l'ouvrage eut un tel succès que le dessinateur résolut de continuer dans cette voie. Des circonstances particulières et

indépendantes de sa volonté lui firent adopter, pour ces sortes de travaux, la signature « Paul Avril. »

Parmi ses illustrations reproduites par le procédé, nous citerons : *Contes de Montcriff* (édition Quantin, [illegible] (édition Quantin, 6 pl.) ; *Anacréon* (édition Quantin, [illegible] (Quantin, 140 pl., 1881-1882), ouvrages qui ont consacré la réputation de M. Avril et qui ont marqué une rénovation dans l'art de l'illustration du livre ; *Manon*, [illegible] senet, 8 dessins phototypiques ; *Hier*, par Piedagnel (édition Motteroz, 110 pl.), photolithographie ; *Miroir du Monde*, études des différentes faces de la vie moderne, par O. Uzanne (édition Quantin, 1888), héliogravure ; plusieurs compositions *Monde illustré* ; plusieurs compositions *Figaro illustré* ; *Peau de* [illegible] marion, édit.), gravure sur bois de Lemoine ; *En-tête* du *Dictionnaire Bescherelle*, 3 compositions : *Lettres de mon moulin*, une composition : *Petit chaperon rouge*, A. Daudet (édit. Goupil-Amérique) ; *Programme* de la fête donnée à l'Hôtel-de-Ville pour l'inauguration de l'Exposition de 1900 ; grand nombre de livres pour les bibliothèques particulières, etc.

Les ouvrages suivants de M. Avril ont été gravés à l'eau-forte par son frère Paul : *Salammbô*, de Flaubert, 5 planches ; la *Grande Diablerie* (Hurtrel, édit.) ; *Mon oncle Barbassou*, par Mario Uchard ; *Point de lendemain* (édit. Rouquette) ; *Contes du XVIIIe siècle* par V. Denon ; *Antoine et Cléopâtre*, de Shakespeare (texte anglais, Duprat et Cie, édit. New York, planches hors-texte, en-têtes, culs de lampe) ; le *Roi Candaule*, Th. Gautier, 21 compositions, préface d'An. France ; *Œuvres d'Horace*, 9 compositions (Motteroz, édit.) ; le [illegible] *Las Sierras*, Ch. Nodier (édit. Ferroud) ; *Les Mois et les Saisons*, par Stephen Liegeard, 48 compositions ; *Sous le burnous*, par Hector France, 22 compositions (Ch. Carrington, éditeur).

[illegible] firent longtemps croire que le dessinateur et le graveur étaient une seule et même personne et certaines publications purent se croire autorisées à attribuer à M. P.-V. Avril, aquafortiste, l'œuvre de Edouard-Henri (dit Paul). Rien n'est moins exact, M. P.-V. Avril n'a collaboré en aucune façon à la partie dessinée des œuvres signées « Paul Avril », dont M. Edouard-Henri Avril est le seul auteur.

M. Avril, qui s'est toujours tenu en dehors de toute espèce de classes et de groupes, a, de parti pris, cessé depuis longtemps d'exposer au Salon.

Déjà chevalier de la Légion d'honneur, cet excellent artiste est aussi officier d'Académie.

RÉGIS (Maximilien, dit Max)

P[illegible] (Algérie) le 8 juin 1873. Il est le fils d'un ouvrier forgeron qui, établi en Algérie aussitôt après la conquête, s'y créa une très prospère situation commerciale.

M. Max Régis vint, à dix ans, à Paris, pour commencer, au lycée Louis-le-Grand, ses études classiques, qu'il continua au lycée d'Alger et acheva à Montpellier, où il reçut les deux baccalauréats ès-lettres et ès-sciences.

Se destinant à la diplomatie, il entreprit des voyages d'études en Europe et séjourna plusieurs mois en Allemagne. A son retour à Alger, il commença l'étude du droit, en même temps qu'il se lançait dans le journalisme en devenant rédacteur en chef du *Progrès de Sétif*.

Tout de suite, les polémiques de M. Max Régis se firent remarquer par leur vivacité. Elles avaient pour thème préféré le combat contre les juifs et leur influence dans la marche des affaires publiques en Algérie. Ses articles étaient écrits avec une liberté d'allures et une virulence de style qui sont la note caractéristique de sa manière et ne se sont pas modifiées par la suite.

A ce moment, il eut un duel avec un officier ; puis il parcourut la Tunisie, fit ensuite un an de service militaire au 13e régiment d'artillerie à Oran et revint, [illegible] interrompues.

[illegible] d'Alger, les étudiants quittèrent le cours et, après de véhémentes manifestations, obtinrent le déplace-[illegible]

été l'un des plus actifs auteurs du mouvement, fut frappé de deux ans de suspension.

Ne pouvant plus que difficilement désormais terminer ses études de droit, le jeune étudiant les délaissa pour s'adonner exclusivement à la politique.

Nommé président de la Ligue antijuive, il eut un second duel, où il blessa son adversaire à la poitrine, et il fonda, en juillet 1897, le journal l'*Antijuif*.

Dans cet organe, M. Régis mena une campagne des plus ardentes contre la race Juive et, dès que l'affaire Dreyfus fut agitée (1898), contre toute tentative de révision de ce procès.

Cette campagne, que M. Max Régis déclarait être « économique et sociale et non religieuse » fut menée et combattue avec une violence peut-être sans précédent. Le directeur de l'*Antijuif*, à la suite de ses articles, dût se battre plusieurs fois avec divers adversaires, qu'il blessa presque toujours ; il fut l'objet de poursuites fréquentes et subit plusieurs condamnations à la prison et à l'amende. Ces polémiques eurent pour résultat de porter à son comble l'exaspération des Algériens contre les Israélites.

Venu à Paris après les émeutes qui, en 1898, avaient profondément agité l'Algérie, M. Max Régis organisa, à la salle Chaynes, un meeting à la suite duquel, arrêté pour « apologie de faits qualifiés crimes », il subit quatre mois de prison préventive et fut traduit devant la cour d'assises de l'Isère, qui l'acquitta.

Entre temps, il avait été élu maire d'Alger (20 novembre 1898) ; le gouvernement le révoqua et M. Régis, qui craignait de nouvelles poursuites, s'enferma quelque temps dans une villa aux environs d'Alger ; puis passa une année en Espagne.

A son retour, il fut appelé de nouveau devant la Cour d'assises de Draguignan ; mais, pendant l'instruction de son procès, le renouvellement général des Conseils municipaux ayant eu lieu, la liste de M. Régis fut élue à Alger avec une forte majorité et il fut choisi lui-même une deuxième fois comme maire de cette ville (mai et juin 1900).

Acquitté encore par les jurés du Var, le retour du jeune maire à Alger donna lieu à des manifestations enthousiastes en sa faveur et à de nouvelles marques d'hostilité de la population contre les israélites.

Comme maire, M. Max Régis a montré des qualités administratives que sa nature ardente à l'excès ne faisait pas prévoir. Il a réformé, dans un sens pratique, les services municipaux et fait réaliser des économies aux finances communales. Il a pu résoudre pacifiquement diverses grèves et faire obtenir des élévations de salaires à diverses catégories d'ouvriers. Ces services ont donné une base plus solide et de meilleur aloi à la popularité que lui avaient déjà valu, auprès des populations algériennes, ses batailles antisémitiques.

GASTINEL (Léon-Gustave-Cyprien)

Compositeur de musique, né à Villers (Côte-d'Or) le 15 août 1823. Il commença ses études musicales à Dijon et les continua à Paris, où il se rendit en 1840. L'année suivante, il obtenait au concours une place de violon à l'orchestre de l'Opéra-Comique ; en 1842, il faisait partie de la Société des Concerts du Conservatoire ; il entra, un an plus tard, dans la classe de composition d'Halévy.

Lauréat, en 1846, à l'unanimité, du premier grand prix de Rome, avec sa cantate de *Velasquez*, M. Gastinel, durant son séjour en Italie,composa un *Quatuor* pour instruments à cordes et sa première *Messe solennelle* avec soli, chœurs et orchestre, qui fut d'abord exécutée à l'église Saint-Louis-des-Français, à Rome, puis à Paris, par l'Association des Artistes musiciens.

M. Léon Gastinel a composé et fait représenter nombre d'œuvres qui ont mis en valeur sa musique tout ensemble savante et attrayante. On cite de lui, notamment : *Bianca Capello*, opéra italien en 3 actes; le *Miroir*, opéra-comique en 1 acte (représenté à l'Opéra-Comique le 19 janvier 1853) ; l'*Armurier*, opéra-comique, 1 acte ; l'*Opéra aux fenêtres*, paroles de L. Halévy (Bouffes-Parisiens, mai 1857,et joué avec succès à Paris, Londres, Bruxelles, Berlin) ; *Titus et Berenice*, 1 acte (Bouffes-Parisiens, 12 mai 1860) ; le *Buisson vert*, 1 acte (Théâtre Lyrique, 15 mai 1861) ; la *Kermesse*, opéra comique en 3 actes ; la *Tulipe bleue*, 1 acte ; le *Rêve*, ballet en 2 actes et 3 tableaux, poème de M. Ed. Blau : cette œuvre, représentée à l'Opéra le 10 juin 1890,fut un véritable triomphe pour le compositeur ; le *Barde*, opéra en 4 actes et 6 tableaux, mis en répétition à l'Opéra-Populaire en 1882 et dont la représentation ne put avoir lieu par suite de la fermeture soudaine de ce théâtre, mais qui reçut le plus chaleureux accueil au Grand-Théâtre de Nice en 1896 ; *Eutatès*, drame lyrique en 5 actes ; *Rhéa*, légende antique, opéra en 3 actes (les poèmes de ces trois dernières œuvres sont de M. Gastinel); le *Ballet de l'Infante*, ballet de M. de Nion (Rouen 1899).

[illegible] symphonique, dramatique et religieuse, qui ont été [illegible] églises. Mentionnons : Musique religieuse. — *Deuxième* [illegible] musiciens) ; *Messe solennelle*, voix égales et orgue pour le Sacré-Cœur ; *Messe facile* — Oratorios : [illegible] Société philharmonique fondée par Berlioz et sous sa direction ; *Suite d'orchestre*, barcarolle, danse tzigane, exécutée aux Concerts Colonne au Châtelet ; *Première et seconde ouvertures*, exécutées à la distribution des prix de l'Institut (1849-1850) ; *Morceau symphonique* avec violon principal ; 2e *Symphonie en La*. — Musique de chambre : 1er, 2e, 3e *Quatuors* pour instruments à cordes ; 1er et 2e *Sextuors* pour piano, 2 violons, alto violoncelle et contre-basse ; *Quatuor* pour piano, violon, alto et violoncelle ; *Quintette* pour piano, flûte, hautbois, cor et basson ; *Cinq sonates* pour piano et violon, la dernière avec violon- [illegible] livraisons pour piano, violon et violoncelle ; *Symphonie concertante pour 2 violons*, avec accompagnement d'orchestre ou de piano ; *Duo sur « Fidelio »*, piano et violon (en collaboration avec Charles Poisot) ; *Heures de loisir*, 5 valses pour piano et violon ; *Souvenir du Pont de Boigny*, 6 valses pour piano à 2 et à 4 mains ; [illegible] *Romance sans paroles en Ré*; *Romance sans paroles en* [illegible] *populaire*. — Chant : *Le bonheur est un songe*, mélodie pour baryton ; *Six duos*, pour soprano et mezzo-soprano ; le *Marronnier* pour baryton, poésie de Sylvain Saint-Etienne ; *Scènes et Mélodies*, 20 compositions en 2 suites. — Poèmes symphoniques : les *Deux mondes* ; le *Corsaire*, en 3 parties ; ces deux [illegible] — Compositions orphéonique : le *Pèlerinage* ; les *Voix de l'avenir* ; les *Chants du jour* ; le *Vengeur* ; la *Veillée du drapeau* ; les *Canotiers* ; une *Partie de campagne* ; *Chanson de marins* ; la *Paix* ; le *Retour* [illegible]

M. Léon Gastinel est vice-président de la Société des Compositeurs de musique et de l'Association des Jurés orphéoniques. Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, etc.

BOYLESYE (René)

É[illegible] Loire) le 14 avril 1867. Inscrit à l'École de Droit de Paris et à la Faculté des Lettres, il passa l'examen de la licence en droit en 1888 et fit deux années d'études complètes à l'École des Sciences politiques.

Collaborateur de la revue l'*Ermitage*, qu'il contribua à fonder, il a également donné des nouvelles à la *Plume* et au *Gil Blas*. Son premier roman : le *Médecin des dames de Néans*, paru chez Ollendorff en 1896, fut très favorablement accueilli par la presse française et étrangère et, sur ce livre, dans un très élogieux article critique de la *Revue encyclopédique*, M. Ch. Maurras s'exprima ainsi :

[illegible]

Son second livre, les *Bains de Bade*, paru à la Société d'édition de la *Plume* (1897), est un volume de luxe, tiré à un petit nombre d'exemplaires, très recherché des bibliophiles. Il publia, la même année, chez Ollendorff, un roman : *Sainte Marie des Fleurs*, dont le succès s'affirma rapidement et qui a été traduit en italien. Peu après, il donnait des articles de critique et d'érudition à la *Revue hebdomadaire* et à la *Revue bleue*. En 1898, il faisait paraître : le *Parfum des Iles Borromées*, roman où se faisait sentir l'influence de ses voyages successifs en Italie, entrepris après deux années d'études à l'École du Louvre, où il avait eu pour maîtres MM. Lafenestre, Molinier, Courajod, Pottier, etc.

En 1899, évoluant vers le roman de mœurs, M. Boylesve donna, *Mademoiselle Cloque*, publié d'abord par la *Grande Revue* et édité par la *Revue blanche* ; ce livre, fort bien accueilli partout, fut ainsi commenté [illegible]

[illegible]

M. Francisque Sarcey, d'autre part, écrivait dans un de ses derniers feuilletons :

Il ne semble pas qu'on ait assez parlé, dans les journaux, du nouveau roman de M. René Boylesve, qui a pour titre *Mademoiselle Cloque*. Il m'a paru très intéressant, fort agréable à lire et vraiment digne d'être recommandé au public — au public tout entier. M. Boylesve est, je l'en félicite, un élève de Balzac. Il renouvelle une tradition longtemps interrompue. Il ne se borne pas à analyser des états d'âme comme on fait aujourd'hui. Il vise plus haut. Il tâche de peindre une société en la résumant dans quelques types.

M. René Boylesve a ensuite publié un roman, dans la *Revue de Paris*, intitulé la *Becquée* (1901).

MARTIN (Louis-François)

Député, jurisconsulte et publiciste, né à Puget-Ville (Var) le 15 janvier 1859. Fils d'un ancien maire de cette commune, qui fut conseiller d'arrondissement, conseiller général et juge de paix, M. Louis Martin fit ses études classiques à Toulon et celles de droit à Aix et à Paris, où il prit ses grades. Il fut délégué des Écoles au Congrès de Bruxelles pour le cinquantenaire de l'université belge, fit partie du comité Michelet et présida pendant plusieurs années les réunions d'étudiants qui se tenaient à la salle d'Arras.

Attaché au cabinet de M. Martin-Feuillée, ministre de la Justice dans le cabinet Ferry en 1883, il quitta son poste pour se faire inscrire au barreau de Paris, où, de 1884 à 1889, il plaida des affaires importantes, politiques et autres. Il se consacra ensuite au professorat et à l'enseignement du droit.

Mêlé de bonne heure au mouvement politique, M. Louis Martin compte parmi les fondateurs de la Ligue anti-plébiscitaire, avec MM. John Labusquière, Pierre Baudin, Laborie, etc., et de la Ligue anti-boulangiste avec M. Gaston Cougny, Maurice Allard et autres. Très préoccupé des questions d'enseignement, il fut, de 1884 à 1887, chargé, à titre purement gracieux, d'un cours d'histoire pour l'enseignement supérieur des jeunes filles à l'École de la rue Jean Lantier, à Paris. Il fit également des cours d'histoire et de littérature à l'Association polytechnique et à la Ligue des amis de l'enseignement laïque ; des conférences pour l'Union républicaine de la jeunesse, dont il fut vice-président, et il mena des campagnes actives en faveur de la recherche de la paternité, de la réforme judiciaire, de la diminution des frais de justice, de la suppression du monopole des avocats, etc.

Il a collaboré assidument à l'*Echo de la rive gauche*, à l'*Homme libre*, au *Cri du Peuple*, au *Républicain* d'Indre-et-Loire et à la *Lanterne*, où il fut chargé, de 1896 à 1898, de la chronique des tribunaux.

Au renouvellement général de la Chambre, en 1889, M. Martin s'était porté candidat dans l'arrondissement de Draguignan (Var) où, bien qu'ayant obtenu une importante minorité de voix, il se retira au deuxième tour pour assurer l'élection du candidat républicain, M. Clémenceau, contre le candidat boulangiste. En 1898, il échoua de quelques voix dans la circonscription de Brignoles, contre M. Charles Rousse, en faveur de qui il se désista aussi au 2ᵉ tour de scrutin.

Après le décès de M. Cluseret, député de la 2ᵉ circonscription de Toulon (1900), dans laquelle se trouve précisément Puget-Ville, sa commune natale, M. Louis Martin fut l'un des nombreux candidats qui se réclamèrent d'un programme républicain antinationaliste et s'engagèrent, au début de la campagne, qui fut très vive, à se désister en faveur de celui d'entre eux que désignerait le suffrage universel. Élu au 2ᵉ tour de scrutin, par 9,187 voix, contre 4.608 à M. Grébauval, nationaliste, président du Conseil municipal de Paris et 20 à M. Quilici, socialiste dissident, le député du Var est inscrit au groupe radical-socialiste parlementaire et, en économie, semble pencher vers le protectionnisme en matière agricole.

On doit à M. Louis Martin les ouvrages suivants : l'*Équivoque boulangiste* ; la *Représentation proportionnelle*, avec une préface de Paul Janson, député au Parlement belge ; la *Législation civile et pénale de la Révolution française*, brochure politique dédiée à son ami Abel Hovelacque ; *Manuel de Droit civil* (1 vol.), *Procédure et Droit pénal* (1 vol.), *Législation commerciale et industrielle* (1 vol.), ouvrages parus dans la Bibliothèque des Conducteurs de Travaux publics. et un *Précis élémentaire de Droit constitutionnel* (1 vol. 1889, 2ᵉ éd. 1899). On annonce en outre de lui une *Etude sur le jurisconsulte Ortolan* et une édition des *Discours de Michel de Bourges*.

On a quelquefois confondu M. Louis Martin avec un de ses homonymes, auteur des *Evangiles sans Dieu*, de l'*Erreur de Jeanne d'Arc*, etc. Il y a là une simple coïncidence de nom et il a constamment protesté contre cette confusion, qui tendait à lui attribuer, notamment en ce qui concerne Jeanne d'Arc, de laquelle il se déclare admirateur, des opinions diamétralement opposées aux siennes.

M. Louis Martin fait partie du Conseil judiciaire de la Société des Conducteurs de travaux publics ; il est, en outre, membre du Comité de patronage de la Bibliothèque des Conducteurs de travaux publics et de la Bibliothèque du 13ᵉ arrondissement de Paris.

LEMOINE (Emile-Michel-Hyacinthe)

I[illegible] l'École Polytechnique (1860-1862) et devint ensuite [illegible] teur de M. Janssen à l'École d'Architecture, suppléant de son ancien professeur, M. Kiaes, dans son cours de [illegible] Il étudia en outre la médecine et le droit, tout en restant professeur libre de mathématiques.

[illegible] dation de la Société mathématique de France ; il a, par la suite participé encore à la fondation de la [illegible] *Physique*, ainsi qu'à celle de l'Association française pour l'avancement des Sciences.

Après avoir été ingénieur dans une fabrique de régulateurs et d'appareils à gaz, pour laquelle il se rendit à l'Exposition de Vienne en 1873, où il reçut une médaille de collaboration, il passa dans diverses sociétés concernant l'exploitation des mines et la fabrication des moteurs à air comprimé. Il fut chargé d'organiser des conférences sous la direction de J.-B. Dumas à la Société d'encouragement à l'industrie nationale et de mettre en ordre l'importante bibliothèque technique de celle-ci.

[illegible] la vérification du gaz et des compteurs de la ville de Paris, fonction qu'il quitta en 1896, lors de sa mise à la retraite.

[illegible] mathématiques nombreux et importants. Il les a publiés sous forme de communications ou d'articles [illegible] spéciaux : les *Nouvelles Annales de Mathématiques* ; [illegible]

[illegible] *Mathématiques*. Il en fit paraître d'autres sur le même [illegible]

nouvelle branche de la géométrie, qu'on appelle la *Géométrie récente du triangle*, et dont l'exposition didactique a rapidement pris place dans les traités classiques de géométrie. L'origine en est dans l'étude systématique des propriétés d'un certain point du plan d'un triangle, point qu'on appelle généralement maintenant *Point de Lemoine*.

M. Emile Lemoine a, en outre, imaginé le moyen de remplacer dans les mathématiques les idées vagues de simplicité des raisonnements, simplicité des constructions, élégance, par une notion nette et définie, par une sorte de mesure concrète. Ses premiers essais sur la matière ont été publiés en 1888 dans une courte note insérée dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*. Il a développé ce sujet, depuis, en de nombreux mémoires, qui ont constitué un nouveau rameau de la connaissance : la « Géométrographie ». L'exposition complète de la géométrographie se trouve dans les *Comptes-rendus* [illegible] Pau (1892), Besançon (1893), Caen (1894). Quoique son essence soit spéculative et qu'elle guide la construction de haut, à peu près comme la mécanique rationnelle guide l'ingénieur, la conception de M. Lemoine est si lucide, d'une application si immédiate dans ses résultats pratiques, que, à peine née, elle a été enseignée aux Écoles militaires de Bruxelles et de Turin, à l'École Polytechnique de Zurich, à l'École des Ingénieurs de Milan, à Edimbourg, etc., et même en France, où plusieurs professeurs l'ont donnée dans leurs cours de mathématiques. Sur ce sujet, M. Lemoine a publié, dans la collection *Scientia*, un volume : la *Géométrographie* (1901).

[illegible] appelée : *Transformation continue* et qui permet de multiplier sans effort, presque mécaniquement, un grand nombre de formules et de théorèmes relatifs au triangle et au tétraèdre.

Directeur et fondateur de l'*Intermédiaire des Mathématiciens* avec M. Laisant, ce savant est membre d'un grand nombre de sociétés scientifiques de France et de l'étranger.

[illegible] musique de chambre appelées : la *Trompette*, dont les [illegible] comme MM. Saint-Saëns, Pugno, A. Duvernoy, etc., prêtent leur concours actif à ces réunions.

BONAPARTE
(Prince Roland-Napoléon)

Écrivain, voyageur, né à Paris le 19 mai 1858. Petit-fils de Lucien, frère de Napoléon Ier ; fils du prince Pierre Bonaparte, l'auteur du meurtre de Victor Noir en 1870 (1815-1881), il suivit sa famille en exil, d'abord en Belgique, puis en Angleterre. De retour en France, il entra au lycée Saint-Louis, à Paris, en 1874 et, trois ans plus tard, à l'Ecole de Saint-Cyr, d'où il sortit en 1879, avec le n° 23 sur 360, sous-lieutenant au 36e de ligne.

Marié, le 7 novembre 1880, à Mlle Marie Blanc, fille du fermier des jeux de Monaco, et devenu veuf deux ans après, le prince Roland Bonaparte démissionna en 1883. Resté officier de réserve, il fut rayé des cadres de l'armée par application de la loi de 1886, en vertu de laquelle les membres des familles ayant régné sur la France ne peuvent entrer dans les armées de terre et de mer.

Depuis plusieurs années, le prince Roland Bonaparte, qui s'est toujours tenu à l'écart de la politique, avait parcouru, dans un but d'études scientifiques, l'Angleterre, la Hollande, la Suède, la Norwège, le Finmark, la Suisse, l'Italie, la Croatie, la Corse et autres pays d'Europe. Il accomplit aussi d'intéressants voyages à travers les Etats-Unis d'Amérique (1888-1890). De 1890 à 1896, il installa, dans les Alpes et les Pyrénées, une série nombreuse de postes pour l'observation des variations périodiques des glaciers de ces montagnes, faisant ainsi bénéficier la science des ressources considérables mises à sa disposition par la grosse fortune que lui a léguée sa femme.

Anthropologiste et géographe estimé pour la sureté de ses connaissances, le prince Roland Bonaparte a publié notamment : une *Notice bibliographique et cartographique* [illegible] (*Revue de Géographie internationale*, 1882) ; les *Premières nouvelles de l'éruption du Krakatsa* (1883 et 1884 avec carte) ; les *Premiers voyages des Néerlandais dans l'Insulinde, 1595-1602* (1884, avec carte) ; les *Habitants de Suriname* (même année, 1 vol. avec cartes et gravures) ; *Les Lapons* (la *Nature*, même année, avec gravures) ; les *Derniers voyages des Néerlandais à la Nouvelle-Guinée* (même année, avec carte) ; les *Récents voyages des Néerlandais à la Nouvelle-Guinée* (même année, avec carte) ; le *Fleuve Augusta* (1887, avec carte) ; le *Golfe Huon* (1888, avec cartes) ; les *Danseuses japonaises* (la *Nature*, 1889, avec gravures) ; le *Lac de Marjelen* (la *Nature*, même année, avec gravures) ; le *Premier établissement des Néerlandais à Maurice* (1890, avec planches) ; le *Grand glacier de l'Aletsch et le lac de Marjelen* (même année, avec gravures) ; les *Assemblées démocratiques en Suisse* (*Figaro*, 1890) ; la *Démocratie suisse* (l'*Evènement*, même année) ; *Une excursion en Corse* (1 vol. 1891, avec gravures) ; *Notes sur les mesures des variations de longueur des glaciers de la région française* (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 1892) ; *Documents de l'époque Mongole des XIIIe et XIVe siècles* (1895, avec photographies) ; *Lettre-préface pour le livre* : « les *Ecoles de cavalerie* » du baron de Vaux (1896) ; les *Lapons* (1898) ; les *Idées géographiques à travers l'histoire* (1899) ; plusieurs rapports et communications à la Société de Géographie et à divers Congrès, etc.

Le prince Roland Bonaparte est membre de la plupart des sociétés scientifiques de la France et de l'étranger, telles que la Société de Géographie de Paris, la Société de Statistique de France, la Société d'économie sociale, l'Association française pour l'avancement des sciences, le Club alpin français, la Conférence *Scientia*, la Société des traditions populaires, la Société historique, la Société des Amis des Livres, etc.

Il a fait partie de la Commission de Géographie à l'Exposition universelle de 1900 ; il est membre de la même commission au Ministère de l'Instruction publique et membre correspondant des académies de Lisbonne, de Bologne, etc.

CYON (Elie de)

Savant, homme politique et publiciste, né à Telsch (Russie) le 13/25 mars 1843. Il commença ses études médicales à Varsovie et à Kief et les termina à Berlin, où il obtint le doctorat en 1864. Après de nouvelles études scientifiques à Paris et à Vienne, il fut encore reçu docteur, en 1865, à Saint-Pétersbourg.

M. de Cyon, qui s'est depuis consacré aux travaux de physiologie, a travaillé dans les laboratoires de Ludwig à Leipzig, de du Bois-Reymond à Berlin et de Claude Bernard à Paris. Dès l'année 1866, il publiait, en allemand, une monographie sur l'*Ataxie locomotrice (Tabes dorsalis)*, qui fit beaucoup de bruit à cause de la hardiesse et de la nouveauté des thèses soutenues. Dans la même année, il découvrit les nerfs du cœur (dépresseur et accélérateurs) qui portent son nom. Ces découvertes l'ont placé en première ligne parmi les physiologistes modernes. L'Académie des Sciences, sur le rapport de Claude Bernard, à l'una-

nimité, lui accorda, pour ses découvertes, le grand prix de physiologie expérimentale (fondation Montyon) pour l'année 1867.

Parmi les nombreuses découvertes et travaux de M. de Cyon, qu'il a communiqués dans plus de cent mémoires en russe, français et allemand, aux Académies des Sciences de Leipzig, Paris, Vienne et St-Pétersbourg et dans les journaux spéciaux de physiologie, il faut citer : la découverte de la formation de l'urée dans le foie (1870) ; celle d'un sixième organe de sens dans le labyrinthe, celui de l'orientation et de l'espace (1872-78) ; la découverte des fonctions de l'hypophyse (1898) ; la détermination des fonctions des corps thyroïdes ; l'élaboration des méthodes pour la résurrection du cœur, du cerveau et d'autres organes, séparés du corps au moyen du rétablissement de la circulation du sang (1866-1898), etc. En 1870, un [illegible] obtint, sur un rapport de Becquerel père, de l'Académie des Sciences, une médaille d'or (prix de Médecine et Chirurgie Montyon).

Nommé professeur d'anatomie et de physiologie à la Faculté des Sciences de St-Pétersbourg en 1869, M. de Cyon fut appelé à occuper la chaire de physiologie à l'Académie de Médecine dans la même ville en 1872.

En 1876, il publia en allemand son ouvrage [illegible] *et des vivisections*, avec atlas ; véritable et unique code des méthodes scientifiques en physiologie, qui fait encore autorité dans les laboratoires de physiologie du monde entier.

L'agitation nihiliste dans les écoles supérieures en Russie avait rencontré en lui un adversaire énergique, aussi lorsque éclata le mouvement révolutionnaire dans ce pays, en 1875, insuffisamment soutenu par certains ministres, il donna sa démission ; puis, en 1877, sur l'invitation de Claude Bernard, il vint s'installer à Paris, où la Faculté de Médecine lui accorda le doctorat, en vue de ses importants travaux scientifiques.

Le tzar Alexandre II, tout en désapprouvant sa démission, accorda à M. de Cyon, pour services distingués, le titre de conseiller d'État actuel, avec le rang d'excellence et la noblesse héréditaire.

Après la mort de Claude Bernard, la candidature de M. de Cyon au Collège de France fut soutenue par plusieurs professeurs ; elle échoua, le postulant n'étant pas naturalisé français.

[illegible] politique. En 1881-82, il prit la direction du *Gaulois* [illegible] direction de la *Nouvelle Revue*, dans le but de continuer énergiquement la campagne en faveur de l'alliance franco-russe. Ami et collaborateur de Katkof, le directeur de la *Gazette de Moscou*, il fut, avec ce célèbre conseiller d'Alexandre III, l'initiateur de cette alliance. Ils décidèrent, en 1887, le tsar à rompre l'alliance des trois empereurs, rendant ainsi impossible l'agression contre la France, que méditait alors Bismarck, ai[illegible] de la Triplice.

Après la mort de Katkof, M. de Cyon continua, auprès d'Alexandre III, dont il conservait toute la confiance, la campagne en faveur d'une alliance effective de la Russie avec la France. Les mémoires confidentiels qu'il présenta au tsar, de 1888 à 18[illegible], résumés depuis en partie dans sa brochure sensation[illegible] [illegible] large part à surmonter les hésitations de l'empereur.

En outre, dès 1887, il avait pris l'initiative de négocier, avec la haute banque française, le transfert du marché des valeurs russes de Berlin à Paris. Il fut nommé à cet effet délégué du ministre des Finances russes en France. Après avoir mené à bonne fin les premières opérations financières qui affranchirent économiquement la Russie de la dépendance de Berlin et de Francfort, M. de Cyon, en désaccord avec le ministre Wischnegradsky sur la marche ultérieure des relations financières et économiques entre la France et la Russie, donna sa [illegible] d'Alexandre III le renvoi immédiat de son ministre des Finances, à la suite d'un rapport confidentiel sur la gestion de celui-ci et les abus commis pendant les opérations de crédit effectuées en France.

Après la mort d'Alexandre III, quand la confirmation de l'alliance fut combattue, auprès de son successeur, par plusieurs de ses conseillers, notamment par M. Witte, M. de Cyon poussa un cri d'alarme et entama, en 1895, une violente campagne contre ce ministre des Finances. Il publia alors, à Paris, plusieurs livres et brochures, notamment : *M. Witte et* [illegible] en France par les révélations de ces publications, l'alliance franco-russe fut confirmée par Nicolas II et, en avril 1895, MM. Ribot et Hanotaux furent autorisés, de St-Pétersbourg, à proclamer pour la première [illegible] cette alliance.

Cependant, cette campagne amena la disgrâce, auprès du nouveau tsar, de M. de Cyon, qui se fit alors naturaliser suisse, se retira de la politique et se consacra de nouveau exclusivement à la science.

Les principaux ouvrages politiques de M. Cyon portent les titres suivants : *La Russie et la France* (1890, Paris) ; la *Russie contemporaine* (1 vol. 1891) ; *Nihilisme et Anarchie* (1 vol. 1892) : *Histoire de l'entente Franco-Russe* (1 vol. 1895) ; *Les Russes devant Constantinople* (1878, *Revue de Paris*, 1897) ; *Les Idées politiques russes* (libr. de la *Nouvelle Revue*, 1898), etc.

Parmi ses ouvrages et monographies scientifiques, citons encore : *Cours de Physiologie* (en russe, St-Pétersbourg, 1873-74) ; *Recueil de travaux de laboratoire à l'Académie de Médecine* (en russe, 1874) ; *Causeries scientifiques* (en russe, 1 vol. 1880) ; *Recherches expérimentales sur les fonctions des canaux demi-circulaires* (Paris 1878 ; édition de l'Ecole des Hautes études) ; *Contribution à la physiologie des corps thy[illegible]* (en allemand, Bonn, 1898) ; *Recueil des travaux physiologiques de 1866 à 1884* (en allemand, Berlin, 1888). Il a collaboré au *Dictionnaire de Physiologie*, du Dr Ch. Richet, où il a donné : l'*Innervation du cœur*, le *Nerf Dépresseur* et le *Sens de l'Espace*.

Membre de plusieurs sociétés scientifiques de Pétersbourg, New-York, Bologne, de la Société de Biologie de Paris, etc. M. de Cyon est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1880.

MIOSSEC (Gabriel-Yves-Hervé)

Député, né à Dineault (Finistère) le 20 juillet 1869. Fils de Gabriel Miossec, qui fut député de ce département (1839-1900) (1), il fit ses études classiques à Paris, puis entra à l'Ecole d'agriculture de Grignon où il resta jusqu'en 1894.

Ensuite, M. G. Miossec s'occupa d'agriculture et du commerce des vins, avec son père. Celui-ci, nommé député de l'arrondissement de Châteaulin lors du renouvellement général législatif de 1898, mourut deux ans après. M. Gabriel Miossec se présenta à son remplacement et fut élu, le 17 juin 1900, au premier tour, par 8,060 voix, contre 4,061 à M. Hervieux, républicain.

Républicain lui-même, M. Gabriel Miossec fait partie à la Chambre des groupes progressiste et agricole comme son père. Ses desiderata comportent la protection des intérêts agricoles, la liberté de conscience, la décentralisation, la réduction du fonctionnarisme, et surtout l'amélioration des conditions économiques de l'agriculture et le développement de la vente des produits ruraux.

Il est membre de la Société d'agriculture de Châteaulin, de l'Association française pomologique, et il a fait partie du bureau du Congrès international de l'industrie du cidre tenu à Paris en 1900.

(1) Voir cette notice, tome 1, page 182.

PION (Ernest, dit PONVOSIN)

Médecin-vétérinaire, écrivain, né à Grignon-en-Thiverval (Seine-et-Oise) le 5 novembre 1847. Elève boursier d'abord au lycée d'Evreux, puis à celui de Versailles, il sortit de l'Ecole d'Alfort en 1870. Il pratiqua la médecine vétérinaire à Maule (1872), puis à Conflans-Sainte-Honorine et Andresy de 1875 à 1882.

Venu à Paris à cette époque, M. Ernest Pion s'est consacré à des travaux didactiques concernant son art. Il a publié notamment : le *Commerce de la boucherie* (1 vol.) ; *Vente et achat de bétail vivant*, avec M. Godbille (1 vol.) et de nombreux articles au *Petit français*, au *Volume* de l'éditeur Armand Colin, au *Nouveau Dictionnaire Larousse*, au *Dictionnaire populaire d'Agriculture pratique*, au *Gaulois-Sport*, comme homme du métier aux deux éditions du *Manuel de l'Inspecteur des viandes*, au *Dictionnaire de la Table*, à la *Revue des Sciences appliquées* (étude sur les chèvres et les moutons africains, traductions d'ouvrages anglais), au *Journal d'Hygiène* (l'enfance et le lait, la création de laiteries municipales), au *Plein air*, à la *Gazette des Champs*, etc.

Depuis 1897, il est rédacteur en chef de la *Semaine vétérinaire*, périodique fondé par M. Percheron, et qu'il dirige avec compétence et humour.

M. Ernest Pion a exposé de nombreux tableaux de lésions animales à Anvers, à Chicago, à Paris (section de la collectivité administrative). Il est, depuis 1882, inspecteur sanitaire de la ville de Paris, membre, depuis 1894, de la Société centrale qui est l'Académie vétérinaire, de l'Association des vétérinaires de France, etc.

Sous le pseudonyme de « Ponvosin », M. E. Pion s'est fait connaître et apprécier par des écrits de littérature pure. On connaît de lui : *Premières ébauches*, recueil de vers (1 vol.) ; *Au fond de la cartouchière*, autre recueil de vers (1 vol.) ; les *Visions d'un noyé*, roman avec M. E. Vat (1 vol.) et divers opuscules : l'*Oraison funèbre de Victor Hugo*,

L'Exposition et la Paix, *Ce Siècle*, les *Etrennes de Bismarck*, vers. Il est aussi l'auteur d'un *Sonnet à Rabelais*, qui obtint le prix d'honneur au concours ouvert pour l'érection du buste de Rabelais à Meudon (Seine-et-Oise) et fut dit par M. Mounet Sully à l'inauguration de ce monument.

M. Pion-Ponvosin a collaboré au *Monde illustré*, [illegible] *de la Semaine*, au *Chat Noir* et à diverses autres revues.

On annonce du même auteur : deux actes, l'*Exposition* (vers) et la *Surprise* ; un roman : *Entre Frères*, étude sur les Halles et sur la Villette ; deux autres romans philosophiques : *Une audience chez le bon* [illegible] *verger* et *Tableaux rustiques*.

M. Pion-Ponvosin, qui s'est déclaré opposé, par principe, à toutes les décorations, n'en possède aucune.

SIGALLAS (François-Louis)

Sénateur et médecin, né au Plan-de-la-Tour (Var) le 19 avril 1850. Fils d'un médecin qui fut, pendant de longues années, maire de sa commune et conseiller d'arrondissement, il accomplit ses études classiques au collège de Draguignan et au lycée de Marseille ; puis, dans cette ville, il suivit les cours de l'École de Médecine où il fut reçu, au concours, interne des hôpitaux civils. Lors de la guerre Franco-Allemande, il servit dans l'armée de la Loire, puis dans les ambulances marseillaises en qualité d'aide-major. Reçu docteur, au mois de janvier 1875, avec une thèse sur l'*Eclampsie puerpérale*, M. Sigallas s'établit dans son pays natal.

Mêlé de bonne heure aux luttes politiques, il fit partie, étant étudiant, du comité de la gauche républicaine qui soutint la candidature de Gambetta à Marseille et, dès 1883, il fut élu maire du Plan-de-la-Tour et, conseiller général du canton de Grimaud. Réélu membre de l'assemblée départementale du Var [illegible] une place importante ; il a été nommé successivement secrétaire, vice-président et président du Conseil général.

Candidat dans une élection partielle, en remplacement de M. Anglès, sénateur du Var, décédé, il échoua contre M. Méric ; mais, au renouvellement triennal du 28 janvier 1900, il devint sénateur de ce département par 375 voix, au premier tour de scrutin.

Inscrit à la gauche démocratique du Luxembourg, M. le docteur Sigallas vote avec les membres du parti radical avancé de la Chambre Haute.

Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1892.

LEJARS (Felix-Marie-Louis)

C[illegible] janvier 1863. Ses études classiques faites à Chartres, il vint accomplir celles de médecine à la Faculté de Paris.

Successivement externe des hôpitaux (1882), interne (1883), aide d'anatomie (1885), prosecteur à la Faculté (1887-1890), docteur (1888), chef de clinique chirurgicale (1890), chirurgien des hôpitaux (1891) et professeur agrégé de chirurgie (1892), M. le Dr Lejars est devenu chirurgien titulaire de la Maison municipale de Santé (Dubois) en 1898 et remplit la même fonction à l'hôpital Tenon depuis 1899.

Il avait été chargé, en 1888, d'une mission pour étudier l'enseignement de la chirurgie et de l'anatomie dans les universités et les hôpitaux allemands et russes.

Le Dr Lejars est l'auteur de nombreux travaux médicaux Les suivants, qu'il a publiés, font autorité : *Grand kyste hematique du rein gauche, hémorrhagie* [illegible] *d'une ponction exploratrice*, en collaboration avec M. Sebileau (*Bulletin de la Société Anatomique*, 1887) ; l'*Injection des veines par les artères* (Mémoire à l'Académie de Médecine, 1888) ; la *Masse de Teichmann*, exposée d'après le mémoire et les enseignements de l'auteur (1888) ; *Du gros rein polykystique de l'adulte* (Thèse de doctorat, 1888) ; les *Canaux accessoires de* [illegible]. *Phlegmon infectieux sushyoidien* ; *Contribution à l'étude des septicemies d'origine buccale* (*Gazette heb*-[illegible] les *Veines des névromes* (*Archives de Physiologie*, [illegible] (*Gazette des Hôpitaux*, 1889) ; *Artères et veines des nerfs*, avec M. Quenu (Communication à l'Académie [illegible] *Polypes de l'amygdale* (*Archives générales de Médecine*, [illegible] *la lymphangite tuberculeuse* (Etudes expérimentales et cliniques sur la tuberculose, publiées sous la direc-

tion de M. le professeur Verneuil, 1891); *Etude anatomique sur les vaisseaux sanguins des nerfs*, en collaboration avec M. Quenu (*Archives de Neurologie*, 1892); *De l'amputation dans la gangrène spontanée* (*Semaine médicale*, 1892); *Fistules branchiales à paroi complexe, gaine musculaire striée, glandules et diverticules; Déductions thérapeutiques* (*Progrès médical*, 1892); *Leçons de chirurgie professées à la Pitié* (*1893-1894*) (1 vol. avec figures, 1895); le *Lavage du sang*, publié dans la collection des *Monographies cliniques* de Masson (1897); *Traité de Chirurgie d'urgence* avec figures (1 vol. 1899, 3e édit. 1901) et nombre d'articles, mémoires et communications publiés dans le *Bulletin de la Société de Chirurgie*, les *Archives de Physiologie*, de *Neurologie*, le *Progrès médical*, la *Revue de Chirurgie*, la *Gazette des Hôpitaux*, la *France médicale*, les *Annales des Maladies génito-urinaires*, la *Semaine médicale*. On lui doit en outre la publication des œuvres de Léon Le Fort (3 vol. 1897).

Membre et ancien vice-président de la Société Anatomique, membre de la Société de Chirurgie et de la Société d'Anthropologie, M. le Dr Lejars est officier de l'Instruction publique.

CHABERT (Marie-Charles-Baptiste-Alexandre)

Député, né à Saint-Donat (Drôme) le 16 décembre 1852. Fils de M. Alexandre Chabert, ancien maire de cette ville et ancien conseiller d'arrondissement, qui s'occupait du commerce des grains et d'opérations de banque, M. Charles Chabert, après avoir fait ses études classiques au lycée de Tournon, prit part aux affaires de son père.

Nommé maire de Saint-Donat en mars 1880, il se fit remarquer dans cette fonction par de brillantes aptitudes administratives, qui engagèrent ses compatriotes à lui confier, dès le mois d'août suivant, le mandat de conseiller général, qu'il n'a cessé de remplir depuis.

Le conseil municipal de Saint-Donat ayant voté, en 1882, la laïcisation des écoles communales, M. Charles Chabert appliqua cette mesure. Elle lui valut d'être battu, avec la liste qu'il patronnait, lors du renouvellement municipal de 1884, par une liste conservatrice. En 1900, la liste républicaine retrouva une majorité et il fut réélu maire de Saint-Donat.

En 1886, M. Chabert avait été nommé sous-chef de bureau au ministère des Postes (direction de la Caisse nationale d'épargne); il occupait cet emploi quand survinrent le décès du président Félix Faure, l'élection à la présidence de la République de M. Emile Loubet, sénateur de la Drôme, et le remplacement de celui-ci au Sénat par M. Bizarelli, député du même département. M. Charles Chabert se présenta à la succession de M. Bizarelli, dans la 2e circonscription de Valence, avec un programme radical, et fut élu, le 25 juin 1899, au premier tour de scrutin, par 10,012 suffrages, contre 5,852 accordés à son concurrent, M. Servan, républicain modéré, sur 23,389 électeurs inscrits.

M. Charles Chabert fait partie, à la Chambre, du groupe de la gauche démocratique et du groupe radical-socialiste. Il a demandé, en décembre 1900, et obtenu du Parlement et du ministère la suppression de la cérémonie judiciaire dite « messe rouge » ou « messe du Saint-Esprit ». Il a soutenu de ses votes le ministère présidé par M. Waldeck-Rousseau. Au point de vue économique, il ne peut être classé ni parmi les protectionnistes, ni parmi les libres-échangistes : c'est pour lui une question de mesure.

MARTIN (Pierre-Marie-Gabriel-Léon)

Poète, auteur dramatique et romancier, né à Cabasse (Var) le 19 octobre 1862. Il fit ses études classiques d'abord au petit séminaire de Brignoles, puis au lycée de Marseille. Etudiant stagiaire chez un notaire de cette dernière ville, il vint à Paris, en janvier 1887, pour s'adonner à la littérature.

[illegible] 1892, dans l'atmosphère du séminaire et à l'aride lecture des dossiers : mais Gabriel Martin est un poète de race. Sa vocation irrésistible devait surmonter toutes les difficultés et trouvait même, dans son éducation première, la genèse de l'œuvre à laquelle il s'est si laborieusement attaché. A vingt ans, l'ancien séminariste et l'aspirant tabellion écrivait, entre deux actes de vente, ces premiers *Cantiques impies*, qui eurent un si grand retentissement dès leur apparition. La Bible avait enseigné l'athéisme au poète, comme l'étude du droit lui avait appris à raisonner et à défendre ses opinions.

Ces *Cantiques impies* (1 vol., Charles éditeur), recueil de vers dédié à M. Jean Richepin, que M. Gabriel Martin faisait paraître en 1888, obtinrent rapidement un succès notable ; une sixième édition a été publiée en 1898. L'ouvrage, remarquable par sa bonne tenue poétique, a été diversement critiqué et vivement commenté pour la hardiesse et parfois même la violence des idées qu'il renferme. En 1894, l'auteur publia : les *Poésies fantaisistes*, autre recueil de vers (1 vol., Lemerre éditeur), parvenu à sa troisième

édition, et qui contient, notamment, sous le titre : *Psaumes à la Beauté*, des strophes d'une virtuosité et d'un lyrisme rares.

Entre temps, M. Gabriel Martin collaborait à nombre de journaux et de revues littéraires : la *Plume*, la [illegible], et fondait, en 1889, la *Revue libre*, où il réunit les noms des jeunes littérateurs de l'époque.

Le Théâtre des Poètes, en mars 1896, donna de M. Gabriel Martin une ravissante pièce en vers, en neuf tableaux, d'une exquise poésie, intitulée : *Pa-Hos et Zu'ella* ; mais « cet ouvrage, rempli d'idées neuves, « d'émotions, voire de lyriques pages d'amour, « devenant la proie d'un public inapte à les discerner, « écrivit M. Alcanter de Brahm dans la *Critique*, « n'obtint de lui que des haros ou des soulignements « malveillants, dénués même d'ironie et d'à-propos. »

En 1900, sous ce titre : *Margarett, étude sur les maisons de rendez-vous* (1 vol. Antony, éditeur), M. G. Martin publia un roman de mœurs sociales, qui avait d'abord paru en feuilleton dans le *Gil Blas*. Ce roman atteignit, dès la première année, dix éditions, et souleva bien des appréciations diverses.

[illegible] singulier du livre de M. Gabriel Martin. Avec une précision et une abondance de renseignements qui attestent l'étude la plus consciencieuse et la mieux documentée, l'auteur nous a donné une monographie complète du vice d'amour.

Ce livre commence une série de romans étudiant diverses matières, et dont voici les titres : l'*Honorable M.* [illegible], mœurs commerciales et industrielles ; *Les Damaurice*, mœurs familiales ; la *Duchesse de Vallecalde*, mœurs de la noblesse ; *Liberté, Egalité, Fraternité*, mœurs démocratiques ; la *Belle Alix*, mœurs artistiques ; *Maître Saillardet*, mœurs judiciaires ; l'*Epée-Sceptre*, mœurs du militarisme ; l'*Immuable*, mœurs bureaucratiques et administratives ; *Front baissé*, mœurs religieuses ; *Bernard Tetteveau*, mœurs bourgeoises, et l'*Eclosion*, conclusion de la série. On donne comme prêts à paraître aussi : les *Poésies fantastiques* ; les *Contes savoureux et amers* ; les *Sacrilèges*, poèmes faisant suite aux *Cantiques sacrés*. On annonce également des comédies de mœurs du même auteur, qui, si elles sont écrites dans le style et avec les idées de *Margarett*, ne pourront manquer d'attirer [illegible]

⁂

YSSIM (Mme la Marquise de BELBEUF, née de MORNY, dite)

Statuaire, née à [illegible] la fille du duc de Morny, l'ami et le président du [illegible] 1865). Entraînée par un goût prononcé pour la sculpture, elle exécuta, fort jeune, des terres-cuites, des portraits, sous la direction d'un de ses parents, statuaire-amateur, et elle prit plus tard des leçons de Darbefeuille.

Sous le pseudonyme d'Yssim, Mme la marquise de Belbeuf envoya au Salon des Champs-Elysées, en 1888, un beau *Portrait-buste de M. Y...*, qui fut remarqué autant pour ses qualités d'exécution que pour la personnalité de l'auteur ; mais elle cessa d'exposer les années suivantes, sans toutefois renoncer à son art. Elle a, en effet, depuis, exécuté de nombreux portraits en marbre, admirables de ressemblance, parmi lesquels on cite particulièrement : celui de M. *Calmann-Lévy*, fils cadet de l'éditeur ; celui de M. *Da Costa-Saraiva*, ancien consul du Brésil à Marseille ; celui de Mme *Suzanne Derval*, artiste (1900) ; celui du *Marquis Francica* (1901), etc.

⁂

PERNETTE (Charles-Joseph)

A[illegible] Au début de la campagne de 1870, il s'engagea au 2e régiment de lanciers, prit part à la bataille de Sedan, s'évada après la capitulation et vint à Verdun, assiégé à ce moment ; pendant une sortie, il fut assez grièvement blessé. Cité à l'ordre du de l'armée pour l'affaire de Charny, au cours de laquelle il fit prisonniers deux officiers allemands, le général Garnier, commandant la place de Verdun, le proposa pour la médaille militaire. A la reddition de Verdun, il s'échappa et vint à Paris, alors assiégé. Après la paix, il devint sous-officier au 5e régiment d'artillerie à Besançon.

Après sa libération, M. Pernette revint à Paris, où il exerça d'abord l'humble profession de cocher de fiacre ; il se mit en vue en revendiquant pour sa corporation [illegible]

L'industrie de la voiture à Paris doit beaucoup à M. [illegible] ments de police la concernant.

Très estimé par les professionnels de cette corporation, M. Pernette institua, en 1888, l'Union syndicale des cochers, dont il est le président ; il fonda le journal la *Voie publique*, ainsi que l'« Ecole des cochers », établissement d'où sortent chaque année huit à neuf cents personnes dressées à conduire des voitures.

Cette école est considérée comme une très utile création. Son succès a suscité à l'étranger, notamment à Vienne, des établissements similaires.

Ces créations et les services rendus par M. Pernette à son ancienne corporation, lui ont valu une haute situation morale dans l'industrie de la voiture et une certaine autorité dans les milieux politiques, comme auprès des pouvoirs publics.

Mêlé au mouvement boulangiste, dont il avait été l'un des promoteurs, M. Pernette fut l'orateur le plus écouté pendant cette tourmente politique, au cours de laquelle, poursuivi par le gouvernement, il fut condamné plusieurs fois. Mais, dès qu'il s'aperçut que le mouvement boulangiste devenait contraire aux intérêts du parti républicain, M. Pernette s'en retira et le combattit avec la même fougue qu'il avait mis à le soutenir.

Sur un programme de réformes, préconisant l'entente entre le travail et le capital, M. Pernette, lors du renouvellement de la Chambre, en 1889, fut candidat dans le XVIIIe arrondissement de Paris, où, après avoir obtenu, au premier tour de scrutin, une belle minorité, il se retira au ballottage.

Mme DESMAREST
(Née Isabelle TRICHARD-GACHOT)

COMPOSITRICE de musique, née à Paris. Petite-fille du général Gachot, décédé en 1865 et qui fut un des héros de la conquête de l'Algérie, elle manifesta dès l'enfance d'extraordinaires dispositions pour la musique et, à l'âge de huit ans, improvisait déjà des airs de piano ; elle composa même, avant la vingtième année, trois valses éditées depuis chez Girod. Retenue à Paris au cours des années 1870-1871, elle courut des dangers sous la Commune et épousa, peu après la paix, M. Desmarest, référendaire honoraire au sceau de France.

En 1892, Mme Desmarest se remit à la composition musicale et publia successivement les mélodies suivantes, éditées chez Voiry : *A la mer* ; *Siffle, ô merle moqueur !* *Qu'attendez-vous ?* *Chants de matelots* (chœur et duo) ; *A ma mie* ; *Valse chantée* ; *Matinée* ; *Strophe* avec accompagnement de harpe ; *Ode à la France* ; *Noel des Miséreux* et *Bataille de Fleurs*, chantés par Montaubry. Elle a écrit aussi une *Pavane*, dédiée à la Société de l'Etrier : *Souvenir*, tirée du recueil des *Jardins suspendus* de Mlle Berthe Reynold, du Théâtre Antoine. On a d'elle également : *Je vais attendre les baisers*, berceuse sur les paroles de M. de Bord de Labotaria, de l'Eldorado, chantée au pavillon officiel de la Presse coloniale à l'Exposition universelle de 1900 ; *Sakountala*, fragment de légende hindoue et le *Poème de la Paix*, composé au moment du Congrès de l'alliance des femmes pour la paix (1900). Ces morceaux confirmèrent, par leur succès, les jugements favorables exprimés sur cette compositrice par de nombreux critiques.

Depuis 1895, Mme Isabelle Desmarest prend part aux concours annuels de la Société artistique et littéraire de *Paris-Province* ; elle y a obtenu, en 1895 et 1896, deux seconds prix ; en 1897 et 1898 deux premiers prix de composition musicale ; en 1899 le premier prix d'honneur et le prix du préfet de la Seine.

Excellente cantatrice, elle a formé de très bonnes élèves à l'époque où l'éditeur Voiry avait organisé chez lui des cours gratuits de chant. Ajoutons également que Mme Isabelle Desmarest, douée pour tous les arts d'agrément, s'est adonnée avec succès à la peinture sur soie et a remporté des distinctions en différentes expositions artistiques.

Elle a été nommée, en 1900, officier d'Académie.

BARJON (Jean-Eugène-Emmanuel)

MÉDECIN, né à Moulins (Allier) le 20 mars 1866. Il fit ses études médicales à la Faculté de Paris. Externe des hôpitaux en 1887, reçu docteur en 1891, il s'est fait connaître comme vulgarisateur scientifique et hygiéniste.

Outre sa thèse inaugurale : *Etude sur le prurigo et le prurit*, il a publié divers articles dans les revues ou journaux techniques. Il dirige, depuis 1896, une feuille bi-mensuelle d'éducation et d'hygiène physique et morale de l'enfance : la *Jeune Mère*, organe fondé en 1873 par le Dr Brochard, et dont l'importance, sous son impulsion, s'est considérablement accrue.

Le Dr Barjon a publié, dans la *Jeune Mère*, de nombreuses études sur la grossesse, l'allaitement et les maladies infantiles. Soucieux de constituer au point de vue de l'enfance une bibliothèque réellement pratique, il a fait paraître dans cet ordre d'idées : le *Livret de Bébé*, avec un tableau graphique pour inscrire les pesées, et le *Guide de la Jeune Mère* (1900),

qui constituent, avec les *Prompts secours en actions* et [illegible] les bases de la « Petite Bibliothèque de la Jeune Mère ».

Il a collaboré à la *Consultation médicale* et à diverses autres publications scientifiques.

Membre de la Commission des crèches du XVI[e] arrondissement de Paris, le D[r] Barjon a été président de la Société « l'Union bourbonnaise ».

SPENCER (Emile-Alexis-Xavier)

C[illegible] Il fit ses études musicales au Conservatoire de sa ville natale et se distingua bientôt comme pianiste exécutant, puis professeur.

En 1879, le jeune musicien vint, une première fois, à Paris, puis il alla à Luxembourg où il dirigea un moment l'orchestre de Talia-Théâtre. Revenu à Paris en 1881, il fut répétiteur au Concert des Ambassadeurs et chez le chansonnier Emile Duhem.

Bientôt, M. Spencer s'essaya dans la composition en écrivant la musique d'une chanson de M. Gramet : *Si je voulais, mais je ne veux pas*, paysannerie. Puis il donna : *Raide comme un piquet*, chanson interpré[illegible] *Suresnes*, refrains qui, bientôt devenus populaires, marquèrent les débuts de son succès, depuis ininterrompu.

En collaboration pour les paroles avec MM. Villemer, Delormel et autres chansonniers, M. Spencer a mis en musique plus de 4,000 chansons, dont la plupart obtiennent une vogue constante et sont interprétées par les meilleurs artistes des concerts et « music-halls ». On doit citer, parmi les chansons créées par M. Paulus : le *Duelliste provençal*, *Tout le long*, [illegible] celles dites par M[me] Yvette Guilbert : le *Rapin*, les *Conseils de la grande sœur*, les *Filles*, etc. ; par M. Polin : les *Jours de sortie*, l'*Anatomie*, *On se* [illegible] *naristes* par M[me] Jeanne Bloch ; le *Clos aux lilas* par M[me] Amiati. Les autres interprètes les plus connus [illegible] Brebion : MM. Caudieux, Arnaud, Eugénio, etc.

[illegible] galop ; la *Carnovienne*, etc.

La musique pimpante, vive, alerte et bien française [illegible] ment dans la chanson ; elle est très recherchée aussi pour les scènes de danses et montre en son auteur un compositeur non seulement fécond, mais toujours original et nouveau.

M. Emile Spencer est officier d'Académie, chevalier du Libérator de Venezuela, du Christ de Portugal et [illegible].

URTIN (Paul-François-Marie)

PEINTRE, né à Grenoble (Isère) le 12 juillet 1874. Doué, très jeune encore, de réelles aptitudes pour l'art pictural, il fut de bonne heure, dans sa ville natale, l'élève de M. Tancrède Bastet ; puis, ses études classiques achevées, il vint à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et entra dans l'atelier de Gustave Moreau.

M. Paul Urtin s'est fait connaître et très vite apprécier par des toiles de divers genres. On cite surtout de lui des études remarquables de montagnes et de paysages alpestres, et notamment : la *Meije (3,987 mètres d'altitude)* ; les *Glaciers vus des prairies du Lautaret (2,075 mètres)* ; *Bergerie dans le Lautaret* ; *Effet de pluie sur le torrent de la Romanche* ; *Montagnes de la Chartreuse vues de la vallée du Grésivaudan* ; la [illegible] *les Alpes par un temps gris*, etc ; des études d'intérieur [illegible] la *Partie de Jacquet* ; *Portrait de l'auteur* ; *Vieillard* ; *Portraits de M[me] B..., de M. et M[me] C..., de M. P. T...*, etc. ; des paysages divers : *Crépuscule à Villeneuve-sur-Lot*, d'un bel effet d'ombre et de lumière ; *Etude dans la Drôme*, et plusieurs paysages des environs de Grenoble ; *Dernier jour d'hiver en Dauphiné* (cette dernière toile, exposée au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts à Paris en 1899, et en Allemagne, fut l'objet de citations particulièrement flatteuses de la presse artistique, notamment de la *Chroniques des Arts* et de la *Curiosité*, supplément de la *Gazette des Beaux-Arts*). En cette même année 1899, l'artiste envoya plusieurs toiles à l'Exposition de la Société des amis des Arts à Grenoble, où elles furent très remarquées.

Les œuvres de M. Paul Urtin sont dignes de retenir l'attention. Elles attestent un artiste original et [illegible] souple.

LAROCHE (Hippolyte)

Administrateur colonial, né à Lyon le 26 janvier 1848. Il fit ses études au collège Sainte-Barbe à Paris, puis entra à l'Ecole navale en 1864. Devenu aspirant, enseigne de vaisseau et promu, au choix, lieutenant de vaisseau en 1877, il quitta la marine et entra dans l'administration, en 1880, comme sous-préfet de Saint-Calais. Il occupa la même fonction à Douai et au Havre.

Successivement préfet de la Charente, d'Alger, de la Loire et de la Haute-Garonne, M. Hippolyte Laroche se fit remarquer, dans ces divers postes, par une attitude nettement républicaine, une énergie et une activité inlassables, et de hautes qualités administratives.

En juin 1895, il refusait, pour des motifs d'ordre privé, le poste de gouverneur général de l'Afrique occidentale ; mais, au mois de novembre de la même année, il accepta celui de résident général de France à Madagascar, avec la mission spéciale d'y instaurer le régime civil au lendemain de la conquête Après avoir reçu le gouvernement des mains du général Duchesne, il dut jeter les premières bases de la nouvelle administration avec des moyens singulièrement insuffisants, n'ayant même pas sous ses ordres les forces militaires, dont il dut bientôt, d'ailleurs, critiquer la direction, sans être autorisé à la redresser.

Avant son arrivée, des troubles s'étaient produits dans la colonie ; ils continuèrent en 1896, et le corps d'occupation ne réussit pas à les éteindre. On crut alors, à Paris, que l'établissement du régime civil à Madagascar avait été prématuré, et qu'il fallait, pendant quelques années, confier le gouvernement à un chef militaire investi de pouvoirs extraordinaires. M. Hippolyte Laroche fut donc rappelé en octobre 1896 et l'effectif des troupes d'occupation porté de 4,000 à 14,000 hommes, les dépenses de 10 à 50 millions.

Comme résident général de France à Madagascar, M. Laroche n'avait cessé de demander l'abolition de l'esclavage ; il lui fut enfin permis de la proclamer et de la réaliser avant son départ. Très aimé des indigènes, dont il respectait les droits, il se préoccupa surtout de gouverner dans un esprit de justice, d'économie et d'honneur sans défaillance.

Depuis son retour à Paris, il est resté, de parti pris, à l'écart de tout poste officiel.

Lors des élections générales législatives de 1898 M. Laroche se présenta, comme candidat républicain, dans l'arrondissement de Barbezieux (Charente), où il obtint 5,334 voix, contre 6,571 données à M. Arnoux, conservateur, élu.

Membre de diverses associations, et notamment de l'Association internationale pour la paix, M. Hippolyte Laroche a pris une part active au Congrès de la paix, en 1900. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1891, grand-officier du Nicham Iftikar et d'Anjouan, grand-croix des ordres du Cambodge, du Nicham Tadjoura, de Madagascar, etc.

SAINT-QUENTIN (Louis-Jules-Eugène DOYNEL Comte de)

Député, né à Caen (Calvados) le 14 octobre 1850. Issu d'une des plus vieilles familles de la Normandie, il consacra les premières années de sa vie à voyager, puis revint se fixer au château de Garcelles, où il s'adonna à l'agriculture et à l'élevage, avec compétence et succès.

Tour à tour vice-président et président de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, depuis 1886, lauréat de la prime d'honneur au concours régional de Caen en 1894, membre de la Société nationale d'agriculture de France, du Conseil supérieur de l'agriculture, du Conseil supérieur des haras et de la Commission supérieure des halles centrales de Paris, vice-président de l'Association de l'industrie et de l'agriculture françaises, membre des conseils d'administration de la Société des Agriculteurs de France et du Syndicat Central des Agriculteurs de France, du Comité de la Société hippique française et du comité des courses de la Société pour l'encouragement de l'élevage du cheval en France, vice-président de la Société d'encouragement pour l'élevage du cheval de demi-sang (Jockey-Club), M. de Saint-Quentin est l'une des personnalités les plus en vue du monde agricole et hippique.

Maire de la commune de Garcelles-Secqueville depuis de longues années, il se présenta à la députation au mois d'octobre 1894, dans la 2e circonscription de Caen, après le décès de M. Legoux-Longpré, député, et fut nommé par 5,146 voix, contre M Joret-Desclozières (3,928 voix) et M le vicomte de Milhau (467 voix). Il a été réélu, sans concurrent, en 1898, par 7,187 suffrages.

M. de Saint-Quentin fait partie du groupe progressiste de la Chambre. Nettement protectionniste, il est inscrit aussi au groupe agricole. Il est membre de la Commission de Douanes et président de la Commission de l'Agriculture. Il est intervenu à la

tribune dans la plupart des discussions intéressant l'agriculture : réforme des boissons, répression de la fraude dans le commerce des beurres, réorganisation des halles centrales, questions d'élevage et de courses, etc.

Il a rapporté et fait adopter un projet de loi interdisant la vente des pronostics en matière de courses de chevaux et un autre projet augmentant l'effectif des étalons nationaux. Membre de la Commission du budget en 1897, il a été rapporteur du budget des services pénitentiaires. Depuis 1898, il fait partie du Conseil supérieur des prisons.

Partisan de l'adhésion au gouvernement de la République, il a soutenu de ses votes la politique du ministère présidé par M. Méline et celle de tous les ministères modérés ; il a combattu celles du cabinet Waldeck-Rousseau et des ministères radicaux.

Il est le gendre de M. Stéphen Liégeard, le poète de talent bien connu.

MAREC (Victor-Blaise)

Peintre, né à Paris le 5 novembre 1862. Il fut d'abord élève de l'Ecole des Arts décoratifs, [illegible] Laurens.

M. Victor Marec exposa, pour la première fois, au Salon de la Société des Artistes français, en 1880, un dessin : *Portrait d'homme* ; en 1882, il envoya une peinture : *Portrait de mon grand-père* ; en 1883 et 1884, des portraits d'hommes et de femmes ; en 1885 : la *Petite Malade* (scène d'intérieur), peinture qui reçut une 3ᵉ médaille ; en 1886 : *Lendemain de paie*, fort belle toile qui obtint une deuxième médaille avec le prix du Salon et fut acquise pour le musée de Douai, après avoir été unanimement louée par la presse et admirée par le public.

[illegible]

Parmi les œuvres exposées ensuite par M. Marec, on cite, avec de particuliers éloges, les suivantes : [illegible], toile qui appartient à M. Gers (1888) ; *Portrait de femme* (1889) ; la *Veillée*, au musée de Lorient, et [illegible] Jules W[illegible] ; [illegible] Madeleine [illegible] ; [illegible] et divers dessins (1895) ; *Portrait du Dʳ Couzon* (1895) ; *Portrait de mon père* et les *Céramistes*, scène d'intérieur (1896) ; autre portrait de *Mᵐᵉ Marec* et *Portrait de M. A. C.* (1898) ; la *Grève des terrassiers* et les *Travaux de la nouvelle gare d'Orléans* (1899) ; *Expulsés !* œuvre pleine de couleur et d'émotion (1900), etc.

M. Victor Marec est l'auteur d'autres toiles remar-[illegible], à M. Daguerre ; les *Potiers*, à l'amiral Miot ; *Autre étude de potiers*, à M. Galbrun ; des portraits, parmi lesquels ceux de *Mᵐᵉ Sarasin* et de *M. Speiser*, législateur suisse ; des dessins, notamment : *Joueurs de clarinettes*, *Trombone*, *Dans un Lavoir*, le *Potier*, etc.

Professeur libre de dessin et de peinture, l'enseignement de M. Marec est très apprécié. Il a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889.

PLAZEN (Pierre)

Administrateur, [illegible] (Tarn-et-Garonne) le 1ᵉʳ juillet 1836. Ses études classiques faites au collège de Montauban, il entra à l'Ecole nationale des Haras, d'où il sortit avec le numéro un. Attaché successivement aux haras de Tarbes, La Roche-sur-Yon, Saintes, Perpignan, Blois et Saint-Lô, comme sous-directeur ou directeur, M. Plazen devint, en 1883, inspecteur général des Haras. Il a été promu directeur général de cette administration, au ministère de l'Agriculture, en [illegible].

Chargé, pendant trente ans, de faire, en Angleterre, les achats d'étalons de pur sang ou autres, que son administration avait eu besoin d'importer, il a doté l'élevage français d'un grand nombre de reproducteurs dont les noms sont aujourd'hui célèbres. Il a largement contribué à l'amélioration de nos races chevalines, dont la supériorité sur toutes celles de l'Europe a été cons-[illegible] Vincennes, qu'il avait organisée comme commissaire général.

M. Plazen n'a cessé de s'occuper, avec une autorité et une compétence reconnues, des questions chevalines. Les rapports publiés au cours de sa gestion cons-[illegible] et enfin obtenu.

M. Pierre Plazen est [illegible]

neur, commandeur du Mérite agricole, officier de l'Instruction publique, commandeur de Philippe le Magnanime de Hesse, de Takovo de Serbie, du Trésor sacré du Japon, grand-officier du Nicham Iftikar et officier de Léopold de Belgique.

BARADUC (Hippolyte-Ferdinand)



édecin, né à Hyères le 15 novembre 1850. Fils d'un médecin distingué, il appartient à une vieille famille originaire de la Tour d'Auvergne, dont l'un des membres fut anobli par Louis XIV.

Ses études classiques faites au petit séminaire de Clermont et dans l'établissement des Jésuites de Paris, il se fit inscrire à la Faculté de Médecine, fut externe des hôpitaux et titulaire d'une médaille de bronze, puis interne provisoire de la Salpêtrière, où il devint l'élève de Charcot. Reçu docteur en 1876, avec une thèse sur le *Traitement de l'attaque d'hémorrhagie cérébrale*, il s'adonna spécialement au traitement des affections nerveuses.

Le Dr Baraduc a poursuivi activement l'étude de l'électricité médicale ; il l'a appliquée au traitement des affections de l'estomac et pratique la faradisation et le lavage électrique stomacaux, complétant cette méthode à l'aide de douches externes obtenues par l'appareil *électro thermo-aimanté* qu'il a inventé.

Pour la débilité cérébrale et psychique, le Dr Baraduc a créé, dans le même ordre d'idées, la *Douche cérébro-statique lumineuse* et l'aimantation cérébrale. Il est parvenu à établir la *Méthode biométrique* qui porte son nom, basée sur les phénomènes d'attraction et de répulsion que les corps humains (plus ou moins chargés de force vitale) exercent, à distance et sans contact, au travers des parois de l'appareil biométrique, sur une aiguille de cuivre recuit, soustraite à l'action magnétique du sol ; le mouvement de cette aiguille, naturellement produit par les vibrations des doigts, donne ainsi la formule *biométrique* de notre tempérament. On a comparé au thermomètre pour la fièvre cet appareil, mesurant le degré de la vitalité humaine et servant de plus d'instrument d'orientation, véritable sextant pour le diagnostic et le choix du traitement électrique à appliquer. Grâce à cette mensuration, le Dr Baraduc a pu établir un traitement de l'obsession par la *désélectrisation* et la *décondensation*, applicable aux hallucinations, aux autosuggestions, aux hantises, aux idées de suicide, enfin à toutes les personnes « qui vibrent mal ».

Il a créé aussi les bains *électrothermiques* pour les obèses, les arthritiques et les goutteux.

M. Baraduc est l'auteur d'une autre découverte, qui fit grand bruit au moment où elle fut connue et que la presse du monde entier discuta : la « photographie de l'âme ». L'auteur en fit ainsi la définition lui-même :

> L'iconographie des mouvements de l'âme humaine, qui [illegible] expérimentalement, par la plaque photographique, [illegible] [illegible] et son atmosphère [illegible] [illegible] expérience a permis de démontrer les mouvements par le biomètre, et la lumière par la plaque.

Le Dr Hippolyte Baraduc a publié : Sur le système nerveux. — *Essai sur le traitement de l'attaque d'hémorrhagie cérébrale* (1876) ; *Traitement des maladies de la moelle par les ventouses vésicantes*, d'après le Dr Baraduc père (Congrès international de Copenhague, [illegible]) ; *Traitement de l'hystérie [illegible] par la disparition progressive des zônes hystérogènes ; Aimantation dans l'hémichorée, armature crânienne ; Dynamismes électrique et dosimétrique accumulés ; Douche cérébro-statique dans les céphalopathies* (époques diverses). — Sur l'estomac : *Lavage électrique dans la dilatation stomacale* (1889) ; *Faradisation sèche intra-stomacale ; Galvanisation stomacale dans les dyspepsies anachlolydriques ; Douche chaude statique stomacale dans l'atonie gastrique et la neurasthénie* (époques diverses). — Sur la gynécologie générale : *Double prolapsus ovarien, compression ovarienne intravaginale, phénomènes d'ovulation tangible* (1882); *Traitement de la métrite interne par la galvano-caustique intra-utérine* (1883). — Divers : *Traitement électrique des tumeurs fibreuses interstitielles par le drainage lympho galvanique ; Traitement de l'épanchement de synovie chronique par la galvano-poncture du genou ; Précis des méthodes électrothérapiques spéciales aux affections du système nerveux de la matrice et de l'estomac* (1889) ; la *Force vitale, notre corps fluidique, sa formule biométrique ;* la *Biométrie appliquée à l'Electrothérapie* (1889) ; *Différence graphique des fluides électrique, vital, psychique* (1895) ; l'*Iconographie de la force vitale en anses et en tourbillons ;* l'*Ame humaine, ses mouvements, ses lumières et l'iconographie de l'invisible fluidique* (1896) ; l'*Atmosphère fluidique de l'homme ; Démonstration photographique des tourbillons et anses ellipsoïdales de la force vitale cosmique du zoether* (communications aux Congrès, 1896) ; la *Force courbe*, mémoire déposé à l'Institut, démontrant que l'éther vibre autour de nous comme nous vibrons nous-mêmes intérieurement (1897) ; l'*Ame humaine, avec photographie des états vibratoires de l'âme vitale* (1896); *La*

Biométrie et l'Electrothérapie, diagnostic des maladies de l'estomac et du système nerveux, par l'électricité jouant le rôle de thermomètre par rapport à la fièvre (1896, mémoire qui fut l'objet de diverses communications au Congrès international de Médecine, de Pathologie, de Psychologie et d'Hypnologie de Paris, [illegible], autre mémoire présenté au Congrès de Médecine (1900) ; [illegible] essai d'anthropométrie psychologique, mouvements vibratoires de la « force z », résumé de plus de 3,000 observations (1 vol. 1901).

Membre de la Société de Médecine de Paris, de la Société de Médecine pratique, de la Société d'Electrothérapie, de la Société clinique des Praticiens de France et de la Société d'Hypnologie, M. le Dr Baraduc est aussi l'un des fondateurs de l'Institut International de Psychologie.

GARDEL-HERVÉ (Emmanuel-Florimond RONGER, dit)

A[illegible] 1847 à Bicêtre (Seine). Fils d'Hervé, le compositeur de nombreuses opérettes d'une si excentrique gaîté, comme : l'*Œil crevé*, *Chilpéric*, le *Petit Faust* et autres œuvres inoubliées (1825-1892), M. Gardel-Hervé était, à quatorze ans, premier violon aux Délassements-Comiques. De là, engagé comme musicien au théâtre du Caire, il se sentit poussé par une irrésistible vocation vers l'art dramatique et se fit comédien.

De retour en France, il joua, pendant cinq ans, aux Variétés (direction Cogniard), les rôles d'amoureux comiques, avec un réel succès. Il partit ensuite en province, où il interpréta ceux de ténor d'opérette. Pendant la guerre Franco-Allemande de 1870-71, fit partie du 9e bataillon de la garde mobile de la Seine.

Après la paix, M. Gardel-Hervé remonta sur la scène et fut engagé à la Porte Saint-Martin, où il joua le grand répertoire, sous la direction de Mme Sarah Bernhardt. Il passa au Châtelet (direction Floury-Clèves), puis à la Gaîté et aux Folies Dramatiques. Devenu ensuite, sous la direction Allemand, l'administrateur, auteur, acteur de l'Eldorado, il retourna à la Porte Saint-Martin, également comme administrateur, sous la direction Duquesnel, et conserva cette fonction [illegible] direction. Il a reparu, comme acteur, au Châtelet, dans les rôles des rois de féerie.

Comme auteur dramatique, M. Gardel-Hervé a donné de nombreuses œuvres, revues et vaudevilles, qui ont obtenu souvent une grande vogue. A mentionner entr'autres : *Tout Paris à l'Eldorado !* et *On n'en* [illegible] *hasard* et *Paris à Counani* (Gaîté-Rochechouart) ; la *Petite revue* (Concert Parisien); *Les Français à Pékin* (Ba-ta-clan) ; les *Surprises de l'Exposition*, les *Filles de la Belle Hélène*, *En carnaval* (Eldorado) ; les *Trois Gabriel* (Athenée) ; un *Amour de choriste* (Déjazet) ; les *Commis voyageurs*, vaudeville en 3 actes (Renaissance) ; la *Bande à Fifi*, drame en cinq actes (Ambigu) ; le *Fusilier Larifla*, la *Tante* [illegible] *Gropoulot*, *Cyrano à Paris*, le *Nouveau vieux jeu*, *Parisiana-revue*, *Paris sans facteurs*, la *Demoiselle de chez Maxim'* (à Parisiana) ; *Faust à l'Olympia*, ballet-pantomime, etc.

On doit en outre à M. Gardel-Hervé nombre de chansons créées par Paulus ou MMmes Bonnaire, Judic, Pacra, Amiati, Thérésa, Demay, etc.

Cet auteur dramatique, dont les productions sont pleines de sel et d'esprit gai, est officier d'Académie.

RENARD (Jean-François)

S[illegible] 1836. Etabli négociant en vins pour le commerce de gros en 1858, il resta à la tête de sa [illegible] retira des affaires.

Conseiller municipal de sa ville natale depuis 1868, M. Renard combattit l'empire énergiquement et fit voter « non » dans sa région lors du plébiscite de 1870. Nommé maire de Vallières en 1875, et réélu à cette fonction depuis ce temps, il a, dans sa commune, fait établir un bureau de poste, construire des écoles, refaire des chemins vicinaux et apporter toutes les petites améliorations qui, dans une localité rurale, sont la marque du progrès.

Après le décès de M. Rousseau, sénateur de la Creuse, M. Renard fut candidat à son siège et élu, le 29 juillet 1900, comme radical, par 321 voix contre 261 à son concurrent opportuniste.

M. [illegible] du Sénat ; il est partisan d'une politique de « défense [illegible]

académiques que lui offrait le cabinet Méline quelque temps avant les élections générales législatives. Cette décision fut très commentée dans la presse, à cette époque.

RICHARD (Pierre-Marie)

Député, né au Mans (Sarthe) le 18 avril 1864. Ses études classiques faites à Paris, au collège Rollin, il accomplit son service militaire et prit les premières inscriptions de droit.

M. Pierre Richard fut occupé, en 1886, sous le ministère Boulanger, aux archives de la Guerre ; il y écrivit des historiques de régiments. En 1887, il devint chef du secrétariat au ministère de l'Agriculture. Démissionnaire la même année pour motifs politiques, il se consacra tout entier à la Ligue des Patriotes, dans laquelle il était entré en 1882, sous les auspices d'Henri-Martin ; il fut élu secrétaire général de cette association le 15 décembre 1887 et continua ces fonctions jusqu'au procès intenté à la Ligue et dans lequel il fut impliqué (mars-avril 1889). Il fut arrêté et emprisonné à Angoulême, le 8 juin suivant, avec Déroulède, à l'occasion d'une manifestation révisionniste.

Candidat, au renouvellement général législatif de 1889, dans l'arrondissement de Sceaux (Vincennes-Montreuil), contre M. Alexandre Lefèvre, il fut élu député par 5,316 voix, au scrutin de ballottage. Etant alors le plus jeune membre de la Chambre, il fut, pendant toute la législature 1889-1893, secrétaire d'âge ; il a été depuis élu secrétaire définitif.

Réélu le 20 août 1893, au premier tour, par 4,897 voix contre cinq concurrents, et en 1898 par 7,285 voix, contre 4,645 à quatre concurrents, M. Pierre Richard s'est surtout occupé, à la Chambre, des questions sociales et militaires. Il est l'auteur de plusieurs propositions de loi relatives à l'assurance obligatoire contre les accidents et la maladie ; à la fixation d'un minimum de salaire pour les ouvriers ; à l'établissement d'une taxe sur les patrons employant des ouvriers étrangers ; à la retraite proportionnelle des officiers des armées de terre et de mer ; à la révision des lois constitutionnelles ; à l'abaissement de la limite d'âge dans les cadres de l'armée et la réorganisation des pénitenciers militaires, etc. Il a été chargé par la Commission de l'armée dont il est membre, de plusieurs rapports ; il s'est, en outre, activement occupé des questions intéressant la banlieue de Paris, telles que : suppression de la zône militaire, transformation du service des eaux, créations de succursales de la Banque de France dans la banlieue, etc.

En 1891, le député de la Seine fut chargé de représenter, aux fêtes de Cronstadt, St-Pétersbourg et Moscou, les groupements de la Ligue des Patriotes. En 1895, il crut devoir protester, à la tribune de la Chambre, contre l'envoi d'une escadre française aux fêtes organisées pour l'inauguration du canal de Kiel par l'empereur d'Allemagne. Il fut, avec M. Millerand, au nombre des fondateurs du groupe socialiste ; mais il s'en est séparé quand la plupart des membres firent adhésion aux principes collectivistes et, depuis lors, il n'appartient plus à aucun groupe.

Libre-échangiste, M. Pierre Richard accepterait cependant que les produits du sol fussent protégés, si la main-d'œuvre nationale pouvait l'être également. Il a, au Parlement, soutenu sa thèse contre M. Méline.

L'honorable député de la Seine a collaboré à divers journaux. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé : le *Procès de la Ligue des Patriotes*. Officier de réserve, il est officier d'académie et décoré de divers ordres étrangers.

RAMBOSSON (Yvanhoé)

Écrivain, poète, critique d'art, né à Berny (Seine) le 3 mars 1872. Fils de M. Jean Rambosson, savant distingué, il fit ses études au collège Stanislas et au lycée Lakanal.

M. Yvanhoé Rambosson collabora très jeune à un grand nombre de journaux et de revues. Son premier travail marquant fut de remettre au niveau des dernières découvertes un important ouvrage d'astronomie de son père : les *Astres* (Firmin-Didot, 1891). Depuis, il a publié : le *Verger Doré*, recueil de vers, (*Mercure de France*, 1895) ; *Jules Valadon*, étude d'art (la *Plume*, 1897) ; la *Fin de la Vie* (1 vol. la *Plume*, 1897) ; *Histoire des Instruments de Musique* (Firmin-Didot, 1898) ; la *Forêt Magique*, poème (Bibliothèque de la *Nouvelle Revue*, 1898) ; *Actes*, (1 vol. J. Gentil, 1899). On lui doit en outre des études très documentées sur divers artistes et des catalogues raisonnés et illustrés de l'œuvre de quelques peintres et sculpteurs, dont il a organisé les expositions tant en France qu'à l'étranger, notamment : Jules Baric, Henri Bouillon, Alexandre Falguière, etc.

Des poésies de M. Yvanhoé Rambosson ont été plusieurs fois récitées sur la scène de l'Odéon. L'écrivain a fait partie du jury des concours de poésie organisés par ce théâtre.

Le [illegible] M. [illegible] la *Plume*, est très personnel. Je crois même qu'il a trouvé une nou-

[illegible]
d'égale quantité, qui marquent le rythme fondamental, puis à en
[illegible]
inquiétants ; à tromper l'oreille, délicieuse torture, par la continuelle surprise de notes inattendues et inappariées.

M. Yvanhoé Rambosson a collaboré, entre autres organes, aux suivants : le *Gil Blas*, le *Soir*, le *Journal*, [illegible] *français* dont il fut rédacteur en chef, la *France* [illegible], l'*Art décoratif*, la *Revue des Beaux-Arts et des Lettres*, le *Moniteur des Arts*, la *Plume*, le *Mercure de France*, l'*Ermitage*, l'*Œuvre d'art*, la *Revue pour les Jeunes filles*, la *Revue populaire des Beaux-Arts*, l'*Humanité Nouvelle*, etc.

On annonce encore de cet auteur : une pièce de théâtre en collaboration avec M. Jean Gascogne : un roman, la *Nuit sentimentale*, et deux volumes de vers : [illegible]

GONYN de LURIEUX
(Mme Yvanhoe RAMBOSSON, née A......)

PEINTRE, née à Paris. Femme du précédent, Mme Rambosson a continué de signer ses œuvres de son nom de jeune fille, sous lequel elle s'était déjà fait connaître par un talent particulièrement souple et robuste, dont la touche virile et la couleur vigoureuse étonnent, lorsqu'on se sait en présence d'une œuvre féminine.

Mlle A. Gonyn de Lurieux, la plus jeune exposante du siècle, fut reçue pour la première fois au Salon annuel [illegible] Depuis, elle est devenue sociétaire et a envoyé avec succès aux diverses expositions de France et de l'étranger, où elle a obtenu plusieurs récompenses.

Elève de Ribot et de Fernand Pelez, elle a [illegible] *lisant des prières* (1893) ; *Vieille femme faisant du tricot*, attachante étude de caractère, (1895) ; *Jeune fille jouant de la guitare* (1897) ; *Portrait de Mme X.* (1899) ; les *Derniers Jours* (1900), véritable poème [illegible]

Mme Rambosson, qui a fait des études de chant très complètes, a fondé un *Institut artistique et littéraire* comprenant des cours divers de musique, de littérature [illegible] élèves, qui jouent actuellement sur différentes scènes de Paris et de l'étranger.

Durant un temps assez court passé en Angleterre, [illegible] Louise et a professé à l'école officielle des Beaux-Arts de South-Kensington.

Elle a collaboré pour la partie illustration à plusieurs publications, en particulier au *Monde Artiste*, où elle a fait quelque temps le compte-rendu illustré des premières.

LABROUSTE (Pierre-François-Léon)

A[illegible] à Paris le 2 mars [illegible]. Son grand-père, Alexandre Labrouste de Prémeynard (1762-1835), avocat, fut membre du Conseil des Cinq-Cents pour le département de la Gironde et du Tribunat, chevalier de l'Empire, administrateur de la Caisse des Dépôts et Consignations ; il est enterré dans l'église des Invalides et on a de lui de nombreuses études législatives et financières. Son père, P.-F.-Henri Labrouste (1801-1875), architecte du gouvernement, fut membre de l'Institut de France et des académies des Pays-Bas, d'Angleterre, de Portugal et des Etats-Unis, inspecteur général des édifices diocésains, président de la Société centrale des Architectes ; on lui doit la décoration pour le retour des cendres de Napoléon Ier, la Bibliothèque Sainte-Geneviève, la Bibliothèque Nationale, le séminaire de Rennes, l'hôtel Fould, l'hôtel de Vilgruy, les hôtels Thouret et Rouvenat, le tombeau de Mlle Thouret, l'hôtel de l'Administration des Chemins de fer P.-L.-M., etc. Ce maître s'était surtout signalé par l'enseignement remarquable qu'il donna à de nombreux élèves et l'application qu'il sut faire, dans la construction et la décoration, d'un élément nouveau : le fer. Henri Labrouste était frère d'Alexandre, ancien avoué, directeur du collège Sainte-Barbe, gendre de l'académicien Andrieux ; et de Théodore, architecte en chef de l'Assistance publique, ancien pensionnaire de la Villa Médicis à Rome.

M. Léon Labrouste, après ses études au collège Sainte-Barbe, sous la direction de son oncle, entra à l'Ecole des Beaux-Arts en 186[illegible]. Il fut d'abord élève de Paccard ; puis, à la mort de ce maître, il abandonna l'école pour continuer ses études d'architecture avec les seuls conseils de son père. Il servit comme franc-tireur pendant la guerre de 1870 ; en 1871, il entra au service des travaux des chemins de fer de l'Est ; de 1873 à 1884, il fut attaché à ceux de la Bibliothèque Nationale ; en même temps, de 1873 à 1882, il était rapporteur près le Comité des travaux diocésains ; nommé, en 1881, expert près les justices de paix, il fut, [illegible] attaché aux travaux de l'Assistance

publique pour la construction de la maison de retraite Galignani à Neuilly-sur-Seine.

En 1882, M. Léon Labrouste devint architecte diocésain de Saint-Claude (Jura). Parmi les ouvrages qu'il entreprit dans ce diocèse, il faut noter la restauration des parties fortifiées et des couvertures détruites par le terrible cyclone de 1890. Nommé, en 1892, architecte du diocèse de Fréjus (Var), il consacra deux années à des restaurations, notamment à celle de la grosse tour dominant l'abside de la cathédrale, tour dont il ne restait que la base ; puis il restaura, de 1895 à 1896, les façades extérieures de l'évêché ; en 1895, le maître-autel de la cathédrale ; enfin, en 1899 et 1900, le portail principal. Architecte diocésain des Alpes-Maritimes depuis 1892 également, les travaux qu'il a exécutés à Nice sont nombreux. Après quelques restaurations, il fut chargé de l'agrandissement et de la restauration de la vieille cathédrale : pour réaliser ses plans, il dût procéder à des démolitions nombreuses; puis il reconstitua en nouvelle place l'ancienne sacristie, ouvrit le chœur et les transepts, édifia une tribune, un buffet d'orgues, un nouveau trône épiscopal, opéra d'intéressantes et savantes reconstructions, décorations, etc. (1898-1900). Entre temps, nommé architecte diocésain d'Aix, en 1895, il exécutait à la cathédrale de cette ville diverses restaurations et des travaux à l'archevêché, le tout de 1896 à 1900.

M. Léon Labrouste est l'auteur de plusieurs tombeaux, notamment : en 1875-76, celui d'Henri Labrouste à Fontainebleau ; en 1883, celui de la famille Duquesne, à Blandy (Seine-et-Marne) ; en 1885, un autre, élevé par souscription au cimetière Montparnasse pour le physicien H.-D. Ruhmkorff ; en 1887, celui de Caroline Dussaut, à Avon (Seine-et-Marne), en collaboration avec le statuaire Aimé Millet ; en 1889, celui du général Rolin, ancien gouverneur des Tuileries, au cimetière du Nord ; on lui doit, en outre, le pensionnat de Ruches, à Avon, plusieurs villas, maisons particulières, et autres travaux de moindre importance. Toutes les œuvres de cet architecte portent la marque d'un talent bien personnel, où se retrouvent les qualités de l'enseignement paternel.

En 1885, M. Léon Labrouste publia une notice sur la *Bibliothèque Nationale, ses bâtiments et ses constructions* ; puis il collabora à la *Revue générale de l'Architecture et des Travaux publics* de C. Daly (1878-1885); à l'*Encyclopédie de l'Architecture et de la Construction moderne* de P. Planat ([illegible]) ; à la *Semaine des Constructeurs* (1886-1892) ; à l'*Architecture* (depuis 1889); à la *Construction moderne* (depuis 1892) ; à l'*Architecte* (1893) ; au *Forum artistique* ([illegible]) ; au *Bulletin de l'Union syndicale des Architectes français* (depuis 1891) ; au *Bulletin de la Chambre syndicale des propriétaires* en 1895. On lui doit de nombreux articles sur les questions philosophiques, scientifiques, pratiques, archéologiques, esthétiques et d'enseignement en architecture, publiés dans ces différents recueils.

Membre de la Société centrale des Architectes depuis 1876, il fut l'un des membres fondateurs de l'Union syndicale des Architectes français en 1890 ; il devint vice-président de cette société en 1896 et président en 1899 ; il fut nommé président de la Chambre syndicale des propriétaires de Paris, quartier du Jardin des Plantes, en 1896, et désigné par le ministre comme membre du comité d'organisation du Congrès international des Architectes à l'Exposition universelle de 1900.

M. Léon Labrouste est chevalier de St-Grégoire-le-Grand depuis 1887 et officier de l'Instruction publique depuis 1890.

SIMIONESCO (Constantin)

Médecin, né à Bucarest (Roumanie) le 25 novembre 1873. Il fit ses études médicales aux facultés de sa ville natale et de Paris, ville où il s'est fixé. Externe des hôpitaux à Ricord, la Charité, la Pitié et à l'Hôtel Dieu, où il eut pour professeurs MM. Jaccoud, Potain et Dieulafoy, il obtint le doctorat en médecine avec une thèse sur les *Microbes des meningites cérébro-spinales*, qui fut remarquée.

Le Dr Constantin Simionesco s'est rapidement désigné à l'attention publique par des travaux scientifiques comme ses recherches bactériologiques et chimiobiologiques sur l'origine de la calvitie et sur la cure de la tuberculose à différents degrés. Il a publié, notamment : *La Calvitie, ses causes et son traitement rationnel ; Traitement rationnel de la calvitie*, suivant un procédé scientifique qu'il a exposé ; *Traitement interne de la tuberculose à l'aide de ferments animaux assimilables normalement*. Il a donné de nombreux articles dans la *Revue des Hôpitaux* de Bucarest et dans les publications techniques françaises, sur divers sujets médicaux.

Il a été membre de plusieurs congrès de médecine et d'hygiène et il a visité presque toutes les grandes villes d'Europe : Berlin, Vienne, St-Pétersbourg, Moscou, Kiew, Budapest, Bucarest, Dresde, Munich, Leipzig,

Stuttgard, etc., pour y étudier l'organisation des hôpitaux et des cliniques médicales, ainsi que des sanatoria. Il est lui-même l'auteur d'un projet de sanatorium à créer en France.

Ce médecin est titulaire d'une médaille de l'Assistance publique.

MANCHEZ (Georges)

P[illegible] 1851. Il fit ses études de droit à Paris, puis se consacra au journalisme. Il a collaboré à la rédaction financière du *Figaro* de 1881 à [illegible] *Temps*, où il est chargé de la chronique financière depuis 1888. De 1882 à 1891, il a rédigé le journal le *Capi*-[illegible].

M. Georges Manchez a, en outre, les ouvrages sui-[illegible] *la propriété mobilière* (1896); la *Réorganisation de la Bourse de Paris* (1898); la *Bourse et les affaires* (1898); [illegible]; le *M*[illegible] *financier de Paris* (1900); les *Valeurs mobilières et la terre devant l'Impôt* (1900); la *Rente Extérieure espagñole et le projet de Convenio* (1900).

M. Georges Manchez prit une part active, en 1898, à la réorganisation de la Bourse de Paris, dans le sens du maintien du monopole des agents de change. Il a fait partie de la commission d'organisation du Congrès des valeurs mobilières à l'Exposition universelle de 1900 et a collaboré par la plume et la parole aux travaux de ce congrès. Il a pris l'initiative d'une campagne contre le gouvernement espagnol, dans le *Temps*, dans la *Revue politique et parlementaire* et dans plusieurs réunions d'intéressés, au sujet de la tentative de rupture des engagements spéciaux pris en 1882, par ce pays, vis à vis de ses créanciers étrangers, protestant contre la réduction arbitraire de l'intérêt de la dette extérieure de 4 % à 3 1/2 %. Jamais polémique plus vive, ni plus brillante, ne fut menée dans la presse financière et n'intéressa davan-[illegible]

Une autre campagne, entreprise par M. Manchez, à [illegible] 3 % de la Cie de l'Est, retint aussi l'attention du public et du monde financier.

M. [illegible]

d'Economie politique, de la Société de Statistique de Paris, etc. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1892.

PIERRET (Henri-François-Emile)

Ecrivain, né à Paris le 5 janvier 1859. Ses études classiques faites au collège Rollin, il prit ses inscriptions de droit, puis entra, en 1884, à la Bibliothèque Nationale, où il est resté jusqu'en 1891, date où il a été nommé bibliothécaire honoraire.

Dès 1888, M. Emile Pierret s'était fait connaître dans les lettres par la publication d'un roman : *Premières Amours* (Lemerre). Il a publié depuis notamment : un *Inventaire détaillé des catalogues usuels de la Bibliothèque Nationale* (dans le *Livre*, d'Octave Uzanne, 1889); les *Illusions du Cœur*, roman philosophique (Perrin 1891) ; *Essai d'une bibliographie historique de la Bibliothèque Nationale*, histoire des collections de la Bibliothèque (*Revue des Bibliothèques et des Archives*, Bouillon, éd., 1892); *En Avant !* autre roman (Lemerre 1894); la *Fin d'un flirt* (Lemerre [illegible] comprenant les correspondances amoureuses d'Héloïse, Gabrielle d'Estrées, Mme de Verneuil, Mlle de la Vallière, Mme Ferrand, Mme Staal de Launay, Adrienne Lecouvreur, Mlle Aïssé, Mme de la Popelinière, Mme du Deffand, Mme du Châtelet, Mme d'Epinay, Mlle Lespinasse, Sophie Arnould, comtesse de Sabran, Mlle de Condé, Mme Philippon, Aimée Desclée, etc. (Perrin 1897) ; *Harems et Mosquées*, souvenirs d'Orient : Algérie, Tunisie, Egypte et Palestine (Lemerre 1898) ; le *Relèvement National : la Patrie en danger*, avec une préface de François Coppée (Perrin 1 vol. 1900). Dans ce dernier ouvrage, l'auteur aborde la politique contemporaine et préconise l'entente dans le sens nationaliste. Membre de la Ligue de la Patrie française, il a, d'ailleurs, fait des conférences sur diverses actualités de polémique.

M. Emile Pierret a collaboré à la *Revue Bleue*, où il a publié une chronique musicale de 1890 à [illegible] publié de lui : *Un Ménage Moderne* ; à la *Revue des Jeunes Filles*, au *Gaulois*, etc.

Membre de la Société des Gens de Lettres, il est officier de l'Instruction publique.

AIGLE (Robert-l'Espérance des ACRES Marquis de L')

Homme politique, né à Carlepont (Oise) le 23 novembre 1843. Il appartient à une ancienne famille de France, qui compte, parmi ses ascendants : François des Acres, compagnon d'armes de Guillaume-le-Conquérant et qui prit part à la conquête de l'Angleterre ; Robert, seigneur des Acres, qui concourut à la cinquième croisade ; divers autres hommes de guerre, un lieutenant-général des armées du roi, un maréchal de camp, etc.

Ses études faites à Paris, il entra dans la diplomatie et fut attaché, de 1862 à 1865, à l'ambassade de France à Vienne, puis nommé secrétaire de l'ambassade de France à Londres, où il resta jusqu'en 1868. Il revint alors à Paris, fut attaché au ministère des Affaires étrangères (direction politique) et donna sa démission en 1871.

Lors des hostilités franco-allemandes de 1870, le marquis de l'Aigle s'était engagé parmi les volontaires de la garde nationale qui, avec divers autres détachements, formèrent un corps d'éclaireurs commandé par le général Faverot de Kerbrech, et combattirent à Champigny, au Bourget et avec l'armée sous les ordres du général Ducrot.

Propriétaire à Franc-Port (Oise) d'importantes exploitations agricoles, le marquis de l'Aigle est, depuis 1876, conseiller général de l'Oise pour le canton de Ribécourt.

En 1885, porté aux élections législatives sur la liste conservatrice du département de l'Oise, il fut élu député par 46,554 voix, sur 94,002 votants. Il siégea à droite et vota avec son groupe contre les ministères républicains au pouvoir, sauf le ministère Rouvier (31 mai-19 novembre 1888). Il combattit la politique scolaire et coloniale de ces cabinets et, l'un des premiers au Parlement, s'éleva contre les irrégularités qui se produisent dans les scrutins parlementaires, ayant été porté comme partisan de la conservation du Tonkin, tandis qu'il s'était prononcé pour l'évacuation de cette colonie.

Aux élections de 1889, il fut réélu dans l'arrondissement de Compiègne, au scrutin uninominal, par 12,107 voix, contre 9,990 à M. Noël, maire de Noyon ; mais il échoua au renouvellement de 1893, n'obtenant que 10,294 voix, contre 10,897 données à son ancien concurrent, élu.

M. le marquis de l'Aigle ne s'est plus représenté depuis aux suffrages des électeurs.

Retiré de la vie politique, il s'est consacré à l'agriculture et au sport. Ses équipages de chasse à courre dans les forêts de Laigue et d'Ourscamps (Oise) sont cités parmi les plus réputés de France.

SUAREZ de MENDOZA (Ferdinand)

Chirurgien, professeur libre d'ophtalmologie, d'otologie et de laryngologie, publiciste scientifique, né le 17 novembre 1852 à Porto-Rico (Amérique), d'une ancienne famille espagnole. Il fit ses études classiques au collège de San-Juan, où il obtint, avec le baccalauréat, la médaille d'or. Venu ensuite en Europe, il étudia la médecine d'abord à la faculté de Madrid, où il obtint le doctorat en 1872, puis à celle de Paris, qui l'admit au même titre en 1876. Pendant son externat dans les hôpitaux, de Paris, il avait eu comme maîtres les professeurs Bergeron, Behier, Depaul, Duplay, Hillairet, Lasségue, Marchand, Pinard, Térillon et Verneuil.

Obligé de quitter Paris pour des raisons de famille, M. le Dr de Mendoza dût cesser de poursuivre la carrière des hôpitaux et s'établit dans une petite commune de l'Anjou, aux Rosiers, où il se fit bientôt connaître, tout en faisant la médecine et la chirurgie générales, comme oculiste et auriste, dans tout le département de Maine-et-Loire.

Pendant l'hiver de 1879-80, M. Suarez de Mendoza se signala par son dévouement professionnel et son activité à venir en aide aux familles ouvrières de cette commune, très éprouvées par le manque de travail et le froid d'une saison exceptionnellement rigoureuse. Il créa une ingénieuse innovation, qui pourrait être heureusement imitée ailleurs, en fondant une caisse de secours, alimentée par des dons divers et surtout par une « cotisation journalière », qu'en prêchant d'exemple, il avait su faire accepter des familles aisées de l'endroit. L'année suivante, il s'installa à Angers et y ouvrit une clinique pour les maladies des yeux, des oreilles, de la gorge et du nez, qui fut très suivie, et dans laquelle une moyenne de onze mille consultations gratuites furent annuellement données pendant douze années. Il s'était créé, en Anjou, une situation très enviable lorsqu'il se décida à venir se fixer à Paris.

Le docteur Suarez de Mendoza s'est fait connaître par diverses inventions utiles et ingénieuses ; on lui doit notamment : un procédé pour pratiquer la suture de la cornée dans l'opération de la cataracte ; une

pince laryngienne anto-postérieure à fente médiane ; des instruments (sondes et bougies exécutées par Mathieu et Lasserre) pour le traitement des obstructions de la trompe d'Eustache ; des instruments pour la cure radicale de l'obstruction nasale ; un « masseur manométrique » ; un « protecteur trépan », etc.

Membre fondateur de la Société française d'otologie, de laryngologie et de rhinologie, membre de la Société d'ophtalmologie, d'otologie, de laryngologie et de rhinologie de Paris, de la Société de Médecine de Paris, de l'Association française de Chirurgie, de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Angers, de l'Académie médico-chirurgicale espagnole, de la Société scientifique et médicale de l'Ouest, de la Société belge d'otologie, de laryngologie et de rhinologie, le Dr Suarez de Mendoza a fondé, avec le Dr Ladreit de la Lacharière d'abord, une clinique fort suivie, dont il est désormais le seul directeur ; il y professe un cours libre sur les affections où il s'est spécialisé.

Le Dr de Mendoza a publié de nombreux et importants travaux scientifiques. Citons d'abord ceux concernant la médecine et la chirurgie générales : *Sur la periostite phlegmoneuse diffuse* (Thèse de [illegible] *pliqué*, en collaboration avec son frère, le Dr Albert Suarez de [illegible] *sonde œsophagienne Colin-Verneuil et du panier de Graefe modifié* (*Bulletin de l'Académie de Medecine*, 1888) ; *Dix observations de folie guéries par la morphine employée à haute dose*, en collaboration avec le [illegible] — [illegible] sur les maladies des yeux : *Succès immédiat et insuccès tardif dans l'opération de la cataracte* (Communication à la Société française d'ophtalmologie, [illegible] *la récidive du glaucome opéré* (id. 1887) : *Sur la notation de l'astigmatisme* (id. 1888) ; la *Suture de la cornée dans l'opération de la cataracte* (Communications à l'Académie de Médecine et à la Société [illegible] *l'appui des avantages qu'offre la suture de la cornée dans l'opération de la cataracte* (Communication à la Société d'ophtalmologie de Paris, 1891) ; l'*Audition colorée*, étude sur les fausses perceptions sensorielles secondaires physiologiques, et particulièrement sur [illegible] du Dr Charpentier, de la Salpêtrière) ; *Sur les avantages de l'emploi de la suture de la cornée dans l'opération de la cataracte, que l'opération soit simple ou compliquée de rupture de la hialoïde ou d'hémorrhagie expulsive* (Communication à l'Académie de Médecine, 1900). — Maladies des oreilles : *Sur un cas d'épilepsie guéri par l'ablation d'un polype de la caisse, lequel occupait tout le conduit auditif* (Communication à la Société française d'otologie et de laryngologie, 1888) ; *Traitement des obstructions de la trompe d'Eustache* (Note lue au Congrès international d'otologie de Bruxelles, 1888) ; *Note sur le traitement galvano-caustique des obstructions de la trompe d'Eustache* (Communication à la Société française d'otologie et de [illegible] : [illegible] *graves consécutifs à une instillation de cocaïne dans* [illegible] *des accidents que peut provoquer l'insufflation de Politzer* (id. 1889) ; *Contribution à l'étude du diagnostic et du traitement des obstructions de la trompe d'Eustache* (Communication au Congrès international d'otologie de Paris, 1889) ; *Contribution au traitement des obstructions de la trompe d'Eustache* (Communication à la Société de Chirurgie de Paris, 1890) ; *Sur le traitement de la sclérose de la caisse par la raréfaction et la condensation progressive et manométriquement évaluée de l'air du conduit auditif externe* (Communication à la Société française d'otologie et de laryngologie, 1890) : *Sur l'emploi des bougies régulièrement graduées dans le traitement des obstructions de la trompe d'Eustache* (Communication faite au Congrès international d'otologie de Londres, 1899) ; *Sur les bons effets du massage tympanique manométriquement contrôlé par le malade dans le traitement de la surdité et des bourdonnements consécutifs à la sclérose de l'oreille moyenne* (Congrès international de Médecine et de Chirurgie, 1900) ; *Nouveau procédé sûr et rapide pour pratiquer l'ouverture totale ou partielle des cavités de l'oreille moyenne, ou trépanation ottico-auditu-mastoïdienne* (Communication à l'Académie de Médecine, 1900). — Maladies du larynx, de la gorge et du nez : *Modification de la pince laryngienne, pour faciliter l'extraction des petits polypes non pédiculés des cordes vocales* (Communication à la Société française d'otologie et de laryngologie de [illegible] (Communication au Congrès international d'otologie [illegible]

d'otologie de Paris, 1898); *Nouvelle pince laryngienne antéro-postérieure à fente médiane* (Congrès de la Société française d'otologie, 1899) ; *Sur la cure radicale de l'obstruction nasale* (Congrès de l'Association française de chirurgie, 1899) ; *Sur une anomalie des sinus frontaux capable de compromettre, étant ignorée, le succès de l'opération de la sinusite la mieux conduite* (Société d'otologie de Paris, 1900) ; *Sur l'emploi méthodique des fraises, trépans, scies, forets, brosses (en usage en chirurgie dentaire), actionnés par le tour de* [illegible] *ou par le moteur électrique dans la chirurgie des fosses nasales et des sinus de la face* (1900), etc.

M. le Dr Suarez de Mendoza a fondé, en 1899, et dirige depuis ce temps, les *Archives de Médecine et de Chirurgie spéciales*, revue mensuelle d'ophtalmologie, otologie, laryngologie, rhinologie, stomatologie, tocologie, gynécologie, andrologie, urologie, pédiatrie, orthopédie, neurologie, syphiligraphie, dermatologie, hydrologie, sérothérapie et électrothéraphie, à l'usage des praticiens. Cette revue, publiée sous le patronage des professeurs Duplay, Lannelongue, Panas, Pinard, Raymond, Richelot, Albarran, Hallopeau, Jalaguier, Legueu, Reynier, Segond, etc., résume tout ce qui paraît dans les divers organes médicaux, insiste sur les grandes vérités qu'aucun médecin ne doit ignorer et, de ce fait, rend d'utiles services aux praticiens à qui manque le temps de lire les organes multiples représentant les seize spécialités ayant actuellement droit de cité dans l'art de guérir.

MASSARD (Nicolas-Emile)

PUBLICISTE, homme politique, né à Arlon (Belgique), d'une famille française, le 15 mars 1857. Fils d'un ingénieur, proscrit au 2 décembre 1851 et qui se réfugia en Belgique avec M. Buvignier, depuis sénateur de la Meuse, il voyagea avec son père en Egypte, où celui-ci fit les études du canal maritime d'Ismaïlia à Suez ; puis il séjourna cinq ans en Sicile et dans les Calabres.

Rentré en France en 1870, pour prendre part à la campagne contre la Prusse, son père fut élu capitaine d'artillerie dans la légion Schœlcher et le jeune Emile Massard reçut les galons d'élève fourrier. Sa batterie prit part aux combats des forts d'Ivry et d'Aubervilliers.

En 1875, lors des obsèques de Michelet, M. Emile Massard contribua à l'organisation d'un comité d'étudiants républicains qui créa une agitation dans le quartier latin. Peu après, il prenait l'initiative de la convocation d'un congrès international d'étudiants, avec MM. Gabriel Deville, Paul Strauss, John Labusquière et Emile Gautier

En 1877, il fut compromis dans l'affaire du Congrès ouvrier, arrêté à Grenelle avec M. Jules Guesde, et condamné à deux mois de prison pour association illicite (Procès des Quarante-Deux)

M. Emile Massard écrivit ensuite dans la presse. Il débuta au *Bien public*, de M. Yves Guyot, puis entra aux *Droits de l'Homme* de M. Sigismond Lacroix. Il passa ensuite au *Citoyen* de Secondigné, à l'*Action* de Michelin et à la *Bataille* de Lissagaray. Jules Vallès le prit à ce dernier journal pour lui confier le secrétariat de la rédaction du *Cri du Peuple*, où il exerça effectivement les fonctions de directeur et de rédacteur en chef pendant trois ans. L'organe du grand écrivain révolutionnaire menait alors une campagne active contre le pouvoir et ses représentants. A la suite d'un article dont M. Emile Massard n'était ni le signataire, ni l'auteur, les bureaux du *Cri du Peuple* furent envahis, en 1886, par les frères Ballerich, dont l'un, Charles, était commissaire de police et l'autre, Norbert, officier de paix. Ceux-ci assaillirent à coups de revolver les rédacteurs du journal, MM. Massard et Duc-Quercy. Ce dernier, en se défendant, frappa mortellement Norbert Ballerich. L'événement fit grand bruit ; le survivant des frères Ballerich fut traduit devant les assises de la Seine et acquitté.

A la mort de Vallès, la même année, M. Emile Massard devint secrétaire du Comité de direction du *Cri du Peuple*, situation qu'il dut abandonner quelques années après, avec toute la rédaction, par suite d'un désaccord avec la propriétaire de cette feuille, Mme Séverine. La rédaction dissidente fonda la *Voie du Peuple*, qui ne dura que trois mois.

M. Emile Massard consacra ensuite ses efforts à la propagande dans le groupe de M. Jules Guesde du parti ouvrier, et prit une part active à l'*Egalité*, qui jeta les bases du collectivisme en France.

Plus tard, tout en continuant à s'affirmer républicain socialiste, il prit part au mouvement boulangiste et adhéra au programme du Comité national fondé par le général Boulanger. Il soutint les idées revisionnistes dans les réunions publiques très tumultueuses qui eurent lieu à ce moment, et dans ses articles du *Clairon* et de la *Presse*, dont il était devenu secrétaire-général.

Lors du renouvellement général législatif de 1889, il se présenta comme revisionniste dans le XIe arron-

dissement de Paris (2e circonscription), contre M. Edouard Lockroy, député sortant, qui, en 1885, sur la liste du département de la Seine, avait été le premier élu. Il mit M. Lockroy en ballottage ; mais, il échoua au 2e tour de scrutin, par 5,320 voix, contre 7,911 à son adversaire, élu.

Candidat encore aux élections municipales, dans le même arrondissement, il subit un nouvel échec.

M. Massard se retira alors dans l'Yonne et devint rédacteur en chef du *Radical de l'Yonne*, qui s'imprimait à Laroche et avait ses bureaux à Auxerre.

Rentré à Paris, il s'adonna plus particulièrement aux études militaires. Il créa un genre de reportage spécial à la *France militaire*, où il resta trois ans. Entre temps, il publiait, dans le *Gil Blas*, des articles remarqués, sous le pseudonyme de « colonel de Vandières ».

En 1896, M. Emile Massard prit la direction de la *Patrie*, organe quotidien « de la défense nationale », journal à informations rapides, dont le tirage, de quelques milliers d'exemplaires alors, s'est élevé, en 1900, à 250,000. Il a joint à cette direction celle de la *Presse*, autre journal du soir, et de l'*Echo de l'Armée*, hebdomadaire. Dans ces feuilles et spécialement dans la *Patrie*, M. Massard a apporté certaines innovations, notamment en ce qui concerne la mise en pages, disposant, pour la facilité des recherches, des titres explicatifs, ainsi que font les journaux américains, et faisant paraître des illustrations rapides sur les actua-[illegible]

M. Emile Massard a été syndic de l'Association parisienne de la Presse, et a fondé le Syndicat de la Presse militaire, dont il est resté président. Capitaine de réserve et membre du comité des Vétérans des Armées de terre et de mer, il a donné, au Cercle militaire de nombreuses conférences, et a organisé plusieurs concours nationaux de tir.

On doit à ce publiciste des ouvrages appréciés sur [illegible] *de la Grande Armée*, etc.

[illegible] let ; dans toutes ces rencontres, il a toujours blessé [illegible] très habile tireur.

[illegible] que, du Sauveur de Grèce, du Lion de Perse, etc., et titulaire de tous les ordres coloniaux français.

MASSENET (Jules-Emile-Frédéric)

Compositeur de musique, membre de l'Institut, né à Montaud (Loire) le 12 mai 1842. Il est le vingt-unième enfant d'un maître de forges.

En même temps qu'il accomplissait ses études classiques au lycée St-Louis, à Paris, il suivait, dès 1851, les cours du Conservatoire, où il eut pour maîtres Laurent, Reber, Savard et Ambroise Thomas; il obtint, en 1859, le premier prix de piano, en 1863 le premier prix de fugue et le grand prix de Rome avec une cantate intitulée : *David Rizzio*.

Les débuts de M. Jules Massenet ne furent pas heureux. En 1868, il fit représenter, à l'Opéra-Comique, la *Grand'Tante*, un acte, qui passa inaperçu ; puis il présenta, au concours des compositions ouvert pour l'Opéra, la *Coupe du roi de Thulé*, partition refusée par le jury, qui lui préféra celle de Diaz. Il avait écrit, en 1868, la musique d'un *Poème d'Avril*, puis en 1869, un *Poème de Souvenir*, sur des vers de M. Armand Silvestre, qu'un éditeur, M. Hartmann publia luxueusement, mais qui ne se vendirent pas. Il composa ensuite : *Scènes hongroises* (1871) ; *Scènes* [illegible] actes, à l'Opéra Comique, qui n'eurent que 30 représentations) ; les *Erinnyes* (Odéon, 1873) ; *Marie-*[illegible] *Eve* (concerts Lamoureux, 1875) ; il trouva enfin le succès avec le *Roi de Lahore*, opéra en cinq actes, qui, monté en 1877, à l'Opéra, avec un luxe inouï, révéla en quelque sorte le compositeur au grand public.

A partir de ce moment, M. Massenet a vu ses productions musicales bien accueillies et il a pris depuis l'une des premières places parmi les compositeurs français.

Nommé professeur de composition au Conservatoire en 1878, il fut élu membre de l'Académie des Beaux-Arts le 30 novembre de la même année, en remplacement de Bazin, qui, détail curieux, avait chassé de sa classe au Conservatoire l'élève Massenet, en disant qu'il « n'arriverait jamais à rien. » Il fait aussi partie [illegible]

M. Jules Massenet a encore donné les œuvres suivantes : la *Vierge*, formant trilogie avec ses deux [illegible]

Esclarmonde, opéra romanesque en 4 actes (Opéra-Comique, 1889) ; le *Mage*, 5 actes (Opéra, 1891) ; le *Carillon*, ballet-poème, et *Werther*, drame lyrique, 4 actes (Opéra de Vienne, 1892, et le dernier ouvrage à l'Opéra-Comique de Paris en 1893) ; *Thaïs*, comédie lyrique en 7 tableaux (Opéra, 1894) ; la *Navarraise* (Londres, 1894 ; Opéra-Comique de Paris, 1895) ; le *Portrait de Manon*, un acte (Opéra-Comique, 1895) ; *Sapho*, opéra comique, 5 actes (représenté avec une interprétation brillante et un vif succès à l'Opéra-Comique en 1895) ; *Cendrillon*, 4 actes (Opéra-Comique, 1899) ; *Griselidis*, 3 actes, pièce non représentée encore (1901). Il est aussi l'auteur de musique pour la *Phèdre* de Racine (Odéon, 1900), d'*Oratorios*, de *Mélodies* et autres publications musicales.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1876, officier en 1888, M. Massenet a été promu commandeur en 1895 et grand-officier en 1900.

PATE (Lucien)

Littérateur et poète, né à Chalon-sur-Saône le 6 mars 1846. Après avoir terminé ses études classiques dans sa ville natale, il vint à Paris se faire recevoir licencié ès-lettres et licencié en droit. Il était avocat à la Cour d'appel en 1870 et prit part au siège de Paris comme mobile de la Seine.

Un recueil de vers, intitulé : *Lacrymæ rerum*, paru en 1871 et inspiré par les événements de l'année terrible, fut son début dans la littérature. Successivement il a donné depuis : *Mélodies intimes* (1874) ; *Ode à Molière*, puis *Ode à Corneille*, récitées sur la scène du Théâtre Français en 1876 ; *Ode à Lamartine* (1878), pour l'inauguration de la statue du poète, à Mâcon ; *Poésies* (1879), un volume couronné par l'Académie Française ; *Ode à Nicéphore Niepce* ([illegible]), pour l'inauguration de la statue de l'inventeur de la photographie à Chalon-sur-Saône ; *Ode à François Rude* (1886), pour l'inauguration du monument du grand sculpteur à Dijon ; *David Téniers*, un acte en vers, en collaboration avec M. Edouard Noël, joué à l'Odéon (1886) : *Stances* pour l'inauguration de la statue de Brizeux à Lorient (1887) ; *Ode à Buffon*, pour le centenaire du naturaliste à Montbard (1888) ; les *Poèmes de Bourgogne* (1889) ; une *Ode nouvelle à Lamartine*, pour [illegible] fête à Mâcon ([illegible]) ; *Prologue à « Bérénice »*, en collaboration avec M. [illegible], représenté au Théâtre [illegible] en 189[illegible] et qui est généralement donné avec la tragédie de Racine ; *Hommage au président Carnot*, pour l'inauguration du monument élevé à Nolay (1895) ; le *Sol sacré* (1896) ; *Laure et Pétrarque*, un acte en vers, joué à l'Odéon, le 10 juin 1899.

Cet écrivain a publié, en prose, une *Monographie d'Autun* et de nombreux articles sur l'art et la littérature dans la *France artistique et monumentale*, dans l'*Illustration*, dans la *Revue politique et littéraire*, etc.

Élu deux fois membre du comité de la Société des Gens de lettres, depuis 1894 M. Lucien Paté est chef du service des monuments historiques à la direction des Beaux-Arts. Il est officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur depuis le 1er janvier 1892.

PRADEL (Emmanuel PRADIER, dit Georges)

Écrivain, né à Lorient (Morbihan) le 13 mai 1840. Ses études classiques faites au collège de sa ville natale, il commença à naviguer comme aspirant volontaire, sous les ordres de son père, officier-général dans la Marine.

Attaché ensuite au ministère de la Marine, il reprit du service, lors de la campagne franco-allemande, et fut officier d'ordonnance du colonel Lafont.

Démissionnaire en 1871, M. Georges Pradel rédigea la partie politique du *Journal de Péronne*, organe conservateur ; puis il collabora à la *Gazette de France*.

Passionné de chasse et de pêche, il publie, depuis plusieurs années, d'intéressantes chroniques dans le *Gaulois*, sous le titre de : « La vie en plein air ».

Dès 1863, M. Georges Pradel, qui collaborait alors au *Nain Jaune*, s'était fait connaître, sous ce pseudonyme, par la publication d'un roman : *Plaisir d'Amour*, qui obtint quelque succès. Il a écrit depuis une soixantaine de romans et de grandes nouvelles, parus d'abord en feuilletons dans les principaux journaux de Paris : le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, la *France*, le *National*, la *Liberté*, la *Lanterne*, la *Revue Mame*, etc. Nombre d'entr'eux ont été ensuite édités en librairie. Ces romans, d'un intérêt dramatique puissant, plaisent toujours au public par les qualités d'un style soutenu et une correction qui ne se retrouve pas toujours dans ces sortes d'ouvrages. Les plus connues de ces œuvres portent les titres suivants : la *Pleureuse* ; *Kergaz* ; la *Bague d'Argent* ; la *Petite Main* ; *Un grain* ; la *Barrique d'esprit-de-vin* ; *Une guérison radicale* ; *Jacques* ; le *Diamant rouge* et les *Drames de l'honneur* (ces

deux derniers en collaboration avec M. A. Racot) ; le *Prince Doublon* ; les *Chevaliers de l'Epingle* et *Sam le Rouge*, suites du *prince Doublon*; la *Fille du Régicide;* [illegible] *Boulard* ; les *Baisers du monstre* ; la *Cage de cuir* ; *Bob* ; le *Compagnon de chaîne* ; l'*Amazone bleue* ; [illegible] ; le *Coffre d'ébène* ; l'*Ecaillère* ; le *Secret du squelette* ; le *Saphir étoilé* ; le *Martyre d'une Mère* ; *Jim* ; le *Collier d'ambre* ; le *Fusil d'Isidore* ; *Montalègre* ; la *Grenadière* ; *Une peur bleue* ; les *Aventures de Colibri* ; la *Poupée blanche* ; la *Marque noire* ; *Cœur de Mère* ; le *Coffret d'acier* ; le *Brick d'ébène* ; *Cadet-Bamboche* ; *Marius* ; *Mauvaise Etoile* ; les *Drames de la frontière* ; les *Deux Birague* ; la *Petite Bleue* ; *Suprême aveu* ; la *Coquille de nacre* ; *Mam-* [illegible]

M. [illegible] Gens de lettres et a fait partie du comité de cette société pendant plusieurs années.

Il avait épousé la fille de M. Alexandre Villemant, [illegible] Pradel est un peintre animalier d'un talent délicat et fort apprécié.

—— ⸝ ⸝ ⸝ ⸝

KEMP (Charles-Robert KEMP. dit)

P[illegible] Bordeaux et à Paris, où il accomplit ensuite ses études de droit. De retour à Bordeaux, où son père, ancien artiste de la Comédie-Française, avait inauguré le théâtre Louit, il débuta comme journaliste dans la *Gironde*. Quelques années après, il fondait [illegible] Massicault, qui fut depuis résident à Tunis.

Lors de la guerre franco-allemande de 1870-71, M. Robert Kemp s'enrôla dans le 10ᵉ bataillon des mobiles de la Seine, et sa conduite au Bourget, à Stains, à Buzenval, à Epinay, lui valut la médaille militaire.

[illegible]

M. Robert Kemp [illegible] naux parisiens et occupe une place en vue dans la [illegible] de Sérillan », il a créé, à l'*Evénement*, la rubrique du « Sport au jour le jour. » De ce journal, il alla au *Soir*, au *Journal du Soir*, à l'*Indépendant*, au *Nouveau Journal*, transformé en *Opinion*, où il fut secrétaire de la rédaction et donna une place importante à la gymnastique; il y inaugura le premier la rubrique : « Sport vélocipédique ». Il contribua ensuite à la fondation de l'*Agence nationale*, collabora à la *Patrie*, au *Monde artistique* et à quelques autres feuilles parisiennes, où il fait depuis de longues années la critique d'art. Partout il s'est particulièrement occupé d'art, de sport, de vélocipédie surtout, et s'est montré partisan passionné des exercices physiques.

Entre temps, il a occupé, de 1884 à 1888, les fonctions de secrétaire-général au Théâtre Italien et à l'Opéra-Comique.

Critique d'art et dessinateur, M. Robert Kemp a publié, pendant longtemps, des études sur les Salons annuels, dans la presse française. Il a illustré, pour des éditeurs parisiens, plusieurs ouvrages, et notamment l'*Histoire d'Angleterre et d'Irlande*. Il est resté correspondant de plusieurs journaux américains.

M. Robert Kemp est syndic de l'Association des Journalistes républicains depuis la fondation de ce groupement (1881).

⸝ ⸝ ⸝ ⸝

TRARIEUX (Gabriel)

Écrivain, auteur dramatique, né à Bordeaux le 17 décembre 1870. Fils du sénateur de la Gironde (1), il fit ses études classiques au lycée Condorcet et remporta, au concours général, les prix de rhétorique et de philosophie. Il fut reçu ensuite licencié ès-lettres et en droit.

M. Gabriel Trarieux avait publié, à vingt ans : la *Chanson du Prodigue*, recueil de vers. Il a fait paraître depuis, en 1894, un autre volume de poésies : la *Coupe de Thulé*. Ces poésies sont appréciées.

Dès 1893, le jeune écrivain s'était fait connaître comme auteur dramatique avec : *Une nuit d'avril à Céos*, un acte en prose, qui fut représenté, non sans succès, au Théâtre de l'Œuvre. L'année suivante, le théâtre des Escholiers donnait de lui : *Pygmalion et Daphné*, un acte en vers.

[illegible] d'Application et représenté au théâtre Antoine en 1898.

[illegible]

(1) [illegible]

Puis, M. Gabriel Trarieux donna : *Hypatie* (4 actes, 1890) et *Savonarole* (3 actes, 1900), autres drames, qui forment, avec *Joseph d'Arimathie*, une trilogie philosophique sous le titre générique : les *Vaincus*.

> C'est une grande pensée de ce jeune homme (M. Trarieux) écrivit [illegible] méditations sur les grands vaincus de l'histoire. D'autres s'offraient en foule. J'aurais voulu montrer le lien profond des ames dans les trois drames qu'il a choisis... Que M. Trarieux surtout soit [illegible] pensée. Il y a encore une jeunesse en France. Espérons !

En 1901, M. Gabriel Trarieux a fait représenter, au théâtre Antoine : *Sur la foi des étoiles*, pièce moderne en 3 actes, qui a été fort bien accueillie. On annonce encore de lui, pour la même scène : la *Guerre au Village*, étude de mœurs en 4 actes.

M. Gabriel Trarieux a dirigé, avec M. Maurice Pujo, la revue *l'Art et la Vie* en 1895, et de 1897 à 1900, avec M. L. Besnard : la *Revue d'Art dramatique*. Il a donné aussi différents articles à *Cosmopolis* et dans d'autres revues, notamment des études sur Bjœrnson, Tolstoï, Ibsen, Hauptmann.

BARCK (Nils Comte de)

PEINTRE et céramiste, né à Malmoë (Suède) le 30 décembre 1865. Venu à Paris dès 1886, il y fut l'hôte de sa tante, la célèbre comtesse Napoline de Barck (dont le portrait, une des meilleures toiles du jeune maître Henri Regnault, est placé au musée du Louvre). C'est la comtesse de Barck qui réussit à faire entrer en Espagne, sous sa livrée, le général Prim.

Admis à l'Ecole des Beaux-Arts, où il eut pour maître Boulanger, le comte de Barck fréquenta l'atelier Julian et reçut les leçons et les conseils de MM. Lefebvre, Benjamin-Constant, Tony, Robert-Fleury et Doucet.

Il débuta au Salon des Champs Elysées en 1890, avec deux bons paysages de marine : les *Bords de la Seine à Villennes* et *Dans les îles du Morbihan* ; il n'exposa pas en 1891 ; mais il donna, en 1892 : *Coup de mer au château de l'île d'Yeu*, et *Sur le chemin de l'école* ; en 1893 : *Dans les îles du Morbihan*. L'année suivante, voyageant en Espagne, il exposa à Madrid une toile : la *Visite de fiançailles d'un marin*, peignit à Séville, à Grenade, des tableaux de genre très recherchés, et acheva à Barcelone : la *Leçon dans le mât*, qui fut très remarquée au Salon de 1897. Il avait exposé, en [illegible] a vu de lui : en 1898, la *Dînette* et un *Paysage de Suède* ; en 1899, l'*Epave* ; *Sur la Méditerranée* ; le *Soir* ; en 1900, *Marine*.

Il reçut, à l'Exposition universelle de 1900, une 3e médaille, dans la section suédoise, pour l'*Epave*.

Ce consciencieux artiste a toujours obtenu ce qu'on appelle « une excellente presse » : il rend avec sincérité le paysage, le ciel, les mers, qu'il prend pour sujets, et fait preuve de beaucoup d'observation dans les physionomies de ses modèles. Ses œuvres, partiellement exposées à Berlin (1896), à Stockolm (1897), à Petersbourg ([illegible]), etc., lui ont valu une fort belle notoriété.

En dehors de la peinture, M. de Barck se consacre à la céramique d'art, et surtout aux grès mats grand feu. En collaboration avec M. de Vallombreuse, à l'Exposition universelle de 1900, classe 72, il avait envoyé, dans la section française, quarante-deux fort belles pièces, qui, si elles eussent été placées dans la section suédoise, auraient vraisemblablement obtenu une grande médaille, car l'artiste est le seul suédois faisant ces sortes de grès. Dans la section française, ils valurent à l'auteur une médaille d'argent. Ces grès grand feu ont inspiré à M. Robert Vallier une critique élogieuse qui mérite d'être rapportée :

> Deux maitres potiers nouveaux : MM. de Barck et de Vallombreuse, ont réuni leur talent en une quarantaine de pièces grand feu de la plus grande séduction, sobres et bien venues de forme. Ils exposent pour la première fois, que je sache : mais si je ne me trompe fort, ils distanceront du coup nombre de leurs concurrents dans l'estime des connaisseurs.

Le Musée national de Suède a acquis une collection complète des œuvres céramiques de M. de Bark.

CONTREMOULINS (Gaston - André - Gabriel)

RADIOGRAPHE et publiciste scientifique, né à Rouen le 28 mai 1869. Après avoir fait ses premières études classiques et artistiques (école régionale des Beaux-Arts) dans sa ville natale, il se rendit à Paris en 1889 et, pendant deux ans, poursuivit encore la carrière de l'art, sous la direction de MM. Raphaël Colin, Rixens, Dagnan-Bouveret et Joseph Blanc.

En 1891, après sa libération du service militaire, M. Contremoulins porta ses études vers la science, qui devint promptement sa voie préférée. Il entra tout d'abord au Collège de France (station physiologique du Parc des Princes), où il travailla pour le professeur Marey à l'étude de la locomotion animale ; puis, à la Faculté de Médecine de Paris, il fut délégué aux fonctions de préparateur de microphotographie. Deux ans plus

tard, dans le service du professeur Lannelongue à l'hôpital Trousseau, il entreprenait, avec M. Delanglade (alors interne des hôpitaux), une étude chromophotographique des luxations congétinales de la hanche, qui servit d'ailleurs de sujet pour la thèse de celui-ci.

Dans ce même hôpital, M. Contremoulins a étudié et créé plusieurs dispositifs permettant de suivre sous les téguments les mouvements exécutés par les segments osseux des sujets examinés ; le moyen de faire disparaître les déformations apportées aux graphiques obtenus par la perspective des divers plans photographiés, etc. (*in* thèse de M. le docteur Delanglade).

En 1895, M. Contremoulins, toujours à la Faculté de Médecine de Paris, passa du laboratoire de microphotographie au laboratoire des travaux pratiques d'histologie, où il créa un grand appareil de microphotographie et de chronomicrophotographie d'une puissance exceptionnelle, qui présentait l'avantage d'augmenter l'étendue du champ des images photographiques et de permettre d'atteindre des grossissements allant de 7 à 2,700 diamètres (pour un champ net de 20 centimètres de diamètre). Cet appareil comportait en outre un dispositif permettant de prendre des images en mouvement avec le chronophotographe de M le professeur Marey.

Dès l'année suivante, presqu'aussitôt après la découverte des rayons X, il s'appliqua à l'étude de la radiographie dans ce même laboratoire, où il dût collaborer avec son chef pour tous les travaux publiés alors, par celui-ci, sur ce sujet.

Il quitta le laboratoire des travaux pratiques d'histologie pour créer, en 1897, un service de radiographie à l'hôpital Necker, dans le service de M. le professeur Guyon.

Un an plus tard, ce laboratoire devenait général pour tout l'hôpital et prenait de telles proportions que M. Contremoulins dût faire de grands sacrifices personnels pour lui donner l'importance entraînée par les circonstances, les besoins et les progrès réalisés par lui-même dans la question.

Reconnaissant l'étendue des efforts faits et les résultats obtenus, la Ville de Paris, en 1899, vota pour ce laboratoire une subvention de 6,000 francs, en décidant qu'il deviendrait, à titre d'essai, pendant un exercice d'une année, laboratoire central pour les hôpitaux de Necker, Enfants-Malades, Laënnec, [illegible] fournis à l'expiration de la période d'essai parurent si concluants que, pour 1901, la subvention fut portée au double et que l'extension correspondante donnée par la Ville de Paris à cette institution a fait du laboratoire central de Necker le principal laboratoire de ce genre et de beaucoup le plus important existant à l'heure actuelle.

Les principales créations de M. Contremoulins se rapportent presque toutes à la radiographie. Il commença, en 1896, une série d'études radiographiques successives : sur la possibilité de radiographier le crâne (Académie des Sciences) ; sur la stéréoscopie appliquée à la radiographie (Académie des Sciences) ; sur les injections artérielles radiographiables (Académie des Sciences) ; sur la radiographie de l'évolution dentaire (Académie des Sciences) ; sur la radiographie des muscles tendons et aponévroses (Académie des Sciences) ; sur diverses applications de la radiographie à la zoologie, à la paléontologie et à la botanique (Académie des Sciences).

Puis il présenta une méthode de recherche des corps étrangers dans la tête, basée sur la radiographie et la méthode de lever des plans du colonel Laussedat. Sur le principe de cette méthode est basée la construction de l'appareil de recherche des corps étrangers dans la tête dont M. Contremoulins est l'inventeur et qui a obtenu un si grand succès.

Signalons encore, parmi les créations de M. Contremoulins : un interrupteur remplaçant le Wenhelt, avec une économie d'énergie électrique considérable et des avantages de fonctionnement au point de vue radiographique d'une extrême importance (1900) ; un appareil de mensuration exacte du bassin et de tous les organes, donnant une image nette en radiographie ; un appareil de recherche et de localisation exacte des corps étrangers dans tout l'organisme ; un type de salle d'opérations chirurgicales permettant une série d'opérations à l'aide d'instruments électriques comme ceux de Trouvé, mais complètement modifiés et rendus aseptiques, etc. Ces dernières inventions font partie de l'organisation du laboratoire central de radiographie de l'hôpital Necker, qui comprend en outre une installation mécanique, ainsi qu'une installation pour le soufflage du verre et le vidage des tubes de Crookes

M. Contremoulins a été récompensé pour ses travaux et ses appareils aux expositions universelles de Bruxelles (1897) et de Paris (1900). En 1897, le prix Monthyon de médecine et de chirurgie lui a été [illegible]

BONIN (Charles-Eudes)

Administrateur et explorateur, né à Paris le 26 juin 1865. Elève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole des Hautes-Etudes, il obtint, en 1888, le diplôme d'archiviste-paléographe.

La même année, M. C.-E. Bonin devenait chef de cabinet du préfet d'Ille-et-Vilaine, puis il occupa les mêmes fonctions auprès du préfet du Calvados.

En 1889, il passait au service des résidences de l'Annam et du Tonkin. Nommé, en 1891, commissaire-adjoint du gouvernement pour les tribus Muong, sur la frontière du Laos, il fut, en 1893, chargé d'explorer, à la tête d'un détachement indigène, la région alors inconnue qui s'étendait entre la côte d'Annam et le Mékong et où les Siamois avaient indûment établi leurs troupes. Cette expédition ayant pleinement réussi, M. Bonin fut nommé chef du poste de Stung-Treng, sur le Mékong, et chargé d'y organiser le premier territoire repris aux Siamois.

L'année suivante, il était envoyé en mission, par le gouvernement de l'Indo-Chine, dans les iles Malaises : il visita Java et surtout Sumatra, où il fit une longue exploration à travers le pays des sauvages Battaks et le sultanat d'Atjeh.

Rentré ensuite en France, M. Bonin repartit, en 1895, pour l'Extrême-Orient, chargé d'une nouvelle mission officielle. En un an et demi de marche ininterrompue, l'actif explorateur traversait toute la Chine, du Sud au Nord, du Tonkin en Sibérie, par le Tibet oriental, la Mongolie et le désert de Gobi. De la frontière russe il venait à Pékin, à travers le même désert, et rentrait en France par mer en 1897.

L'année suivante, il accomplit un autre voyage en Chine, de Shanghaï au Tibet oriental, par la vallée du Fleuve Bleu ; de là il revint à Pékin en traversant encore toute la Chine. Il continua ses explorations par la Mongolie du Sud et le Tibet du Nord, le Turkestan chinois et le Turkestan russe, parcourant ainsi toute l'Asie par terre, dans le sens de l'Est à l'Ouest. Tous ces voyages ont été fertiles en résultats scientifiques et politiques de divers ordres.

Plusieurs des découvertes de M. Bonin ont été l'objet de rapports et de lectures à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Nombre d'articles dûs à sa plume ont été publiés dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, la *Géographie*, le *Journal asiatique*, la *Revue de Paris*, la *Revue générale des Sciences*, le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris*, la *Revue coloniale*, etc.

M. C.-E. Bonin a fait diverses conférences sur ses voyages dans les sociétés de géographie de Paris et de province.

Il a été nommé, en 1895, vice-résident de France en Indo-Chine. Il est chevalier de la Légion d'honneur, décoré des ordres du Cambodge, de l'Annam, titulaire d'une médaille d'honneur du ministère de la Marine pour sauvetage en mer, etc.

KAHN (Zadig, dit Zadoc)

Grand Rabbin de France, orateur et écrivain, né à Mommenhein (Bas-Rhin) le 18 février 1839. Il fit ses études classiques et théologiques à l'Ecole rabbinique de Metz et au Séminaire israélite de France à Paris. Nommé, en 1862, directeur de l'Ecole préparatoire israélite, il devint, en 1867, adjoint au grand-rabbin de Paris, M. Lazare Isidor. En 1868, quand celui-ci devint grand-rabbin de France, il lui succéda comme grand-rabbin de Paris et devint lui-même, après sa mort, en 1889, grand-rabbin de France.

Dans ces diverses fonctions, et notamment comme grand-rabbin de France, M. Zadoc Kahn s'est fait remarquer par une intelligente activité, un esprit de tolérance et de charité reconnus de tous. Membre du Consistoire central israélite, il a obtenu de ses coreligionnaires riches des dons considérables, qu'il répartit généralement non seulement entre les israélites indigents, mais entre les infortunés de toutes les religions et de toutes les nationalités. D'autre part, dans ses sermons, comme dans ses écrits, il a toujours fait preuve d'un profond esprit de conciliation religieuse et d'un patriotisme ardent. C'est ainsi qu'il proposait, le 11 novembre 1892, aux jeunes séminaristes israélites partant à l'armée, la sentence suivante du *Sanhedrin :*

> [illegible] l'attachement et [illegible] à sa patrie ; tout l'oblige à ne point isoler son intérêt de l'intérêt public, ni sa destinée, non plus que celle de sa famille, de la grande famille de l'Etat [illegible] triomphes et concourir de toutes ses facultés au bonheur de ses concitoyens.

Au cours de la campagne menée dans la presse, depuis 1898, à propos de la révision du procès Dreyfus, le grand-rabbin de France a été souvent pris à partie, attaqué et critiqué par les journaux nationalistes et antisémites. Il s'est cependant tenu écarté le plus possible de toute polémique. Toutefois, en janvier 1901, il crut devoir répondre, par une lettre de démenti, aux allégations de M. Lasies, député du Gers, qui, dans un discours à la Chambre, avait réédité

[illegible]
l'égard des chrétiens.

[illegible] *Patrie* (1 vol. 1881) ; une étude parue dans la *Revue* [illegible]
recueil d'oraisons funèbres prononcées dans la communauté israélite de Paris de 1868 à 1898 (1 vol. 1898) et différents autres opuscules et écrits parus dans divers journaux.

Officier de l'Instruction publique, M. Zadoc Kahn est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1877.

KAHN (Léon)

M[illegible] du précédent, il a été successivement externe des hôpitaux de Paris (1890), puis interne (1892), préparateur à la Faculté de Médecine (1895-1896) et lauréat cette dernière année. Docteur le 18 février 1897, il a été nommé chef de clinique adjoint en 1897 et chef de clinique titulaire l'année suivante.

Le Dr Léon Kahn s'est déjà fait remarquer par des conférences cliniques faites à l'Hôtel Dieu de 1897 à 1900 et par les travaux suivants qu'il a publiés : le *Microbe de l'Influenza ; la Fièvre typhoïde et l'Expé-* [illegible] *de la rate, du foie, des plaques de Peyer, du rein* [illegible] *pression de l'artère pulmonaire et de la bronche gauches ; Mort par broncho-pneumonie tuberculeuse unilatérale* (id., 1896) ; *Cirrhose alcoolique du foie sans atrophie. Mort par hématémèses considérables ; Rupture* [illegible] *Rareté de cette complication* (*Archives générales de* [illegible] *des sujets jeunes : absence d'urobilinurie* (id., 1896) ; *De la régénération du foie* (id., 1897) ; *Etudes sur la régénération du foie dans les états pathologiques Kystes hydatiques, Cirrhose alcoolique hypertrophi-* [illegible] *cale*, 1900), etc.

MYRTON-MICHALSKI (MICHALSKI de RAPIEROW, Sigmond-Valentin, dit)

P[illegible] 14 février 1864. Elève de l'Ecole des Beaux-Arts de Cracovie, il obtint une bourse pour la continuation de ses études artistiques ; mais, venu à Paris en 1887, il eut à lutter contre toutes sortes de difficultés, son départ ayant eu pour conséquence naturelle le retrait de sa bourse.

Entré tout de suite dans l'atelier de M. Carolus Duran, pour qui il éprouvait une profonde admiration, il eut bientôt l'occasion de manifester d'une manière éclatante ce sentiment pour son maître en provoquant en duel un de ses camarades, qui avait critiqué l'œuvre du professeur : il blessa son adversaire dans cette rencontre.

M. Myrton-Michalski débuta à l'Exposition universelle de 1889 avec un *Groupe d'enfants*, qui ne passa pas inaperçu. Depuis lors, il n'a cessé d'envoyer, aux Salons annuels de la Société nationale des Beaux-Arts, des œuvres, notamment des portraits, où, écrit M. Tancrède Martel :

[illegible]

On doit citer, entr'autres toiles de cet artiste, les portraits de : *Mme de F...* (1891), *Mme de Somerctis* [illegible] *M. Charles Chincholle*, « rendu, dit M. C. Le Senne dans l'*Evènement*, avec un rare bonheur d'expression et une facture très large » (1899), etc.

Parmi les œuvres du même auteur non exposées aux Salons annuels, il faut mentionner encore les remarquables portraits du *prince Drucki-Lubecki*, du [illegible] de *M. Gasztowtt*, de *Mlle Adelaide de Moris*, du [illegible] et lumineux, qui se font apprécier par une délicieuse aisance d'exécution, une facture large et délicate, et un vif sentiment de la vie et du naturel.

On doit, en outre, à cet artiste, des paysages, des marines et des illustrations pour des ouvrages français [illegible]

Plusieurs musées et collections particulières impor- [illegible]

D'autres toiles du même ont été exposées en province [illegible].

M. Myrton-Michalski a obtenu entr'autres récompenses : une médaille d'argent à l'Exposition inter- [illegible] de Portugal.

⸻

DENIKER (Joseph)

Polygraphe scientifique, né le 6 mai 1852 à Astrakan (Russie), de parents français. Ses études clas-iques faites aux lycées d'Astrakan et de Moscou, puis à l'Institut technologique de Saint-Pétersbourg, d'où il sortit avec le grade d'ingénieur de première classe, il entreprit des voya- [illegible] l'étude de gisements de pétrole ; puis il séjourna en Allemagne, en Autriche, en Angleterre et en Italie, pour continuer ses études de chimie, de 1874 à 1875.

Venu, l'année suivante, à Paris, il s'adonna d'abord à la botanique au Muséum, puis à l'anatomie et à [illegible] Dalmatie, le Monténégro et l'Italie, pour des recherches botaniques et anthropologiques. En 1880, il entra à la Faculté des Sciences, à la Sorbonne, où il s'adonna surtout aux études zoologiques et géologiques : entre temps, il continuait ses investigations géographiques, linguistiques et bibliographiques.

Reçu licencié ès-sciences en 1882, M. Deniker obtint, en 1886, le grade de docteur ès-sciences, avec [illegible] le prix Broca. Cette thèse établissait pour la première fois la marche du développement des singes les plus rapprochés de l'homme (gorilles, etc.), d'après les spécimens d'embryons de ces animaux, encore uniques, jusqu'à présent, dans la science.

Reçu, le premier, à l'examen professionnel pour le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire dans les bibliothèques universitaires, M. Deniker fut nommé, le 1er janvier 1888, directeur de la bibliothè- [illegible]

Outre sa thèse, M. Deniker a publié de nombreuses [illegible] *démie des Sciences* (sur les singes anthropoïdes) ; [illegible] in-8°, Paris 1886) ; une traduction de l'*Anatomie du* [illegible] *des travaux scientifiques publiés par les sociétés savantes de la France* (éditée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et qui doit comprendre 6 volumes (2 vol. 1891-1897) ; les *Races de l'Europe*, avec carte (1 vol. 1899) ; les *Races et les Peuples de la Terre*, véritable manuel d'anthropologie et d'ethnographie modernes (1 vol. illustré 1900).

En 1891, il avait publié, en collaboration avec le docteur Hyades, une importante *Monographie des Fuégiens* (1 vol. in-4° de 460 pages, avec de nombreuses planches, formant le tome VII « Anthropologie et Ethnographie » de la *Mission du Cap Horn*, publiée par les soins des ministères de la Marine et de l'Instruction publique. Il a, en outre, collaboré au *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle* de M. Vivier de Saint-Martin, pour les articles relatifs à l'Asie Centrale, l'Extrême-Orient, la Malaisie, et, en général, à l'ethnographie et à l'anthropologie ; à la [illegible] la *Nature*, au *Naturaliste*, à *Science et Nature*, aux *Annales géographiques*, à la *Géographie*, aux *Archives* et au *Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle*, où il a publié des articles de vulgarisation et des études scientifiques telles que : les *Voyages des Russes en Asie centrale depuis un quart de siècle*, l'*Anatomie de l'Orang-Outang*, etc.

Membre du bureau de diverses sociétés savantes de France et membre honoraire ou correspondant de plusieurs sociétés de l'étranger, telles que les sociétés d'Anthropologie et de Géographie de Paris, l'Institut anthropologique de Londres, la Société de Géographie d'Amsterdam, la Société des Amis des Sciences naturelles de Moscou, la Société des Sciences naturelles de Colmar, la société italienne d'Anthropologie, etc., ce savant a été nommé membre de la commission des Congrès scientifiques lors de l'Exposition universelle de 1889 et délégué du gouvernement français aux Conférences internationales de bibliographie (1896-1900). Secrétaire-général du Congrès international de l'enseignement des langues vivantes, et vice-président du Congrès international des bibliothécaires à l'Exposition de 1900, il est secrétaire officiel, pour la France, du « Catalogue international des publications scientifiques », édité par la Société Royale de Londres, et directeur de la Société pour la propagation des langues étrangères en France.

M. Joseph Deniker est officier de l'Instruction publique.

⸻

DREYFUS-BRISAC (Paul-Edmond)

E[illegible] nom (1), il accomplit ses études de droit dans sa ville natale, puis à Paris, où il se fit recevoir avocat. Lors des hostilités franco-allemandes, il s'engagea dans un régiment de ligne, prit part à la défense de Belfort, où il fut blessé, et devint sergent.

Attaché au cabinet de M. Ricard, ministre de l'Intérieur, il conserva sa fonction auprès de MM. de Marcère et Jules Simon ; il la résigna, au 16 mai 1877, pour se consacrer aux études pédagogiques.

Quand M. Boutmy, membre de l'Institut, fonda, avec quelques autres professeurs éminents, la Société d'Enseignement supérieur, M. Dreyfus-Brisac fut appelé à y remplir les fonctions de secrétaire-adjoint; il devint, en 1881, le rédacteur en chef de la *Revue internationale de l'Enseignement* (que venait de créer cette société) et il y publia nombre d'articles, jusqu'en 1897, date à laquelle il abandonna son mandat.

M. Dreyfus-Brisac a été l'un des premiers élèves de l'Ecole libre des Sciences politiques, créée et dirigée encore par le même M. Boutmy. Il a professé à cette école sur l'enseignement en France et à l'étranger, considéré au point de vue politique et social. Il a en outre fait des conférences à la Société élémentaire d'Enseignement, sur la Révolution française. Ses observations sur l'enseignement secondaire et général en Allemagne ont été l'objet d'une déposition à la Chambre des députés, lors de l'enquête faite par M. Ribot à propos de la réforme de l'enseignement.

M. Edmond Dreyfus-Brisac a publié plusieurs ouvrages d'érudition. Citons : l'*Université de Bonn et l'Enseignement supérieur en Allemagne* (1 vol. 1879) ; l'*Education nouvelle*, étude de pédagogie comparée (1 vol. 1882) ; la *Liberté d'enseignement* (1 [illegible] par le ministère de l'Instruction publique en 1889); *J.-J. Rousseau, le Contrat social*, nouvelle édition avec des documents inédits, notes et préface (1 vol. 1896); [illegible] About, des articles littéraires sur l'Allemagne, et, [illegible]

(1) [illegible]

On doit encore à cet écrivain : *Au pays de Ronsard*, plaquette de vers, et *Soirs d'Hiver*, recueil de vers d'une inspiration et d'un style également louables.

M. Edmond Dreyfus-Brisac a effectué en Europe de nombreux voyages, entrepris en vue d'étudier l'organisation de l'enseignement dans les divers pays.

Il a été membre du comité d'admission de l'enseignement supérieur à l'Exposition universelle de 1889, membre du jury des récompenses à celle de 1900 et fait chevalier de la Légion d'honneur en 1900.

IRIART d'ETCHEPARE (Marie-Jean-Charles-Louis d')

Député, avocat, né à Pau (Basses-Pyrénées) le 24 juillet 1859. Il appartient à une très ancienne famille basque, dont plusieurs membres occupèrent des fonctions publiques. Ses études classiques faites au lycée de Pau et son droit terminé à la Faculté de Bordeaux, M. d'Etchepare se fit inscrire au barreau de Pau, où ses plaidoiries furent remarquées dans diverses causes criminelles et civiles.

En 1888, il était nommé conseiller municipal de sa ville natale, en tête de la liste républicaine, et en 1892, premier adjoint au maire. Il est président de diverses sociétés locales, président ou vice-président des sociétés de secours mutuels et autres institutions philanthropiques et secrétaire de la caisse d'Epargne de Pau. Très amateur de tous les sports, il s'est rendu populaire dans cette région par le concours effectif et dévoué qu'il a apporté aux diverses courses de chevaux, d'automobiles, de cycles, etc., données pendant plusieurs années. Il a été vice-président, puis président de l'Union vélocipédique de France pendant 7 ans.

Après l'élection au Sénat de M. Cassou, député de la première circonscription de Pau, en 1900, M. d'Iriart d'Etchepare, candidat à la succession de celui-ci, fut élu par 7,883 voix, contre 2,026 à M. Decombejean, nationaliste, et 1,342 à M. Cazenave, républicain ouvrier. Républicain « progressiste, anti-nationaliste et anti-clérical », il s'est indiqué, dans son programme, comme partisan « de la défense républicaine, du renouvellement progressif des traités de commerce, de la loi sur les associations », etc.

Officier d'Académie et chevalier d'Isabelle-la-Catholique, M. d'Etchepare est titulaire d'une [illegible] belle conduite lors d'un incendie dans sa ville natale.

DUVAND (Adrien-Jean-Laurent)

Homme politique, publiciste, conférencier, né à Lyon le 29 novembre 1848. Issu d'une famille originaire de la Loire du côté paternel et de l'Isère du côté maternel, il entra de bonne heure dans la presse. A dix-huit ans, il collaborait déjà au *Courrier de Lyon*, où il rédigeait la chronique théâtrale (1866-1868) ; puis il écrivit au *Lyon-Journal* et à la *Vie Lyonnaise*, dont il devint rédacteur en chef. En même temps que, par ses articles, il combattait l'Empire, M. Adrien Duvand s'associait au mouvement démocratique par une attitude générale nettement militante. Il fut l'un des fondateurs, à Lyon, du « Cercle de la Solidarité », dont le rôle actif s'affirma au 4 septembre 1870. Dès 1868, également, il était secrétaire-général de la Société d'étude et d'encouragement à la mutualité et à la coopération, importante fondation de prévoyance.

En 1869, M. Adrien Duvand entrait à l'*Eclaireur* de Saint-Etienne, organe démocratique de la Loire, fondé sous le patronage de M. Dorian. Il y poursuivit son ardente campagne contre l'Empire, ce qui lui valut d'être condamné, à plusieurs reprises, à l'amende et à la prison ; mais lui fit aussi une réputation de premier ordre. Ses articles et sa parole contribuèrent grandement à faire donner, par la ville de St-Etienne, au plébiscite de 1870, un chiffre de « non » considérable.

Au 4 septembre, il compta parmi les premiers citoyens qui pénétrèrent dans l'hôtel-de-ville stéphanois et y proclamèrent la République, avant même d'en connaître la proclamation à Paris. Quelques jours après, M. Adrien Duvand était nommé membre et secrétaire de la Commission départementale de la Loire, qui fut substituée au Conseil général. C'est également à lui qu'échut la mission de se rendre, comme commissaire de la République, dans l'arrondissement de Montbrison, où la proclamation du gouvernement républicain rencontrait des résistances, qu'il brisa en peu de temps. Puis, refusant d'autres postes dont son attitude lui avait valu l'offre, M. Adrien Duvand prit part à la guerre, dans l'armée des Vosges.

Revenu à Lyon après les hostilités, il fonda, en août 1871, un journal qui, sous sa direction, devait obtenir un succès retentissant : le *Petit Lyonnais*, dans lequel il innova une méthode d'informations rapides, alors absolument nouvelle et qui a servi de modèle aux journaux populaires à cinq centimes créés depuis peu à peu dans les départements. Il peut donc être considéré, à bon droit, comme le créateur en province de la presse à fort tirage et à bon marché. Le *Petit Lyonnais* prospéra si rapidement qu'il rayonna bientôt sur près de vingt-cinq départements et se répandit même à l'étranger, notamment en Suisse et en Italie ; mais il fut suspendu, par le gouvernement de l'ordre moral, en 1877 ; son directeur vint alors à Paris, où il fonda, l'année suivante, la *Lanterne*, organe dont il resta directeur pendant plusieurs années et dans lequel, avec MM. Henri Rochefort, Henry Maret, Emile Zola, Sigismond Lacroix, Yves Guyot, Léon Cladel, Jules Lermina, etc., il mena une ardente campagne contre le ministère Broglie-Fourtou.

M. Adrien Duvand a collaboré, en outre, à l'*Opinion Nationale*, dont il fut secrétaire de la rédaction sous la direction Guéroult ; au *Télégraphe*, où il écrivit pendant plusieurs années ; au *Gil Blas*, où il rédigea durant quatre ans la partie politique ; au *Courrier de Lyon*, qu'il dirigea de Paris assez longtemps ; au *Grand Journal*, où il avait les fonctions de chef de la rédaction politique, et au *National*, dont il fut rédacteur en chef.

Très documenté dans les questions d'histoire, de politique intérieure ou étrangère et d'éducation, M. Adrien Duvand a fait paraître, outre ses articles de presse, diverses publications, notamment une étude sur le *Régime des deux Chambres*, plusieurs brochures politiques, et une *Histoire du siège de Lyon en 1793*, qui, publiée dans la *Revue de la Révolution française*, le fit choisir comme membre du Comité directeur de la Société de l'Histoire de la Révolution française.

Depuis 1885, M. Adrien Duvand a prêté son concours le plus actif à la Ligue de l'Enseignement, pour laquelle il a fait de nombreuses conférences, très applaudies. Collaborateur de Jean Macé, de qui il fut l'ami dévoué, il a suivi la plupart des congrès de cette ligue, et a pris, à divers titres, une large part à leurs travaux. Il a été secrétaire de l'association et en a été nommé, en 1899, vice-président.

L'influence de M. Adrien Duvand a été est encore considérable. Très directement mêlé dans le mouvement politique contemporain par son action et ses relations personnelles, à l'histoire de notre temps, et bien que n'appartenant pas au Parlement, il est, en réalité, un des hommes qui ont le plus contribué à l'affermissement de la troisième république en France.

[illegible] trente ans, la plus laborieuse et la plus féconde carrière.

Membre et syndic de l'Association des Journalistes républicains, vice-président d'honneur de l'Association des lyonnais habitant Paris, vice-président de la Société française de Colonisation, membre d'honneur et syndic de l'Association de la Presse de l'enseignement, fondateur et membre du Comité de direction de la Société populaire des Beaux-Arts, administrateur de la Société pour l'instruction élémentaire, membre du Comité de la Société nationale des conférences populaires et de la Ligue nationale de décentralisation, M. Adrien Duvand a représenté, en 1899, l'Association des Journalistes républicains français au Congrès international de Rome, et en 1900, au Congrès international de Paris.

Chevalier depuis 1881, M. Adrien Duvand a été promu officier de la Légion d'honneur en 1900. Il est, en outre, officier de l'Instruction publique et décoré de divers ordres étrangers.

SILVA-LISBOA (Antonio de)

P[illegible] décembre 1851, demeurant en France. Il fit ses études au Lycée national et au Cours supérieur de Lettres de sa ville natale, puis se consacra au journalisme.

Après avoir débuté au *Jornal da Noite*, sous la direction Teixeira de Vasconcellos, il collabora à la [illegible] il fonda l'*Era Nova*, journal quotidien républicain radical ; il y mena une vive campagne contre les institutions monarchiques portugaises, qui fournit prétexte à une loi de répression contre la presse. Condamné à quatre mois de prison, M. de Silva-Lisboa les subit entouré de la sympathie populaire ; puis, la politique de son pays le décourageant, il vint à Paris où il séjourna désormais.

Bien que ses opinions politiques n'aient pas évolué et qu'il soit, à Paris, le correspondant des journaux [illegible] *Notícias*, organe royaliste de Lisbonne.

[illegible] divers autres journaux et revues françaises et étrangères.

Membre de l'Association des Journalistes et Hommes de Lettres de Lisbonne, M. de Silva-Lisboa est officier de l'Instruction publique depuis 1898.

NAVARRE (Albert)

Publiciste scientifique, né à Mirande (Gers) le 16 novembre 1874. Ses études faites à Auch et à Toulouse, il fut nommé instituteur à Fleurance (Gers). En 1894, il quitta l'enseignement pour se consacrer au journalisme, tout en suivant les cours de la Faculté des Lettres de Toulouse.

Secrétaire de la rédaction de différents journaux quotidiens des départements, il y publia des articles sur les questions scientifiques et géographiques. Venu à Paris en 1896, M. Albert Navarre a fait du journalisme sa principale occupation ; il traite des questions géographiques et coloniales dans les journaux quotidiens et a collaboré à plusieurs revues, notamment au [illegible] *teurs*, au *Conférencier français*, au *Mois littéraire et* [illegible]

Ses travaux, devenus classiques, sur la sténographie, son zèle et son activité en faveur de la vulgarisation de cet art, lui ont valu une solide notoriété spéciale. Il [illegible] plusieurs éditions ont été épuisées et qui est adopté par l'enseignement officiel et l'enseignement libre ; [illegible] *de 1900* (1 vol. même année) ; la *Machine à écrire* (1 vol. 1900), etc. On lui doit aussi des ouvrages de vulgarisation et une intéressante monographie agronomique [illegible]

M. Albert Navarre a fondé et dirige depuis 1900 : le *Sténographe illustré*, recueil bi-mensuel très documenté et très apprécié. Administrateur de l'Institut sténographique de France depuis 1897, il a été élu secrétaire-général de l'Association internationale de la Presse sténographique. C'est à lui que revient l'initiative de la distribution, aux élèves sténographes, de livres de prix illustrés, imprimés en sténographie, et celle de la création d'une vaste *Encyclopédie des sciences de l'écriture*, pour laquelle il s'est assuré des [illegible]

Fondateur de l'*Union pyrénéenne*, qu'il dirige depuis 1898, il publie, dans cette revue littéraire et félibréenne, tout ce qui intéresse la langue, les mœurs

et les coutumes des Pays Basques, du Béarn et de la Gascogne.

M. Albert Navarre a effectué de nombreux voyages d'études géographiques et ethnographiques en Angleterre, Italie, Espagne, Tunisie, Algérie (dans ce dernier pays avec l'explorateur Foureau) et il a publié des relations de ces voyages dans les recueils spéciaux. Il est membre de la Société de Géographie de Paris.

Conférencier, et l'un des premiers lauréats de la Société des Conférences populaires, il donne des cours très suivis à l'Association générale des Étudiants de Paris et à l'Association philotechnique, dont il est l'un des professeurs les plus actifs. Il est aussi membre de plusieurs sociétés scientifiques.

JEANTON (Pierre-Joseph-Jules)

Médecin, né à Lacrost (Saône-et-Loire) le 6 avril 1859. Issu d'une vieille famille bourguignonne, dont, presque sans exception, tous les membres se sont consacrés de tous temps à la médecine civile ou militaire, il fit de brillantes études à Mâcon, puis à Lyon et vint, en 1878, se faire inscrire à la Faculté de Médecine de Paris.

Externe des hôpitaux en 1880, interne en 1882, M. Jeanton passa successivement, en cette qualité, aux hôpitaux du Midi, de Saint-Louis et de Cochin, où il fut l'élève de Dujardin-Beaumetz. Il termina son internat à Necker, dans le service du professeur Dieulafoy. Sous sa direction. il fut appelé à apporter sa contribution à l'étude des affections des reins, objet principal des travaux de son maître, en consacrant à l'étude de l'albuminurie sa thèse inaugurale, intitulée : *De la valeur séméiologique de l'albuminurie dans le mal de Bright au point de vue diagnostic et pronostic* (1887). Cette thèse fut récompensée par la Faculté.

Le Dr Jeanton a été choisi comme médecin de la Crèche du Gros-Caillou et du Dispensaire de la rue Saint-Dominique, à Paris, en 1890. Médecin de l'Association amicale de la Préfecture de Police, qui lui a décerné, en 1900, une médaille d'honneur, il exerce les mêmes fonctions auprès de diverses autres sociétés de bienfaisance et d'assistance. Faisant partie de l'Union des femmes de France depuis 1883, il dirige depuis 1890, l'enseignement de cette association dans le XVIe arrondissement. Il est médecin-major de 2e classe dans la réserve de l'armée active.

Titulaire d'une médaille de bronze (épidémie de choléra, 1889) et d'une mention honorable (incendie du bazar de la Charité), officier d'Académie depuis 1885, le Dr Jeanton est aussi chevalier de Sainte-Anne de Russie (1896) et officier du Lion et du Soleil de Perse (1900).

DUBOR (Georges de)

Écrivain, conférencier et auteur dramatique, né à Toulouse (Haute-Garonne) le 18 décembre 1848. Il fit ses études classiques dans sa ville natale, puis entra dans l'administration et devint directeur du Crédit foncier à Agen.

Propriétaire, alors, dans un pays de vignobles, M. G. de Dubor s'adonna à la viticulture.

En 1887, il abandonna le Crédit foncier pour venir à Paris où l'appelaient ses goûts littéraires. Après les examens habituels, il entra à la Bibliothèque Nationale, où il est demeuré depuis, ce qui lui a permis de se livrer à ses études d'art et de littérature. Il s'était déjà fait connaître par plusieurs travaux d'érudition, concernant notamment les langues orientales, quand il étudia l'hébreu et l'assyrien avec François Lenormant. Il fut l'un des organisateurs de l'exposition des sciences ethnographiques à l'Exposition universelle de 1889.

Parmi les ouvrages dûs à M. Georges de Dubor, citons : *Assyrie et Chaldée* (1 vol. in-8°) ; *Les langues et l'espèce humaine*, importante étude sur l'origine des langues et l'unité de l'espèce humaine (1 vol. in-12) ; la *Religion chez les peuples sémitiques* (1 vol. in-4°) ; le *Vieux de la Montagne* (1 vol. in-4°) ; la *Musique de l'avenir* (1 vol.) ; la *Triple alliance des Balkans* (1 vol.) et, dans un autre ordre d'études : la *Viticulture* [illegible].

Cet écrivain a publié en outre de très nombreux articles dans la plupart des grandes revues et dans nombre de journaux français et étrangers : *Nouvelle revue* et *Die Zeit*, organes viennois; la *Revue hebdomadaire*, la *Revue Bleue*, la *Revue illustrée*, la *Nouvelle revue*, le *Pall Mall Magazine*, *The Fornigthly Review*, etc.

M. Georges de Dubor s'est aussi fait apprécier comme auteur dramatique et conférencier, notamment au Théâtre d'Application et au Théâtre des Mathurins. Certaines de ses pièces ont obtenu un vif succès, représentées en France où à l'étranger; ce sont : *Ame d'artiste*, *Grivèlerie de baisers*, *Psyché*, *Sapho*, [illegible] *Télégramme*, un acte ; le *Gouffre*, un acte ; *Galant chevalier*, un acte ; *Titiane*, 3 actes, avec M. Etchart ; le *Vieux de la Montagne*, drame lyrique en 4 actes et

[illegible]
3 actes, musique de E. Rey, etc.

[illegible] publique et vice-président de l'Alliance scientifique universelle.

CHABRIE (Pierre-Camille)

C[illegible] licencié ès-sciences physiques en 1884, et docteur en 188[illegible], il avait été nommé préparateur de chimie à la Faculté de Paris dès 1884. En 1890 il ouvrit un cours libre de chimie appliquée à la Sorbonne, qu'il professa jusqu'en 1900. Entre temps, il obtenait le doctorat en médecine en 1892. Il est chef de laboratoire de la Faculté de Médecine depuis 1890.

Nommé, en 1896, chef des travaux au laboratoire d'enseignement pratique de chimie appliquée (Faculté des Sciences), il fut appelé par Friedel à l'Institut de Chimie appliquée et nommé sous-directeur de [illegible]

Depuis 1900, M. P.-C. Chabrié est chargé, à la Faculté des Sciences, du cours concernant la chimie appliquée.

L'enseignement de M. Chabrié a été relatif à la chimie appliquée aux sujets suivants : *Préparation* [illegible] : *Industrie de la soude ; métallurgie du fer* (1899) ; *Combustibles, matières colorantes minérales, et utili-*[illegible]

Ses travaux ont porté surtout sur les applications de la chimie aux sciences biologiques. Les plus importants de ceux qu'il a publiés sont intitulés : *Sur la synthèse des produits séléniés aromatiques* [illegible] en médecine, 1892, qui reçut une médaille d'argent [illegible] Sciences). Sa thèse *Sur les composés séléniés aroma-*[illegible] l'Académie des Sciences en 1894 ; son livre sur les [illegible] le *Mémoire sur le cystinure et le cystine* obtint le [illegible] *cipes organiques naturels* et un autre *Appareil relatif* [illegible] *biologique*, 1898); il a encore fait insérer, sur d'autres travaux, de nombreuses communications dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, de la *Société de Biologie*, etc.

Membre titulaire et ancien secrétaire de la Société de Biologie, M. Pierre-Camille Chabrié est officier de l'Instruction publique.

CRESANTIGNES (Albert-Roland-Paul-Emile LUCAS de)

M[illegible] le 9 septembre 1856. Il fit ses études classiques au lycée de Versailles et se fit inscrire comme élève à la Faculté de Médecine de Paris ; mais diverses circonstances, et particulièrement un accident professionnel : une piqure anatomique dont les suites furent très longues, l'empêchèrent de suivre la voie des concours.

En 1885, il obtint le doctorat et fut nommé, en 1890, médecin du ministère de l'Agriculture.

M. le docteur de Crésantignes avait été attaché, lors de l'Exposition universelle de 1889, au service médical de cette exposition. En 1890 et 1891, il professa à l'association des Dames françaises. Il est en outre médecin de la Comédie française, de l'Association des Journalistes parisiens, médecin-expert de la compagnie d'assurances sur la vie l'*Equitable des Etats-Unis*, et médecin en chef de la Compagnie des tramways de la Rive-Gauche.

On connait de M. le Dr de Crésantignes, outre sa thèse intitulée : *Quelques considérations sur la propagation et la prophylaxie de la diphtérie* (1885), de nombreuses communications sur le traitement de la diphtérie par la méthode du Dr Gaucher, à laquelle il a apporté d'utiles perfectionnements ; sur la tuberculose, l'albuminurie, les affections gastro-intestinales, etc. ; ces travaux ont été publiés dans les organes spéciaux [illegible] *France médicale*.

Le docteur de Crésantignes est membre et secrétaire-[illegible] Chirurgie pratiques ; membre de la Société de [illegible]

TRÉLAT (Emile)

ARCHITECTE, professeur et ancien député, né à Paris le 6 mars 1821. Fils aîné du docteur Ulysse Trélat, représentant du peuple et ministre en 1848, il fut élève de l'Ecole Centrale, se consacra bientôt à la céramique et dirigea l'usine des émaux ombrants de Rubelles. Attiré ensuite vers l'architecture, il devint élève de Visconti, architecte du département de Seine-et-Marne et, plus tard, associé au projet d'achèvement du Louvre, qui, décrété en 1849, fut mis à exécution après le coup d'État de 1851. Son refus de serment à l'Empire lui fit perdre sa position.

Nommé, en 1854, professeur de constructions civiles au Conservatoire des Arts et Métiers, fonction qu'il conserva jusqu'en 1895, M. Trélat projeta et exécuta, dès 1855, la première installation de machines fonctionnant en public. En 1865, il fonda et il dirige depuis ce temps, l'Ecole spéciale d'Architecture, reconnue plus tard d'utilité publique. Cette école, remarquée par la richesse de son personnel d'enseignement, est la haute école professionnelle de l'architecture. On y professe que l'architecture est essentiellement un art plastique, utilisant, sans en être prisonnière, les ressources des sciences et surtout celles de la mécanique.

Pendant la guerre franco-allemande (1870-71), M. Emile Trélat s'était engagé. Il servit comme capitaine dans le 8e bataillon des mobiles de la Seine et comme chef de bataillon dans la brigade du général Tripier, chargée des avancées. Il fit les lignes d'avancées devant Choisy-le-Roi et l'Hay.

En 1871, il était nommé architecte en chef du département de la Seine ; il devint, à sa retraite, architecte en chef honoraire. Il est membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, ancien président de la Société des Ingénieurs civils, de l'Association française pour l'avancement des sciences, de la Société de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle, etc.

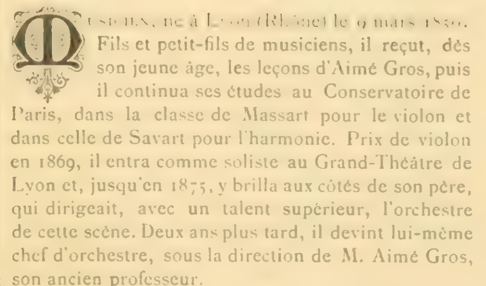
Le 12 juillet 1891, M. Emile Trélat fut élu député du Ve arrondissement de Paris, par 2,480 voix contre 3,940 à deux autres concurrents. Il fut réélu, au renouvellement général de 1893, par 2,927 voix, contre 2,442 à M. Sigismond Lacroix, au second tour de scrutin, dans la même circonscription ; mais il échoua à celui de 1898, n'obtenant, au ballottage, que 3,842 voix, contre 5,512 à l'élu, M. Charles Gras, socialiste.

A la Chambre, M. Trélat siégeait parmi les républicains progressistes. Il s'est principalement occupé des questions d'art et de salubrité publique ; il a parlé, notamment, sur la suppression de la direction des bâtiments civils, sur l'assainissement général de la ville de Paris, sur la pénétration du chemin de fer d'Orléans dans Paris, sur l'Exposition universelle de 1900, etc. Membre de la commission de l'Armée durant la législature de 1893 à 1898, il défendit l'attitude de son collègue, M. Reinach, dans l'affaire Dreyfus. Il s'est, d'ailleurs, fait remarquer parmi les plus chauds partisans de la révision du procès qui avait amené, en 1894, la condamnation du capitaine Dreyfus.

M. Emile Trélat a collaboré à la *Nouvelle Revue*, à la *Revue Bleue*, à la *Revue Scientifique*, à la *Revue d'Hygiène*, etc. Il a publié, en outre : le *Théâtre et l'Architecte* (1 vol. 1860) ; *Trois conférences au Trocadéro : la Salubrité* (1 vol. 1900). On annonce encore de lui : la *Plastique*, 1 volume.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1855, promu officier du même ordre, pour faits de guerre, en 1871, M. Trélat est aussi officier de l'Instruction publique et décoré de plusieurs ordres étrangers.

LUIGINI (Alexandre-Léon-Clément-Joseph)



MUSICIEN, né à Lyon (Rhône) le 9 mars 1850. Fils et petit-fils de musiciens, il reçut, dès son jeune âge, les leçons d'Aimé Gros, puis il continua ses études au Conservatoire de Paris, dans la classe de Massart pour le violon et dans celle de Savart pour l'harmonie. Prix de violon en 1869, il entra comme soliste au Grand-Théâtre de Lyon et, jusqu'en 1875, y brilla aux côtés de son père, qui dirigeait, avec un talent supérieur, l'orchestre de cette scène. Deux ans plus tard, il devint lui-même chef d'orchestre, sous la direction de M. Aimé Gros, son ancien professeur.

Nommé, en 1879, professeur d'harmonie et de composition au Conservatoire de Lyon, il s'y créa une réputation enviable et y resta jusqu'en 1897. Il était devenu professeur d'opéra en 1890. Il a formé d'excellents élèves, au nombre desquels on peut citer : MM. Jérôme, Beyle, Gluck, Dangès, etc. ; Mme Thiery, de l'Opéra-Comique ; Mlle de Lespinasse (Darcey), de l'Opéra, etc.

En 1880, il avait fondé les concerts du Conservatoire de Lyon, que le ministère des Beaux-Arts subventionne ; l'année suivante, il se mit à la tête des Concerts populaires de Bellecour, entreprise à la fois artistique et sociale, tous les artistes ayant part aux bénéfices que l'association ne tarda pas à produire.

Comme chef d'orchestre, M. Luigini se fit remarquer dans sa ville natale par son éclectisme intelligent et son initiative courageuse ; montant, avant qu'elles ne fussent représentées à Paris, des œuvres telles que : *Sigurd, Etienne Marcel, Gwendoline*, etc., et depuis, à Nice : *Martin et Martine*.

Appelé tout à coup au Caire pour la direction du Théâtre Khédivial, l'excellent chef d'orchestre laissa à son ami, M. Vizentini, la tâche de monter à Lyon, les *Maîtres-Chanteurs* ; mais il revint bientôt diriger lui-même les dernières représentations de cet opéra. En 1897, il fut appelé par Léon Carvalho (et maintenu, après la mort de ce dernier, par M. Albert Carré) aux fonctions de chef d'orchestre à l'Opéra-Comique, qu'il remplit depuis cette date avec autorité. Il a monté notamment, sur cette scène : le *Spahi*, de Lucien Lambert ; la *Vie de Bohême*, de Puccini : *Cendrillon*, de Massenet ; *Javotte*, de Saint-Saëns ; l'*Angelus*, de Baille ; le *Cygne*, de Lecoq ; le *Juif polonais*, de Camille Erlanger ; l'*Ouragan*, de Bruneau, etc.

Il dirige, en outre, l'orchestre des grands casinos d'Aix-les-Bains, de Royan, de Biarritz, etc.

Comme compositeur, M. Alexandre Luigini est aussi apprécié que comme chef d'orchestre. Les principaux ouvrages qu'il a écrits pour le théâtre sont : un opéra-comique en un acte, les *Caprices de Margot*, paroles de Coste-Labaume (Lyon, 1877) ; des ballets [illegible] *égyptien*, pour les représentations d'*Aïda* (Lyon, 1895), *Ballet russe*, pour la reprise de l'*Etoile du Nord* (Lyon, 1896), etc.

M. Alexandre Luigini, en outre, est l'auteur de plusieurs pièces pour piano seul, chant et piano, violon et piano ; de trois quatuors pour instruments à cordes ; d'œuvres symphoniques très répandues en France et à l'étranger, parmi lesquelles on cite : la *Voix des Cloches*, *Sérénade romantique*, *Fête Arabe*, [illegible] : chœurs pour 4 voix égales ; d'une cantate patriotique : *Gloria Victis*, etc.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1901, M. A. Luigini est, en outre, officier de l'Instruction publique, du Nicham-Iftikar, du Lion et du Soleil de Perse et chevalier de Saint-Stanislas de Russie.

Sa fille, Mlle Caroline Luigini, est une harpiste de [illegible]

PHILIPPE (Edouard-Sylvain)

Auteur dramatique, musicien, publiciste, né à Paris le 18 avril 1840. Il est le fils d'un joaillier originaire de Metz, dont le nom a été donné, par décret du 30 janvier 1891, à une rue de Bois-Colombes (Seine), commune dont il a été le bienfaiteur.

M. Edouard Philippe fit ses études à l'école Turgot. Destiné d'abord au commerce, il débuta dans la maison d'orfèvrerie Christofle et dirigea un de ses plus importants dépôts pendant douze années.

Ses goûts artistiques l'entraînant vers la musique, M. Philippe, comme directeur des « Enfants de Paris », conduisit le célèbre chœur d'Adolphe Adam sur la scène de la Comédie Française, à l'occasion du centenaire de Napoléon Ier, en 1869. Secrétaire de la presse musicale, l'impresario Maurice Strakosch lui confia, à cette même époque, l'organisation et la direction d'une tournée artistique en France, qui comprenait l'Alboni, Antoine Rubinstein et Vieuxtemps. Plus tard, avec M. O. Lami, il fonda la « Fédération des Sociétés musicales de France », dans une solennité où trois mille hommes exécutèrent, dans la cour carrée du Louvre, sous la direction de M. Edouard Colonne, la *Fédérale* de M. Massenet, en présence de Sadi Carnot, président de la République.

Pendant la guerre de 1870, M. Philippe s'était engagé comme volontaire dans la légion bretonne formée à Rennes ; il fit la campagne complète des Vosges et de la Loire et passa en Suisse avec l'armée de Bourbaki. Pendant son internement à Fraunfeld (Thurgovie), il fit élever un monument de granit aux soldats morts de sa légion. Cité à l'ordre du jour et promu lieutenant par le général Cambriels, sa nomination fut ratifiée par le ministre de la Guerre. Proposé pour la croix par le général Clinchant, pour sa belle conduite sous les forts de Joux durant la retraite de l'armée française, il ne reçut cette distinction qu'en 1886, sur la proposition du général Faidherbe, grand-chancelier de la Légion d'honneur.

Licencié le 16 mars 1871, le lieutenant Philippe alla à Epinal, chercher, pour le rapporter à Mgr de Saint-Marc, évêque de Rennes, qui le lui avait confié, le drapeau qu'il y avait caché pendant l'occupation allemande ; puis il rentra à Paris, où, pendant la Commune, il préserva d'une explosion l'administration [illegible]

furent rappelés et hautement loués dans une lettre des plus flatteuses que lui adressa le ministre des Postes le 14 avril 1880.

De 1872 à 1882, M. Philippe fut administrateur et rédacteur de la *Revue et Gazette musicale*, fondée par Fétis et publiée par les éditeurs Brandus ; il succédait à Edouard Monnais.

Comme auteur dramatique, il a produit 75 actes de théâtre représentés à Paris. Ses principaux succès sont : les légendaires *Boussigneul*, qui ont eu plus de 8,000 représentations en Europe et ont été traduits dans plusieurs langues ; les drames judiciaires de *Casque-en-Fer* et *Casse-Museau ; Kléber*, drame militaire ; la *Fée Cocotte*, féerie ; *Babel-Revue*, etc. Il a écrit ses pièces en collaboration avec MM. Edouard Cadol, Burani, L. Péricaud, G. Mirot, Frébault, Georges Duval, Wertheimber, Jonathan et les musiciens Charles Lecocq, Raoul Pugno, Emile Bourgeois, Georges Jacobi, Louis Varney. Il est l'auteur, en outre, de vingt saynètes et monologues écrits avec M. Louis Bridier.

M. Philippe a écrit au *Voltaire*, à l'*Evènement* et à l'*Illustration*. Pour ces journaux, il a accompagné le président Carnot dans tous ses voyages officiels. Il a été attaché, comme secrétaire général, aux théâtres de la Renaissance et des Bouffes-Parisiens.

M. Philippe s'est consacré tout particulièrement aux œuvres de sauvetage. Secrétaire-général rapporteur des Sauveteurs de la Seine, puis vice-président, il remplit l'intérim de la présidence de cette société entre le général Azaïs et M. le sénateur H. Gomot, ancien ministre. Il est devenu le président d'honneur de cette société et de celle des Sauveteurs médaillés de Seine-et-Oise. Après avoir accompli, durant son existence, divers sauvetages périlleux, il se distingua tout particulièrement à l'incendie du théâtre de l'Opéra-Comique (1887) et le ministre de l'Intérieur lui décerna, sur la proposition du préfet de Police, la médaille d'or du gouvernement.

Lors de l'Exposition universelle de 1889, il fut secrétaire de la section XII de l'économie sociale.

Mandataire de la famille George Sand pour les œuvres théâtrales, il a fait don aux bibliothèques de l'Opéra et du Conservatoire de Musique de souvenirs précieux, qui sont exposés et catalogués. Il a également enrichi, aux Invalides, le musée de l'Armée, d'un curieux et rare souvenir de la guerre de 1870.

Membre titulaire de la Société des Auteurs dramatiques et des Auteurs-Compositeurs, il fait partie de l'Association des Journalistes parisiens et de celle des Artistes musiciens. Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, chevalier de l'ordre d'Isabelle d'Espagne et titulaire, outre sa médaille d'or du gouvernement, de la croix des Ambulances de la Guerre.

HERNANDEZ (Daniel)

Peintre et aquarelliste, né à Huancavelica (Pérou) le 1er août 1856. Il commença ses études artistiques dans son pays natal, puis vint en Italie en 1873. Elève de M. Lorenzo Vallès, à l'Ecole spéciale de Rome, il dut, tout en suivant ces cours, travailler pour gagner sa vie, n'ayant aucune fortune et ne recevant aucune subvention de son gouvernement.

Bientôt remarqué par son talent de dessinateur et de portraitiste, M. Hernandez se rendit Paris, où il s'est fixé depuis 1885. Il s'est fait connaître par de nombreuses toiles de genres divers, exposées en Italie, en Espagne et en France, qui ont établi sa réputation de coloriste et de profond observateur de la vie.

Au Salon annuel de la Société des Artistes français, à Paris, il a envoyé, notamment : *Au coin du feu*, étude ; *Mlle X.*, portrait (1893) ; *Baigneuse*, fort belle étude de nu (1894) ; *Repos* (1895) ; *Vallée de Engelberg en Suisse* (1896) ; *Paresseuse*, autre intéressante étude de nu (1897). A l'Exposition universelle de 1900, parmi ses tableaux, on a surtout remarqué : l'*Amour est souvent cruel*, allégorie dantesque d'une inspiration et d'une exécution également admirables, qui obtint une médaille d'argent.

On doit encore mentionner de cet artiste : *Etude de femmes*, récompensée à Barcelone ; *Jeunes filles au balcon*, toile acquise par le marquis de la Puente et qui obtint une 3e médaille à une exposition de Madrid ; plusieurs portraits de *MM. de Pierola* et *de Romana*, anciens présidents de la république du Pérou ; des études de femmes et nudités d'enfants, qui firent partie de la collection Stuart et de la collection Victor Koning, depuis vendues et disparues.

M. Gaston Calmette, dans le *Figaro* du 29 février 1893, appréciait ainsi l'excellent peintre :

M. Hernandez, un peintre espagnol qui semble avoir le secret [illegible]

M. Daniel Hernandez est encore l'auteur de nombreuses aquarelles, de tableaux de genre et d'illustrations fort appréciées. Nous mentionnerons celles qu'il a données à l'édition des *Œuvres de Balzac*, publiée simultanément en Amérique et à Paris par l'éditeur

[illegible] *La France et l'Espagne*, dessin allégorique de la catastrophe de Santander.

M. Daniel Hernandez, qui fut commissaire de la république du Pérou à l'Exposition universelle de 1900, est chevalier de la Légion d'honneur.

RECOPE (Comte Edmond)

I[illegible] février 1847. Fils d'un inspecteur des Forêts, il fit de brillantes études classiques à Paris, remportant, au concours général, les prix d'histoire naturelle et de mathématiques.

Entré, en 1867, à l'École polytechnique, il en sortit, deux ans plus tard, avec le titre d'ingénieur de la Marine. Il passa à l'école du Génie maritime, où il resta trois ans, y compris un embarquement d'une année sur l'escadre de la Méditerranée, visitant tour à tour l'Espagne, l'Algérie, la Tunisie, etc.

Après être resté quelque temps dans les ports de Brest et de Lorient, le comte Récopé devint directeur de l'arsenal de Saïgon, au début de la conquête de l'Indo-Chine (1876). Malgré des difficultés sans nombre, il mena à bonne fin la mission qui lui était confiée, dans un pays neuf et sous un climat qui faillit lui coûter la vie.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur après son retour de Cochinchine, il obtint un congé pour entrer dans l'industrie. Puis il donna sa démission d'ingénieur de l'Etat, pour se consacrer particulièrement aux questions financières et à l'étude des découvertes scientifiques appliquées à l'industrie (1879). C'est à lui que sont dûs les plans et la construction des bâteaux-express qui circulent sur la Seine.

Devenu l'un des premiers ingénieurs-consultants de Paris, le comte Récopé fut envoyé en mission, en 1886, par la Société générale, au Tonkin, pour y étudier sur place les affaires qui pourraient donner un essor commercial à cette colonie.

C'est à la suite de ce voyage que la Banque de [illegible] l'Annam et au Tonkin, que les mines de charbon commencèrent à entrer en exploitation et que le premier réseau ferré du Tonkin, la ligne de Phu-Lang-Thuong à Lang-Son, fut décidée et exécutée. Ses efforts, ses articles et ses conférences sur les ressources du Tonkin et le parti que l'on en pouvait tirer, ont, depuis ce moment, contribué pour une large part à la prospérité de nos nouvelles Indes françaises.

Avec ses amis, le comte de Dion et le baron de Zuylen, il a fondé, en 1890, l'Automobile-Club, qui a donné l'essor à cette nouvelle industrie et ce nouveau sport : l'automobilisme. Il a présidé différentes commissions importantes de cette nouvelle société d'encouragement, où ses conseils sont toujours écoutés et suivis.

Le comte Récopé, qui avait reçu au Tonkin la cravate de commandeur du Dragon de l'Annam, a été promu officier de la Légion d'honneur, en 1886, sur la proposition du ministère des Affaires étrangères, pour ses services au Tonkin.

PIETKIEWICZ (Valerien)

C[illegible] (Indre-et-Loire), où il fit ses études classiques. Il prit ses premières inscriptions à l'Ecole de Médecine de la même ville et y fut aide d'anatomie en 1865. Il obtint une médaille en 1865 et une mention de la dite école en 1866.

A Paris, où il vint parfaire son instruction médicale, M. Valérien Pietkiewicz fut externe des hôpitaux et remporta en cette qualité une médaille en 1871.

Pendant la guerre, il servit comme aide-chirurgien à la 5e ambulance de la Société française de secours aux blessés et malades des armées de terre et de mer, qui lui décerna une médaille de bronze (1871), en récompense des services qu'il avait rendus pendant la campagne ; il fut nommé ensuite chirurgien aide-major au 2e bataillon de la première légion des mobilisés de la Haute-Savoie.

Après la paix, il fut, à l'Ecole pratique des hautes études, l'élève de M. Charles Robin.

Lauréat de la faculté de Paris (médaille de bronze), il fut reçut docteur en 1876.

M. Pietkiewicz, qui s'est spécialisé dans la médecine dentaire, a été chargé du service de la chirurgie dentaire au lycée St-Louis, puis à l'hôpital des Quinze-Vingt et à la Clinique nationale ophtal-[illegible] suivie par un grand nombre d'élèves et de médecins.

Il est en outre examinateur désigné pour les examens des candidats au diplôme de chirurgien dentiste.

Les travaux du docteur Pietkiewicz, sur des sujets d'anatomie et de chirurgie dentaire, sont fort nombreux. Ce sont surtout des communications que ce chirurgien [illegible] et qui ont été insérées dans divers journaux ou revues [illegible]

tologie ; il est l'auteur d'une application de la radiographie à l'art dentaire, qui a donné les meilleurs résultats (1897-1901). On lui doit encore l'invention de plusieurs appareils employés dans sa spécialité, notamment un « galvano-injecteur à air chaud. »

Membre de la Société d'Anthropologie, de celle de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle, de la Société médicale de l'Elysée, ancien président de la Société de Stomatologie et de la Société médicale des Dentistes des hôpitaux dont il est l'un des fondateurs, le docteur Pietkiewicz a été chargé de l'organisation, à propos de l'Exposition universelle de 1900, de la section de stomatologie au Congrès international de médecine et il en fut le président.

Il est chevalier de la Légion d'honneur.

BENOIST (Albert de)

Député, agriculteur, né à Waly (Meuse) le 17 mai 1843. Fils du baron de Benoist, qui fut député de Verdun au Corps législatif de 1858 à 1870, il fit son droit à Paris. Reçu licencié, il devint auditeur au Conseil d'Etat en 1865, puis sous-préfet de Pamiers (Ariège) en 1869. La révolution du 4 septembre 1870 lui enleva cette fonction.

Engagé volontaire, pour la durée des hostilités franco-allemandes, au 2e régiment de marche des chasseurs à cheval faisant partie de l'armée du général Chanzy, il fut nommé sous-lieutenant le 25 décembre 1870, et suivit en cette qualité toutes les opérations de la campagne de la Loire.

Démissionnaire de son grade en avril 1871, M. de Benoist s'établit à Thonne-les-Prés, près de Montmédy (Meuse), à la suite de son mariage avec Mlle de Morenghe, qui appartient à une ancienne famille de ce pays.

Conseiller municipal et maire de la commune qu'il habite depuis 1872, il s'est principalement occupé d'agriculture, en dehors de ses fonctions édilitaires. Il est membre de la Société d'Agriculture de Montmédy et de la Société des Agriculteurs de France.

Après le décès de M. Sommeillier, député de l'arrondissement de Montmédy, M. Albert de Benoist se porta candidat à la succession de celui-ci et fut élu, le 20 janvier 1901, au 2e tour de scrutin, par 6,297 voix contre 5,698 à M. Didion, républicain. En février de la même année, il fut nommé conseiller général de la Meuse pour le canton de Montmédy, sans concurrent.

Républicain libéral indépendant, M. Albert de Benoist n'est inscrit à aucun groupe de la Chambre.

Dans son programme, il réclame la « liberté de conscience, les libertés religieuse, d'enseignement et d'association ». En économie sociale, il se déclare protectionniste.

CHRETIEN (Mme Hedwige)

Musicienne, née à Compiègne (Oise). Elevée dans un milieu artistique, elle montra, fort jeune encore, des aptitudes marquées pour la musique, et entra au Conservatoire avec le numéro un. Elève de Bazille, Guiraud, Lenepveu, Rety et Lebel, Mme Hedwige Chrétien remporta successivement une première médaille de solfège et les premiers prix de piano et d'harmonie. Elle eut aussi pour professeur César Frank, qui tenait sa jeune élève en grande estime et l'appréciait pour sa faculté d'improvisation.

En 1887, à l'unanimité du jury et aux acclamations de tous, elle reçut le premier prix de fugue et de contrepoint, récompense qu'aucune femme n'avait encore obtenue avant elle.

L'année suivante, Mme Hedwige Chrétien fut nommée professeur de solfège au Conservatoire. Deux ans après, elle donnait sa démission pour raison de santé et se consacrait à la composition et à l'exécution, où elle s'est fait également apprécier.

On possède de Mme Hedwige Chrétien : un *Traité de solfège à changement de clé*, ouvrage très remarquable, dénotant une science et une érudition profonde ; de nombreux morceaux pour piano : *Pastels*, *Madrigal*, *Au village*, *Tarentelle à 4 mains*, *Aubade*, *Pensée intime*, *Zanetto*, *Menuetto*, *Ariel*, la *Source*, *Danse rustique*, *Valse humoristique*, *Deux romances sans paroles*, *Habanera*, *Nocturne*, *Hongroise*, *Pensée fugitive*, *Triolet dansant*, etc. ; divers morceaux pour chant : *Discrétion*, *Villanelle*, l'*Etoile*, *Chant d'amour*, *Duetto*, *Barcarolle*, la *Prière*, *Quand tu pleureras*, *Aube aux champs*, *En rêve*, le *Cavalier*, la *Nuit*, *Noel naïf*, *Chansons aimées*, etc. ; des chœurs : l'*Eté*, *Août*, les *Ailes du Rêve*, *Ballade*, les *Matelots*, le *Moulin* ; des morceaux pour orchestre : la *Source*, le *Cavalier*, *Fleur des Landes* (ronde bretonne), *Sérénade japonaise*, *Marche funèbre*, la *Danse des démons*, *Nos soldats* (scène lyrique chantée avec succès au Palais de l'Industrie), *Intermezzo*, *Légende*, *Sérénade*, etc. ; des morceaux pour instruments divers : *Violetta*, pour piano et violon ; *Romance en mi* (violon et piano), *Romance en sol* (pour flûte et piano, violon et piano), *Sérénade pathétique* (flûte et piano), *Pastorale* (flûte

et piano), *Allegro apasionato* (pour trombone, violon, flûte ou violoncelle), *Grand solo de concours* (pour trombone), *Romance en si b* (pour violoncelle), *Confidence* (hautbois et piano), *Scherzettino* (hautbois et piano), *Scène rustique* (hautbois et piano), *Elégie* (cor anglais et piano), *Polonaise* (clarinette et piano), *Andante et Final* (pour basse en *si b* ou trombone), *Idylle* (pour flûte), *Berceuse* (pour violon), *Méditation* (pour violon), etc.

De ces compositions, la plupart ont reçu un accueil particulièrement flatteur du public.

Mme Hedwige Chrétien s'est fait applaudir comme cantatrice et comme pianiste. Elle professe un cours très suivi, qui a produit des élèves remarquables.

[illegible] parfaite et une des plus brillantes lauréates du Conservatoire de Paris.

Mme Hedwige Chrétien a obtenu de nombreuses récompenses et notamment un premier prix au concours de la Société des Compositeurs, pour son interprétation du poème : l'*Année*, de E. Grimard.

Elle est officier d'Académie.

HEISER (Joseph-Jacques)

M[illegible] Strasbourg (Alsace) le 8 avril 1869. Fils de M. Constant Heiser, qui fut professeur à la faculté de cette ville, il fit ses études médicales à Paris, où il devint externe des hôpitaux, puis interne provisoire à l'hôpital Lariboisière et enfin docteur et lauréat de la Faculté en 1897, avec une thèse très fouillée sur la *Scoliose*.

En même temps, le Dr J. Heiser, que ses études et son goût portaient vers les questions relatives à l'éducation physique et à l'hygiène générale, était professeur diplômé de gymnastique au lycée Condorcet, situation qu'il abandonna en 1898, pour se livrer exclusivement à l'art médical.

Nommé médecin en chef et président de la Société des sauveteurs ambulanciers de la Seine et de la Marne, il fut en outre chargé, par cette société, de faire un cours sur l'anatomie et la gymnastique. Il a fait partie de nombreux congrès, parmi lesquels ceux [illegible] internationale, de Magnétisme et spiritisme, et il [illegible] sportifs.

[illegible]

soins à donner sur la voie publique, sur l'installation des postes de secours et des avertisseurs électriques, sur les services d'ambulances, etc.

M. le Dr J. Heiser est titulaire d'une médaille d'or de la Société d'encouragement au bien, d'une autre médaille d'or de la Société de secours médical, et de plusieurs médailles d'argent de la Préfecture de Police, du ministère de l'Agriculture. Lauréat de plusieurs sociétés de sauvetage, membre du Syndicat des Médecins de la Seine, il est officier d'Académie.

JAUME (Paul-Fortuné)

Ancien fonctionnaire de police, administrateur, né à Paris le 21 mai 1846. Fils de commerçants, il fut successivement enfant de troupe au 46e régiment de ligne, élève du lycée Charlemagne, des Frères de la Doctrine chrétienne et du pensionnat Tassel, à Montfavet (Vaucluse).

Après avoir été tour à tour cultivateur, clerc d'avoué, bijoutier, relieur-doreur, hôtelier et marchand de vin, il fit brillamment la campagne franco-allemande sous Paris, comme sergent-major au 146e régiment de la garde nationale et dans les compagnies de guerre.

D'un caractère aventureux et indépendant, il entra, le 4 janvier 1873, dans la police parisienne, comme inspecteur. Promu ensuite à la 3e classe, puis à la 2e, il passait de 1re classe, au choix, pour l'affaire Bistor, assassin de la veuve Stordeur. En 1883, il était nommé sous-brigadier, puis brigadier en 1885 et inspecteur principal en 1888.

Durant sa carrière d'inspecteur de la sûreté, M. Jaume s'est acquis une sorte de célébrité, qui motive cette notice ; il a participé à toutes sortes de recherches concernant les renseignements divers, la surveillance de la voie publique, les mœurs et le service central de la Préfecture de Police. La chronique parisienne s'est souvent occupée de ses faits et gestes.

Mêlé à un grand nombre d'affaires criminelles, il s'est distingué, notamment, dans la recherche des agresseurs de M. Four, bijoutier, victime d'une tentative d'assassinat de la part d'un nommé Galopin, que l'inspecteur arrêta lui-même à Bruxelles, au péril de sa vie ; dans l'assassinat Flett, dont il arrêta aussi l'auteur, Perrette. Les crimes les plus célèbres, à propos desquels il donna des preuves d'une pers-[illegible]

affaires Fenayrou-Aubert ; de la dame Durand, assassinée à l'Isle-Adam ; Ballerich, assassinat de la mère de deux fonctionnaires de la Préfecture de Police ; les assassinats Olbert, brocanteur, rue Madame ; Maton, inspecteur de l'Assistance publique, rue de Rambuteau ; Giroux, riche cultivateur à Bagnolet ; Ménétret, de Villemonble, crime commis par la vieille demoiselle Mercier ; Roux, fille publique, assassinée par Grün, sujet allemand ; Dauga, ancien gendarme, assassin de quatre personnes à Pont-à-Mousson, dont la capture, particulièrement difficile, fut accomplie à Epinal ; Pranzini ; Eyraud et Bompard, assassins de l'huissier Gouffé, de qui il fit découvrir les traces ; Charron, de Monthlery, auteur de l'assassinat Saintin ; Campi, l'assassin demeuré mystérieux ; Barrême, dont le meurtre est resté impuni ; Vétard, bijoutier coupé en morceaux ; le major Breton, à Courbevoie ; Vaubourg, rue de Charonne, l auteur du crime de l'homme sans tête ; Anastay, officier, coupable d'assassinat sur la baronne Dellard, sa bienfaitrice ; Marie Lacroix ; Bidard-Hayères, dit le vieux galantin, etc.

M. Jaume a pris sa retraite en 1894, pour se consacrer à la création d'une agence de renseignements privés, qu'il dirige et administre depuis ce temps.

Titulaire d'une médaille d'argent de première classe de sauvetage, il est aussi chevalier de l'ordre du Cambodge.

KERRION (Achille QUERRION, dit)

Musicien, né à La Roche-sur-Yon (Vendée) le 4 mars 1868. Fils de M. Querrion, directeur des Contributions indirectes et receveur principal des droits d'entrée et d'octroi de la ville de Paris, il fit ses études musicales au Conservatoire de Lille, où il obtint, entr'autres récompenses, le premier prix de violoncelle ; puis à celui de Bruxelles, où le premier prix de violoncelle, avec distinction, lui fut aussi décerné, et où il eut pour professeur Joseph Servais.

Après avoir fait partie, comme violoncelliste, de l'orchestre dirigé par le maître Gevaërt, M. Achille Kerrion vint, en 1885, à Paris, et entra dans l'orchestre Lamoureux, dont il fit partie pendant huit années et où il se fit applaudir comme soliste.

Il organisa ensuite des séances de musique de chambre, comprenant des sonates, trios, quatuors, quintettes, etc., qui furent désignées sous le nom de « Société Schumann » et en effet spécialement réservées aux œuvres de ce maître ; il fit entendre, à cette époque, les chefs-d'œuvres des musiciens français, anciens et modernes.

Après s'être perfectionné dans ses études de composition, M. Achille Kerrion devint, en 1896, chef d'orchestre des grands festivals et des concerts de l'Exposition du Théâtre et de la Musique, au palais de l'Industrie, alors existant. Depuis, il s'est fait connaître et apprécier hautement comme violoncelle solo ou chef d'orchestre dans les casinos de Biarritz, d'Aix-les-Bains, de Granville, du Tréport, etc. En 1900, il est devenu violoncelle-solo et l'un des chefs d'orchestre de l'Opéra-Populaire.

M. Achille Kerrion est officier d'Académie.

Sa sœur, M[lle] Stéphanie Kerrion, qui possède une très belle voix de contralto, a renoncé à une carrière qui s'annonçait très brillante pour se consacrer au professorat. Elle se fait applaudir dans les grands concerts, où sa voix généreuse et très étendue fait toujours merveille.

CHATEAU (Henri)

Écrivain, né à Nueil-les-Aubiers (Deux-Sèvres) le 5 mai 1870. Ses études classiques faites à Nantes, il s'adonna aux sciences exactes et dirigea le bulletin scientifique du *Journal des Elèves de Lettres* de 1888 à 1890, avec M. Crémieux. De 1887 à 1889, il avait été fonctionnaire des Ponts et Chaussées ; il donna sa démission pour se consacrer entièrement aux lettres.

Après avoir débuté au *Chat Noir*, en 1889, sous le pseudonyme de « Sparafucile », il collabora successivement aux *Annales artistiques et littéraires*, au *Courrier du Soir*, à la revue anglaise *Notes and Queries*, etc. Depuis 1900, il a fondé et dirige la *Revue des Indépendants*, devenue ensuite l'*Œuvre sociale*, intéressante revue littéraire.

M. Henri Chateau s'est aussi fait apprécier comme romancier. Il a publié notamment : *Gens de Chœurs* (1 vol. 1893) ; le *Zohar*, traduction du latin (1 vol. 1895) ; *Ioland-la-Saincte* (1 vol. 1896) ; *Montmartre*, en collaboration avec M. Georges Renault (1 vol. 1897) ; *Thalassa* (1 vol. 1899), etc.

De ce dernier ouvrage, dont la presse s'est beaucoup occupée, M. Paul d'Armon a donné l'analyse suivante dans le *Signal* :

[illegible]
[illegible]
matérialisme et à la classification des sciences, écrit froidement

[illegible] sucre », ce qui lui épargne le désagrément d'accoupler deux termes [illegible] pas une autre contradiction : en effet il faut bien qu'il admette que la matière est inséparable du mouvement, si elle n'est pas elle-même le mouvement, et que la matière est éternelle.

M. Henri Chateau est officier d'Académie et membre de la Société des Gens de Lettres.

RAGUENET (Antonin)

Architecte et écrivain, né à Lyon le [illegible] avril 1839. Il fit ses études à l'École des Beaux-Arts de cette ville, où il eut pour professeurs Antoine Chenavard pour l'architecture et MM. Bonnefond et Genod pour la peinture [illegible].

Lauréat d'architecture à cette école, M. Antonin Raguenet fut ensuite attaché au service de M. Charles Martin, architecte du département de l'Ain. Nommé, quelques années après et concuremment, professeur de dessin à l'école municipale de Bourg, il y resta jusqu'en 1867, date à laquelle il devint architecte du réseau central de la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans ; il fut chargé des travaux neufs : gares et maisons de gardes de la ligne de Tours à Vierzon, gares d'Aubusson, de Gannat, etc.

Après le licenciement général du service des travaux neufs de son réseau central par la Compagnie d'Orléans, qui eut lieu en 1871, entre la guerre et la commune, M. Antonin Raguenet exécuta nombre de constructions diverses, hotels, villas, maisons de rapport, notamment à Lyon, à Athis-Mons, etc.

Dès 1872, M. Raguenet fondait et publiait, sous le titre de : *Matériaux et Documents d'Architecture*, une revue mensuelle qui atteignit bientôt à un tirage considérable. Ce recueil, le plus ancien du genre, permet de trouver immédiatement, par suite de la disposition adoptée (ordre alphabétique), tous les motifs intéressants anciens et modernes en architecture ; il est d'ailleurs très consulté, non seulement en [illegible] connues sous le nom de son rédacteur en chef.

En 1887, M. Raguenet créait une autre revue [illegible], publication devenue également très prospère et fort appréciée, parce qu'elle est la seule à donner en un seul fascicule la description complète d'un type de bâtiment. Enfin, en 1891, le même auteur fit paraître : les *Petits Edifices Historiques*, revue également mensuelle d'archéologie architecturale.

On doit encore à M Raguenet : les *Principaux Palais de l'Exposition*, un volume, contenant 96 planches, ayant pour but de conserver le souvenir des œuvres architecturales de l'Exposition universelle de 1900, intéressantes cependant, mais destinées à disparaître.

HUE (Georges-Adolphe)

Compositeur de musique, né à Versailles (Seine-et-Oise) le 6 mai 1858. Fils de l'architecte bien connu de ce nom, il fit ses études musicales d'abord avec M. Paladilhe, puis au Conservatoire de musique de Paris, où il entra en 1876, et eut pour professeur Reber, dont il fut l'un des derniers élèves. Après avoir obtenu, en 1878, une mention honorable, il remporta l'année suivante le grand prix de Rome, avec une cantate intitulée : *Médée*.

Revenu de Rome en 1882, M. Georges Hüe a produit depuis, entr'autres œuvres exécutées : les *Pantins*, livret de E. Montagne, pièce en 2 actes qui reçut le prix Crescent (Opéra-Comique, 1881) *Rubezahl*, légende symphonique, paroles de MM. Cerfberr et de L'Église, couronnée au concours de la Ville de Paris (Concert Colonne, 1887) ; *Résurrection*, épisode sacré, (Société des Concerts du Conservatoire, 1893) ; le *Berger*, ballade (Concerts Colonne, 1893) ; *Cœur brisé*, musique pour la pantomime de Mme Arbel (Bouffes-Parisiens, 1893) ; *Scènes de ballet*, pour orchestre (Concerts Lamoureux, 1897) ; la *Belle au bois dormant*, musique de scène pour la féerie de MM. Henri Bataille et d'Humières (Théâtre de l'Œuvre, 1894) arrangée en *Suite d'Orchestre* pour les Concerts de l'Opéra (1897) et du Trocadéro (1900) ; le *Roi de Paris*, opéra en 3 actes, livret de MM. Gallet et Bouchut (Opéra, 1901) ; *Titania*, pièce en 3 actes, livret de MM. Gallet et André Corneau, reçue à l'Opéra-Comique pour la saison 1901-1902. Le même auteur a encore fait paraître de nombreuses mélodies, éditées par les maisons Leduc et Baudoux : *Intermezzo*, d'après Henri Heine ; *Chansons lointaines*, de M. André [illegible], etc.

La musique savante et d'un beau lyrisme de ce compositeur est très aimée du public et généralement louée par la critique.

M. Georges Hüe est membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de musique.

MAREY (Etienne-Jules)

Physiologiste, médecin, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, né à Beaune (Côte-d'Or) le 5 mars 1830. Venu à Paris en 1849, il fut interne des hôpitaux en 1855. Reçu docteur en médecine en 1859, il fonda un laboratoire de physiologie qui fut, pendant quelques années, le seul de France.

Nommé, en 1869, professeur d'histoire naturelle des corps organisés au Collège de France, il fut élu membre de l'Académie de Médecine en 1872, puis de l'Académie des Sciences, le 2 décembre 1878, en remplacement de Claude Bernard.

Les travaux de M. Jules Marey ont une haute importance scientifique. Il s'est appliqué surtout à déterminer mathématiquement les phénomènes physiologiques. Il a inventé divers instruments propres à enregistrer le tracé graphique des pulsations du cœur, du pouls, des artères, du mouvement respiratoire, de l'action des muscles, et en général de la locomotion de l'homme, des quadrupèdes, des insectes et des poissons.

Ce savant a imaginé la chronophotographie sur bande pelliculaire (note à l'Académie des Sciences du 15 octobre 1888), qui permet d'obtenir une série d'images à raison de 10 à 100 par seconde, représentant les attitudes successives d'un animal en mouvement. L'auteur chercha d'abord à reproduire l'apparence des mouvements ainsi analysés, puis il construisit un appareil, qu'il nomma *projecteur chronophotographique*, donnant sur un écran la série des images successives, avec une rapidité assez grande pour que l'on ait la sensation d'un mouvement continu. Cette méthode, innovée en Amérique par Muybridge, avant selon les uns, en même temps suivant les autres, que par le savant français, a été l'origine de cette « photographie animée » tant à la mode aujourd'hui, et des appareils qui la produisent, comme le *cinématographe*.

Les travaux scientifiques de M. Marey ont été publiées en de nombreux mémoires et communications dans le *Bulletin de l'Ecole Normale*, les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, et dans les ouvrages suivants : [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ; *La machine animale, locomotion terrestre et aérienne* [illegible] *graphique dans les sciences expérimentales* (1877) ; *La circulation du sang à l'état physiologique et dans les maladies* (1881) ; *Développement de la méthode graphique par la photographie* (1884) ; *Physiologie du mouvement, le vol des oiseaux* (1889) ; le *Mouvement* (1894) ; *Voir le Double* (1897), etc.

Lauréat de l'Académie des Sciences en 1862, 1864 et 1866, chevalier de la Légion d'honneur en 1871, M. Marey a été promu officier en 1882.

BERTON (Pierre-François-Samuel)

Artiste et auteur dramatique, né à Paris le 6 mars 1842. Il est le fils de Francisque Berton, le célèbre acteur (1820-1874) et de Mlle Samson, écrivain de mérite, fille de l'illustre comédien ; le petit-fils de Pierre Berton, musicien fameux, qui fut collaborateur de Rameau, de Glück et directeur de l'Opéra ; et l'arrière-petit-fils de Henri Berton, membre de l'Institut, l'un des fondateurs du Conservatoire.

Entré fort jeune dans la carrière dramatique, M. Pierre Berton débuta, en 1857, dans une pièce de Georges Sand, au Gymnase. A vingt ans, il tenait en chef, à ce théâtre, l'emploi des amoureux, qu'il remplit durant dix ans, en créant brillamment des rôles dans *Montjoye*, le *Vieux garçon*, les *Curieuses*, *Nos bons villageois*, *Séraphine*, l'*Ami des Femmes*, les *Idées de Mme Aubry*, etc.

Engagé à l'Odéon en 1869, M. Pierre Berton y joua, pour la première fois, aux côtés de son père, dans le *Bâtard* et, passant peu à peu à l'emploi des grands jeunes premiers, interprêta tout le répertoire classique de Molière, Marivaux, Beaumarchais. Il créa dans ce même théâtre : l'*Autre* de George Sand, le *Petit Marquis* de François Coppée et d'Artois, *Mlle Aïsse* de Louis Boulhet, le *Bois* d'Albert Glatigny, etc. En compagnie de Geoffroy, de Melingue et de Sarah Bernhardt, il reprit *Ruy Blas* de Victor Hugo, avec un complet succès.

Passé, en 1873, à la Comédie-Française, il y parut dans le rôle qu'avait créé son père dans le *Gendre de M. Poirier* d'Augier ; il entrait au Vaudeville deux ans plus tard et y faisait, avec le plus grand éclat, de remarquables créations dans *Dora*, les *Bourgeois de* [illegible] *Bolski*, le *Club*, la *Chanson du Printemps*, les *Rois en exil*, *Fœdora*, pièce dans laquelle il parut avec Mme Sarah Bernhardt, etc.

Engagé ensuite à la Porte-Saint-Martin, M. Pierre

Berton s'y fit surtout valoir dans *Dora*, pièce de [illegible] peu de temps après, d'importantes et fructueuses tournées dans toute l'Europe.

Depuis lors, l'excellent artiste, cessant d'appartenir exclusivement à un théâtre quelconque, s'est encore [illegible] *Paroles restent*, au Vaudeville ; les *Deux Gosses*, à l'Ambigu, etc.

[illegible] professorat et a formé de nombreux élèves qui font [illegible] plusieurs années, professeur de lecture expressive des instituteurs et institutrices du département de la Seine.

[illegible] qu'il ne conserva que peu de temps ; il y monta *Mlle Eve*, de Gyp, et le *Petit Lord*, pièce traduite de l'anglais.

Écrivain plein de verve, M. Pierre Berton a écrit, pour le théâtre, des pièces, qui l'ont placé au nombre de nos bons auteurs dramatiques. Citons : les *Jurons de Cadillac*, comédie en un acte (Gymnase, 1865), qui obtint une vogue énorme, a été traduite en plusieurs langues et reprise par Coquelin cadet à la [illegible] en un acte (Gymnase, 1867) ; *Didier*, comédie en trois [illegible] (Variétés, avec l'auteur et Mme Sarah Bernhardt pour principaux interprètes, 1889) ; les *Chouans*, d'après Balzac, drame en cinq actes, avec M. Émile Blavet [illegible] 1898), etc.

Il est, en outre, l'auteur, avec Armand Silvestre, du livret de la *Tempête*, musique du Duvernoy (Concerts Colonne, 1889) et du livret de *Sardanapale*, opéra [illegible] 1882). Il a enfin collaboré à nombre de journaux parisiens et de revues littéraires : le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Gil Blas*, le *Matin*, la *Revue Bleue*, etc., où ont paru de lui des articles, des nouvelles et plusieurs romans.

[illegible] applaudi au Vaudeville, a renoncé au théâtre pour se consacrer aux lettres. Il a publié, notamment : la [illegible] *Défunt grand papa*.

Deux autres fils de M. Pierre Berton sont aussi connus du public : M. Jean Berton, publiciste, et Mlle G. Berton, artiste dramatique.

BEAUME (Louis-Alexandre, dit BEAUMONT)

A[illegible] et de droit. Licencié en 1847, il prit place au barreau de la Cour d'appel en 1849 et s'y occupa d'un grand nombre d'affaires civiles ayant pour la plupart rapport à la propriété intellectuelle ; propriété tantôt industrielle, tantôt littéraire ou artistique. On peut rappeler entr'autres, à cause de leur retentissement, les affaires Pradier, Bonnemère, Adenis et Lecocq, cette dernière relative à la question de la communauté des droits d'auteur après divorce.

M. A. Beaume est propriétaire et rédacteur en chef des *Annales des Justices de Paix*, important organe spécial. Jurisconsulte très estimé pour la sûreté de ses connaissances, il a publié plusieurs ouvrages de droit, parmi lesquels on doit mentionner le *Dictionnaire* [illegible] intéressant recueil, parvenu en 1901 à sa cinquième édition.

Comme littérateur, M. A. Beaume, connu sous le pseudonyme d'Alexandre Beaumont, a publié des romans, dont l'un : le *Beau Colonel*, a servi de thème [illegible]

Au théâtre, il a fait représenter, en collaboration avec divers écrivains et musiciens, un grand nombre de pièces. Toutes ont trouvé le succès et la plupart, devenues en quelque sorte classiques, sont reprises fréquemment et toujours accueillies avec une faveur nouvelle. Citons ses ouvrages [illegible] avec Nuitter, musique de F. Barbier (1855) ; *Obéron*, opéra en 3 actes, adaptation, avec Chazot, musique [illegible] 3 actes, adaptation, musique de Weber (Lyrique [illegible]

musique de Legouix (Athénée 1868) ; le *Docteur Crispin*, 4 actes, musique de Ricci (Athénée 1869) ; les *Masques*, 3 actes musique de Pedratti (Athénée 1869) ; le *Dernier jour de Pompéi*, 3 actes, musique de Joncières (Lyrique 1869) ; *Le Cœur et la Main*, 3 actes, musique de Lecocq, pièce qui fut un très gros succès (Nouveautés 1882) ; la *Demoiselle de Belleville*, 3 actes d'après Paul de Kock, musique de Millouker (Folies-Dramatiques 1888) ; l'*Egyptienne*, 3 actes, avec la collaboration de Chivot, musique de Lecoq (Folies-Dramatiques 1890) ; le *Soleil de Minuit*, opéra-comique en 3 actes (1891), etc.

M. A. Beaume est membre de la commission de la Société des Auteurs et Compositeurs de musique ; il fait aussi partie de la Société des Gens de Lettres.

FONTMAGNE (Marie-Caroline DRUMMOND de MELFORT, Baronne DURAND de)

Compositeur de musique et écrivain, née à Neufchâteau (Vosges). Fille aînée du colonel comte Drummond de Melfort, elle appartient à une fort ancienne famille anglo-française. Elle épousa, en 1869, le baron Gaston Durand de Fontmagne, qui mourut en 1877.

Mme la baronne de Fontmagne s'est fait connaître par des œuvres de composition musicale que les critiques s'accordent à trouver remarquablement écrites et très poétiquement inspirées. On cite d'elle, notamment, les ouvrages suivants : *Tempi passati*, deux recueils de mélodies ; *Tarentelle ; Mazurka*, pour piano ; *Marche Nuptiale* ; *Marche Orientale*, que les meilleurs chefs d'orchestre ont rendue populaire ; *Marche Funèbre*, pour orgue ; *Barcarolle*, dédiée à M. Joseph White, pour violon solo, avec accompagnement à volonté de quintette, exécutée par M. Danbé ; *Rêverie*, pour violoncelle et piano ; le *Berger de Blandy*, mélodie sur des paroles touchantes de la princesse Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV ; *les Grâces et l'Amour*, sur une poésie du XVIIIe siècle ; *Ave Maria*, chanté à la Madeleine et dans les principales églises de Paris ; *Tout passe*, d'après Alfred de Musset, etc.

En 1891, le Théâtre Royal d'Anvers représenta un opéra comique, en un acte, de Mme de Fontmagne : *Folies d'amour*, d'après Regnard, livret de M. Dracy, dont la musique charmante et pleine d'esprit obtint un très vif succès, constaté unanimement par la presse belge. *Folies d'amour* fut ensuite donné au Havre, à Besançon, à Paris, et reçut partout le même accueil favorable. Elle écrivit ensuite : *Bianca Torella*, opéra en 3 actes et 4 tableaux, poème d'Armand Silvestre, représenté au Théâtre du Capitole de Toulouse (1897), puis au Théâtre de Tunis (1898), œuvre capitale de l'auteur, qui fut l'objet de comptes-rendus et des commentaires élogieux de toute la presse française et étrangère. M. Paul Lavigne, dans la *Gironde*, l'apprécia ainsi :

... [illegible]

... [illegible] les méandres d'une intrigue dont le charme est exquis.

M. Victor Pietra, dans le *Journal de Tunis*, écrivit de son côté :

.... Certaines situations sont très dramatiques et le compositeur les a traitées avec le souci de faire bien, en même temps qu'il a su en tirer des motifs remarquables, où la grâce se marie [illegible]
... Dans toute l'œuvre, la mélodie coule abondante et pure, elle est d'une grande simplicité et je suis convaincu qu'après quelques auditions on pourrait se souvenir sans peine des airs saillants de la partition. L'orchestre est largement traité. Rien n'est laissé au hasard ; il y a [illegible] de l'école Wagnérienne, donnant de la couleur et de la vie à l'œuvre toute entière. »

Le *Mondo Artistico* de Milan portait le jugement suivant sur l'auteur et son ouvrage :

La baronne de Fontmagne est plus qu'une dilettante, c'est une artiste, un vrai maître (*vera maestra*) et telle elle est considérée en France, où ses opéras l'ont déjà fait connaitre. Elle a, avec la passion de la musique, un savant tempérament artistique, elle connait tous les secrets de la science musicale, comme ceux de l'effet théâtral. Sa musique est douce, entraînante, avec un élan vigoureux de passion, de type italien ; à tel point que les critiques qui l'ont entendu disaient « que cet opéra a toutes les qualités qui ont fait la grandeur de la musique italienne et qu'il plaisait beaucoup en Italie » Le public enthousiasmé a applaudi chaudement. C'est un succès retentissant.

Mentionnons encore du même compositeur : le *Sergent Larose* (Idylle), opéra-comique en un acte sur un livret de M. Ch. Labor, non encore représenté en entier ; mais dont les fragments importants ont été donnés dans des concerts, à Bruxelles notamment.

Mme la baronne de Fontmagne ne s'est pas uniquement occupée de musique. On annonce d'elle la publication d'un ouvrage sur l'Orient, où ont été utilisés de très intéressantes notes et de nombreux dessins rapportés d'un séjour qu'elle fit dans sa jeunesse à l'ambassade de France à Constantinople, auprès de M. et Mme Thouvenel, auxquels l'attachaient des liens de parenté. Des fragments de ces souvenirs, déjà, ont été publiés dans le livre de M. Louis Thouvenel, fils de l'ancien ambassadeur, intitulé :

[illegible]

FOURNIER (François)

D[illegible] le [illegible] à Manduel (Gard). D'une famille de condition très modeste, il apprit le métier de forgeron, ajusteur à Nimes. Quand il fut en possession de son état, il entreprit ce qu'on appelait autrefois le « tour de France » ; alla à Lyon, où il se fit recevoir « compagnon du Devoir », sous le nom de « Languedoc-le-Résolu » et séjourna successivement à Dijon, Châlon-sur-Saône, Gray, Paris, etc.

Son service militaire accompli, il se rendit à Arles (Bouches-du-Rhône), où il entra dans une maison de constructions maritimes. Dès ce moment (1891), il fondait dans cette ville, avec quelques camarades, un groupe politique : le « Réveil Socialiste », auquel il sut donner, en peu de temps, une vive impulsion ; et il organisa d'importantes réunions publiques.

Renvoyé de son atelier à cause de son attitude militante, M. Fournier prit cependant une part active à la fondation du « Syndicat des Employés de chemin de fer, » qui le délégua au Congrès de Paris. Il fut compris sur la liste socialiste aux élections municipales d'Arles ; puis, après un séjour aux ateliers de la Cie des chemins de fer de la Camargue, il installa à Boulbon (Bouches-du-Rhône) un atelier de forgeron, tout en s'occupant de propagande socialiste. C'est ainsi qu'il fonda des groupes à Aramon, Beaucaire et Tarascon, où il prit souvent la parole.

Orateur clair et sympathique, M. Fournier, par sa parole chaude et communicative, produisit une impression profonde dans les milieux ouvriers et sut attirer de nombreux adhérents à l'opinion qu'il professe avec une ardente conviction.

Entretemps, tout en perfectionnant ses études au point d'avoir acquis un savoir étendu, il écrivait dans les journaux socialistes de diverses régions : à l'*Avenir Social* de Paris, à *Marseille Socialiste* ; au *Parti* [illegible] *des Travailleurs*, au *Peuple* de Lyon, etc.

[illegible] M. François Fournier fut désigné, par le parti socialiste, comme candidat dans la 1re circonscription de Nîmes (Gard). Bien qu'ayant obtenu au 1er tour [illegible] M. [illegible] assura ainsi l'élection de celui-ci, contre M. de Bernis, député sortant, royaliste.

Après le décès de M. Delon-Soubeyran, M. Founierr, de nouveau, se présenta comme candidat socialiste dans la même circonscription et fut élu, au 2e tour de scrutin, le 24 février 1901, par 8,792 voix, contre M. de Bernis, qui en obtint 6,712. A la Chambre, l'honorable député du Gard fait partie du groupe socialiste ; il est membre du 3e bureau.

BARBIER (Pierre)

A[illegible] octobre 1854. Il est le fils de Jules Barbier, le fécond librettiste (1825-1901) et le neveu d'Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*. Il se consacra d'abord à la peinture et fut élève de M. Bonnat ; mais, poussé par une sorte d'atavisme littéraire, il délaissa le pinceau pour la plume et composa plusieurs milliers de vers qui n'ont pas été réunis en volumes.

M. Pierre Barbier, poursuivant la carrière des lettres, s'est produit très jeune au théâtre et a fait, notamment, représenter sur diverses scènes : *Le Roi chez Molière*, 1 acte en vers (Gaîté, 1876) ; *Indigne*, drame en 4 actes, en prose (Menus-Plaisirs, 1884) ; l'*Enclume*, opéra-comique en 1 acte (Opéra-Comique, 1884) ; le *Modèle*, 1 acte, en vers (Odéon, 1886) ; *Vincenette*, drame en 1 acte en vers (Comédie-Française, 1887) ; le *Baiser de Suzon*, opéra-comique en 1 acte (Opéra-Comique, 1888) ; *Au bois sacré*, idylle en 1 acte, en vers (Bodinière, 1892) ; la *Preuve*, drame en 1 acte, en prose (Bodinière, 1892) ; les *Fiançailles de Triboulet*, drame en 1 acte et un prologue, en vers (Bodinière, 1892) ; *Jehan de Saintré*, opéra-comique en 2 actes, en vers, musique de Frédéric d'Erlanger [illegible] opéra-comique en 3 actes, avec Jules Barbier, musique de [illegible] musique de E. Lefèvre, opéra-comique en 1 acte, qui obtint le prix Crescent (Opéra-Comique, 1900)

M. Pierre Barbier a écrit, en outre, les pièces suivantes, non encore représentées : *Struensee*, drame en 5 actes, en vers, d'après un drame en prose de J. [illegible]

grand-opéra avec J. Barbier, musique de Th. Dubois; *Le Tasse*, grand-opéra avec J. Barbier, musique d'Eugène d'Harcourt ; *Renée*, opéra-comique en 3 actes, avec J. Barbier musique de Charles Lecocq ; *Danubia*, avec J. Barbier, musique de Feinsinger ; *Djemina*, opéra-comique en 3 actes, musique d'Hector Salomon, etc.

M. Pierre Barbier est aussi l'auteur des *Chants de l'Enfance*, un volume, musique de M. Henri Maréchal, et d'un *Corneille* pour les pensions où, au lieu de donner aux enfants, séparément, les scènes choisies des chefs-d'œuvre du grand tragique, il les a fait venir à leur place dans un scénario très serré de chaque tragédie, qui permet aux jeunes lecteurs de suivre le drame sans fatigue et d'en retenir les passages saillants.

Cet excellent écrivain a publié nombre de nouvelles dans différents journaux : le *Gaulois*, le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, la *Nouvelle Revue*, la *Revue* [illegible], etc.

Délégué par la *Nouvelle Revue* pour remettre, au nom du Comité des Dames françaises, une adresse à l'amiral Avellan, lors du départ de la flotte russe de Toulon, M. Pierre Barbier composa, pour la circonstance, une pièce de vers : *Dernier adieu*, qu'il dit lui-même à l'amiral et à ses officiers, à bord du vaisseau l'*Empereur Nicolas*, où, invité à dîner, il fut le dernier français qui serra les mains de nos alliés (1893).

Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, M. Pierre Barbier est officier de l'Instruction publique.

GERVILLE-RÉACHE (Gaston-Marie-Sidoine-Théophile)

Député, né à la Pointe-à-Pitre le 23 août 1854. Homme de couleur, il appartient à une vieille famille de la Guadeloupe. Après avoir terminé ses études à Versailles, il alla occuper la chaire de philosophie et de réthorique au lycée de Port-au-Prince (Haïti) ; mais il y resta peu de temps et revint faire son droit à Paris. Reçu avocat, il se fit inscrire au barreau de la capitale.

Élu député pour la première fois le 2 octobre 1881, sous les auspices de Schœlcher, dans la première circonscription de la Guadeloupe, et par 2,206 voix contre 3,766 votants, il a été réélu : en 1885, par 5,456 suffrages sur [illegible] ; en 1889, par [illegible] voix ; en 1893, par 6,568 voix, contre 1,592 à M. Bernus, et en 1898, par 6,003 voix, sans concurrent.

A son arrivée à la Chambre, M. Gerville-Réache siégea d'abord à l'Extrême-Gauche, puis il adoucit sensiblement sa politique et se fit inscrire à l'Union des Gauches, dont il a été l'un des vice-présidents.

En 1884, au Congrès de Versailles, le député de la Guadeloupe, rapporteur de la commission chargée d'étudier la révision des lois constitutionnelles, combattit les propositions de révision émanant de l'Extrême-Gauche, ce qui lui valut le blâme et les vives attaques de ses anciens amis.

M. Gerville-Réache s'occupe activement des travaux parlementaires. Membre, rapporteur et président d'un grand nombre de commissions, et notamment rapporteur des budgets de 1885 à 1894, il l'a été aussi de la loi sur les cadres de la marine et des officiers mécaniciens de la marine ; il fut l'un des auteurs et le rapporteur de la loi sur les enfants abandonnés, délaissés ou maltraités ; de celle sur les récidivistes en 1883, et de plusieurs autres projets.

M. Gerville-Réache a présidé plusieurs commissions permanentes du ministère de la Marine, telles que le Comité consultatif des pêches maritimes et le Comité des comptes des travaux de la Marine ; il est vice-président de la Commission supérieure des invalides de la Marine et membre de la Commission des Archives du même ministère ; il a présidé le comité et le jury de la classe 77, à l'Exposition universelle de 1889, et siégé à la Commission supérieure de l'Exposition de Chicago. Il a été, en 1894, membre de la Commission d'enquête extra parlementaire de la Marine et il a présidé les commissions d'admission, d'installation et le jury de la classe 53 à l'Exposition universelle de 1900.

BERGER (Baron Emile)

Médecin et physicien, né à Vienne (Autriche) le 1er août 1855. Ses études accomplies à l'École Polytechnique de sa ville natale, il suivit ensuite les cours de la Faculté de Médecine et s'adonna tout de suite à l'ophtalmologie scientifique et clinique ; il s'occupa également de rechercher les rapports existant entre l'ophtalmologie et les autres branches de la médecine.

Docteur en médecine de l'Université de Vienne en 1880, il fut, deux ans après (1882), reçu agrégé de l'Université de Gratz. Venu à Paris en 1887, M. Berger, dès que son diplôme fut régularisé, fit à sa clinique, comme professeur libre, des cours sur l'ophtalmologie.

M. le Dr Berger est l'auteur de travaux des plus intéressants, consacrés aux études d'ophtalmologie et

[illegible] médicales, il avait publié déjà des études qui furent très remarquées dans les *Comptes-rendus de l'Académie* [illegible] en 1878, ses encouragements, pour la continuation de ses travaux. On doit citer de lui, depuis, les publications suivantes, traduites dans la plupart des langues [illegible] avec une planche, en collaboration avec le comte Haller et le professeur Krukenberg (Heidelberg, [illegible] *Anwendung*, avec 5 figures (Berlin, Grosser 1885, [illegible] (Vienne, Stein 1885) : *Die Krankheiten der Keilbein-* [illegible] *chungen zu Erkrankungen des Sehorganes*, en colla- [illegible] avec 12 planches (Wiesbaden, Bergmann, 1887) ; *Die Sehstörungen bei Tabes dorsalis und Versuch einer einheitlichen Erklärung des Symptomen-Complexes der Tabes*, avec 24 figures (Wiesbaden, Bergmann, [illegible] avec 12 planches hors-texte, tirées en taille-douce (Paris, Doin, 1889, 2e édition 1893) ; *Chirurgie du sinus sphénoïdal* (Paris, Doin, 1890, épuisé) ; *Rapports entre les maladies des yeux et celles du nez et ses cavités voisines*, avec 6 figures intercalées dans le texte (Paris, Doin, 1892) ; les *Maladies des yeux, dans leurs rapports avec la pathologie générale*, leçons recueillies par le docteur de Saint-Cyr de Montlaur, revues par le professeur, avec 43 figures intercalées dans le texte (Paris, G. Masson, 1892) ; *Sur l'emploi de l'eucaïne et l'holocaïne en ophtalmologie ; Sur un appareil remplaçant la loupe simple servant pour un seul œil et permettant un* [illegible]

[illegible] *sphénoïdal* fut couronnée par l'Académie de Médecine [illegible] Faculté de Médecine de Paris (mention honorable du prix Chateauvillard)

M. le Dr Berger est l'inventeur de plusieurs appareils scientifiques, parmi lesquels on cite : un ophtalmoscope à réfraction, qui lui a valu une médaille de bronze à l'Exposition internationale des inventions, à Londres (1885) ; une loupe et une lunette stéréoscopiques, destinées à remplacer la loupe servant pour un œil et la lunette pour la vision rapprochée (lecture, écriture, etc). La loupe stéréospique est d'une haute valeur pratique ; on s'en sert dans de nombreuses manufactures d'horlogerie et pour les travaux de gravure, de laboratoire, etc.

Membre du comité de la Société française d'Otologie et de Laryngologie en 1888, il a été président de séance au Congrès français d'ophtalmologie en 1894, et il est membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Madrid (section de chirurgie), membre de la Société française d'Ophtalmologie, correspondant étranger de la Société impériale de Médecine de Constantinople, de l'Académie royale de Médecine de Bruxelles, membre de la Société française de Physique et de diverses autres sociétés savantes. Il est chevalier de l'ordre de François-Joseph, officier d'Académie, etc.

En 1896, le roi de Portugal a conféré la noblesse personnelle, avec le titre de baron, à M. le Dr Berger.

JULIANI (Jules ROPIQUET, dit)

A[illegible] avril 1825. Entré en 1851 au Conservatoire de Paris, où il fut élève de Revial pour la classe de chant, il remporta de brillants succès et se fit entendre de bonne heure dans les rôles de fort ténor du répertoire, à Paris, Lyon, Bruxelles, Marseille, etc.

Doué d'une superbe voix de ténor, d'une puissance et d'une clarté rares, que les années ont à peine affaiblie, cet artiste, applaudi dans les œuvres françaises, voulut également triompher dans le répertoire italien. Il prit les conseils de Lamperti père à Milan et débuta tout à coup avec grand éclat à la Scala de cette ville, puis il chanta à Naples, Rome, Florence, etc. Bientôt, sa réputation fut telle que les plus grands théâtres du monde voulurent le faire entendre ; c'est ainsi qu'il parcourut la Russie, l'Espagne, l'Autriche [illegible]

Prophète, la *Favorite*, la *Muette de Portici*, *Il Trovatore*, *Lucrezia Borgia*, la *Traviata*, *Rigoletto*, *Lombardi*, *Poliuto*, *Hernani*, *Robert-le-Diable* etc.

Comme professeur de chant, M. Jules Roquet, plus connu dans l'art lyrique sous le pseudonyme de Juliani, est unanimement apprécié pour ses qualités de méthode et d'émission de la voix. Il a formé nombre d'élèves, rompus au métier vocal et qui, pour la plupart, sont devenus des artistes en renom.

Mme Juliani, née de Villiers, qui appartient à l'une des plus anciennes familles de Normandie, est elle-même une cantatrice de grand talent. Possédant une voix de soprano d'une beauté remarquable, elle s'est, pendant 20 ans, fait applaudir aux côtés de son mari, dont elle est l'élève.

MAZE (Jules)

Romancier, poète et critique d'art, né à Carignan (Ardennes) le 24 août 1865. Engagé volontaire à dix-huit ans, il devint officier à vingt-deux et, dès ce moment, collabora, sous divers pseudonymes, à plusieurs journaux français, notamment au *Chat Noir*. En 1891, sous la signature « Jules St-Honoré », il fit paraître un volume illustré la *Vie à Saint-Maixent*, dont l'*Avenir Militaire*, qui ignorait la personnalité de l'auteur, dit :

> [illegible] Il n'existe, ni sur la vie à St-Cyr ni sur le séjour à l'Ecole [illegible] qui sollicitent l'homme de goût.

En 1891, M. Jules Mazé donna sa démission pour se consacrer entièrement aux lettres.

On possède de cet écrivain, dans divers genres, des ouvrages appréciés et qui ont fait connaître son nom au grand public. A mentionner entre autres : la *Muse Bleue*, poésies (1 vol. 1895) ; *Coin de Province*, roman qui contient une étude très fouillée de la vie de province (1 vol. 1897) ; les *Petites Lille*, roman de mœurs modernes qui fut très remarqué pour ses qualités d'observation, et auquel la critique et le public firent le meilleur accueil (1 vol. 1899) ; *Douze légendes merveilleuses du pays d'Ardenne* (1 vol. illustré 1899) ; le *Trésor de l'Enchanteur Maugis*, qui fut reproduit par plusieurs journaux importants (1 vol. 1901) ; la *Chanson du Passé*, poésies (1 vol. 1901). Il a écrit également quatre des chapitres d'un important ouvrage de luxe, illustré par Job, sur la *Vieille Garde Impériale*.

M. Jules Mazé a collaboré ou collabore à de nombreux journaux et publications diverses, notamment à la *Grande Encyclopédie*, où il donne des articles sur l'art et les artistes ; au *Petit Moniteur*, où il est chargé du premier-Paris littéraire et de la critique d'art ; au *Jour*, qui publia de lui d'intéressantes nouvelles ; à la *Revue des Beaux Arts et des Lettres*, à la *Revue de France*, etc.

Il est membre de la Société des Gens de Lettres, où il eut pour parrains M. Henry Houssaye (de l'Académie française), et le poète Charles Grandmougin.

VIVET (Armand)

Compositeur de musique, maître de chapelle, né à Guise (Aisne) le 30 mai 1869.

Elève de M. Gigout, M. Armand Vivet débuta dans la carrière musicale comme organiste de l'église Saint-Godard, à Rouen, en 1884. Il devint successivement organiste du grand orgue de l'église Saint-Maclou (1886) et de Saint-Jean (1887), à Elbeuf, puis il fut nommé, en 1888, organiste du chœur de l'église Saint-Augustin à Paris, où il devint aussi, par la suite, maître de chapelle. Sous sa direction, aussi active qu'artistique, la maîtrise de Saint-Augustin a repris ses brillantes auditions, par l'exécution des œuvres anciennes et modernes les plus importantes, que les dillettanti de la musique sacrée suivent avec autant d'intérêt que les fidèles. Il a, notamment, monté à Saint-Augustin les messes classiques de Mozart, Haydn, Beethoven, César Franck, etc.

Comme compositeur, M. Vivet s'est signalé par dee œuvres de réelle valeur. On cite de lui nombre de motets, une messe chorale avec orchestre, des intermèdes à grand orchestre, plusieurs morceaux d'orgue et de chant pour la musique religieuse et pour la musique profane, quantité de mélodies, entr'autres : *Une fleur*, d'après Lamartine ; *J'ai croisé l'amour* et *Aubade*, paroles de Th. Maquet ; *Madrigal*, de Mme de Montgomery, etc. ; diverses pièces de piano : *Caprice*, *Esquisse romantique*. On lui doit encore, en collaboration avec M. l'abbé Jouin : la *Nativité*, pastorale en trois parties, qui a été jouée avec succès à Paris, principalement à l'ancien Alcazar, ainsi que dans différentes villes de province.

M. Armand Vivet est membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de musique ; il est officier d'Académie.

CORDEROY (Junyen)

D[illegible] famille de la région ; son oncle, M. Junien, fut député de l'arrondissement de Montmorillon.

Ses études classiques faites au collège Sainte-Barbe, à Paris, il se fit inscrire à la Faculté de Droit et, la licence obtenue, fut inscrit comme avocat au barreau de Poitiers, sans y paraître toutefois.

Il s'occupa bientôt d'agriculture, pour l'exploitation de ses domaines et dans un but d'intérêt général. Membre de la Société d'Agriculture de Montmorillon et de la Société nationale d'encouragement à l'Agriculture, M. J. Corderoy a fait partie, soit comme exposant, soit comme membre du jury, de plusieurs concours importants ; il a obtenu plusieurs récompenses, dont la prime d'honneur départementale et un objet d'art au concours régional de Poitiers, en 1899.

Elu maire de Millac (Vienne) en 1875, et conseiller d'arrondissement la même année, M. Corderoy entra un moment dans l'administration comme conseiller de préfecture du Pas-de-Calais (1882-1883) ; mais, des raisons de famille l'ayant fait démissionner de cette fonction, il redevint maire et conseiller d'arrondissement.

En 1877, il avait été candidat républicain aux élections législatives dans l'arrondissement de Montmorillon et y avait obtenu une belle minorité de suffrages contre le candidat officiel, M. de Beauchamp.

Elu, en 1886, conseiller général de la Vienne pour le canton de l'Isle-Jourdain, et réélu constamment depuis, M. J. Corderoy s'est occupé, à l'assemblée départementale, spécialement des questions de voies de communications, d'assistance et d'agriculture. Comme maire de Millac, il a créé dans cette petite commune des sociétés d'assurances et de retraites.

Après l'envoi au Sénat de M. le baron Demarçay, il fut élu député de la Vienne pour l'arrondissement [illegible] M. Viller, libéral.

Républicain indépendant, M. Junyen Corderoy [illegible] politique de « défense républicaine ».

L'honorable député de la Vienne est officier du Mérite agricole.

JABLIN-GONNET (Charles-Jules-Auguste)

I[illegible] janvier 1868. Il suivit les cours de l'École des Ponts-et-Chaussées de Paris ; puis ceux de l'École des Hautes Etudes (Sorbonne) et des laboratoires du Collège de France, où il fut préparateur et élève de MM. Schutzemberger, Berthelot et Pisani.

En 1891, M. Jablin-Gonnet fut reçu essayeur-expert de la Monnaie de Paris et nommé inspecteur du service sanitaire de la ville de Paris. Il passa, l'année suivante, comme expert-chimiste, au Laboratoire municipal de Paris, au titre de sous-chef du service de bactériologie et d'hydrologie et se démit de cette fonction en 1897, pour se consacrer entièrement aux études scientifiques. Il est demeuré professeur titulaire et diplômé de l'Association philotechnique de Paris.

M. Jablin-Gonnet s'est fait connaître par des travaux sur certains produits de chimie appliqués à l'industrie. Ses recherches ont eu pour objets principaux : le formol, l'eau oxygénée, les ignifuges, le durcissement et la coloration profonde des bois, (appareils brevetés), etc. Il a publié les mémoires ou [illegible] *sur les substances alimentaires* ; *Action de la formaldhéyde sur les vins* (*Journal de Pharmacie et de Chimie*, [illegible] (*Académie de médecine*, *Annales de Chimie*, 1901). Il a collaboré à divers journaux et revues scientifiques : [illegible] *Dictionnaire d'Agriculture*, etc.

Membre de la Société des Ingénieurs civils, de la Société Chimique de Paris, de l'Association des Chimistes en sucrerie et distillerie, du Syndicat des [illegible] du Christ de Portugal, de l'Etoile noire du Bénin, [illegible]

BRUNEAU (Louis-Charles-Bonaventure-Alfred)

Compositeur de musique et critique musical, né à Paris le 3 mars 1857. Élève de M. Massenet, il remporta au Conservatoire, en 1876, le premier prix de violoncelle, et le second prix de Rome en 1881.

M. Bruneau, dès ses débuts, attira sur lui l'attention publique par son style personnel et la nouveauté des procédés de sa musique, qui se rattachent, toutefois, à l'école Wagnérienne. Il est l'auteur des œuvres suivantes : *Ouverture héroïque*, exécutée aux concerts Pasdeloup (1884) ; *Léda*, poème symphonique, aux concerts du Trocadéro (1884) ; la *Belle au Bois-Dormant*, poème symphonique ; *Kérim*, drame lyrique, 3 actes, livret de Lavedan, au Théâtre-Lyrique (1887) ; *Penthésilée*, poème symphonique, livret de C. Mendès, donné aux concerts Colonne et Lamoureux (1889) ; le *Rêve*, drame lyrique, 4 actes, livret de L. Gallet, d'après E. Zola, dont l'exécution à l'Opéra-Comique excita de vives controverses dans le monde musical et fut reçue froidement par le public (1891) ; l'*Attaque du Moulin*, drame lyrique, 4 actes, livret de L. Gallet, d'après E. Zola (Opéra-Comique, 1893) ; musique de *Lieds de France* et de *Chansons à danser*, de M. Catulle Mendès (1893) ; *Requiem* (Opéra, 1895) ; *Messidor*, 4 actes, poème d'E. Zola (Opéra, 1897) ; l'*Ouragan*, drame lyrique, poème d'E. Zola (Opéra-Comique, 1901).

Les innovations musicales de ce compositeur ont été diversement appréciées par la critique spéciale :

[illegible]

J'en ferais, certes, et plus d'une, si je me bornais à l'examiner au point de vue purement musical. La première de toutes porterait sur les duretés harmoniques poussées jusqu'à la cruauté, dont le compositeur fait un emploi réellement abusif... Si l'on cherche à s'expliquer ce parti-pris de violence, on est tenté de croire que M. Bruneau s'est donné le plaisir de fronder l'enseignement officiel et de ruiner définitivement des règles absurdes et [illegible]

— La nouveauté de sa partition, dit M. H. Bauër, ne consiste point dans les ressources de la science technique, dans l'imitation de procédés de déclamation, d'instrumentation et d'orchestration d'influence étrangère : son style est absolument personnel, sa musique s'applique à la lettre et à l'esprit du poème, tellement qu'elle forme avec lui un faisceau indissoluble ; son orchestre ardent, spontané, coloré, passionné, sans habileté ni recherches harmoniques hors de la pensée initiale, traduit les espérances, la joie, le délire, le culte, les cantiques d'une âme mystique.

— C'est au moins la troisième fois, écrivait M. Auguste Vitu, que je me trouve en contact avec le jeune musicien, de qui je connais déjà une symphonie exécutée aux concerts du Trocadéro et un opéra intitulé *Kérim*, représenté au Théâtre du Château-d'Eau. Mon opinion n'a pas varié sur son compte. On peut avoir conquis et même mérité le prix de Rome et être dénué de toute imagination artistique.

D'un bout à l'autre de ces quatre actes, l'oreille est balancée par une sorte de mélopée tout à fait dépourvue d'expression. De temps à autre seulement, dans les sonorités aériennes des chœurs mystiques, on sent la main d'un musicographe exercé.

M. Bruneau a fait la critique musicale à la *Revue Indépendante*, à la *Revue Illustrée*, au *Gil Blas* et au *Figaro*.

Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1895.

COMBES (Justin-Louis-Emile)

Sénateur, [illegible], médecin, né à Roquecourbe (Tarn) le 6 septembre 1835. Reçu successivement licencié, puis docteur ès-lettres (1860), il obtint le doctorat en médecine en 1867, et se fixa à Pons (Charente-Inférieure).

Devenu maire de cette ville en 1875 et conseiller général du canton de Pons en 1879, il se présenta aux élections législatives de 1881, dans la première circonscription de Saintes, et fut battu par M. Jolibois, député sortant, n'obtenant que 6,838 voix, contre 7,310 à l'élu.

Porté sur la liste sénatoriale républicaine de la Charente-Inférieure, au renouvellement triennal du 25 janvier 1885, M. Combes fut nommé sénateur, le troisième et dernier de cette liste, par 538 voix sur 1,036 votants. Son mandat a été renouvelé, le 7 janvier 1894, par 559 voix sur 999 votants.

Le sénateur de la Charente-Inférieure appartient au groupe de la Gauche démocratique, dont il a été président. Il s'est adonné spécialement aux questions d'enseignement, en France et en Algérie, et aux questions d'hygiène ; il a été membre et rapporteur de plusieurs commissions relatives à ces objets et s'est tout particulièrement occupé de l'organisation de l'enseignement moderne.

Élu vice-président du Sénat en 1893 et 1894, il résigna ces fonctions pour prendre le portefeuille de l'Instruction publique dans le cabinet Bourgeois, le 3 novembre 1895. Son passage aux affaires ne fut signalé par aucun fait notable et il démissionna, avec le ministère, le 21 avril 1896, à la suite du refus du Sénat d'accorder au cabinet Bourgeois les crédits nécessaires au corps d'occupation de Madagascar.

Le sénateur de la Charente-Inférieure a collaboré à divers journaux et revues, notamment à la *Revue Contemporaine*, où il a donné des articles sur *Virgile*, sur le *Saint-Simonisme*, sur la *Métaphysique de Kant*, sur la *Philosophie de St-Augustin*, sur les *Temps préhistoriques*, etc. Il est l'auteur d'un ouvrage sur la *Psychologie de Saint-Thomas d'Aquin*.

GEOFFROY de la MOTHE-ATTANCOURT (Auguste)

Journaliste, vulgarisateur scientifique, romancier, né à Saint-Dizier (Haute-Marne) le 20 janvier 1856. Il appartient à deux des plus anciennes familles historiques de France, les de Thannois et les de l'Aigle, familles de soldats et d'écrivains, dont les terres de la Mothe-Attancourt et du Champ-Gerbeault, près Wassy, sont restées aux mains de leur dernier représentant.

Après de brillantes études classiques au collège de Vaugirard et alors même qu'il était encore sur les bancs, M. Auguste Geoffroy vit, à seize ans, ses poésies couronnées par l'Académie des Jeux Floraux ; à vingt ans il publiait diverses brochures et était rédacteur de plusieurs journaux de province.

Indépendant de caractère, M. Auguste Geoffroy abandonna successivement des situations telles que celles de secrétaire de personnages illustres, de chef de cabinet de hauts fonctionnaires, puis l'administration préfectorale, à laquelle il avait appartenu dans les villes de Digne, Gap, Auch, Dijon, Lyon, etc., pour se consacrer tout entier aux lettres, où il devait se faire un enviable renom.

Directeur et rédacteur de journaux et de revues à Paris et en province, ami et collaborateur intime jusqu'à leur mort d'écrivains comme Armand Ravelet, Henry de Pène, François Beslay, Eugène Loudun, etc., il a publié nombre d'articles dans tous les genres. Comme conférencier, il s'est produit avec succès en France et à l'étranger ; explorateur, il a accompli de nombreux voyages d'études dans une grande partie de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

Auteur d'ouvrages de haute valeur littéraire ou [illegible] fois couronnés, c'est surtout en tant que romancier que M. Auguste Geoffroy est connu et apprécié. Il a produit considérablement, sous son propre nom ou sous divers pseudonymes, et ses romans ont obtenu un succès parfois extraordinaire. Citons, parmi les plus demandés, les plus reproduits, ceux [illegible] ont été traduits en diverses langues étrangères : la [illegible] *la France* ; l'*Espion allemand* ; la *Sorcière de Mada-*[illegible]

Romancier populaire, M. Auguste Geoffroy, tout en charmant, s'efforce de moraliser ; les idées de devoir, patrie, famille, sont l'invariable objet de ses récits, de ses drames ; aussi la presse conservatrice et religieuse de France, de même que la presse belge et la presse suisse, si exigeantes dans le respect de leurs lecteurs, reproduisent-elles à l'envi ses ouvrages. On peut dire qu'il est à la tête des romanciers patriotes et chrétiens de cette époque.

Une appréciation du *Petit Journal*, sur un roman à grand succès de cet écrivain, la *Fille des Boers* (1900), donne une idée du genre de tous les autres :

> [illegible]

M. Auguste Geoffroy est officier ou chevalier de divers ordres français et étrangers.

CANDUBERT (Gabriel Hippolyte)

P[illegible] (Haute-Garonne) le 3 février 1859. Lauréat du Conservatoire de sa ville natale, où il suivit les cours de MM. Dufrène et Hoffman [illegible] 1882, fut admis l'un des premiers au Conservatoire national, dans les classes de Danhauser, Ponsard, [illegible] premier prix de chant, obtenu à l'unanimité, un deuxième prix d'opéra-comique et une médaille de solfège.

Engagé tout de suite au Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles (direction Verdhurt), M. Candubert débuta, le 11 octobre 1885, dans le rôle de Daniel, du *Chalet*. Au même théâtre, il interpréta tous les rôles du répertoire courant et y fit, avec un succès notoire, diverses créations dans les *Templiers* de Litolff, *Saint-Mégrin* d'Hillemacher, *Nadia* de Bordier, *Richilde* de Mathieu, *Fidelio* de Beethoven, [illegible] Delibes, les *Maîtres Chanteurs* de Wagner, etc.

[illegible] entendre successivement à l'Aquarium de Saint-[illegible] avec éclat les rôles de ténor d'opéra-comique dans les

principales villes de France, où il fit de nombreuses créations, parmi lesquelles il faut mentionner : le *Printemps*, d'Alexandre Georges, à Rouen ; *Mlle Colombe* de Ch. Haring, et la *Statue* de Reyer, à Bordeaux ; la *Basoche*, de Messager, à Lyon ; *Taï-Tsoung*, de Guimet, à Marseille, etc. A Paris, l'excellent artiste a interprété, aux Concerts Colonne, l'*Or du Rhin*, la *Symphonie avec chœurs*, etc.

Engagé ensuite à l'Opéra, M. Gandubert débuta dans *Frédégonde* de Guiraud et Saint-Saëns (rôle de Fortunatus) le 28 décembre 1895 ; mais, malgré le succès qui l'accueillit, il préféra se consacrer au professorat et s'y adonna bientôt exclusivement. Très apprécié pour les qualités de sonorité et de souplesse de sa voix et aussi pour le mérite de ses conseils, M. Gandubert a formé à la scène, par l'étude du répertoire complet, un grand nombre d'élèves déjà lauréats du Conservatoire.

Cet excellent artiste est officier d'Académie.

RECIPON (Georges)

Sculpteur et peintre, né à Paris le 17 janvier 1860. Fils d'un orfèvre bien connu, il collabora aux travaux de son père, puis entra à l'Ecole des Beaux-Arts, où il fut l'élève de Dumont et Thomas. Il obtint, en peinture, le 1er prix Jouvain d'Allainville (1882) et un prix de peinture décorative ; en sculpture le premier second grand-prix de Rome, avec le *Retour de l'enfant prodigue* (1889).

M. Georges Recipon a envoyé, aux Salons successifs de la Société des Artistes français, dans la section de sculpture : *[illegible]*, groupe plâtre (1879) ; *[illegible]*, statuette (1880) ; *M. Mulot*, buste bronze (1881) ; *Portrait de Mlle C. Chassaing*, buste plâtre (1886) ; l'*Aube*, haut-relief décoratif, et *J.-B. Pasdeloup*, plâtre (1888) ; *La Harpe et l'Epée*, allégorie, statue plâtre (1890) ; la même en bronze ; le *Général Baston, comte de Lariboisière*, importante statue plâtre (1891) ; reproduite en bronze, cette dernière statue, plus tard, fut inaugurée à Fougères (Ile-et-Vilaine) ; *Venus*, statuette marbre (1893) ; *Dauhé*, buste plâtre, et *Cheval emballé*, bronze qui appartient à M. Siot-Decauville (1894) ; *Mes Fillettes*, plâtre ; *M. Paul Mounet*, de la Comédie Française, buste plâtre, et deux médaillons plâtre (1897) ; *Notre amie*, buste bronze qui appartient à M. Leblanc-Barbedienne, et le *Tombeau de Mme Lecomte*, bas-relief, érigé à Auvers-sur-Oise (1898).

On lui doit en outre : un fronton pour l'hôtel de Mme Dieulafoy ; les *Nymphes de la Seine* et les *Nymphes de la Néva*, deux groupes décoratifs pour le pont Alexandre III ; les deux grands quadriges, en cuivre martelé, pour le Palais des Beaux-Arts : *l'Harmonie dominant la Discorde* et l'*Immortalité devançant le Temps* ; les bustes de *MM. Bricard* et *Emile Allez*, *MMmes Umbetenstock* et *Cousin* ; les statues équestres de *Jeanne d'Arc*, plâtre ; du *Maréchal Ney*, plâtre ; de *Cambronne*, bronze ; du *Duc de Guise*, bronze ; de *Napoléon Ier*, bronze ; de *Napoléon enfant* ; de *Saint Louis* et de *Saint Martin* ; le buste du *Commandant Coumès*, pour le monument elevé au Prytanée Militaire de la Flèche, et de nombreux objets d'art, parmi lesquels : un *Fer à cheval*, édité par Susse ; un vase allégorique : la *Nuit*, et une *Torchère céramique* éditée chez Muller.

On cite, comme les meilleures œuvres de peinture envoyées par M. Georges Recipon au même Salon : les *Bords de la Juyné* ; *Soleil levant* (1881) ; le *Mousquetaire* et *Lever de lune en forêt* (1889) ; le *21 juin 1791, Drouet et Guillaume à la poursuite de Louis XVI et de sa famille* (1893) ; *Baie de Morlaix et château de Taureau vus de Carantec, Finistère* (1891) ; la *Fin d'un prince aux temps mérovingiens* (1890).

Il a peint encore : les portraits de *MMmes Albert et Gabriel Dehaynin*, *Mme Paul Hebert* ; un panneau de grandes dimensions, représentant les *Arts du Métal*, pour les Manufactures nationales à l'Exposition universelle de 1900. Il a composé de plus une quantité d'aquarelles, la plupart représentant des sujets hippiques et de genre, éditées chez Boussod et Valladon.

Il a collaboré au *Figaro illustré*, à la *Revue illustrée*, à la *Revue des Lettres et des Arts*, au *Monde Illustré*, où ses compositions ont été très remarquées. Il a illustré divers ouvrages pour les éditeurs Conquet, Hachette, Baschet, Launette, etc.

L'œuvre de cet artiste, très considérable, en peinture comme en sculpture, a été toujours favorablement accueillie par la critique et le public. M. Arsène Alexandre, dans le *Figaro*, M. Ch. Ponson-Lailly dans le *Monde Illustré*, et d'autres, nombreux, ont constaté que M. Georges Recipon possédait à la fois la puissance, la grâce et surtout un beau don de spontanéité et d'exubérance, caractéristique de son très personnel talent.

M. Georges Recipon a obtenu en sculpture les récompenses suivantes : mention honorable (Salon, 1888), médaille 3e classe (1890), mention (Exposition universelle, 1889), médaille d'argent (Exposition universelle, 1900). Mis hors-concours, il a été fait

chevalier de la Légion d'honneur cette dernière année. Il est vice-président de la société littéraire, artistique et scientifique « des Uns ».

CAGNAT (René-Louis-Victor)

A[illegible], professeur, membre de l'Institut, né à Paris le 10 octobre 1852. Entré en 1873 à l'Ecole Normale, il en sortit agrégé de grammaire en 1879 et professa la classe de troisième au collège Stanislas. Reçu docteur ès-lettres en 1880, il obtint, du ministère de l'Instruction publique, la mission d'explorer la Tunisie au point de vue archéologique. Il visita cinq fois ce pays et put s'y livrer à d'amples études sur l'archéologie romaine. A son retour, en 1884, il fut chargé d'un cours complémentaire d'histoire ancienne à la Faculté de Douai et devint, en 1888, professeur d'antiquité romaine et d'épigraphie au Collège de France.

Il a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1896, en remplacement de Derembourg.

[illegible] M. René Cagnat [illegible], le *Portorium* (douanes, péages, octrois, chez les Romains) ; sa thèse latine : *De municipalibus et* [illegible] ; *Etude historique sur les impôts indirects chez les* [illegible], ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et [illegible] *logiques en Tunisie* (1882-1885); *Nouvelles explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie* (1887) ; *Cours d'épigraphie latine* (1885, 3e édit. 1897, avec planches) ; l'*Armée romaine d'Afrique* (1892), etc. Il dirige l'*Année épigraphique*, revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine (13e année 1901) et il a publié, en outre, des mémoires [illegible] et dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

Secrétaire de la Commission de l'Afrique du Nord au ministère de l'Instruction publique, M. Cagnat dirige toutes les publications officielles relatives aux antiquités africaines ; il a donné, dans ce sens, un *Atlas archéologique de la Tunisie*, un *Catalogue du* [illegible] d'un assez vif intérêt.

Membre de l'Institut archéologique allemand, M. [illegible]

VERLET (Raoul-Charles)

S[illegible] né à [illegible] (Charente) le 7 septembre 1857. Venu de bonne heure à Paris, il entra à l'Ecole des Beaux-Arts, où il fut élève de Cavelier et de Barrias. En 1883, il obtint le 2e grand-prix de Rome pour son bas-relief: la *Mort de Diagoras*, qui fut acquis pour le musée de sa ville natale. En 1887, le jeune artiste remportait le prix du Salon ; il parcourut ensuite, pendant deux ans, l'Egypte, la Grèce, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la Hollande, etc., visitant les musées et étudiant les maîtres anciens.

Depuis 1880, M. Raoul Verlet figurait aux Salons annuels de la Société des Artistes français. Ses envois lui ont peu à peu attiré une solide notoriété artistique. On doit citer de lui : *M. Bugeaud* et *M. A. Sazerac des Forges*, bustes marbres (1883); *Sebaux*, statue marbre, qui orne actuellement la cathédrale [illegible]; la *Douleur d'Orphée*, statue plâtre (1887), qui lui valut une médaille de 2e classe et le prix du Salon ; *M. Christian*, buste bronze (1888) ; Deux bustes marbre (1890) ; *Mater Salvatores*, groupe formé de la Vierge et de l'Enfant Jésus, pour l'église de Louviers ; et *Danseuse*, statuette marbre très remarquée (1891) ; *Résurrection*, bas-relief marbre pour le tombeau de M. Ducarige au Père-Lachaise, et *Tête d'Enfant*, buste marbre (1892) ; *Piété filiale*, groupe marbre pour le tombeau Delpeux, au cimetière d'Angoulême, et *M. D...*, buste marbre (1893); *M. Jacques Nozal* et *M. A. D...*, bustes marbre (1894) ; *Mme X...*, buste marbre (1895) ; *D. Langée*, buste marbre, et *Th. Cahu*, buste marbre (1896) ; buste de *Guy de Maupassant* et statue de la *Liseuse*, marbre, pour le monument érigé, en 1897, au parc Monceau à Paris : de cette œuvre, qui fut l'objet de vives controverses artistiques, on ne peut nier les qualités de bonne exécution, et son sentiment de réalisme est conforme au caractère de l'écrivain qu'il s'agissait d'honorer ; *Berrichonne*, maquette de la statue de femme, destinée au monument depuis élevé aux enfants de l'Indre, morts pour la patrie en 1870, sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Chateauroux (1897) ; *Gallia*, statue plâtre, acquise par le Musée Social de Paris et qui reparut en marbre l'année suivante, et *Portrait d'enfant*, buste [illegible], destinée au Musée Céramique de Limoges (1899) ; [illegible] l'artiste la médaille d'honneur du Salon.

Outre ces travaux nombreux, M. Raoul Verlet est l'auteur de diverses autres œuvres, généralement exécutées après concours et dont la plupart décorent les musées où les places publiques. Citons : la *Statue du professeur Bouillaud* ; le *Monument élevé à Angoulême à la mémoire du président Carnot*, buste et figures d'une touchante conception, en collaboration avec M. Deglane pour la partie architecturale ; la *Statue de Sainte Catherine*, pour le monument de Jeanne-d'Arc à Rouen ; le grand fronton en pierre représentant le *Commerce* et la *Navigation*, à la Bourse du Commerce de Paris ; *Salammbô*, statuette marbre, placée au cercle de l'Union artistique ; un *Buste d'enfant*, marbre, acquis par le musée du Luxembourg ; le *Monument élevé à Elyse Mousnier*, à Cognac ; une *Vierge* et des personnages en pierre, bas-relief au tympan de l'église d'Obézine ; deux *Cariatides* en grès au Grand Café de Bordeaux ; l'*Art ancien et moderne*, groupe pierre, au grand palais des Beaux-Arts à Paris ; deux *Monuments au colonel de Villebois-Mareuil*, l'un destiné à Nantes, l'autre à Grez-en-Bouère ; deux grandes figures marbre, à l'hôtel Dehaynin : *Automne* et *Hiver* ; le *Monument des Charentais*, au square de l'Hôtel-de-Ville d'Angoulême, etc.

Cet éminent artiste a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 et le grand-prix de sculpture à celle de 1900. Officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur depuis 1891, il a été fait officier en 1900.

HIMLY (Louis-Auguste)

Historien, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Paris, membre de l'Institut, né à Strasbourg le 28 mars 1823. Fils d'un pasteur, il suivit les cours de la Faculté des Lettres et du séminaire protestant de sa ville natale et alla achever ses études à Berlin.

A son retour, il entrait, à Paris, comme maître répétiteur au collège Rollin (1843). Nommé suppléant (1845), puis professeur titulaire d'histoire et de géographie à ce même collège (1846), il se fit recevoir archiviste paléographe à l'Ecole des Chartes en 1849 et prit le doctorat ès-lettres la même année.

Devenu, en 1857, suppléant à la chaire d'histoire ancienne de la Sorbonne, il échangea cette fonction, l'année suivante, contre la suppléance de M. Guigniaut, titulaire de la chaire de géographie ; il remplaçait définitivement ce dernier le 22 novembre 1863.

Nommé doyen de la Faculté des Lettres de Paris en 1881, M. Himly devint doyen honoraire en 1897. Il avait été élu, le 14 juin 1884, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, au fauteuil de Mignet.

En dehors de son enseignement, M. Himly, comme écrivain, s'est peu répandu. Outre ses thèses de docteur ès-lettres : *Wala et Louis-le-Débonnaire* et *De Sancti Romani imperii nationis Germanicæ indole* (1849), et une de ses leçons : *De la Décadence carlovingienne*, on ne connaît de lui qu'un ouvrage digne d'être mentionné : *Histoire de la formation territoriale des Etats de l'Europe centrale* (2 vol. 1876, 2e édition 1894), œuvre d'ailleurs de haute érudition. Il a aussi publié quelques rapports à l'Institut et des articles dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, le *Journal général de l'Instruction publique*, le *Bulletin de la Société de Géographie*, la *Revue des Cours littéraires* et autres recueils savants.

M. Himly est grand-officier de la Légion d'honneur depuis 1895.

LEROY (Alfred)

Sénateur, né à Grand-Rullecourt (Pas-de-Calais) le 18 août 1837. Fils de modestes cultivateurs de ce pays, il se lança dans la mécanique. Après avoir passé successivement à l'usine Caré, à l'usine Cail, à Paris, où il remplit divers emplois, tout en s'occupant, au dehors, du placement de machines industrielles et agricoles, il entra, en 1872, comme contrôleur des travaux mécaniques, aux mines de Bruay (Pas-de-Calais) ; il y remplit successivement les fonctions de sous-ingénieur, mécanicien-chef, directeur du service commercial et enfin, en 1881, directeur-général.

Dans ces diverses situations, l'activité et l'énergie de M. Leroy contribuèrent à développer considérablement les affaires de la société. Cette compagnie, qui extrayait 265,767 tonnes de houille en 1875, atteignit, en 1900, le chiffre de 1,800,000 tonnes (un quinzième de la production française).

Depuis 1897, M. Alfred Leroy est devenu directeur honoraire et administrateur des Mines de Bruay. Il a été l'un des membres les plus influents de la Chambre de Commerce et du Comice agricole de Bethune, membre du Jury international de l'Exposition de Bruxelles (1897) et de celle de Paris (1900).

Elu conseiller municipal de Bruay pour la première fois en 1878, M. Leroy fut nommé maire de cette

[illegible] interruption jusqu'en 18[illegible].

[illegible]

Il est membre et président de la commission départementale du Pas-de-Calais.

Désigné comme l'un des candidats aux élections sénatoriales de 1900, et respectueux de la discipline républicaine, il ne crut pas devoir accepter les offres qui lui furent faites ; mais, après le décès de M. Desprez, sénateur, il le remplaça dans la Haute Assemblée, où il fut envoyé par 1,538 voix sur 1,789 votants, sans concurrent, le 29 avril 1900.

Républicain radical, M. Alfred Leroy fait partie de l'Union Républicaine du Sénat.

Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1897. (Chevalier en 1889).

LOPEZ y FRIAS, Comte de POZOS-DULCES, Vicomte d'ALBUFERA (Narciso)

C[illegible] Madrid, d'une ancienne famille originaire de l'île de Cuba. Fils du général Lopez, chef de la première insurrection cubaine, il fut élève des musiciens Delle Sedie et Jules Alary pour le chant et la composition.

Venu à Paris fort jeune encore, et doué d'une très belle voix de ténor, il se fit applaudir dans les salons, pendant les dernières années du second empire ; mais, pour des raisons de famille, jamais il n'aborda le théâtre. Il s'est aussi fait entendre comme ténor solo à l'église Notre-Dame des Victoires.

M. Lopez y Frias est l'auteur de plusieurs ouvrages de musique, parmi lesquels on cite surtout : des chansons espagnoles qu'il interprète lui-même : la *Jardi-*[illegible] *Polonaise Concertante* pour piano et violon, *Fantaisies* pour flûte, clarinette, violon et violoncelle ; [illegible] *solennelle*, *Marche triomphale et funèbre* ; des œuvres de musique religieuse : motets, méditations, offertoires, et une *Messe solennelle de Pâques*, dont [illegible] Pleyel, avec le concours des meilleurs artistes pari-[illegible]

[illegible] donné, en 1898, au Grand-Hôtel de Paris, avec orchestre et chœurs, obtint un très vif succès.

A l'Exposition des Autographes musicaux, organisée en 1901, à l'Opéra, par M. Malherbe, l'archiviste bibliothécaire, figura une *Habanera* du même auteur.

M. Lopez y Frias est membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de musique.

Mme STROHL (Née Aimée-Marie-Marguerite-Mercedes Rita La VILLETTE)

C[illegible] (Morbihan). Fille d'un lieutenant-colonel et d'une artiste peintre de grand talent, dont une des plus belles œuvres figure au musée du Luxembourg, elle entra, à douze ans, au Conservatoire de Paris, dans la classe de Le Couppey, y obtint un accessit, et en sortit pour se livrer, avec des professeurs particuliers, à de fortes études de contre-point et de fugue.

Après un assez long séjour en province, où elle épousa M. Strohl, officier de marine, décédé en 1900, elle se fit tout à coup connaître au public parisien par des compositions musicales qui mirent de suite son nom en lumière.

[illegible]

Parmi les compositions de Mme Strohl, nous men-[illegible] reprises avec un succès retentissant : la *Cloche fêlée*, la *Mort des Pauvres*, *Spleen*, la *Tristesse de la Lune*, [illegible] et la critique.

[illegible]

d'ensemble, notamment : un trio pour piano, violoncelle et clarinette ; des symphonies, des suites d'orchestre et nombre de mélodies. On annonce : les *Poèmes de la F[illegible]*, suite d'orchestre et les *Fian[illegible] de la Vi[illegible]* (poème mystique).

Mme Strohl est officier d'Académie.

FERNANDEZ (Edouard)

VIOLONISTE, né à Valence (Espagne) le [illegible] octobre 1869. Il fit d'abord de très [illegible] études musicales au Conservatoire de Madrid, puis, couronné par le gouvernement espagnol, il les compléta en Allemagne, en Autriche et en France, où il fut élève de M. Massart, de 188[illegible] à 1886.

Dès 188[illegible], M. Edouard Fernandez faisait partie des concerts Lamoureux, où son talent de violoniste fut très apprécié. Il se fit entendre ensuite comme violon-solo aux concerts d'Harcourt et aux concerts du Jardin d'Acclimation, sous la direction de M. Pister. Il fonda ensuite la « Société des quatuors Schuman, » qui eut des séances très brillantes.

Depuis 1898, il a créé une nouvelle société de quatuors, avec MM. L. Buisson, A. Seitz et L. Feuillard, qui, chaque année, à la salle Pleyel, donne des auditions des meilleurs auteurs anciens et modernes : Beethoven, Mozart, Mendelsohn, Vincent d'Indy, St-Saëns, Faure, etc.

Virtuose d'une maîtrise reconnue, M. Edouard Fernandez s'est aussi fait applaudir en province et à l'étranger. Il est officier d'Académie.

LANCEY-WARD (William de)

PEINTRE, né à New-York, le [illegible] janvier 18[illegible]. Après avoir fait ses premières études artistiques dans son pays natal, il vint, en 1875, les parfaire à l'Académie royale de Rome, puis à Paris, où il fut élève de MM. Bonnat et Roll.

M. de Lancey-Ward débuta aux Salons annuels de la Société des Artistes français, en 1885, avec un portrait. Puis il envoya successivement : le portrait de feu *Charles O' Conor*, avoué américain (1886) ; portrait de *Ma mère*, étude de physionomie très remarquée (1887) ; portrait de *Berthelier*, l'artiste lyrique (1888) ; la *Mère Antoine*, fort belle étude (1890), etc.

A ce moment, des raisons de famille et de santé obligèrent M. de Lancey-Ward à retourner aux Etats-Unis, alors que son talent de portraitiste commençait à s'affirmer pleinement en France. A New-York, où sa réputation s'est accrue comme son talent, il a exécuté, notamment, les portraits suivants : *M. L. Kountze*, banquier ; *M. David Néal*, artiste peintre ; *Mme T[illegible]*, [illegible] ; *M. [illegible]* ; *M. H. T[illegible]*, maire de Hoboken, etc.

Réinstallé à Paris en 1900, cet artiste a produit plusieurs nouveaux portraits. Les plus remarqués sont ceux de *M. Jaspen*, de *Mme Tarriel*, de *Mlle Guil-[illegible]*, de *M. [illegible]*, de [illegible] ; de *M. [illegible]*, de *M. Sbriglia*, professeur de chant ; de *M. Jules Petit* ; de *Mlle Down*, de l'Ile de Wight ; de *M. Groves*, ex-maire de Ryde, Ile de Wight ; de *Mme Neuhoff*, etc.

ROYER de SAINT-MICAUD (André-Constant-Charles Vicomte de)

PUBLICISTE, héraldiste, né à Nevers (Nièvre) le 4 juillet 1870. Il fit ses études classiques chez les Maristes de Riom et s'occupa bientôt de la science du blason.

Après avoir collaboré à diverses publications départementales, il rédigea, pour le *Triboulet*, les *Tablettes héraldiques* et des notes sur les châteaux, qui furent remarquées (1897).

L'année suivante, il fit paraître, dans la *Revue des Revues*, des articles sensationnels sur la noblesse française. Dans ces études, qui soulevèrent une vive émotion et des polémiques non moins ardentes, l'auteur discutait l'authenticité et l'origine des titres de certaines familles nobles françaises. Il en poursuivit la publication dans la *Revue des Deux Frances* et dans des ouvrages qui ont obtenu un vif succès de curiosité : *Y a-t-il une noblesse française* ? (1 vol. 189[illegible]) et *[illegible]* ; *Nos princes et nos ducs* (1er vol. 1900, 2e vol. 1901), début d'une série d'études nouvelles.

Depuis 1897, le vicomte de Royer de Saint-Micaud publie une importante revue mensuelle d'héraldisme, de littérature et d'art : le *Gotha français*.

On lui doit d'intéressants articles sur Michelet, Marie-Antoinette et sur divers sujets historiques, dans la *Nouvelle Revue Internationale*. On annonce encore de lui un *Annuaire du Gotha français*.

L'Exposition internationale a décerné une médaille d'or au vicomte de Royer de Saint-Micaud pour ses travaux d'enluminure et d'art héraldique, ses arbres généalogiques d'un caractère absolument inédit ; et un diplôme d'honneur pour son haut patronage.

MACQRET (François-Hercule-Gaston)

M[illegible] Paris, il fut externe des hôpitaux et reçu docteur, en 1880, avec une thèse sur l'*Aimantation au point de vue médical*, qui obtint une mention honorable.

M. le docteur Macqret voulut ensuite accomplir ses études de pharmacie ; il obtint deux médailles d'or et d'argent, le prix de chimie et le diplôme de l'Ecole [illegible]

Le docteur Macqret a publié divers travaux dans les revues techniques spéciales. Il a été, pendant sept ans, président de la Société médicale de l'Observatoire, et professeur à l'Association polytechnique pendant plusieurs années. Il est médecin-inspecteur des écoles et du bureau de bienfaisance du XIVe arrondissement de Paris, médecin-adjoint de la Préfecture de police, de diverses sociétés de mutualité et d'assurance.

Nommé maire du XIVe arrondissement en 1900, en remplacement de M. Jacques, ancien député, décédé, M. Macqret, dans l'exercice de ces fonctions, a marqué son administration par d'heureuses réformes concernant l'accélération des secours du bureau de bienfaisance, la tenue des registres de l'état-civil, etc. Il est officier de l'Instruction publique.

⁄ ⁄ ⁄ ⁄

MACQRET (Anatole-Ernest)

M[illegible] Calais) le 3 juin 1855. Frère du précédent, il accomplit, à la Faculté de Paris, ses études médicales et obtint le diplôme de docteur en 1880, avec une thèse sur le *Traitement de* [illegible].

M. le Dr Anatole Macqret exerça jusqu'en 1896 sa profession à Paris, où il s'occupa surtout des questions d'hygiène et fit des cours populaires sur ce objet. Professeur et délégué de l'Association polytechnique, il [illegible]

Cette dernière année, il fut nommé, à Nogent-le-Rotrou, médecin-inspecteur des enfants du premier âge. Dans cette ville, il donna de nombreuses conférences à la Société des Dames Françaises, ainsi qu'au public. Il fut choisi comme médecin-adjoint des [illegible]

[illegible] inspecteur des écoles et de membre de la Commission de salubrité du XIVe arrondissement.

Il a publié un fort intéressant *Bréviaire de la Nourrice* (un vol. 1898) ; une brochure sur les *Affections des Pieds et leur traitement*, et diverses autres publications de vulgarisation hygiénique et médicale.

Le docteur Anatole Macqret est officier de l'Instruction publique.

⁄ ⁄ ⁄ ⁄

APPELL (Paul-Emile)

M[illegible] l'Ecole normale supérieure en 1873, il se fit recevoir docteur ès-sciences mathématiques en 1876, avec une thèse sur les *Propriétés des cubiques gauches et le mouvement hélicoïdal d'un corps solide*. Nommé maître de conférences à l'Ecole normale, il fut promu, en 1885, professeur de mécanique rationnelle à la Faculté des Sciences de Paris et, en 1895, professeur d'analyse à l'Ecole Centrale. Il avait été élu membre de l'Académie des Sciences en 1891.

M. P.-E. Appell a publié un grand nombre de mémoires et communications dans les organes savants spéciaux ; il convient de citer, entr'autres titres : *Sur une classe particulière des courbes gauches unicursales du 4e ordre* (1876, *Bulletin des Mathématiques*) ; *Sur les séries hypergéométriques de deux variables* (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 1880) ; *Sur les fonctions d'un point analytique* et *Sur les fonctions abéliennes* (1882, idem) ; *Sur les* [illegible] *Annales de l'Ecole Normale*) ; *Sur les fonctions périodiques de deux variables* (1891, *Journal des Mathématiques*) ; *Théorie des fonctions algébriques*, [illegible] *elliptiques*, avec M. Lacour (1897) ; *Cours d'Analyse à l'Ecole Centrale* (un vol. 1899) ; *Sur les mouvements* [illegible] 1900) ; *Cours de Mécanique rationnelle professé à la Faculté des Sciences de Paris* (3 vol. 1898-1901).

M. Appell obtint, avec un travail *Sur les intégrales des fonctions à multiplicateurs et leurs applications au développement des fonctions abéliennes en séries trigonométriques*, le 2e prix au concours international ouvert par le roi Oscar de Suède en 1889. Il fut fait [illegible] Légion d'honneur, il a été promu officier en 1896. Il est en outre officier de l'Instruction publique.

⁄ ⁄ ⁄

Mme CARON
(Née Rose-Lucile MEUNIER)

Cantatrice, née en 1857 à Monnerville (Seine-et-Oise) et non à Paris, comme dit, à tort, le *Dictionnaire* de M. Vapereau. Entrée en 18[illegible] comme élève au Conservatoire de Paris, elle obtint, en 1882, un deuxième prix de chant et un premier accessit d'opéra.

Mariée à M. Caron, pianiste, elle a toujours continué de porter le nom de son mari, malgré un divorce.

Engagée à la Monnaie, de Bruxelles, en 1883, après avoir chanté pendant quelque temps dans les grands concerts, elle créa *Sigurd*, qui révéla son talent, et joua, jusqu'en 1885, tous les rôles du répertoire : *Robert le Diable*, *Hérodiade*, *Faust*, les *Huguenots*, les *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, *Norma*, la *Juive*, etc., avec le plus grand succès.

Lorsque *Sigurd* dut être donné à l'Opéra, M. Reyer posa, comme condition *sine qua non*, que Mme Rose Caron serait engagée pour chanter le rôle de Brunehilde. Sa superbe interprétation de ce personnage, le 12 juin 1885, mit en relief son talent supérieur, et elle fut dès lors considérée à l'égal des cantatrices les plus renommées. Toute la critique parisienne fut unanime à constater la largeur de sa déclamation, la netteté de sa diction et l'autorité magistrale de son style.

Mme Caron a chanté encore à l'Opéra le rôle de Rachel de la *Juive* ; de Marguerite de *Faust* ; de Valentine des *Huguenots*, et enfin de Catherine de Médicis d'*Henri VIII*, de façon à ne pas ployer sous l'écrasant souvenir de sa devancière, la célèbre Mme Krauss. En 1887, elle retourna au Théâtre de la Monnaie, de Bruxelles, pour y créer Laurence, dans *Jocelyn*, de Benjamen Godard ; *Salammbô*, *Richilde*, etc.

Rappelée à Paris, elle effectua sa rentrée à l'Académie nationale de Musique, le 13 octobre 1890, dans *Sigurd* ; puis, en 1891, elle créa *Lohengrin*, avec un très grand succès et l'on a pu dire, avec raison, que la supériorité de son interprétation avait grandement contribué à faire enfin accueillir favorablement les œuvres de Wagner à Paris, que des ressentiments patriotiques, d'ailleurs déplacés, avaient longtemps écarté de l'Opéra. Elle a créé ensuite : *Salammbô*, la *Valkyrie*, *Djelma*, *Tannhaüser*, *Roméo et Juliette*, l'*Othello* de Verdi, que l'illustre maître italien refusait de laisser jouer à Paris sans Mme Rose Caron ; *Hellé*, etc. Elle reprit dona Anna de *Don Juan*, etc.

En 1897, la maladie l'obligea à quitter l'Opéra. Elle s'est fait entendre depuis au Casino de Monte-Carlo et à l'Opéra-Comique, où elle a donné une belle interprétation d'*Iphigénie en Tauride* en 1901.

Mme Rose Caron est officier de l'Instruction publique depuis 1892.

SALES (Pierre de SALES, dit Pierre)

Romancier, publiciste, né à Tries (Hautes-Pyrénées) le 22 décembre 1854. Il fit ses études à Toulouse et en Angleterre, puis entra dans une maison de banque et de commission.

L'attrait des lettres détourna cependant M. Pierre Sales des affaires. Après s'être essayé, vers 1882, dans le journalisme littéraire et théâtral, il publia en feuilleton, dans le *Petit Journal*, un roman : le *Puits mitoyen*, qui obtint un retentissant succès et mit tout de suite son auteur en lumière. Cet ouvrage, depuis paru en librairie, révélait déjà toutes les qualités maîtresses de l'auteur, qui sont l'imagination, l'émotion, beaucoup d'observation et une véritable maîtrise dans les situations dramatiques.

Depuis, M. Pierre Sales a écrit nombre de volumes, dont la plupart ont paru d'abord en feuilleton au *Petit Parisien*, au *Gaulois*, au *Matin*, etc., et que le grand public accueille toujours avec intérêt. Sous le titre générique d'*Aventures parisiennes*, on doit mentionner de lui : l'*Honneur du mari* et le *Rachat de la femme* (le *Ruban rouge*), la *Course aux millions*, la *Mariquita*, l'*Enfant du péché*, *Passions de jeunes filles*, *Fille de prince*, *Premier prix d'opéra*, *Miracle d'amour*, le *Petit charbonnier*, la *Fée de Guildo*, la *Malouine*, le *Corso rouge*, l'*Ecuyère*, *Femme et maîtresse*, *Marthe et Marie*, *Viviane de Montmoran*, le *Marquis de Trevenec*, *Chaîne dorée*, *Olympe Salverti*, *Sacrifiée ! Pierre Sandrac*, le *Diamant noir*, le *Sergent Renaud*, l'*Américaine*, *Un drame financier*, *Robert de Campignac*, *Une vipère*, *Orphelines*, *Incendiaire*, la *Mèche d'or*, la *Femme endormie*, *Abandonnées*, le *Haut du pavé*, les *Madeleines*, qui soulevèrent de vives polémiques ; *Jeanne de Mercœur*, *Louise Mornans*, étude de mœurs très fouillée, etc.

On doit encore à M. Pierre Sales : *Beau Page* et l'*Argentier de Milan*, romans historiques ; le *Secret du blessé*, récit militaire, illustré par M. L. Rudeaux ; *Mariage manqué*, recueil de nouvelles ; les *Habits rouges*, roman de la jeunesse parisienne de cette époque ; le *Secret du Bonheur*, etc.

Sous le pseudonyme de « Jean d'Albignac »,

cet écrivain a fondé et dirige, depuis 1900, un journal hebdomadaire illustré, l'*Actualité*, qui a atteint un tirage considérable.

M. Pierre Sales fait partie de la Société des Gens de Lettres et il a été membre de son comité.

CORDIER (Julien)

Publiciste, avocat, ancien député, né à Toul (Meurthe-et-Moselle) le 16 janvier 1844. Il est parent de l'amiral de Rigny, qui commandait l'escadre française à la bataille de Navarin, qui fut ensuite ministre de la Marine et plus tard ministre des Affaires étrangères ; il est aussi le petit-neveu du baron Louis, le célèbre ministre des Finances de la Restauration et l'arrière petit-neveu du capitaine Gouvion, qui fut l'un des aides de camp du général Lafayette pendant la guerre de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Au lycée de Nancy, où il fit ses classes, M. Cordier remporta en philosophie les deux prix d'honneur de dissertation française et de discours latin. Il se fit ensuite inscrire à la Faculté de Droit de Paris. Reçu avocat, il appartint au barreau de Nancy à partir de 1867.

[illegible] *Vosges* sous l'Empire, puis du *Courrier de Meurthe-et-Moselle*, ancien journal démocratique de Metz qui s'était établi à Nancy après l'annexion, il ne cessa de lutter pour les idées libérales et républicaines. Il fut nommé, en 1874, conseiller municipal de Toul et, en 1877, conseiller général de Meurthe-et-Moselle pour le canton de Domèvre-en-Haye, mandat qu'il remplit jusqu'en 1883.

Lors des élections générales législatives de 1885, faites au scrutin plural, M. Cordier fut élu, avec la liste républicaine de Meurthe-et-Moselle, par 45.521 voix sur 88.011 votants.

Il ne fut pas réélu au renouvellement de 1889, fait au scrutin uninominal et où il était candidat dans la 1re circonscription de Nancy. Il obtint 4.959 voix contre 7.420 à M. Jules Brice, républicain conservateur.

A la Chambre, M. Cordier faisait partie de l'Union des gauches, puis de l'Union républicaine dont il fut l'un des secrétaires. Il fut aussi longtemps secrétaire du groupe agricole. Membre des commissions du Concordat, de la réforme du code de procédure, de l'impôt sur le revenu, des associations, de la révision de la Constitution, de la réforme des prestations, il fit échouer, en qualité de rapporteur, sans même qu'il vînt en discussion devant la Chambre, le projet de M. Sigismond Lacroix sur l'autonomie communale de Paris. Il prit la parole dans un grand nombre de discussions, notamment celles sur l'agriculture, la sylviculture et la viticulture. S'étant toujours occupé de ces questions particulières, il y possédait une compétence spéciale, qui le fit désigner comme rapporteur du projet de loi sur les chambres d'agriculture ; il prit aussi une large part à la discussion des tarifs forestiers, défendant énergiquement l'existence de l'Ecole forestière de Nancy.

Lors de la demande en révision du procès Dreyfus, M. Julien Cordier fut l'un des premiers et des plus ardents partisans de cette mesure, qu'il envisagea surtout au point de vue judiciaire dans une série d'articles publiés dans le *Progrès de l'Est* et réunis depuis, sous le titre de : *Deux ans de polémique (1896-1897)*, en un volume (1898). Il a fait paraître en outre, sur le même sujet : *Pour la paix, pour la vérité et la justice* (1 vol. 1898), dont les conclusions ont reparu en partie dans l'arrêt de la Cour de Cassation en 1899, et *Une bataille pour une idée* (1 vol. 1901), autre recueil d'articles donnés dans la presse locale. On lui doit, en outre, des brochures politiques qui, publiées entre 1874 et 1877, avaient eu du retentissement : *Lettres à un monarchiste* ; les *Elections sénatoriales* ; *Les 363 devant le suffrage universel*, etc.

BRANLY (Edouard)

Médecin, physicien, né à Amiens (Somme) le 23 octobre 1844. Il fit ses études classiques au lycée de Saint-Quentin, puis au lycée Henri IV à Paris. En 1865, il entra à l'Ecole normale supérieure et en sortit, trois ans plus tard, agrégé de sciences physiques et naturelles. D'abord professeur au lycée de Bourges, il fut nommé, en 1869, chef des travaux, puis directeur-adjoint du laboratoire de l'enseignement de la physique à la Sorbonne et occupa ces dernières fonctions jusqu'en 1875. En 1873, il avait obtenu le doctorat ès-sciences. Nommé, en 1875, professeur au collège Rollin, il fut appelé, l'année suivante, comme professeur, à l'Ecole libre des Hautes-Etudes. En 1882, il prenait aussi le grade de docteur en médecine. Il s'occupe surtout, à ce titre, du traitement par l'électrothérapie de toutes les affections qui peuvent en être tributaires.

[illegible] considérable par de nombreux travaux sur la physique.

Il les a publiés surtout dans les *Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences*, les *Annales de l'Ecole normale supérieure*, les *Annales de Physique et de Chimie*, le *Bulletin des séances de la Société française de Physique*, le *Bulletin de la Société internationale des Electriciens*, le journal la *Lumière électrique*, le *Journal de Physique*, l'*Eclairage électrique*, la *Nature*, la *Revue Scientifique*, etc.

On cite, parmi ses publications, les suivantes : *Phénomènes électrostatiques dans les piles* (thèse de doctorat ès-sciences, 1873) ; *Mesures électrométriques de la polarisation et de la résistance électriques* ; *Construction d'un électromètre à cadran* (1873) ; *Démonstration de l'identité de la matière colorante des hémoglobines des différents vertébrés* (1882) ; *Recherches de chaleur rayonnante* (1869 et 1887) ; *Variations de conductibilité électrique des substances discontinues sous diverses influences électriques, particulièrement par l'action à distance des décharges et des oscillations électriques, application à la résistance des lames métalliques minces* (1890 et 1891) ; *Conductibilité unipolaire des gaz entre un conducteur froid et un corps incandescent* (1892) ; *Conductibilité électrique des corps isolants* (1892) ; *Recherches sur la déperdition des électricités négative et positive par les radiations ultra-violettes à la lumière solaire, à la lumière diffuse et à l'obscurité* (1890-1893) ; *Résumé sur la conductibilité des substances conductrices discontinues* (1894) ; *Emploi des tubes à limaille dans l'étude des interférences électriques* (1895) ; *Résistance électrique au contact de deux métaux* (1895) ; *Déperdition électrique par l'illumination de corps médiocrement conducteurs* (1895) ; *Sur la conductibilité des substances conductrices discontinues à propos de la télégraphie sans fils ; Principes de la télégraphie sans fils* (1897) ; *Conductibilité des radio-conducteurs, assimilation à la conductibilité nerveuse* (1897) ; *Une enveloppe métallique ne se laisse pas traverser par les oscillations hertziennes; Résistance électrique au contact de deux disques d'un même métal ; Radioconducteurs à limailles d'or et de platine* (1898) ; *Absorption des ondes hertziennes par les corps solides non métalliques, par les liquides et en particulier par l'eau de la mer ; Radioconducteurs à billes métalliques* (1899) ; *Accroissements de résistance des radioconducteurs* (1900) ; *Rapport sur les radioconducteurs*, présenté au Congrès international de Physique en août 1900 ; deux *Traités de physique*, publiés chez Poussielgue et dont plus de quinze mille exemplaires ont été vendus en cinq ans (1901), etc.

M. Branly a fait connaître d'importants faits scientifiques nouveaux ; c'est à lui que l'on doit la découverte des *tubes à limaille*, qui a été le principe direct de la télégraphie sans fils ; il a également démontré que la surface de contact de certains métaux, tels que le fer, l'acier trempé, l'aluminium, le bismuth, le plomb, l'étain, etc , pouvait offrir au passage du courant une résistance considérable ; rectifiant ainsi l'erreur scientifique qui consistait à admettre que « la surface de contact de deux larges surfaces métalliques, parfaitement nettoyées et dressées et bien appliquées l'une sur l'autre, n'offre aucune résistance au passage du courant électrique. » La résistance électrique de contact, si inattendue, que M. Branly a fait connaître, est d'autant plus grande que les surfaces de contact sont mieux polies.

En 1898, l'Académie des Sciences a récompensé, par le prix Houllevigue, les recherches de M. Branly sur les radioconducteurs ; à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, le Jury international de l'enseignement supérieur lui a décerné un grand-prix pour ses expériences relatives à l'action des ondes électriques sur les tubes à limaille. En 1899, le pape Léon XIII, *proprio motu*, distinguant les travaux de M. le Dr Branly, lui avait envoyé les insignes de commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand ; en 1900, il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, par un décret portant cette mention : « a découvert le principe de la télégraphie sans fil. »

SALIS (Jacques-Michel)

Député, né à Cette (Hérault) le 21 mars 1848. Avocat dans sa ville natale, il fut élu conseiller général du canton en 1874 et maire de Cette en 1880 ; il démissionna de ces deux mandats en 1881.

Elu, cette même année, député de la 2e circonscription de Montpellier, par 10,583 voix, contre 7,772 à divers candidats, M. Salis fut porté, en 1885, sur la liste républicaine de l'Hérault et renvoyé à la Chambre par 52,417 suffrages sur 97.918 votants. Il se représenta ensuite dans son ancienne circonscription et fut réélu, sans interruption : en 1889, par 10,550 voix, contre 8,701 à M. Roland, révisionniste; en 1893, par 11,865 suffrages, contre 3,034 à M. Paul Melon, républicain modéré ; en 1898, par 19,539, contre 7,330 à M. Doumet, républicain.

A son arrivée à la Chambre, le député de l'Hérault s'inscrivit à l'Extrême-Gauche. Il vota contre la

politique de Gambetta et contre l'expédition du Tonkin ; il combattit les ministères modérés et s'occupa particulièrement des questions de finances et d'affaires. Il fut rapporteur de la commission d'enquête [illegible] contre-projet sur le privilège des bouilleurs de crû.

M. Salis faisait partie de la Commission du Budget que M. Numa Gilly, député du Gard, accusait de renfermer « vingt Wilsons » ; attaqué par son collègue, M. Salis lui intenta un procès qui dura longtemps et se termina par la condamnation de M. Gilly.

Le député de l'Hérault s'est prononcé contre le scrutin d'arrondissement et contre le mouvement boulangiste (1889). Il a été membre, notamment, de la Commission des Douanes (1890), de celles relatives à la réforme de l'impôt (1891), à la Marine marchande (1892) ; de celle du Budget, de 1883 à 1901, pour laquelle il a présenté plusieurs rapports. Il est intervenu très fréquemment dans les débats de la Chambre, principalement dans les discussions relatives aux vins de raisins secs, aux caisses d'épargne (1890), à la protection du travail national (1893), à la réforme du régime des boissons (1900), aux travaux publics, au budget, etc.

////

JAPY (Frederic-Benoit)

Général, sénateur, né, d'une famille connue [illegible] entra à Sant-Cyr en 1844 et en sortit en 1846 sous-lieutenant d'infanterie.

Envoyé en Afrique, le jeune officier prit part aux principales expéditions dirigées contre les Arabes ; il devint lieutenant au 51e de ligne, puis il passa au [illegible]

Quand éclata la guerre de Crimée, M. Japy, promu capitaine, fit partie de l'armée d'Orient et fut désigné par le général de Mac-Mahon pour commander une compagnie de zouaves à l'assaut de Malakoff, où il fut blessé le 8 septembre 1855. Nommé chevalier de la Légion d'honneur, il prit part à la campagne d'Italie, en 1859. En 1862, il s'embarqua pour le Mexique et, dès les premiers engagements, fut promu chef de bataillon et officier de la Légion d'honneur ; durant cette guerre, il se fit remarquer par sa belle conduite à la bataille de Majorna, où son sang-froid [illegible] régiment d'infanterie avec le grade de lieutenant-colonel. Puis, en 1870, promu colonel du 53e, il commandait son régiment au 7e corps de l'armée du Rhin. Après la capitulation de Metz, il demeura prisonnier en Allemagne jusqu'à la fin des hostilités.

Le colonel Japy fut nommé général de brigade le 4 novembre 1874 et général de division le 30 mars 1881. D'abord placé à la tête de la 1re division d'infanterie, il fut, en 1885, appelé au commandement du 12e corps d'armée, puis à celui du 15e corps en 1888. Atteint par la limite d'âge le 2 février 1891, le général fut placé dans le cadre de réserve, après 47 années d'activité militaire.

Sa retraite fut de courte durée : désireux de jouer un rôle politique, le général Japy s'empressa de briguer un siège au Luxembourg, rendu vacant par le décès de M. Frery, sénateur de Belfort. Se portant comme candidat républicain et catholique à la fois, il obtint des voix dans tous les partis et fut envoyé au Sénat, le 2 août 1891, par 97 suffrages sur 171 votants. Il a été réélu au renouvellement triennal du 6 janvier 1900.

Dès son arrivée à la Chambre haute, le sénateur du Haut-Rhin adressa de vives critiques au ministre de la Guerre, à propos des dépenses faites pour la défense de notre frontière de l'Est, qu'il trouvait excessives (décembre 1891) ; depuis lors, il a pris encore quelquefois la parole, surtout dans les discussions annuelles du Budget. Il fait partie de la Commission de l'Armée et est inscrit au centre gauche.

M. le général Japy est grand-officier de la Légion d'honneur depuis 1887.

////

HUMBERT (Alphonse-Jean-Joseph)

P[illegible] Il fut quelque temps employé de pharmacie, puis collabora à la *Marseillaise*, dirigée par Henri Rochefort, et fut plusieurs fois condamné, pour ses écrits révolutionnaires, sous l'Empire.

Il ne quitta pas Paris pendant le siège et prit une part des plus militantes à l'insurrection de la Commune, écrivant des articles d'une extrême violence dans le *Père Duchêne*, de Vermesch. Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité par le 3e conseil de guerre. Transporté à la Nouvelle-Calédonie, il ne revint à Paris qu'après l'amnistie, en 1879.

Élu conseiller municipal du quartier de Javel (XVe arrondissement de Paris), en octobre de cette même année, son élection fut annulée, le candidat n'ayant pas les six mois de résidence fixés par la loi.

Peu après, M. Humbert s'attira une nouvelle condamnation en police correctionnelle pour avoir qualifié de « prostituée » la justice française et fait l'apologie de faits qualifiés crimes.

Il se présenta, dans le même temps, à une élection législative, dans le département de Vaucluse, et fut battu par M. Gent. Aux élections générales législatives de septembre 1881, il se porta encore contre M. Germain Casse, dans le XIVᵉ arrondissement de Paris et échoua de nouveau, ainsi qu'une troisième fois, dans la 3ᵉ circonscription de Lyon, où il était appuyé par M. Bonnet-Duverdier (décembre 1881).

Candidat jusque-là malheureux, M. Alphonse Humbert réussit cependant à se faire élire conseiller municipal du quartier de Grenelle, le 7 février 1886, par 1,679 voix sur 2,720 votants, comme radical-socialiste. Réélu en 1887, en 1890 et en 1893, il présida le Conseil municipal de Paris du 31 mai 1893 au 28 février 1894. Dans cette période, M. Humbert eut à recevoir l'amiral Avellan et les officiers russes en visite à Paris ; il s'acquitta de cette tâche avec un tact et une courtoisie que ses anciennes attitudes politiques ne laissaient pas présager.

Elu député de la 1ʳᵉ circonscription du XVᵉ arrondisssement de Paris, le 20 août 1893, par 5,488 voix, contre 2,976 à M. Farcy, M. Humbert, contrairement aux précédents, n'envoya sa démission de conseiller municipal qu'à l'expiration de sa présidence. Au renouvellement législatif de 1898, il fut réélu, au scrutin de ballottage, par 7,653 voix, contre 5,038 à M. H. Bagnol, socialiste.

A la Chambre, le député de Paris a été tout d'abord classé parmi les radicaux-socialistes ; puis l'attitude qu'il prit dans l'affaire Dreyfus le sépara nettement de ce groupe et de la majorité du parti républicain. Avant 1898, il avait quelquefois voté avec la partie de la Chambre d'opinions modérées : depuis que la révision du procès Dreyfus a été mise en discussion, il s'est rangé, au Parlement comme dans la presse, au nombre des défenseurs de l'état-major, et ses discours, comme ses écrits, très militaristes, l'ont mis au nombre des membres les plus en vue du parti nationaliste. Il appartient au groupe colonial, et a été membre de diverses commissions, entr'autres de celle relative à l'organisation municipale de Paris, dont il fut rapporteur.

Il a fait partie de la Commission supérieure de l'Exposition de 1900 et a été vice-président de l'Association des Journalistes républicains.

M. Alphonse Humbert a collaboré à divers journaux, notamment au *Petit Parisien*, à l'*Intransigeant*, à l'*Eclair*, etc. Il a écrit : *Mon Bagne*, récit de captivité, et *Angèle Chaviron*, roman, avec L. de Grammont.

MAUGNY (Charles-Albert-Antoine Marie Comte de)

Ecrivain et diplomate, né à Chambéry (Savoie) le 3 janvier 1839. Il est le fils aîné du général comte de Maugny, qui fut sénateur du royaume de Sardaigne, dernier gouverneur-général du duché de Savoie et lieutenant des gardes du corps du roi Charles-Albert, dont il était le conseiller et l'ami.

Elève de l'Académie militaire de Turin, il sortit, en 1857, officier de cavalerie et fit, en 1859, la campagne d'Italie. Il fut décoré, pour sa brillante conduite à la bataille de San Martino, de l'Ordre militaire Sarde, et ensuite de la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Après la campagne, le roi Victor-Emmanuel l'attacha à sa personne, en qualité d'officier d'ordonnance ; en 1860, il opta pour la France et passa dans l'armée française, avec le grade de lieutenant.

En Algérie où, dès 1863, il était envoyé sur sa demande, M. de Maugny fit partie de toutes les expéditions et se distingua dans plusieurs circonstances ; après le combat d'Aïn-Malakoff, il fut l'objet d'une proposition pour l'avancement, avec mention spéciale. Rentré en France, à la fin de l'année 1864, il donna sa démission.

En 1867, après dix-huit mois passés en Russie, le comte de Maugny entra au cabinet du ministre des Affaires étrangères et, en 1869, il était envoyé à Téhéran pour y représenter la France, en qualité de chargé d'affaires. Les événements de 1870-71 le trouvèrent en Perse ; il demanda alors à rentrer dans l'armée, mais fut prié de rester à son poste diplomatique.

A partir de 1873, où il donna sa démission, M. de Maugny a écrit dans les journaux sous divers pseudonymes et publié des ouvrages très appréciés. Sous celui de « Zed. » il a donné une série d'études de psychologie sociale et mondaine qui furent très remarquées. Sous son propre nom, il a fait paraître, notamment : *Souvenirs du second Empire* (1890), suite de portraits et d'anecdotes, qui a eu en France dix-huit éditions et a été traduite en anglais ; *Nouvelles couches*, tableaux de mœurs et de milieux actuels pris sur le vif (1894) ; *Les Autres*, recueil

d'observations sur notre temps et les contemporains, sous une forme à la fois très concise et littéraire, qui rappelle la manière de La Bruyère.

Le comte de Maugny a collaboré, soit sous son nom, soit autrement, au *Moniteur universel*, au *Figaro*, au *Paris-Journal*, à la *Patrie*, au *Soir* dont il eut la direction politique pendant quelque temps, à l'*Illustration*, à la *Vie parisienne*, au *Journal* et à diverses feuilles étrangères. Depuis 1895, il dirige avec autorité et compétence la politique extérieure au *Gaulois*.

Chevalier de la Légion d'honneur, il est, en outre, décoré de l'Ordre militaire italien et grand-officier de plusieurs autres ordres étrangers.

LECOLLE (Achille-Marie)

Publiciste judiciaire, né à Pontigny (Yonne) le 13 août 1853. Il fit ses études classiques au lycée d'Auxerre et ses études de droit à Paris. Entré ensuite dans le notariat, il fut principal clerc dans des études d'Auxerre, Cravant (Yonne), Corbeil (Seine-et-Marne) et Paris.

A Corbeil, bien que très jeune encore, M. Lecolle fonda une intéressante association d'assistance et de mutualité des clercs de notaire, offrant, au moyen de concours, à ses membres peu fortunés, des avances pécuniaires suffisantes pour acquérir une charge. Cette association, la première de ce genre, a servi depuis de modèle à diverses œuvres similaires.

Nommé, en 1876, administrateur judiciaire, M. Achille Lecolle devint, en 1882, propriétaire directeur du journal l'*Audience*, publication spéciale qui date de 1875 et qui, sous son impulsion, prit une importance notable. Il fondait, quelques années après, et dirige depuis avec autorité et compétence, la *Gazette des notaires* et la *Revue des clercs de notaires et des officiers ministériels*, organes très consultés bien que d'un cadre restreint.

Dès 1873, M. Achille Lecolle avait publié de nombreux articles juridiques dans la *Revue du Notariat*, la *Gazette des clercs de notaire*, etc. ; il fut aussi, en 1875, rédacteur en chef de la *Gazette du Notariat*. D'autre part, il a eu la propriété et la direction de grands organes républicains : l'*Ordre* et le *Peuple* [illegible]

Outre ses articles dans les journaux de droit, on connaît de M. Lecolle : un *Traité des actes respectueux* [illegible] refondue et augmentée en 1901), ouvrages très estimés pour leur valeur juridique. On annonce encore de lui un *Traité du Notariat théorique et pratique*.

M. Achille Lecolle est membre de l'Association des Journalistes parisiens, officier du Nicham-Iftikar, etc.

BOUSSARD (Henri-Pierre-Ernest, dit BONNEFOY)

Publiciste et homme politique, né à Paris le 29 septembre 1865. Après d'excellentes études secondaires, il se rendit successivement en Allemagne et en Angleterre, pour se familiariser avec les langues de ces pays. En Allemagne, le jeune homme, entraîné vers toutes les manifestations patriotiques, eut à subir, à deux reprises différentes, les rigueurs des lois du royaume : une première fois, pour avoir publié une feuille littéraire sans l'autorisation du directeur de police ; la seconde, — et ce fut là un véritable événement — pour avoir crié : « Vive la France » au passage de Gambetta, visitant *incognito* l'exposition de Francfort.

De retour à Paris, M. Boussard se lia avec André Gill, le célèbre caricaturiste, et signa de nombreuses chroniques à la *Nouvelle Lune*, un organe satirique qui devait succomber bientôt, sous le poids des condamnations ; ensuite, il contracta un engagement volontaire aux chasseurs d'Afrique et, pendant cinq années, tout en prenant part à la répression de douars révoltés dans la région de Biskra, il occupa ses loisirs en collaborant, sous le couvert de l'anonymat, à tous les principaux journaux de la colonie : la *Seybouse*, le *Courrier de Bône*, le *Petit Bônois*, la *Démocratie Algérienne*, etc.

Revenu à Paris, il fit partie, tour à tour, des rédactions de la *Cocarde* et du *Petit National*, y menant d'énergiques campagnes en faveur des employés des omnibus et des chemins de fer, marchands des quatre-saisons, garçons de café, cochers de fiacre, gens de maison, etc., en même temps qu'il s'associait, à la Bourse du Travail, aux efforts de la Ligue pour la suppression des bureaux de placement.

En 1888, rédacteur en chef du *Petit Dijonnais*, M. Boussard organisa, de concert avec ses confrères du *Progrès de la Côte-d'Or* et du *Petit Bourguignon*, le banquet offert, à Dijon, au Président Carnot. Démissionnaire de ce journal à la suite de sa cession à un nouveau groupe financier, il partit au Tonkin en qualité d'adjudant des Milices indigènes.

Après [illegible] contre les

Pavillons-noirs, M. Henri Boussard revint en France et fonda, en Bourgogne, avec l'appui de personnalités du parti républicain, un organe quotidien à grand tirage, le *Petit Beaunois*, entreprise dans laquelle il engloutit la totalité de sa fortune.

Nommé, en 1889, rédacteur de l'administration départementale, puis attaché au cabinet du préfet d'Alger, M. Boussard concourut avec succès pour les fonctions d'administrateur-adjoint de commune mixte.

Après des difficultés avec ses chefs, il quitta bruyamment l'administration algérienne, dont il critiqua ensuite les actes, dans une série d'articles, fort commentés alors dans le monde colonial. S'appuyant sur ces pamphlets, M. Pauliat, sénateur du Cher, interpella le gouvernement au sujet des faits dénoncés par M. Boussard et fit voter une enquête parlementaire.

Rentré dans les rangs de la presse parisienne, sous le pseudonyme de « Hector Bonnefoy », M. Boussard publia, chaque matin, dans le *Petit National*, un tableau de la situation des prolétaires, sortes d'enquêtes vivantes qui lui valurent les félicitations de diverses corporations ouvrières.

Il fut appelé, en 1894, dans le Service sanitaire international d'Egypte, institution organisée à la suite des décisions prises par la conférence de Venise (1892), aux fins d'arrêter, du côté de la mer Rouge, les invasions du choléra et de la peste. Il resta cinq années dans ce service.

En 1898, il fonda, dans le XIXe arrondissement de Paris, un organe destiné à combattre les idées collectivistes. Mais le *Journal de la Villette*, après une vigoureuse campagne contre les théories révolutionnaires, se vit obligé de suspendre sa publication le lendemain de l'élection municipale du quartier d'Amérique (mars 1899). Entré à la *Patrie*, M. Boussard-Bonnefoy se vit bientôt confier le poste de secrétaire de la direction de cet organe.

Fondateur de la Société amicale des anciens spahis : le « Burnous », dont le général Mercier, ex-ministre de la Guerre, est président d'honneur ; membre du bureau de l'Union des sociétés régimentaires, M. Boussard a constitué, dans le IIe arrondissement de Paris, un Comité d'action républicaine patriotique qui compte de nombreux adhérents.

Comme littérateur et poète, on a de lui : les *Soldats du Tonkin*, prologue en vers (Bône, 1885) ; [illegible], notes de voyage (Paris, 1888) ; *Nouvelles rimes de jeunesse* (Bône, 1890) ; *Sonnets Pharaoniques* (Le Caire, 1898) ; *Guide pratique du cycliste et du chauffeur* (Paris, 1900) ; le *Casier judiciaire* (Paris, 1900). Au théâtre, il a donné : *Un Mariage à la vapeur* (Bône, 1886) ; *Dijon-Turf*, revue locale (en collaboration, Dijon, 1888) ; *Tout Suez à Port-Thewfick !* (Suez, 1898).

M. Boussard-Bonnefoy est officier d'Académie, du Nicham-Iftikhar, de l'Osmanié, etc.

HEBRARD (François-Marie-Adrien)

Ancien sénateur, publiciste et administrateur, né à Grisolles (Tarn-et-Garonne) le 1er janvier 1834. Il fut quelque temps avocat à Moissac, vint à Paris de bonne heure et entra au journal le *Temps*, comme rédacteur ; il en devint plus tard le gérant et, en 1871, le directeur, en remplacement de Nefftzer, qui avait fondé cette feuille. Sous la direction de M. Hébrard, le *Temps*, organe de l'opinion républicaine modérée, a pris un certain développement et est devenu l'un des journaux à grand tirage de la presse parisienne.

Aux élections législatives du 8 février 1871, M. Adrien Hébrard posa sa candidature dans le département de la Seine et ne fut pas élu. Il n'essaya plus d'entrer à la Chambre ; mais il se présenta, dans le département de la Haute-Garonne, aux élections sénatoriales du 5 janvier 1879 et fut élu par 347 voix sur 671 votants. Réélu, le 5 janvier 1888, par 540 voix sur 1,009, il perdit, au renouvellement de janvier 1897, son siège de sénateur, n'ayant obtenu que 452 voix, contre 501 à M. Abeille.

A la Chambre haute, M. Adrien Hébrard siégeait au Centre gauche et à la Gauche républicaine. Il n'a point joué dans cette assemblée un rôle très actif. Il y a parlé toutefois en faveur de l'amnistie, en 1880 ; sur la protection de l'enfance, en 1883, et dans quelques autres circonstances. Il s'est prononcé en faveur des lois Ferry et de l'article 7, de la réforme de la magistrature, du divorce, de l'expédition du Tonkin, et s'est abstenu, en 1886, sur l'expulsion des princes, « abstention toute de convenance, dit l'auteur du *Dictionnaire des Parlementaires*, le duc d'Aumale étant un des principaux actionnaires du *Temps* » ; il combattit le mouvement boulangiste et appuya la procédure suivie contre le général au Sénat.

Conseiller général de la Haute-Garonne, M. Hébrard est membre de la Commission des bâtiments civils et palais nationaux, du Conseil supérieur des Beaux-

Arts, du Conseil supérieur des monuments historiques, etc. Il est, en outre, président du Syndicat de la Presse parisienne.

HEBRARD (Jacques)

Sénateur, journaliste. Frère du précédent, il est né à Grisolles (Tarn-et-Garonne) le 21 février 1841. Il fonda, en Saône-et-Loire, une feuille d'opposition à l'Empire, qu'il dirigea de 1868 à 1869 ; son frère, cette dernière année, le fit entrer au *Temps* et il fait, depuis lors, partie de la rédaction de ce journal.

M. Jacques Hébrard est membre du Conseil général de Tarn-et-Garonne depuis 1880. Il en est, depuis 1882, le vice-président.

En 1882, il se présenta aux délégués sénatoriaux de l'Inde française et fut envoyé à la Chambre haute par 41 voix contre 6 à Edmond About. Au Sénat, il siégea à gauche et vota pour la réforme de la magistrature, le divorce, l'expédition du Tonkin, la loi militaire, l'expulsion des princes, le scrutin d'arrondissement : contre le boulangisme, etc.

Battu dans son collège électoral au renouvellement sénatorial de 1891, par M. Godin, il retrouva un siège, en 1894, dans le département de la Corse, où il fut élu par 377 voix, contre 370 à M. Péraldi, républicain, en remplacement de M. Pitti-Ferrandi, décédé.

M. Jacques Hébrard est inscrit à la Gauche républicaine de la Chambre haute ; il a fait partie de la Commission du Budget en 1897.

JORDAN (Marie-Ennemond-Camille)

Mathématicien, ingénieur, membre de l'Institut, né à Lyon le 5 janvier 1838. Il est le petit-neveu du publiciste Camille Jordan (et non le petit-fils, comme l'indique à tort le *Dictionnaire des Contemporains* de M. Vapereau) ; son père fut député à l'Assemblée Nationale. Il entra à l'Ecole polytechnique en 1855, à celle des Mines en [illegible]

Reçu ingénieur des Mines en 1861 et promu ingénieur en chef le 1er juillet 1885, M. Jordan se consacra à l'enseignement. Après avoir été examinateur à l'Ecole polytechnique, il y devint professeur d'analyse. Il suppléa Serret au Collège de France [illegible] Liouville comme professeur titulaire d'analyse. Il a [illegible] qualité d'ingénieur en chef. Il avait été, comme ingénieur ordinaire, inspecteur des carrières du département de la Seine.

Elu, le 4 avril 1881, en remplacement de Michel Chasles, membre de l'Académie des Sciences, il est, de plus, membre des académies des Sciences de St-Pétersbourg, Milan, Rome, Turin, etc.

On doit à M. Jordan quelques ouvrages : *Traité des substitutions et des équations algébriques* (1870 ; un *Cours d'analyse de l'Ecole polytechnique*, comprenant : *Calcul différentiel* (tome I, 1882), *Intégrales définies et indéfinies* (tome II, 1883), *Equations différentielles* (tome III, 1887) ; des *Mémoires* sur les formes quadratiques, sur les invariants, les équations différencielles, etc., parus dans le *Journal de Liouville*, le *Journal de Crelle*, en Allemagne, etc.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1875, M. Jordan a été promu officier en 1890.

SIPIÈRE (Joseph-Paul Baron)

A[illegible] Il appartient à la célèbre famille de banquiers de ce nom. Il fit ses études classiques et de droit à Paris. Inscrit au barreau de la Cour d'appel en 1865, il y plaida peu de temps.

Devenu, par la suite, actionnaire du théâtre des Variétés, le baron Sipière eut l'idée d'écrire, pour cette scène, plusieurs pièces en un acte qui y furent représentées, non sans succès, sous les directions Cogniard et Bertrand : le *Régiment qui passe*, *Un* [illegible]

En 1889, il fit jouer, au théâtre des Menus-Plaisirs, les *Petites Lionnes*, comédie en 3 actes, en collaboration avec Crisafulli, et, l'année suivante, au théâtre [illegible] acte, avec Richard O' Monroy.

Bien que ces pièces aient eu au théâtre une fortune assez heureuse, M. Sipière ne reparut qu'en 1900 sur une scène parisienne, le Gymnase, avec le *Fils de l'Etrangère*, comédie en 3 actes, parue sous le pseudonyme « d'Esmirail ».

Le baron Sipière habite, à Paris, un hôtel presque historique, véritable château, entouré d'arbres sé[illegible] qu'il acheta à M. Secretan, le collectionneur bien connu.

GOBLET (René-Marie)

A[illegible] Amiens [illegible].
Il fonda dans cette ville, en 1869, le *Progrès de la Somme*, journal [illegible] septembre [illegible], fut nommé procureur général, fonctions qu'il abandonna en 1871, pour se présenter aux élections législatives. Il échoua une première fois ; mais au scrutin complémentaire du 2 juillet, il fut élu par [illegible] voix sur 111,084 votants. A la Chambre, il s'inscrivit à la Gauche républicaine, prit part à diverses discussions de façon à attirer tout de suite l'attention sur sa personne et vota l'ensemble de la constitution Wallon.

Aux élections générales de [illegible], M. René Goblet se présenta dans la 2e circonscription d'Amiens et fut battu ; l'année suivante, après la dissolution de la Chambre, il fut élu, dans la 1re circonscription, par [illegible] voix contre [illegible] à M. de [illegible], candidat officiel. Durant cette législature, il fut membre de la commission d'enquête électorale, puis sous-secrétaire d'État à la Justice (cabinet Waddington, 4 février au [illegible] décembre [illegible]).

Réélu dans sa circonscription en 1881, M. Goblet reçut le portefeuille de l'Intérieur dans le cabinet Freycinet, formé le 31 janvier 1882. Comme ministre, le 19 juillet suivant, il réclama, sur la question de la mairie de Paris, l'ordre du jour pur et simple, qui fut repoussé par 278 voix contre 272, la Chambre tenant à déclarer, par un ordre du jour motivé, son opposition formelle à la création proposée et sa volonté que le gouvernement tînt compte de ses sentiments à cet égard. Sur ce vote, M. Goblet, le président du Conseil et M. Floquet, préfet de la Seine, donnèrent leurs démissions ; mais, le lendemain même, la majorité les leur fit retirer en votant, par 288 voix contre 105, un ordre du jour de confiance. Dix jours après, le ministère était renversé sur la question des affaires égyptiennes (29 juillet).

Lors de la discussion du projet de loi contre les manifestations sur la voie publique, M. Goblet proposa un amendement qui en atténuait la rigueur, professant qu'en l'absence du péril monarchique, toute répression était inutile et que, d'ailleurs « les lois de recul n'ont jamais sauvé les gouvernements » [illegible].

Dans le cabinet formé par M. Henri Brisson, après la chute de Jules Ferry, le député de la Somme fut appelé au ministère de l'Instruction publique, auquel furent rattachés les Cultes (6 avril 1885). Il prépara, avec le concours du Conseil supérieur, la réorganisation des Facultés, la réforme des examens et la refonte des programmes. Il fit accorder aux Facultés la personnalité civile et tenta de leur faire attribuer quelques-unes des prérogatives des anciennes Universités. Il exerça, pendant la durée de son ministère, une surveillance sévère pour éviter l'ingérence du clergé dans les luttes électorales et politiques.

Après le rétablissement du scrutin plural, M. René Goblet, inscrit en tête de la liste républicaine de la Somme, aux élections de 1885, fut élu, au scrutin de ballottage, le septième sur huit, par 67,211 voix sur 135,258 votants (4 octobre). Dès le 15 décembre suivant, une interpellation de M. de Baudry d'Asson, sur les suspensions de traitement prononcées contre un certain nombre de desservants à la suite des élections, amena un véhément discours anticlérical de M. Goblet, dont la majorité ordonna l'affichage.

Après la discussion des crédits demandés pour le Tonkin et la réélection de M. Jules Grévy comme président de la République, le cabinet Brisson démissionna ; mais M. Goblet retrouva son portefeuille dans le ministère formé, sous la présidence de M. de Freycinet, le 7 janvier 1886. Il fit d'infructueux efforts pour empêcher la déclaration d'urgence en faveur de la proposition d'amnistie de M. Rochefort, qui fut peu après repoussée cependant ; il prit une part prépondérante à la discussion devant le Sénat de la loi sur l'organisation laïque de l'enseignement primaire ; un discours où il résumait l'esprit même de la loi fut, par ordre du Sénat, affiché dans toute la France (4 février).

La question de la suppression des sous-préfets ayant causé la chute du cabinet Freycinet, M. Goblet fut appelé à former lui-même un ministère, dans lequel il reprit le portefeuille de l'Intérieur et des Cultes (11 décembre 1886). Un projet de loi relatif à l'organisation municipale de Paris, qu'il déposa à ce moment, ne put aboutir et son cabinet fut renversé, le 17 mai 1887, sur la question du budget.

Revenu au pouvoir dans le ministère radical formé par M. Floquet, le 3 avril 1888, avec le portefeuille des Affaires étrangères, il eut à répondre aux réclamations du gouvernement italien, relatives à la dénonciation des traités de commerce, puis à l'abolition des capitulations de Massouah. Ce cabinet tomba, le 14 février 1889, sur le refus de la Chambre de s'associer à son projet de révision immédiate de la Constitution.

Au renouvellement général de 1889, candidat dans la 1re circonscription d'Amiens, M. Goblet échoua, n'obtenant que 11,561 voix, contre 12,527 à M. Lucien Millevoye, boulangiste, élu. Le 16 février 1890, il se présenta dans l'arrondissement de Sceaux et fut battu aussi par M. de Belleval, candidat invalidé et réélu.

La mort de M. Corbon, sénateur inamovible, ayant fait attribuer au département de la Seine un siége au Sénat, M. Goblet le brigua et fut nommé par 402 voix sur 612 votants (1891). A la Chambre-Haute, il siégea, cette fois, à l'extrême-gauche et orienta sa politique dans un sens plus radical que précédemment. Il soutint la thèse de la suppression du Concordat et déposa un projet de loi contre les associations religieuses.

Pendant quelque temps, en collaboration avec MM. Lockroy, Peytral et Sarrien, M. Goblet dirigea la [illegible].

Peu satisfait du rôle effacé qu'il tenait au Sénat, M. Goblet se présenta aux élections législatives de 1893 et fut élu, au scrutin de ballottage du 3 septembre, par [illegible] M. [illegible] tement de M. Yves Guyot, dans le 1er arrondissement de Paris. A la Chambre, il se plaça dans les rangs du parti radical-socialiste. Il prit, comme toujours, une part très active aux débats parlementaires et notamment aux discussions sur la révision, les sociétés coopératives, l'amnistie, les menées anarchistes, le budget, la réforme administrative (1894) ; sur la caisse nationale des retraites, l'arbitrage et les syndicats professionnels (1895) ; sur le projet de réglementation des halles centrales (1897) ; le budget tous les ans ; il participa à la plupart des interpellations dirigées par les députés socialistes contre les ministères et les interpella lui-même fréquemment.

Au renouvellement général de 1898, M. Goblet se représenta dans la même circonscription ; mais, après une lutte très ardente, où il obtint, au premier tour, 3,941 voix, contre 6,194 à deux autres candidats, il échoua, au ballottage, avec 5,563 suffrages, contre 5,598 à M. Muzet, nationaliste, élu.

Rentré dans la vie privée, M. René Goblet ne se désintéressa pas totalement des affaires publiques. Il s'est nettement prononcé contre la politique nationaliste, a fait campagne contre elle et a été, en 1901, [illegible] et l'organisation du parti radical-socialiste.

[illegible] de cette ville, pendant plusieurs années.

FERTIAULT (François)

[illegible]-et-Loire) le 25 juin 1814. Fils de soldat, il fit ses études classiques au collège de Chalon-sur-Saône et publia, en 1835, son premier poème : la *Nuit du Génie*. Venu la même année à Paris, il entra dans la finance comme employé de banque et poursuivit cette carrière en même temps que celle des lettres.

Après avoir fait paraître d'autres essais poétiques, M. Fertiault donna, en 1840, dans les *Français peints par eux-mêmes*, ouvrage publié par L. Curmer, quatre types très remarqués : le *Mineur*, le *Bourguignon*, le *Vigneron* et le *Banquier*.

Dans des genres divers, il s'est fait connaître et apprécier du public avec les ouvrages suivants : Œuvres poétiques. — *Arthur ou le dîner des sept châtelains* (poème, 1837) ; le *Dix-neuvième siècle*, satires morales, en collaboration avec E. Nus (1840) ; *Mon Etoile ; Cri de deuil* (1856) ; le *Poème des Larmes*, avec [illegible] (1863) ; les *Voix amies*, avec Mme Fertiault ; le *Bac des Vendangeurs* (1864) ; le *Carillon du Collier*, poème-satire (1867) ; les *Amoureux du livre*, sonnets d'un bibliophile (1877), magnifique ouvrage illustré de 16 eaux-fortes de J. Chevrier ; les *Sonnets du Salon*, depuis 1870, dans le *Journal des Arts de Paris* ; le *Vin de Cambyse*, poème, d'après Hérodote (1 vol. 1884) ; *Sonnets Verdunois*, croquis locaux d'une facture des plus puissantes et des plus sincères (1 vol. [illegible] sur des personnages ou des anecdotes se rattachant au Livre (1 vol, 1886) ; *Croquis d'après nature*, choix de sonnets comprenant les *Sonnets Verdunois* et d'autres poèmes ; *Au Clair pays* (1 vol. 1897) ; *Sympathies*, recueil de sonnets (1 vol. 1898) ; *Rimes* [illegible] traduction littérale, première édition en 1842, seconde en 1858, augmentée des *Noëls mâconnais* et illustrée de 24 dessins de J. Bertrand ; *Histoire pittoresque et anecdotique de la danse chez tous les peuples, anciens* [illegible]

chant populaire (1 vol. 1893, 2e éd. 1900), révélation d'un pastiche sincère ; *Drames et cancans du [illegible]* (1 vol. 1900), etc. — Romans et nouvelles : la *Chambre aux histoires*, recueil de nouvelles (1 vol. 1874) ; les *Petits drames rustiques*, scènes et croquis d'après nature (1 vol. 1875) ; le *Berger du Béage*, biographie de Régis Breysse, berger ardéchois, devenu sculpteur (1 vol. 1880) ; la *Récompense de Pierre*, petit roman (1 vol. 1885) ; le *Garçon à Sylvain*, étude rustique (1888) ; le *Petit collégien* (1 vol. 1897) ; *En Bourgogne*, récits villageois (1 vol. 1898).

M. François Fertiault a collaboré au *Bulletin du bouquiniste*, à la *Revue des traditions populaires*, à la *Revue générale*, au *Moyen-âge et la Renaissance*, etc. Le point saillant de ses travaux est la réunion de la poésie à l'amour du livre, ce qui a permis de le qualifier de poète-bibliophile.

Membre de la Société des Gens de Lettres et membre correspondant des académies de Mâcon, Dijon, Bordeaux, etc., il a été nommé officier de l'Instruction publique en 1894.

Mme FERTIAULT (Née Julie RODDE)

Écrivain, femme du précédent, née à Aubenas (Ardèche) le 31 décembre 1820. Fille de Victor Rodde, publiciste distingué, fondateur et directeur du journal le *Bon Sens*, elle fit d'excellentes études et collabora au premier ouvrage poétique de son mari, le *Poème des Larmes*, que leur avait inspiré un chagrin domestique (1858); puis à un autre recueil : les *Voix amies*, paru deux ans après.

Mme Fertiault se consacra entièrement, ensuite, aux ouvrages destinés à la jeunesse ; elle a publié dans ce genre : l'*Education du Cœur*, destiné aux jeunes filles (1 vol. 1877) ; le *Bonheur au Foyer*, pour les jeunes femmes (1 vol. même année) ; *Science de la jeune mère* (1 vol. [illegible]) ; *Entre jeunes mères* (1 vol. [illegible]), dont le succès fut très grand. Elle a donné, en outre : *Au-delà de mes rêves* (1 vol. 1894), recueil de proses et de vers de haute portée philosophique ; *Au fil de la pensée* (1 vol. 1898), choix de pensées personnelles d'une réelle profondeur d'observation ; *Une relique de famille* (1 vol. 1899), nouvelles d'un caractère dramatique et de style attachant, avec une préface de M. Emmanuel des Essarts, etc.

Mme Jules Fertiault, la première, introduisit les causeries de philosophie et de morale familière dans les journaux de dames. Elle collabora pendant huit ans au *Conseiller des Dames*, puis à la *Joie du Foyer* de M. Charles Vincent, enfin au journal : les *Modes de l'Enfance*, qu'elle dirigea pendant seize années et dans lequel elle donnait chaque mois un article concernant l'éducation morale de la femme et de l'enfant. Elle a publié, en outre, de nombreuses nouvelles d'un style élégant et concis, dans la *Revue de la Mode*, le *Journal des jeunes filles*, le *Bulletin de la Société des Gens de Lettres*, le *Moniteur de la Mode*, etc.

Nommée membre de la Société des Gens de Lettres, elle appartint à cette société jusqu'à sa mort, survenue le 29 octobre 1900.

Mme Julie Fertiault était officier de l'Instruction publique depuis 1889.

BOISSIÈRE (Jean-Stanislas-Jules)

Écrivain, né à Clermont-l'Hérault le 17 avril 1863. Après de très brillantes études au lycée de Montpellier, il vint à Paris à l'âge de 18 ans et, comme reporter politique, il collabora à l'*Evénement*, à la *Presse*, au *XIXe Siècle*, à la *Justice*, aux *Débats*, après avoir fait ses premiers essais au *Petit Méridional* et à plusieurs autres journaux de province.

En 1883, M. Boissière publia, chez Lemerre, un volume de poésies : *Devant l'énigme*. En 1887 parut encore, chez le même éditeur, un deuxième recueil de poésie : *Provensa* !

Attaché à la mission Paul Bert, en 1886, M. Jules Boissière partit pour le Tonkin, où sa haute intelligence fut appréciée par les divers résidents supérieurs et les gouverneurs, auprès desquels il remplit les fonctions de secrétaire et de chef de cabinet.

Pendant son séjour au Tonkin, il apprit assez bien la langue pour obtenir un brevet de la langue annamite. Il poussa ses études en vue des grades pour la langue et les caractères chinois.

Nommé chancelier, il revint pour la première fois en France en 1891 et épousa Mlle Roumanille, « reine du félibrige » et fille du poète provençal si connu.

Après six mois de congé, M. Jules Boissière retourna à son poste et, pendant ce nouveau séjour, composa *Fumeurs d'opium*, qui parut chez Flammarion en 1896.

Au moment d'être nommé résident de 1re classe, un mal violent l'emporta l'année suivante (12 août 1897).

Sa veuve a recueilli quelques feuillets écrits en souvenir de la Provence : *Li Gabian* (les Goélands), parus chez Roumanille, à Avignon, en 1899.

LEVASSEUR (Pierre-Emile)

E[illegible] (aujourd'hui lycée Bonaparte), il entra, en 1849, à l'École normale et fut, en 1852, nommé professeur au lycée d'Alençon.

Reçu, en 1854, docteur ès lettres et agrégé, M. Levasseur devint successivement professeur de rhétorique au lycée de Besançon (1854), de seconde au lycée Saint-Louis, à Paris (1855), d'histoire au lycée Napoléon (1861) ; chargé de cours (1868), puis professeur d'histoire d'économie politique et de géographie au Collège de France (1872) et au Conservatoire des Arts et Métiers (1876). Il est, en outre, professeur de statistique et d'économie politique à l'École des Sciences politiques depuis 1872.

Nommé membre du Comité des Travaux historiques (1861) et de l'Académie des Sciences morales et politiques (1868), où il a remplacé Duchâtel, M. Levasseur fait, de plus, partie de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères. Il est président honoraire de la Société de Géographie, de la Société d'Économie politique et de la Société nationale d'Agriculture ; vice-président de la Société internationale de Statistique, etc.

Depuis 1871, M. Levasseur s'est particulièrement occupé de réformer l'enseignement de la géographie au moyen de cartes murales, de globes et d'atlas méthodiques, et il a eu le mérite d'introduire, dans l'enseignement secondaire spécial, l'étude de la géographie économique et de la statistique.

On cite, parmi le grand nombre d'ouvrages dûs à M. L[illegible] *Law* et *De pecuniis publicis apud Romanos* (thèses de doctorat, 1854) ; la *Question de l'or*, couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques (1858) ; *H*[illegible] *conquête de Jules César jusqu'à la Révolution*, également [illegible] *ment de la Géographie* (1871) ; l'*Europe* (moins la France, 1re édition en 1871) ; la *Terre* (moins l'Europe, [illegible] *tique et économique* (103 cartes, 1873) ; *La France et* [illegible] la [illegible] *Géographie physique et politique* (1890-1891) ; la *France et ses Colonies*, géographie et statistique (3 vol. 1892) ; l'*Instruction primaire chez les peuples civilisés*, 1 vol. ; l'*Ouvrier américain*, 2 vol. (1897), etc.

Commandeur de la Légion d'honneur depuis 1896, M. Levasseur est, en outre, grand officier du Nicham, grand croix de Saint-Stanislas de Russie, de la Rose du Brésil, etc.

ROCHE (Jules)

A[illegible] (Loire) le 22 mai 1841, et non à Serrières (Ardèche), comme le disent par erreur M. Vapereau, dans son *Dictionnaire universel*, et d'autres biographes. Il est le neveu d'un prêtre de Serrières qui fut plus tard évêque de Gap. Il accomplit au collège Stanislas, à Paris, ses études classiques, puis, à la Faculté, celles de droit, fut reçu licencié et se fit inscrire au barreau de Lyon. De bonne heure il prit part aux luttes de l'opposition démocratique contre l'Empire et se présenta, dès 1868, comme candidat indépendant au Conseil général de l'Ardèche.

Rédacteur en chef du journal l'*Ardèche* en 1870, il applaudit à la révolution du 4 septembre et fut nommé secrétaire-général de la préfecture à Privas.

Le 8 février 1871, porté sur la liste républicaine de ce département aux élections pour l'Assemblée nationale, il échoua avec toute cette liste. Devenu, au mois de mai suivant, secrétaire-général du Var, il donna, en 1872, sa démission de ce poste pour se consacrer au journalisme.

Directeur de l'*Avenir du Jura* et du *Patriote Savoisien*, il vint, en 1870, à Paris, y fut le premier rédacteur [illegible] au *Rappel*, etc.

[illegible] Jules Roche fut présenté par le comité républicain à Largentière (Ardèche) et échoua contre le candidat [illegible] municipal pour le quartier de Bercy à Paris ; il siégea [illegible] une part importante aux délibérations. Rapporteur du [illegible] aussi un rapport remarqué sur les immeubles appar[illegible]

contre un candidat socialiste, il fut choisi pour vice-président du Conseil municipal.

Au renouvellement législatif du 21 août de cette même année, M Jules Roche fut porté simultanément dans le XII[e] arrondissement de Paris (où il obtint, au premier tour de scrutin, 3,847 voix sur 12,818 votants), dans la 1[re] circonscription de Privas (réunissant 4,273 voix contre 6,618 à M. Chalamet, également républicain) et dans l'arrondissement de Draguignan, qui l'élut par 7,072 suffrages contre 3,387 à M. Anglès, et 2,704 à M. Bertin.

A la Chambre, il siégea, en arrivant, à l'extrême-gauche et, le 4 mars 1882, dans la discussion de la loi l'élection des maires, il demanda l'application à Paris du droit commun. Mais, dès l'année suivante, il se sépara de son groupe à propos de l'élection des juges, proposition adoptée en première lecture par la Chambre et qu'il fit rejeter finalement. Il prit part à la discussion du projet de loi sur l'instruction primaire présenté par Paul Bert en 1884, du projet de loi sur l'organisation municipale, etc. Constamment choisi comme membre de la commission du Budget, M. Jules Roche fut rapporteur des Beaux-Arts et des Finances en 1882, 1883 et 1884, et rapporteur général du budget en 1885.

Aux élections du 4 octobre 1885, porté à la fois sur la liste républicaine des départements de la Savoie, de l'Ardèche, de la Seine et du Var, il fut élu au premier tour dans la Savoie, avec 29,120 voix sur 53,829 votants; il avait obtenu en même temps 39,168 suffrages sur 88,137 votants dans l'Ardèche ; 100,206 sur [illegible] dans la Seine et [illegible] sur [illegible] dans le Var.

Il eut le même rôle prépondérant que précédemment dans la discussion des questions financières ; fut rapporteur des budgets de 1886 et 1889, du projet de loi sur l'Exposition universelle de 1889 et président, en 1889 et 1890, de la commission du Budget.

En 1886, M. Jules Roche fut nommé administrateur des chemins de fer de l'Etat.

L'un des premiers parlementaires qui prirent parti contre le général Boulanger, il donna, en 1888, sa démission de directeur politique du *National*, où collaboraient MM. Hanotaux, Deluns-Montaud, Paul Foucher, etc., pour ne pas servir la campagne révisionniste, soutenue par l'administration du journal

Aux élections du 22 septembre 1889, faites de nouveau au scrutin uninominal et avec interdiction de candidatures multiples, M Jules Roche se présenta dans la première circonscription de Chambéry (Savoie) et fut élu, au premier tour, par 10,299 voix contre 5 928 à M. Descottes, monarchiste.

Appelé, le 17 mars 1890, au ministère du Commerce et de l'Industrie dans le cabinet de Freycinet, le député de la Savoie conserva son portefeuille dans le cabinet Loubet qui suivit (27 février 1892). Durant son passage aux affaires, il eut à soutenir tout le poids de la discussion du tarif des douanes et sut, avec beaucoup de talent, s'opposer en partie au courant protectionniste. C'est M. Jules Roche qui fit signer, le 14 juillet 1892, le décret portant ouverture de l'Exposition universelle de 1900. Il présenta et défendit le traité de commerce, depuis conclu, entre la France et la Suisse, les projets de loi sur le travail des femmes et des enfants dans les ateliers, sur les accidents des ouvriers dans leur travail, sur les salaires et l'hygiène des ateliers, sur l'arbitrage de conciliation destiné à prévenir ou à terminer les grèves, etc. Il démissionna, avec le ministère Loubet, le 28 novembre 1892.

Compris, malgré ses protestations, dans les poursuites auxquelles l'affaire de Panama donna lieu (20 décembre 1892), M. Jules Roche bénéficia d'une ordonnance de non-lieu constatant qu'il n'avait pris aucune part à ces opérations (7 février 1893).

Réélu, en 1893, dans son ancien arrondissement, par 6,808 voix contre 3,857 à M. Carret et 2,867 à M. Bouchaye, M Jules Roche fit partie, dans cette législature, de la commission du Budget et de la commission de l'Armée, dont il fut vice-président. Il a été rapporteur du budget de la Guerre en 1894.

En 1895-1896, le député de la Savoie effectua en Russie, en Orient et dans une grande partie de l'Europe, un voyage d'études sur les questions économiques et industrielles, objet de plusieurs articles parus notamment dans le *Figaro*, le *Lyon Républicain*, la *Petite Gironde* et dans diverses revues.

Conseiller général de l'Ardèche pour le canton de Serrières depuis 1886 et maire de cette ville depuis de longues années, M. Jules Roche fit voter par le Conseil général de son département un vœu contre le projet d'impôt global sur le revenu en 1896.

Au renouvellement général législatif de 1898, il abandonna l'arrondissement de Chambéry pour poser sa candidature dans la 2[e] circonscription de Tournon (Ardèche), où il fut élu, au premier tour, par 9,138 voix contre 7,593 à M. Albert Le Roy, radical, et en remplacement du vicomte de Vogué, conservateur, qui ne se représentait pas.

L'honorable député de l'Ardèche, depuis plusieurs années, suit une ligne politique beaucoup plus modérée

qu'autrefois. Membre de la commission du Budget, il prend peu de part aux débats parlementaires. Il a proposé de réduire l'initiative parlementaire en matière de dépenses et, pour appuyer au dehors la réforme qu'il poursuit, il a fondé, en 1899, la « Ligue des Contribuables. »

Dans l'affaire Dreyfus, lors du procès de Rennes (1899), M. Jules Roche qui avait, comme membre de la commission de l'Armée, reçu les confidences d'Esterhazy, parut, à un moment, pouvoir contribuer à faire la lumière sur le véritable auteur du bordereau ; mais sa déposition, très réservée, fut sans importance.

Auteur de diverses brochures traitant de finances et de politique, il a publié, en outre, les ouvrages suivants : la *Séparation de l'Eglise et de l'Etat* (1883) ; la *[illegible] de la France* ([illegible]) ; *l'Impôt sur le revenu* (1894) ; *Discours économiques* (même année) ; *L'Armée Allemande et l'Armée Française* (1895), etc Il collabore assidûment au *Figaro* depuis plusieurs années et à diverses revues. Il s'occupe beaucoup d'histoire et de beaux-arts.

////

LAFFITTE (Léon)

A[illegible] (Haute-Garonne) le 17 janvier 1875. Doué d'une voix superbe, il se destina de bonne heure à la carrière lyrique et vint à Paris en 1893. Entré, avec l'un des premiers numéros, au Conservatoire, dans les classes de M. Crosti pour le chant, de M. Lheri pour l'opéra-comique et de M. Melchissédec pour la déclamation, il obtint bientôt plusieurs prix de chant, d'opéra-comique et d'opéra.

[illegible] deux mois après son engagement, dans le rôle de David [illegible]

Depuis, cet excellent artiste s'est fait applaudir dans *Faust*, *Briseïs*, *Don Juan*, *Guillaume Tell*, *Hamlet*, *Roméo et Juliette*, *Patrie*, *Thaïs*, etc ; il a créé, en outre, plusieurs rôles, dans lesquels son talent, de plus en plus, s'est manifesté : *Lancelot du Lac* de Joncières, et *Astarte* de Xavier Leroux. Son succès est justifié autant par le charme et l'étendue de sa voix que par ses qualités remarquables de comédien.

[illegible] belle voix de falcon. Elle a obtenu, en 1898, les premiers prix de chant et d'opéra au Conservatoire national et a fait apprécier les beautés de son talent dans les concerts du Conservatoire et dans les grands [illegible]

réputation s'est affirmée par les résultats de son enseignement.

////

GABORIAU (Auguste)



Médecin, né à Nantes (Loire-Inférieure) le 1er novembre 1862. Ses études classiques faites à Nantes, il se consacra d'abord aux lettres et publia des articles de critique d'art, des poésies et des monologues qui furent remarqués.

Pendant ce temps, il faisait ses études de pharmacie et obtenait le diplôme de l'Ecole supérieure de Paris en 1885. Il prit plus tard ses inscriptions de médecine et fut reçu docteur de la Faculté en 1896

Outre sa thèse sur le *Surmenage intellectuel et son traitement*, on connaît de M. Auguste Gaboriau une série d'articles sur le même objet, publiés dans divers organes de vulgarisation médicale et qui ont fait connaître son nom au grand public. Il a fait paraître aussi des études documentées sur les maladies de l'estomac et différentes formes d'affections nerveuses.

Membre de la Ligue populaire de l'Enseignement, pour laquelle il a fait des conférences très suivies, membre fondateur de la Société des Bibliophiles Bretons, le Dr Gaboriau est secrétaire-général de la Société de propagande et d'enseignement de l'hygiène aux femmes.

////

Mme GABORIAU (Née Helena Le VANIER)



[illegible] Elle obtint le diplôme de l'Ecole supérieure de pharmacie, à Paris, en 1896 et, deux ans plus tard, celui de doctoresse en médecine, devant la faculté de la même ville. Elle a été nommée, en 1898, professeur d'hygiène aux Cours normaux de la Ville de Paris.

[illegible] *l'évolution de la thérapeutique* (thèse de doctorat, [illegible] l'hygiène, la gymnastique et la gynécologie générale parus dans le *Bonheur du Foyer* et autres revues spéciales.

[illegible] de la Société de propagande et d'enseignement de l'hygiène aux femmes, elle est membre du conseil de la

Ligue des Femmes pour le désarmement, du comité fondateur des Universités populaires, etc. Elle a fait partie de différents congrès scientifiques et notamment de celui concernant les institutions féminines, à l'Exposition universelle de Paris (1900), où elle fut chargée du rapport sur l'enseignement de l'hygiène aux femmes.

Mme Gaboriau est la première et la seule femme qui ait conquis, jusqu'ici, les deux diplômes français de docteur en médecine et de pharmacienne.

COCHEFERT (Armand-Constant)

Chef de la police de sûreté, né à Paris le 10 mars 1853. Il appartient à une ancienne famille d'Alsace, qui compte parmi ses membres plusieurs magistrats, des officiers et des ecclésiastiques. Il fit une partie de ses études à Strasbourg, l'autre au Cateau-Cambrésis (Nord) et prit part, comme engagé volontaire, à la guerre franco-allemande ; sous-officier au 75e de ligne, régiment qui soutint le siège de Metz, et fait prisonnier, il fut envoyé en Pologne.

De retour en France à la paix, M. Cochefert entra dans l'administration, le 1er décembre 1879, comme secrétaire de commissariat de police. Nommé, en 1885, commissaire de police à Saint-Ouen, il remplit successivement la même fonction à Boulogne-sur-Seine (1886), au quartier du Mail à Paris (1889), aux délégations judiciaires (1891) et fut promu commissaire divisionnaire en 1893.

Le 1er juillet 1894, il devint chef de la sûreté à la préfecture de police et il remplit depuis lors ce poste avec une habileté et un tact généralement reconnus.

Comme chef de la police de sûreté, M. Cochefert a pris une part souvent personnelle, toujours prépondérante, dans l'instruction de toutes les affaires criminelles retentissantes et la recherche de malfaiteurs. Parmi les causes dont la presse s'est le plus occupé et qui ont le plus vivement passionné le public, nous rappellerons les assassinats fameux du « père Vauclemput » à Gentilly ; de la veuve Simon, rue Bleue ; du « Petit Pierre », passage Vaneau ; de la baronne de Valey ; de Mme Joly, rue Pierre Leroux ; de Carrera, le garçon de recettes, à Ivry ; du philatelliste Delaëf ; de la veuve Caron, rue de Malte ; de Baladini, rue de Grenelle ; de Mme Desse et de son fils, assassinés à Charenton par Peugniez ; de la jeune Berthe Martin, outragée et noyée à Choisy-le-Roi, etc.

C'est lui qui découvrit les auteurs de vols considérables au préjudice du baron Hirsch (3,400,000 francs) et de la Cie P.-L.-M., se montant à plusieurs millions de francs ; c'est également lui qui procéda, à Londres, à l'arrestation d'Arton, l'introuvable agent de la Cie de Panama. Dans beaucoup d'autres affaires jugées en province et à l'étranger, M. Cochefert a prêté aux polices locales un concours des plus efficaces.

S'intéressant à toutes les œuvres de mutualité et d'assistance, c'est à son initiative qu'est dûe la création de la Société amicale et de prévoyance de la Préfecture de Police, institution modèle qui, fondée en 1883, est riche à plusieurs millions. Pour la création de cette œuvre de prévoyance il a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris, en 1900.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1898, M. Cochefert est, en outre, officier d'Académie et commandeur ou officier des ordres de Sainte-Anne de Russie, de Saint-Stanislas, de François-Joseph d'Autriche, de la Couronne d'Autriche, etc.

DELCOURT (Pierre-Joseph)

Écrivain, romancier, né à Ajaccio (Corse) le 11 avril 1852. Engagé volontaire à dix-huit ans au 1er chasseurs à pied, pour la durée de la guerre franco-allemande (1870-71), il fit toute la campagne du Nord. Nommé, ensuite, secrétaire de commissariat à Paris, il quitta cette fonction, en 1875, pour entrer dans le journalisme.

Tant sous son nom que sous les pseudonymes de Paul Didier, Pierre Koff, James Bell, etc., M. Pierre Delcourt collabora alors à l'*Evénement*, au *Corsaire*, à la *Lanterne* et à différents autres journaux, où il a fait des articles de grand reportage, des chroniques, etc.

M. Pierre Delcourt s'est fait connaître comme romancier populaire par des livres qui ont trouvé auprès du public un franc succès. Citons dans ce genre : l'*Agence Taboureau* (1 vol. 1881) ; *Ficelle* (1882) ; le *Secret du juge d'instruction* (1 vol. 1883) ; *Feu Tricoche* (1 vol. 1883) ; le *Dernier des Parthenay* (1886) ; les *Compagnons de Ravachol* (1892) et des feuilletons, également populaires, parus dans divers journaux ou en livraisons illustrées : la *Tour de Nesles*, *Thermidor*, le *Mariage du sang*, le *Grand Flambart*, *Rêves d'amour*, le *Gardien de nuit*, l'*Ebéniste de la rue du Bœuf*, la *Fiancée du Forçat*, etc.

On doit, en outre, à cet écrivain : plus de deux cents albums illustrés pour la jeunesse, édités par la maison Capendu ; les *Robinsons français*, autre livre pour la jeunesse ; plusieurs volumes d'études parisiennes :

le *Vol à Paris*, le *Vice à Paris*, *Ce qu'on mange à Paris*, le *Vocabulaire du langage de la presse à Paris*, intéressant compendium des injures favorites de nos journalistes ; des études historiques : *Histoire de l'Exposition de l'an* [illegible] (1 vol.) ; les *Grands hommes de la Révolution Française* (1 vol.) ; une pantomime : *Garden Party*, etc.

Depuis quelques années, M. Pierre Delcourt s'occupe surtout de l'histoire de Paris. Collectionneur sagace et opiniâtre, il a réussi à constituer, au moyen d'estampes, de photographies et de dessins, les différents aspects de Paris ; ces documents servent à l'édification d'un *Dictionnaire des monuments de la Ville de Paris*, en préparation.

M. Pierre Delcourt est secrétaire-général de la Société du Vieux-Paris (XVIIIe arrondissement) ; il est, en outre, membre de la Société des Gens de lettres, de l'Association des Journalistes parisiens, de l'Association des Journalistes républicains, officier de l'Instruction publique, etc.

LORDEREAU (Felix-Alphonse)

Savant docteur, né à Saint-Florentin (Yonne), le 26 avril 1835. Il fit ses classes au lycée de Sens et ses études médicales à la Faculté de Paris. Interne des hôpitaux de 1857 à 1864, il fut reçu docteur cette dernière année avec une thèse sur la *Fièvre typhoïde*. Il alla exercer, à Saint-Florentin, sa profession et y fonda une maison de santé.

Mêlé à la politique républicaine active dès les dernières années du deuxième empire, M. le Dr Lordereau donna dans le département de l'Yonne de nombreuses conférences sur l'anatomie, l'hygiène générale et les préjugés, conférences où les idées libérales étaient naturellement en honneur.

Conseiller municipal de Saint-Florentin depuis 1869, il fut nommé, en 1889, conseiller général pour le canton, fonctions qu'il a gardées depuis lors. Il a été l'initiateur, au Conseil général de l'Yonne, de l'établissement du chemin de fer de Saint-Florentin à Auxerre, qu'il fit adopter comme complément du chemin de fer stratégique de l'Yonne ; [illegible]

[illegible]

M. le docteur Lordereau est membre de la Société des Sciences de l'Yonne et de l'Association des Médecins de ce même département ; il est vice-président de la Société d'Agriculture de Saint-Florentin et membre honoraire de diverses autres sociétés de mutualité et de philanthropie.

ROZET (René)

Sculpteur, né à Paris le 14 mai 1859. Élève de l'École des Arts décoratifs et de celle des Beaux-Arts, où il eut pour maître Cavelier, il a produit nombre d'œuvres remarquables, généralement exposées aux Salons annuels de la Société des Artistes français.

On cite, parmi les envois de cet artiste : *Laurent Jean*, buste plâtre, pour le ministère de l'Instruction publique (1883) ; *Mme B...* buste terre cuite (1886) ; *Portrait d'enfants*, buste terre cuite, qui appartient à M. [illegible] (1887) ; [illegible], buste plâtre, à M. Mallet (1888) ; *Mlle Fevre d'Orelly*, buste plâtre (1889) ; *Premières inspirations*, buste plâtre qui reparut l'année suivante en marbre, et *Victor Hugo*, médaillon marbre (1890) ; [illegible], buste marbre, à M. Mallet (1891) ; [illegible], groupe plâtre pour une fontaine décorative destinée à l'hôtel de M. Bernstein, et *Mlle P...*, buste marbre (1893) ; [illegible] ; *Mme X...*, buste marbre (1895) ; *Mlle T. de Jessaint*, buste terre cuite (1896) ; [illegible].

M. René Rozet est l'auteur d'autres œuvres non exposées : statues, bustes, motifs décoratifs et objets d'art, acquises par de célèbres amateurs : MM. de Rothschild, Bernstein, Porgès, de Bethmann, Ferd. Bischoffsheim ou par les musées de France et de l'étranger.

Depuis quelques années, M. R. Rozet s'est attaché à se spécialiser dans la sculpture décorative « évolution dans l'art, dit un biographe, qu'il conçoit, qu'il veut rendre, qu'il veut créer, enfanter et mettre à jour. »

Chargé pour l'Exposition universelle de 1900, de l'ornementation sculpturale de l'un des palais, sa participation aux expositions des bronzes et de l'orfèvrerie lui valut un grand prix de collaborateur dans chacune de ces sections, fait sans précédent encore et d'ailleurs isolé, cette année-là même.

Cet excellent artiste avait déjà obtenu une mention honorable en 1885, une médaille [illegible] à l'Exposition universelle [illegible] position universelle de 1900.

RICHARD
(François-Marie-Benjamin)

C[illegible] médecin, il appartient à l'ancienne famille des Richard de Lavergne. Elevé au château de ce nom, près de Nantes, par un précepteur ecclésiastique, il entra en 1841 au Séminaire de Saint-Sulpice, [illegible]

Après son ordination, il passa trois ans à Rome (de 1844 à 1847); puis, de retour à Nantes, il participa à l'administration diocésaine de cette ville; il y devint bientôt vicaire-général de Mgr Jacquemet, fonctions qu'il conserva pendant près de vingt ans.

[illegible] de Belley. Préconisé le 22 décembre suivant, il fut sacré le 11 février 1872. Un nouveau décret (7 mars 1875) le promut coadjuteur de Mgr Guibert, archevêque de Paris, avec future succession, et il fut préconisé le 5 juillet suivant, sous le titre d'archevêque de [illegible]

A la mort de Mgr Guibert, Mgr Richard fut installé, le 8 juillet 1886, à l'archevêché du diocèse de Paris. Le 24 mai 1889, il était élevé à la dignité cardinalice, au titre de Sainte-Marie *in via*. Cette même année, il écrivit, à propos de la fête du Sacré-Cœur, une *Lettre pastorale* dans laquelle, après avoir fait allusion à la Révolution, il déclarait, qu'au-dessus des faits de l'ordre naturel et des formes passagères du gouvernement des peuples, planent des intérêts moraux nécessaires à la bonne organisation de toute société. Mgr Richard citait à ce propos un passage de saint Augustin, où il est dit textuellement :

[illegible] légitime des libertés civiles.

Ce mandement fut l'objet de commentaires passionnés. L'attitude de Mgr Richard, malgré ces paroles, l'a souvent fait considérer comme un adversaire des institutions républicaines. Après le vote de la loi obligeant les séminaristes au service militaire, il publia dans le *Monde*, une lettre de protestation. Quand des poursuites furent dirigées contre les Pères Assomptionnistes en 1899, il crut devoir couvrir de son autorité pastorale, les agissements de ces moines.

Dans l'administration diocésaine, Mgr Richard a apporté une grande activité et son intervention personnelle dans les affaires paroissiales s'est souvent [illegible] Mgr Guibert : le Sacré-Cœur, l'Institut Catholique, etc. ; il a donné un vif élan aux Missions de province, en créant dans ce but la Société des missionnaires diocésains.

On lui doit diverses publications : une *Vie de la* [illegible] *tagne et religieuse carmélite* (Nantes et Paris, 2 vol., 1865); les *Saints de l'Eglise de Nantes*, lectures, méditations et prières (Nantes, 1873); une *Notice sur* [illegible] (Nantes, 1885), etc.

CHOLLET (André-Florimond)

Agronome, ancien député, né à Saint-Paulien [illegible] consacra de bonne heure à l'exploitation d'un domaine important qu'il possède à Saint-Thomas-la-Garde, près Montbrison. Ses études et ses expériences concernant les procédés ou moyens de culture et ses efforts pour reconstituer la vigne qu'avait ruinée le phylloxéra, efforts couronnés de succès, lui ont valu, dans son departement, une certaine réputation.

Il fut l'un des fondateurs et devint le président de la Société de Viticulture de la Loire; il contribua pour une large part à l'organisation des écoles de greffage, à la fondation de plusieurs syndicats agricoles et à la [illegible] nouvelles.

Maire de Saint-Thomas-la-Garde depuis 1878, sans interruption, M. Chollet a contribué, dans cette commune, au moyen de subventions du département et de l'Etat, à la construction ou à la réfection des écoles, de l'église, de la mairie, du cimetière et, par ses propres dons, à l'action du bureau de bienfaisance et à la distribution aux enfants des fournitures scolaires.

Délégué cantonal et conseiller général de la Loire pour le canton de Saint-Jean-Soleymieux depuis 1883, M. Chollet fut élu, le 26 février 1888, député de ce département, en remplacement de M. Reymond, devenu sénateur, par 42.421 voix sur 59.529 votants.

Partisan de la concentration républicaine, M. Chollet siégea à gauche de la Chambre; il y combattit vivement le boulangisme et fut réélu, au scrutin uninominal, dans la 2e circonscription de Montbrison, [illegible]

[illegible] narchiste

[illegible] cette législature, plusieurs propositions de loi, une [illegible] administrées par l'État qui, sans être adoptée, a inspiré plusieurs projets similaires, et une autre sur l'accélération des procès d'assistance judiciaire que les tribunaux ont d'ailleurs mise à profit.

M. A.-F. Chollet ne se représenta pas au renouvellement législatif de 1893. Il s'est depuis lors entièrement consacré à ses anciens travaux et a obtenu de nombreuses récompenses pour son vignoble, cité comme « type » par les auteurs spéciaux.

On connaît de lui une brochure intitulée : *Coup* [illegible] (1884), où il préconise, pour éviter les grèves, l'association du capital et du travail.

M. Chollet est chevalier de la Légion d'honneur et du Mérite agricole, officier Académie et du Lion et Soleil de Perse.

MAR (Alberto)

Publiciste, né à Jerez (Espagne) le 14 octobre [illegible] pays natal et débuta fort jeune dans le journalisme.

Après avoir collaboré à plusieurs feuilles espagnoles, M. Alberto Mar vint à Paris, en 1892, pour [illegible] de cette même année, il accompagna comme secrétaire particulier le ministre du Mexique à Berlin, puis revint à Paris en 1893, après la suppression de la représentation diplomatique du Mexique en Europe.

[illegible] *El Imparcial*, de Madrid, où ses articles et ses cor- [illegible]

[illegible]

[illegible] donné des conférences très suivies à l'hôtel des So- [illegible]

[illegible] sade espagnole à Paris et a représenté son gouvernement dans les services de santé.

Membre délégué du Syndicat de la Presse étrangère à Paris, M. Alberto Mar a été délégué au Congrès in- [illegible]

Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, chevalier du Christ de Portu- [illegible]

DEROUARD (Prosper)

C[illegible] Évron [illegible]

[illegible] prendre une part si importante au mouvement colombophile français, participait brillamment aux concours organisés par la Société de colombophilie l'« Espérance », depuis devenue « Société colombophile de Paris ». Ses efforts eurent promptement un résultat inattendu.

Lors du siège de Paris par l'armée allemande, en 1870, M. Derouard s'offrit à mettre en communication la ville bloquée et la province. Après de nombreuses démarches vaines, il reçut, du gouvernement de la [illegible] mais trop tard malheureusement pour qu'il eût le temps de faire sortir un convoi de pigeons avant la fermeture des portes de Paris. M. Derouard dut faire partir par ballons les pigeons parisiens. Il prit ainsi une part très active à l'organisation du service combiné de l'aéronautique et de la colombophilie et assura, par un emploi méthodique et prudent de ses messagers, le service des dépêches du gouvernement entre Tours et la capitale.

A Paris, on attendait des nouvelles du dehors avec une impatience fébrile. Ce fut une pigeonne élevée par M. Derouard qui apporta la première nouvelle de la victoire de Coulmiers. Jusqu'à la fin du siège, le courage et l'abnégation de l'organisateur du service ne se démentirent point.

Depuis, M. Derouard a poursuivi ses travaux avec une compétence reconnue, et sa longue expérience fait avancer chaque jour la colombophilie.

[illegible]

[illegible]

[illegible] depuis ce temps avec l'autorité que lui confèrent sa science et les services rendus.

[illegible] de Paris, président de la Société nationale protectrice [illegible] d'organisation des concours de colombophilie à l'Exposition universelle de Paris, en 1900. Il est impossible d'énumérer ici les récompenses innombrables que cet organisateur a remportées au cours de sa carrière. La dernière a été le grand-prix de collaborateur du ministère de la Guerre, à l'Exposition de 1900.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis le 23 no[illegible] M. [illegible] est aussi décoré du Mérite agricole.

DURAND (Alfred)

A[illegible] Paris le 24 avril 1862. Ses études classiques achevées, il accomplit son service militaire au 85e de ligne, puis à l'Ecole militaire de Saint-Maixent, d'où il sortit sous-lieutenant [illegible]

[illegible] M. Alfred Durand partit pour Madagascar (Diégo-Suarez), afin de s'y occuper du commerce d'échanges, d'agriculture et d'industrie forestière, pour le compte d'une compagnie française. Le premier il fit, en 1889, le voyage par terre de Diégo-Suarez à Nossi-bé : puis Passandava, Nosy-Mitsio, [illegible] par Ambohimarina et la Montagne d'Ambre (Ansatrokalahy). Ses relevés topographiques, en partie publiés avec l'approbation de M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Colonies, furent utilisés au moment de la campagne franco-hova. Il parcourut toutes les riches régions forestières comprises dans le triangle formé par les baies de la Mahajamba (Ouest), de Diégo-Suarez (Nord) et la pointe de Fénérive, près de Sainte-Marie-de-Madagascar (Est).

Après un premier voyage à Tamatave, où il séjourna en 1889 pour visiter la région, il remonta, en [illegible] et Ivondrona, jusqu'au village Didy.

Il monta ensuite à Tananarive, où il attendit vainement que le premier ministre lui accordât une concession forestière située dans la baie de Narinda, qu'il avait demandée pour sa société. Il prit la direc[illegible]

[illegible]

lutte ouverte avec la presse anglaise de l'Ile ; il créa le [illegible] il poursuivit une vive campagne contre les exactions du gouvernement de la reine Ranavalo III.

De 1892 à 1894, il parcourut et visita tout le plateau central.

En 1894, il fut, avec tous les autres Français, chassé de Tananarive, au moment de la guerre. Il ne dut la vie sauve qu'à sa grande connaissance du sentier malgache conduisant à Tamatave, obligé qu'il avait été de s'enfuir seul, sa tête ayant été mise à prix par Ranavalo.

Dès son arrivée à la côte, il demanda à reprendre du service comme lieutenant dans l'infanterie de marine, et l'amiral Bienaimé le plaça, en cette qualité, au service des renseignements, aux avants-postes français de Tamatave (Manangaréza).

Mis ensuite à la disposition du général Metzinger, commandant à Majunga l'avant-garde du corps expéditionnaire (1895), M. Durand fut nommé lieutenant interprète à l'Etat-major et accomplit ainsi toute la campagne. Il fit partie de la petite colonne volante, chargée d'atteindre la capitale hova — colonne que les légionnaires avaient surnommée « Marche ou [illegible] »

Entré, l'un des premiers, à Tananarive, il eut à conduire à Nossi-bé les otages que le général Duchesne y envoyait pour répondre de l'exécution des traités de reddition. De Nossi-bé, il revint à Majunga, puis à Tamatave, pour organiser les convois et conduire à Tananarive une partie des vivres et les fonds nécessaires au corps expéditionnaire : cela à travers les difficultés d'un chemin ravagé par les Betsimisatakas, nouvellement insurgés.

En 1896, il fut attaché à l'Etat-major du génerla Voyron, qui le chargea de guider, jusqu'à Tamatave, les généraux Duchesne et de Torcy, à leur retour en France.

A peine rentré à Tananarive, M. Durand fut envoyé dans le sud de la grande Ile avec le colonel Oudry ; puis dans le Nord, avec le colonel Combes, en colonne, contre les « Lambamenas ». C'est en rentran de cette colonne que le général Voyron le chargea d'aller, en quatre jours et demi, chercher le général Gallieni qui venait de débarquer (septembre 1896).

Placé à l'état-major du général Gallieni, M. Alfred Durand, en février 1897, après le decret d'annexion à la France, remplit la perilleuse mission de conduire

(1) [illegible]

[illegible] au milieu des tribus rebelles. Il parvint avec la royale [illegible] barquèrent sur le *Lapérouse* pour l'île de la Réunion, terme de ce long et pénible voyage.

Ranavalo séjourna deux ans dans cette île. Il lui fut ensuite désigné une nouvelle résidence, près d'Alger. En passant en France, pour se rendre en Algérie (mars 1900), elle raconta, au correspondant d'un grand journal parisien, son enlèvement du Pa- [illegible]

[illegible]

[illegible] M. [illegible] administrateur colonial et envoyé dans la contrée des Antanalas insoumis. Il resta dans ces régions dangereuses et malsaines jusqu'à la fin de 1898, date de sa rentrée en France, pour cause de santé.

En convalescence depuis cette époque, il a été attaché au bureau de Madagascar, au ministère des Colonies, ensuite désigné pour continuer ses services à la Côte d'Ivoire, puis au Sénégal.

On lui doit l'introduction, à Madagascar, des pigeons-voyageurs. Son premier colombier, installé en 1888 à Diego-Suarez, lui servit utilement dans ses premiers voyages dans le Nord de l'île.

Puis, à Tananarive, il réussit à mettre en communication, par pigeons, avec la capitale hova, Suberbieville et la côte Ouest, en même temps que Tamatave et la côte Est. C'est, en effet, par ces pigeons, que le prince Henri d'Orléans put donner de ses nouvelles [illegible] tave, au moment de la déclaration de guerre, le [illegible] graphique ayant été coupé par les Hovas — arriva à Tananarive le même jour à 3 heures du soir et fut [illegible]

M. Durand est l'auteur d'utiles publications, notamment [illegible] *an, Ins-hova*, etc.

Il a été chargé, en 1898, d'organiser à l'École des langues orientales de Paris un cours de langue hova, qu'il professe depuis.

Il a créé, en outre, à la Société commerciale d'étude des langues étrangères, un cours gratuit de colonisation, comprenant une partie consacrée à l'étude des langues et idiomes malgaches et une autre partie relative à l'agriculture, l'industrie et le commerce à Madagascar.

Décoré de plusieurs ordres coloniaux et titulaire des médailles de Madagascar et coloniale, M. Alfred Durand a été fait chevalier de la Légion d'honneur, pour faits de guerre, en 1898. Il est membre de la Société de Géographie commerciale, de la Société de Propagande Coloniale, etc.

GOULAINE (Geoffroy, Comte de)

S[illegible] août 1844. Frère cadet du marquis de Goulaine, il appartient à une très ancienne famille bretonne, dont le blason mi-parti d'Angleterre et de France suffit à établir l'illustration.

Ses études faites au collège de Pontlevoy, le comte de Goulaine entra à l'École de Saint-Cyr en 1862 et en sortit deux ans plus tard sous-lieutenant de cavalerie. Il prit part à la campagne de 1870-71 dans l'armée du Rhin, avec laquelle il fut fait prisonnier.

Peu après sa rentrée en France, il démissionna. Son mariage avec Mlle de Perrien le fixa dans le Morbihan, où il se consacra à l'exploitation d'un vaste domaine agricole.

Maire de la commune de Brandérion (Morbihan) depuis 1880, M. de Goulaine fonda dans la région l'un des premiers syndicats agricoles qui y ait fonctionné. Il est membre de la Société des Agriculteurs de France et, comme président de la Société d'Agriculture de Lorient, il dirige les concours agricoles, si importants, de cette région.

[illegible] se présenta aux élections législatives de 1898, dans la 2e circonscription de Lorient, comme candidat roya- [illegible]

Au décès de M. Fresneau, sénateur de ce département, [illegible] Rouzic, républicain.

[illegible]

[illegible] droite de la Haute Assemblée. Il s'est déclaré partisan de la protection des intérêts agricoles.

~~~

GODEBSKI (Cyprien)

S[illegible] (Cher) le 1er novembre 1835. Il appartient à une famille de patriotes polonais, qui comptait déjà deux illustrations : son grand-père, Cyprien Godebski, soldat poète tué devant l'ennemi à la bataille de Raszyn, a mérité l'honneur d'un monument commémoratif à Varsovie; son père, député à la Diète de Pologne, fut un écrivain distingué qui, exilé en France après le partage de sa patrie, fut à Paris un des fondateurs de l'École polonaise, actuellement décorée par le fils d'un monument à ses bienfaiteurs.

A dix-huit ans, M. Cyprien Godebski fut choisi par Ferdinand Dupuis, créateur des cours gratuits de dessin, comme professeur suppléant à l'école de la rue de Chabrol : ces cours gratuits du soir ont fourni des élèves remarquables, parmi lesquels il faut citer Carpeaux. De là, le jeune professeur entra comme élève pour la sculpture dans l'atelier de Jouffroy. Son premier envoi au Salon des Champs-Elysées : le *Buste de* [illegible] époque, il a très irrégulièrement exposé des bustes, groupes ou statues, qui ont maintes fois obtenu des récompenses.

Des œuvres remarquables sont dûes à ce statuaire. Nous citerons parmi les plus connues et les plus importantes : les monuments de *Théophile Gautier*, de *Berlioz*, du *général Bertrand*, de *Tamberlick*, au Père-L[illegible] *Force étouffant le Génie*, au musée de Toulon : la *Paix*, qui décore l'escalier d'honneur du ministère des Affaires étrangères à Paris : le monument élevé à [illegible] *Barbet de Jouy*, qui est au Louvre, etc.

Il a doté la Belgique d'une magnifique statue du [illegible] d'une collection de bustes ornant le Conservatoire de Bruxelles : du groupe l'*Aurore*, que l'on admire au château de Lambecq-les-Hal, etc.

La Russie, où M. Cyprien Godebski est engagé pour aider à la formation de l'École d'Art appliqué à l'Industrie, possède de cet artiste : un *Monument* [illegible]

Vienne [illegible]

[illegible]

à la *Gloire de Copernic*, et la même année, à Varsovie, son monument au célèbre *Poète Mickiewicz* : des sta[illegible] dans la même ville. Cet éminent statuaire a décoré les *Invalides* de Lemberg, et il a exécuté pour cette même ville un *monument du comte Goluchowski*, ancien ministre de l'Intérieur en Autriche, qui gouverna la Galicie et auquel cette province est reconnaissante de son autonomie. Ce monument, comme d'ailleurs tous ceux de cet artiste, sont édifiés sans le concours d'aucun architecte. Il porte, au-dessous de la statue principale, une statue symbolisant la Galicie tendant une couronne au bienfaiteur, et, sur ses bas-reliefs, trois compositions sculpturales : les *Écoles populaires*, *a Galicie en deuil écrivant les dates marquantes de son histoire : 1849 et 1875* ; l'*Histoire, gravant de son stylet la date 1860* (à laquelle l'autonomie fut acquise à cette ancienne province polonaise). A Padoue (Italie) s'élève une belle statue de *Saint-Antoine*, sujet que M. Godebski a été chargé de recomposer pour la basilique de Versailles. Le maître Rossini a consenti exceptionnellement à poser devant ce statuaire.

Membre des Académies de Saint-Pétersbourg, de Carrare, de Volterra, M. Godebski est chevalier [illegible] l'ordre de Léopold (Belgique), officier de San Iago [illegible] (Portugal), du Faucon Blanc (Saxe-Weimar), offic[illegible] d'Académie, etc.

~~~

MARTIN (Louis)

Médecin, né au Puy (Haute-Loire) le 20 sep[illegible]tembre 1864. Après avoir accompli ses étude[illegible] classiques, il vint à Paris se faire inscrire à la Faculté de Médecine en 1883. Reçu externe des hôpitaux, il fut moniteur d'accouchement à la clinique du professeur Tarnier, puis admis au concours de l'internat avec l'un des premiers numéros. En 1883, il fut attaché à la Pitié et aux Enfants Malades. Élève ensuite de l'Institut Pasteur, il obtint le doctorat en 1887 et n'a plus quitté cet établissement. Le 1er mars 1900, il est devenu médecin en chef, directeur et administrateur de l'hôpital et de l'Institut.

M. le docteur Martin s'est fait remarquer par ses recherches et ses travaux scientifiques sur la microbiologie et la diphtérie. Outre sa thèse sur la : *Pro*[illegible] connaître le fruit de ses travaux en de nombreu[illegible]

Le docteur Martin est chevalier de la Légion d'hon-

MARTIN (Florentin-Joseph)

Pasteur une somme importante, destinée à la construction d'un hôpital annexé à cet établissement. M. Florentin Martin fut chargé de l'édification de cet hôpital (1896). Les plans du jeune architecte révélèrent une réelle connaisssance des choses pratiques : s'inspirant des découvertes de la science et des meilleures pensées des architectes modernes, il a su édifier une œuvre absolument admirable aux points de vue de l'hygiène, de l'aménagement et de l'aspect. C'est avec les plans de cet établissement qu'il obtint son di-

M. Florentin Martin est également l'auteur des

MARTIN (Germain)

il vint à Paris suivre simultanément les

DEGAS (Auguste-Alexandre)

Oise) et vint les terminer à Paris, où il suivit avec succès les cours du Lycée Charlemagne, puis ceux de la Faculté de Droit.

Après avoir subi ses examens, il fit dans des études de notaire et d'avoué quelques années de stage, que le service militaire vint interrompre.

En 1873, M. Degas ouvrit l'ère du volontariat conditionnel ; il se distingua de suite et gagna l'épaulette ; mais il démissionna pour ne pas approuver les agissements politiques de certains de ses supérieurs. Demeuré officier de territoriale, il resta attaché à l'état-major du gouvernement de Paris.

M. Degas acquit alors une charge de commissaire-priseur à Paris. Entre temps, grâce aux nombreuses relations qu'il avait su se créer et à ses aptitudes aux affaires, il fut amené, au moment de l'annexion tunisienne, à rendre des services qui lui valurent la décoration d'officier du Nicham-Iftikar (1881).

En 1893, il quitta les affaires pour se consacrer entièrement à l'agriculture qui, depuis longtemps déjà, l'attirait. Depuis plus de 15 ans, il avait commencé le reboisement partiel d'une contrée ingrate, dépourvue de toute fertilité, qu'on appelle la Beauce pouilleuse, et où il obtint cependant des résultats heureux. Grâce à sa persévérance, M. Degas put reboiser une partie de ce pays ingrat.

Il a encore appliqué à la culture de ses propriétés de Seine-et-Oise des idées neuves et pratiques d'agronomie.

cette étude.

[illegible] destinés aux [illegible] nécessiteuses, et administrateur de diverses œuvres de bienfaisance. Très au courant des questions financières et industrielles, il est fort apprécié dans plusieurs sociétés dont les affaires ont pour but la mise en valeur du sol ou les [illegible]

GILLOT (Auguste)

A[illegible] Paris le [illegible] 1857. [illegible] dès l'âge de 14 ans, à l'administration de la Compagnie des chemins de fer de Lyon, dans les services de l'ingénieur en chef et de l'architecte en chef, alors chargés des travaux des gares de Vaise et de Perrache à Lyon, il entra, quelques années après, dans les bureaux de M. Lefuel, architecte de la réunion des Tuileries au Louvre.

Établi à son compte, M. Auguste Gillot acquit une solide réputation d'architecte consciencieux et expert, par l'édification de nombreuses maisons de rapport, maisons de campagne, villas et hôtels, parmi lesquels on doit mentionner l'hôtel du comte Sabalowski, avenue Kléber à Paris.

On cite aussi de M. Auguste Gillot divers travaux concernant les théâtres et notamment la transformation de l'Alcazar d'hiver converti en théâtre moderne (1890), la construction des Folies-Voltaire (1894), d'une salle de concert à Saint-Germain-en-Laye, etc.

Cet architecte est l'auteur de plusieurs projets importants, parmi lesquels l'hôtel des Invalides civils pour le département de la Seine, déposé en 1878. Ce projet, que M. Gillot déclarait pouvoir réaliser sans le concours de l'État, par le seul prélèvement quotidien de cinq centimes sur le salaire des ouvriers désireux de participer à l'œuvre, résolvait une question économique de haut intérêt.

M. Auguste Gillot qui, au cours de sa carrière, a élevé nombre d'habitations ouvrières, s'est surtout préoccupé d'ailleurs d'hygiène et d'économie sociale. A l'Exposition universelle de 1889, il exposa un projet de pavillon d'isolement pour l'usage médical et chirurgical ne comprenant d'autres matières que le fer, le verre et le schiste ardoisier, pour éviter toute possibilité de contagion. Ce projet, très loué par les critiques compétents, fut médaillé par le jury international.

A l'Exposition universelle suivante (1900), il présenta un non moins important projet d'habitation à bon marché, confortable à la fois et pratique, destiné à des logements ouvriers. Cette œuvre fut également médaillée par le Jury, avec des considérations flatteuses pour son auteur.

M. Auguste Gillot a publié sur l'aménagement des théâtres et sur l'hygiène de l'habitation diverses études dans le *Moniteur des Architectes* et autres organes spéciaux. Il a écrit aussi une brochure sur les réformes et améliorations urgentes contre l'incendie [illegible]

TREBLA (Albert DELVAILLE, dit)

A[illegible] le 30 mai 1870. Fils d'un négociant en denrées coloniales, il fit ses études classiques à l'École Monge (depuis lycée Carnot), puis entra dans la maison de commerce que dirigeait son père.

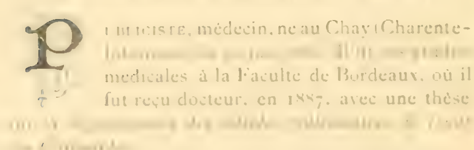
Porté cependant vers la carrière des lettres, M. Albert Delvaille écrivit, pour ses débuts, des revues de cercle à la société « la Rampe ». Puis il se fit connaître, sous le pseudonyme de « Trébla », par de nombreuses pièces représentées avec succès sur différentes scènes. Citons : *Par-ci, par-là*, revue (Concert des Décadents, 1896); l'*Indécollable* et la *Confession naïve*, saynètes (la Roulotte, 1896); le *Harem de Pontarlier*, opérette d'actualité (Parisiana, 1897); *Vive la* [illegible] *Chanson!* revue de réouverture de l'Eldorado (1897); *Voyez terrasse!* revue avec Eugène Héros et Peter Carin (la Fourmi, 1897); *Chez la Couturière*, pantomime, musique d'Eugène Poncin (Gaîté Rochechouart, 1898); le *Pierrot bleu*, drame en un acte; (la Fourmi, 1898); *Elle!* autre drame en un acte (Eldorado et la Fourmi, 1898); *Personne!* saynète avec Léon Garnier (Eldorado, 1899 et 1901); *Vénus Cantinière* et *Pierrot aux Manœuvres*, ballets, musique de Marius Lambert (Olympia, 1899); *Napoléglon*, parodie avec Harry-Blount, qui fit le tour des cafés-concerts de Paris et de la province (Gaîté-Rochechouart, 1900), etc. Une autre pièce de M. Trébla : *Nostalgie*, drame en 1 acte avec M. Eugène Héros, qui devait être représentée en 1901, au théâtre du Grand Guignol, a été interdite par la censure.

M. Trébla a publié en outre, en 1898 : l'*Amour en Fantaisies*, recueil de dialogues et nouvelles.

Cet auteur dramatique, de qui la verve primesautière et la concision du dialogue sont généralement appréciés, a collaboré ou collabore à la *Plume*, au *Grelot*, au *Courrier National*, au *Fin de Siècle* (critique [illegible]

terne et du *Journal*, à la *France* (Courrier des Con-

GARNAULT
Paul-Henri-Ferdinand-Marie)



Publiciste, médecin, né au Chay (Charente-

médicales à la Faculté de Bordeaux, où il fut reçu docteur, en 1887, avec une thèse

L'année précédente, il avait passé le doctorat ès-sciences naturelles devant la Sorbonne, avec une

Préparateur de la chaire d'anatomie comparée à la Faculté des Sciences de Bordeaux en 1882, M. le docteur Garnault devint chef des travaux d'anatomie comparée en 1886, fonction dont il démissionna en 1890.

A cette date, il vint à Paris pour exercer la médecine, se spécialisant dans l'otologie, la laryngologie et la rhinologie.

Parmi les ouvrages dûs à ce médecin, il faut men-

Traité des maladies de l'oreille, ouvrage devenu clas-

étude également très appréciée (1 vol. 1896); *Traite-*

selets (1 vol. 1896), etc.

Il est l'auteur, en outre, de nombreuses communications faites à la Société de Biologie, à la Société d'Anthropologie, à l'Académie de Médecine et à l'Académie des Sciences et dans diverses revues. Elle n'ont pas toutes trait d'une façon immédiate à la médecine, mais aussi à diverses questions historiques du plus haut intérêt, surtout à la psychologie historique; c'est ainsi qu'il a écrit : *De la signification de la circoncision; Les théories égyptiennes de l'audition et de la phonation dans leurs rapports avec la théorie du*

1900-1901); *Le ventriloque et le prophétisme*; (*Revue*

du même auteur un traité sur les *Maladies de la gorge, des oreilles et du nez* et une *Histoire des origines orientales de la Médecine grecque*, que l'on dit très importants.

M. le docteur Paul Garnault est membre de la Société d'Anthropologie et de diverses autres sociétés scientifiques.

SPORCK (Georges)

C… le 9 avril 1870, d'une famille française, mais d'origine scandinave. Il entra en 1877 au Conservatoire, dans la classe de piano de Decombes, y resta deux ans; puis, élève à l'école Niedermeyer, remporta les prix de piano, d'orgue et de solfège.

Revenu au Conservatoire en 1882, dans la classe de Pessard (harmonie), il travailla en même temps le piano avec Colomer.

Il fut ensuite l'élève de Guiraud (composition et fugue), classe qu'il dut quitter pour accomplir son année de service militaire; à son retour, Guiraud étant mort, il fut l'élève de M. Th. Dubois, son successeur; mais des raisons privées l'empêchèrent de concourir pour le prix de Rome.

Il faut citer parmi l'œuvre de M. Georges Sporok :

Pour piano : *Solo de concours*; *Allegro de concert*; *Sonate* couronnée par la Société Pleyel; *Etudes symphoniques*; deux recueils de *Petites pièces*.

Parmi la musique d'orchestre : des *Esquisses sym-*

nelle, pour orgue et orchestre; *Une Méditation*; *Eglogue*; *Orientale*; une *Suite d'orchestre*; un poème symphonique : *Islande*.

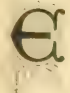
Pour chant et orchestre : *Le jour fuit*; *Le Bateau*

Martial Teneo.

pièces.

La majeure partie de ces œuvres ont été exécutées aux grands concerts à Paris, Lille, Rouen, Angers, Nantes, Rennes, Le Mans, Marseille, Francfort, et

HERVÉ (Georges)



[illegible] sitaire et la jurisprudence.

Après le siège de Strasbourg et l'annexion de l'Alsace, en 1871, M. Hervé vint terminer à Paris ses études classiques, poursuivies en grande partie au lycée de sa ville natale. Il se fit inscrire ensuite à la Faculté de Médecine, fut externe des hôpitaux en 1876 et reçu docteur et lauréat de la Faculté de Paris.

M. Hervé se consacra de bonne heure, d'une façon exclusive, aux sciences anthropologiques, sous la direction de ses maîtres Paul Broca et Mathias-Duval. Préparateur (1881) à l'École d'Anthropologie fondée par Broca, il y fut nommé professeur suppléant en 1885 et, en 1888, professeur titulaire chargé du cours d'anthropologie zoologique, chaire qu'il permuta en 1891 pour prendre celle d'ethnologie.

La Société d'Anthropologie de Paris l'a élu successivement secrétaire, secrétaire-général adjoint, conservateur des collections, vice-président et président (1898). La même année, il présidait, au Congrès de Nantes, la onzième section de l'Association française pour l'avancement des sciences. Il est membre de la commission des Monuments mégalithiques instituée près le ministère des Beaux-Arts; membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, de la Société romaine d'Anthropologie et de l'Institut de Coïmbre.

M. Hervé a fondé, avec MM. Abel Hovelacque, G. de Mortillet, H. Thulié et Ch. Letourneau, la *Bibliothèque anthropologique* (20 volumes publiés en 1901, Vigot éditeur). Il est directeur de la *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris* (Alcan éditeur). On lui doit de nombreux travaux sur des sujets d'anatomie humaine et comparative, d'anthropologie et d'ethnologie. Citons notamment : 1° en anatomie : son *Étude de morphologie cérébrale sur la circonvolution de* [illegible] sur l'*Appa*[illegible] *rudimentaire de quelques Pithéciens*, sur le *Développement du squelette cartilagineux primitif de la face*, etc. — 2° en anthropologie : *L'Homme descend-il d'un ani*[illegible] en collaboration avec Abel Hovelacque : les *Prétendus* [illegible] velacque, 1894, mémoire mentionné par l'Académie des Sciences); des observations sur le *Crâne aveyron*[illegible] la *Race des Troglodytes magdaléniens*, la *Distribution en France de la race néolithique de Baumes-Chaudes*, les *Brachycéphales néolithiques*, les *Populations lacus*[illegible] les *Germains*, les *Mongoloïdes en France*, les *Populations mésolithiques et néolithiques de l'Espagne et du Portugal*, la *Race basque*, etc. Citons enfin sa traduction d'*Antisémitisme et Barbarie*, de Carl Vogt.

Le docteur Hervé n'a jamais brigué de mandat électif; mais il a combattu activement dans les rangs du parti républicain aux moments du 16 mai, du boulangisme et de l'affaire Dreyfus. Il a tenu à être, dès l'origine, membre du comité central de la « Ligue des Droits de l'Homme, » avec MM. Trarieux, Grimaux, Duclaux, F. de Pressensé, Giry, etc.

COLLIN (Paul-Adrien-François)



Poète, auteur dramatique et critique musical, né à Conches (Eure) le 12 juillet 1843. Venu tout jeune à Paris, il fit de brillantes études au lycée Bonaparte, fut plusieurs fois lauréat du concours général, suivit ensuite les cours de la Faculté de Droit, y obtint le diplôme de licencié (1864) et fit un stage d'avocat à la Cour d'appel.

En 1870, M. Paul Collin s'engagea et fut incorporé, lors du siège de Paris, au 27e régiment de marche, commandé par le lieutenant-colonel vicomte de St-Geniès (père de l'écrivain de ce nom), qui se l'attacha comme secrétaire pendant toute la guerre.

C'est alors qu'il écrivit, pour ainsi dire sous les obus, les poésies intitulées *Grand'Gardes*.

Destiné par sa famille au notariat, il préféra se consacrer aux lettres et débuta par des pièces, telles que *Chevaux de bois* et *Renouveau*, qui eurent beaucoup de succès et lui valurent l'attention et les éloges des plus grands poètes. Ces premières œuvres lui ouvrirent les portes de l'*Artiste* et de la *Revue Britannique*, où ses sonnets furent accueillis avec une persistante faveur.

Nous citerons parmi les principaux ouvrages de poésie de M. Paul Collin : *Musique de Chambre* [illegible] (1878); les *Heures paisibles* (1883); les *Poèmes mu*[illegible]

[illegible] boration de M. Paul Collin, qu'ils avaient immédiatement classé comme un poète de talent, souple et varié, ayant « le vers musical »; aussi fut-il poussé à écrire pour le théâtre.

[illegible] *Octobre*: pour César Franck, *Rebecca*: pour M. Théodore Dubois, *Proserpine*: pour M. Maréchal: l'*Etoile*, [illegible] etc.; pour M. Ch. Lefebvre, *Judith*, *Eloa*, *Melka*, la [illegible] *Venus*: pour M. Pierné, *Pandore*: plus quantité d'autres scènes lyriques qui ont été mises en musique par MM. Paul Puget, Paul Vidal, Marty, Arthur Coquard, Pfeiffer, Salvayre, R. de Boisdeffre, L. de Maupeou, Wormser, Max d'Ollone, Mouquet, etc.

Presque toutes ces œuvres ont pris place au répertoire des grands concerts de France et de l'Etranger, notamment en Belgique, en Allemagne, en Russie et en Angleterre; on les a maintes fois applaudies chez Colonne et Lamoureux et au Conservatoire même.

Pour le théâtre, M. Paul Collin a écrit: *Eleonore de* [illegible] *Zaire* (musique de Ch. Lefebvre), jouée à Lille en 1887; [illegible] et *Tobie* (musique de Ch. Silver); *Atala* (musique de J. Folville), joué à Lille en 1892 et à Rouen en 1893; *Hedda* (musique de F. Le Borne), joué à Milan (1898); [illegible] laboration à la *Cendrillon* de Massenet, bien que demeurée mystérieuse sur l'affiche, est connue maintenant de tout le monde.

M. Paul Collin a également produit des poésies destinées à s'adapter aux œuvres musicales de certains grands compositeurs étrangers qui, grâce à lui, ont pu être connues en France: citons entr'autres celles du compositeur russe Tschaikowsky, de Mendelssohn, Schubert, Haendel, F. Hiller, Wulner, [illegible]

Ce délicat poète a remporté deux fois le prix Rossini, l'un des plus importants parmi ceux qui sont décernés par l'Académie des Beaux-Arts, d'abord en 1878, avec la *Fille de Jaïre*, qui fut mise en musique par Mme de Grandval, et une seconde fois, en 1889, avec [illegible]

[illegible]

Excellent musicien lui-même, M. Paul Collin a [illegible]

notamment dans la *Revue Britannique* et le *Ménestrel*.

Il a fait quelques conférences littéraires, à Paris. Il a été plusieurs fois chancelier, puis président de la Société académique des Enfants d'Apollon et d'autres sociétés artistiques ou littéraires.

Officier d'Académie en 1881, M. Paul Collin est, depuis 1889, officier de l'Instruction publique.

HALL (Richard)

PEINTRE, né à Bjorneborg (Finlande) le 18 avril 1862, d'un père anglais et d'une mère française. Il fit ses premières études artistiques à l'Ecole des Beaux-Arts de Stockholm où, à vingt-un ans, il obtint le grand-prix et une bourse de voyage. A Paris, où il vint ensuite, il fut élève de MM. Jean-Paul Laurens, Courtois, Raphaël Collin et Benjamin Constant.

En 1888, M. Richard Hall partit en Bretagne et travailla pendant six ans dans ce pays, qui lui a inspiré quelques-uns de ses bons tableaux. Il séjourna ensuite à plusieurs reprises à la Trappe de la Meilleraye, où ses études lui permirent d'exécuter toute une série de toiles très remarquables. En 1897, il fit, à Nantes, une exposition de ses œuvres qui reçut un large tribut de louanges de la critique locale. En 1901, à la galerie Petit, à Paris, il exposa un certain nombre de portraits qui l'ont classé parmi les bons artistes du genre.

Dès 1883, M. Richard Hall avait débuté aux Salons annuels de la Société des Artistes Français par un *Portrait de femme*. Puis il y a envoyé successivement: [illegible] (école de petites filles dans le Finistère), « presque un chef-d'œuvre, écrit M. Ch. Ponsonailhe dans la *Grande Revue*, à coup sûr l'égal avec plus de vérité, avec plus de soleil en sus et point de convention — des bijoux hollandais signés Eerburg, Metzu, Jean Steing», toile acquise par le musée de Rennes (1889); la *Partie de cartes en Bretagne*, acquise par M. le comte de Polignac (1890); *Avant la classe*, soleil de printemps en Finistère (1891); la *Fille du cabaretier*, à M. Donault de Nantes (1892); *Retour des champs*, au Finistère (1893); *Comte B. de S.*, portrait, et plusieurs dessins (1894); *Portraits de M. L.* et de [illegible]

[illegible]
et *Mme de Saulty*, portraits (1901), etc.

On doit citer, en outre, parmi les œuvres de cet artiste qui n'ont pas été exposées, les portraits : du *général Brault*, de *Mme la marquise de Mac-Mahon*, de [illegible] *comtesse Foulque de Maillé*, de *M. le comte Chandon de Briaille*, de *Mme Louis de Beré*, de *MMmes Hersent*, [illegible]

M. Richard Hall est très apprécié comme physionomiste. Il est l'un des peintres préférés des mondains comme des artistes, et la critique a consacré les plus élogieux articles à son talent de portraitiste.

Il a été, à plusieurs reprises, récompensé par la Société des Artistes Français.

DUQUESNE (Alfred)

ADMINISTRATEUR, né à Paris le 10 mars 1835. Fils d'un éditeur, il fit ses études classiques au lycée Louis-le-Grand et succéda tout jeune encore à son père. Sa maison a fait paraître de nombreux ouvrages et des publications populaires.

Philanthrope, s'intéressant à toutes les œuvres de mutualité, d'assistance et de relèvement social, M. Alfred Duquesne s'est particulièrement occupé des questions relatives à la défense nationale.

En 1875, il fondait, presque seul et avec ses propres ressources, la Société nationale de tir des communes de France, d'Algérie et des Colonies, dont le but est de développer le goût des exercices de tir, et qui dirige sa propagande plus particulièrement sur les communes ne possédant encore aucune organisation de ce genre. Cette association, que M. Alfred Duquesne dirigea et présida effectivement jusqu'en 1898, a réuni des collaborations dévouées et diverses, en dehors de toute idée politique. En 1901, elle avait organisé 19.740 concours, distribué 171.362 prix, décerné 190.400 diplômes, délivré 57.121 médailles. Elle comptait, au même moment, 2.475.269 tireurs ayant pris part à ses concours. La société, en outre, a institué un championnat national et un championnat scolaire de tir, dont le succès va s'affirmant chaque année.

Administrateur de la Caisse d'épargne et de plusieurs sociétés industrielles, notamment des Mines de Villebœuf, des Faïenceries de Choisy-le-Roy, des Filtres Chamberlan-Pasteur, etc. M. Alfred Duquesne est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1881. Il a été proposé pour cette distinction par le ministère [illegible]

WEILL (Anselme)

M[illegible] Alsace). Ses études classiques faites à Strasbourg, il fut élève de la Faculté de Médecine de cette ville et vint à Paris en 1867 pour y continuer ses études médicales à travers mille difficultés, car il était absolument dénué de fortune.

En 1870-71, M. Weill rendit de nombreux services comme externe à l'hôpital Lariboisière et, en qualité d'interne, à la grande ambulance des chemins de fer du Nord. Il fut ensuite interne à l'hôpital Rothschild de 1871 à 1874 et y créa un service de consultations externes avec distributions de médicaments, qui fonctionne toujours. Il put enfin travailler sérieusement et fut reçu docteur, en 1874, avec une thèse très remarquée sur le *Croton chloral hydraté*.

Choisi, l'année suivante, par la commission médicale de cet hospice, comme médecin adjoint, M. le docteur Weill devint, en 1889, médecin en chef de ce même hôpital.

Il est en outre médecin de la Société des Gens de lettres et de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, membre de la Société Médico-Chirurgicale, de la Société de Médecine publique et de Génie sanitaire, etc.

M. le docteur Weill a publié d'importants travaux, inspiré plusieurs thèses de ses élèves et fait des communications à diverses sociétés savantes, au Congrès contre la tuberculose, au Congrès international de Médecine de 1900 et à l'Académie de Médecine, notamment sur les *Injections de Gaïacol dans la tuberculose* (il a été le premier médecin qui ait pratiqué ces injections à Paris) ; sur le *Goitre exophtal-*[illegible] *site ossifiante progressive* (un cas très rare de maladie présenté à l'Académie de Médecine, le deuxième en France depuis 1836), etc.

Il a contribué à la fondation de l'Union des femmes de France, et il a fait, au siège de cette société

[illegible] Weill a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet 1894.

MONTOYA (Gabriel)

POÈTE, chansonnier, auteur dramatique, né à [illegible] des études de médecine aux facultés de Lyon, de Paris et de Montpellier et fut reçu docteur dans cette dernière ville avec une thèse précédée d'un sonnet comme préface et intitulée : *Des Antitoxines* [illegible]

En 1892, embarqué sur les paquebots de la Compagnie générale Transatlantique en qualité de médecin, il visita l'Algérie, la Tunisie, les Antilles et le Mexique jusqu'en 1894, date à laquelle il abandonna définitivement une carrière qui l'éloignait trop, à son gré, du monde des lettres.

Dès 1891, M. Gabriel Montoya avait publié : *Sur le Boul'Mich*, plaquette de vers contenant notamment [illegible] *Luxembourg*, que Mévisto aîné créa presque aussitôt au Concert de l'Horloge et qui devinrent rapidement populaires. L'auteur, plus tard, se fit entendre dans ses œuvres au Chat-Noir, aux soirées de la Plume, au Tréteau de Tabarin, au Cabaret des Quat'z'arts, à la Boîte à Fursy. Sa voix chaude et « prenante » a toujours beaucoup contribué au succès de ses chansons. Les plus connues de celles-ci sont : la *Ber-*[illegible]

M. Gabriel Montoya a publié : *Chansons naïves et perverses*, avec une préface d'Alphonse Daudet (1 vol. 1895) ; le *Roman comique du Chat-Noir*, récit de la tournée des poètes du Chat-Noir à travers la France (1 vol. 1895) ; les *Armes de la Femme*, album de poèmes mis en musique par Ed. Missa (1 vol. [illegible] encore de lui : les *Berceuses bleues*, 3e recueil de chansons ; un roman : *On en peut mourir*, et les [illegible]

M. Gabriel Montoya a donné en outre des poèmes, des gazettes rimées et des chansons à la *Plume*, au [illegible]

Il a fait représenter : *Suzon*, drame lyrique en un [illegible] de J. Bouval (Concert Lamoureux 1890). Il a encore écrit pour le théâtre : *Don Rafaël*, comédie en vers en 2 actes ; *Jettatura*, drame lyrique en 3 actes, musique de J. Bouval ; *Maria Fosca*, drame lyrique en 3 actes ; la *Seconde Jeunesse*, opérette en 1 acte, musique de Barachin ; *Damoyselle Berthe*, comédie en vers en 1 acte, etc.

M. E. Montoya est officier d'Académie.

GRANCHER (Jacques-Joseph)

M[illegible] chef du laboratoire de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux de Paris en 1868, il fut reçu docteur en médecine et chef de clinique de la Faculté en 1873, puis médecin du Bureau central en 1875. Reçu agrégé la même année, il a fait un cours d'anatomie pathologique et d'histologie normale de 1868 à 1878 et un cours auxiliaire de pathologie interne, en 1881, à la Faculté. Il est médecin de l'hôpital Necker (Enfants-Malades) et professeur à la Faculté depuis [illegible]

M. le professeur Grancher est en outre membre du Comité consultatif d'hygiène de France ; il a été admis à l'Académie de Médecine en 1892.

L'un des collaborateurs de Pasteur dans ses recherches sur la rage, M. Grancher, outre ses travaux dans cette direction, a consigné ses études sur d'autres points de la thérapeutique en quelques publications, parmi lesquelles on cite : *De l'unité de la Phtisie* (thèse inaugurale, 1872) ; un mémoire à l'Académie de Médecine en 1877 et plusieurs communications aux Congrès médicaux depuis 1872 sur [illegible] *Scrofule* et *Cyanose* du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* ; la *Médecine tonique* (thèse d'agrégation, 1875) ; *Technique de la percussion*, traité à l'usage des étudiants (1882) ; *De la spléno-pneumonie*, appelée « maladie de Grancher » (1883) ; un grand nombre d'articles sur divers autres sujets d'anatomie, d'histologie, de pathologie, de thérapeutique ; un traité des *Maladies de l'appareil respiratoire*, publié en 1890, etc.

Lauréat des hôpitaux en 1867, de l'Académie de Médecine en 1879, de la Faculté de Médecine en 1873 [illegible] d'honneur.

LE PAILLEUR (Adrien)

Auteur dramatique, né à Rouen (Seine-Inférieure) le 2 mars 1838. Fils d'ouvrier, il obtint, à quatorze ans, le prix municipal d'apprentissage et une bourse au collège Turgot, à Paris. Entré ensuite à l'École des Beaux-Arts, il y étudia la sculpture, travailla à la partie ornementale du Palais de l'Industrie et du Louvre et, sous les ordres de Deplechin, aux décors de l'Opéra ; puis, se tournant vers l'art dramatique, il s'engagea, à vingt ans, comme comédien en province. Il joua, en 1869, à Nice, le rôle de Fritz, de la *Grande-Duchesse*, aux côtés de Hortense Schneider.

M. Le Pailleur s'essaya ensuite dans les lettres. Déjà, il écrivait pour le théâtre. S'y consacrant définitivement désormais, il a donné une longue suite d'œuvres dont les critiques parisiens ont eu souvent à constater le succès. Citons :

Drames, comédies, etc. — Les *Nuits des Galeries Saint-Hubert*, drame en 19 tableaux (Bruxelles, 1863) ; le *Château de Bitremont*, drame judiciaire en six actes (Bruxelles, [illegible]) ; [illegible] cantate dieppoise, musique de B. Godard (Dieppe, [illegible]) ; la [illegible] drame légendaire en 5 actes (Dieppe, 1868) ; la *Jeunesse de Malherbe*, essai historique en un acte et en vers (Caen, 1869) ; le *Théâtre-Français en habit neuf*, prologue d'ouverture en deux tableaux (Nice, 1869) ; la *Jeunesse de Vanloo*, comédie mêlée de chant, en un acte (Nice, 1870) ; *Comédies et Comédiens*, pot-pourri en un acte (Nice, 1870) ; *Paie, France!* à-propos en un acte et en vers (Grenoble, 1872) ; *Toute la troupe y passera*, revue théâtrale en deux tableaux (Limoges, [illegible]) ; [illegible] vaudeville en 3 actes, en collaboration avec M. Paul Albert (Paris, [illegible]) ; [illegible] vaudeville en un acte, en collaboratioo avec M. Louis Simon (Paris, 1881) ; les *Petites Ouvrières de Paris*, pièce mêlée de chant en 5 actes (Paris, 1881. C'est dans cette pièce que débuta Mme Yvette Guilbert) ; la *Vengeresse*, comédie en 4 actes (Bruxelles, Théâtre de la Reine, 1883) ; *Je fais mès 13 jours*, scènes de la vie militaire en un acte (Paris 1883), en collaboration avec Louis Simon ; les *Petits-Fils de Richelieu*, pièce mêlée de chant en 3 actes (Paris, [illegible]) ; [illegible] en un acte (Versailles, 1884) ; le *Marchand d'habits*, drame en 7 actes (Paris, 1884), en collaboration avec A. Générès ; *On commence!* prologue d'ouverture en un acte (Saint-Quentin, 1886) ; la *Jeunesse de Latour*, opéra-comique en 3 actes, musique d'Henri Cieutat (Saint-Quentin, 1887) ; le *Siège de Paris*, drame historique en 8 tableaux (créé à Lyon en 1871 et repris à Paris en 1889) ; *Une Botte Secrète*, vaudeville en un acte (Paris, 1889), en collaboration avec Georges Lévy ; le *Prince Riquet*, opérette-bouffe en 3 actes, musique de Ch. Moulines (Saint-Quentin, 1890) ; la *Chemise*, comédie en un acte (Divonne-les-Bains, 1894) ; la *Barricade*, drame en 6 actes (Paris, 1897) ; l'*Expiation*, drame en 1 acte en vers, en collaboration avec M. Georges Albert (Théâtre Mondain, 1900) ; le *Typo*, drame en 5 actes, avec M. Félix Remy, (Paris, 1900), etc.

Revues. — Les [illegible] 1966, revue en 5 tableaux (Saint-Quentin, 1866) ; les *Nouvelles Bandes Basin*, revue en 4 actes (Saint-Quentin, 1867) ; les *Vraies Bandes Basin, tissées, grillées, blanchies et apprêtées*, revue en 6 tableaux (Saint-Quentin, 1868) ; *Caen cancan*, revue en 5 tableaux (Caen, 1869) ; *De Grenoble à la Tronche*, voyage d'agrément en 4 montées et 8 relais (Grenoble, 1872) ; *Limoges tout à l'heure*, revue en 7 tableaux (Limoges, [illegible]) ; [illegible] revue en 9 tableaux (Lorient, 1873) ; les *Vins de Béziers*, revue en 4 actes (Béziers, 1873) ; *Besançon sur le Doubs et sur le dur*, échappement local en 4 trous et 7 rubis (Besançon, 1873) ; *Nancy la belle en déshabillé*, revue en 10 tableaux (Nancy, 1873) ; les *Pâtés d'Amiens*, pièce montée en 4 brioches et 8 petits-fours (Amiens, 1874) ; *Elbeuf en habit neuf*, revue en 9 tableaux (Elbeuf, 1874) ; *Cherbourg en rade et en radotage*, revue en 5 actes (Cherbourg, 1874) ; le *Carillon de Dunkerque*, sonnerie locale, en 4 cloches et 8 clochettes (Dunkerque, 1874) ; *Saint-Quentin revu et corrigé*, nouvel almanach, en 4 volumes et 9 chapitres (Saint-Quentin, 1874) ; *A cheval sur Calais et Saint-Pierre*, revue en 5 actes et 10 tableaux (Calais, 1874) ; les *Têtes de Pipes*, revue audomaroise en 9 tableaux (Saint-Omer, 1874) ; *Tout le monde sur les Sables*, revue en 2 actes (Sables-d'Olonne, 1874) ; *Tout autour de Tours*, revue en 5 actes et 10 tableaux (Tours, 1875) ; *Une revue au Champagne*, pièce rémoise en 5 actes et 10 tableaux (Reims, 1875) ; le *Sire de Guignolé à Brest*, revue en 5 actes et 9 tableaux (Brest, 1875) ; le *Tour de Rouen en 80 personnages*, revue en 5 actes et 17 tableaux (Rouen, [illegible]) ; [illegible] actes et 12 tableaux (Angers, 1876) ; *Epinal-Journal*,

[illegible]

le Havre par-là! revue en 3 actes et 13 tableaux (le Hâvre, 1878); *Tout Bourges bougera*, revue en 4 actes et 9 tableaux (Bourges, 1879); *Une revue?...* [illegible] *mont fait rang*, revue en 12 tableaux (Clermont-Ferrand, 1881); *Troyes en Doullette*, revue en 5 actes [illegible] actes non représentée, en collaboration avec André Lénéka (1888); les *Petits Papiers d'Angoulême*, revue en 4 actes (Angoulême, 1891); *Tout la Rochelle y passe et la Pallice aussi*, revue en 14 tableaux, en collaboration avec M. Félix Rémy, (La Rochelle, 1891); *Pruneaux et Rillettes*, revue en 10 tableaux (Tours, 1893); *Après vous s'il en reste!* revue en 3 actes et 17 tableaux (Paris, 1895); les *Petits Mouvements de la Chaux-de-Fonds*, revue en 12 tableaux (La Chaux-[illegible] *Meulan*, revue en 10 tableaux (Meulan, 1899).

M. Le Pailleur est aussi l'auteur de : la *Question théâtrale*, par un comédien de province (brochure, [illegible]) en vers : *Gloire au Travail*, hymne à l'ouvrier, musique de Renard ; *Peuples et Rois*, souvenir d'une heure [illegible] *Noël 1870*, dédiés aux enfants de Paris ; *Réponse à* [illegible] son à danse ; *Souvenirs de Jeunesse*, trois nouvelles (*Picardie Littéraire*).

[illegible] les matinées littéraires à la Porte Saint-Martin et des [illegible] l'*Atlas* de Capus, le *Châtiment* de G. Rivet, etc.

Il est membre de la Société des Auteurs dramatiques [illegible]

TONY FEROË (Mme Gustave LASSON, née Marie THOMAS, dite)

E[illegible] Connue dans les lettres sous le pseudonyme de « Tony Feroë », elle a publié des récits [illegible]

On remarque chez cet auteur un don précieux d'observation et d'analyse des caractères et des milieux. On cite particulièrement les ouvrages suivants parus en librairie ou dans différents journaux : *Ilia Starkof*, étude suivie du *Mariage fictif* (1 vol., 1885) ; *le Clou* [illegible]

Cet écrivain a donné nombre d'autres nouvelles de moindre importance et des articles dans plusieurs journaux et revues de France et de l'Etranger. On annonce encore du même auteur : *Sarto* et *Ennemis*, autres romans.

GRESSE (André-Etienne)

A[illegible] Fils de Léon Gresse (1845-1900), l'excellente basse de l'Opéra, qui fut en même temps un [illegible] études de dessin et de peinture à Bruxelles, où il obtint un deuxième prix; mais la vocation du chant devait être plus forte chez le jeune homme, étant héréditaire.

Entré au Conservatoire de Paris en 1893, M. Gresse, trois ans après, recevait le 2e prix d'opéra-comique dans la classe de M. Taskin, le 1er accessit de chant dans la classe de M. E. Duvernoy et le 1er accessit d'opéra dans la classe de M. Melchissédec.

Engagé par M. Carvalho, alors directeur de l'Opéra-Comique, M. André Gresse débuta à ce théâtre le 17 novembre 1896, dans le rôle du commandeur de *Don Juan*, [illegible] vrage. L'année suivante, il remplit les rôles de Yann [illegible] Lambert, et de Césaire dans la *Sapho*, de Massenet.

[illegible]

[illegible]
Juif Polonais d'Erlanger, etc. Sa voix chaude et puis- [illegible] père.

Entré à l'Opéra, où M. Gailhard l'appela le 1er jan- [illegible] *hauser*, *Lohengrin*, etc.

THEBES (Mme SAVARY, dite de)

P[illegible] cienne, née à Paris. Elle appartient à une famille de militaires et de médecins. Ses études, faites en France et en Angleterre, furent particulièrement poussées. Elle acquit, sous les auspices d'Alexandre Dumas fils, des connaissances théâtrales ; mais sa santé précaire la détourna de la scène et elle s'adonna aux sciences occultes et à la médecine même. La jeune femme suivit encore le conseil de l'illustre écrivain, qui l'engageait à poursuivre l'étude de la chiromancie aidée de Desbarolles. Ce nom de Mme de Thèbes, qu'Alexandre Dumas fils lui donna, lui est resté et c'est ainsi qu'elle s'est fait connaître.

Dans une soirée donnée chez le docteur Tripier, Mme de Thèbes ayant été amenée à lire la main du marquis de Morès, prédit à celui-ci une mort violente prochaine. L'événement qui suivit confirma ce pronostic, qui fut raconté par M. le Dr Paquelin dans la *Libre-Parole*. A quelque temps de là, elle prédit aussi en termes très nets la catastrophe du Bazar de la Charité, comme en témoignèrent plusieurs personnes. Ces surprenantes prophéties, jointes à d'autres faits de même nature, attirèrent vivement sur elle l'attention publique, et remirent en faveur la science qu'elle professe, tombée en désuétude.

Mme de Thèbes s'occupe de la chiromancie au point de vue psychologique et moral. Elle assure que « cette science appliquée aux enfants permettrait de leur donner une direction en rapport direct avec leurs aptitudes et leurs instincts ».

Elle a publié divers volumes sur son art, notamment : l'*Enigme de la Main*, bréviaire de la chiro- [illegible] *Almanach Hachette*, 1900) ; une série d'articles très remarqués sur les *Mains des Contemporains célèbres* (la *Contemporaine*, 1901) et divers articles au *Gaulois*, au *Figaro*, etc. sur le même sujet. On annonce du [illegible] et *Nos Contemporains jugés par la chiromancie* (1 vol.).

Mme de Thèbes a fait plusieurs conférences sur la chiromancie scientifique au Théâtre d'Application et ailleurs.

DARMONT (Albert)

Artiste et auteur dramatique, né à Champigny (Seine) le 1er mai 1863. Il appartient à une famille de vignerons de cette région. Elève du Conservatoire, dans la classe de M. Worms, il en sortit en 1887, avec un premier accessit de tragédie, pour débuter tout de suite au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Sur cette scène, M. Albert Darmont se fit remarquer, dès 1888, dans plusieurs rôles, notamment dans les *Beaux Messieurs de Bois-Doré*, de George Sand et dans la *Grande-Marnière* de G. Ohnet, où, pour sa création du personnage du marquis de Clerfont, Francisque Sarcey lui [illegible] suivit Mme Sarah Bernhardt dans sa tournée à travers la Russie, l'Australie, le Brésil, les Etats-Unis et obtint, à côté de son illustre partenaire, des applaudissements enthousiastes dans les rôles d'Andreas (*Théodora*), Loris Ipano (*Fédora*), Armand Duval (*Dame aux camélias*), Baron Scarpia (la *Tosca*) et dans le rôle de Marc-Antoine (*Cléopâtre*).

Engagé ensuite au théâtre de la Renaissance, il parut dans Hippolyte de *Phèdre*, *Lorenzaccio*, l'*Infidèle*, le *Pasteur de Magda*, Jason de la *Médée* de Catulle Mendès, et s'y fit encore remarquer ; puis il accompagna de nouveau Mme Sarah Bernhardt dans une nouvelle tournée en Amérique (1895-1896).

On doit mentionner spécialement, parmi les créations importantes de M. Albert Darmont, le caractère du *Général Boulanger* dans *A la vie, à la mort*, drame de M. Pierre Denis représenté au Nouveau-Théâtre, et celui de *Robinson Crusoé* dans le drame de ce nom au Châtelet (1900).

Auteur dramatique, M. Albert Darmont a fait représenter : la *Fille à Blanchard*, drame en 5 actes tiré du roman de Jules Case (Odéon 1893) ; *Léah*, drame en 5 actes en prose, dans lequel l'auteur joua lui-même le rôle de Maître Karl et qui obtint beaucoup de succès dans la tournée Sarah Bernhardt de 1890 à 1894 ; et *Amour aveugle*, pièce en 5 actes, en vers (Comédie populaire 1901).

M. Albert Darmont est aussi un poète estimé, de

qui des sonnets et poésies diverses ont paru dans plusieurs revues et journaux littéraires:

Membre du Congrès de l'Art théâtral lors de l'Exposition universelle de 1900, il y a présenté un important rapport comportant le projet d'une école normale de l'art du comédien, dans lequel l'auteur précisait le sens des réformes attendues pour l'éducation des comédiens.

M. Albert Darmont a fait des lectures de nos chefs-d'œuvre classiques aux aveugles de l'École Braille et a fondé une Société d'enseignement populaire à Champigny, société dont il a été nommé président. Il est en outre vice-président de l'Union Théâtrale, société syndicale professionnelle pour l'étude des devoirs et la défense des droits des artistes dramatiques et lyriques de France.

GRANDVAL (Marie-Félicie-Clémence de REISET Vicomtesse de)

C[illegible] Saint-Rem[illegible]-de Monts (Sarthe). Fille et femme d'officiers, elle se sentit portée très jeune vers l'art musical par de réelles et solides aptitudes. Elle fut plus tard, élève de M. Saint-Saëns, qui avait été frappé de ses dispositions naturelles.

Ses premières compositions furent une *Messe* et un *Stabat* qui ont été exécutés avec grand succès dans plusieurs églises, au Conservatoire, à l'Athénée de Paris, et à l'étranger. Puis elle fit représenter au théâtre Italien : *Piccolini*, opéra en 3 actes d'après la pièce de M. Victorien Sardou, dont le principal rôle fut tenu par Mlle Gabrielle Krauss, l'éminente cantatrice, alors au début de sa gloire (1868).

En 1875, Mme la vicomtesse de Grandval remporta, sur quarante-trois concurrents, le prix Rossini de l'Institut, avec un magnifique oratorio : la *Fille de* [illegible]

On cite encore de cette musicienne : la *Pénitente*, favorablement accueillie à l'Opéra-Comique (1867); les *Fiances de Rosa*, représenté sur la scène du Théâtre [illegible] dies, parmi lesquelles un *Recueil* sur les Poésies de M. Sully Prudhomme de l'Académie française; des [illegible] *Atala* : un grand nombre de pièces instrumentales pour violon, violoncelle, flûte, hautbois, clarinette, etc., dont la majeure partie a été interprétée aux Concerts Colonne ; deux importantes compositions : *Sainte Agnès*, drame sacré, joué à Paris, Lyon, Toulouse : et *Mazeppa*, opéra en cinq actes, représenté avec grand succès pendant deux saisons consécutives au Grand Théâtre de Bordeaux (1892-1893), et dont plusieurs fragments ont réussi à merveille à Paris. Cet opéra a été représenté aussi à Anvers et Marseille.

[illegible] dantes, bien rythmées, d'une prosodie nette et précise et toujours d'une suprême élégance.

On doit mentionner en outre dans l'œuvre de Mme de Grandval : le *Bouclier de diamant*, conte persan en 3 actes et 4 tableaux, poème de MM. Adenis et Hartmann (inédit); un *Divertissement hongrois* pour orchestre, qui obtint le prix de la Société des Compositeurs de musique : un *Prélude et Variations* pour violon et orchestre; un *Concerto* pour hautbois et orchestre, exécuté à la Société des Concerts du Conservatoire: le *Chant du reître*, le *Galop*, joués aux Concerts Colonne, etc.

HOMSY de JULLIANY (Gaston

E[illegible] Marseille le 4 avril 1869. Il fit de brillantes études classiques et se jeta de bonne heure dans les lettres en collaborant à de nombreues feuilles littéraires et mondaines. Simultanément il fit paraître des articles de critique artistique et littéraire dans des revues étrangères.

Parmi les ouvrages publiés par M. Homsy de Julliany, il convient de citer : les *Ronces du Chemin*, roman psychologique de grand intérêt (1 vol., 1893); *Ressorts poétiques*, volume de haute érudition littéraire [illegible] 1897); l'*Ame nue*, roman auquel la critique fit le meilleur accueil (1 vol. 1899), etc.

M. G. Homsy de Julliany a fait représenter sur diverses scènes : les *Reliques*, comédie de mœurs en [illegible] *Maman*, autre comédie en 3 actes.

Cet écrivain est officier d'Académie, commandeur [illegible] nié, officier du Cambodge, du Nichan-El-Anouar, de l'Étoile noire du Bénin, de l'Étoile d'Anjouan, du [illegible].

ROBIN (Edouard-Charles-Albert)

Médecin, membre de l'Académie de Médecine, né à Dijon le 10 septembre 1847. D'abord préparateur de chimie à la Faculté des Sciences de cette ville (1864), il vint à Paris faire ses études médicales, et comme interne, fut successivement lauréat des hôpitaux (1872), lauréat de l'Institut de France, Académie des Sciences (1875 et 1878). Reçu docteur en 1877, avec la médaille d'argent des thèses, il fut chef des travaux chimiques au laboratoire des cliniques de l'hôpital de la Charité, de 1877 à 1884.

Nommé médecin des hôpitaux en 1881, il fut reçu agrégé à la Faculté de Médecine de Paris en 1883. Il a été attaché successivement aux Petits-Ménages d'Issy et à l'hôpital de la Pitié.

M. le docteur Robin obtint de la Faculté de Médecine le prix biennal Lacaze en 1887 ; la même année, il fut élu membre de l'Académie de Médecine (section de physique et chimie).

M. le docteur Robin a donné dans les journaux et bulletins scientifiques des études sur la pathologie, la thérapeutique, la pharmacologie, etc., dont certaines ont eu du retentissement dans le monde médical ; il a aussi publié les ouvrages suivants : *Recherches expérimentales sur l'urine ammoniacale et la Fièvre urineuse* (1871, avec M. Gosselin); *Études physiologiques et thérapeutiques sur le jaborandi* (1875); *Essai d'urologie clinique : la fièvre typhoïde* (thèse de doctorat, 1877); *Des [illegible]* (thèse d'agrégation, 18[illegible]); *Des affections cérébrales consécutives aux lésions non traumatiques du rocher et de l'appareil auditif* (autre thèse d'agrégation, 1883); *Leçons de clinique et de thérapeutique médicales*, recueillies par M. Juhel-Rénoy (1887, prix Lacaze); il dirige la publication d'un *Traité de Thérapeutique appliquée* (12[e] vol. 1898); il a aussi fait d'intéressantes et importantes études sur l'*Antipyrine*, les *Glycérophosphates*, le *Traitement du Diabète*, etc.

M. Albert Robin est en outre l'auteur de plusieurs travaux ou rapports relatifs à l'Hygiène industrielle et notamment d'un *Rapport sur le travail des enfants dans les manufactures [illegible]* (18[illegible]), établi à la suite d'une mission qui lui avait été confiée ; il a aussi rédigé les *Rapports [illegible] médical des eaux minérales*, adressés par l'Académie de Médecine au ministère de l'Intérieur, de 1886 à 1890.

Fait chevalier de la Légion d'honneur en 1870, M. le docteur Albert Robin a été promu officier en 18[illegible].

HÉLY d'OISSEL
(Jean-Léonce-Frédéric Baron)

Administrateur, ancien député, né à Paris le 15 février 1833. Petit fils du parlementaire de ce nom et fils d'un conseiller à la Cour de Cassation, il fut élève à l'Ecole de Saint-Cyr de 1851 à 1853 ; il en sortit sous-lieutenant dans le régiment des Guides et démissionna en 1856, pour entrer au Conseil d'Etat, comme auditeur.

Promu, en 1866, maître des requêtes, il dut abandonner cette fonction au 4 septembre 1870 ; il la reprit en 1872, lors de la réorganisation du Conseil d'Etat. Nommé conseiller d'Etat en 1879, M. Hély d'Oissel démissionna en 1886, après l'adoption du projet de loi sur l'expulsion des princes des familles ayant régné sur la France.

Le baron Hély d'Oissel s'était porté, en 1869, comme candidat libéral au Corps législatif, dans le département de Seine-et-Oise, où il possède des propriétés : il échoua contre Barthélemy Saint-Hilaire, candidat de l'opposition démocratique. Vingt ans plus tard, au renouvellement législatif de 1889, candidat libéral dans l'arrondissement de Poissy (Seine-et-Oise), il fut élu au deuxième tour de scrutin, par 9,838 voix contre 8,650 à M. Colfavru, radical. Il fit partie du groupe dit des ralliés et vota d'une manière constante avec les députés de son groupe ; il intervint notamment pour protester, à la tribune de la Chambre, contre le système d'épandage des eaux d'égout de Paris en Seine-et-Oise.

Aux élections législatives générales de 1893, il se retira après le premier tour de scrutin.

Depuis 1867 jusqu'en 1898, M. le baron Hély d'Oissel a été conseiller général de Seine-et-Oise pour le canton de Poissy. Dans cette assemblée départementale, il s'occupa surtout de questions financières et administratives.

Vice-président de la Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France, de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, le baron Hély d'Oissel est, en outre, administrateur de diverses sociétés financières et industrielles.

Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1875, officier de l'Instruction publique, [illegible]

[illegible]

ARSLAN (Emin)

H[illegible] de l'Orient. Son origine remonte, d'après l'encyclopédie arabe et les historiographes, au roi Nomân V (583) du Hira (Asie mineure). Elle a gouverné plusieurs siècles les Druses du Liban, qui forment une secte de l'Islamisme. Malgré le protocole du Liban de 1860, les Arslan sont toujours appelés, par le gouverneur-général de cette contrée, à administrer leurs coreligionnaires.

L'émir Emin Arslan, l'un des premiers de sa famille, reçut une éducation à l'européenne. Il acheva ses études à l'Université des pères Jésuites de Beyrouth à vingt ans et entreprit ensuite un premier voyage en Europe. A son retour dans le Liban, il fut nommé mudir (sous-préfet) du district de sa résidence, où il essaya d'introduire des réformes, tout en occupant ses loisirs à écrire dans sa langue une *Histoire de Napoléon Ier*.

En 1893, il démissionna et vint à Paris, où il fonda un journal arabe, *Kashf-ul-Nikab* (le « Révélateur »), où il révéla les abus de l'administration ottomane. Deux ans plus tard, il réussit, avec quelques amis libéraux, à ressusciter le parti de Midhat Pacha, connu sous le nom de « Jeune Turquie », et il fonda avec son compatriote Halil Ganem Effendi, député de Syrie au parlement Turc, le journal la *Jeune Turquie*, en deux langues, arabe et français. Il collabora en outre à plusieurs organes de la presse européenne et américaine, toujours pour la propagande de ses idées libérales. Il publia, en 1896, un roman historique : *Secrets des Serails*, où il racontait la chute d'Abd-ul-Aziz et l'avènement du sultan Mourad, par les soins du parti Jeune Turc, roman dont l'édition presque entière fut accaparée par le gouvernement turc. En 1897, il fut le premier oriental qui prit part au Con[illegible]

A son retour à Paris, ayant trouvé que la majorité du parti Jeune Turc, avec son chef Mourad-Bey, avait transigé avec le sultan, après la guerre gréco-turque, il se vit obligé d'accepter un poste à l'étranger et fut nommé consul général à Bordeaux ; transféré ensuite sur sa demande à Bruxelles, dans le même emploi, il habite simultanément la Belgique et la France. Malgré son poste officiel, l'émir Emin Arslan a continué d'adresser méthodiquement au sultan des rapports sur la situation de la Turquie et les réformes qu'il juge nécessaires pour sauver ce pays. Quelques-uns de ces rapports, publiés par le *Times* et d'autres journaux, ont eu un grand retentissement. En 1900, il fit paraître le premier ouvrage arabe sur le *Droit International*.

L'émir Emin Arslan est membre de plusieurs sociétés scientifiques et littéraires. Il est commandeur de l'ordre impérial du Medjidié.

SEGUY (Paul)

PROFESSEUR de chant, conférencier et électricien, né à Paris le 9 février 1862. Fils et frère d'électriciens réputés (son frère, M. Gaston Seguy est son élève), il dirigea tout d'abord la maison de son père et fut le collaborateur de plusieurs savants à la Sorbonne et au Conservatoire des Arts-et-Métiers.

Dès ce moment, M. Paul Seguy se fit remarquer par ses constructions et inventions de tubes de Plucker et de Peazzi Smith pour l'analyse spectrale, de tubes de Hittorf à vide parfait, de pipette à gaz, de thermomètre avertisseur d'incendie, lampe à incandescence dans le vide à remplacement continu du charbon, éclaireur laryngien (en collaboration avec le docteur Baratoux), modifications aux radiomètres et aux tubes de Crookes, nouvelle pile bichromate, appareil de de La Rive à vide permanent (exposé aux Arts-et-Métiers en 1901) ; il a proposé un nouveau système de pose de fils conducteurs supprimant les « plots », etc. Ces travaux scientifiques lui valurent deux médailles de bronze et une d'argent aux expositions [illegible]

Depuis 1881, M. Paul Seguy professe la lecture expressive et la diction à l'Association philotechnique et dans différentes autres sociétés ; il a fait des conférences et des cours sur les sujets les plus divers. On peut citer, parmi ceux qu'il a traités : *Molière et le* [illegible]

M. Paul Seguy fut chargé des conférences-prome[illegible]

[illegible] Il fut l'un des causeurs les plus heureux de l'Ecole internationale à l'Exposition de 1900 et à Glasgow en 1901. Ses causeries furent très remarquées, notamment celles sur le *verre*, la *céramique*, la *fabrication* [illegible] *Musset mis en musique*, l'*Art oral*, etc.

A la salle des Capucines, à Paris, il a donné d'autres conférences très suivies sur l'*Histoire de la mu-* [illegible]

Artiste lyrique, M. Paul Seguy est l'élève du célèbre baryton Faure et du professeur Masset. Engagé par M. Vaucorbeil à l'Opéra en 1886, il quitta cette scène à la mort de son protecteur et se fit entendre avec succès à Marseille, Lyon, Toulouse. De retour à Paris, il se consacra presque exclusivement au professorat du chant, après de sérieuses études particulières du larynx au point de vue physiologique et médical. L'excellent artiste se fait entendre en même temps dans les grands concerts, où sa belle voix de baryton lui assure de continuels succès.

M. Paul Seguy est l'auteur de nombreuses études sur l'hygiène et les lois acoustiques de la voix, l'application de l'électricité à l'amélioration de la voix, les notes de diction ou fixation de la prononciation des « é », sur l'influence des odeurs sur la voix, sur l'influence du chant au point de vue de l'hygiène générale, etc. On lui doit, en outre : la *Diction pratique* (un volume, 1900).

Soliste de la Société des concerts du Conservatoire (1892), des concerts d'Harcourt, Cuilmant, etc., M. Paul Seguy qui, exécutant de premier ordre, est aussi un très bon chef d'orchestre, a fondé, en 1890, la Société des « Chœurs Mondains ». Il a donné la première audition, à Paris, de *Mazeppa*, l'opéra de Mme de Grandval (décembre 1893-janvier 1894); *Fritioff*, de Max Bruch; les *Guelfes*, de Benjamin Godard (1896), etc. Il fonda, en 1897, des séances de musique de chambre vocale, consacrées aux maitres français, puis aux maitres étrangers et où furent donnés notamment; l'*Ode au Printemps*, de Goldmark: *Iris*, de Mascagni; l'*Ami Fritz*, de Léoncavallo; le *Stabat*, d'Astorga, etc.

Comme chef d'orchestre, il a dirigé les séances de la Société des Concerts populaires d'Orléans, auxquelles prirent part 600 exécutants.

A l'Exposition de 1900, il prit une part étonnamment active au Congrès de la Musique, de même au Congrès de l'Enseignement populaire.

En 1901, il a créé avec succès aux salles Charras et [illegible] de suppléer à l'orchestre dans l'intimité, avec le concours d'excellents artistes. Cette idée originale et pratique semble appelée à un grand avenir.

M. Paul Seguy est officier d'Académie et décoré de divers ordres étrangers.

GRISIER (George-Auguste)

A[illegible] chroniqueur, directeur de théâtre, né à Paris le 2 février 1855. Fils du célèbre professeur d'escrime française François Grisier (1791-1865), il fit ses études classiques au lycée Condorcet et débuta comme reporter au *Figaro*, de Villemessant. Entré comme rédacteur au *Paris-Journal*, de Henry de Pène, il publia des chroniques de l'épée et des chroniques parisiennes, puis il passa successivement au *Peuple Français* de Rouher, à la *Patrie* de Guyon, où il fut co-directeur avec celui-ci pendant douze ans, puis il écrivit des articles très remarqués à la *France*, dans laquelle parurent surtout ses intéressants et si parisiens *Contes du dimanche*, dont le succès en librairie fut également très vif. M. George Grisier dirigea aussi, en qualité de rédacteur en chef, pendant quelque temps, l'*Echo de France*, publication hebdomadaire.

Au théâtre, il a fait représenter les pièces suivantes : *Allons voir ça*, *Au clair de la Lune*, les *Chichis de l'année*, *Pêle-Mêle Gazette* et *Paris en Général*, revues, en collaboration avec Monreal et Blondeau, aux Folies-Dramatiques; la *Grenouille*, comédie en trois actes, avec Boucheron, au Théâtre-Déjazet : *Roger la Honte* et le *Régiment*, drames en cinq actes, avec Jules Mary, à l'Ambigu; le *Maître d'Armes*, drame en cinq actes, à la Porte-Saint-Martin; le *Prix de Beauté*, pièce en cinq actes.

On lui doit en outre plus de quatre-vingt chansons pour le café-concert, dont quelques-unes (telle la *Tonkinoise*, musique de Wenzel) sont populaires.

En 1892, M. Georges Grisier prit la direction de l'Ambigu, qu'il quitta, par suite d'une grave maladie, deux ans plus tard: c'est sous sa direction si artistique que furent données les grands succès qui s'appellent : *Gigolette*, de M. Pierre Decourcelle; les *Chouans*, de MM. Berton et Blavet: la *Belle Limonadière*, de Pericaud et Henri Mahalin, ainsi que ces œuvres d'un intérêt bien spécial : les *Deux Patries*, de M. Léon Hennique et les *Gaîtés de l'Escadron*, de

M. Courteline (celle-ci reprise plus tard faveur au théâtre Antoine). C'est aussi sous la direction de M. Grisier que fut reçue à l'Ambigu, sous le titre de *Fanfan*, la pièce, devenue plusieurs fois centenaire, de M. Pierre Decourcelle : les *Deux Gosses* et dont le titre primitif dut être abandonné à cause de la reprise de *Fanfan la Tulipe* à la Porte-Saint-Martin.

De 1895 à 1896, M. Grisier eut la direction des Bouffes, pendant laquelle on peut noter les représentations [illegible] Carré et Audran; *Ninette*, opérette de Clairville et Lecocq. Il devint ensuite directeur des Menus-Plaisirs ; mais il abandonna bientôt ce théâtre.

Depuis le 1er novembre 1900, comme co-directeur de M. Hollacher, il est retourné à son ancien théâtre de l'Ambigu où, après avoir repris avec un inépuisable succès les *Deux Gosses*, il monta l'*Autre France*, drame en cinq actes de MM. Hugues Le Roux et Paul Decourcelle, d'après un roman algérien du premier intitulé : le *Maître de l'Heure*.

M. Georges Grisier a créé et dirige le Casino de Châtel-Guyon, où il a su former une troupe excellente.

Il a été marié à Mme Montbazon, la comédienne bien connue, de laquelle un divorce l'a séparé en 1897.

Secrétaire, durant six ans, de l'Association des Journalistes parisiens, M. George Grisier est commandeur de divers ordres.

ARDOUIN-DUMAZET

(Victor-Eugene ARDOUIN, ou)

JOURNALISTE, écrivain militaire et géographe, né à Vizille (Isère) le 12 janvier 1852. Fils d'un ouvrier imprimeur sur étoffes, il ne reçut qu'une modeste instruction primaire, qu'il compléta en suivant les cours du soir à Lyon, où il fut envoyé, à l'âge de quatorze ans, comme petit employé de bureau dans une fabrique d'extrait de châtaignier.

Engagé en 1870 dans la 3e compagnie de francs-tireurs du Rhône, qui le choisit pour fourrier, il prit part, le 30 octobre, à la défense de Dijon ; sa résistance à la tête de cinq hommes, dans l'usine Maître, fut un des vifs épisodes de la journée : cette usine fut saccagée par l'ennemi, qui fusilla le gardien pour le punir d'une défense qu'il n'avait pu empêcher. Le jeune sous-officier assista ensuite à la bataille de Nuits, participa à l'évacuation des vivres et munitions [illegible] opérations de l'armée de l'Est. Il refusa d'entrer en Suisse et, à travers les neiges du Jura, ramena à Lyon la petite troupe réunie autour de lui ; celle-ci fut alors versée au corps franc des Vosges, commandé par le colonel Bourras.

Après la guerre, M. Ardouin reprit son emploi à Lyon ; mais, dès 1872, il contractait un nouvel engagement au 85e de ligne, avant le tirage au sort auquel il allait prendre part ; devenu sergent-major, il demanda à passer aux Tirailleurs Algériens en rendant ses galons. Distingué par le général Carteret-Trécour, alors commandant de la subdivision de Tlemcen, il fut appelé au service des officiers indigènes et y devint archiviste de 1re classe.

Durant son séjour à Tlemcen, il participa à la formation d'une Société de Géographie et fit un cours régulier sur la région à la mairie de cette ville. A ce moment, ses travaux lui valurent d'être nommé membre d'honneur de la Société de Géographie de Bordeaux, le même jour que le général Chanzy, gouverneur de l'Algérie. Autorisé à publier, étant caporal, sa première brochure : la *Question de l'Ouest*, étude de la question du Maroc, il la fit paraître sous le pseudonyme de Dumazet qui, par la suite, devait s'ajouter à son nom propre.

A son retour du service, il entra comme clerc chez un notaire à Saint-Symphorien-d'Ozon, tout en donnant un article hebdomadaire au *Courrier de Tlemcen* et des chroniques sur l'Algérie au *Courrier de Lyon*.

Ce dernier journal se l'attacha comme rédacteur politique de 1876 à 1879 : ses articles sur la guerre franco-Russe y furent particulièrement remarqués. Appelé à cette date à la direction d'un journal à Oran (Algérie), il passait ensuite à la *Gironde* de Bordeaux où il donna d'intéressantes études sur les manœuvres du 18e corps. Lors de l'insurrection de Bou-Amana (1881) en Algérie, il fut envoyé dans le Sud-Oranais par l'*Indépendance Belge* en qualité de correspondant.

Nommé secrétaire de la rédaction de l'*Echo du Nord* à Lille, il devint successivement directeur de la [illegible] *nir de la Sarthe* au Mans.

M. [illegible] pour y faire une vaste enquête économique qui devait devenir son œuvre capitale : le *Voyage en France* ; il y dirigea ensuite les informations militaires. A la mort du général Thoumas, il remplaça celui-ci comme [illegible] tion jusqu'en 1898, date à laquelle il est passé au [illegible]

[illegible]

vue Hebdomadaire, aux *Annales de la Patrie Française*, au *Monde Moderne*, au *Dictionnaire géographique et administratif de la France*, etc

M. Ardouin-Dumazet a produit en librairie : *Etudes* [illegible] (1880) : *Une année dans les neiges*, journal d'un volontaire du corps franc des Vosges, avec préface de M. de Freycinet; la *Frontière du Nord et les* [illegible], les *Grandes Manœuvres* (de 1882 à 1892, 10 volumes : un par an); les *Brigands* [illegible], roman [illegible] ; le *Nord de la France en 1789, Flandre-Artois-Hainaut* : le *Colonel Bourras*, suivi du *Rapport sur les opérations du Corps franc des Vosges*, du colonel Bourras [illegible] ; l'*Armée Navale en 1893* : l'*Escadre Russe en Provence*; la *Défense de la Corse*, avec croquis et vues (1893); *L'Armée et la Flotte* [illegible] *Beauce, manœuvres de forteresse* (illustré par Paul [illegible] préface de M. Mézières, de l'Académie française) avec 350 photographies instantanées de M. Paul Gers (1894); *L'Armée et la Flotte en 1895 : Grandes manœuvres des Vosges; l'Expédition de Madagascar, manœuvres navales* (1895).

Sous le titre général de *Voyage en France*, il a donné une série de volumes parus dans l'ordre suivant : 1re série : le *Morvan*, le *Val de Loire et le Perche* (1893); 2e série : *Des Alpes Mancelles à la Loire Maritime* (1894); 3e série : les *Iles de l'Atlantique*, d'Arcachon à Belle-Isle; 4e série : les *Iles de l'Atlantique*, d'Hoëdic à Ouessant (1895); 5e série : les *Iles Françaises de la Manche*, *Bretagne Péninsulaire* 6e série : *Cotentin, Basse Normandie, Pays d'Auge, Haute Normandie, Pays de Caux*; 7e série : la *Région Lyonnaise* : *Lyon, Monts du Lyonnais et du Forez*: [illegible] *Valromey et Bugey, Bas Dauphiné, Savoie Rhodanienne*, la *Camargue*: 9e série : *Bas Dauphiné, Viennois, Graisivaudan, Oisans, Diois et Valentinois*: 10e série : les *Alpes, du Léman à la Durance, nos chasseurs alpins* (1896); 11e série : *Forez, Vivarais, Tricastin* et *Comtat Venaissin*: 12e série : les *Alpes de Provence et les Alpes Maritimes*: 13e série : la *Provence Maritime*; 14e série : la *Corse* (1897); 15e série : les *Charentes et la plaine poitevine*; 16e série : *de Vendée en Beauce* (1898); 17e série : le *Littoral du Pays de Caux, Vexin et la Basse Picardie* (1899); 18e et 19e séries : *Région du Nord* (1899); 20e série : *Haute Picardie, Champagne Rémoise et Ardennes* (1900); 21e série : *Haute Champagne et Basse Lorraine* (1900); 22e série : *Plateau Lorrain et Vosges* [illegible] série : *Haute Bourgogne* [illegible] série : [illegible] *Bourgogne et Limousin*; 26e série : *Berry et Bourbonnais* (1901).

Cet ouvrage considérable, qui doit comprendre plus de 40 volumes, est devenu classique et a été couronné, dès ses premières séries, par l'Académie française; il a obtenu le prix du président de la République à la Société des Gens de lettres; en 1897, le prix Félix Fournier décerné par la Société de Géographie de Paris à l'œuvre la plus importante de l'année; la Société de Géographie commerciale lui a donné la médaille de France; enfin, en 1901, cette œuvre obtenait le prix Narcisse Michaud, attribué au meilleur ouvrage de littérature française.

En 1897, M. Ardouin-Dumazet s'était présenté à une élection sénatoriale partielle dans l'Isère, contre M. Saint-Romme, qui fut élu.

Membre de la Société des Gens de lettres, de celle des Journalistes parisiens, de l'Association des Journalistes républicains, de la Société de Géographie de Paris et délégué d'Embrun au Club Alpin, vice-président de l'Association des Ecrivains militaires maritimes et coloniaux, M. Ardouin-Dumazet est officier du Nicham-Iftikar depuis la publication de ses ouvrages sur l'Afrique et chevalier de la Légion d'honneur depuis le 16 septembre 1896.

HARDY de PERINI
(Marie-Joseph-Félix-Edmond)

Général, est né à Paris le 24 octobre 1841. Il est le petit-fils du général de ce nom, qui s'illustra, de 1792 à 1802, à Valmy, Mayence Fleurus, Maëstricht, Ampfingen, commanda l'expédition d'Irlande en 1798 et mourut de la fièvre jaune, à Saint-Domingue, à 40 ans. Fils du colonel Félix Hardy, tué le 7 juin 1855 à l'assaut du Mamelon vert, pendant la campagne de Crimée, il appartient, du côté maternel, à la famille des Bannes d'Avejean, qni compte parmi les siens le marquis colonel des Gardes françaises, qui inaugura, à Steinkerque, en 1692, les charges à la baïonnette.

Entré en 1862 à l'Ecole de Saint-Cyr, M. Hardy de Périni en sortit sous-lieutenant au régiment de son père, le 86e de ligne (11e léger). Il fit la campagne de 1870-71 avec la division Goze (corps de Failly), prit part aux opérations sur la Bliess et entra dans Bitche pour défendre cette place, pendant la retraite de l'ar-

[illegible] qui fut prolongée jusqu'au 26 mars 1871.

M. Hardy de Périni fit ensuite partie de l'armée réunie à Versailles pour combattre la Commune. Adjudant-major au 102e, puis au 130e, il fit de brillantes conférences sur l'art militaire à la réunion des officiers, de 1874 à 1879. Promu major au 85e en 1880, il devint lieutenant-colonel du 2e zouaves en 1887 et colonel en 1891. Nommé général de brigade en 1897, il commanda à Constantine le 3e zouaves et le 3e tirailleurs, puis à Caen, en 1899, la 12e brigade d'infanterie.

Au point de vue militaire, M. le général Hardy de Périni est généralement considéré comme un tacticien de valeur. Écrivain, il a publié, sous son nom ou sous le pseudonyme de « Jean de Villeurs », nombre d'ouvrages qui l'ont placé en bon rang, parmi les auteurs appréciés du public. On cite de lui : *Bayard*, [illegible] *les anciens* (1879 illustré) ; les *Armées féodales* (1880 [illegible] 1580 (1880 illustré) ; *Les Guerres de religion de 1562 à 1594* (1880 illustré) ; les *Batailles d'autrefois* (2 volumes illustrés de dessins originaux, qui obtinrent le prix Thérouanne de l'Académie Française en 1881) ; [illegible] *Rocroy* (1880 à 1890, 3 volumes illustrés d'après des dessins du temps) ; *De Rocroy à Denain* (1901). Cet ouvrage, jusqu'à la Révolution Française, comprendra 5 volumes ; la *Tactique Française* ; la *Division* (1891 avec plan et croquis) ; *Conférences régimentaires sur la fortification* (1 vol. illustré) etc... ; la *Correspondance intime du général Jean Hardy* (son aïeul) avec des [illegible]

On doit mentionner, outre ces ouvrages historiques ou militaires, des contes ou nouvelles du même auteur [illegible] édition populaire). Cet écrivain a donné aussi de gracieuses poésies : la *Légende de l'Ondine* (1 vol) ; [illegible]

Le général Hardy de Périni a collaboré à diverses revues et publications, et particulièrement au *Journal des Sciences militaires*. Membre de la Société des Gens de Lettres et du comité technique de la cavalerie, il a été décoré de la Légion d'honneur pour fait de guerre en 1871 et promu officier en 1893 ; il est en outre officier de l'Instruction Publique et possède divers ordres étrangers.

FERET (Alfred)

C[illegible] 11 juillet 1823 à Noyers-Saint-Martin (Oise). Fils d'un instituteur de cette commune, il vint à Paris dès l'âge de quatorze ans pour se livrer aux affaires. A vingt-six ans, il fondait un établissement pour le commerce des papiers en gros, qui prospéra rapidement et dont il conserva la direction jusqu'en 1885.

Depuis quelques années déjà, M. A. Féret s'intéressait surtout aux questions d'hygiène scolaire. Ses études et ses recherches dans ce sens l'amenèrent à construire une « table scolaire à élévation facultative » qui porte son nom, première solution rationnelle d'un bureau à la portée de toutes les tailles d'écoliers. Poursuivant ses efforts pour la réalisation d'un mobilier réellement hygiénique, M. Féret fit successivement toute une série de meubles pratiques et d'une grande simplicité, tels un bureau dit « américain », un bureau ministre, un bureau à caisse, un bureau comptable, un bureau à dessins et plans, un bureau tête-à-tête à inclinaison mobile à barres parallèles, une table pour malades, une liseuse au lit, une table à diverses transformations pour écoliers, une bibliothèque enfantine également à transformation, une chaise orthopédique à dossier convexe mobile, etc.

Ces meubles, qui ont acquis en France et à l'étranger une réputation enviable et sont d'un usage de plus en plus répandu, ont fait aussi la notoriété de leur inventeur.

M. A. Féret s'est en outre préoccupé des questions d'assistance de l'enfance du premier âge. Il a été nommé président du Conseil d'administration de la Crèche municipale Bonne-Nouvelle, qui lui doit sa réinstallation modèle et, pour une large part, sa prospérité.

Il est aussi membre de la Société française d'Hygiène, de la Société d'Hygiène de l'Enfance, de la

Société de Médecine publique et d'Hygiène profes-sionnelle, de la Société de l'Instruction élémentaire, de l'Association française pour l'avancement des Sciences, etc.

On lui doit la publication d'un important ouvrage [illegible] scientifique : *De l'Hygiène [illegible] et d'intérêt général* (1 vol. 1900), recueil d'études sur l'hygiène physique et morale de l'individu et de la famille. Il a donné un grand nombre d'articles et de communications dans les *Bulletins* des sociétés d'hygiène, les [illegible] *pour l'avancement des sciences*, l'*Officiel* pour les congrès des sociétés savantes, notamment sur la [illegible] conception depuis réalisée par plusieurs architectes; sur les *Mansardes des anciennes maisons d'habitation :* la *Scoliose scolaire et les moyens de l'éviter*, l'*Hygiène de* [illegible] *vue dans les travaux d'application*, les *Questions d'édilité parisienne et d'entretien des rues de Paris : Air et Lumière*, etc.

Comme inventeur, M. Alfred Féret a obtenu diverses médailles aux expositions de Paris et de l'Etranger. Il est officier de l'Instruction publique, du Nicham Iftikar, chevalier d'Isabelle-la-Catholique, etc.

CREMONT (Louis-Charles-Albert-Henri Comte MARGERIN de

P[illegible] ges le 12 avril 1841. Il descend de la famille des comtes Margerin du Leinster, en Irlande, qui régna sur une partie de ce pays, vint ensuite se fixer en France au XVe siècle et ne cessa de compter des personnages de robe et d'épée notables jusqu'à nos jours.

Petit-fils d'un président de la Cour d'appel d'Amiens, fils d'un fonctionnaire ancien officier dans la Garde royale, le comte Henri Margerin de Crémont fit ses études classiques à Digne et entra de bonne heure dans l'administration préfectorale. Il prit sa retraite en 1886. Il avait été, en 1870, pendant le siège de Paris, chargé en chef du service des secours dans le XVIIIe arrondissement. Appartenant à une famille royaliste, le comte Margerin de Crémont fut l'un des partisans dévoués du comte de Chambord. A la mort du prince, il fut un moment le représentant officiel du duc d'Anjou, qui prétendait succéder à celui-ci.

Depuis quelques années, le comte Margerin de Crémont s'est consacré presqu'entièrement et avec succès à l'association Franco-Irlandaise de Saint-Patrice, dont il a été le secrétaire-trésorier jusqu'à la mort de M. Antoine d'Abbadie, membre de l'Institut, auquel il a succédé comme président (1898).

Il s'est occupé aussi, d'une façon très active, des cercles catholiques d'ouvriers. Il présida celui organisé à Montmartre, qui, sous sa gestion, devint très nombreux et prospère. Ayant acquis une certaine popularité dans cet arrondissement, il y obtint, en 1877, sans être candidat officiellement, près de 3.000 voix pour la députation.

Le comte Margerin de Crémont, poète à ses heures, a fait paraître : *Fantaisies Juvéniles*, recueil de vers (1 vol. 1881). Il a écrit de nombreux articles de politique générale à la *Civilisation*, organe légitimiste et au *Nord*, organe franco-russe, sur les questions irlandaises et celtiques. Ayant, depuis plusieurs années, délaissé toute relation avec les partis dynastiques, et ne s'occupant presqu'exclusivement que de politique étrangère, M. de Crémont s'est classé parmi les « nationalistes-césariens ».

Il est commandeur de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, membre honoraire de la Conférence Ampère, membre du comité de la Presse pour l'Irlande, etc.

GALLOIS (Paul)

Médecin, né à Satolas (Isère) le 2 avril 1857. Il fit ses études médicales à la Faculté de Paris, fut reçu successivement externe des hôpitaux (1877), interne provisoire (1879), interne titulaire (1880) et docteur (1885). En 1882, il avait été lauréat de l'Assistance publique, et l'année suivante il était chargé d'une mission en Allemagne pour étudier le fonctionnement des petites universités

M. le docteur Gallois est l'auteur d'assez nombreux travaux ayant trait à différentes questions de médecine générale et en particulier à la répercussion des maladies de la gorge et du nez sur la santé des enfants. Ses recherches sur les végétations adenoïdes avec le lymphatisme, les maladies du cœur ou des reins, le rhumatisme, la chorée, etc., ont fait de lui une autorité dans ces matières, pour lesquelles il est spécialement consulté.

On doit citer du docteur Gallois, entr'autres communications et articles publiés dans les bulletins des

[illegible] 1888); *Thérapeutique des maladies des reins*, en collaboration avec le Dr E. Gaucher (2 vol. 1896); *Anato-* [illegible] avec le même [illegible] *chez les Adenoïdiens* (*Bulletin médical* et thèse de [illegible] *rapeutique du lymphatisme* (Société de Thérapeutique [illegible] *letin médical* et *Wiener médical Blatter*, 1898); l'*Angine rhumatismale et l'hypothèse d'une origine nasopharyngienne du rhumatisme* (*Bulletin médical*, 1899); *La grippe chez les enfants et la fièvre ganglionnaire* (*Bulletin médical*, 1900); *La Scrofule et les infections adénoïdiennes* (1 vol. 1900). Ce dernier ouvrage a obtenu une partie du prix Monthyon à l'Académie des Sciences et une partie du prix Marie Chevalier à l'Académie de Médecine.

M. le Dr Gallois est secrétaire de la Société protectrice de l'Enfance, membre de la Société de Thérapeutique et de plusieurs autres associations scientifiques et médicales.

LENORMAND (René)

Compositeur de musique, né à Elbœuf le 6 [illegible] famille de Vire (Calvados). Son grand-père, Jean-René Lenormand, fut membre du Conseil des Cinq-cents, et son oncle, Jean-Sébastien-René Lenormand, un naturaliste distingué.

M. René Lenormand reçut à Paris, où il vint en 1868, les conseils de Damcke et se fit bientôt connaître du monde musical par une suite de productions remarquables par leurs qualités d'expression, d'originalité et de solide facture. Les œuvres les plus répandues de ce musicien sont ses *lieder*, dont les premiers furent [illegible] 1877); *Divertissement* [illegible] 4 mains, fantaisie écrite en contrepoint par mouvement rétrograde et contraire; *Quinze mélodies* op. 14 piano et chant (Paris 1880); *Il dolce far niente* op. 17, chœur pour voix de femmes; *Au courant de la plume* op. 15, douze pièces pour piano (Leipzig 1882); *Im Lenz* mélodie pour piano et chant op. 18 (Paris 1882); la *Nouba medjeuneba* op. 19 piano à 4 mains, rapsodie sur des thèmes de l'ancienne musique arabe (Paris 1883); *Trois pièces* pour piano op. 23 (Paris 1883); *Intermezzo* tiré de la *suite* pour piano et instruments à cordes op. 27 (Paris 1883); *Adagio* op. 28 pour violon et orchestre; Le *Lahn de Mabed* op. 31 pour piano et orchestre (Lyon 1885); l'*Oiseau léger*, mélodie pour piano, chant, violon et violoncelle op. 29 (Paris 1887); les *Fleurs du Mal* op. 33, mélodies pour piano et chant (Paris 1888); *Quatre mélodies* sur des proses de Pierre Véber (Paris 1889); *Trio* pour piano, violon et violoncelle op. 30 (Brême 1892); *Mélodies tristes*, op. 39 piano et chant (Paris 1891); *Valses sérieuses* op. 42 pour piano (Londres 1894); *Sept mélodies* piano et chant op. 44 (Paris 1895); le *Voyage imaginaire*, op. 41, douze tableaux symphoniques d'après les voyages de Pierre Loti (Paris 1897); *Vers les grands soleils*, duo op. 45 (Paris 1897); *Paysage pour les Véber's*, piano et chant (Paris 1898) *Chant des vieilles maisons* (Le Braz), *Dans la Brume* (Beaufils), deux mélodies, op. 50 (Paris 1898); *Cloches des Flandres* (Fuster), *Chanson des Pêcheuses de nuit* (Le Braz), deux mélodies op. 52 (Paris 1899); *Esquisses* sur des thèmes malais op. 51 pour violon et piano ou orchestre (Paris 1901), etc.

On annonce du même auteur un *Concerto* pour piano et orchestre, et la musique de la *Nuit de Juillet*, pantomime en un acte de Pierre Véber.

Ces œuvres ont été l'objet d'auditions spéciales à la galerie Denman-Tripp (1884), à la salle Pleyel [illegible] Queens' Hall à Londres (1895), au Théâtre d'Application (1897) et dans différentes autres salles. Partout elles ont été chaleureusement accueillies.

M. René Lenormand a fait, à Paris et en province, [illegible] musique d'ensemble dont les concerts mensuels sont très suivis. Il a été correspondant du *Musical Times* de Londres pendant plusieurs années: il publie de [illegible] différentes revues.

HÉBERT (Louis-Philippe)

S[illegible] son plus jeune âge, il marqua de réelles [illegible] par sa famille aux travaux agricoles. A dix-neuf ans, il s'engagea parmi les volontaires canadiens qui allaient défendre le pape Pie IX, dans Rome menacée par l'armée italienne.

De retour au Canada en 1871, il se fixa à Montréal, où il exposa deux ans plus tard un *Buste de Béranger* qui lui valut d'être récompensé par le jury d'examen. Il ne pensa plus ensuite qu'à suivre sa vocation. Élève de M. Napoléon Bourassa, il collabora avec celui-ci à l'édification de l'église Notre-Dame-de-Lourdes à Montréal. Puis il vint à Paris où il passa une année à étudier l'art ancien et moderne.

Dès lors, il exécuta ses premières œuvres importantes, notamment la statue de *Salaberry*, élevée sur la place publique de Chambly (1884) celle de *Sir G.-E. Cartier*, obtenue au concours et érigée sur la place du Parlement à Ottawa (1885) et une statuette de *Papineau* (même année).

En 1887, M. Hébert fut chargé par le gouvernement de la province de Québec de l'exécution des groupes et statues historiques destinés au nouveau Parlement de la ville de ce nom; ce sont celles de *Fontenac*, *Montcalm*, [illegible] nages célèbres au Canada, et des figures allégoriques représentant la *Religion*, la *Patrie*, la *Poésie* et l'*Histoire*, [illegible] et le [illegible]

Venu à Paris à cette époque, M. Hébert y produisit depuis la plupart des œuvres magistrales qui sont la glorification des grands hommes de son pays natal, et honorent à la fois ceux-ci et leur auteur.

Aux salons annuels de la Société des Artistes français, M. Hébert n'a envoyé que quelques œuvres: à [illegible] plâtre qui reparut en bronze l'année suivante, [illegible] *Frontenac*, gouverneur du Canada en 1690, statue plâtre [illegible], fondateur de Montréal, statue bronze (1893); le *Général Lévis*, statue plâtre et le *Lieutenant-colonel de Salaberry*, [illegible] bronze (1899); *Ch. Godon*, buste bronze (1901), etc.

Un critique, M. Laporte, dans la *Revue des Deux Frances*, écrivit, en 1889 :

[illegible] l'aurais trouvée dans cette figure pourtant petite ; l'enfant amoureuse s'avance si naturellement, si langoureuse et perdue dans son rêve, que l'on sent chez l'auteur une âme sensible, un tempérament consciencieux et toujours à la recherche du sentiment vrai et de la sincérité dans la forme.

[illegible] dans le bronze et le marbre des types qui appartiennent à l'histoire [illegible] un sens, et il l'a fait avec une sincérité et une conviction qui sont [illegible]

Le *Monument de Maisonneuve*, le fondateur de Ville-Marie au Canada, qui figura au Salon de 1893, a été élevé sur la place d'armes de Montréal. On doit, en outre, à l'éminent artiste, les monuments élevés à *Sir John Macdonald* à Ottawa, à *Sir Short-Wallace* à Québec, au *R. P. Garin* à Lowell, à *Mgr Dezil* à Lévis, à *La Violette* à Trois-Rivières, à *Mgr Bourget* à Montréal, etc.

Il faut mentionner en outre de M. Hébert de nombreux bustes, parmi lesquels ceux du *Lieutenant-gouverneur Robitaille*, de *Honoré Mercier*, de *Sir John Thompson*, de *L.-J. Forget*, de *G.-A. Nantel*, de *Faucher*, de *Saint Maurice*, de l'*Abbé Jauquay*, de *F.-X. Saint-Charles*, de *Hormisdas Laporte*, de *Sir G.-E. Cartier*, de *M. Rodier*, d'*Adélard Sénécal*, de *J.-E. Tarti*, de *Louis Fréchette* et de *Mme Fréchette*, du *Juge Pagnuelo*, du *Dr Lachapelle*, de *Mgr Grandin*, d'*Honoré Beaugrand*, de *J.-M. Fortier*, etc.; et les groupes pleins de vigueur et de mouvement de *Sans merci*, lutte de deux ennemis; *Une Mère*, épisode dramatique du combat d'une femme blanche contre un peau-rouge; *Madeline ou la Beauté triomphante de la Force*; la *Défense du foyer*; le *Rapt*, autre épisode d'invasion de peaux-rouges dans un village; *Convoitise*, œuvre relatant les amours d'un trappeur et d'une squaw (femme indienne); la *Vision du Sagamo*, saisi d'étonnement à la vue d'une croix formée dans la mer; *Fleur des Bois*, idylle indienne ; la *Cascade*, etc.

M. Philippe Hébert a reçu, entr'autres récompenses, une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1889 et une médaille d'argent à celle de 1900; le gouvernement du Canada lui offrit, en 1894, la médaille de la Confédération. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1900.

COSSIRA
(Jean-Emile COUSSIRAT, dit)

A[illegible] nees) le 20 octobre 1857. Doué d'un organe remarquable dès son plus jeune âge, il prit les leçons de Sarreau, du Conservatoire de Bordeaux. Ses progrès furent tels qu'il fut engagé à [illegible]

N'ayant pas cependant l'occasion de paraître aussi souvent qu'il eût voulu sur cette scène, M. Cossira se fit entendre dès l'année suivante à Gand, puis à Anvers, et à Bruxelles, au théâtre de la Monnaie. Il alla ensuite à Lyon; en 1889, il entra à l'Opéra, où il créa l'*Ascanio* de M. Saint-Saëns. Quittant l'Académie de Musique en 1871, il partit pour l'Amérique, puis revint en France, à Nice, où pendant trois saisons consécutives, il se fit remarquer par des créations brillantes, telles que celles de *Werther* et de *Cavaleria* [illegible]

De Nice, l'artiste acclamé revint à la Monnaie de Bruxelles, et sa création du *Tristan* de Wagner le classa au premier rang parmi les chanteurs. Rappelé à Lyon, il obtint un nouveau triomphe dans le rôle de Walter des *Maîtres-Chanteurs*.

Entre temps, M. Cossira se fit entendre à plusieurs reprises au Théâtre impérial de Saint-Pétersbourg, au Covent-Garden de Londres, où il créa l'*Attaque du Moulin* de Bruneau, et à Monte-Carlo où il reçut dans le rôle de Tristan le même accueil enthousiaste qu'à Bruxelles.

On a souvent fait l'éloge de la voix à la fois puissante et charmeresse de M. Cossira. Ce sont ses qualités d'excellent ténor et de comédien distingué qui lui ont valu les applaudissements qu'il a recueillis dans toute l'Europe.

De retour à Paris en 1900, il créa au Théâtre Ly-[illegible] Marty et l'*Iphigénie en Tauride* de Glück; puis il alla se faire entendre sur la scène de l'Opéra du Caire, où il chanta avec une vogue toujours grandissante [illegible]

Tout en se faisant applaudir dans les œuvres françaises, M. Cossira n'a pas négligé la carrière italienne, il a été engagé à la Scala de Milan et pour la grande [illegible]

Cet excellent artiste est officier d'Académie depuis [illegible]

HIRTZ (Lucien)

P[illegible] (Meurthe-et-Moselle) le 16 mars 1864. Elève de l'École nationale des Arts décoratifs de Paris, il entra, en 1885, comme artiste dessinateur dans la maison d'orfèvrerie Falize, qui lui doit nombre de modèles appréciés du public; puis, en 1893, il devint premier dessinateur de la maison Boucheron, où il dirige depuis ce temps la fabrication des bijoux d'art.

En 1889, lors de l'Exposition universelle de Paris, M. Lucien Hirtz exposa divers dessins, bijoux et gravures à l'eau-forte, qui firent connaître son nom (médaille d'argent). A l'Exposition de 1900, il exposa une série d'émaux qui lui valurent une médaille d'or.

Comme peintre émailleur, M. Lucien Hirtz est très estimé de la critique et des connaisseurs. A la Société nationale des Beaux-Arts, qui le nomma associé en 1897 et sociétaire en 1898, il a exposé notamment : *Tête décorative*, essai pour vase; l'*Aurore du Sacré-Cœur*, plaque; *Plume de Paon*, coupe; *Porte-bouquets* décoré d'algues; *Cléopâtre*, plaque; *Feuilles d'Automne*, coupe, émaux translucides sur cuivre (1896); *La Naïade et la Noyée*, interprétation d'un dessin de Lévy Dhurmer; *Coupe-plume*, monture exécutée par la maison Boucheron; *Masque aux coléoptères*; [illegible] *épis*, porte-bouquet (1897); *Coupe* décorée d'algues et de poissons; trois plaques intitulées : *Rubis* — [illegible] *de pierres précieuses*, exposée complète en 1899 (erreur du catalogue); *Porte-bouquet* décoré d'insectes et de feuilles; *Porte-bouquet* décoré de feuillage (1898); *Reflets de pierres précieuses*, série de six plaques (1899); *Coupe* décorée d'insectes sortant sous des feuilles mortes; *Gobelet* décoré de fleurs d'Asters; autre *Gobelet* décoré de géranium sauvage et d'insectes en relief; *Jardinière* « les Naïades », monture exécutée par la maison Boucheron; autre *Jardinière* décorée de coqs et d'épis; *Petite coupe* décorée d'un scarabée d'opale (1901).

Plusieurs émaux de cet artiste ornent les musées français et étrangers, entr'autres : au musée de Limo-[illegible] *de pierres précieuses* (six plaques); une plaque d'après [illegible] Arts décoratifs de Paris ; une *Coupe* décorée d'une

plume de paon, au musée Galliéra de Paris; un *Vase* et [illegible] à Tokio (Japon), etc.

M. Lucien Hirtz est officier d'Académie.

JEAN (Alix)

P[illegible] ses études au lycée de Poitiers, il fut nommé surnuméraire de l'enregistrement à Parthenay (Deux Sèvres), en 1877. Ensuite, il devint successivement receveur de la même administration à Vezenobres (Gard), en 1880; Liffré (Ille-et-Vilaine), de 1881 à 1888; puis à Lezay, dans son département d'origine, de 1888 à 1891, et fut admis à la non activité cette dernière année.

Entre temps, M. Alix Jean avait pris ses inscriptions de droit aux facultés de Montpellier et de Rennes.

Venu à Paris, il entra à la *Gazette du Palais*, journal judiciaire quotidien, où il créa, la même année 1891, un service spécial relatif aux réclamations en matière d'enregistrement et de timbre, service qui a pris une importance toujours croissante.

En 1892, M. Alix Jean prenait simultanément la [illegible] *encyclopédique du Droit français*, autre recueil spécial : mais il quitta bientôt cette dernière publication pour s'adonner tout entier à la direction de la *Gazette du Palais*.

Pour imprimer lui-même ce journal et son recueil mensuel il fonda, en 1897, une imprimerie, dont il est propriétaire. Sous son active impulsion, la *Gazette du Palais* a pris un développement considérable ; indépendamment de ses différents services, elle comprend la publication de tables semestrielles et quinquennales, donnant les sommaires de toutes les décisions publiées par tous les journaux judiciaires de France et des Colonies, avec les références nécessaires.

M. Alix Jean est l'un de ceux qui ont le plus contribué au développement des cours gratuits de notariat et de procédure, qui sont professés au Palais de Justice.

Il patronne aussi, activement, l'Ecole de Notariat de Paris, dont il a fréquemment fait l'éloge dans ses écrits et ses discours.

En avril 1901, M. Jean publia un *Traité pratique du régime fiscal des successions, mis au courant de la nouvelle législation*, utile compendium des principes et des règles applicables en la matière, qui obtint un succès très mérité. On annonce encore, du même auteur, un *Traité pratique du régime fiscal des* [illegible]

M. Alix Jean est membre du comité de direction de la « Fouace », société amicale des républicains des Deux-Sèvres résidant à Paris, du comité de patronage de l'Ecole de Notariat de Paris, du Syndicat de la Presse judiciaire et de la « Basoche », association des clercs de notaires et d'avoués. Il a été aussi président du conseil d'administration de la revue littéraire la *Plume*.

GOUEL (Albert-Théodule)

M[illegible] le 8 mars 1841. Il étudia la médecine aux Facultés de Rennes, puis de Paris, où il obtint le doctorat avec une thèse remarquée sur la *Chorée*, en 1867. Il prit peu après la direction d'une maison de santé aux Lilas.

M. le docteur Gouël fut, pendant les sièges de Paris (1870-71), médecin-major du 233e bataillon de marche. Il démissionna après le 18 mars; arrêté comme otage, il put s'échapper des casemates de la porte de Bagnolet où il était enfermé.

En 1876, M. le Dr Gouël créa le service médical de l'hopital de Villepinte, dont il est resté le médecin en chef. Cet hôpital modèle, destiné aux jeunes filles pauvres atteintes des maladies de la poitrine, a été fondé par les sœurs de Marie Auxiliatrice. Il possède deux annexes, l'une à Champrosay pour les anémiques et l'autre à Hyères pour les convalescentes.

Après cette première œuvre humanitaire, M. Gouël fut un des trois membres du comité d'initiative de l'Œuvre des enfants tuberculeux destinée aux garçons et fondée douze ans plus tard Villepinte. Ce médecin a publié des travaux importants sur la tuberculose. On cite particulièrement, outre ses rapports annuels sur Villepinte, ses recherches sur le *Traitement de la tuberculose par les bains de vapeur térébenthinés, par les inhalations d'aldehyde formique et les injections* [illegible] et autres études ou communications publiées dans la *France médicale* et les organes scientifiques.

Nous devons encore mentionner son intéressant ouvrage sur *Villepinte et la Tuberculose* (1 vol. 1901).

M. le docteur Gouël a fait partie de plusieurs congrès et notamment celui de l'Assistance publique aux tuberculeux, en 1900, à Paris. Il fut le pre-

[illegible] et l'hospitalisation des tuberculeux à tous les degrés. C'est de Villepinte, et sous l'inspiration du Dr Gouël, que s'est développée la lutte contre la tuberculose !

Membre de la Société de Thérapeutique, de la Société médico-chirurgicale de Paris, ancien secrétaire-général de la Société de l'Elysée, il est, depuis 1886, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire, etc.

~~~

CAPPIELLO (Leonetto)

PEINTRE, dessinateur, caricaturiste, né à Livourne (Toscane) le 9 avril 1875. Il arriva à Paris le 1er mars 1898 et fit ses débuts dans le *Rire*, qui sut reconnaître son talent aussi original que nouveau.

Tout en donnant à cette revue humoristique une série de dessins spirituels, parmi lesquels la *charge de Mme Réjane* fit sensation, M. Cappiello collaborait également au *Sourire*, au *Froufrou*, à l'*Assiette au beurre*, au *Journal*, au *Cri de Paris*, au *Gaulois du Dimanche*, etc.

M. Cappiello, dont la valeur artistique est reconnue, s'est encore fait apprécier comme décorateur dans le domaine de l'affiche, qu'il a abordé en 1900. Ses premiers essais dans ce genre furent des plus brillants : on remarqua tout de suite sa superbe [illegible] *Lajaunie*, celle du *Petit Coquin*, etc. et, très rapidement, M. Cappiello est devenu l'un des maîtres de ce genre.

La *Revue Blanche* a publié, en 1899, un album de caricatures : *Nos actrices*, contenant dix-huit dessins reproduits en couleur, avec une préface de M. Marcel Prévost, qui s'exprime en ces termes sur le jeune artiste auteur de cette revue :

[illegible] photographie ne saurait rendre la spécialité d'un visage.

Dans cet album, M. Cappiello a su accentuer avec à propos les expressions essentielles de célébrités du théâtre comme MMmes Jeanne Granier, Sarah Bernhardt, Marthe Brandès, Yahne, Cécile Sorel, Réjane, Simon-Girard, Mlle Eve Lavallière, etc.

[illegible]

[illegible] aujourd'hui.

— C'est, dit M. René Maizeroy, le seul artiste qui ait apporté une note nouvelle depuis S.-L. Forain.

~~~

HOUSSAYE (Henri)

PUBLICISTE, né à Equemauville (Calvados) le 30 mars 1853. Fils d'un cultivateur, maire de sa commune natale pendant plus d'un demi-siècle, M. Henri Houssaye fit ses études classiques à Honfleur et débuta, en 1870, dans le professorat à Rouen. Entré peu de temps après au *Journal de Rouen*, il vint, en 1871, à Paris, où il fut attaché comme correcteur au *Courrier de France* et à la *Presse*.

L'année suivante, il passait à l'Agence Havas, chargé de la rédaction d'une correspondance destinée à la presse de province.

A vingt ans, M. Henri Houssaye fut délégué par l'Agence Havas pour accompagner le roi Alphonse XII, qui rentrait en Espagne après le prononciamento du général Martinez Campos. Il suivit ensuite les opérations des troupes alphonsistes contre les carlistes et envoya sur ces événements des dépêches très remarquées et souvent reproduites par la presse française.

Rentré à Paris, M. Henri Houssaye passa successivement par tous les service de l'Agence Havas, dont il fut, en 1876, nommé secrétaire-général. Lorsque cette importante institution fut transformée en société anonyme (1879), il en devint l'un des administrateurs, ayant plus particulièrement dans ses attributions le service télégraphique et politique. Il se consacra à cette tâche considérable jusqu'en 1900, époque à laquelle il fut nommé directeur de l'Agence Havas.

On sait quel développement a pris l'Agence Havas dans le monde entier et quelle est son importance pour la presse française en particulier; M. Henri Houssaye a contribué au succès de cette entreprise pour une très large part personnelle.

Officier de la Légion d'honneur, membre de l'Association des Journalistes Parisiens et de diverses autres sociétés, M. Henri Houssaye n'a aucune parenté avec son homonyme, membre de l'Académie Française.

~~~
~~~

POUPINEL (Jacques-Maurice)

A[illegible] plusieurs fois médaillé. Lauréat de divers concours publics pour ses projets de groupe scolaire à Sucy-en-Brie et de mairie à Maisons-Laffitte, M. Poupinel est l'auteur de constructions, maisons de rapport, hôtels, villas, tombeaux et chapelles funéraires trop nombreux pour être mentionnés ici. On peut toutefois citer de l'œuvre de cet architecte une maison de santé chirurgicale, rue Bizet, dont les plans obtinrent des diplomes d'honneur aux expositions de Vienne (1894) et de Bordeaux (1895), et une autre maison de santé, rue Jeanne d'Arc à Nancy, fort remarquable.

Architecte-adjoint de la section espagnole de l'Exposition universelle de 1889 à Paris, M. Poupinel fut secrétaire général du Ve Congrès international des architectes en 1900.

Vice-président de Jury à l'Exposition universelle de Lyon en 1894 et délégué du gouvernement aux Congrès internationaux de la propriété artistique et littéraire de Dresde (1895), de Berne (1896), de Bruxelles et Monaco (1897), de Turin (1898), Heidelberg (1899), Paris (1900), Vevey (1901). M. Poupinel est membre de diverses sociétés, notamment celles des Artistes Français, de Médecine publique et d'hygiène professionnelle, des Parisiens de Paris, etc.; il est en outre membre du comité de l'Association Taylor, secrétaire principal de la Société centrale des Architectes, trésorier de la Société des Architectes diplomés par le gouvernement et de la Société d'assistance confraternelle des Architectes. Il est aussi membre d'honneur correspondant de nombreuses sociétés d'architectes de province et de l'étranger, de la Société centrale des Architectes de Belgique, de l'Institut des Architectes américains, des Sociétés d'Architecture d'Espagne, d'Italie, de Hollande.

Membre du comité de rédaction du journal l'*Architecture*, il y a donné de nombreux articles et rapports sur des questions ouvrières ou d'économie sociale.

En 1900, candidat républicain au Conseil municipal pour le quartier de la Madeleine, à Paris, il échoua contre M. Froment-Meurice.

M. Poupinel est chevalier de la Légion d'honneur; il est aussi officier de l'Instruction publique, des ordres de Charles III et d'Isabelle-la-Catholique, etc.

GARNIER (Jacques-Jules)



EXPLORATEUR, ingénieur des mines et métallurgiste, né, le 25 novembre 1839, à Saint-Etienne (Loire), où il fit ses études classiques et scientifiques.

De 1863 à 1867, M. Jules Garnier dressa les cartes géologiques de la Nouvelle-Calédonie et de Tahiti par ordre du gouvernement français, parcourant 12.000 kilomètres à pied au milieu de contrées encore inconnues et peuplées de cannibales. A son retour, il inaugura, par le récit de ses voyages, la série des conférences données depuis par les explorateurs à la Sorbonne. Il en publiait aussi la relation dans le *Tour du Monde*, en 1869, et dans deux volumes : *Voyage autour* [illegible]

Pendant la guerre de 1870-71, nommé commandant du génie, à titre auxiliaire, il avait fait une campagne très rude, dont il publia la relation, en 1872, sous le titre : les *Volontaires du Génie dans l'Est* (Plon, éd.).

M. J. Garnier s'occupa ensuite avec M. Marcel Deprez, de l'Académie des Sciences (1869 à 1873), de perfectionner les procédés de distribution de vapeur appliqués aux machines : ils obtinrent plusieurs récompenses aux expositions.

En 1874, M. Garnier étudia et fit breveter la première locomotive compound en tandem, dont le type est maintenant si répandu : il exposa tous les avantages de ce dispositif dans un rapport au Congrès de l'Industrie minérale (1875).

M. Garnier avait découvert à la Nouvelle-Calédonie, outre des minerais de cobalt et de fer chromé, un nouveau minerai de nickel très abondant, que le célèbre minéralogiste Dana, des Etats-Unis, décrivit et nomma « Garnierite »: en 1876, cherchant une métallurgie simple pour ce nouveau minerai, M. Garnier reconnut et fit reconnaître l'heureuse influence du nickel sur l'acier : cette importante découverte se répandit peu à peu et aujourd'hui toutes les nations l'appliquent, surtout pour la fabrication des armes.

En 1878, on mettait en marche à Nouméa la première fonderie de ferro-nickel étudiée et construite par M. J. Garnier, qui, à l'Exposition universelle de cette même année, obtenait l'unique médaille d'or accordée au nickel. Aujourd'hui la consommation de ce métal pour les aciers, nulle autrefois, est de 10 millions de kilogrammes par année.

En 1890, dans les mines de nickel sulfuré du Canada, M. Garnier appliqua des méthodes nouvelles

[illegible] d'après ses brevets de 1876, des convertisseurs Bessemer spéciaux pour l'affinage rapide et économique. La réussite fut complète et ce procédé est à présent un des chapitres indispensables de la métallurgie de ce genre de minerai.

[illegible] exposée des minerais d'or du Transvaal était constituée par un « conglomérat ». Ayant précédemment observé que les bancs des conglomérats ont presque toujours une très grande continuité en profondeur et en direction, M. Garnier suivit de près le développement de ces mines. L'expérience ayant confirmé plus tard ses dires, un groupe de ses amis, en 1894, lui confia d'importants capitaux et la direction d'une expédition au Transvaal, dont faisait partie son fils aîné, M. Pascal Garnier : il s'agissait d'acquérir des terrains non fouillés sous lesquels, d'après M. J. Garnier, devaient exister de riches filons; mais les pourparlers préalables ayant attiré l'attention, un groupe d'anglais, déjà maîtres indirects du pays, poussa jusqu'à près de un million de francs des terrains sans valeur à la surface : la sonde découvrit bientôt en profondeur les gisements prévus par M. Garnier, et dont la valeur est aujourd'hui colossale.

A la suite de ces études, M. J. Garnier et son fils pu- [illegible] (1896), qui fut traduit en anglais par les soins de la Société Géologique de l'Afrique du Sud, société qui adm[it] l'auteur comme membre d'honneur; des 17 membres d'honneur qu'elle compte, il est jusqu'ici le seul savant français.

M. J. Garnier se chargea ensuite de diriger une mission d'étude géologique en Nouvelle-Zélande, faite par son fils Pascal Garnier et dont les résultats furent exposés dans le livre publié en 1898 par MM. Gar- [illegible]

En cette même année 1898, M. J. Garnier et son fils retournèrent en Australie pour étudier une contrée restée vierge jusqu'ici, défendue par son redoutable climat; c'est l'ancien « désert Victoria », privé d'eau, d'herbages, de fruits, de récoltes quelconques. L'explorateur perdit là son fils Pascal, tué par les fièvres à 26 ans, après avoir, dans ses quatre dernières années, fait le tour de l'Afrique et celui du monde entier. A la suite de ce voyage, l'éminent ingénieur publia : *L'Australie occidentale*, par Jules et Pascal Garnier (1900), ouvrage qui donna la première théorie complète de la géologie et des mines de cette lointaine contrée.

[illegible] ches sur la mise en mouvement et la dissociation de alliages métalliques impurs sous l'action d'un courant électrique; il démontra que « le carbone est transporté par un courant électrique du positif au négatif, qu'il peut alors pénétrer et cémenter profondément une barre de fer servant de cathode » (*Comptes-* [illegible]

Outre ses nombreux mémoires et les ouvrages mentionnés à la suite des travaux qui les ont inspirés, on cite de M. Jules Garnier un très intéressant volume illustré : le *Fer*, qui, depuis sa publication, en 1878, par la maison Hachette et Cie, a eu trois éditions.

MARCELIN (Frédéric)

Publiciste et homme politique, né à Port-au-Prince (République d'Haïti) le 18 janvier 1852. Après avoir fait dans sa ville natale ses études classiques, il voyagea fréquemment en Europe, surtout en France, et se consacra à la carrière diplomatique.

Nommé, à vingt ans, secrétaire de la légation [illegible] de Salnave, il resta quelque temps à l'étranger, puis rentra dans son pays, où il fut élu député de Port-au-Prince. Son mandat fini, il se consacra au journalisme et collabora à plusieurs revues. En 1882, les électeurs de Port-au-Prince le nommèrent de nouveau député de cette ville. Orateur remarquable, il prononça, durant cette législature, de nombreux discours qu'il a réunis en un volume intitulé *la Poli-* [illegible]

En 1892, il fut appelé au ministère des Finances et du Commerce où il resta deux ans et demi, puis à celui des Relations Extérieures, qu'il géra durant six mois. Il donna ses soins les plus actifs au relèvement du crédit de la République. Grâce à lui, l'emprunt de 1875 fut remis à la cote officielle, de nombreuses propositions pour créer de nouvelles institutions de crédit furent étudiées; le change du papier de l'État, après avoir atteint le pair avec l'or, se maintint, du- [illegible]

[illegible] où il publia différents ouvrages, puis des études. On [illegible] vie de ce charmant poète. Il a fait une étude histori- [illegible]

[illegible] succès. Dans ce microcosme absolument original de Haïti, à travers des descriptions et des portraits bien tracés dans le cadre d'une nature incomparable, l'auteur nous initie à un monde très pittoresque. Une philosophie doucement ironique règne dans cet ouvrage, roman d'un homme d'État qui aime son pays et voudrait le voir se développer dans la richesse et dans la paix.

DUMONT (Henri-Julien)

P[illegible] 1859. En 1881, il débutait aux Salons annuels de la Société des Artistes Français avec une *Tête de femme*: il y envoyait l'année suivante : *Fatiguée*, composition remarquée par le public et diversement appréciée. En 1873, son *Com*-[illegible]-ment l'attention, ainsi qu'un *Portrait de femme* exposé rue Boissy d'Anglas la même année.

Refusé, en 1884, par le jury, M. Henri Dumont envoya son *Mastroquet* et son *Mélomane*, toiles qui furent l'objet de critiques très vives, à l'Exposition des Indépendants, où il exposa par la suite plusieurs autres tableaux, notamment : la *Chanson*, deux panneaux décoratifs pour Mlle Yvette Guilbert (1895); *Etudes de Nu* (1896); *Fleurs* (1897), etc.

Depuis lors, M. Henri Dumont s'est consacré aux études de fleurs et, dans cette voie, il s'est manifesté comme un artiste des plus intéressants. Il a envoyé à la Société nationale des Beaux-Arts, notamment : [illegible] *Coquelicots, Orchydées, Tulipes et Giroflées* (1899); *Chrysanthemes, Flox, Roses fanées* (1901), etc.

[illegible]

On doit mentionner encore de cet artiste plusieurs portraits exposés à la Galerie Petit, entr'autres ceux de *MM. Willam Busnach* et *Dubut de Laforest* : des affiches pour divers acteurs, signées « Henry »; plusieurs études de fleurs exposées chez M. Thomas, [illegible] dessins et eaux fortes.

M. Henri Dumont est sociétaire de la Société nationale des Beaux-Arts.

LEVAT (David Edouard)

Ingénieur et explorateur, né à Montpellier le 26 avril 1855. Il fit ses études classiques dans sa ville natale et à Sainte-Barbe à Paris, fut élève à l'Ecole Polytechnique de 1875 à 1877, puis à l'Ecole des Mines d'où il sortit en 1880. Il s'occupa bientôt d'exploitation de mines à Montecatini (Italie), puis à Antiparos (Grèce) et dans l'archipel de l'Asie Mineure. En 1885, il fut nommé directeur général de la Société du Nickel à Paris et à Nouméa ; il conserva cette fonction jusqu'en 1889.

M. David Levat s'est surtout fait connaître comme explorateur par les voyages en Sibérie qu'il effectua d'abord en 1894, chargé d'une mission du ministère des Travaux publics ; puis en 1896, avec une autre mission du ministère de l'Instruction publique. Il traversa à deux reprises, avant l'ouverture du chemin de fer transsibérien, toute la Russie d'Asie, de Moscou à Wladivostock.

En 1897, il accomplit une nouvelle mission spéciale du ministère des Colonies en Guyane et dans le Contesté Franco-Brésilien. Il est retourné depuis à plusieurs reprises dans l'Amérique du Sud et c'est à son initiative qu'est due la création d'une ligne de chemin de fer de Cayenne à la région des placers, ligne qu'il a fait depuis construire et dont il est resté le concessionnaire. Développant en Guyane l'influence française et la richesse du pays, M. David Levat y a mis en exploitation plusieurs mines aurifères, arrivées bientôt en pleine période d'activité.

On doit aussi à cet ingénieur l'invention d'un appareil mécanique (Drague Levat), pour le traitement par procédés mécaniques des alluvions aurifères. Les dragues Levat, employées d'abord en Guyane, sont devenues d'un usage général sur les placers situés dans les pays tropicaux, notamment dans les colonies anglaises de la Côte-d'Or, à la Côte d'Ivoire, à Bornéo, etc.

M. David Levat est l'auteur d'importants ouvrages, notamment : les *Progrès de la Métallurgie et du Nickel* (*Annales des Mines*, 1892); *Etudes sur l'industrie des Phosphates*, mémoire pour le ministère des Travaux publics qui précéda la législation sur ces ma-[illegible]

[illegible]

d'articles sur l'exploitation des mines et des placers; [illegible] international des Mines et de la Métallurgie en 1900); [illegible] général international de la même année), etc.

M. David Levat est membre de la Société des études coloniales et maritimes, de la Société chimique de Paris, de la Société de Géographie de Paris, de la Société de Géographie Commerciale, de la Société des Ingénieurs civils, des Sociétés Géodésiques de France et d'Italie, de l'Industrie Minérale, etc. Il est en outre membre correspondant du Geological Survey des État-Unis, de la Commission des Prisons, chevalier de Sainte-Anne de Russie, etc.

ENGRAND (Georges)

S[illegible] (Pas-de-Calais) le 5 octobre 1853. Elève de Cavelier et de Tony Noël à l'Ecole des Beaux-Arts, il débuta en 1878 aux Salons annuels [illegible] *Phaéton foudroyé*, statue plâtre (1881); le *Rêve*, statue plâtre (1884); *Idylle*, groupe plâtre (1885); *Me*[illegible]

[illegible]

L'année suivante, M. Georges Engrand se révéla [illegible]me un décorateur épris de la nature et d'une ori[illegible]té incontestable. Il fut de ceux qui, compre[illegible] l'importance de l'art sous tous ses aspects, l'ont [illegible]qué à des travaux nouveaux. On cite, parmi [illegible]ns depuis cette date : *Porte-Fleurs*, sta[illegible] l'Académie des Sciences pour prouver la [illegible]

[illegible] plat étain; *Gourde*, figurine bronze; *Salière* argent (1895); *Andante*, buste argent; *Jardinière*, bronze; [illegible] étain; la *Jeunesse*, vase terre cuite; les *Curieuses*, dessus de porte, terre cuite; *Tigre étouffant un Singe*, bronze; *Portrait de la petite Lolotte*, vase bronze; [illegible] *Jardinière aux masques* et *Femme sur une coquille*, vide-poches (1896); les *Trésors*, coffret à bijoux argent, qui obtint une médaille de 2e classe (1897); *Tockin, ex-Davran, fils de Corlay et de Patineuse*, statuette de cheval bronze, et la *Caresse*, statuette bronze (1898); *Jardinière*, statuette bronze; deux *Coupes*, bronze et un *Panneau décoratif*, peinture et sculpture pour pied de lit, en collaboration avec M [illegible] vitrine contenant neuf objets en bronze doré et argent [illegible]

M. Engrand est en outre l'auteur du *Monument* [illegible] (Pas-de-Calais); d'une statue tombale, la *Douleur*, pour la famille Boverie, au Père Lachaise; des bustes de *M. Passelecq*, directeur des Mines de Vimy (bronze); [illegible] *Borghetti* (marbre); de *Mme Nonclercq* (bronze); de *Pierre* et *Lucie de Warina* (marbre); de *Molière* (pierre) au Théâtre d'Orange; du *Conventionnel Guadet* (marbre) à l'Institut national des Jeunes Aveugles de Paris; du *Peintre Geneutte* et de *Wagner* (marbre); de quatre *Bas-reliefs d'animaux* pour le nouveau Muséum d'Histoire naturelle de Paris; de la *Rieuse*, buste, marbre; la *Danse Mauresque*, statue pierre pour le Théâtre d'Orange. On lui doit encore la restauration savante de quatre statues Louis XIV au château de Garches (Seine-et-Oise) à M. Couvelet, maire, etc.

[illegible]

M. Georges Engrand a obtenu, outre ses récompenses [illegible] l'Exposition universelle de 1889, une médaille d'or à celle de 1900, un diplôme d'honneur à Nantes (Exposition des Arts décoratifs), une grande médaille de vermeil à Amiens (Exposition des Beaux-Arts) et diverses [illegible]

CICÉRON (Adolphe)

Sénateur, [illegible] à Blois [illegible]-et-Cher [illegible] le [illegible] mai 1853. Il appartient à une famille de notaires, de père en fils, depuis un siècle et demi.

M. Cicéron embrassa la même carrière et fut nommé notaire à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) en 1878; il conserva ces fonctions pendant 21 ans et les abandonna après son élection sénatoriale.

Au même moment et pour la même raison, il résigna ses fonctions au bureau de l'assistance judiciaire de la Pointe-à-Pitre, dont il faisait partie depuis vingt ans et dont il était président.

Elu conseiller municipal de la Pointe-à-Pitre en 1884, M. Cicéron a constamment été réélu depuis cette époque. Il a été premier adjoint au maire. Nommé conseiller général de la Guadeloupe, pour le canton de la Pointe-à-Pitre, en 1886, il devint vice-président et président du Conseil général; il a démissionné en novembre 1898.

M. Cicéron se présenta aux élections sénatoriales du 5 janvier 1900, en remplacement de M. Isaac, sénateur de la Guadeloupe, décédé. Elu par 186 voix contre 83 données à son concurrent, M. de Monchy, il siège, au Luxembourg, à la Gauche démocratique.

Il s'est beaucoup occupé de questions coloniales, et s'est déclaré partisan de certaines réformes, telles que l'assimilation des vieilles colonies aux départements [illegible] ture coloniale, etc

THEURIET (André-Claude)

Écrivain, poète, membre de l'Académie Française, né le 8 octobre 1833 à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), d'une famille d'origine lorraine. Il fit ses études classiques à Bar-le-Duc et vint, en 1854, à Paris, pour suivre les cours de la Faculté de Droit. Reçu licencié en 1857, il fut receveur de l'enregistrement en province, puis il entra comme rédacteur au ministère des Finances et démissionna de cet emploi en 1881.

L'année même de sa réception à la licence en droit, M. André Theuriet avait fait paraître, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un poème intitulé : *In Memorium*, qui fut suivi de plusieurs autres à la même revue. Ces premiers essais mirent son nom en lumière. Il a publié depuis lors plusieurs autres recueils de vers : le *Chemin des Bois* (1867), qui eut quatre éditions et fut couronné par l'Académie Française en 1868; *Le Bleu et le Noir*, poèmes de la vie réelle (1873); le [illegible] nouvelles poésies [illegible]

M. André Theuriet est surtout connu par le grand nombre de romans et de nouvelles dont il est l'auteur et dont voici la nomenclature : *Nouvelles intimes* [illegible] *Gérard; Une ondine* (1875); la *Fortune d'Angèle* [illegible] *Nos enfants;* le *Filleul d'un marquis* (1878); *Sous bois, impressions d'un forestier* (1878); le *Fils Maugars* [illegible] *des Finoël;* les *Nids*, in-folio illustré par Giacomelli (1879); *Toute seule* (1880); les *Enchantements de la forêt* (1881); les *Mauvais ménages* (1882); le *Journal de Tristan*, impressions et souvenirs auto-biographiques (1883); *Michel Verneuil* (1883); le *Secret de Gertrude* (1883); *Tante Aurélie* (1884); un volume de nouvelles : *Bigarreau, l'abbé Daniel*, etc. (1884); *Eusèbe Lombard* [illegible] *page, l'homme et l'artiste*, plaquette de critique artistique [illegible] *Contes pour les jeunes et les vieux* (1886); *Contes de la vie de tous les jours*, donnés au *Figaro* sous ce titre, mais réunis plus tard en volume, sous le nom de [illegible] *Froideville*, mœurs d'employés (1887); *Contes de la vie intime* (1888); *Amour d'automne* (1888); l'*Amou*-[illegible] *des Bois* (1890); l'*Oncle Scipion* (1890); le *Bracelet de Turquoises* (1890); *Charme dangereux* (1891); *Jeunes et vieilles barbes* (1892); la *Chanoinesse* (1893); *Fleur de Nice* (1896); *Cœurs meurtris* (1896); *Bois-Fleury* (1897); *Refuge* (1898); *Villa tranquille* (1899); la *Petite dernière* (1901), etc.

Cette production considérable et d'un haut mérite littéraire a placé son auteur au rang des meilleurs conteurs de ce temps. L'observation très vécue des personnages rustiques de M. André Theuriet et sa connaissance approfondie des gens et des choses de la forêt donnent un intérêt et un charme particuliers à ses récits de la vie champêtre et surtout agreste.

On peut encore citer de M. André Theuriet deux volumes de souvenirs de jeunesse : *Années de Printemps* et *Jours d'Eté* (Ollendorf éditeur)

L'éminent écrivain, en outre, a fait représenter : *Jean-Marie*, drame en un acte, en vers, avec M. Henri Lyon (Odéon, 1891); la *Maison des deux Barbeaux*,

[illegible] *[illegible]*, avec M. Morand (Comédie Française, 1887); ces deux dernières pièces tirées de ses romans.

Il a collaboré au *Moniteur*, au *Musée universel*, à l'*Il-[illegible]*, à la *[illegible] Française*; il a publié des articles et des nouvelles dans le *Journal* depuis la fondation de cet organe. Il a fait des conférences sur la littérature française en Belgique, en Hollande et en Suisse.

M. André Theuriet a reçu de l'Académie Française le prix Vittet pour l'ensemble de son œuvre littéraire en 1890. Il a été élu membre de cette assemblée le 10 décembre 1896, au fauteuil d'Alexandre Dumas fils.

Ancien président de la Société des Gens de lettres dont il est resté le président honoraire, M. André Theuriet a été, d'autre part, maire de Bourg-la-Reine (Seine-et-Oise) de 1882 à 1900. Chevalier de la Légion d'honneur en 1873, il a été promu officier en 1895.

GIRAUD (Frédéric)

Compositeur de musique, violoniste, né à l'Isle-sur-Sorgues (Vaucluse) le 3 juin 1827. Élève des professeurs Mouzias, Victor Morrel et Cherblanc, M. Frédéric Giraud entra, en 1846, comme second violon au Grand-Théâtre de Lyon.

L'année suivante, il obtint au concours la place de deuxième violon-solo au Théâtre lyrique de Paris et fut admis comme auditeur dans la classe de Massart au Conservatoire. Devenu, en 1847, premier violon du Grand-Théâtre de Marseille, il se perfit dans ses études et revint à Paris en 1853, où il se fit entendre dans différents concerts comme violon-solo et avec le plus grand succès.

[illegible] Amsterdam, parut brillamment aux concerts de la Société Felix-Meritis; il visita ensuite Spa, Bade, Marseille, Grenoble, Tournon, Lyon, etc. A Paris, il donna des auditions nombreuses, notamment à la salle Bonne-Nouvelle, auxquelles assistaient Vieuxtemps et Sivori; et dans d'autres endroits avec le concours de Mme Pauline Viardot, de MM. Franchomme, Georges Bizet et Jules Lefort. La critique musicale d'alors enregistra les applaudissements qui lui furent prodigués.

[illegible]

[illegible] ceaux pour violon avec accompagnement de piano et orchestre, dont voici les titres : *Canzonetta*, *Airs variés*, deux *Concertos*, trois *Caprices*, une *Berceuse*, une *Cantilène*, etc.; plusieurs transcriptions, parmi lesquelles l'ouverture du *Jeune Henri*, de Méhul, très difficile, et des fantaisies sur les opéras célèbres; divers chœurs pour orphéons dont il a écrit les paroles et la musique et qui ont été imposés dans de nombreux concours : *Fleurs et Papillons*, *Don Juan Farfallo*, *Aux Armes*, etc. On lui doit encore : les *Métamorphoses de la Gaule*, symphonie scénique et concertante pour contralto, chœur et orchestre, paroles et musique de l'auteur; le *Florentin*, opéra-comique en trois actes sur un livret de M. de Saint-Georges; une grande *Cantate* avec accompagnement d'orgue et de cloches, etc.

FERRAND (Ernest-Justin)

S[illegible] 1846. Élève de MM. Mathurin Moreau et Levasseur, il débuta en 1876 aux Salons annuels de la Société des Artistes Français avec un médaillon.

Parmi les expositions suivantes de M. Ernest Ferrand on a remarqué : le *Repos de Diane*, statuette marbre (1888); *Robert Limozin*, médaillon plâtre (1889); l'*Indiscrète*, statuette bronze éditée par la maison Motteux et qui est depuis devenue populaire (1890); *Rose perdue*, groupe bronze, et un médaillon plâtre [illegible] statuette marbre (1894), qui reparut à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1895 et y fut acquise pour un musée; le *Guetteur*, statuette marbre, éditée par la maison Besnard, et *M. Mérillon, avocat général*, buste bronze pour l'Union des Sociétés de tir de France (1896), qui reparut en marbre en 1898; *Mlle Léonie Yahne*, artiste dramatique, buste marbre, et *Par l'Épée et par la Charrue*, statue plâtre remarquée et [illegible] *de Soleil*, porte-carte plâtre (1898); la *Reine Fiammette*, buste plâtre (1899); *Mlle Maud Amy*, de l'Odéon, buste marbre très remarquable (1901), etc.

Cet artiste s'est montré attaché d'une façon parti-[illegible] toujours d'après nature, et reproduits en divers métaux. Il est considéré comme ayant hautement contribué à la diffusion du beau dans les milieux les plus

populaires. On doit citer parmi ses œuvres dans cette voie : le *Triomphe de l'Amour*, groupe ciselé par la maison Jourdan ; les *Bulles*, groupe (Marchal éd.) ; *Illumination*, groupe pour l'électricité (Alliot éd.) ; *Libellules*, figure bronze (Boyer frères éd.) ; le *Renouveau*, groupe (Marchal éd.), etc.

Il faut encore mentionner plusieurs bustes de M. Ferrand qui n'ont pas été exposés, notamment [illegible]

Cet excellent artiste a été récompensé en 1897 à la Société des Artistes Français, dont il est sociétaire, et il a obtenu une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900. Il est officier d'Académie.

COLVÉ des JARDINS (Gaston de)

Poète, écrivain, né à Paris le 15 décembre 1865. Il appartient à une famille d'officiers. Après de fortes études classiques, il débuta jeune dans les lettres par le journalisme, donnant à la *Chronique Parisienne*, au *Journal des Beaux-Arts*, à la *Gazette Mondaine*, au *National*, à la [illegible], à la *Chronique amusante*, au *Supplément de la France*, une série de poèmes, rondels, sonnets, balades, etc., tels que l'*Oracle*, l'*Ecossais*, l'*Arboriculture*, et des nouvelles humoristiques. Secrétaire de la rédaction de la revue littéraire la *Marotte*, puis rédacteur en chef de la *Revue des Beaux-Arts et des Lettres*, il a publié sous son nom ou divers pseudonymes : l'*Amour sorcier*, *Tout s'arrange*, les *Remords du Burgrave*, l'*Homme au budget*, nombre de nouvelles et de poésies remarquées.

Depuis 1892, M. G. de Colvé des Jardins est rédacteur en chef du *Correo de Parisi*, important organe franco-espagnol, dont il a organisé l'édition française.

Au Théâtre artistique, il a fait représenter ou réciter entr'autres pièces et poèmes : l'*Oracle*, *Chant Royal*, *Prologue inutile*, *Arboriculture*, la *Fin d'un Directeur*, et une ingénieuse adaptation d'une pièce presque inconnue de Molière : le *Médecin Volant* (29 mars 1893), adaptation parvenue à sa cinquième édition.

M. G. de Colvé des Jardins a fait paraître en outre : [illegible] recueil de poésies contées en vieux français, qu'un bon critique, M. Jules Mazé, a analysées ainsi :

[illegible] pruntant au quinzième siècle sa couleur, ses locutions, ses gaucheries gracieuses, son orthographe et sa prosodie hésitante, tâtonnante, naïve, si joliment maladroites qu'on se prend parfois, en relisant les œuvres de jadis, à regretter les règles modernes, il est resté lui, avec sa facture et son originalité, et il a réussi à faire revivre la poésie d'autrefois, sans piller ses chers, ses adorés vieux poètes, où, pourtant, il a puisé en grande partie son érudition.

M. G. de Colvé des Jardins est membre du Syndicat de la Presse Coloniale et vice-président de la Société d'entraînement à l'escrime, dont il passe pour l'une des meilleures lames.

MICHEL (Charles-Antoine-Théodore)

Explorateur, écrivain, né à Lyon le 6 novembre 1872. Il fit ses études successivement au lycée de sa ville natale, à l'Ecole d'Agriculture de Montpellier et à l'Ecole des Sciences politiques de Paris.

Engagé, pour la durée de la campagne de Madagascar, dans l'artillerie de marine (1895-1896), M. Charles Michel prit part à tous les combats ; il fut ensuite attaché au service des renseignements et cité à l'ordre du jour, pour la capture de plusieurs chefs de l'insurrection, à Tananarive, en juin 1896.

Il participa peu de temps après, comme second, à la mission Bonchamps, en Ethiopie et dans le Haut-Nil, mission qui dura de février 1897 à juillet 1898.

Depuis cette dernière année, M. Charles Michel est entré au service des études financières du Crédit Lyonnais à Paris.

On doit à cet explorateur de nombreux travaux parus dans la revue les *Questions diplomatiques et coloniales*, l'*Illustration*, le *Bulletin de la Société des Etudes Coloniales et Maritimes*, le *Nouvelliste de Lyon*, la *Géographie*, etc. Il a fait paraître en outre deux importants ouvrages : *De Djibouti au Nil Blanc, à travers l'Ethiopie Méridionale* (atlas en 14 planches et une carte d'ensemble, qui obtint une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900) ; *Vers Fachoda*, [illegible] *l'Ethiopie*, avec des photographies et dessins (un volume, 1901, couronné par l'Académie française).

Lauréat de la Société de Géographie de Paris, de la Société de Géographie commerciale, de la Société des Etudes maritimes et commerciales de l'Asie française et membre des Comités de l'Afrique Française, de l'Union coloniale, etc., M. Charles Michel est mé-

daillé de Madagascar, chevalier du Nicham el Anouar et chevalier de la Légion d'honneur.

WILLAUME (Albert-Gabriel)

V[illegible] Romilly-sur-Seine (Aube) le 17 juillet 1873.

Doué fort jeune de réelles aptitudes musicales, il fit toutes ses études au Conservatoire de Paris. Il y obtint d'abord les premières médailles de solfège (classe Rougnon) et de violon (classe Bérou), puis, en 1895, le premier prix de violon à l'unanimité, premier nommé, l'année même du centenaire du Conservatoire, où le concours fut particulièrement brillant.

Depuis, M. Willaume a été nommé premier violon des Concerts du Conservatoire et s'est produit fréquemment à Genève, Troyes, Niort, Poitiers, Bourges, Chartres, Tours, Le Hâvre, etc., ainsi qu'à Paris, où ses séances de musique de chambre sont très suivies. Partout, son impeccable pureté de son a été remarquée et louée. Par son talent, il a su conquérir une des premières places parmi les violonistes de la jeune école.

Comme professeur, M. Willaume est également très réputé. Il a fondé d'intéressants cours d'ensemble et d'histoire de la musique, ainsi qu'un cours gratuit pour les élèves qui se destinent au Conservatoire. Il est l'auteur d'une importante *Technique de l'Archet* et d'un petit ouvrage sur les *Compositeurs et Artistes* [illegible]

M. Willaume peut être considéré comme le promoteur des « Séances populaires et gratuites de Musique de chambre avec causeries ». Il les dirige à l'Association philotechnique dans différentes mairies, dans les écoles de Paris, ainsi que dans les universités populaires, en accompagnant toujours l'exécution des ouvrages, donnés par le Quatuor dont il est le chef, d'une sorte de cours historique et biographique. Cette tentative a été couronnée de succès et les grandes œuvres classiques de Haydn, Mozart, Beethowen, Schubert, Mendelssohn, Schumann et des contemporains français ont été applaudies et comprises d'auditeurs qui, jusque-là, n'avaient aucune notion mu-[illegible]

Comme compositeur, il a publié, entre autres mor-[illegible] etc., pour violon et piano; une *Gavotte Louis XV* pour [illegible] pour violon ou alto, et de nombreuses petites pièces pour les élèves, éditées chez Du Wast et qui ont valu à son auteur un diplôme d'honneur.

Pour orchestre, on lui doit : *Scène champêtre*, *Arle-*[illegible] orgue et orchestre, exécutées plusieurs fois sous la direction de l'auteur et avec grand succès aux Concerts du Jardin d'Acclimation, etc.

M. Gabriel Willaume est officier d'Académie.

BALLOT (Marie-Paul-Victor)

Gouverneur des Colonies et explorateur, né à Fort-de-France (Martinique) le 11 octobre 1855. Fils d'un médecin en chef de la Marine, qui fut directeur du service de santé à la Martinique, il entra dans l'administration coloniale en 1877, comme attaché à la direction des Affaires politiques du Sénégal.

Nommé, l'année suivante, commandant de cercle de 3e classe, M. Ballot devint successivement : commandant de cercle de 2e classe, le 21 juin 1880; de 1re classe, le 1er juin 1881 ; directeur-adjoint des Affaires politiques, le 7 juillet 1882, et directeur titulaire, le 27 février 1883. Il resta au Sénégal jusqu'en octobre 1887.

Pendant cette période (1878-1887), M. Ballot fit partie à plusieurs reprises des colonnes expéditionnaires qui, sous la conduite des colonels Dodds et Voyron, firent la pacification complète du Kayor et du Fouta Sénégalais.

En octobre 1887, de graves difficultés s'étant élevées à Porto-Novo entre le protectorat français qui avait été proclamé et les colonies étrangères voisines, le gouvernement envoya M. Ballot dans les établissements du Benin. La direction de ces établissements lui fut confiée avec mission de mettre fin aux intrigues dont souffraient nos protégés et nos nationaux. M. Ballot s'acquitta de cette tâche avec un zèle heureux et, le 2 janvier 1889, il signa, avec le gouverneur du Lagos, une convention qui établissait un *modus vivendi* honorable pour tous.

Mais en 1890, des différents d'un autre ordre surgirent de nouveau : le protectorat de Porto-Novo se trouva aux prises avec le roi de Dahomey qui, chaque jour, devenait plus menaçant à l'égard des pays placés sous notre protection directe. M. Ballot dut faire tête au danger avec une poignée d'hommes, jusqu'à l'arrivée des renforts envoyés sous la conduite du colonel Terrillon.

Cet officier eût à soutenir contre les troupes du [illegible]

mey, [illegible] et [illegible] M. Ballot, par sa connaissance du théâtre de la guerre et des mœurs des indigènes, ne contribua pas peu au succès des diverses opérations militaires auxquelles il assista, aux côtés du colonel Terrillon. En récompense de ces services, il fut promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, sur la proposition de l'amiral de Cuverville, le 12 juillet 1891 et, le 22 décembre de la même année, il fut nommé gouverneur de 4e classe.

Pendant l'expédition qui devint nécessaire, l'année suivante, contre Béhanzin, roi du Dahomey, M. Ballot fut l'auxiliaire précieux du général Dodds, comme il avait été celui de l'amiral de Cuverville en 1890. Dès le début des hostilités, il organisa les services de réquisition, de ravitaillement et de transports; il fut même chargé du commandement des contingents irréguliers, qu'il conduisit au feu dans de nombreuses rencontres; il fit preuve d'une intelligente énergie administrative et d'une grande vaillance, comme en témoignent les ordres du jour à l'armée du général Dodds.

A la suite de cette campagne difficile et laborieuse, M. Ballot fut élevé à la 3e classe, comme gouverneur, le 19 novembre 1892.

Après quelques mois de repos pris en France, il rentra au Dahomey dans le courant de l'année 1894 et se mit à l'œuvre pour organiser notre nouvelle conquête.

Le ministère des Colonies lui confia le soin de ne pas nous laisser devancer dans la boucle du Niger par les missions allemandes et anglaises, dont l'objectif était de réduire notre colonie du Dahomey à l'état de simple enclave, en l'isolant du Niger et de nos possessions soudanaises. M. Ballot organisa, avec une active célérité, une expédition française, se mit à sa tête et, en peu de mois, réussit à explorer et à occuper tous les territoires situés dans le hinterland du Dahomey et convoités par les gouvernements anglais et allemands.

La convention franco-allemande de 1891 et la convention franco-anglaise de 1899 ont reconnu comme possessions françaises ces territoires conquis par nos armes.

En récompense de ces services, M. Ballot fut nommé gouverneur de 1re classe le 6 juillet 1897.

[illegible] phiques, sillonne la colonie, reliant entre eux tous les postes et ouvrant les communications avec le Niger et le Soudan français. Enfin une voie ferrée, destinée à relier l'Océan au Niger, est en cours d'exécution.

M. Victor Ballot a été nommé, le 30 mars 1893, commandeur de la Légion d'honneur.

BONNENFANT (Léon)

A[illegible] (Indre) [illegible] décembre 1847. Venu à Paris en juillet 1867, il fut admis trois mois après à l'École des Beaux-Arts, où il fut l'élève de Constant Dufeux et de Ginain. En 1868, il obtenait le grand prix Muller Sœhnee, accordé à l'élève de l'École ayant obtenu le plus de récompenses.

La guerre de 1870-71 vint interrompre ses études. M. Léon Bonnenfant, incorporé au régiment des mobiles de l'Indre, fit la campagne de la Loire avec le 25me corps et prit part notamment au combat de Blois. Revenu, après la paix, à l'École des Beaux-Arts, il y obtint successivement sept médailles; le diplôme d'architecte lui fut délivré le 28 novembre [illegible].

Attaché, depuis un an déjà, comme sous-inspecteur, au service d'architecture (travaux neufs) de la Ville de Paris, M. Bonnenfant remporta deux premiers prix et un second dans trois concours publics; il exposa aux Salons de 1879 et 1880 et reçut, cette dernière année, une mention honorable.

M. Bonnenfant resta, jusqu'en 1887, attaché au service des travaux neufs de la Ville de Paris et collabora à la reconstruction de la Faculté de Médecine. Son service ayant été supprimé, il devint inspecteur des travaux de l'Assistance Publique, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1891. Durant cette période, il fut chargé de la direction de travaux importants dans les hopitaux de la Charité, Beaujon, Saint-Louis, etc. En 1891, il entra dans la 5me section du service permanent d'architecture de la Ville de Paris.

Entre temps, M. Bonnenfant exécutait de nombreuses construction privées : maisons de rapport, hôtels, châteaux, villas, écoles, usines, etc., qui portent l'empreinte d'un goût très personnel et d'un savoir réel.

Parmi ces travaux, nous citerons : une maison à façade très originale, sise rue Boissonnade, à Paris, (1880) ; une grande maison sise boulevard Montparnasse et contenant 30 appartements — les plans de ces deux constructions ont été reproduits à titre de modèles par diverses publications d'architecture.

On doit encore à M. Bonnenfant l'exécution de plusieurs groupes scolaires à Choisy-le-Roi, Viroflay, Issoudun, où il dessina aussi un jardin public cité comme l'un des beaux du centre de la France (1880 à 1885); il est l'auteur de la restauration du château de Montglas (Seine-et-Marne), de l'époque Henri IV (1893); du château de Thiais (Seine), habitation élégante, de style renaissance, curieux spécimen de l'emploi de la céramique d'art, briques émaillées, tuiles vernissées, faïences, à l'extérieur comme à l'intérieur (1897); d'un groupe scolaire à Choisy-le-Roi; écoles de la rue d'Alésia à Paris (1897); une belle maison faisant l'angle des rues Réaumur et d'Aboukir (1898); un hôtel particulier à Passy; une construction spéciale pour salle de cours et auditions de musique, dans laquelle on peut remarquer une très heureuse application de la céramique d'art pour l'ornementation polychrome architecturale tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (1901), etc.

M. Léon Bonnenfant est membre de l'Association amicale des Architectes diplomés par le gouvernement, de la Société centrale des Architectes français, de la Caisse de défense mutuelle des Architectes, de la Société de Médecine publique et d'hygiène professionnelle, de la Société des Artistes français, architecte-expert près la Cour d'Appel et les Compagnies d'assurances, etc. A l'Exposition universelle de 1889, ses travaux ont été récompensés d'une médaille d'argent.

HARANG (Félix

P[illegible] à Clichy (Seine) le 24 décembre 1857. D'une famille de condition modeste, il fit ses études primaires à Paris, puis fut employé à divers titres et, tout en remplissant sa tâche quotidienne, suivit les cours du soir de l'Association philotechnique.

Devenu clerc d'un syndic de faillites, M. F. Harang fit ensuite son service militaire, durant lequel il fut nommé sous-officier d'administration.

A son retour à la vie civile, il s'occupa surtout de sténographie et enseigna cet art aux sociétés Phylotechnique et Polytechnique et à l'École supérieure du C[illegible]

Dès 1878, M. Félix Harang fondait, à Paris, le premier bureau de sténographie judiciaire. Professeur [illegible] Delaunay », un enseignement pratique et adopté par [illegible] férences sur l'utilité de la sténographie commerciale et de la dactylographie, conférences qui n'ont pas été sans aider à la diffusion de l'une et de l'autre.

En 1889, pour faciliter le placement des jeunes sténographes, M. Félix Harang fonda, et il préside depuis ce temps, le Syndicat général des Sténographes et des Dactylographes, aujourd'hui très prospère. On lui doit aussi l'idée d'une Fédération des sociétés sténographiques de la Seine et de Seine-et-Oise. Il est le fondateur et le directeur de la *Revue Générale de* [illegible] nombreux articles.

M. Félix Harang est sténographe du Conseil général du Lot, de plusieurs compagnies d'assurances, de la Société d'Économie politique nationale et de nombreuses autres sociétés et maisons importantes.

Il est officier de l'Instruction publique.

ERVILLE (Henri ROUSSEL, dit d')

P[illegible] publiciste et chansonnier, né à Paris vers [illegible]. Fils d'un [illegible] Cour de Cassation, il remporta, en 1857, le prix de la Société des Gens de Lettres pour son ode : *Paris-Nouveau*. Ce succès le porta bientôt à composer d'autres poésies de ce genre, parmi lesquelles on peut rappeler celle qu'il écrivit pour l'ouverture du théâtre des Bouffes-Parisiens, un acte, musique de [illegible] au Vaudeville [illegible] au Théâtre Français (1863); au Théâtre lyrique, pour l'Exposition [illegible] musique de Salomon, etc. Vers la même époque, il collabora à [illegible] de Jules Simon, au *Figaro*, au *Pays*, au *Constitutionnel*, où il rédigea la critique bibliographique, et à nombre de revues et de publications illustrées.

Après avoir disparu un assez long temps de la mêlée littéraire, M. Henri d'Erville se révéla de nouveau au grand public par sa collaboration au *Courrier* [illegible] taisistes et des chansons; au *Gil-Blas*, au *Journal illustré*, à la *Revue internationale*, au *Supplément de* [illegible] des nouvelles et des récits de voyages.

Esprit original et indépendant, d'une ironie caustique et toujours gaie, M. Henri d'Erville a écrit aussi sous les pseudonymes de « Vindex », de « Corbulon », etc., des articles où toute sa verve combative a pu se donner carrière. Il est l'un des fondateurs des réunions amicales des Félibres, de la Cigale et du Bon bock.

Dans son intéressante étude sur les *Chansonniers et Cabarets de Montmartre*, M. Horace Valbel rappelle les amitiés respectueuses que trouvait ce poète au Chat Noir, où feu Salis le saluait un peu ironiquement au titre de « Colonel ».

M. Henri d'Erville a fait paraître en librairie : *Mathéus le musicien* (un volume, Bruxelles, 1862) ; le *Théâtre à giorno* (un volume, librairie Nouvelle, 1867) ; la *Lettre d'affaires*, un fascicule chez Stock ; le *Prologue sans le savoir* (un acte, avec Paul Arène (1877) ; sous le titre d'*Année chansonnière*, il met en ordre, depuis 1891, pour les éditeurs de l'avenir, l'histoire politique, anecdotique et surtout fantaisiste de ces dernières années.

Membre lauréat de la Société des Gens de Lettres, il fait aussi partie de celles des Auteurs dramatiques et des Auteurs et Compositeurs de Musique.

GROPEANO (Nicolas)

PEINTRE, né à Bakao (Roumanie) le 15 octobre 1864, demeurant en France. Fils d'un avocat distingué, il fit d'abord ses études pour être pharmacien ; mais un goût très vif l'entraînait bientôt vers les arts. Elève de Aman, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Bucharest, il obtint en Roumanie plusieurs récompenses, et vint, pour se perfectionner, à Paris, en 1892.

Depuis 1896, il a exposé au Salon des Champs-Elysées plusieurs toiles qui ont été très remarquées et dans lesquelles il s'est distingué par la délicatesse et le charme tout oriental de son coloris. Il a envoyé deux toiles très appréciées à l'Exposition universelle de 1900 : les *Enfants aux cheveux d'or* et la *Diseuse de bonne aventure* ; ces mêmes toiles ont figuré également à l'Exposition internationale de Saint-Pétersbourg. En 1901, au Salon, il montra un charmant tableau : *Fileuse roumaine*.

Citons parmi les toiles de M. Gropéano celles qui méritent d'être particulièrement mentionnées ; ce sont : l'*Enfant au coq*, appartenant à la princesse Lobanoff de Rostoff ; *Vision fleurie*, au baron Henry de Rotschild ; le *Hameau des laitières*, au docteur Zadock-Kahn ; la *Princesse Valaque*, à M. Filipesco, ministre de Roumanie ; *Rayon d'or*, à M. Arthur Bloche ; deux panneaux décoratifs, à M. Gordon, etc.

M. Blanck, banquier à Bucharest, possède plusieurs toiles et un panneau décoratif de ce peintre.

Parmi les portraits qu'il a exécutés, il faut citer : celui du *Comte de Casabianca, ministre d'Etat*, qui appartient à M. le duc Féy d'Esclands ; celui de *Mlle Gordon* ; celui de *M. et Mme Gramont* ; celui de *Mme* [illegible]*rina* dans le rôle de *Carmen*, etc.

RIEUX (Lionel des)

ECRIVAIN, poète, né à Neufchâteau (Vosges), d'une ancienne famille, le 20 novembre 1870. Il fit ses études [illegible] Aix-en-Provence et chez les dominicains d'Oullins. Il est licencié en droit.

En 1892, il publia : *Chante-pleure*, poésies qui ne passèrent pas inaperçues. Depuis ce temps, il s'est fait connaître par des ouvrages estimés des lettrés. Comme poète, M. Lionel des Rieux se rattache à l'école dite « romane » par la technique et l'inspiration néo-classique de son vers.

Il faut citer de lui : [illegible] ; *Prestiges* [illegible] ; les *Amours* [illegible] ; la [illegible] ; les [illegible] *d'Aphrodite* (1 vol. 1897) ; le *Chœur des Muses* (1 vol. 1898), etc.

M. Lionel des Rieux a fourni de nombreux articles aux revues l'*Ermitage* (critique des poètes), la *Plume* nouvelles et vers), l'*Action Française* (critique théâtrale), etc.

PERILHOU (Albert)

COMPOSITEUR de musique, organiste, né à Daumazan (Ariège) le 2 avril 1846. Il fit ses études musicales à l'école Niedermeyer. Nommé, en 1866, organiste à Pezenas, il alla remplir le même office à Saint-Etienne, puis fut nommé, en 1889, professeur de piano au Conservatoire de Lyon. Attaché, depuis 1895, en qualité d'artiste, à la manufacture de pianos Erard de Paris, M. Albert Perilhou est devenu organiste à l'église Saint-Séverin.

Comme compositeur de musique, M. Périlhou s'est fait apprécier du grand public par quelques œuvres qui ont établi nettement sa réputation. On doit mentionner notamment de lui : deux *Fantaisies* pour piano et orchestre et une *Suite d'Orchestre*, exécutées aux concerts Lamoureux et Colonne ; un *Divertissement* pour instruments à vent (Société Taffanel) ; les *Chants de France*, mélodies populaires qui obtinrent le plus mérité succès aux Concerts Colonne, à la Société « la Trompette », etc. ; plusieurs mélodies pour piano et chant : la *Vierge à la crèche* ; *Nell* ; l'*Hermite* ; *Vilanelle* ; le *Vitrail*, etc. ; trois livraisons d'or-

gues, divers morceaux de musique religieuse; un [illegible] transcriptions, etc.

HAUSER (Fernand)

H[illegible], né à T[illegible] (V[illegible]) le [illegible] décembre 1869.

M. Fernand Hauser débuta dans les lettres, [illegible] par une plaquette en vers : les *P[illegible] Gens*; en 1891, il écrivit un acte en vers : la *Vieillesse de Pierrot*, représenté depuis au Théâtre d'Application.

Venu à Paris, M. Fernand Hauser fit représenter au Théâtre Libre, en collaboration avec Jean Laurenty, une tragédie en cinq actes : *Inceste d'Ames*, ouvrage dont la thèse hardie fut très discutée (1896).

Au cours de la même année, il publia : le *Château des Rêves*, recueil de poèmes, dont Philippe Gille, Emile Blemont, Antony Valabrègue, Jules Troubat et d'autres critiques éminents s'accordèrent à louer la grâce et le charme; il fit paraître ensuite : en 1898, l'*Amoureuse Chasteté*, roman qui établit la notoriété du jeune écrivain; en 1901 : le *Ressuscité*, tragédie moderne en sept épisodes, à laquelle MM. Clovis Hugues, E. Lintilhac, Emile Blémont, consacrèrent d'élogieuses études. M. Lucien Muhlfed, qui avait préfacé cet ouvrage, avait fort loué cette « tragédie évangélique, imaginée par l'auteur pour sa conscience d'artiste et d'homme, et qui trouvera en d'autres consciences un étrange retentissement ».

M. Fernand Hauser est aussi l'auteur d'un acte en prose, la *Comédienne*; d'une étude sur le poète marseillais *Victor Gelu*; d'une foule de contes parus au Supplement du *Petit Journal*, au *Figaro*, à la *Famille*, [illegible] *Simple Revue*, la *Revue du Nord*, la *Plume*, la *Revue Contemporaine*, etc.

Critique dramatique, pendant plusieurs années, à *Simple Revue*, il a fondé, en 1897, *Lutece*, revue qui eût huit numéros et en 1900, la *Vie*, gazette politique et littéraire qui existe toujours.

Il a collaboré à de nombreux journaux, notamment [illegible]

Cet écrivain a été secrétaire du Félibrige de Paris; [illegible]

Il a fait de nombreuses conférences, dans les Universités populaires.

M. Fernand Hauser est officier d'Académie

ANTHEAUME (André)

M[illegible] le 13 avril 1867. Inscrit à la Faculté de Médecine de Paris, il fut interne de l'hospice Sainte-Anne et reçu docteur en médecine en 1897. Il avait été nommé, en 1893, chef des laboratoires d'histologie et de bactériologie à l'Ecole de Medecine d'Amiens. Il devint, en 1897, chef de clinique à la Faculté de Medecine de Paris et medecin des Asiles d'aliénés.

M. le Dr Antheaume a publié de nombreux travaux dans divers organes scientifiques, entre autres : *Etude statistique sur les modifications de la réflectivité dans les différentes périodes de la paralysie générale* (Société médico-psychologique, 1894); *Contribution à l'étude des troubles mentaux dans le tabes* (1895); *Morphinisme et Morphinomanie* (Mémoire couronné par l'Académie de médecine en 1896); *De la Toxicité des alcools — Prophylaxie de l'alcoolisme* (Travail couronné par la Faculté de Médecine, 1897); *Sur quelques localisations de la Morphine dans l'organisme* (*Comptes-Rendus de* [illegible] 1899); [illegible] *la Seine* (Conseil général de la Seine, 1899); *De* [illegible] (Conseil général de la Seine, 1899); *De l'assistance des alcooliques* (Conseil général de la Seine, 1899); [illegible] (Conseil général de la Seine, 1899); *Du travail industriel chez les aliénés* (Conseil général de la Seine, 1899); *Traitement de l'alcoolisme; Traitement de l'intoxication par l'opium et la morphine; Traitement de* [illegible] *traitement du délire alcoolique toxi-infectieux* (*delirium* [illegible] *Therapeutique medico-chirurgicale*, 1899); *Un cas de* [illegible] 1899), etc.

Ancien membre de la Commission mixte d'assistance des aliénés au Conseil general de la Seine, [illegible]

RICARD (Louis-Pierre-Hippolyte)

A[illegible] Devenu maire de cette ville en 1881, il prononça, à l'occasion du deuxième centenaire de Corneille, en 1884, un discours qui attira sur lui l'attention. Il a été conseiller général, de 1882 à 1896.

Porté sur la liste républicaine de la Seine-Inférieure en 1885, il fut élu député, le 8e sur 12, par 79.897 voix sur 149.546 votants. Au renouvellement de 1889, il ne se représenta pas ; mais, peu après, le député de la 1re circonscription de Rouen étant mort, il sollicita son siège et l'obtint le 1er décembre. Il a été réélu, dans la même circonscription, en 1893, par 6,688 voix, contre 1.114 à M. Lucas, socialiste, et en 1898 par 7.674 suffrages, contre 3,619 à M. Kniéder, conseiller général républicain.

A son arrivée à la Chambre, M. Ricard s'inscrivit à la Gauche républicaine. Lors de la formation du cabinet Loubet, le 29 février 1892, il fut appelé au ministère de la Justice et des Cultes. La chute du cabinet précédent ayant été causée par la question religieuse, M. Ricard fut amené à user de rigueur envers plusieurs membres de l'épiscopat français : il fit déférer comme d'abus, au Conseil d'Etat, cinq évêques ; mais cet appel n'eut pas de suite, le pape Léon XIII ayant engagé le clergé français à la soumission. Ensuite, le ministre de la Justice crut devoir, sans l'avis de ses collègues, ordonner des poursuites contre certains députés soupçonnés dans l'affaire de Panama ; cette attitude lui valut d'être, selon l'expression que l'on employa alors, « débarqué » le 28 novembre 1892, et remplacé par M. Léon Bourgeois.

Dans le ministère constitué par ce dernier, en novembre 1895, le député de la Seine-Inférieure reprit le portefeuille de la Justice. Il eut à s'occuper, en cette qualité, de l'affaire des chemins de fer du Sud et encore de celle de Panama, après l'arrestation d'Arton. Le remplacement du juge chargé de l'instruction par un autre, que le ministre de la Justice crut devoir opérer, fut le point de départ d'une hostilité irréductible que montra constamment par la suite le Sénat à l'égard du cabinet présidé par M. Bourgeois : celui-ci fut accusé, à cette occasion, dans la haute Assemblée, de faire servir la procédure de cette affaire aux besoins de sa politique. Le ministère Bourgeois, après quelques mois de résistance, dut se retirer sur le refus du Sénat de voter les crédits nécessaires aux troupes de Madagascar (avril 1896).

On connait de M. Ricard une étude juridique sur [illegible]

L'ancien ministre de la Justice est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1884.

DUBOUCHET (Henri-Joseph)

PEINTRE, dessinateur et graveur, né à Lyon [illegible] il obtint le prix de Rome en 1860 et exposa aux Salons annuels de la Société des Artistes Français les envois suivants en gravure : la *Barque à Caron*, fragment du *Jugement dernier* de Michel-Ange, d'après la peinture du Musée du Capitole (1870) ; la *Divine Tragédie*, d'après Chenavard (1873) ; *Théologie, Science*, et *Comédie et Tragédie*, d'après M. H. Lehman (1874) ; *Narcisse*, d'après N. Poussin [illegible] *Vierge*, d'après Bonameur, sept gravures (1878) ; dix-huit gravures, *Têtes antiques*, pour la *Revue archéologique* ; deux gravures pour une édition du *Roman bourgeois de Furetière* ; une gravure pour *Michaeles de Marolles* ; une autre gravure pour la *Vierge*, d'après Bonameur (1879) ; *Charles VIII et Anne de Bretagne en prières*, d'après Jehan Perréal et *Un chat*, d'après Galimard (1886) ; *Héra*, portrait (1888) ; l'*Ange Gardien*, d'après M. de Curzon, et la *Jeune Mère*, d'après Fragonard (1889) ; le *Fanatisme religieux*, quatre gravures d'après Fragonard, et une gravure : *Saint-Jean-Baptiste*, d'après Baudry (1890) : Portrait de *Boussingault*, gravure (1890) ; *M. Chenavard*, portrait (1893) ; *Deux portraits* (1893) ; *Illustrations*, d'après M. Cortazza, pour les *Romans de* [illegible] : une gravure pour [illegible], d'après M. Buland (1899) ; dix gravures pour illustrer les *Romans de Balzac* : une *Catherine de Médicis* (1900).

On connait encore de lui, en gravure : quatre-vingts illustrations, compositions et gravures pour le *Rouge et Noir*, de Stendhal ; portraits de *Louise Labbé* (la Belle Cordière), de *Michelet*, d'*Ajasson de Grandsagne* ; vingt-cinq gravures pour le *Monument du Costume*, avec portraits d'après l'œuvre de Moreau le jeune ; une grande série de gravures et lithographies, d'après les décorations de Notre-Dame-de-Lorette, pour les œuvres de V. Orsel ; portrait lithographié du *Savant Piory* ; portraits de *Mme Regnault de Saint-*

[illegible]

Baudry ; le *Rêve de Sainte Cécile*, d'après Baudry ; por- [illegible]

d'après Galimard ; *Sainte Geneviève*, d'après Puvis de Chavannes ; quatre compositions pour l'illustration [illegible]

André del Sarte, et des compositions diverses.

En peinture, on doit mentionner de M. Henri Dubouchet : *Daphnis et Chloé* (1872) ; *Prescience de la Vierge* (1873, médaille d'or à Lyon) ; *Pascucia* (1874) ; la *Sant'Antonio* (prix d'honneur du Salon à [illegible]

Envoyé spécialement en Italie par M. Thiers, l'éminent artiste rapporta une dizaine de belles copies d'après les fresques des maîtres.

Hors-concours de la Société des Artistes français depuis 1870, M. H. Dubouchet a reçu une mention à l'Exposition universelle de 1889 et une médaille d'argent à celle de 1900.

WEISS (Georges)

PEINTRE, né à Strasbourg (Alsace) le 20 janvier 1861. Fils du céramiste bien connu, il vint à [illegible] Bonnat à l'École des Beaux-Arts.

M. Geo. Weiss débuta, en 1880, avec une *Nature Morte*, aux Salons annuels de la Société des Artistes [illegible] *Chez l'Armurier* (1893) ; *Chez le Barbier* (1894) ; la *Leçon de tricot* et un *Portrait* (1895) ; les *Commères* [illegible] tableau militaire très remarqué, où M. Cavaignac, ancien ministre de la Guerre, figure comme caporal [illegible]

[illegible]

Très apprécié comme peintre de genre, M. Geo Weiss est l'auteur de nombreux tableaux non exposés parmi lesquels on doit citer : le *Droit de Passage* ; la [illegible] d'amateurs.

Cet excellent artiste est, en outre, l'auteur de peintures décoratives très importantes pour plusieurs établissements de Paris.

[illegible]

CHAMINADE
(Mlle Cécile-Louise-Stéphanie)

M[illegible] jeune âge, d'heureuses dispositions artistiques, elle commença l'étude de la musique à cinq ans.

Élève des professeurs Lecouppey, Savard, Marsick [illegible] niste, une rare virtuosité et une réputation méritée. Elle a interprété ses œuvres sur le piano dans de nombreux concerts, à Paris, Berlin, Vienne, Londres, Bruxelles, Genève, Lausanne, Bucharest, Constantinople, Colmar, Mulhouse ; partout elle a obtenu le plus vif succès.

[illegible] nés à Lille, Rouen, Valenciennes, Cambrai, Nantes, Lyon, Nice, Orléans, Nancy, Épinal, Rennes, Tours, Reims, Toulouse, Besançon, avec le concours de [illegible] Viardot, Plançon, Hardy-Thé, Mauguière, etc.

Mlle Cécile Chaminade est l'auteur d'œuvres musicales connues dans le monde entier ; sa musique tout en étant savante sait rester alerte, vive et spirituelle [illegible] *Amazones*, symphonie dramatique pour soli, chœur et orchestre sur des vers de Ch. Grandmougin, donnée [illegible]

détachées : des *Études Symphoniques* ; *Clara*, scène lyrique tirée du *Conte d'Egmont* ; des *Recueils de pièces romantiques* dont plusieurs sont devenus célèbres : les *Moissonneurs*, scène lyrique pour basse et orchestre sur des vers de Jean Richepin ; un *Concertstück* [illegible] applaudi ; des *Morceaux de piano et de violon*, des *Duos*, trois *Recueils de vingt mélodies*, un *Recueil de douze mélodies*, dans lesquels on trouve ces passages devenus célèbres : l'*Anneau d'argent* ; *Ritournelle* ; *Madrigal* ; *Viens mon bien-aimé* ; *Reste* ; [illegible] ; *Chanson Slave* ; [illegible] des *Oiseaux* ; [illegible] ; *Fleur du matin* ; [illegible] ; *Sans amour* ; [illegible] ; *Conte de Fées*, etc.

Mlle C[illegible] [illegible] que de la sûreté de sa main.

[illegible] Mlle Chaminade est pianiste, et pianiste de grande valeur. Elle a la sûreté, la netteté, beaucoup de vigueur nerveuse et allègre, elle [illegible] sait communiquer son élégance et sa grâce au piano. C'est vrai- [illegible]

Mlle Cécile Chaminade est officier de l'Instruction publique et a été décorée des ordres du Jubilé de la reine Victoria d'Angleterre et de Chefakat de Turquie.

EUSTACHE (Henri-Thomas-Edouard)

Architecte, né à Versailles le 4 octobre 1861. Entré en 1879 à l'École des Beaux-Arts, où il fut élève de Léon Ginain, M. H. Eustache obtint pendant ses études les prix Labarre, Godebœuf, Jean Leclaire, Abel Blouet, la grande médaille d'émulation et la médaille de la Société centrale des Architectes de France. Quatre fois logiste, il remporta le premier second prix en 1887, avec un *Projet de Gymnase*, et le grand-prix de Rome en [illegible].

Pendant son séjour en Italie et dans le cours de voyages qu'il accomplit en Grèce et à Constantinople, cet artiste a fait de nombreux relevés, notamment, à Rome, des fragments antiques ; à Venise, le *Tombeau* [illegible] de nombreux plafonds, en particulier celui de la salle du Grand Conseil au Palais Ducal, d'un très grand intérêt, qui fut acquis par l'État. Son envoi principal est la *Restauration de la Maison des Vestales et du grand ensemble de la Voie Sacrée à Rome*.

En 1895 et 1896, M. Eustache fut chargé par l'École d'Athènes et le ministère de l'Instruction publique, d'une mission en Grèce, à l'effet de mesurer les monuments et de copier des fresques de la ville byzantine de Mistra ou Misitra, située sur [illegible] du Taygète, près de l'ancienne Sparte.

A son retour à Paris, en 1897, il fut nommé auditeur au Conseil des Bâtiments Civils ; l'année suivante, inspecteur des travaux de la Ville de Paris, (1re section) ; puis, en 1901, inspecteur principal des travaux d'agrandissement de la Bourse.

A Rome, en 1894, M. Eustache avait exécuté le monument élevé au général de Courtet, en collaboration avec M. François Sicard, statuaire. En 1897, il fut chargé de la construction de la nouvelle salle de Théâtre du grand Cercle d'Aix-les-Bains, et, à la suite, de la transformation totale du même cercle et de ses jardins.

M. Eustache a publié un *Mémoire sur le sanctuaire des Vestales*, présenté à l'Académie des Beaux-Arts, et un rapport sur sa *Mission en Grèce*, adressé à M. le ministre de l'Instruction publique. Il a organisé une exposition particulière de ses *Relevés byzantins de* [illegible].

Comme exposant à la Société des Artistes français, cet architecte a obtenu une médaille de 2e classe en 1897 et une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900. Il est officier d'Académie depuis 1897.

GASCOGNE
(Emmanuel RATOIN, dit Jean)

Auteur dramatique, né [illegible] 1862. Il fit ses études classiques à Bordeaux, commença aussi dans cette ville celles de droit et vint à Paris se faire recevoir, en 1881, licencié et avocat.

L'un des fondateurs du Syndicat de la Presse judiciaire, il collabora, à ses débuts, à la *Patrie* et au *Pays*.

Après avoir fait représenter : *Azor*, vaudeville en un acte au Théâtre Moderne (1891) ; puis *Réserviste*, un acte (1892), c'est le Palais de Justice qui fournit à M. Jean Gascogne le thème de son premier grand succès au théâtre : *Corignan contre Corignan*, vaudeville en trois actes, qui eut, au théâtre Cluny, 181 représentations (1894) ; un second vaudeville, fait en collaboration avec M. Paul Dehère : *Tous Criminels*, eut, au théâtre Déjazet, une carrière presque aussi longue (1896) ; il donna ensuite au théâtre de la Gaîté un

opéra-comique en trois actes : le *Maréchal Chaudron*, en collaboration avec MM. Chivot et Rolle, et dont Paul Lacome écrivit la musique (1896); aux Nouveautés, avec M. Sylvane : le *Sursis*, qui eut 328 représentations (1896); au même théâtre et avec la même collaboration : *Bonne d'Enfant* (1897); au Gymnase, avec M. Bisson, le *Complot* (1899).

En dehors du théâtre, M. Jean Gascogne a publié deux volumes de nouvelles humoristiques : *Ne parlons pas politique* et l'*Enfant du Ministère*, que M. Paul Scheidecker a spirituellement illustrés.

Cet auteur dramatique, cet humoriste, est doublé d'un agronome et d'un économiste. Il a publié, dans [illegible] dans la *Nature*, dans d'autres revues et magazines, des études très documentées sur l'application de l'agriculture à l'industrie.

M. Jean Gascogne a fait la critique dramatique à la *Libre Parole* de 1896 à 1900. Il est maire de Roquefort-d'Agen (Lot-et-Garonne).

LIARD (Louis

PHILOSOPHE, administrateur, membre de l'Ins- [illegible]

Après de brillantes études classiques, il entra, à 20 ans, comme élève à l'École normale supérieure. Il en sortit en 1869 agrégé de philosophie et, presque à la même époque, subit avec succès les examens de la licence ès-sciences naturelles.

Nommé professeur de philosophie successivement aux lycées de Mont-de-Marsan (1869) et de Poitiers (1871), M. Liard fut reçu docteur ès-lettres en 1873, [illegible] *des définitions empiriques* (in-8°) et *De Democrito philosopho* (in-8°), que l'originalité de leurs idées firent remarquer.

Appelé en 1874 à la chaire de philosophie de la Faculté des Lettres de Bordeaux, il y professa jusqu'à son entrée dans l'Administration, le 27 novembre 1880, en qualité de recteur de l'Académie de Caen. Le 28 septembre 1884, il devint directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique. Dans ces hautes fonctions, il s'est appliqué à faire aboutir le projet de transformation en universités autonomes des facultés de province et il a vu ses efforts couronnés de succès.

En 1899, M. Louis Liard a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

M. Liard a publié de nombreuses études philosophiques, notamment : les *Logiciens anglais contemporains* (1878); la *Science positive et la Métaphysique*, ouvrage couronné par l'Académie de Sciences morales et politiques (1879); *Descartes* (1881). A citer aussi ses ouvrages classiques : *Lectures morales et littéraires* et *Morale et Enseignement civiques* (1883); [illegible] *supérieur en France, 1789-1889* (1888, 2e vol. 1894); *Universités et Facultés* (1890).

Il a, en outre, collaboré à la *Revue philosophique*, à la *Revue internationale de l'Enseignement*, et à la *Revue des Deux Mondes*.

M. Liard est commandeur de la Légion d'honneur depuis le 14 juillet 1896.

LAROCHE-JOUBERT (Edgard-Jean)

INDUSTRIEL, député, né le 12 septembre 1843 à Angoulême (Charente). Il est fils du fondateur de la grande papeterie d'Angoulême, Jean-Edmond Laroche-Joubert, qui fut aussi député de la Charente, et a laissé d'excellents souvenirs dans ce département comme grand industriel et philanthrope (1820-1884).

M. Edgard Laroche-Joubert, ses études terminées, voyagea, puis fut associé aux affaires de la papeterie créée par son père. Après le décès de celui-ci, il prit la direction de la manufacture, où il a continué d'admettre ses ouvriers à la participation dans les profits industriels, dans les conditions où son père avait institué cette coopération. Les produits des papeteries Laroche-Joubert ont obtenu de nombreuses récompenses aux expositions où ils ont figuré, notamment un grand prix et deux médailles d'or à celle de 1889.

Élu conseiller municipal et adjoint au maire d'Angoulême en 1871, conseiller général du 1er canton de cette ville en 1874, M. Laroche-Joubert, à la mort de son père, fut élu à sa place député de la 1re circonscription d'Angoulême, le 14 septembre 1884, par 8,450 voix contre 4,357 à M. Guimberteau, républicain. Il s'était présenté comme bonapartiste. Il se représenta, avec la même épithète, et fut réélu en 1885 et 1889; mais, en 1893, il posa sa candidature comme conservateur rallié plébiscitaire; il n'en fut pas moins élu encore par 8,165 voix contre 5,614 à M. Jarton, [illegible] voix contre 6,618 à M. Le Ricolais, républicain.

M. Laroche-Joubert, qui a été juge au Tribunal de commerce d'Angoulême, est administrateur de la suc-

cursale de la Banque de France établie dans cette ville.

A la Chambre, l'honorable député de la Charente qui, à ses débuts, prenait une part très active aux délibérations et se faisait fréquemment entendre à la tribune, joue depuis plusieurs années, un rôle beaucoup plus effacé. Il fit partie du groupe de l'Appel au peuple jusqu'en 1893 ; depuis il n'est plus inscrit qu'au groupe Agricole.

M. Laroche-Joubert a été membre de la commission pour la réorganisation des conseils de prud'hommes; il demanda l'élection des sénateurs par le suffrage universel et vota contre le gouvernement à toutes les occasions durant la législature de 1885 à 1889. Ensuite, il continua de combattre systématiquement les ministères républicains et se prononça notamment contre le rétablissement du scrutin d'arrondissement, pour l'ajournement indéfini de la Constitution et en faveur du général Boulanger. De 1889 à 1893, il s'occupa surtout des lois d'affaires, prit part à la discussion de celles relatives au travail des enfants et des femmes dans les usines, aux caisses d'épargne, à l'arbitrage en cas de grève, aux accidents industriels, etc. ; il intervint, dans le sens libre-échangiste, dans la discussion du tarif des Douanes. Depuis 1893, il a fait partie de diverses commissions et notamment de celles des Patentes et du Travail ; mais il semble se désintéresser de plus en plus des questions politiques et même des débats parlementaires.

BRICE (Jules)

Député, né à Abancourt (Meurthe-et-Moselle) le 28 octobre 1830. Il n'est pas parent de son collègue, M. René Brice, député d'Ille-et-Vilaine, le beau-père de M. Paul Deschanel.

Cultivateur et propriétaire-foncier important, vice-président de la Société d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, maire de Montauville et conseiller général de Pont-à-Mousson depuis 1889, M. Jules Brice ne s'est décidé que fort tard à faire de la politique active. Il se présenta aux élections générales de 1893 dans la 1re circonscription de Nancy, comme conservateur rallié à la République et, au scrutin de ballottage, fut élu député par 7,420 voix contre 4,959 données à M. Cordier, député sortant, républicain. Il a été réélu en 1898 par 9.010 suffrages contre 5,604 à trois concurrents républicains.

A la Chambre, M. Jules Brice s'est fait inscrire au groupe des Républicains indépendants, à celui de l'Assistance, présidé par M. Georges Berry, et au groupe Agricole. Les *Tables officielles* n'ont jusqu'ici mentionné aucune intervention de lui.

LARONZE (Jean)

Peintre, né à Génelard (Saône-et-Loire) le 25 novembre 1852. Fils d'un entrepreneur de transports par eau, il fit ses études au lycée de Mâcon, resta ensuite cinq ans à l'École des sous-officiers du camp d'Avor, et s'associa aux travaux de son père jusqu'en 1878.

A cette époque et à la suite de son mariage, il vint à Paris pour poursuivre sa carrière commerciale ; mais bientôt, ses goûts artistiques, entravés autrefois, l'entraînèrent irrésistiblement vers la peinture. Il prit ses premières leçons de M. Dardoize et, à trente ans, en 1882, il eut comme professeurs MM. Bouguereau et Tony Robert-Fleury.

M. Laronze, par un travail opiniâtre, regagna le temps perdu et se perfectionna ensuite. Il débuta à la Société des Artistes Français avec le *Pré du Moulin*, (sous bois, 1883). Il y a envoyé depuis : la *Vieille mairie de Neuilly* (1885) ; la *Mare des Vernes*, parc de M. le Marquis de Croin (1886) ; l'*Orpheline*; l'*Etang du Montet*, donné par l'artiste à la mairie de son pays natal (1887) ; la *Solaine* et *Crépuscule dans le Charollais* (1888) ; *Berger joueur de vielle* et *Dans les champs* (1889); *Dans la Plaine* (1891); le *Soir* (Charollais), importante étude acquise par la ville de Mâcon pour son musée (1893) ; le *Cro de Laguerne*, toile acquise par l'Etat, pour la mairie de Bourbon-Lancy (1896) ; les *Dunes de Saint-Cast*, toile donnée par l'artiste à la mairie de la Villeneuve-le-Roy (Oise) (1897); la *Bourbince à Génelard* (1898, au musée de Mulhouse) ; le *Calme*, tableau très remarqué, acquis par l'Etat (1899); la *Solaine*, toile acquise par M. Bergerot pour le musée de Louhans (1900) ; *Pêcheurs Charollais* et le *Champ-Rose* (1901).

L'œuvre de cet artiste, de qui la manière s'est révélée, dans ces dernières années, d'une douce et mélancolique poésie et d'une touche large et claire, est de réel intérêt. M. Jean Laronze peut être considéré comme le peintre par excellence du Charollais, pays qu'il connaît, qu'il aime et sait rendre avec une vérité et un tempérament remarquables.

M. Jean Laronze est aussi l'auteur de nombreux dessins pour les *Ancêtres du violon* de M. Laurent Grillet ; pour *Pierre et Suzanne*, roman de MM. Ch. Laronze et Radest ; pour *Disparue*, de son cousin

Charles [illegible], recteur de l'Académie de Besançon, etc.

Sous les pseudonymes de « Jean Fusain » et « J. de Laguerne », il a publié nombre de chroniques et d'articles de critique d'art dans le *Journal des Arts*, la *Revue artistique* et différents journaux de Saône-et-Loire. Il a fondé, en 1888, « la Feuillette », société d'originaux de Saône-et-Loire dont il est vice-président.

Secrétaire du Comité de l'Association des Artistes peintres, sculpteurs, graveurs et architectes (fondation Taylor), il a publié, en 1900, un rapport intéressant et ému sur cette association philanthropique.

Cet excellent artiste a obtenu une mention honorable en 1887, une médaille de 3e classe en 1898, une de 2e classe en 1899 et une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900. Hors-concours à la Société des Artistes Français, il est officier d'Académie.

DANVERS
(Valentin GARRY, dit Guillaume)

Critique d'art, compositeur de musique et artiste [illegible] d'une famille d'origine française. Il fit ses études au lycée Charlemagne à Paris, puis entra au Conservatoire, où il fut, de 1886 à 1888, successivement élève dans les classes de chant de MM. [illegible].

En 1889, il remplit les rôles de baryton d'opéra dans plusieurs théâtres de province, fut engagé au Théâtre lyrique, à Paris, puis aux Concerts de l'Opéra.

Il quitta, vers 1895, la carrière théâtrale, pour se consacrer à la composition et aux lettres.

M. G. Danvers est l'auteur de plusieurs mélodies appréciées, notamment : *Aimons-nous*, d'après Théo[illegible] d'après Armand Silvestre ; d'un poème symbolique : [illegible] *Mort*. Ces deux œuvres, construites sur le plan des oratorios sacrés, sont pour soli, orchestre et chœurs. Il est aussi l'auteur d'un drame lyrique en trois actes : *Laurence*, d'après *Jocelyn* de Lamartine ; de nombreuses pièces descriptives pour piano et de [illegible].

Ce compositeur a quelquefois interprété lui-même [illegible].

M. Guillaume Danvers a collaboré à [illegible] et à [illegible], où il dirige la critique musicale. Il put, le premier à Paris, joindre aux opinions qu'il formulait des citations justificatives.

DUMONT (Paul)

Économiste et journaliste, né à Paris [illegible] Il fut un des premiers [illegible] commerçants » nommés à Paris. Il fit ses études au lycée Condorcet.

Après avoir été fondé de pouvoirs dans plusieurs banques de Paris, M. Paul Dumont se livra à l'étude des questions économiques et sociales.

Il contribua à l'établissement des relations franco-russes en accompagnant le président Félix Faure au cours de son voyage officiel à Saint-Pétersbourg, et pendant le séjour du Tsar à Paris, en 1896, il a fait représenter : la *Vie pour le Tsar*, opéra populaire russe du compositeur Glinka.

Économiste distingué, M. Paul Dumont, s'est beaucoup occupé d'agriculture et a écrit d'intéressantes études, notamment sur la *Mévente des blés*.

Philanthrope, il a préconisé l'institution de caisses de retraite pour la vieillesse. Il a aussi fondé le journal le *Courrier national*, dans lequel il n'a cessé de plaider la cause des artistes français.

Amené par ses différentes fonctions à s'occuper de politique il posa, en 1899, sa candidature au Sénat, lors d'une élection partielle dans le département de Seine-et-Oise.

M. Paul Dumont est officier d'Académie et chevalier du Mérite agricole.

JOUVE (Edouard)

C[illegible] pays.

[illegible] conseils de M. Josset et approfondit la connaissance du piano, de l'harmonie, etc.

Exécutant de mérite, M. Edouard Jouve s'est fait connaître comme chef d'orchestre dans de nombreuses soirées mondaines et aux expositions universelles de Lyon (1894), de Bordeaux, où il fut membre du Jury avec MM. Massenet, Lamoureux, Weige, etc. [illegible] Dans ces solennités, il dirigeait l'exécution de ses œuvres.

Compositeur, M. Edouard Jouve s'est acquis une

brillante réputation comme auteur d'environ 500 morceaux [illegible] les plus répandus sont [illegible] célèbre [illegible] le [illegible] qui obtint un grand succès; [illegible] valse exécutée souvent aux bals de l'Opéra; *Miss Flo*, [illegible] dans tous les concerts; [illegible] valse lente [illegible] valse chantée; [illegible] barcarolle; le [illegible] passe-pied; [illegible] valse lente d'après les vers de Lamartine; *Exposition* [illegible] *Mandolinata Florentine*; *Nuit d'Allégresse*, valse chantée; *Dormeuse*, rêverie pour piano; *Concours de Musique*, un acte représenté au concert de la Cigale, et nombre de chansons.

M. Jouve est officier d'Académie depuis 1897

FELD (Julius)

Peintre, né [illegible] (Roumanie) le [illegible] juin 1871. Venu jeune en France, où il fut élève, à l'Ecole des Beaux-Arts, de MM. Delaunay, Bonnat et Gérôme, il s'est fait connaître surtout comme portraitiste.

On cite notamment de M. Julius Feld ses portraits du [illegible] *roumaine et sa famille*; de *Mme et M. Zadoc-Kahn, grand rabbin de France*; *Mme Duhamel*; *M. Beaudouin*; les *Familles Schwarzfeld, Hauët, Gérard, Besson, Kohler, Pernette, Riddell*; *M. Brun, curé doyen de Villersexel*, le *Petit Jean Sirdey*, *MM. Lepeuve, Finet*, [illegible].

A la Société des Artistes Français, il a exposé d'autres portraits parmi lesquels : *M. C...* et le *petit Armand* (1897); *M. G...* (1898); *Mme D...* (1900); *M. Desmarest* (1901), etc.

M. Feld, dont la réputation comme portraitiste est des plus belles, s'est fait également apprécier comme décorateur. A l'Exposition universelle, il donna, pour le Palais de la Femme, quatre panneaux : le *Champagne*, la *Biere*, le *Chocolat*, la *Liqueur*, d'un très bel effet.

On doit citer encore de cet artiste : la *Mort de Cléopâtre*, [illegible] pour la Roumanie; [illegible] appartenant à M. Zadoc-Kahn; [illegible] *reçevant, à l'Exposition de 1900, les Arts, les Sciences,* [illegible] appartient à M. [illegible] ainsi que plusieurs paysages également intéressants.

DHAVERNAS (Octave-François-Isidore)

Compositeur de musique, [illegible] Amiens (Somme) le 15 mai 1843. Fils d'un ancien maire d'Amiens et conseiller général de la Somme, il fit ses études classiques au lycée de sa ville natale et celles de droit à Paris, où il accomplit le stage d'avocat à la Cour d'appel.

En 1871, M. Octave Dhavernas fut nommé conseiller général pour le canton de Domart (Somme), en remplacement de son père; il remplit ce mandat jusqu'en 1883 : il fut secrétaire du Conseil général et membre de la Commission de permanence.

Depuis 1880, M. Dhavernas collabore à la presse parisienne et départementale. Il fit d'abord le courrier parlementaire pour différents journaux et agences d'informations; puis il dirigea, en 1885, le journal les *Alpes Républicaines* et fonda, en 1889, le *Journal d'Asnières et de la Banlieue-ouest*, feuille hebdomadaire qui, sous sa direction, prit un large développement.

Nommé, en 1888, conseiller municipal d'Asnières, comme radical socialiste, il fut réélu en 1892 et démissionna l'année suivante, pour se consacrer entièrement à ses occupations de publiciste.

M. Dhavernas a fait plusieurs compagnes très actives à l'occasion des luttes électorales dans la banlieue de Paris; en 1889, il était président du Comité anti-boulangiste qui soutint la candidature aux élections législatives de M. Ch. Longuet contre celle de M. Boudeau; en 1893, il défendit celle de M Regnault, administrateur délégué de l'Agence Havas, contre M. Chauvin; et en 1898 celle de M. Coignet contre M. Stanislas Ferrand.

M. Dhavernas a collaboré à la *Nation*, à la *France*, etc.

En 1897, il a fondé le Syndicat de la Presse suburbaine de la Seine, association qui l'a porté à sa présidence et qui comprend la plupart des journaux de ce département en dehors des journaux parisiens.

Compositeur de musique doué d'un talent apprécié, M. O. Dhavernas, qui fut élève d'Emile Pessard, professeur au Conservatoire, a produit notamment : *Ordre du roi*, opéra-comique en deux actes, livret de B. Gadobert et E. Dupré, représenté sur différentes scènes; plusieurs pièces d'ombres qui ont obtenu beaucoup de succès un peu partout : les *Trois hussards*, de Nadaud; [illegible] du même; [illegible] *Victor Hugo*, sur l'adagio de la *Sonate* de Beetho-

[illegible] pour violon et morceaux pour orchestre : *Tout pour la France*, chant patriotique, d'E. Dupré, etc.

M. O. Dhavernas est officier de l'Instruction publique, commandeur de Bolivar, chevalier du Christ de Portugal et d'Isabelle la Catholique.

KAPLAN (Jacques)

Peintre et dessinateur, né à Sébastopol (Russie), le 19 juillet 1872. Venu à Paris, il entra, à treize ans, à l'Ecole des Arts décoratifs ; puis admis, à seize ans, à l'Ecole des Beaux-Arts, il fut élève de M. Bonnat et débuta l'année suivante (1890), aux Salons de la Société des Beaux-Arts avec un portrait.

En 1892, M. Kaplan exposait au Salon de l'Union libérale des Artistes Français, des toiles qui furent remarquées.

[illegible] écrivit à cette occasion M. Maillard dans la *Plume* ; elles peuvent se résumer en une vigueur de tempérament surprenante et [illegible] M. Kaplan joue de ses empâtements avec une certitude étourdis[illegible] paraissent destinés à influencer dans leur sens, la peinture nouvelle.

En 1894, une exposition particulière des œuvres de cet artiste fut organisée par M. Haro, l'expert. On loua beaucoup notamment des paysages : *Champ de* [illegible] très appréciées des artistes et recherchées des amateurs. Toute la presse parla de cette exposition, qui comprenait 80 morceaux, et les critiques les plus autorisés s'accordèrent à reconnaître le valeur originale de l'œuvre de M. Kaplan.

A la Société nationale des Beaux-Arts, cet artiste a envoyé plusieurs portraits d'un bel effet de coloration.

En 1901, il a donné à la Société des Artistes Français : le *Terrassier*, étude très enlevée qui lui valut tous les suffrages.

On lui doit en outre un grand tryptique : l'*Attente*, le *Retour* et la *Rencontre*, destiné à la Russie ; de nombreux portraits, pastels et peintures à l'huile, de [illegible] la République Argentine ; *Mme Hine*, de Moscou ; [illegible] *de lettres : M. Henri Brisson, ancien président du Conseil ; l'abbé Garnier ; A. Veber, président du Conseil général de la Seine ; Mme Pacheco, de Buenos-Aires ; Mme Réjane*, etc.

Il est aussi l'auteur de miniatures d'une rare délicatesse, d'études de *Parisiennes* au fusain d'un caractère très flou et très étudié en même temps ; d'illustrations, telles celles pour l'*Œuvre de Guy de Maupassant*, éditée par la librairie d'art Ferroud et d'un [illegible]

La plupart des œuvres de l'excellent artiste ornent les collections particulières d'amateurs réputés éclairés.

GUYNET (William)

A[illegible] janvier 1860. Il appartient à une ancienne famille du Dauphiné. Ses études classiques accomplies au lycée Condorcet, il fit son droit à Paris ; puis, après plusieurs voyages d'études dans l'Amérique du Sud et à la côte occidentale d'Afrique, il se consacra aux affaires et devint administrateur délégué de plusieurs sociétés ayant pour objet le commerce et l'agriculture aux colonies. Il a été secrétaire-général adjoint de la Compagnie des wagons-lits.

Lors des élections générales de 1889, dans le département de la Drôme, M. Guynet avait été candidat républicain libéral contre Madier de Montjau et avait échoué avec une minorité de voix importante.

M. William Guynet a été élu, en 1896, délégué du Congo Français au Conseil supérieur des Colonies, en remplacement de M. Harry Allis, décédé, et il a été confirmé dans cette fonction en 1901. Il est en outre membre du Comité consultatif du Commerce et de l'Industrie, institué auprès du ministre des Colonies, et secrétaire de diverses associations coloniales.

On doit à M. William Guynet, très compétent dans toutes les questions qui se rattachent aux colonies, des études importantes, parues dans diverses publications spéciales et sous forme de notes ou mémoires aux ministres du Commerce ou des Colonies, entr'autres [illegible] *occidentale d'Afrique* ; sur le *Projet de séparation entre* [illegible] *deux colonies distinctes*, etc.

TROUILLOT
(Georges-Marie-Denis-Gabriel)

Député, ancien ministre, né à Champagnole (Jura) le 7 mai 1851. Il fit ses études classiques dans l'établissement des Jésuites de Dôle et au collège de Lons-le-Saunier, puis son droit à Lyon. Mêlé de très bonne heure à la politique locale, le jeune homme prit part à la campagne anti-plébiscitaire (mars 1870) et, depuis cette époque, continua une collaboration active aux journaux locaux d'opinion républicaine. Il a été l'un des fondateurs et le rédacteur en chef de l'*Union républicaine du Jura*.

Etabli avocat à Lons-le-Saunier en 1872, il fut nommé bâtonnier en 1889. Il fit partie partie du conseil municipal de la même ville pendant six ans (1877-1884). Elu député de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, aux élections générales de 1889, par 12,550 voix, contre 9,930 obtenues par le général Chomereau de Saint-André, conservateur, M. Georges Trouillot vit son mandat renouvelé : en 1893, par 12.493 suffrages, contre 9.397 donnés à M. Lamy, ancien député, et, en 1898, par 13.322 contre 9.628 à M. Prost, modéré.

A la Chambre, le député du Jura, inscrit aux groupes de l'Union progressiste et de la Gauche radicale, a été membre et rapporteur de nombreuses commissions ; il a présenté des projets de loi sur le secret du vote, sur la législation en matière d'avortement, etc ; il a été membre de la commission du budget, rapporteur de celui des Beaux-Arts (1895), vice-président de la commission du Budget (1901) ; rapporteur de la réforme des droits de succession et de la réforme fiscale, du mode d'élection du Sénat (1896) ; il s'est occupé de la réforme judiciaire, de celle du baccalauréat, du dégrèvement de l'impôt foncier (1897), etc.

En 1898, après les élections législatives, M. G. Trouillot fut l'un des auteurs de l'interpellation dirigée contre le cabinet Méline, et le discours qu'il prononça à cette occasion fut suivie de la chute de ce ministère.

Le 29 juin 1898, M. Trouillot devint ministre des Colonies dans le cabinet présidé par M. H. Brisson, qui tomba le 25 octobre suivant. Revenu à son banc de député, il soutint sans réserves la politique du ministère Waldeck-Rousseau et, rapporteur de la loi sur les associations présentée par le gouvernement, il défendit à la chambre ce projet avec une grande énergie, beaucoup d'habileté et en obtint l'adoption sans [illegible]

M. Georges Trouillot est conseiller général du canton de Beaufort et président du Conseil général du Jura depuis 1894. Il a collaboré au *Voltaire*, au *Siècle*, et à différents autres journaux politiques.

~~~

BOURDARIE (Paul)

Publiciste, explorateur, né à Montfaucon (Lot) le 18 juillet 1864. Après avoir fait ses études classiques au petit séminaire de Castres, il vint à Paris en 1884 et fit un apprentissage commercial dans une grande maison de droguerie. Il abandonna le commerce au moment même où ses chefs lui proposaient de faire, pour l'extension de leurs affaires, des voyages à l'étranger.

En 1893, M. Paul Bourdarie fut chargé par M. Delcassé, alors ministre des Colonies, d'une première mission au Congo. Au cours de ce voyage, il proposa que des essais de culture des lianes à caoutchouc fussent effectués au jardin d'essais de Libreville ; cette proposition, repoussée d'abord comme impraticable, est entrée depuis dans les méthodes de l'agriculture coloniale. A son retour en France, il remit au ministre des Colonies un rapport sur un *Projet de création d'une ferme d'essais* [illegible] rablement annoté de la main de M. Delcassé, fut envoyé à l'étude dans la colonie, où il trouva une inexplicable hostilité.

C'est de ce rapport que date, en réalité, la vigoureuse et savante campagne menée par M. Bourdarie en faveur de la protection et de la domestication de l'éléphant d'Afrique et par laquelle il s'est particulièrement distingué dans le monde colonial africain.

Nommé, en 1894, secrétaire, puis secrétaire-général de la Société africaine de France, il fit adopter, en cette qualité, le projet de voyage du Congo à la Méditerranée de l'explorateur F. de Behagle et il participa activement à sa préparation. L'année suivante, il fit voter par la même société, sur la question d'Egypte, une délibération, qui, soumise aux chambres de commerce françaises et étrangères, fut adoptée par elles et eût un grand retentissement en Europe. Il se constitua, à la suite, un Comité d'Egypte, dont M. P. Bourdarie fut nommé secrétaire-général-adjoint.

M. Bourdarie put aussi rendre au capitaine Marchand quelques services dans la préparation de sa mission Congo-Nil. Au retour de cette mission, il publia une brochure populaire : *Fachoda*, qui eût le plus grand succès et où la question d'Egypte, celle du Bahr-el-Ghazal, et la convention de mars 1896 sont exposées
~~~

[illegible] nelles, ni l'expression d'un patriotisme ardent.

En 1898, M. Paul Bourdarie fut chargé d'importer au Congo français les plants de gutta rapportés de Sumatra par le pharmacien en chef des colonies, M. E. Raoul. Il s'acquitta fort bien de cette mission et obtint le minimum de déchets de la précieuse plante.

L'année suivante, il participa à la constitution et à l'installation des sociétés concessionnaires du Congo français et fut chargé de l'organisation des services de la Société des sultanats du Haut-Oubanghi.

Entre temps, il écrivait de nombreuses études sur les questions africaines en général et plus particulièrement sur la *Colonisation du Congo français*. Les opinions de M. Paul Bourdarie en ces deux matières font autorité. Il fournit en outre, sur ces questions, des rapports au ministre des Colonies, qui motivèrent plusieurs fois d'importantes mesures.

Devant la Société nationale d'Acclimatation de France, le Congrès colonial international de Bruxelles en 1897, l'Association française pour l'avancement des sciences à Saint-Etienne (1898) et le Congrès des Sociétés savantes à Toulouse (1899), devant les sociétés de géographie et de colonisation à Paris et en province, les sociétés coloniales des principales villes de Belgique, M. P. Bourdarie a examiné, sous toutes ses formes, sous tous ses aspects, l'importante ques- [illegible] *phant d'Afrique*. Son active et savante campagne de presse et de conférences a eu les plus heureux résultats. Une première expérience tentée au Congo français par le R. P. Bichet, au Fernan-Vaz, a été suivie [illegible] entendu M. P. Bourdarie en audience privée, envoya en 1899 une mission spéciale qui a obtenu également de favorables résultats. Les Allemands, qui menaient pour leurs colonies d'Afrique une campagne analogue, ont effectué au Cameroun des essais suivis de réussite. Une nouvelle tentative a été faite dans la colonie portugaise de Mossamédes. De sorte que la domestication de l'éléphant d'Afrique, longtemps niée, est aujourd'hui un fait et les puissances ont signé à Londres, en 1900, une convention internationale pour la protection des animaux sauvages en Afrique. L'on peut donc dire que la science et la colonisation [illegible] tion totale et de l'emploi de l'éléphant africain.

[illegible]

[illegible] *litique et parlementaire*, *Armée et Marine*, etc. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, il y a lieu de citer : [illegible] *africaine de France*, 1893-1896) ; la *Domestication de l'Eléphant d'Afrique* (*Société nationale d'Acclimatation* [illegible] international colonial de Bruxelles, 1897) ; *Mesures internationales de protection de l'Eléphant d'Afrique* (Congrès international colonial de Bruxelles, (1897) ; les [illegible] 1898) ; *les Chemins de fer Congo et du Centre Africain* (1898) ; *De quelques erreurs populaires et scientifiques sur l'Eléphant* (Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, Saint-Etienne, 1898) ; l'*Outillage économique aux colonies : subvention ou souscription ?* (*Revue politique et parlementaire*, [illegible] *d'un jeune éléphant d'Afrique* (Congrès des Sociétés savantes, Toulouse, 1899) ; la *Colonisation du Congo* [illegible] *du Lot*, 1901), etc.

MARINO (Raphael)

S[illegible] Il fit ses études artistiques à l'école des Beaux-Arts de sa ville natale avec les professeurs B. Orsi et Amendola. Il commença d'exposer à 19 ans, à Naples, et envoya ensuite un peu partout des œuvres qui, bientôt remarquées, obtinrent une deuxième médaille à Parme, une médaille d'argent à Palerme, une médaille d'honneur à l'exposition de Naples, une médaille d'or à l'Olympia de Londres et un diplôme d'honneur à Barcelone en 1891, 1894 et [illegible]

On cite tout particulièrement, de M. Raphaël Marino, les œuvres suivantes : le *Dernier jour de la* [illegible] tue, trois plâtres acquis pour le musée de Barcelone ; [illegible]

[illegible] buste de femme [illegible] musée de Monte-Carlo ; *Ada*, tête d'expression, en bronze, exposée à [illegible] ; de nombreux bustes, parmi lesquels [illegible] *MM*[illegible] etc.

Venu à Paris en [illegible], M. Raphaël Marino, qui s'y est fixé, a exposé à la Société des Artistes français, en [illegible], un [illegible] statue plâtre qui lui [illegible] vivement remarquée, après avoir déjà excité la curiosité à d'autres salons en Italie ; en 1901 il envoya : *Lex Licenæ* et *Caïus-Graccus*, statue plâtre d'un modelé superbe.

M. Raphaël Marino est également l'auteur d'objets d'art de style moderne d'un beau caractère, et d'un intéressant projet de décoration du cirque des Champs-Elysées.

CARTIER (Karl)

PEINTRE, professeur de dessin et de peinture, [illegible] Il fit [illegible] des artistiques à l'École des Beaux-Arts, dans les ateliers Carolus Duran et Gérôme, et débuta aux Salons annuels de la Société des Artistes français, en 1875, avec deux toiles : *Retour des Champs* et *Coucher de soleil aux bords de la Marne*, qui laissaient déjà prévoir sa manière favorite.

On doit citer, parmi les œuvres exposées ensuite par cet artiste : *Mme d'O.*, portrait (1879) ; *Mme G.*, portrait (1883) : *Intérieur d'atelier* (1886) ; *Crépuscule* (1887) ; *Mme B.*, portrait, et *Un coin de Boulogne-sur-M*[illegible] ; les *Bords de la Seine à Villeneuve* (1891) ; *Victorien Sardou*, portrait (1893) ; *Solitude* (1897) : *Mme D.* et *M. Fernand Thierry*, portraits (1898) : le *Verger de la mère Mathieu* (1899) : *En retard* (1901), etc.

Parmi les toiles non exposées aux Salons annuels, on connaît surtout les suivants : le *Récit au cabaret*, étude militaire de 1792 qui se trouve aujourd'hui au musée de Bourges ; *Retour des moutons, le soir*, au musée de Honfleur ; *Un Coin de Boulogne-sur-Mer*, pastel : les *Enrôlés volontaires de 1792*, toile importante, acquise par l'Etat : *Pierre-le-Grand et le régent*, tableau ornant l'ambassade de France à St-Pé[illegible] portraits de [illegible] de Paris, de *Mme Pombla*, de *Mme Gillot et de son fils*, du *docteur Disbury, de sa femme et de ses enfants*, etc.

M. Karl Cartier, dont la réputation est bien établie, tant comme portraitiste que comme paysagiste, a produit nombre de toiles qui ont figuré soit au Cercle Volney, soit dans les expositions de province ; il a obtenu plusieurs médailles, dont une d'honneur à Carthage [illegible].

La critique et le public ont généralement fort bien accueilli les œuvres de cet artiste ; M. Albert Wolff et M. Arsène Alexandre dans le *Figaro*, M. Guyon-Verax dans le *Journal des Artistes*, ont, à plusieurs reprises, consacré des pages élogieuses à ses travaux.

Professeur de dessin et de peinture de l'Université depuis 1871, M. Cartier a successivement exercé cette fonction aux lycées Michelet et Charlemagne et au collège Rollin.

Critique d'art, il a collaboré au *Courrier d'Etat*, au *Petit Caporal* et au *Journal*, sous le pseudonyme de « Frédéric Bataille ». Dans ce dernier organe, il a donné sous son nom d'intéressantes biographies d'artistes. On lui doit aussi une étude illustrée sur *La vie et l'œuvre de Courbet*, en collaboration avec le docteur Grancoste.

M. Karl Cartier a obtenu une médaille en 1888, une mention honorable à l'Exposition universelle de 1889 et une médaille d'or de deuxième classe pour son tableau le *Retour du troupeau le soir*, acquis par la ville de Paris pour le Grand Palais, en 1901. Il est officier de l'Instruction publique.

MENUSIER (Ernest-Eugène)

ÉCRIVAIN, ingénieur, né à Coulombes (Seine-et-Marne) le 8 juillet 1840. Il fit ses études classiques au collège de Meaux, puis à celui de Saint-Maximin-de-Provence et enfin à l'Université de Rome, plus communément désignée sous le titre de Collège de la Sapience, d'où il sortit pour être reçu membre de l'Académie des Sciences de Rome.

A son retour en France, en 1863, M. Menusier fut attaché au ministère des Affaires étrangères, où il resta jusqu'en 1888.

En 1880, afin de pouvoir traiter avec plus d'autorité les questions de droit civil ecclésiastique, il s'était fait recevoir, en Sorbonne, docteur en droit canon et théologie catholiques. Il est le seul laïque qui ait obtenu ce grade depuis la Révolution de 1789.

En cette même année 1880, il fit paraître un ouvrage qui fut très commenté : *La Souveraineté nationale proclamée par la doctrine catholique*.

Publiciste, il débuta à la *République française* de [illegible] *Nouvelle*, au *National*, au *Télégraphe*, au *Parti national*, et fut correspondant de plusieurs journaux étrangers.

Après avoir été successivement directeur des journaux l'*Eglise de France*, l'*Etendard national* et l'*Ère nouvelle*, il se présenta, avec le programme de ces feuilles « démocrates catholiques, » aux élections lé-[illegible]

Ingénieur autant qu'homme de lettres, M. Menusier est l'auteur des sémaphores qui sont sur nos chemins de fer et du projet d'établissement d'un télégraphe, dit interatlantique, qui met les navires en communication entre eux et avec la terre ferme.

Il avait communiqué, dès 1872, au ministère de la Marine, un plan de fort revolver souterrain, aujourd'hui adopté; en 1874, il faisait à Reims, avant que les appareils d'Edison fussent connus en France, la première conférence sur le téléphone et le phonographe.

HEIDBRINCK (Oswald-Pierre)

P[illegible]

Fils d'un ouvrier mécanicien, il travailla d'abord avec son père pendant huit ans; puis, pris d'un goût très vif pour le dessin et la peinture, mais n'ayant pas les moyens d'étudier, il entra chez un peintre-décorateur, où il fit de la décoration de théâtre et d'appartement, ce qui lui permit [illegible]

Pendant le peu de loisirs que lui laissait sa profession, il étudiait avec acharnement; c'est ainsi qu'il se prépara tout seul à un concours d'artistes qui eût lieu à Bordeaux vers 1882, où il remporta le prix municipal de peinture et d'histoire, qui lui valut une pension de quinze cents francs.

M. Heidbrinck vint à Paris pour se perfectionner; il avait vingt-quatre ans. Cinq ans après, il entrait au *Courrier Français*, où il eût comme collaborateurs MM. Forain, Lunel, Willette et Legrand. Il adopta dès cette époque le genre léger qu'il ne devait plus quitter et dans lequel il ne tarda pas à se distinguer [illegible]

[illegible] dessiner sérieusement et il entreprit des études de nu qui forment aujourd'hui une belle collection.

[illegible] *Trottoirs*, édité par la Société bibliophile. Il fit aussi des cartons pour des peintres-verriers et des illustrations pour quantité de romans.

Très indépendant au point de vue de l'art, il a traité à peu près tous les genres; mais son originalité s'affirme surtout dans ses études de nu, d'un modelé irréprochable et bien à lui, ainsi que dans ses dessins satiriques, dont l'ironie mélancolique s'élève parfois à une grande hauteur philosophique.

OPPERT (Jules)

Orientaliste, membre de l'Institut, né à Hambourg le 9 juillet 1825, d'une famille israélite qui compte dans son ascendance maternelle le jurisconsulte Edouard Gans. Il fit ses études classiques et mathématiques dans sa ville natale, puis il alla étudier le droit à Heidelberg; mais, poussé vers la philologie, il entrait, peu de temps après, à l'Université de Bonn, où il suivit les cours de sanscrit de Lassen et d'arabe de Freytag. Le 12 décembre 1846, il prit le grade de docteur en philosophie à l'Université de Kiel, avec une thèse sur le Droit criminel des Hindous : *De Jure Indorum* [illegible]

Il étudia ensuite le zend et le perse et publia à Berlin, dès 1847, un ouvrage important sur cette dernière langue [illegible]

Cependant, son origine interdisant à M. Jules Oppert l'accès du professorat dans son pays, il vint en France. Nommé professeur d'allemand aux lycées de Laval, puis de Reims, il ne cessa de poursuivre ses recherches sur la linguistique ancienne et publia notamment, dans la *Revue Archéologique* et le *Journal Asiatique*, plusieurs mémoires, réunis depuis en volume [illegible]

Choisi pour faire partie des expéditions scientifiques que le gouvernement français envoyait en Mésopotamie, sous les ordres de M. Fulgence Fresnel, il rentra en France en 1854 et reçut ses lettres de grande naturalisation deux ans après.

S'appuyant autant sur ses propres lumières que sur les idées déjà émises par Hincks et Rawlinson, il exposa dans deux ouvrages d'un grand intérêt : les [illegible] *France en Mésopotamie* (1858 et suivantes), une nouvelle interprétation des inscriptions cunéiformes, qui suscita de vives polémiques, mais qui finalement est demeurée au domaine acquis de la science.

[illegible]

fique en Angleterre et en Allemagne, M. Oppert fut appelé à la chaire de sanscrit de la Bibliothèque impériale. En 1863, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le désignait à l'Institut pour le grand prix biennal, décerné pour la troisième fois « à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays. »

En 1874, M. Oppert devint professeur de philologie et d'archéologie assyriennes au Collège de France. Le 18 mars 1881, il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en remplacement de Mariette.

Les travaux scientifiques de M. Oppert comportent plus de 400 ouvrages. Ce savant a relevé trigonométriquement plus de 15,000 kilomètres carrés sur Babylone et Ninive ; il a donné de nombreux articles sur les textes juridiques et la nature du droit babylonien, sur la métrologie assyrienne (notamment l'*Etalon des mesures assyriennes*), sur la chronologie, dans la *Revue d'Assyriologie*, les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, à l'Athénéum français; sur la chronologie fictive de la Genèse, etc. On cite de lui : les *Inscriptions cunéiformes déchiffrées* [illegible] *Grammaire sanscrite* (1859, 2e édit., 1863; in-8°); *Eléments* [illegible] *Etat* [illegible] *du déchiffrement des inscriptions cunéiformes* (1861, in-8°); les *Inscriptions assyriennes des Sargonides et le faste de Ninive* (1863, in-8°); l'*Honover, le verbe créateur de Zoroastre* (1863, in-8°); les *Fastes de Sargon*, traduits et publiés d'après le texte assyrien, avec M. J. Menant (1863, in-folio); *Grande inscription de Khorsabad*, commentaire philologique (1864, in-8°); *Supplément* (1866); *Histoire des Empires de Chaldée et d'Assyrie* (1866, in-8°); *Mémoire sur les rapports de l'Eygpte et de l'Assyrie dans l'Antiquité* (1869, in-4°); *Babylone et les Babyloniens* (1869, in-8°); la *Chronologie biblique* (1870, in-8°); les *Inscriptions de Dour-Sarkayan* (1870, in-folio); *Mélanges perses* (1872, in-8°); *l'Immortalité de l'âme chez les Chaldéens* (1875, in-8°); *Salomon et ses successeurs* (1877, in-8°); *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée* (avec M. Menant, 1877, gr. in-8°); l'*Inscription d'Esmuzar* (1877, in-8°); le *Peuple et la langue des Medes* (1879, in-8°); l'*Ambre jaune chez les Assyriens* (1880, in-4°); *Etudes sumériennes* (1882, in-8°); *Commentaire du Livre d'Esther* (1885, in-18); le *Poème chaldéen du Déluge* (1888, in-8°); *Assuérus-Xercès*, étude historique (1895); *Date exacte de la destruction de Jérusalem* (1896); *Trois mille* [illegible] *siècle avant l'ère chrétienne* (1899); *Sogdien, roi des Perses* (1901), etc.

M. Jules Oppert est membre des Académies d'Allemagne, de Portugal, de Hongrie, etc., académicien honoraire d'Espagne, des Sociétés royales de Grande-Bretagne et d'Irlande, des Sociétés Américaine Orientale et Allemande, membre correspondant de l'Académie des Sciences de Vienne, etc.; officier de la Légion d'honneur depuis 1885, il est en outre décoré de divers ordres étrangers.

PEYNOT (Emile)

S[illegible] Yonne (Yonne) le 22 novembre 1850. Fils d'un constructeur, il fut destiné par sa famille à l'industrie; mais ses aptitudes naturelles le portèrent vers l'art. Il prit les premières leçons de dessin de M. Robinet, puis entra à l'Ecole des Beaux-Arts dans les ateliers Jouffroy et Hiolle.

M. Emile Peynot débuta aux Salons annuels en 1872, avec un *Médaillon de femme* qui contenait déjà en germe ses qualités les plus appréciées depuis, tout à la fois la grâce et la puissance. Il y envoya ensuite, avec un succès grandissant : *Mme L...*, buste plâtre (1878). En 1880, il obtint le prix de Rome avec son interprétation de l'*Enfant prodigue*.

Depuis, on a vu de M. Emile Peynot : *Suzanne B...*, buste bronze (1881); *Abandonnéee*, bas-relief plâtre; *Marchand Tunisien*, statuette bronze (1883); *Pro Patria*, statue marbre acquise; par l'Etat et placée au musée du Luxembourg la *Proie*, groupe-marbre qui figure au musée de Lille (1886); *Mme de L...*, buste marbre; *Pro Patria*, cette fois en bronze (1887); *Monument à la gloire de la République*, maquette plâtre au dixième du monument colossal élevé à Lyon, en collaboration avec M. Blavette, architecte, comprenant une statue en bronze de la République de 7 mètres, et 4 groupes parmi lesquels celui de la Ville de Lyon supportée par le Rhône et la Saône; *Tritons et enfants*, groupe plâtre pour un des deux bassins du château de Vaux-le-Vicomte (1888); *Naïade*, modèle en plâtre pour le deuxième bassin du château de Vaux (1889); *Mlle M. L...*, buste plâtre (1890); *Souvenir*, figure pierre; *M. Francis Chevassu*, buste bronze (1891); les *Quatre parties du Monde*, groupe en marbre de style Louis XIV, pour

le château de Vaux-le-Vicomte, qui appartint au surintendant Fouquet et a été restauré par M. Som[illegible] buste marbre [illegible] *main*, buste bronze (1894); *M. L...*, buste marbre (1895); *M. Guichard*, sénateur, buste plâtre : *Pureté*, figure plâtre (1896); le *Cardinal Bernadou*, statue plâtre qui reparut en marbre l'année suivante (1897); *Eternelle lutte*, groupe bronze (1898); *Perverse*, sta[illegible] groupe plâtre d'un fort beau mouvement et d'une élégante allure décorative; le *Travail*, figure bronze [illegible]

On doit en outre à cet éminent artiste : un *Monument élevé à Paul Bert à Auxerre*, comprenant une statue bronze et trois bas-reliefs; le *Buste bronze de Lepère*, au cimetière de la même ville; le *Monument élevé en 1896 à Fontainebleau à la mémoire du président Carnot* (obtenu au concours); le *Monument élevé au Maréchal Exelmans* (statue bronze et granit), à Bar-le-Duc, en collaboration avec M. Roussel; un grand motif, en pierre, pour la nouvelle préfecture de Saint-Etienne; plusieurs cariatides à l'Opéra-Comique de de Paris; deux frontons au Petit Palais des Champs-Elysées et un dessus de porte : *Renommée présentant* [illegible] universelle de 1900 : *La France accueillant les Nations* pour le Palais des Galeries Nationales; les *Vendanges* pour le Palais du Champagne, et un autre pour le Palais de la Danse; le *Travail et l'Epargne*, frontons de la Caisse d'Epargne de Sens : l'*Espérance dans la vie future*, figure allégorique, marbre, pour un tombeau au cimetière de Reims; [illegible] en 1901, comprenant le buste en bronze du grand [illegible] la *Ville de Marseille*, statue pierre pour la nouvelle [illegible] marbre au Palace-Hôtel de l'avenue des Champs-Elysées; le *Souvenir*, statue pierre au cimetière de Sens; quatre statues pierre pour le Palais de Justice de Rouen; *Tête de pleureuse* au cimetière de Boulogne; *Turenne*, statue en pierre à l'Ecole militaire de [illegible] tuettes et groupes bronze, terre cuite et marbre, éditées par diverses maisons.

M. [illegible] *fant prodigue*; des médailles de 3e classe en 1883, de 2e classe en 1884, de 1re classe en 1886, ainsi que des médailles d'or, aux expositions de 1889 et 1900.

Il a été nommé commandeur du Dragon de l'Annam en 1889, à l'inauguration du monument de Paul Bert et chevalier de la Légion d'honneur en 1891.

BALUTET (Mlle Marguerite)



[illegible] Elle montra, dès l'enfance, de remarquables dispositions musicales; mais ne songea à la carrière artistique qu'à la suite de revers de fortune.

Elève de Le Couppey, au Conservatoire, elle travailla en même temps l'harmonie avec Savard. Sortie lauréate, elle se fit entendre dans les concerts Pleyel et Erard, en compagnie des virtuoses Jacquard, Marsick, Delsart, etc; puis elle se consacra particulièrement à l'enseignement, et ses cours de piano et de solfège pour les élèves amateurs sont devenus réputés.

Mlle Balutet, voulant aussi s'occuper des artistes, au point de vue spécial de la préparation à l'ensei[illegible] male, ayant non-seulement pour but de former des virtuoses; mais encore et surtout des professeurs connaissant assez à fond leur art et leur métier pour diriger sûrement les élèves qui leur seraient confiés.

Cette œuvre, à la fois artistique et philantropique, qui porte la dénomination d' « Ecole Beethoven » permet aux jeunes filles — même de condition modeste — de faire des études musicales complètes.

La directrice, non contente d'offrir son temps et son expérience à ses élèves, accorde chaque année, aux moins fortunées et aux plus méritantes, des bourses et des demi-bourses.

L'Ecole Beethoven est une institution unique à [illegible] l'Exposition universelle de 1900. En dehors de la technique du piano, on y enseigne les principes et [illegible] œuvres, la pédagogie, l'accompagnement, l'harmonie, et la pratique du professorat.

[illegible] degrés) sont, à la suite d'examens, décernés, s'il y a lieu, par un jury composé de maîtres tels que MM. [illegible]

seau, F. Vidal, G. Fauré, Dehoux, Bordes, [illegible], [illegible], G. Hüe, Mangin, Pierné, Ch. René, Rougnon, Viardot, Maréchal, Büsser, etc. Ce jury est présidé par M. A. Guilmant.

Mlle Balutet, réputée pour son jeu délicat et spirituel, est aussi un compositeur de talent. Ses œuvres musicales, d'une facture très personnelle, sont à la fois estimées des artistes et du public éclairé. On [illegible] d'elle : une *Sonate pour piano* [illegible] *Impromptu fantaisie* pour piano ; deux mélodies : *Etoiles Filantes* et *Souffrance ; Ave maria ; Suite caractéristique pour* [illegible] *Rhapsodie ; Gavotte* pour piano et violon ; *Feuilles d'album* (24 morceaux de piano) ; une *Théorie musicale en 30 leçons ;* une *Méthode nouvelle pour la lecture des clés*, etc.

Mlle Balutet est officier d'Académie depuis 1897.

SCHOELLKOPF (Xavier)

ARCHITECTE, né à Moscou (Russie) le 18 août 1870. Venu fort jeune à Paris, il fit ses études classiques au collège Sainte-Barbe, puis suivit les cours des écoles d'Architecture, des Arts décoratifs et des Beaux-Arts, où il fut élève de M. Guadet.

M. Xavier Schœllkopf a conçu les plans et fait exécuter, à Paris, de nombreuses maisons de rapport, villas et constructions diverses, au nombre desquelles on cite ses maisons à loyers du boulevard de Courcelles et de l'avenue de la République, où tous les conforts de la vie moderne se trouvent réunis avec un souci d'art assez particulier ; on a beaucoup remarqué aussi l'hôtel, d'un style absolument moderne et personnel, que M. Schœllkopf a construit boulevard Berthier à Paris, pour Mme Yvette Guilbert et celui de l'avenue d'Iéna pour M. Sanchez, ancien directeur de la compagnie d'assurances la *New-York*.

L'un et l'autre de ces hôtels, par leur originalité et des qualités inégales, mais réelles, ont été l'objet d'appréciations flatteuses dans les publications et revues spéciales.

[illegible] « pentes ». De cette observation il résulte qu'une construction ne saurait plus être une série de compartiments délimités par des [illegible] le modelé. Cette théorie a pour premier avantage d'assurer l'ampleur. La construction, maison de rapport ou hôtel particu- [illegible] fragment entr'aperçu dans l'encadrement d'une ruelle évoquera la grandeur, l'ornementation toujours large étant seulement proportionnée au recul du sculpteur et aux nécessités de l'éclairage.

Ces constructions ont été faites en collaboration avec M. Rouillière pour la sculpture.

M. Xavier Schœllkopf expose ses dessins à la Société des Artistes Français ; il a obtenu, en collaboration avec M. Boutron, une troisième et une deuxième médailles.

ARONSSOHN (Jules)

PUBLICISTE, conférencier, ancien officier supérieur, né à Reims (Marne) [illegible]

Après d'excellentes études, plus particulièrement dirigées vers les connaissances scientifiques et les langues étrangères, il fut préparateur de chimie au Conservatoire des Arts-et-Métiers, à Paris. Engagé à 17 ans, il fit avec distinction les campagnes d'Afrique, de Crimée, etc., où il fut blessé grièvement au point d'être obligé de se retirer du service. M. Aronssohn termina alors, en 1860, ses études de médecine et de sciences physiques, qu'il n'avait d'ailleurs jamais interrompues.

De 1858 à 1885, il fut successivement chargé de nombreuses missions scientifiques, médicales et militaires, à l'étranger ainsi qu'en France, par les ministres de l'Instruction publique, de la Guerre, des Affaires étrangères et de l'Intérieur. En 1858, notamment, il fut envoyé dans le royaume de Choa (Abyssinie) en vue d'études ethnographiques et économiques.

Jusqu'en juin 1865, il professa le cours de chimie organique, pour l'Association polytechnique, à l'Ecole Centrale des Arts-et-Manufactures, où il fut le secrétaire de M. Perdonnet. Il ne quitta ce poste que pour remplir en Turquie, Egypte, Italie et Espagne une première mission scientifique et médicale pour l'étude du choléra, qui lui avait été confiée par M. Duruy, ministre de l'Instruction publique. Au retour, en 1866, il fut appelé à Amiens pour y soigner les cholériques. M. Aronssohn poursuivit ensuite ses travaux sur le choléra dans les missions officielles, dont il fut à nouveau chargé, de 1883 à 1885.

Dès juillet 1866, il avait rempli le rôle d'arbitre plénipotentiaire pour les blessés entre la Prusse et l'Autriche, sur les champs de bataille de la campagne de Bohême, où il avait suivi les armées avec une mis-

[illegible] de la Guerre.

Lieutenant-colonel dès le début de la guerre de [illegible] bataillons de Francs-tireurs de la ville de Paris, qu'il mit, en peu de jours, à même d'aborder avec succès l'armée allemande; il fut ensuite chef d'état-major du 24e corps d'armée. Les généraux Chanzy et de Langourian, prisonniers de la Commune (mars 1871), lui durent leur mise en liberté.

Il défendit généreusement devant les conseils de Guerre de Versailles les Alsaciens et Lorrains compromis dans la Commune; le 18 août 1871, sa brillante plaidoirie, en langue allemande, devant le 22e Conseil de Guerre allemand au Rainey, qui dura une heure, et que publièrent *in-extenso* le *Moniteur*, le *Figaro*, etc., enleva l'acquittement d'un Lorrain, contre qui la peine de mort était requise.

Fondateur, le 1er mars 1871, de la Société fraternelle de protection des Alsaciens et Lorrains, dont il est resté, depuis plus de 30 années, le président très actif, le colonel Aronssohn a pu protéger plus de 50.000 familles, au prix des plus grands sacrifices de temps et d'argent.

En 1878, à l'occasion des obsèques de son compagnon d'armes de Crimée, le général Clinchant, il fonda, avec le général Osmont, la " Réunion des Combattants de l'Armée d'Orient ", devenue en 1893 l'" Association fraternelle des Criméens, 1854-55 ". Plus tard, il fut l'un des neuf fondateurs de la société amicale et non politique des " Anciens de la Garde " (officiers, sous-officiers et soldats de la Garde Impériale, 1854-70). Ces deux sociétés, présidées depuis leur constitution par le colonel Aronssohn, ont été groupées avec d'autres sociétés militaires, notamment l'Association nationale pour les retraités militaires, fondée en 1882 dont il est également le président, sous le titre de " Combattants de la Vieille-Armée, 1854-70 ".

Lorsqu'en 1898, une grande manifestation fut faite en l'honneur du généralissime Saussier, atteint par la limite d'âge, M. Arronssohn fut élu premier vice-président du comité d'organisation, et y parut le premier en tête des " Combattants de la Vieille-Armée " et de toute les délégations des 250 sociétés militaires et patriotiques de Paris et de province. A côté de lui flottait le fanion historique de Crimée, troué par les balles et la mitraille à l'assaut de Malakoff, où il l'avait défendu, au prix de deux graves blessures, le 8 septembre 1855, étant alors caporal de chasseurs à pied [illegible]

M. Aronssohn a été, durant près de trois années, président du Comité républicain du IXe arrondissement de Paris (chaussée d'Antin). Jadis secrétaire d'Émile de Girardin, puis de divers députés, il fut successivement rédacteur et correspondant militaire, à l'étranger et en France, de la *Liberté*, de la *France*, du *Petit Journal* et du *Voltaire*. De nombreux articles scientifiques sont dûs à sa plume, sous la signature de " Docteur Rèmus ". Toutefois, au "*Bulletin Médical*" ses articles furent toujours signés : Dr J. Aronssohn (de Paris).

Plus connu dans la presse sous le pseudonyme de J.-A. de Saint-André, c'est sous ce nom, par lui adopté depuis 1864, qu'il a publié une étude très documentée, intitulée : la *Question des Monopoles : Poudres et Salpêtres*, ainsi que de nombreux travaux relatifs à l'économie sociale comparée et plus spécialement aux questions d'assurances et de mutualité. Ses conférences hebdomadaires sur ces sujets ont toujours réuni, à la Salle des Capucines, de nombreux auditeurs.

Décoré de plusieurs médailles d'honneur pour actes de courage et de dévouement, de la médaille coloniale, de la médaille de Crimée et officier de l'Instruction publique, M. Aronssohn est également commandeur, officier ou chevalier de divers ordres.

WALHAIN (Charles-Albert)

P[illegible] ses études classiques au collège Sainte-Barbe, entra à l'atelier de M. Léon Glaize, d'où il sortit pour entrer à l'École des Beaux-Arts, dans l'atelier de M. Bonnat.

M. Walhain s'est fait connaître et apprécier par ses envois à différentes expositions et aux Salons annuels de la Société des Artistes Français, dont il est membre. On cite tout particulièrement de lui : les portraits du [illegible] qui l'a classé parmi les bons portraitistes de ce temps.

Il a peint d'autres fort beaux portraits non exposés, [illegible]

Cet artiste est l'auteur d'un projet de décoration pour la mairie d'Asnières qui a été classé parmi les premiers.

THIESSÉ (Jules-Théodore)

Homme politique, littérateur, né à Niort (Deux-Sèvres) le 6 décembre 1833. Il est le petit-fils de Nicolas [illegible] Thiessé, député au Conseil des Cinq-cents, membre du Tribunal ; et le fils de Léon Thiessé, historien et journaliste distingué, qui fut préfet sous Louis-Philippe.

Après avoir été reçu à Paris, licencié en droit, il se fit inscrire au barreau de Rouen, puis il fut secrétaire du baron E. Leroy, préfet de la Seine-Inférieure, de 1860 à 1863. Il fut élu, en 1868, conseiller général de ce département, pour le canton de Forges-les-Eaux.

Pendant la guerre de 1870, capitaine de la garde mobile, il équipa à ses frais toute une compagnie et prit part à la défense de Paris. Rentré dans ses foyers au 18 mars 1871, il revint à Paris à la fin de ce même mois à la tête de quelques hommes dévoués et contribua à éteindre les incendies dans le quartier de la Roquette sous le feu des insurgés, ce qui lui valut une récompense honorifique du gouvernement.

Candidat aux élections législatives de 1876, il fut élu député de l'arrondissement de Neufchâtel (Seine-Inférieure), le 20 février, par 10.391 voix contre 6.859 à M. des Roys, monarchiste. Il prit place au centre gauche de la Chambre, fut des 363 et, réélu en 1877 par 10,126 voix contre 8,019 données à M. Ernouf-Bignon, il soutint les ministères républicains au pouvoir. Confirmé dans son mandat en 1881 par 11,425 voix sur 13.077 votants, il appuya de son vote les cabinets Gambetta et Ferry, appartint à la commission des Ports maritimes, pour laquelle il présenta plusieurs rapports, se prononça pour la politique coloniale et fit partie de la Commission des 44.

Porté en 1885 sur la liste républicaine de la Seine-Inférieure et élu par 79.418 voix sur 149.546 votants, M. Thiessé fut choisi deux fois de suite comme secrétaire de la Chambre ; il déposa plusieurs projets de loi : citons tout particulièrement une proposition de loi tendant à soumettre à une taxe de séjour les employés et ouvriers de nationalité étrangère exerçant leur profession en France, qui fut déposée sur le bureau de la Chambre le 16 novembre 1885. Il proposa également un projet de réforme des tarifs de chemin de fer applicables à l'agriculture et un autre relatif aux marchés des ministères de la Guerre et de la Marine.

M. de Freycinet, alors ministre des Affaires étrangères chargea M. Thiessé, en 1886, d'une mission diplomatique au Venezuela ; il s'agissait de faire rembourser par le gouvernement de ce pays à nos nationaux une somme de sept millions à titre d'indemnité. Ayant réussi au-delà de toute espérance, M. Thiessé reprit sa place à la Chambre, malgré les efforts faits pour le retenir dans la diplomatie. Dès le début, il prit part au mouvement boulangiste et devint membre du Comité national qui prépara la campagne en vue des élections générales de 1889.

Il fut alors candidat à Paris, dans le 4e arrondissement, 2e circonscription, où il échoua avec 2,772 voix, contre 3,562 données à M. le Dr Chassaing, qui fut élu.

Depuis sa sortie du Parlement, M. Thiessé s'est consacré entièrement à la littérature et aussi à l'agriculture. Poète remarquable, il a produit des œuvres qui ont valu à leur auteur plusieurs médailles de sociétés littéraires. Il excelle surtout dans le genre satyrique.

M. Thiessé est officier d'Académie, grand-officier du Cambodge et de Bolivar.

SCHRYVER (Louis de)

Peintre, né à Paris le 13 octobre 1863. Fils du journaliste de ce nom qui fut directeur-propriétaire du *Courrier français*, organe d'opposition à l'Empire, il montra encore enfant d'heureuses dispositions pour la peinture. Il exposa pour la première fois au Salon des Champs-Elysées en 1876, à l'âge de 13 ans, fait sans doute unique dans les annales des expositions modernes ; depuis il n'a jamais cessé d'exposer.

M. Louis de Schryver excelle à saisir l'animation de Paris, le mouvement des promeneurs. On doit distinguer dans son œuvre assez considérable : la série des *Rues de Paris*, où l'artiste aime à grouper les différents types, depuis le cocher de fiacre et l'automobile jusqu'à la fringante modiste et à l'élégante mondaine ; les *portraits*, les *femmes*, les *fleurs* et les *sujets d'expression*.

A citer parmi ses tableaux : *Portrait de Me X.* (1884) ; *Mes dernières fleurs* (1886, musée de Tourcoing) ; *Un Deuil* (1888), élégante jeune femme en noir agenouillée sur un tombeau de marbre blanc, muette statue de la Douleur ; *Après l'averse* (1889), tableau saisissant avec une vie intense le va et vient mondain et populaire de la place du Théâtre Français ; le *Marché de la Madeleine* (1890) ; la *Fin d'un Rêve* (1891), représentant, assise sur un banc, dans le parc, une jeune femme en grand deuil songeant à celui qui n'est plus : on voit, on sent ses

[illegible] même par une égale tristesse, se tient une petite fille; l'irréparable plane sur la mère et l'enfant; *Fleurissez-* [illegible] (1893), tableau de la vie parisienne, très mouvementé et plein d'entrain, où l'on retrouve ressemblants presque tous les habitués des réunions sportives; le *Quai aux Fleurs* : la tour carrée du Palais de Justice, son clocher et son cadran bleu, dans une brume du matin (1894); le *Marchand des Quatre Saisons* (1895, Musée de Cambrai), morceau de peinture largement traité, d'un naturalisme saisissant : *Jardinier préparant son marché* (1896), dessin libre et large, belle lumière qui harmonise de vives colorations; la *Rue Saint-Lazare* (1897), la *Rue Royale* (1898) et la *Place de l'Opéra* (1899), trois toiles de la série des *rues de Paris*; *Un marché au* XVIIIe *siècle* (1900), étude curieuse et documentée du marché Saint-Germain sous Louis XV; *Lesbiennes* (1901), deux remarquables têtes d'expression. Cette dernière toile fait partie d'une suite de tableaux d'expressions d'amour et de rêve. L'administration de la Société des Artistes français, inquiète du bruit que faisait cette œuvre, la fit décrocher le lendemain de l'inauguration du Salon. La presse toute entière s'occupa de cet incident qui intéressait tous les artistes et, le tableau incriminé ayant d'abord été accepté sans aucune restriction, on protesta naturellement contre la rigueur tardive de l'administration. Le critique de la *Presse* décrivit ainsi cette toile :

[illegible] sa toile

[illegible]

Sur des coussins, deux femmes brune et blonde sont étendues. [illegible] tous points d'une pensée artistique où rien n'a surgi [illegible] et de concessions voulues pour flatter la sensualité [illegible]

A l'Exposition universelle de 1900, M. Louis de Schryver avait fait figurer : la *Fin d'un rêve*, *Un marchand des quatre saisons*, et *Jardinier préparant son marché*, qui lui valurent une médaille d'argent.

Cet artiste a obtenu en outre une seconde médaille à l'Exposition internationale de Sidney en 1876, deux [illegible] universelle de Paris), une médaille de 3e classe en 1891 et une de 2e classe en 1896. Il est membre hors-[illegible]

VALTON (Charles)

S[illegible] 26 janvier 1851. Elève de Barye, il prit aussi les conseils de M. Fremiet et débuta au Salon de 1869 avec une *Etude d'animaux*. Depuis, cet artiste expose régulièrement aux Salons annuels de la Société des Artistes français, où ses envois ont attesté une science peu commune, une puissance d'expression et une fermeté d'exécution qui le classent parmi nos bons sculpteurs animaliers.

On cite de M. Charles Valton : *Cerf de France*, cire [illegible] *lionceaux en présence d'un ennemi* (1875); *Serpent* [illegible] *lapin*, groupe plâtre (1877); *Tigres jouant*, groupe plâtre (1878); *Deux cailles se disputant une guêpe*, groupe bronze (1879); *Chiens du Mont Saint-Bernard*, groupe plâtre (1881), acquis pour le musée de Pau; *Etude de Lion*, plâtre (1883), acquis par l'Etat et placé au musée d'Oran; *Tigre et tigresse*, groupe acquis par l'Etat pour le musée de Constantine (1885); *Tigre et tigresse*, groupe bronze, et *Lecture d'un édit en 1360*, statuette équestre (1886); *Cinghalais conduisant un éléphant*, groupe plâtre, et *Attelage de bœufs nivernais*, groupe bronze (1887); *Lionne blessée*, statue plâtre, interprétation d'un bas-relief assyrien, acquise par la Ville pour le Parc Monceau à Paris, et *Aux Champs*, fermière et vache, groupe bronze (1888); *Cheval de halage et Marinier*, groupe bronze (1889); *Lion du Soudan*, réduction bronze, et *Vache à l'étable*, bronze (1890); *A l'affût* (lion d'Abyssinie), plâtre, et *Un amateur de sucre* (souris grise), groupe marbre (1891); *La belle petite Lydie*, chienne, bronze, et *Jeune chèvre dans les ruines*, bronze (1892); *Tigre au repos*, bronze; *Découverte paléonthologique, ours blanc et mammouth*, groupe plâtre (1893); *Vautour et Chevreau*, groupe plâtre, et *Jaguar*, statue bronze (1894); *Un loup sur une piste dans la neige*, bronze et marbre, acquis par la Ville de Paris pour le musée Galliera, et *Ours blanc*, marbre (1895); *Un dromadaire méhari*, bronze et marbre (1896); *Indien montant sur* [illegible] (lions et lionnes), groupe plâtre; *Un chien du Mont* [illegible]

M. Charles Valton est aussi l'auteur de chapiteaux

en pierre pour le Muséum d'histoire naturelle de Paris ; du groupe plâtre : *Ours et Mammouth*, destiné aux galeries de paléonthologie du même Muséum, et de plusieurs loups, ours et autres animaux acquis pour le Musée Galiera et la Manufacture de Sèvres, etc.

M. Charles Valton est professeur de sculpture à l'Ecole Germain Pilon depuis 1883. Il a reçu une troisième médaille en 1875, une deuxième en 1885 et deux médailles d'or aux Expositions universelles de Paris (1889 et 1900). Il est officier d'Académie

BESANCENET (Alfred-Sébastien de)

Ecrivain, né à Strasbourg (Alsace) le 14 février 1828. Issu d'une ancienne famille de Champagne, il prit la licence en droit, devint, [illegible] fet de la Somme et quitta l'administration du Coup d'Etat de [illegible].

Depuis il a publié de nombreux ouvrages dans divers genres, dont la plupart ont paru d'abord en feuilletons dans les journaux et revues : la *Revue de la Révolution*, la *Croix* de Paris, le *Mois littéraire*, etc.

Cet écrivain est l'auteur d'études d'un réel intérêt historique : le *Révérend Père Courier et la Lorraine* [illegible] *et en Egypte*, (1888), volume paru d'abord sous le titre de : le *Portefeuille d'un général* (1877) ; les *Martyrs inconnus* (1888), etc. On lui doit aussi des romans, entr'autres : *Un amour de Grande Dame* (1866) ; les *Echelons difficiles* (1872) ; *Jenny* ; les *Bas rouges* ; *Un notaire qui politique* (1880) ; les *Reliques d'un chouan* (1881) ; *Dona Garcia* (1885) ; *Contes d'un Champenois* (1886) ; *Coup d'épée* ; *Au pays comtois* (1890) ; *Sans Dieu* (1891) ; *Un mariage sous la terreur* (1892), le plus connu peut-être des romans de cet auteur ; *Vilain Monde* (1894), etc. Plusieurs de ces ouvrages ont été récompensés par la Société d'encouragement au bien.

Il faut encore noter de M. A. de Besancenet : un *Voyage circulaire à travers la France* (1891), de nombreux contes et nouvelles, poésies de diverses romances, chœurs pour orphéons, et plusieurs petits actes représentés maintes fois avec succès, notamment : *Il ne faut pas dire fontaine !* un acte en vers ; *Rebecca*, scène biblique en vers ; *Travestissement de l'amour*, un acte, musique de F. Etesse ; *Pierrot pincé*, un acte, musique de Mlle Lechevalier de Boisval ; *Pan ! pan ! c'est l'esprit*, un acte, musique de la même, etc.

M. Alfred de Besancenet a été directeur du journal l'*Illustré pour tous* et rédacteur en chef du *Moniteur de l'Armée*, du journal l'*Orient*, sous le pseudonyme de Louis Tark, de 1890 à 1898. Membre de la Société des Gens de lettres, il est chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand et officier du Medjidié.

BESANCENET (Etienne-Henri de)

Ecrivain et administrateur, né à Corgiernon (Haute-Marne) le 15 septembre 1869. Fils du précédent, il fit ses études chez les Dominicains d'Arcueil et, dès sa sortie du collège, se mit à écrire. Il a fait paraître successivement : *Amaury de Lusignan*, épisode en vers de la campagne d'Egypte (1889) ; *Crépuscule*, petit roman humoristique (1890) ; l'*Epouse Vierge*, roman (1891) ; le *Chemin du repentir*, roman d'aventures (1898) ; *Pauvreté*, autre roman à tendances religieuses (1899), qui a reçu en 1900 une médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien, etc.

On doit aussi à M. E. de Besancenet : *Petit bonhomme vit encore*, un acte de Henry Duvernoy, et une *Prière Ottomane*, musique de A. Decq. Il a collaboré au *Moniteur de l'Armée*, sous le pseudonyme de César d'Epinant, à la *Croix* et aux journaux l'*Orient* et la *Turquie*.

Il a donné, en outre, nombre d'articles au *Bulletin du Syndicat national d'Agriculture*.

Administrateur des mines de cuivre de la Valpeline depuis 1898 et membre du Syndicat professionnel des Publicistes chrétiens, il est officier de l'Osmanié.

ENTRAYGUES Charles-Bertrand d')

Peintre, né à [illegible]. Elève de l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse, et de Pils à Paris, il débuta aux Salons annuels, en 1879, avec un *Marchand forain de Montmorency*. Il a envoyé depuis : la *Sortie de Baptême* (1880) ; la *Table des enfants* (1882) ; *Intérieur franc-comtois* (1883) ; la *Barque du passeur* (1885) ; la *Fin de la journée* (1887) ; *Leçon de patience* et *Retour de la pêche* (1888) ; *Pêcheurs de moules surpris par la marée* (1890) ; le *Coup de canon* (1892) ; *Avant l'office* et la *Maîtrise d'Ecouen* (1893) ; la *Veuve* (1895) ; *Noir et Blanc* (1896) ; *Prenez garde à la peinture !* (1897) ; *Sur les fortifs* (1898) ; *Un élève peu docile* et *La musique adoucit les mœurs* (1899) ; *Avant la procession* (1900) ; *Croque-le !* et *Au clair de la Lune* (1901).

Cet artiste, qui s'était fait connaître d'abord comme peintre de genre agréable, se spécialisa ensuite dans

la reproduction des scènes enfantines. Observation perspicace, coloris toujours juste, gestes naturels, pris dans la vie quotidienne. M. Bertrand d'Entraygues fait surtout connaître avec esprit les jeux familiers aux enfants de chœur, dont il est devenu ainsi le peintre attitré. Il les a vus et rendus de toutes manières et plus généralement en plein air. Ses tableaux sont très recherchés des amateurs et occupent une bonne place dans les collections particulières.

M. Bertrand d'Entraygues est aussi un paysagiste sincère, travaillant d'après nature et de qui les études et les impressions champêtres révèlent un talent sûr.

Il a été récompensé par la Société des Artistes Français, aux Salons de laquelle il expose généralement.

BRÉAL (Michel-Jules-Alfred)

Philologue, membre de l'Institut, né le 26 mars 1832, de parents français, à Landau (Allemagne). Il fit ses études à Wissembourg, à Metz, puis à Paris, et entra, en 1852, à l'École normale supérieure ; il en sortit en 1855 et fut nommé professeur au lycée de Strasbourg, puis, en 1856, au lycée Louis-le-Grand, à Paris.

Après avoir été à Berlin se parfaire dans l'étude du sanscrit, auprès des professeurs Bopp et Weber, il revint à Paris et fut attaché à la Bibliothèque impériale, section des manuscrits orientaux, succédant à Ernest Renan.

A la mort de Hase, professeur de grammaire comparée à la Sorbonne (1864), sa chaire fut transférée au Collège de France, et M. Bréal, d'abord chargé du cours, en devint titulaire en 1866. En 1868, il prit part à la fondation de l'École des Hautes Études, où il a enseigné pendant dix ans et dont il est l'un des directeurs.

Élu, le 3 décembre 1875, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en remplacement de Brunet de Presles, il devint, en 1879, inspecteur général de l'Instruction publique pour l'enseignement supérieur ; il collabora au renouvellement de cet enseignement et conserva ces fonctions jusqu'en 1888 où elles furent supprimées par mesure budgétaire. Il a fait partie, jusqu'en 1894, du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

[illegible] *la religion zoroastrienne*, pour laquelle il fut lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [illegible] parée, thèse française de doctorat (1863) ; *Des noms* [illegible] *France* (1872, 5e éd. 1892) ; les *Tables Eugubines* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 1875) ; *Mélanges de mythologie et de linguistique* (1877) ; *Sur le déchiffrement des inscriptions cypriotes* (même année) ; *Leçons de mots*, avec M. Bailly (1881-1885, [illegible] *étymologique latin* (1885, 5e éd. 1899) ; *De l'enseignement des langues anciennes* et *De l'enseignement des langues vivantes*, résumés de conférences faites à la Sorbonne (1888-1893) ; *Etymologies latines et grec*[illegible] (1893) ; *Causeries sur l'Orthographe française* (1894) ; [illegible] *phoniques*; *Essai de Sémantique*, son œuvre capitale (2e éd. 1899) ; *Etymologies du philosophe Nietzsche* (1897) ; un grand nombre de mémoires aux Sociétés savantes sur des sujets de philologie et de linguistique, etc.

Il a traduit, en outre, la *Grammaire comparée des langues Indo-Européennes* de Bopp (4 vol. avec préfaces historiques et critiques (1867-1872). Avec M. L. Person, il a publié une *Grammaire latine* (1892) ; avec M. A. Bailly : les *Mots latins groupés d'après le sens et l'Etymologie* (1893).

M. Michel Bréal, dans ses ouvrages, se montre le disciple de l'école rationaliste et l'adversaire des explications symboliques et mystiques. S'occupant aussi de la réforme orthographique, il a combattu les exagérations des réformateurs.

Membre de l'Académie des Sciences et de plusieurs autres académies, secrétaire de la Société de Linguistique de Paris, M. Bréal est commandeur de la Légion d'honneur depuis 1890 et du Sauveur de Grèce ; il a, en outre, le titre de citoyen de la ville de Gubbio (Ombrie).

CATHERINE (Alphonse)

Compositeur et professeur de musique, né le 16 novembre 1868, à Paris, où il fit toutes ses études. Entré au Conservatoire en 1881, il eut comme professeurs MM. Lavignac, Decombes, Marmontel, Diémer, Th. Dubois et Godard ; il fut accompagnateur dans les classes de chant des professeurs Barbot, Masson et Tasquin.

Installé officiellement en octobre 1895, comme [illegible] d'opéra de M. Melchissédec, il passa, en octobre 1900, dans celle de M. Achard.

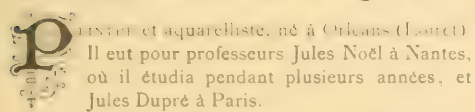
Depuis 1890, M. Catherine a pris part à tous les examens d'admission pour les instruments à cordes et à vent, comme accompagnateur. Il s'est distingué également, en cette qualité, dans tous les grands concerts. En 1901, il a été nommé chef de chant à l'Académie nationale de musique.

Comme chef d'orchestre, il a monté un certain nombre d'œuvres et dirigé des concerts et soirées d'opéra dans plusieurs villes d'eaux.

Compositeur, M. Catherine a donné de nombreuses mélodies, en collaboration avec MM. Boyer, Coppée, Bourget, de Féraudy, Verlaine, etc. Citons parmi les plus connues [illegible] *Soir d'Été ; Je sçavais*. On connait en outre de lui : une *Suite pour flûte* ; une *Pièce d'orgue* ; des *Chœurs* ; une *Adaptation symphonique*, etc.

M. Catherine est officier d'Académie depuis 1898.

GRANDSIRE (Pierre-Eugène)



Peintre et aquarelliste, né à Orléans (Loiret). Il eut pour professeurs Jules Noël à Nantes, où il étudia pendant plusieurs années, et Jules Dupré à Paris.

Cet artiste, de qui les marines et les paysages sont des plus appréciés pour leur consciencieuse exécution et une inspiration poétique restant très près de la nature, a commencé d'exposer en 1851, avec une étude de plein air. Depuis, il a envoyé notamment aux Salons annuels de l'Etat, puis de la Société des Artistes Français [illegible] *de Saint-Dié* (1874); *Vues du Finistère* (1878); *Vallée de Plainfaing* (Vosges) (1879) ; *Port de Dieppe*, [illegible] *Coucher de soleil dans les bassins du Nord à Anvers* (1886); *Marée haute à Dieppe*, et *Pont-Aven* (Finistère) (1888); *Bords de l'Yerre à Bourges* (1889); *Le Bagnerot à Bains* (Vosges) (1890) ; *Un coin de ferme* (1891); *Bords de l'Oise* (1892); *La Seine et le Pont Solférino* (1893) ; *Canal des Brasseurs à Anvers* (1895); *Rue de Bateaux à Anvers* (1896) ; *Bords de l'Oise* (1897); *Bords de l'Aven* (Finistère) et *Anvers* (1898); *Remise aux bateaux dans l'Oise* et *Soleil couchant à Anvers* (1899); *Un matin à Mareuil* (1900) ; *Paysage* et une *Marine* « d'une si jolie qualité grise », écrivit M. Geoffroy dans le *Matin* (1901), etc.

Diverses œuvres de cet artiste ornent les musées et les grandes collections particulières; les plus connues sont : une *Vue de Venise*, au musée de Montélimar; une *Vue des bords de l'Oise*, au musée de Nantes; le *Pont du Moulin* et une *Vue du port d'Anvers*, au musée d'Orléans; *Effet de lune dans le port d'Anvers*, au musée de Besançon; une *Vue du Tréport*, au musée du Luxembourg; un de ses tableaux figure dans la galerie P. Casimir-Périer, un autre galerie Vever ; des aquarelles : *Puerta del Sol*, au musée de Plymouth; *Vue du Parc et du Château de Saint-Cloud* à la reine Victoria; deux autres *Vues du même parc*, à la grande-duchesse de Bade, etc.

M. Grandsire fut l'un des quinze artistes parisiens chargés par l'empereur Napoléon III de l'illustration de l'album offert à la reine Victoria d'Angleterre. Il a donné de nombreuses illustrations au *Monde Illustré*, à l'*Illustration*, aux *Promenades de Paris*, au *Tour du Monde*, au *Magasin Pittoresque*.

La critique a toujours favorablement accueilli les productions de M. Grandsire.

[illegible]

Et Georges Sand l'appréciait ainsi :

En regardant les croquis de M. Grandsire, nous retrouvons toutes les douces émotions de nos rêveries à travers ces promenades enchantées et, quant à moi, il m'eut été bien impossible de dire comment ce petit bout de papier crayonné si promptement contenait tant de choses auxquelles j'avais songé et qui m'apparaissaient de nouveau avec la traduction des objets dont j'avais savouré la couleur et la forme.

M. Grandsire est chevalier de la Légion d'honneur; il a obtenu diverses récompenses et notamment deux médailles aux Expositions universelles de Paris (1889 et 1900).

HAAS (Emile)

J[illegible] décembre 1867, d'une famille originaire de l'Alsace. Neveu du fabricant de joaillerie artistique bien connu, M. Emile Haas fut appelé à succéder à celui-ci en 1895, dix ans après son entrée dans cette maison.

Elève de M. Desfriches, M. Emile Haas a exposé aux Salons annuels et à l'Exposition universelle de Paris (1900), en collaboration avec son frère, M. Nathan Haas et M. Léon Novochelski, des modèles de montres remarqués et d'une originalité incontestable.

MM. Haas, écrit le critique d'art du *Journal*, apportent une idée nouvelle qui, en horlogerie, sera une véritable revoultion. A con- [illegible] que, sous ces formes tres artistique empruntees à la « Faune » et à la « Flore, » se cachent des montres microscopiques, dont le

[illegible]
fleur ou dans le corps d'un oiseau. De telles œuvres d'art se voient, mais ne se décrivent pas. Je ne puis que vous citer celles qui [illegible] *pents*, la *Femme à l'Etoile* et d'autres encores, qui sont un enchan- [illegible]

C'est ainsi que M. Emile Haas, avec ses collaborateurs habituels, a créé un mouvement de renovation artistique en horlogerie ; ses modèles sont également appréciés en France et à l'étranger, où ils sont considérés comme des types de l'art français.

Hors concours et membre du Jury à de nombreuses expositions, la maison dirigée par M. Emile Haas a obtenu des récompenses notamment aux Expositions de Barcelone (1888), de Chicago (1893) et de Paris [illegible]

DUBOUCHET (Gustave)

P[illegible] Fils de M. Henri-Joseph Dubouchet, graveur et peintre (1), il fut élève de l'Académie des [illegible] Arts de Paris et de son père, dont il prit les conseils le plus souvent.

Dans les diverses sections de peinture, de dessin et aquarelle, de gravure, d'art décoratif et de lithographie, M. Gustave Dubouchet a fait des envois remarqués, aux Salons annuels des Artistes Français. On cite notamment de lui comme peinture : *Natures* [illegible] *d'atelier de Roland de la Porte ; Dessert* (1889) ; les [illegible]

Comme graveur et ciseleur sur cuir, M. Gustave Dubouchet a fait les envois suivants : *Ciselures sur cuir* (1890 à 1900) ; *Fragonard d'après lui-même*, gravure (1889) ; *Douze gravures, eau-forte, pour le Mont* [illegible]

Il a attaché son nom à la rénovation de l'*Art du cuir*, titre sous lequel il a créé en 1900 une revue spéciale, destinée à appuyer et à diriger les efforts des écoles professionnelles et des artistes mêmes.

[illegible]

(1) [illegible] III.

Robert Estienne, Elisa Lemonnier (de la Ville de Paris) et à l'Ecole normale supérieure de dessin, dirigée par M. Guerin.

M. Gustave Dubouchet a publié de nombreux ouvrages, texte et dessins, dont il faut mentionner les plus importants : le *Mont Saint-Michel*, à l'eau-forte [illegible] l'*Abbaye du Mont Saint-Michel* (1 vol., 1893) ; *Saint-Malo, Saint-Servan, Dinard*, monographies [illegible] 1895) ; l'*Art du cuir* (1 vol., 1900), etc.

Il a de plus fourni de nombreuses études d'art et des nouvelles au *Magasin pittoresque* et à diverses revues de France et de l'étranger. On lui doit encore l'illustration de menus, de cartes d'invitation pour les fêtes données par le Conseil Municipal de Paris, etc.

M. Gustave Dubouchet est officier d'Académie.

RIBARD (Elisée)

M[illegible] Externe des hôpitaux de Grenoble (1871), [illegible] il fut reçu docteur de la Faculté de Paris en 1879, avec une thèse sur l'*Atrésie du col de l'utérus*.

M. le docteur Elisée Ribard s'est fait connaître par des travaux importants de thérapeutique, notamment sur la tuberculose. Il a publié : *Traitement par l'eau froide des brûlures produites par le vitriol* (*Bulletin de* [illegible] *diphtérie* (1 vol. 1891) ; *Etude sur les grands froids comme traitement de la dyspepsie des tuberculeux* (*Bul-* [illegible] *Cryothérapie locale dans la tuberculose pulmonaire* (Conférences à l'hôpital Boncicaut, 1898) ; les *Sanatoria et la guérison de la Tuberculose* (Conférence à l'Union des femmes de France) ; *La Tuberculose est curable ; moyens de la reconnaître et de la guérir*, utile vulgarisation destinée à tous et adoptée par le Conseil municipal de Paris, le Conseil général de la Seine et le ministère de l'Instruction publique (1 vol. 1900 ; 2ème édition 1901).

On annonce, en outre, de lui, un nouveau volume sur le *Traitement curatif de la Tuberculose*.

M. Ribard est l'inventeur d'un crachoir hydraulique et automatique présenté à divers congrès et sociétés [illegible]

[illegible]

tuberculeux de l'hôpital Boucicaut à Paris. Il est délégué cantonal, membre de la Commission d'hygiène, de la Société médico-chirurgicale, officier de l'Instruction publique, etc.

MARCOLESCO (Georges)



PEINTRE, né à Bucharest (Roumanie) le 8 octobre 1870. Il commença ses études artistiques dans sa ville natale avec le professeur Grigoresco et vint, en 1889, à Paris, où il fut élève de M. Cormon.

Cet artiste est l'auteur d'œuvres très étudiées et qui ne recherchent point l'attention par des effets faciles ou le choix des sujets traités. Il a envoyé aux Salons annuels de la Société des Artistes français plusieurs intérieurs de 1897 à 1899, et *Rêverie*, étude de femme (1898), où se trouvent déjà des qualités personnelles. Ayant quitté cette société pour celle des Beaux-Arts, il y a exposé aussi des intérieurs remarqués, ainsi que la *Robe Chinoise*, composition de réel intérêt (1901).

M. Marcelesco est un esprit très ouvert aux nouvelles formules d'art, bien que son dessin soit resté très classique. A l'aide d'empâtements et de tâches d'une opposition habile, il parvient à réaliser des jeux de lumière et d'ombre du plus saisissant effet.

A l'Exposition universelle de 1900, M. G. Marcolesco envoya deux intérieurs qui furent acquis pour une grande collection roumaine.

Il a aussi exposé des toiles remarquées à la Galerie des Artistes modernes, à Paris, et dans diverses villes étrangères.

KORSCHANN (Charles)

S[illegible] (Autriche) le 23 juillet 1872. Il fit de très solides études artistiques aux écoles des Beaux-Arts de Vienne, Berlin et Paris, ville dans laquelle il réside depuis 1894.

Cet artiste s'est fait connaître du grand public par des œuvres diverses, notamment celles qui ont été exposées aux Salons annuels de la Société des Artistes français : *Munckacsy*, buste marbre acquis pour le musée de Barcelone; *Portrait de M. L.*, buste bronze, et plusieurs autres bustes et vitrines contenant des [illegible]

On doit encore citer de M. Korschann de nombreux objets d'art édités par la maison Louchet, entr'autres : une statuette : *Jeune fille aux libellules*, un buste : la *Pensée* ; un encrier intitulé *Cyclamen* ; une jardi[illegible], un plateau : des *Violettes* ; des vases, lampes électriques, bougeoirs, porte-cigares, etc.

La grâce et le charme sont les signes distinctifs du talent de M. Korschann ; ils ne laissent point que de s'allier, dans la circonstance, à une réelle originalité que le plupart des critiques reconnaissent à cet artiste.

Les envois de M. Korschann à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, ont été très remarqués et lui ont valu une médaille d'argent de collaboration et une médaille de bronze pour son œuvre propre.

RENAUD (François)

ARCHITECTE, né à Laives (Saône-et-Loire) le 1er mars 1847. Elève du professeur Destailleurs, il a construit de nombreuses villas et maisons particulières.

M. François Renaud a été inspecteur des travaux du gouvernement. Il fut nommé, en 1882, architecte de l'Assistance publique et devint, en 1891, architecte en chef de cette administration.

On lui doit d'importants travaux, notamment : l'*Hôtel-Dieu à Abbeville*, construction obtenue au concours, avec le premier prix sur 48 projets présentés ; l'*Hôpital et les nouveaux bâtiments de l'hospice de Brévannes* (Seine-et-Oise) où sont envoyés les malades des hôpitaux de Paris atteints d'affections chroniques ; le *Lazaret de l'hôpital maritime de Berck-sur-Mer*, destiné aux enfants atteints d'affection contagieuse ; la *Maternité de l'Hôpital Saint-Antoine*, un *Pavillon destiné aux services funèbres* et une nouvelle *Clinique médicale pour le professeur Hayem* au même hôpital (ces dernières constructions peuvent être considérées, selon la presse compétente, comme de véritables modèles renfermant tous les progrès réalisés par la science, tant au point de vue des appareils qu'à celui des constructions) ; l'*Ecole Lailler*, destinée à la cure des petits teigneux à l'hôpital Saint-Louis, comprenant un laboratoire, de vastes réfectoires pouvant se transformer en préaux couverts et des dortoirs réalisant la perfection dans la construction moderne, ainsi que de nouveaux services au même hôpital ; l'*Agrandissement de l'hospice Lenoir-Jousserand*, avenue Victor Hugo à Saint-Mandé, de la *Maison Dubois* et de l'*Hôpital*

Lariboisière à Paris : plusieurs monuments et tombeaux au Père-Lachaise, au cimetière Montparnasse, etc. Il a exposé plusieurs de ses œuvres aux Salons de [illegible]

M. [illegible] arrondissement de Paris, de 1890 à 1895. Il est membre de la Société de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle, de la Société des Artistes Français, officier de l'Instruction publique, etc.

TREFEU de FREVAL (Etienne-Victor)

Auteur dramatique, né à Saint-Lô (Manche) le 25 septembre 1821. Ancien chef de cabinet du directeur-général des Douanes au ministère des Finances, il quitta l'administration en 1873, pour entrer au théâtre de la Gaîté, en qualité d'administrateur, sous la direction d'Offenbach.

M. Etienne Trefeu a fait représenter sur diverses scènes : le *Violoneux*, opéra 1 acte avec Metespes, [illegible] opérette 1 acte, musique d'Offenbach ; les *Trois Troubadours*, opérette 1 acte, musique de Nargeot : *Gene-* [illegible] *Croquefer*, 1 acte, musique d'Offenbach (1857); les *Petits prodiges*, opéra-bouffe 1 acte, musique de Jonas (1857); *Césarine Borgia* (Folies-Dramatiques, [illegible] *Coquenpot*, 3 actes (Folies-Dramatiques, 1861); *Un* [illegible] *Il signor Fagotto*, 1 acte, musique d'Offenbach (Bouffes, 1864); *Jeanne qui pleure et Jean qui rit*, 1 acte, musique d'Offenbach (Bouffes, 1865); *Un tas de bêtises*, 3 actes (Menus plaisirs 1867), *Geneviève de Brabant* (remaniée) opéra-bouffe 3 actes, musique d'Offenbach [illegible] le *Fifre enchanté*, opérette, 1 acte, musique d'Offenbach (Bouffes, 1868); la *Princesse de Trebizonde*, opéra-bouffe en 3 actes, musique d'Offenbach (Bouffes, 1869); la *Romance de la rose*, opérette 1 acte, musique d'Offenbach (Bouffes, 1869) ; *Boule de neige*, opéra-bouffe 3 actes, musique d'Offenbach, 1871) ; *Javotte*, opérette 3 actes, musique de Jonas (Athénée, 1871) ; le *Nain* en 1872 ; le *Tigre*, chinoiserie (1873) ; *Chignon d'or*, opéra-comique, 3 actes, musique de Jonas (Alcazar de Bruxelles) (1878); le *Chat Botté*, féerie en 3 actes (Gaîté, 1878); *M. de Floridor*, opéra-comique 1 acte, musique de Lajarte (1880) ; *Chien et chat*, opérette 1 acte (Eden Concert, 1892) ; le *Chat du diable*, féerie en 3 actes, musique d'Offenbach (Châtelet, 1893), etc.

En outre, M. Etienne Tréfeu est l'auteur de deux opéras de salon : les *Echos de Rosine* et le *Coin du feu* et de plus de 500 chansons et chansonnettes : [illegible] *Créole* ; *Youla Youlette* ; *Dom Guimbardes* ; l'*Apôtre*, etc.

On annonce encore de ce fécond écrivain : le *Centenier*, le *Père aux 36 filles*, les *Délices de Capoue*, *Judith et Holopherne*, mélodrame-charge de la musique de Wagner ; le *Lazzarone endiablé*, opérette en 2 actes, musique d'Offenbach ; la *Duegne féroce*, charge musicale en 1 acte ; les *Bigames*, opéra-comique en 3 actes : les *Demoiselles Dugoblet*, petite féerie en 3 actes et tableaux ; le *Basilic*, grand ballet à spectacle, *Geneviève de Brabant* (remaniée sur la demande du directeur des Variétés) ; le *Chat botté*, grande féerie remaniée sur la demande du directeur du Châtelet.

M. Etienne Tréfeu est officier de l'Instruction publique [illegible]

VACHA (Rodolphe)

P[illegible] demeurant en France. Après avoir fait ses [illegible] M. Vacha vint les compléter à Paris, où il eut entr'autres professeurs M. Rixens.

Cet artiste, qui s'est consacré à la peinture religieuse et décorative, s'est distingué aussi par des illustrations genre XVIIIe siècle, d'un style gracieux ; il a fait de nombreux travaux pour des maisons d'édition et a illustré notamment : le *Chardon Bleu*, de Lucien Donel ; le *Droit d'Ainesse*, de Dourliac, etc. Il a peint de délicieux éventails Louis XV dont quelques-uns sont de véritables merveilles.

M. R. Vacha s'est aussi appliqué au portrait. C'est là qu'il triomphe. Au Salon de 1895, il envoya ceux du *Comte de Gastine* et de la *Comtesse de Margret* ; en 1896, un très joli portrait de *Mme Krauss*, l'éminente cantatrice, qui fut fort remarqué. En 1901, son grand tableau, d'un style sévère et élégant : les *Fils de la Comtesse de Margret*, fut aussi très loué. Son magnifique portrait de *Mlle de Rochefort* et celui de *Mme de B...* lui ont valu une médaille à l'Exposition universelle de 1900. Il est devenu en peu de temps l'un des peintres mondains les plus appréciés.

ZOLA (Emile)

L[illegible] Paris, rue Saint-Joseph. Son père, François Z[illegible] italien, l'emmena, à trois ans, en Provence, où il allait construire le canal d'Aix, qui, depuis, porte son nom. Il commença ses études au collège de cette même ville d'Aix-en-Provence, où sa mère le plaça après le décès du père, survenu quand l'enfant n'avait encore que sept ans. Revenu en 1858, à Paris, le jeune homme, qui était alors en seconde, entra au lycée Saint-Louis, et ne fut reçu bachelier qu'en 1860.

Il chercha vainement, pendant deux années, un emploi pour vivre, et connut durement les souffrances de la pauvreté. Entré, en 1862, à la librairie Hachette et Cie, il y fit d'abord des paquets, gagnant cent francs par mois; puis, remarqué par les chefs de la maison, il fut spécialement chargé du service de la presse et devint secrétaire de M. Hachette. Ces nouvelles fonctions lui laissant quelques loisirs, M. Zola put s'essayer alors dans la littérature. Il composa un recueil de vers : l'*Amoureuse comédie*, en même temps qu'il collaborait au *Progrès* de Lyon, au *Petit Journal*, à l'*Evénement*, où il défendit, en 1867, avec une hardiesse, qui n'était pas sans courage à l'époque, la peinture d'Edouard Manet, repoussée par les salons officiels. Depuis 1866, il avait quitté la librairie Hachette.

Après le 4 septembre 1870, le jeune écrivain fût nommé sous-préfet de Castelsarrazin par le gouvernement de la Défense nationale; mais, avant qu'il n'ait eu le temps de se rendre à son poste, son prédécesseur était allé à Bordeaux, où il avait obtenu de Gambetta le rappel de M. Zola.

Dans cette période, il écrivit encore dans la *Vie parisienne*, la *Tribune*, le *Salut public*, le *Figaro*, la *Cloche* de L. Ulbach, le *Corsaire*, où, en 1872, il donna un article : le *Lendemain d'une crise*; qui fit supprimer le journal. De 1870 à 1878, il a envoyé au *Sémaphore*, de Marseille, une correspondance non signée.

M. Emile Zola, en même temps, se faisait connaître autrement que par ses articles politiques et ses chroniques littéraires dans les journaux. Il avait écrit longtemps avant : les *Mystères de Marseille* et publié en librairie, dès 1864, les *Contes à Ninon*, qui passèrent alors inaperçus ; en 1865, il préludait à la longue et brillante série de romans psychologiques, qui devait par la suite donner à son nom un éclat si personnel, par la *Confession de Claude* : l'année suivante, il faisait paraître une œuvre de jeunesse, écrite depuis longtemps : le *Vœu d'une Morte* ; en même temps, il donnait : *Mon Salon* et *Mes Haines*, études critiques; en 1867, son talent s'affirma dans sa plénitude avec *Thérèse Raquin*, peinture saisissante de l'obsession du remords; il publiait, la même année, une étude sur *Edouard Manet* et, en 1868, *Madeleine Feral*, où il exposait ses théories sur l'atavisme et dont la publication en feuilleton fut arrêtée par la censure.

Après la guerre, M. Emile Zola entreprit, d'après un plan arrêté d'avance, cette suite de romans psychologiques dont tous les volumes sont devenus célèbres, et qui porte le titre générique de : les *Rougon-Macquart, histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire.* Cette série comprend : la *Fortune des Rougon*, épisode du coup d'Etat en province (1871); la *Curée*, peinture des mœurs du grand monde parisien dans les dix dernières années de l'Empire, dont le parquet fit arrêter la publication dans la *Cloche* (1872); la *Conquête de Plassans*, mœurs du Midi (1873); le *Ventre de Paris*, description des halles centrales (1874); la *Faute de l'abbé Mouret*, sur le célibat des prêtres (1875); *Son Excellence Eugène Rougon*, où le vice-empereur Eugène Rouher est désigné de façon transparente (1876); l'*Assommoir*, peinture de mœurs ouvrières où l'auteur pousse jusqu'à l'exagération la crudité et la minutie de ses descriptions ordinaires. Ce livre obtint un succès formidable (1877); *Une page d'Amour*, récit agréablement poétique (1878); *Nana*, mœurs boulevardières (1879); *Au Bonheur des Dames*, mœurs de la bourgeoisie commerçante (1880); *Pot-Bouille*, mœurs familiales bourgeoises (1881); la *Joie de vivre* (1882); *Germinal*, roman social, autre éclatant succès (1884); l'*Œuvre* (1886); la *Terre*, mœurs paysannes (1888); le *Rêve*, où l'écrivain a su parer son habituel souci d'exactitude d'une très fraîche poésie de sensations (1888); la *Bête humaine*, exposition vraiment outrée et quelque peu maladive de folies criminelles ataviques (1890); l'*Argent*, mœurs financières (1891); la *Débâcle*, récit très réaliste de la guerre de 1870 (1892); le *Docteur Pascal*, dernier volume de la série, qui contient un arbre généalogique de l'imaginaire famille Rougon-Macquart (1893).

Entre temps, l'éminent écrivain publiait, à côté de cette série fameuse : *Nouveaux contes à Ninon* (1874); *Théâtre*, comprenant : *Thérèse Raquin*, les *Héritiers Rabourdin* et le *Bouton de Rose* (1878); les *Soirées de Médan*, recueil de nouvelles de divers auteurs, dont le titre est inspiré du village de Seine-et-Oise où M. Zola habite une partie de l'année, et qui contient l'un de ses plus jolis récits : l'*Attaque du Moulin*

(1880); le *Roman expérimental*, réunion d'études critiques parues d'abord dans les journaux (1880); *Do-* [illegible] *mocratiques*; les *Romanciers naturalistes* et *Une campagne*, quatre autres volumes de critique littéraire (1881); le Capitaine *Burle* (1882) et *Naïs Micoulin* (1883), nouvelles. Il a donné ensuite : *Lourdes* (1894), *Rome* (1896), *Paris* (1898), trilogie dont les titres sont significatifs; puis : *Fécondité* (1900) et *Travail* (1901), romans parus d'abord dans l'*Aurore* et en volumes ensuite. Ces cinq derniers volumes ont obtenu d'aussi brillants succès que la série des *Rougon-Macquart*.

M. Emile Zola a encore écrit pour le théâtre, seul ou en collaboration; mais ses œuvres, dans cette voie, ont eu peu de vogue; certaines même ont complètement échoué. Il a fait représenter : les *Mystères de Marseille*, drame en un acte, avec M. Roux (Beaumarchais, 1867); *Thérèse Raquin*, drame en 4 actes, tiré de son livre (Renaissance, 1873); les *Héritiers Rabourdin*, comédie 4 actes (Cluny, 1874); *Bouton de Rose*, vaudeville 3 actes (Palais-Royal, 1878); *Nana*, drame en 5 actes, avec M. Busnach (Ambigu, 1881); *Pot-Bouille*, drame 5 actes, avec le même (Ambigu, 1883); *Renée*, drame 5 actes, d'après la *Curée* (Vaudeville, 1887); *Tout pour l'honneur*, comédie un acte, avec M. H. Céard (Théâtre Molière à Bruxelles, 1888); *Germinal*, drame en 5 actes, avec M. Busnach (Châtelet, 1888); *Madeleine*, comédie trois actes (Théâtre libre, 1889)

. En outre, plusieurs œuvres de M. Zola ont été mises à la scène par d'autres dramaturges. Ce sont : l'*Assommoir*, dont MM. Busnach et Gastineau ont tiré un drame en 5 actes (Ambigu, 1879; repris à la Porte-Saint-Martin en 1901); le *Ventre de Paris*, drame en 5 actes de M. W Busnach (Théâtre de Paris, 1887); *Au Bonheur des Dames*, 6 tableaux de [illegible] D'autres ont donné motif à des opéras ou drames lyriques, dont M. L. Gallet a écrit le livret et M. Bruneau la musique : le *Rêve* (Opéra-Comique, 1891) et l'*Attaque du Moulin* (id., 1893). Il a, enfin, composé lui-même les poèmes des œuvres suivantes du même musicien : *Messidor*, 4 actes (Opéra, 1897) et l'*Ouragan*, drame lyrique 4 actes (Opéra-Comique, 1901).

On considère à bon droit M. Emile Zola comme le chef de l'école littéraire dite naturaliste, qui se rattache au réalisme dans le mouvement artistique et au matérialisme dans le mouvement philosophique Créateur d'une manière descriptive et de procédés littéraires nouveaux, il a vu son genre, au début, attaqué violemment; après trente années de succès ininterrompus, il conserve d'aussi nombreux détracteurs que d'enthousiastes admirateurs. Les premiers reprochent à l'écrivain, non sans raison, de se complaire aux sujets repoussants, de s'y arrêter trop longuement, de s'y attacher sans utilité; les autres louent en lui la fécondité de l'écrivain, la puissance de l'observateur, la subtilité de l'analyste, la conscience du narrateur. Ces éloges, comme ces critiques, sont fondés; mais les éminentes qualités littéraires de M Zola rachètent amplement l'exagération réaliste qui lui est reprochée et même la lourdeur, parfois indigeste, de son style. Observateur aussi profond que Balzac, de qui il s'est visiblement inspiré; supérieur à Flaubert dans la description, l'auteur des *Rougon-Macquart* a voulu surtout peindre les hommes et les mœurs de son temps tels qu'ils sont, avec leurs laideurs et leurs tares, faisant en même temps le procès de la société responsable de ces maux, plus que celui des individus mêmes.

Il ne pouvait donc, sans manquer à son principe littéraire, rien dérober à ses lecteurs de la vie « vraie », de ce qu'il a appelé lui-même le « document humain. » Et si l'on éprouve parfois quelque répugnance à ces peintures trop minutieusement, trop péniblement exactes, l'histoire sociale, avide surtout de précision, sera redevable à plusieurs de ces pages de renseignements précieux sur la vie intime et les mœurs de ce siècle.

Durant tout le cours de sa carrière, M. Emile Zola a dû défendre ses théories artistiques, scientifiques et sociologiques, comme ses procédés littéraires; il l'a fait souvent très bruyamment, avec un trop visible souci de réclame; mais toujours avec verve et conviction. Aussi sa renommée de polémiste, surtout depuis ces dernières années, est-elle parvenue à égaler presque celle du romancier.

Dans le *Bien Public*, dans le *Voltaire*, dans le *Figaro*, de 1872 à 1880, il rompit maintes lances en faveur du naturalisme, critiquant avec violence et souvent avec injustice toutes les gloires acquises et jusqu'alors respectées. Une correspondance qu'il envoya, en 1878, au *Messager de Moscou*, que le *Figaro* reproduisit et où tous les romanciers français contemporains étaient traités avec mépris, souleva contre lui une tempête dans le monde des gens de lettres

M. Zola, loin de s'en émouvoir, accentua au contraire son attitude et prétendit même faire de ses théories une question politique. Dans une brochure [illegible] vait à conclure que la « République serait naturaliste

ou ne serait pas. » L'année suivante, il quittait bruyamment le *Voltaire*, dont le directeur lui avait reproché la hardiesse et la violence de ses polémiques.

Peu à peu, cependant, cette ardeur s'attiédit et M. Zola, qui s'était tenu jusque-là dans une sorte d'isolement hautain, se rapprocha des groupements littéraires. Il entra, en 1890, à la Société des Gens de Lettres qui, dès l'année suivante, le choisit comme président. Il posa aussi sa candidature à l'Académie française en 1893 et, pendant cinq années, renouvela cette tentative à chaque vacance, disant qu'il « ne devrait pas y avoir d'Académie ; mais puisqu'il y en avait une, il fallait nécessairement qu'il en fût. » Il n'obtint jamais qu'un nombre restreint de voix.

En 1893, il s'associa bruyamment à un pélérinage à Lourdes, afin de se documenter pour son livre ; deux ans plus tard, à Rome, où il était allé dans un but semblable, il insista vivement pour obtenir du pape Leon XIII une audience qui lui fut refusée, malgré toutes les instances.

Dès que, dans l'opinion, des soupçons s'élevèrent sur la validité du jugement rendu, en 1894, contre le capitaine Dreyfus par un conseil de guerre, M. Emile Zola se plaça à la tête des plus ardents partisans de la révision (1897). En de retentissants articles publiés dans l'*Aurore*, ainsi que dans plusieurs brochures : [illegible] *France* (1898), etc., il affirma et s'efforça de démontrer la complète innocence de l'officier condamné, accusant le Conseil de guerre de l'avoir condamné par ordre, prenant violemment à partie l'état-major général, les chefs de l'armée et le gouvernement. Poursuivi pour ses écrits, il fit appeler devant la Cour d'assises de la Seine un nombre considérable de témoins : généraux, officiers, parlementaires, journalistes, membres et anciens membres du gouvernement, etc. Après des débats, que l'avocat de M. Zola, Me Laborie, sut rendre des plus émouvants et qui ne durèrent pas moins de douze jours, pendant lesquels l'agitation fut extrême dans Paris, M. Zola fut condamné à un an de prison et 3,000 francs d'amende (24 février 1898) : mais la Cour de cassation annula cet arrêt; l'affaire revint le 18 juillet suivant devant les assises de Seine-et-Oise, où M. Zola se presenta pour demander l'incompétence, puis fit défaut. Enfin, pour éviter les effets de ces poursuites, il se réfugia à l'étranger, d'où il ne revint qu'après le deuxième jugement du Conseil de guerre de Rennes et le vote de l'amnistie (1900). Durant cette période, où il fit montre d'une persévérance et d'un courage véritables la vie de l'écrivain fut plusieurs fois en péril et il eut a souffrir des vexations, des persécuions et des diffammations de toutes sortes.

A la suite d'un jugement obtenu par trois experts en écritures, MM. Couard, Belhomme et Varinard, le condamnant a leur payer de forts dommages-intérêts, son mobilier fut mis en vente, malgré l'offre de payer le montant du jugement faite par un ami.

Depuis son retour en France, M. Emile Zola a continué la campagne en faveur d'une nouvelle révision des procès Dreyfus et s'est activement mêlé à la lutte contre le parti nationaliste.

Officier de la Légion d'honneur depuis 1893, le conseil de cet ordre crut devoir le rayer des cadres après le jugement de 1898 et, malgré l'amnistie, ne l'a pas réintégré.

NONCLERCQ (Elie-Gery)

PEINTRE, né à Valenciennes le 23 juin 1847. Fils d'un professeur de l'Université, il fit d'abord ses études d'architecture. Reçu à l'Ecole des Beaux-Arts (section de peinture) en 1871, il entra dans l'atelier de Cabanel et débuta. [illegible] toile d'une allure très classique.

M. Elie Nonclercq exposa ensuite d'autres toiles d'histoire ou de genres différents, dont les plus remar- [illegible] *trahi par Dalila* (1878), acquis pour le musée de Valenciennes ; *Le Christ guérissant un lépreux*, acquis par l'Etat et actuellement au musée de Brest (1879) ; *Atala*, toile tirée de l'œuvre de Chateaubriand et placée au Musée du Havre (1881) ; *La Mort et le* [illegible] *Mlle Weber*, artiste dramatique, dans le rôle de « Marie » des *Jacobites* (1886) ; l'*Etoile du Berger: Jacob chez Laban*, et *Marie-Jeanne*, souvenir du Morbihan (1887) ; *Le voilà !* toile pleine d'impression vraie (1888) ; [illegible] *mystérieuse au dolmen de Plouharnel-Carnac* (1890) ; les *Fugitifs*, étude remarquée (1891), etc.

M. Elie Nonclercq est aussi l'auteur d'un beau *Portrait du Général de Gondrecourt*, placé dans la salle des fêtes de l'Ecole de St-Cyr ; d'un panneau décoratif pour l'hôtel-de-ville du Tréport, commandé par l'Etat : le *Batelage*, etc.

Depuis plusieurs années, cet artiste n'a plus exposé à la Société des Artistes français, qui l'avait porté hors-

concours en 1881 avec une deuxième médaille. Il accomplit de longs voyages d'étude en Egypte, en Corse, en Italie, etc., et a produit plus de soixante œuvres, marquant un souci d'observation, une précision de dessin et de coloris réellement remarquables.

De cette période, il faut mentionner, entre autres toiles importantes : *Tête de la reine Taia dans une* [illegible] *désert d'Assouan*; l'*Entrée du Temple d'Abou-Simbel* (Nubie); *Entrée du grand Temple de Ramsès II à Luxor*; le *Lac sacré de Karnak*; *Village le matin au bord du Nil*; le *Temple de Philoé*; *Fellah au soleil couchant*; *Nagh-Namadi*; l'*Erecthéion* (Grèce); *Coucher de soleil dans le Golfe d'Ajaccio*; le *Mont Oro, en Corse*; la *Route de St-Raphaël, à Cannes*; la *Maison close d'Alphonse Karr*; le *Vésuve*, près de Naples; la *Pointe de Pompéi*; *Villefranche, après-midi brumeuse*; *Coucher de soleil sur la Blaise, vers Dreux*; *Fin de printemps*, etc.

M. Elie Nonclercq a été directeur de la partie artistique de la *Grande Encyclopédie* pour les premiers volumes de cet ouvrage. Il a aussi été chargé d'un cours d'histoire de l'art à Dijon en 1896.

BROUILLET (Pierre Aristide André)

PEINTRE, né à Charroux (Vienne) le 1er septembre 1857. Fils d'un artiste distingué, qui fut directeur des Beaux-Arts et conservateur du musée de Poitiers, il fit de brillantes études au lycée de cette ville; puis, sur le désir de sa famille, entra, en 1876, à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Cependant, une réelle vocation portait le jeune homme vers l'art pictural. Il quitta l'Ecole Centrale, en 1878, pour celle des Beaux-Arts, où il fut élevé dans l'atelier de M. Gérôme, puis dans celui de M. J.-P. Laurens.

M. André Brouillet débuta aux Salons annuels de la Société des Artistes Français, en 1879, avec un *Portrait* [illegible]

Depuis, il s'est fait remarquer par des toiles de genres divers, tableaux d'histoire contemporaine, portraits, études de physionomies et de milieux, qui l'ont définitivement classé parmi les bons peintres de ce temps. Il convient de mentionner de son œuvre : [illegible] *Dominicains*, tableau qui reçut une mention honorable au Salon de 1881, fut acheté par l'Etat et donné au musée de Poitiers; les *Femmes de Paris allant demander du pain à Versailles en 1789* (1882); le *Chantier* (1883), tableau exposé au Salon triennal, acheté par l'Etat pour le musée de Poitiers; l'*Exorcisme*, étude rapportée d'un premier voyage en Algérie, actuellement au musée de Reims, et *Odysse Barrot*, portrait, toiles qui lui firent obtenir une 3e médaille et une bourse de voyage (1884); *Une noce juive à Constantine*, autre étude d'Algérie (1885); *Paysan blessé*, toile qui obtint une médaille de 2e classe et fut acquise par l'Etat pour le musée de Grenoble (1886); *Leçon clinique du docteur Charcot à la Salpêtrière*, importante toile acquise par l'Etat pour le musée de Nice (1887); l'*Amour aux Champs*, acquis par l'Etat pour le musée de Besançon, et *Mademoiselle Darlan*, portrait (1888); l'*Ambulance de la Comédie-Française*, tableau offert par le docteur Charles Richet à la Faculté de Médecine de Paris (1891); *Intimité*, toile acquise par l'Etat pour le musée du Luxembourg [illegible] acquise par la ville de Paris pour son musée (1896); *Faneuse*, autre toile acquise par l'Etat, musée de Douai (1896); la *Réception du Czar et de la Czarine par l'Académie Française*, toile des plus remarquées, pour laquelle ont posé les plus illustres personnages et que M. Louis Fourcaud, dans le *Gaulois*, décrivait ainsi :

[illegible] rendus avec esprit, d'une main preste, évitant d'insister.

Ce tableau, qui orne le grand vestibule de l'Institut, a figuré depuis à l'Exposition universelle de 1900 [illegible] *M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris*; la [illegible] *Mme d'A...*, portrait (1901).

Outre ces envois aux Salons annuels, on connaît de l'éminent artiste plusieurs études de plein air, des portraits, parmi lesquels ceux de *Mme et Mlle Brouillet*; divers modèles de tapisserie (*Bataille de Fleurs à l'Opéra*) pour la maison Braquenié d'Aubusson; plusieurs tableaux de fleurs très bien venus, etc... Il a été chargé de la décoration d'une salle de la Nouvelle Sorbonne, pour laquelle il a exécuté deux grands [illegible]

M. André Brouillet a obtenu, outre les récompenses déjà mentionnées, deux médailles aux Expositions universelles de Paris (1889 et 1900). Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1894.

FRIANT (Emile)

PEINTRE, né à [illegible] avril 1863. Ayant quitté son pays natal à l'âge de neuf ans pour éviter l'annexion, il fit ses études classiques à Nancy, où il commença d'étudier la peinture à 14 ans, à l'Ecole municipale de dessin et de peinture, devenue depuis Ecole des Beaux-Arts. Il eut comme professeur Devilly, C'est encore à Nancy qu'il exposa pour la première fois, et ses premiers succès lui valurent une pension de la municipalité.

Venu à Paris en 1879, pour compléter ses études artistiques, il entra à l'Ecole des Beaux-Arts dans l'atelier Cabanel, où il resta plusieurs années, mais qu'il négligea quelque peu, se plaignant d'y étudier toujours les mêmes modèles dans les mêmes poses et sous la même lumière. Classé second, comme esquisses et comme figures, il abandonna de bonne heure l'atelier, obéissant à une certaine impulsion d'indépendance.

M. Friant fit ses débuts au Salon en 1882, avec deux tableaux ; *Intérieur d'atelier* et l'*Enfant prodigue*, qui lui valurent une mention honorable; la dernière de ces toiles est au musée de Roubaix.

En 1883, il prit part au concours de Rome et remporta le second grand prix. L'année suivante, il exposa un intérieur d'atelier : le *Coin favori*, avec lequel il remporta une troisième médaille; puis, en 1885, le *Portrait de Mme de M... de D...*, et un petit tableau, l'*Ebauche*, lui firent décerner une seconde médaille et mettre hors-concours. En 1896, deux portraits exposés lui firent obtenir une bourse de voyage, qu'il utilisa en Italie, en Tunisie et en Hollande. Il exposa ensuite : les portraits des *père* et *mère de M. Jules Claretie* et de la *mère de M. Coquelin* (1887); une *Scène de canotage : déjeuner de canotiers sur les bords de la Meurthe* et un *portrait* (1888); la *Toussaint*, tableau d'une puissante et touchante conception, magistralement exécuté, qui obtint le prix du Salon et, acheté par l'Etat, figure depuis au Luxembourg (1889) ; il envoya la même année à l'Exposition universelle : *Soir d'Automne* (depuis au musée de Nancy) et de petits tableaux qui lui firent décerner une médaille d'or.

A partir de 1890, le peintre exposa ses œuvres au Champ-de-Mars (après la scission qui se produisit parmi les artistes). Dès cette année, on vit de lui huit tableaux, dont : le *Sculpteur* (depuis au musée de Nancy); les *Jours heureux*, (placé dans le salon de l'Hôtel-de-Ville de Nancy); le *Pain* (au musée de Toul) ; la *Lutte* (actuellement au musée de Montpellier); *Discussion politique* (1890). Vinrent ensuite : *Ombres portées* (1891); les *Souvenirs* (1892); le *Pauvre* (1893): *Premier assaut : Repas frugal* (1894); un *Portrait de M. Warth* (1895); *Portrait de M. Coquelin* (1896); *Douleur*, depuis au musée, de Nancy (1898); [illegible] sition universelle de 1900, on admira de lui plusieurs tableaux déjà cités, avec *Fiançailles* et le *Petit miroir*. Au Salon de 1901, il exposa : la *Messe du Condamné*, [illegible] et un buste bronze : la *Foi* .

Cet excellent artiste est aussi l'auteur de dessins très remarquables, dont les portraits de *M. Dagnan-Bouveret* et de *M. Majorelle*.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1889, M. Emile Friant a été promu officier en 1901.

DROUOT (Edouard)

SCULPTEUR, né à [illegible] le 3 avril 1859. Elève de l'Ecole des Arts décoratifs en 1880, il en sortit trois ans plus tard, après avoir obtenu plusieurs médailles et le premier prix de sculpture en loge. Admis, en 1884, à l'Ecole des Beaux-Arts, il y obtint aussi diverses récompenses et débuta aux Salons annuels de la Société des Artistes Français en 1889, avec le *Printemps*, statue plâtre, mentionnée par le Jury.

Depuis, cet artiste a envoyé aux mêmes salons, notamment : le *Colonel Willemain*, buste bronze (1891); l'*Amateur* (1892), cette statue plus souvent appelée le *Mangeur d'huîtres*, reçut une 3e médaille et reparut en marbre à l'Exposition Russe de Paris en 1893 : *M. R..., ingénieur des mines*, buste terre cuite (1891); *Nemrod*, statue plâtre colossale, des plus remarquables, accueillie par le public et la critique avec une faveur méritée (1895); *M. Durenne*, buste marbre, et *M. B...*, buste plâtre (1897); *Pax et Labor*, statue bronze (1898); *Eternelle Lumière*, groupe bronze (1899); *M. M...*, buste bronze (1900).

On doit encore à cet excellent artiste de nombreux bustes, parmi lesquels ceux de *Mme Laurent*, marbre; de *M. Bernard, professeur au lycée Carnot* : de *M. Poinsat*, etc. : un important *Calvaire* comprenant 71 figures et commandé par le cardinal Langénieux; plusieurs groupes et statuettes d'un bel effet décoratif : le *Fleuve*

[illegible] exécuté, pour l'hôpital civil de Vichy, un groupe mesurant 3 m. 75 de haut et représentant la *République* [illegible] le tout en bronze.

M. Edouard Drouot, de qui le talent puissant et bien personnel est généralement reconnu, a obtenu une mention en 1889; une médaille de 3e classe en 1892 et une autre mention à l'Exposition universelle de 1900. Il est officier d'Académie depuis 1896.

DAMBEZA (Léon-Eugène-Gérane)

Peintre, né à Paris le 13 octobre 1865. Il étudia la peinture à l'Académie Julian et à l'Ecole des Beaux-Arts, dans l'atelier Lefebvre.

En 1893, M. Léon Dambeza débuta aux Salons annuels de la Société des Artistes français avec un *Coin de l'Hermitage*, toile qui fut mentionnée par le Jury. Il y a envoyé depuis, notamment : *Ophélie*, [illegible] *Paysage de l'Aveyron* (1896); *Bohémiens le soir* et la [illegible] *taigniers* et le *Couvre-feu au Village* (1899); *Bords de* [illegible] *Lever de Lune sur la Canche* (1901), etc.

Cet artiste a exposé au Cercle Volney, dont il fait partie, nombre d'études de Bretagne, du Loiret et d'autres régions. On a vivement remarqué à ses expositions les toiles suivantes : *Vues de Burgos, le soir; Paysage d'Hérison en Octobre; Bateau-lavoir sur la Seine;* le *Bois de Chatenay*, etc. Avec quelques amis, il a fait, en 1900, une exposition de paysages à la galerie Petit.

La caractéristique de M. Léon Dambeza, qui est surtout un paysagiste, est une note poétique, nuancée de la tristesse provenant peut-être des effets du soir, généralement recherchés par cet artiste.

[illegible] tesse et la mélancolie des jours sans lumière, l'on constate chez lui [illegible] terre.

Cet excellent artiste a obtenu une médaille à l'Exposition [illegible]

Il est sociétaire de la Société des Artistes français.

FELDTRAPPE (Henri)



Peintre, né à Paris. Elève de Bonnegrace et de Jules Lefebvre, cet artiste débuta aux Salons annuels avec un *Portrait de l'auteur* (1876). Depuis, il s'y est produit dans divers genres : paysages, portraits, études d'intérieur, de dessin solide et harmonieusement coloré, qui ont établi sa réputation.

On doit mentionner de M. Feldtrappe : *Portrait de M.* [illegible] le *Petit Chaperon rouge* (1885); *Mme B..., portrait* (1886); le *Val de Buc*, Seine-et-Oise (1887); la *Brouette à Grand-père* (1888); la *Terrasse des Loges, Vallée de la Bièvre* et *Portrait de Mlle P. B...* (1889); la *Petite Bretagne à Senlisse* et *Etude d'Automne* (1890); le *Dîner du Berger* (1891); la *Jeune Ménagère* (1893); *Rêves* (1895); *Mlle B..., portrait* (1896); *Coin d'atelier* (1897).

Plusieurs des toiles de M. Feldtrappe ornent les grandes collections d'Europe et d'Amérique.

M. H. Feldtrappe est maire de la commune des Loges-en-Josas (Seine-et-Oise) depuis de longues années.

DEFEUILLE (François-Louis-Benjamin-Hubert)

Peintre, critique d'art, né à Paris le 18 décembre 1849. M. Defeuille débuta en 1868 comme portraitiste : il a fait environ deux cents portraits à Paris et s'est fait remarquer surtout en restaurant quantité de miniatures anciennes de tout premier ordre, qui étaient dans un état pitoyable et qu'il ressuscita, pour ainsi dire, au moment où elles allaient peut-être se perdre à tout jamais.

Entre temps, il accomplissait de nombreux voyages en Autriche, en Italie, en Amérique et en Allemagne; il eut l'occasion de donner, dans ces différents pays, des conseils ayant pour but de guider les musées nationaux dans leurs achats.

M. Defeuille, qui s'est formé lui-même sans le secours d'aucun maître et uniquement en travaillant d'après les grands miniaturistes du XVIIIe siècle et de la Renaissance, a guidé beaucoup d'élèves, surtout dans la colonie étrangère, suédoise, norvégienne, etc.

Il possède une célèbre collection de miniatures; les plus belles pièces du XVIIIe siècle ont passé par ses mains; il s'est appliqué surtout à l'étude d'un grand

nombre de petits maîtres du siècle dernier qui étaient presque totalement oubliés. On lui doit l'organisation, après de longues recherches, de galeries particulières devenues renommées.

M. Defeuille s'est toujours tenu en dehors de toute exposition.

On annonce de lui une importante *Histoire de la M*[illegible] luxueusement éditée et ornée de nombreuses gravures en couleurs (1901).

DESMAREST (Henri-Georges-Gaston)

L[illegible] scientifique, né à Paris le 18 mars 1869. Fils de Edouard Desmarest, économiste distingué, il débuta dans les lettres par la *Femme future* (Paris 1890, V. Havard), roman humoristique d'une haute portée philosophique et sociale et dont le *Livre Moderne* a donné, en 1900, une nouvelle édition illustrée par la photographie. Cet écrivain publia ensuite : *Hors le Monde* (Paris 1892, V. Havard), étude de psychologie romanesque dont le style littéraire fut très-remarqué, et le *Diamant vert*, roman d'aventures (Paris 1897, E. Guérin).

M. H. Desmarest s'est fait connaître du grand public comme vulgarisateur scientifique, en écrivant de nombreux articles et choniques dont la plupart ont paru dans l'*Evénement*, le *Matin*, l'*Echo de Paris*, la *Patrie*, etc., ainsi que dans plusieurs organes de province.

On lui doit également: un ouvrage de grande vulgarisation dont le succès fut considérable : la *Photographie*, publié par la librairie Larousse et l'*Histoire de la Marine Française*, parue en 1896 à la même librairie, et résumant l'historique des constructions navales depuis les Gaulois jusqu'à nos jours.

On annonce de lui : un roman litteraire, *Amour et Vie*, ayant, comme tous ses ouvages, une portée sociale, et *Rêves et Navrances*, volume de nouvelles dont la plupart ont déjà été publiées dans nos grands quotidiens, et un ouvrage de philosophie politique intitulé : *République*.

A maintes reprises, M. Henri Desmarest s'est révélé comme inventeur ingénieux, en prenant de nombreux brevets pour des inventions dont plusieurs sont aujourd'hui en exploitation industrielle. On peut notamment citer ses travaux et recherches sur l'optique, l'acétylène et l'électricité.

ROUILLIÈRE (Marcel Alexandre)

SCULPTEUR-STATUAIRE et dessinateur, né à Paris le 11 octobre 1868. Elève de M. Jacques Perrin et de l'Ecole des Arts décoratifs, il débuta aux Salons annuels de la Société des Artistes Français en 1889, avec un buste plâtre. Il y a envoyé depuis, successivement : *M. M...*, buste plâtre (1890); *M. A. R...*, buste plâtre (1892); *M. Paul Féval fils*, buste plâtre (1893); *M. E. G...*, buste plâtre (1896); *Portrait de ma fille*, buste plâtre (1898); *Mlle Marie D...*, buste plâtre (1899), etc.

M. Marcel Rouillière est l'auteur du buste si expressif d'*André Gill*, inauguré à Paris en 1894. Il a collaboré, pour la partie sculpturale, à de nombreux travaux d'architecture, notamment au ministère de la Marine; au palais de la Guerre à l'Exposition universelle de 1889, avec M. Walwein, architecte; aux palais des Manufactures nationales à l'Exposition universelle de 1900 et à différentes constructions particulières.

Depuis quelques années, M. Rouillière participe d'une façon très suivie aux travaux de M. Schœllkopf, l'architecte bien connu (1) et a pris une part très active à la décoration des hôtels si remarquables construits par celui-ci.

M. Marcel Rouillière est officier Académie.

DULUARD (Hippolyte-François-Léon)

PEINTRE et lithographe, né à Paris le 18 novembre 1871. Il fit ses études classiques à Londres et, venu à Paris à seize ans, entra dans l'atelier de M. Gérome à l'Ecole des Beaux-Arts.

Contrarié dans ses goûts par la volonté familiale, il entra, en 1887, à l'Odéon, où il tint avec succès l'emploi de jeune premier du répertoire. Puis, séduit par la perspective d'étudier les maîtres hollandais, il accompagna Mme Sarah Bernhard dans une tournée en Belgique et en Hollande. Il se fit remarquer ensuite au Vaudeville dans les *Drames Sacrés* de Maurand et Armand Sylvestre; au Cercle funambulesque dans la *Revanche des Cigales* de Oudot et dans *Mme Manchaballe* de Richard O'Monroy; au Théâtre Libre, il interpréta *Elen* de Villiers de l'Isle-Adam, et *Comme ils sont tous*, de Favre.

Ces récréations théâtrales et les succès qu'elles

[illegible]

lui avaient valus n'empêchaient pas M. Duluard de continuer à peindre. En 1896, il envoya au Salon de la Société des Artistes français une lithographie originale (*Portrait d'Homme*); en 1897, il fit sa première tentative comme peintre (un portrait). Il exposa ensuite, en 1898 : *Portrait de M. A. M.*, peinture, et *Portrait de M. R. L.*, lithographie originale; en 1899 : *Un Savant vénitien, Guitamo Grimain* (peinture); *Partie de Cartes*, lithographie originale; en 1900 : *Plan* [illegible] *l'Escurial*, peinture très remarquée.

Coloriste brillant, dessinateur sincère, la manière de cet artiste s'est manifestée dans des tableaux de genre (études des XVIe et XVIIe siècles), et représentant des musiciens, des chanteurs, des pavanes, etc. A citer dans cet ordre : le *Joueur malheureux*, le *Retour*, la *Visite* (appartient à M. le comte de Flandre); les [illegible] Martin, etc.

BERTRAND (Georges-Jules)



[illegible] 1849. Élève de MM. Félix Barrias et Bonnat, il débuta au Salon de 1876 avec un tableau [illegible] d'expression.

M. Georges Bertrand envoya ensuite à la Société des Artistes Français : *Feuilles d'Automne* (1877); l'*Aïeule* et le *Saut de l'Encade*, étude tragique (1878); les *Roses* et *Loisirs d'Esclave* (1879); *Patrie!* toile des plus remarquées par le public et la critique, acquise par l'État pour le musée du Luxembourg à Paris et depuis transportée au musée de Versailles; une réduction de cette œuvre figura pendant quelque temps aussi au musée du Luxembourg; elle a été placée ensuite dans la salle d'honneur de l'École Saint-Cyr (1881); *Le printemps qui passe*, étude de nu et de nature, d'un caractère très opposé au tableau précédent (1882), etc.

En 1881, pour sa toile de *Patrie*, M. Georges Bertrand reçut une deuxième médaille, la première n'ayant été décernée à aucun artiste cette année-là; il obtint aussi une bourse de voyage qu'il refusa, comme il avait refusé par principe le prix du Salon, pour lequel il devait être porté, ne voulant pas s'astreindre aux exigences stipulées pour les artistes qui reçoivent cette récompense. Toute la presse, et notamment le *Figaro*, par la plume d'Albert Wolff, relata ce fait, assez rare pour être mentionné.

Durant plusieurs années, cet artiste ne reparut pas aux Salons annuels. En 1894, il prit part au concours ouvert pour la décoration de la grande salle à manger de l'Hôtel-de-Ville de Paris et son projet fut adopté par le jury d'examen. L'exécution comporte un motif principal : la *Terre* encore inculte, des plafonds annexes : la *Moisson* et la *Vendange*, et des dessus de porte : la *Pêche*, la *Chasse*, etc., ensemble décoratif d'un très bel et puissant effet, dont quelques fragments parurent au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts de 1897.

M. Georges Bertrand, depuis, a envoyé aux Salons annuels de cette société : *Profil perdu*, étude et un *Portrait* (1898); *Portrait de M. F. V., lieutenant de vaisseau* (1899); *M. E. B.*, le *Dr C. Miot* (1901), autres portraits où se retrouvent la science de coloration et de dessin sobre et puissant, qualités qui caractérisent la manière de l'auteur.

Il faut encore mentionner de ce peintre une importante toile représentant les *Funérailles de Carnot*, épisode de la réception du corps diplomatique étranger à la sortie du Panthéon par M. Casimir-Périer, alors président de la République, et les membres du Parlement. Ce tableau, dont l'effet lumineux intense produit une opposition d'une valeur singulière avec la coloration sombre de l'appareil funéraire, est des plus remarquables. Il a été commandé à son auteur par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour le musée de Versailles.

M. Georges Bertrand s'occupe, depuis plusieurs années, d'un projet de décentralisation artistique concernant Versailles, ville où cet artiste séjourne une partie du temps. Ce projet, auquel il a su intéresser nombre de personnalités artistiques et littéraires de Paris, ainsi que la municipalité versaillaise, avait pour objet primitif la création d'un Palais des Beaux-Arts destiné à la reconstitution de fêtes des XVIIe et XVIIIe siècles et comportant une partie musicale, des expositions d'art, des carrousels, etc., projet pour lequel la municipalité de Versailles avait voté une somme annuelle de trente mille francs en faveur des artistes. Sans aboutir entièrement, ces desseins ont amené la fondation d'une société intitulée : *Art et Charité*, que préside M. Georges Bertrand, et dont le but est l'organisation d'importantes expositions d'œuvres d'art à Paris et en province.

Cet excellent artiste est hors concours de la Société des Artistes Français et Sociétaire de la Société nationale des Beaux-Arts.

COSTES (Jean, dit Henri)

ÉNATEUR, né à Cahors (Lot) le [illegible] octobre 1838. Après de sérieuses études, il fut nommé notaire à Cahors en 1867. Pendant sa longue carrière notariale, M. Costes fut choisi trois fois comme président de la Chambre de l'arrondissement.

Élu conseiller municipal de Cahors en janvier 1878, il fut adjoint au maire en décembre 1881. Maire en août 1887, il conserve ce mandat depuis lors.

Président du Conseil d'arrondissement de Cahors depuis 1888, il se présenta aux élections pour le Conseil général le 10 mai 1895 et fut élu par 1,705 voix sur 1,750 votants et 2,504 électeurs inscrits.

L'extinction d'un siège d'inamovible ayant fait attribuer un sénateur de plus au département du Lot, M. Costes, candidat républicain, se présenta et fut élu, par 450 voix contre 185, sur 635 électeurs, le 3 février 1901. Il siège, au Luxembourg, à la Gauche démocratique.

Officier d'Académie depuis 1888, il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1891.

FLANDRIN (Jean-Paul)

PEINTRE, né à Lyon le 28 mai 1811. Issu d'une famille nombreuse et peu aisée, il s'adonna de bonne heure à l'étude du dessin, au grand mécontentement de sa mère désireuse de voir entrer ses fils dans l'industrie des soies; il ne put qu'avec beaucoup de peine suivre ses goûts. Grâce cependant au sculpteur Foyatier, qui obtint le consentement des parents, M. Paul Flandrin put suivre les leçons de Magnin, Legendre, Hérald et Duclaux; ce dernier, peintre de paysage et d'animaux, le poussa aux études d'après nature. Il prenait ses leçons en commun avec son frère, Hippolyte, qui devint un célèbre peintre d'histoire (1809-1864).

En 1827, M. Paul Flandrin entra, toujours avec son frère, à l'École des Beaux-Arts de Lyon, au Palais Saint-Pierre, où il trouva les traditions de l'École de David avec M. Artaud, directeur et M. Revoil, professeur. Puis il vint à Paris pour accompagner son frère Hippolyte. Là, de grandes privations attendaient les deux jeunes artistes, qui eurent à soutenir une lutte héroïque contre la misère. Il suivit les leçons d'Ingres et entra dans l'atelier de ce dernier, toujours avec son frère qu'il ne quittait jamais et dont il était, disait-il, « l'ombre portée ».

M. Paul Flandrin, qui avait autrefois rêvé de devenir un peintre militaire et, dès sa plus tendre jeunesse, mettait tous ses soins à dessiner des parades et des batailles, se borna à exécuter des croquis de même genre. Quant au paysage, auquel il devait s'adonner plus tard, il n'en fit pas avec Ingres une étude spéciale. Persuadé que le dessin est la base dont aucun artiste ne peut se passer, il se pliait avec confiance à la sévère discipline imposée par le maître et ses progrès furent rapides.

En 1833, M. Paul Flandrin vint rejoindre en Italie son frère Hippolyte, qui était pensionnaire de l'École de Rome; c'est alors que commença pour lui la vie de paysagiste. La campagne de Rome fut surtout l'objet de ses études. Il saisit à merveille le caractère grandiose de cette étrange nature et plusieurs des études qu'il peignit à cette époque furent utilisées pour ses tableaux plus tard.

Au bout de cinq ans de séjour en Italie, il revint en France (1838), où il resta fidèle à ses convictions sans rien sacrifier aux tendances nouvelles. Classique par instinct beaucoup plus que par système, il s'attacha surtout au style, interprétant plutôt la nature que la copiant servilement. Cette manière de comprendre son art lui valut de précieux suffrages; mais lui attira aussi, dans la suite, plus d'une critique. Admirateur passionné de la nature, il passait chaque année de longs mois en pleine campagne, dans le Bugey, en Provence, en Normandie, en Bretagne, etc., d'où il rapportait de nombreux motifs de tableaux.

M. Paul Flandrin est surtout célèbre comme paysagiste : mais son œuvre comprend aussi d'autres parties non moins intéressantes. La plus touchante est sa collaboration avec son frère, qu'il seconda dans presque tous ses grands travaux; quand la mort d'Hippolyte Flandrin, survenue en 1864, laissa inachevées deux travées de la nef de Saint-Germain-des-Prés, il termina l'œuvre interrompue et exécuta la scène de l'*Ascension* d'après une esquisse peinte par Hippolyte et les *Préliminaires du Jugement dernier*.

On doit à cet éminent artiste, outre plusieurs copies des Loges du Vatican, les toiles suivantes, successivement exposées aux Salons de la Société des Artistes français : les *Adieux d'un Proscrit* (1839); les *Pénitents de la Mort* [illegible] *Rivoli*; la *Promenade du Poussin sur les bords du Tibre; Dans les Bois; Dans les Montagnes*; la *Rêverie* (de 1840 à 1854); une *Nymphée* (au musée d'Angers); les *Gorges de l'Atlas*; la *Lutte*; les *Bords du Gardon* (musée de Montauban), les [illegible]

[illegible] (Exposition de 1867); *Au Bord de l'Eau; Carrière abandonnée* (1868); *Idylle pendant la Moisson* (1869); *Groupe de Chênes Verts;* le *Palais des Papes à Avignon* (1870); *Portrait de M. Godard-Faultrier*, dessin (1872); *Souvenir de Provence* (1873); *Idylle* (1874); *Souvenir du Bas-Bréau* [illegible] (1878); *Etude en Provence; Etude dans le Bugey* (1879); *Au Bord de l'Albarine; Chemin des Etroits* (1880); *Vue prise des hauteurs de Sèvres* (1882); *Terrassiers au travail* (1884); *Ombrages* (1885); la *Vallée du Châlet* (Ain, 1886); *Pornic; Falaises du Tréport* (1888); *Dans un parc* (1890); *Bois de Pins au Pouliguen* (1898); *Souvenir des bords de la Saône à Lyon*; une *Mare entre Mongeron et Brunoy* (1892); *Etude d'après nature; Sèvres; Montgeron* (Seine-et-Oise, 1893); *Environs d'Aix-les-Bains* (Savoie); *Au bord de l'Yeres* (1894); *Environs d'Etretat; Près la Faisanderie, à Fontainebleau* (1895); *A Trigny* (Champagne); le *Mont Redon près Marseille* (1896); *Environs de Crémieux* (Dauphiné); *Bords du Rhône aux environs de Vienne* (Dauphiné, 1897); *Petit Chemin aux environs de Pornic* (Loire-Inférieure); *Vallée de l'Argonne à Plombières* (Vosges, 1898); *Bords du Gardon près Remoulins* (Gard); *Environs de Marseille* (1899); *Vue de ma fenêtre, Montgeron* (Seine-et-Oise, 1900); *Dans les bois; Automne;* un *Sentier aux environs de Montmorency* (1901).

Il a exposé en outre de nombreux portraits, des dessins et en a exécuté beaucoup d'autres non exposés. Il est aussi l'auteur de remarquables peintures décoratives, notamment celles qui ornent l'église Saint-Séverin : le *Baptême du Christ* et la *Prédication de Saint Jean-Baptiste* ; celles qui sont aux palais du Sénat, de la Légion d'honneur et au château de Dampierre. L'incendie de 1871 a détruit une fort beau paysage de lui qui décorait une salle de l'Hôtel-de-Ville de Paris.

M. Paul Flandrin a obtenu : une première médaille [illegible], une 2e médaille au Salon de 1839; des 1res médailles en 1847 et 1848, et une médaille de bronze à l'Exposition de 1889. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis [illegible]

MANDEL (Armand)



[illegible] financier, né à [illegible] (Hongrie) le 12 décembre 1841. Ses études faites au lycée Charlemagne, à Paris, il entra dans la presse et collabora à divers journaux aujourd'hui disparus pour la plupart. En 1868, il fondait simultanément, à Paris le *Bulletin financier* et à Bruxelles la *Cote Libre*, autre organe financier.

Vers cette époque, les noms et l'œuvre de Mirès, de Langrand-Dumonceau, s'imposaient à l'attention publique. M. Armand Mandel s'attaqua violemment aux agissements de ce dernier, que le pape Pie IX venait de créer comte romain, et soutint à ce propos une vive polémique avec les journaux catholiques belges. L'année suivante, il sommait la justice belge de poursuivre l'entreprise que le comte Langrand-Dumonceau et ses amis avaient fondée à Londres sous le titre de Credit foncier international

Une instruction fut en effet commencée; mais elle aboutit à une ordonnance de non-lieu. M. Armand Mandel se tourna alors contre le procureur-général de Bavay, le procureur du roi baron Hody et le juge d'instruction Delecourt. Il les somma si énergiquement d'expliquer leur sentence et les harcela à tel point que le ministre de la Justice, M. Bara, dut ordonner au président du Tribunal de première instance de recommencer les poursuites contre la *Cote Libre*.

Au mois de mai 1870, M. Armand Mandel fut traduit devant la Cour d'assises du Brabant, et le verdict du Jury démontra au public que l'insuffisance de l'instruction avait été le moindre défaut des poursuites dirigées contre Langrand-Dumonceau et consorts. Sur un rapport adressé au roi, MM. de Bavay, et Hody furent destitués et M. Delecourt relevé de ses fonctions de juge d'instruction

A partir de ce moment, M. Armand Mandel eut à subir une série de condamnations successives. Cette lutte contre la magistrature belge, qui lui coûta des dommages-intérêts s'élevant jusqu'à 300,000 francs, ne pouvait continuer. M. Armand Mandel quitta, en 1874, la Belgique et se consacra entièrement à son journal français, le *Bulletin financier*.

A Paris, M. Armand Mandel crut devoir engager une lutte très vive contre les agiotages de Simon Philippart, ce financier belge qui finit si mal et, grâce aux avertissements du brillant publiciste, les pertes du public français furent moindres qu'elles n'eussent pu l'être autrement

M. Mandel quitta pendant quelque temps la direc-

tion du *Bulletin financier*, qui passa aux mains de M. Palotte, sénateur, pour fonder la *Journée financière*, feuille de polémique financière très ardente, qui valut à son rédacteur en chef, en 1883, une condamnation assez forte pour attaques diffamatoires contre le Tribunal de commerce de la Seine.

La même année, les Chambres, reconnaissant en partie le bien fondé des affirmations de M. Mandel, votèrent la loi qui modifia profondément la composition et le mode d'élection des tribunaux de commerce.

En 1884, avec M. Edouard Cahen, M. Mandel créa *Le Pour et le Contre*, autre feuille financière où les études signées de son nom furent très remarquées. Il y resta jusqu'en 1889, date à laquelle il reprit la direction du *Bulletin financier*, qu'il a conduit à une rare prospérité et dont il est resté le seul propriétaire.

M. Armand Mandel est en outre, depuis 1886, chargé de la partie financière du journal la *Lanterne*. Il est membre de diverses associations de presse.

La MAZELIÈRE (Antoine ROUS Marquis de)

VOYAGEUR et écrivain, né à Paris le 28 septembre 1864. Descendant des Rous de la Mazelière (Rossi), famille d'origine italienne qui s'établit dans le Dauphiné dès le XIVe siècle, il fit ses études classiques au collège Stanislas à Paris. Reçu licencié ès-lettres et en droit, il s'inscrivit au barreau de Paris, qu'il délaissa bientôt pour effectuer de nombreux voyages à travers l'Asie Mineure, l'Egypte, les Indes, la Chine, le Japon, l'Amérique du Nord, etc.

De 1890 à 1892, M. de la Mazelière effectua des recherches dans l'Orient boudhiste, qui lui permirent, à son retour en Europe, de publier dans la *Revue Bleue*, une étude très-documentée sur la *Religion de Boudha*. Il fit paraître ensuite : *Moines et Ascètes Indiens*, ouvrage du plus grand intérêt historique et philosophique (1898) ; *Essai sur l'histoire du Japon* (1899) ; la *Peinture allemande au* XIXe *siècle* (grand in-8, illustré de 103 planches, 1900) ; *Notes sur l'histoire de Chine* (1901) ; la *Littérature anglaise contemporaine*, études sur le mouvement des idées en Angleterre depuis le Darwinisme et la philosophie de l'évolution (1901).

La presse s'est vivement intéressée aux publications de M. de la Mazelière. Citons quelques commentaires sur son œuvre : *Moines et Ascètes indiens* :

[illegible] a cherché dans son livre à nous montrer l'origine et les transforma- [illegible] philosophique.

Son livre n'est pas une œuvre de science aride ; mais une évocation de la vie des moines et des ascètes d'autrefois, en même temps que le récit coloré des pratiques des fakirs et des bonzes d'aujourd'hui.

Celui qui veut connaître « la religion de la Pitié » trouvera dans ce livre les notions d'un manuel sous une forme qui rappelle parfois celle du roman archéologique. (Le *Temps*).

— C'est un tableau de la vie de l'Inde, de ses croyances et de ses mœurs, aux époques les plus intéressantes de son histoire religieuse.

Trois ans furent employés à visiter les couvents Boudhistes de Ceylan, de l'Indochine, de la Chine et du Japon, puis l'Inde elle-même et enfin les principaux monuments de l'Indoustan, de Ceylan, de Java et de l'Extrême-Orient. Les caves d'Ajanta, dont quelques-unes sont antérieures à l'ère chrétienne, lui furent le plus précieux des documents : on y trouve des fresques où sont repré- [illegible] encore toutes les formes de la vie civile, militaire et religieuse de l'Inde aux diverses époques de son histoire. Une conclusion étudiée fait connaître l'opinion de l'auteur sur le Boudhisme Indien.

(Indépendance Belge).

GUÉNIOT (Arthur)

SCULPTEUR et peintre, né à Bournezeau (Vendée) le 1er mai 1866. Elève de Gustave Moreau, il étudia d'abord la peinture et produisit notamment un *Saint Jean-Baptiste* remarquable, qui figura au Salon de 1895 et fut acquis par le comte Yver de la Vigne ; puis : une *Chasse Antique* qui appartient à la préfecture de la Vendée ; le *Portrait de Mgr Belmont*, évêque de Clermont ; une *Sainte Madeleine* et quelques autres toiles.

Attiré par la ligne, et le relief des formes prédominant dans sa peinture, l'occasion d'une statue de *Saint François d'Assise* pour la cathédrale de la Roche-sur-Yon l'orienta définitivement vers l'art sculptural. M. Guéniot reçut les conseils de M. Delorme, le maître lyonnais, et produisit bientôt la statue du *Bienheureux Gérard Majella* pour les PP. Rédemptoristes ; les statues de *Saint Joseph* et du *Sacré-Cœur* pour des chapelles symétriques, qu'il décorait en même temps, dans la cathédrale de La Roche-sur-Yon ; un médaillon de *Sainte Madeleine* ; les bustes de *Mme de Lespinay*, et de *M. Guéniot père*, exposés au Salon des Artistes français en 1901.

M. Henri de Thiais, dans le *Publicateur de la Vendée* (même année) a donné l'appréciation suivante sur l'un de ces bustes :

[illegible] rendu un juste hommage en le mettant à une place d'honneur sous la coupole, est une œuvre dans toute l'acception du mot. D'un dessin très serré, d'une admirable pureté de lignes, d'un modelé spirituel autant que délicat, cette figure, qu'éclaire un discret sourire, attire et retient par le charme de son expression et l'exactitude de sa ressemblance.

La chevelure aux torsades capricieuses a été traitée avec un art véritable. Même observation pour les draperies d'où émerge le buste dans un mouvement plein de poésie.

M. G[illegible] monument pour la ville de Montaigu (Vendée) au *Colonel de Villebois-Mareuil*. Ce monument, obtenu par voie de concours, comprend la statue en bronze du héros français ainsi qu'un bas-relief assez important. M. Guéniot est encore l'auteur de la décoration de l'église du Rosaire à Rome, comprenant de grandes peintures murales d'un réel intérêt.

Cet excellent artiste est chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

FEURE (Georges de)

P[illegible] à Paris le 6 septembre 1868. D'origine hollandaise, il fit ses études classiques et artistiques à Paris et se révéla, vers 1890, comme dessinateur au *Courrier Français*, avec des études remarquées. Il donna ensuite au théâtre du Chat-Noir une pièce d'ombre : le *Cabinet magique*, qui ne passa pas inaperçue.

En 1894, M. G. de Feure fit, rue de la Paix à Paris, une exposition de ses œuvres, dessins et aquarelles, dans laquelle ses tendances novatrices et d'un art réellement personnel furent très appréciées de la critique et des maîtres, tels Puvis de Chavannes, sous les auspices de qui le jeune artiste fut admis aux Salons annuels de la Société nationale des Beaux-Arts.

A ces expositions, il a envoyé notamment, dans différentes sections, en 1894 et 1895, de nombreuses aquarelles ; puis : l'*Ile de Valcheren*, peinture à l'huile très remarquée (1896) ; les *Princesses au jardin*, autre peinture (1897) ; une vitrine en bois sculpté et doré renfermant divers objets : plusieurs bonbonnières à couvercle argent, un plat à cartes, un crémier à fleurs, porcelaine grand feu (1901), etc. Ces œuvres ont fait accorder à leur auteur le titre d'associé de la Société nationale.

En 1898, M. Georges de Feure exécutait un meuble édité par la maison Floury, à Paris. Il fit ensuite de nombreux modèles pour la maison Bing, dite de l'« Art Nouveau, » maison pour laquelle il composa la décoration presque entière de son pavillon à l'Exposition universelle de 1900, dont toutes les revues [illegible]

M. Georges de Feure est l'auteur de près de 400 lithographies et estampes parues dans le recueil intitulé l'*Estampe originale*, et de nombreuses affiches, auxquelles il a su donner une marque originale, après que tant de maîtres s'étaient déjà distingués dans ce genre : le *Salon des Cent*, pour le journal la *Plume* ; le *Thé Indien* ; *Jeanne d'Arc*, pour une maison de confection ; le *Journal des ventes de Bruxelles* ; les [illegible] seuses de ce nom, etc.

Avant tout peintre et dessinateur, M. Georges de Feure s'intéresse pourtant à l'art moderne sous ses aspects les plus divers. On lui doit de nouvelles porcelaines grand feu, éditées par la maison Gérard de Limoges, suivant un procédé inconnu jusqu'ici et dont quelques spécimens ont été acquis par le musée Galliera et pour le musée de Tokio, et des émaux translucides d'une technique aussi personnelle.

Professeur d'Art décoratif, M. de Feure a eu l'idée d'organiser des cours dans un immeuble entièrement meublé et décoré suivant le style moderne et ses conceptions particulières.

M. de Feure est chevalier de la Légion d'honneur depuis août 1901.

CHEVILOTTE (Jean-Charles)

A[illegible] le 3 février 1838. Ses études achevées au collège de la ville natale, il se mit dans le commerce et fonda une maison d'armateur ; il a créé plusieurs lignes de bâteaux à vapeur reliant Brest aux principaux ports de France et de Belgique.

Elu membre de la Chambre de commerce de Brest en 1872, il en fut successivement choisi comme secrétaire, vice-président et, depuis 1878, président.

M. J.-C. Chevilotte a fait aussi partie du Tribunal de commerce, d'abord comme juge suppléant, puis juge, enfin président (1883-1885).

Membre du Conseil municipal de Brest de 1869 à 1871, il se vit charger, pendant cette période, d'une mission en Angleterre pour l'achat d'armes et de munitions destinées aux mobilisés.

Porté sur la liste conservatrice du Finistère en 1885, M. Chevilotte fut élu député, le sixième, par 61,410 voix sur 12,966 votants. Il prit place à droite, se prononça contre les divers ministères au pouvoir durant cette législature et prit la parole notamment sur le budget de la Marine, la réforme de la justice maritime et commerciale, les travaux d'agrandissement de l'arsenal maritime de Brest, la mode d'instruction technique des capitaines au long cours et maîtres de cabotage, etc. Plusieurs propositions de M. Chevilotte ont été adoptées depuis en tout ou en partie.

Aux élections générales de 1899, candidat dans la première circonscription de Brest, il se désista au second tour de scrutin.

Depuis 1889, M. Chevilotte représente le canton d'Ouessant au Conseil général du Finistère.

MOREAU (Mathurin)

Sculpteur, administrateur, né à Dijon (Côte-d'Or) le 18 novembre 1822. Fils d'un artiste lui-même distingué, il prit les premières leçons de son père et vint, en 1840, à Paris, pour entrer dans l'atelier de Ramy fils et Dumont à l'Ecole des Beaux-Arts. Deux ans après, il obtenait le 2e prix de Rome, avec son interprétation de *Diomède enlevant le palladium*. Il quitta l'école en 1848.

M. Mathurin Moreau a envoyé des œuvres à la plupart des Salons annuels de la Société des Artistes Français. Citons, parmi ses plus remarquables envois : la *Fée aux Fleurs*, groupe en bronze qui obtint une mention honorable (1854); l'*Eté*, statue marbre (2e médaille Exposition universelle 1855); *Enfants endormis*, groupe en marbre (1857); la *Fileuse*, statue en marbre, avec laquelle il remporta une première médaille en 1859; *Méditation* (1861); le *Printemps* (1863); *Studiosa*, statue en marbre qui est au musée de Marseille et qui, fort remarquée en 1865, lui valut la croix de chevalier de la Légion d'honneur et une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1867; *Saltarella* (1868); *Néréide* (1870); *Libellule*, statue en bronze pour la fontaine du Théâtre-Français, récompensée d'une première médaille à l'Exposition universelle de Vienne en 1873; l'*Océanie*, groupe central du bassin du Trocadéro (1877); le *Sommeil*, groupe en marbre fort remarqué à l'Exposition de 1878, où il obtint une première médaille, et placé depuis dans le square des Petits-Ménages; *Nébuleuse* (1880); buste en marbre de *M. Boudouresque*, de l'Opéra (1882); *Rêverie* (1883); les *Exilés*, modèle en plâtre (1884); l'*Avenir* (1886); la *Vague* (1887); les *Exilés*, groupe en marbre acquis, par l'Etat à l'Exposition de 1886, où il obtint une première médaille et placé depuis dans le jardin des Tuileries; *Buste de M. le Dr C...* (1890); un *buste de Jeanne d'Arc*, statuette en marbre [illegible] : *Protection de l'Enfance*, groupe en bronze (1892); l'*Etude*, statue en marbre (1893); *Jeune fille à la Vasque*, statuette en bronze (1894); deux *Bustes* (1895); les *Harmonies*, projet de groupe décoratif et un *Buste* (1896); le *Monument de Joigneaux*, sénateur de la Côte-d'Or, en marbre, érigé depuis à Beaune (1897); les *Larmes d'Achille*, groupe bronze, et *Carnot*, statue marbre pour le monument qui a été élevé depuis à l'ancien président de la République à Dijon (1898); *Sortie de bain*, marbre, et *Mme C...*, buste marbre; plusieurs médailles en relief, un motif d'éclairage bronze et marbre : les *Roses*, et un plat d'étain (1899); *Tisserand*, ancien directeur de l'Observatoire de Paris, buste plâtre (1900); le *Torrent*, bronze; l'*Amour blessé*, marbre (1901), etc.

M. Mathurin Moreau est aussi l'auteur d'œuvres importantes qui décorent de nombreux monuments. Il a exécuté notamment : à la gare du Nord, la *Ville de Cologne;* à la Trinité, les statues en pierre de *Saint Grégoire-le-Grand* et de *Saint Jérôme*; à Saint-Augustin, les *bas-reliefs des portes;* à l'Opéra, les *Cariatides de l'entrée de l'Empereur;* au Palais de Justice, le *Cartel* dans la salle des Pas-Perdus; au pavillon de Flore, la *Statue de la Loi;* au pavillon Marsan, l'*Abondance*, fronton en pierre; à l'Hôtel-de-Ville, un groupe de l'*Assistance Publique*, placé dans l'escalier du préfet de la Seine; le buste de *Tisserand*, ancien directeur de l'Observatoire pour la ville de Nuits; une *Marguerite d'Anjou*, statue bronze, érigée depuis sur la place principale d'Angers; les bas-reliefs du monument pour la commémoration de la *Défense de Saint-Jean-de-Losne* (XVIIIe siècle) élevé à Alise-Sainte-Reine; la statue de *Gramme*, l'électricien, pour le Père-Lachaise, bronze; une *Jeanne d'Arc*, en collaboration avec un artiste local, M. Le Nordez, statue équestre d'un très bel effet décoratif, etc.

M. Mathurin Moreau a produit aussi nombre d'objets d'art, tels l'*Aurore* et le *Crépuscule*, généralement édités par la Société du Val-d'Osne, dont il est l'un des administrateurs.

Ses opinions républicaines et les services rendus pendant le siège firent nommer, en 1871, M. Mathurin Moreau, premier adjoint du XIXe arrondissement de Paris. Destitué en 1876, il fut nommé maire en 1878 et il n'a cessé depuis ce temps de s'occuper activement des affaires municipales. Il a obtenu une médaille d'or pour son dévouement pendant le choléra.

L'éminent artiste, qui fut l'un des fondateurs-souscripteurs de la Société des Artistes français, est officier de Léopold de Belgique, de l'Instruction publique et, depuis 1885 officier de la Légion d'honneur; il reçut, en 1897, la médaille d'honneur du Salon et il a été membre du Jury de sculpture à l'Exposition universelle de 1900.

GIGNOUX (Robert)

P[illegible] Paris [illegible]vembre 1872. Très jeune, il manifesta de rares tendances artistiques ; c'est ainsi qu'à dix-sept ans, il envoyait, à une exposition de Versailles, un *Cheval*, étude en plâtre qui fut médaillée. Il fut, à l'Ecole des Beaux-Arts comme élève de M. Cormon et demanda aussi des conseils à M. Delance.

Aux salons annuels de la Société des Artistes français, M. Gignoux a envoyé notamment : *Repas de M*[illegible] *La victoire est à nous !* courrier à franc étrier annonçant la victoire de Wagram (1901).

[illegible] bonne venue. Sur un chemin au travers de campagnes, un courrier [illegible] les champs la grande nouvelle. Cheval et cavalier sont pleins de mouvement et d'une vue très juste. Le paysage, avec son fond [illegible].

M. Robert Gignoux, qui est considéré comme un excellent peintre de chevaux et d'histoire militaire, s'était déjà fait connaître aux expositions annuelles de la Société hippique par des études remarquées, et à celle du Cercle Volney avec : un *Bon Moment ; En Promenade* et l'*Orphelin* (étude de cheval), tableaux de valeur. On lui doit en outre l'illustration d'ouvrages concernant l'hippisme, écrits par M. le comte de Comminges, le colonel Stiégelmann, M. de Saint-Phalles, etc., et de nombreuses aquarelles reproduisant des types militaires du premier et du deuxième empires pour la maison Legoupy.

BARNARD (Charles-Inman)

P[illegible] mars 1850, demeurant en France.

Après avoir fait ses études à la « Harvard University » de Cambridge (Massachusetts), M. Charles-Inman Barnard exerça la profession d'avocat, puis les fonctions de juge de paix dans l'Etat de Massachusetts.

En 1875, il alla en Egypte et devint secrétaire du général Stone Pacha, chef de l'Etat-major général de l'armée égyptienne, puis représentant du général Gordon-Pacha, gouverneur-général du Soudan, plus tard membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique de l'Egypte et précepteur des fils du khédive.

Pendant la campagne de 1882, M. Barnard repré-[illegible] sur le théâtre des opérations ; en cette qualité, il prit part aux batailles de Kafr-el-Dawar, Kassassin et Tel-el-Kébir ; il reçut en récompense de ses services la médaille de guerre égyptienne.

Depuis 1883 jusqu'en 1897, cet écrivain a été le correspondant du *New-York Herald* à Paris. Il devint ensuite le correspondant du *New-York Tribune*. Il collabora en outre aux organes suivants : le *New-York Nation*, le *New-York Evening Post*, le *London Times*, le *London Standard*, le *London Globe*. Il est membre de l'Association de la presse étrangère et critique dramatique de plusieurs de ces journaux. On lui doit diverses études sur l'*Art forestier*, la *Police rurale*, la *Diplomatie Européenne*, etc.

M. Ch.-I. Barnard emploie son talent et son activité à faire connaître en Amérique, le plus rapidement possible, tout ce qui paraît d'intéressant dans les lettres, les sciences et les beaux-arts en France.

Il est « L. L. B. » de l'Université de Harvard, commandeur de l'Osmanié et officier du Medjidié.

SIMONIDY (Michel)

PEINTRE, né à Bucharest (Roumanie) le 8 mars 1870, demeurant en France. Elève de l'Ecole des Beaux-Arts de sa ville natale, il s'y fit remarquer par de brillantes qualités, qui lui valurent d'être envoyé comme boursier de l'État à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris pour terminer ses études.

M. Simonidy a exposé aux Salons annuels de la Société des Artistes Français des œuvres remarquées, parmi lesquelles on doit mentionner les suivantes : *Mort de Mithrydate*, importante composition qui fut acquise par l'État roumain et se trouve au musée de Bucharest (1896) ; *Triomphe d'Amphitryte* (1897) ; la *Danse*, plafond d'un bel effet décoratif pour M. Jonexo, ministre de l'Instruction publique de Roumanie (1898) ; *Parfums d'hiver* (1899), qui fut mentionné par le Jury ; l'*Aveu*, toile d'une composition et de qualités de coloration également louables (1901), etc.

M. Michel Simonidy est aussi l'auteur d'œuvres décoratives importantes, notamment de l'*Indépendance de la Roumanie*, plafond destiné à la Caisse d'Epargne de Bucharest, qui, exposé en 1900, lui valut une médaille d'argent, la plus haute récompense de sa section et de *Leçon de Chirurgie*, toile destinée à l'ornement de la Faculté de Médecine de la même ville.

A l'Exposition universelle de 1900, il a été délégué aux Beaux-Arts de la Roumanie.

On peut encore mentionner de cet artiste, de qui

la critique loue généralement les qualités de composition et de brillante coloration: l'*Eglise de Saint-Meme*, au roi de Roumanie; *Parfums d'hiver*, tableau reproduit par la maison Goupil ; *Un combat dans un cirque romain*, composition qui appartient au docteur Kalindero de Bucharest, et de nombreux portraits, tels celui de *M. Nicolas Crétulesco*, ancien ministre de Roumanie

M. Michel Simonidy a fait, à Bucharest, deux expositions de ses œuvres, en 1893 et 1896 ; dans la dernière figuraient près de 80 toiles dont plusieurs ont été vues aussi dans les différentes expositions d'Europe.

Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1900.

GUILLONNET (Octave-Denis-Victor)

PEINTRE, né à Paris le 21 septembre 1872. Il débuta dans la carrière artistique à l'âge de 14 ans, sous la direction de M. Lionel Royer, avec qui il resta deux années. Il étudia ensuite avec le peintre Fernand Cormon, dont il est demeuré le collaborateur. Il prit part au concours d'Attainville en 1893 (composition d'un plafond) et remporta le prix unique.

M. Octave Guillonnet fit son premier envoi au Salon des Artistes français en 1887 avec les *Cinq doigts de Birouck;* il exposa ensuite : *Regrets* (1890), tableau qui lui valut une mention honorable ; le *Bibliomane* (1891) ; *Ananké* (1892), qui lui fit obtenir une troisième médaille; *Jeanne d'Arc* (cartons et vitraux), deuxième médaille (1894); *Repas de Sancho Pança* (carton et vitrail, 1896); *Femme à sa toilette* (1897) ; *Portrait du docteur Viger, député du Loiret* (1898); *Une partie de foot-ball*; « *Tenu* », décoration destinée au lycée Lakanal (commande de l'Etat, 1899); la *Fête-Dieu à Séville* (1900), acquis par l'Etat, la *Procession de la San Fernando* (1901), etc.

M. Octave Guillonnet a fait en outre de nombreux portraits et exécuté la décoration de la coupole du Pavillon des Colonies à l'Exposition universelle de 1900. Il a obtenu à cette exposition une médaille d'argent.

Il a collaboré, pour l'illustration, à la *Revue Mame*, au *Cosmopolitan Magazine*, au *Figaro illustré* et à différentes revues étrangères.

Cet artiste a accompli de nombreux voyages en Italie, en Espagne, en Belgique, en Hollande et en Suisse, accompagné de sa femme, artiste elle-même (élève de Jules Lefèvre et du paysagiste Ed. Yon), qui l'aide dans ses travaux ; il a fait en Espagne de belles études et sa manière se ressent de l'empreinte des chefs-d'œuvre de ce pays.

M. O. Guillonnet est hors-concours de la Société des Artistes français.

PASCAL (César)

ECRIVAIN, ancien pasteur protestant et professeur, né à Nîmes le 21 décembre 1838. Il prit ses grades aux facultés de Montpellier et de Montauban. Sa thèse de théologie traite de la *Christologie des épîtres de Saint-Paul* (1862).

En 1863, étant pasteur à Moulins (Allier), il y fit imprimer : *Donnez !* émouvant appel en faveur des ouvriers de l'industrie cotonnière, qui eut deux éditions, dont le produit, versé à la souscription nationale, fut de 550 francs.

De Moulins, il fut appelé à Brighton (Angleterre), où il demeura quinze ans comme pasteur de l' « Eglise française », professeur de littérature, publiciste et directeur de la *Revue Anglo-Française*. Son discours d'installation a été publié par le Comité français (in-8°, Paris, 1864).

L'année suivante, il écrivit une importante étude, éditée par la librairie Grassart de Paris : *Abraham Lincoln, sa vie, son caractère, son administration* (in-12, 236 pages) et, en 1866, les *Esclaves émancipés d'Amérique*.

Ces deux publications le firent désigner pour aller représenter à New-York le protestantisme français au centenaire de la grande Société biblique d'Amérique dont Lincoln avait été vice-président. Il parcourut ensuite les Etats-Unis ; à son retour, il publia : *Une mission à New-York* (1867) et *A travers l'Atlantique et dans le Nouveau Monde* [illegible] pages, 1870), ouvrage dédié à la mémoire de Mme Pascal, décédée pendant que l'auteur y travaillait. Il interrompit son œuvre pour écrire un livre bien touchant intitulé *In Mémoriam* (Paris, 1 vol. in-18, 225 pages, 1868).

De son cours public sur l'*Histoire de la Littérature française*, qu'il fit aussi plus tard à la Mairie du XVIe arrondissement de Paris, comme professeur à l'Association philotechnique, un journal anglais, le *Guardian*, acquit le droit de publier des leçons sous le titre de *Contributions in French*, signalées dans le *Graphic* de Londres par le reader, M. Hein Friswell, comme une excellente et remarquable nouveauté dans la presse anglaise.

[illegible] M. Pascal [illegible] Société littéraire française », dont la librairie Greuze, de Bruxelles, édita, en 1869, les *Mélanges*, par Victor Hugo, Louis Blanc, César Pascal, Henri Testard et Chérifel La Grave.

La *Revue Anglo-Française*, qu'il fonda en 1872 et dirigea jusqu'à son départ d'Angleterre, est restée une publication de réel intérêt. Camille Doucet, au nom de l'Académie française, écrivit que cette publication mensuelle était « éminemment propre à faire connaître et aimer la langue et la littérature françaises » (*Revue*, 1877.) Elle fut cependant saisie par le gouvernement du Seize-Mai; son correspondant à Paris étant M. Auguste Sabatier.

[illegible] à l'*Eglise Libre*, à la *Vérité*, à la *Constitution*, au *Corsaire*, etc., il y donna de nombreux et remarqués articles. En 1870, il publia trois éditions françaises de son discours sur la *Guerre entre l'Allemagne et la France*, traduit et publié à Londres et auquel le célèbre docteur allemand, réfugié politique, Arnold Ruge, répondit, en français, par une lettre adressée à l'auteur. En même temps, M. Pascal organisa des comités de secours pour les blessés français; initiative qui suscita une création similaire en faveur des blessés allemands et l'appui des journaux anglais [illegible] journal de Libourne, que dirigeait alors M. Steeg, publia, dans le même temps, de M. Pascal: les *Vertus et les exploits de sa majesté prussienne*, virulents impromptus parus ensuite sous forme de brochure censément publiée à « Bazeilles, librairie de la civilisation bavaroise ». *Victimes et bienfaiteurs*, autre discours de M. Pascal prononcé à Londres et imprimé depuis à deux reprises, produisit près de trois mille francs envoyés au maire de Toulouse, au président du [illegible] lettres du maire et du président).

[illegible] M. Pascal prit un brevet pour sa « pendule universelle et géographique », recommandée dans le *Bulletin de la Société de Géographie* (1880) par M. Eugène Cortambert et qui obtint trois médailles, dont l'une d'argent à l'Exposition internationale des Sciences appliquées à l'industrie. Un fabricant d'horlogerie de Paris acquit le brevet et l'exploite.

M. Pascal donna ensuite la *Fiancée du proscrit*, grand et beau roman historique (2 vol. 1880), traduit en allemand et en anglais et publié d'abord en feuil[illegible]

En 1880, il fonda la « Bibliothèque populaire et les conférences d'Auteuil et du Point du Jour », soutenues d'abord uniquement par des souscriptions et depuis par une subvention du Conseil municipal. (*Notice*, *Rapport* et *Catalogue*, 6.000 volumes). En 1881, M. Pascal organisa le Cercle de la démocratie d'Auteuil, qui se fondit plus tard avec le Cercle radical du XVIe arrondissement et dont les candidats aux élections furent MM. Jean de Bouteiller, Jean-Bernard Passérieu, Millerand et Pascal.

Membre de la « Commission exécutive du département de la Seine pour la ligue de la revision », M. Pascal se présenta aux élections municipales contre l'ex-président du Conseil, M. Cernesson, qui fut élu.

On a encore du même auteur: *De glacier en glacier, en Suisse et en Savoie* (Paris, 1884); *Au Pape Pie IX*, réponse à sa lettre apostolique à tous les protestants (2e édit, 1869), traduit en Anglais et publié par la *Protestant Reformation Society* d'Angleterre; la *Révocation de l'Edit de Nantes et Mme de Maintenon* (2e édit. 1885); des poésies et un recueil avec musique intitulé: *Chants religieux* (Paris, 1888); *Au Prinsenhof de Delft*, avec un portrait inédit du Taciturne (1900); la *Fontaine d'Autun et Jean Goujon* (1900).

Il faut encore mentionner des nouvelles et surtout de nombreuses études littéraires et historiques publiées dans diverses revues: les *Aïeux du peuple français*: *Origines, transformations et caractères de la langue française*; les *Ecrits poétiques du moyen âge*: *Jean Froissard et son temps*, le *Sire de Joinville*, *Clément Marot*, *Marguerite de Valois*; la *Statue de Louis XIV par Coiseroix*; *Une illustre famille polo*[illegible] *la Cour de Louis XIV*, *Sir W. Trumball*; *Louis XIV et les réfugiés*; l'*Ambassadeur Barillon*, etc.

Enfin quelques chapitres d'un grand ouvrage annoncé sous ce titre: *Auteuil et ses anciennes dépendances*: *Passy, Billancourt, Boulogne, Longchamps*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours d'après des recherches nouvelles et des documents inédits. »

M. César Pascal, lauréat de la Société nationale d'encouragement au bien pour l'ensemble de ses publications, est membre de la Société des Gens de Lettres, où il fut, en 1878, présenté par Victor Hugo et le colonel Stauff.

RICHET (Charles)

Physiologiste, médecin, membre de l'Académie de Médecine, né à Paris le 26 août 1850. Il est le fils du célèbre chirurgien Didier-Dominique-Alfred Richet, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, commandeur de la Légion d'honneur (1816-1891).

Le doctorat en médecine et celui ès sciences obtenus, M. Ch. Richet fut reçu agrégé en 1878, avec une thèse intitulée : *Structure et Physiologie des circonvolutions cérébrales*, et obtint, en 1879, de l'Institut, le prix de physiologie expérimentale, pour un mémoire sur les *Propriétés chimiques et physiologiques du suc gastrique chez l'homme et chez les animaux*.

Membre de la Société de Biologie depuis 1881, M. le docteur Richet fut nommé, en 1887, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, en remplacement de Béclard. Il a été admis à l'Académie de Médecine en 1899.

Les recherches scientifiques de M. le professeur Richet ont porté : 1° sur la *Chimie physiologique*, la *Physiologie expérimentale de l'homme et des animaux* et la *Psychologie physiologique*. Il a publié sur ces sujets de nombreux articles dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, le *Journal de l'Anatomie et de la Physiologie*, le *Bulletin de la Société de Biologie*, etc. Il a eu dans ces travaux un grand nombre de collaborateurs, notamment MM. Héricourt, Gley, Hanriot, Langlois, etc.; 2° sur la *Toxicologie* et la *Thérapeutique expérimentale* (la plupart de ces travaux avec M. R. Moutard-Martin); 3° sur la *Physiologie pathologique* et la *Pathologie expérimentale*, avec le concours fréquent de MM. Reynier et Héricourt, etc. En collaboration avec ce dernier, il a fait sur la *Vaccination tuberculeuse* de savantes et intéressantes communications.

Auteur de très nombreux mémoires donnés aux congrès, assemblées et publications scientifiques, M. le professeur Richet a publié en librairie : une traduction de la *Circulation du sang*, de Harvey (1879); les *Poisons de l'Intelligence* (1877); *Recherches sur la sensibilité* (1877); *Physiologie des muscles et des nerfs* (1882); *L'Homme et l'Intelligence* (1884, 2e éd., 1890); *Essai de Psychologie générale* (1re éd., 1888; 2e éd., 1892; traduction russe 1889, polonaise 1890); la *Chaleur animale* (1889); *Travaux du laboratoire de Physiologie de la Faculté de Paris* (3 vol. 1892-1896); *Dictionnaire de Physiologie* (2 vol. 1899).

Directeur de la *Revue scientifique* depuis 1878, M. Ch. Richet collabore, en outre, aux *Annales des Sciences psychiques*. Dans un genre bien différent de ses travaux scientifiques, il a publié, sous le pseudonyme de « Ch. Epheyre », des poésies (1875) et des romans ou livres de fantaisie qui sont peu connus : *A la Recherche du Bonheur* (1878); *Possession* (1886); *Un Cons*[illegible]; *Sœur Marthe* ([illegible]).

M. le docteur Richet, s'est présenté sans succès à diverses sections de l'Institut, notamment à l'Académie des Beaux-Arts en 1901. Il est chevalier de la Légion d'honneur.

ARTÔT de PADILLA (Mme Désirée)

Artiste lyrique, professeur de chant, née à Paris le 12 juin 1835. Elle est fille d'un français, qui fut professeur au Conservatoire de Bruxelles et d'une mère flamande. Nièce du violoniste et compositeur Joseph Artôt, mort à l'âge de 30 ans déja célèbre, elle montra, dès sa plus tendre enfance, d'heureuses dispositions musicales; douée d'une très belle voix, elle se destina au théâtre et suivit les leçons de chant de Mme Pauline Viardot.

Mlle Artôt débuta à Paris, à l'Opéra, le 5 janvier 1858, dans le *Prophète*, chargée par Meyerbeer d'interpréter le rôle de Fidès; elle obtint sur cette scène un succès considérable. Après avoir chanté ave la même maîtrise Léonor de la *Favorite*, la *Magicienne*, de Halévy et *Sapho* arrangée pour elle par Gounod, elle quitta l'Académie de musique pour aller à Londres, où pendant un long séjour à Hay-Marcket et à Covent-Garden, elle se fit entendre dans le répertoire d'opéra-comique : la *Traviata*, le *Barbier de Séville*, la *Fille du Régiment*, avec les plus illustres artistes lyriques de l'époque, les Grisi, les Mario, la Lucca, la Patti, etc.; elle remporta de véritables triomphes.

En 1869, elle épousa M. de Padilla, chanteur espagnol et artiste de talent.

Engagée en Russie, Mme Artôt de Padilla se fit entendre tour à tour à Varsovie, à Moscou et à Saint-Pétersbourg; son séjour dans ce pays dura douze ans; elle y parut dans *Aïda* (création), la *Juive*, la *Favorite*, la *Trviata*, *Don Juan*, les *Huguenots* (où elle interpréta le rôle de Valentine), le *Bal masqué*, *Don Carlos*, le *Trouvère*, et en général dans toutes les œuvres de Mozart, de Verdi et de Rossini.

Appelée ensuite à Vienne, elle y chanta les répertoires italiens et allemands dans leurs langues respectives et y fut très acclamée.

De Vienne, Mme de Padilla se rendit à Berlin, où elle interpréta d'une façon magistrale les chefs-d'œuvre de tous les grands compositeurs, notamment ceux d'Auber en allemand. Elle y fut distinguée par l'impératrice d'Allemagne, qui la chargea de l'organisation des soirées au Palais impérial, fonction qu'elle conserva pendant une période non interrompue de 27 ans.

Elle se fit entendre aussi à Buda-Pesth, où elle chanta en langue hongroise l'opéra *Hunyadi-Laszlo*.

Depuis 1889, Mme Artôt de Padilla s'est définitivement retirée du théâtre pour se consacrer à l'enseignement du chant, à Paris; elle a formé des artistes qui font à son enseignement le plus grand honneur.

L'éminente cantatrice est officier d'Académie et décorée de nombreux ordres étrangers.

SAVINE (Léopold)

SCULPTEUR, né à Paris le 6 mars 1861. Elève de Dumont à l'Ecole des Beaux-Arts et d'Injalbert, il exposa aux Salons annuels de la Société des Artistes français, en 1883 : le *Dr Schilizzi*, médaillon plâtre. Vinrent ensuite : *Fileuse*, figure plâtre (1886); l'*Adjudant Isaac*, buste terre cuite [illegible] bre et *Mireille*, figure marbre (1888); *Après la Danse*, statue plâtre (1889); la *Moisson*, statue plâtre et *Torquemada*, buste terre cuite (1890); *Viollet-le-Duc*, buste terre cuite (1891); *M. Jérôme*, statue bois, qui, dit M. Lafenestre dans la *Revue des Deux-Mondes*, « se présente comme un spécimen de beau travail dans une matière trop délaissée par nos artistes; pour l'allure et le caractère, ce vieillard, maigre et décharné, rappelle les solitaires de Ribera » (1892); *Une Sorcière*, statue bois polychromé, œuvre des plus remarquables (1893); *Christ en croix expirant*, plâtre; et *M. le Dr de Lasiauve*, buste marbre pour la famille de ce savant, dont il a été fait plusieurs reproductions pour Bicêtre, la Sal- [illegible] *la Marine*, buste marbre commandé par l'Etat pour la promenade de la ville de Saint-Maixent (1896); *M. Gross*, buste plâtre et *Tête de vieille femme*, bois; [illegible] *Chat et Souris*, vase bronze, édité par M. Colin (1898); *Marteau de porte*, bronze (1899); *Reines des Mers*, bois sculpté polychromé (1901).

M. Léopold Savine est aussi l'auteur de nombreux bustes, parmi lesquels se peuvent mentionner : ceux de *M. le Dr Planchon, directeur de l'Ecole de Pharmacie de Montpellier* (plâtre); de *M. Boucherie, professeur à la Faculté de langues romanes* de cette même ville (bronze); de *M. Dr Fonssagrives* (médaillon terre cuite); de *Saisset* (marbre) pour l'Institut; de *Mlle Picot*, fille de M. Picot, membre de l'Institut, etc., et de divers objets d'art : un départ de rampe d'escalier, un projet de cheminée, des statuettes souvent reproduites, vases et lampes électriques édités par les maisons Louchet et Collin, des esquisses et statuettes d'Algérie, une baignoire cuivre, argent et bronze (Exposition universelle, 1901), etc. On peut encore citer de M. Léopold Savine, l'exécution en bois d'un haut-relief de Falguière : *Idylle*, au baron Vitta.

M. Léopold Savine, de qui le talent souple et original est généralement reconnu, a été mentionné par le Jury en 1892 et a reçu une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900. Il est officier d'Académie.

HAVET (Henri-Charles-Julien)

PEINTRE, né à Paris le 21 décembre 1862. Son père, Alfred Havet, né dans le Pas-de-Calais, vécut en Ecosse et y devint un professeur fort distingué, auteur de bons traités des langues française et anglaise. Son principal ouvrage : *The complet French class Book*, eut un grand succès. Il fonda à Edimbourg un institut polyglotte et s'efforça de faire connaître et aimer la langue française. Revenu en France, il professa l'anglais et fit de nombreux ouvrages édités à la librairie Delagrave.

M. Henri Havet, après avoir passé ses dix premières années en Ecosse, fit ses classes à Boulogne-sur-Mer, puis vint à Paris commencer ses études artistiques. Il entra d'abord à l'atelier Lehman, puis à l'atelier Galland; il prit aussi les conseils de M. Luc Olivier-Merson.

Se consacrant tout particulièrement à l'étude du paysage, il voyagea en Algérie et en Italie, et les impressions très vives qu'il rapporta le décidèrent à se rapprocher de l'art des grands maîtres du passé, un peu délaissé de nos jours.

Les recherches de cet artiste sur le paysage de caractère, observé au point de vue historique et dramatique même, lui ont assuré une personnalité intéressante. Ses études d'Algérie et d'Italie, ses marines bretonnes, ses effets de printemps, ses impressions nocturnes et crépusculaires à Médan, sont particulièrement appréciés des amateurs et de la critique.

Il débuta au Salon de 1883 avec les *Champs à Barbizon* ; il a exposé ensuite : *Oliviers, environs d'Alger* ([illegible]) : [illegible] ([illegible], au musée d'Arras) ; les *Ruines de Mansourah ; Sous les Tilleuls à Sèvres* ; les *Environs de Tlemcen* (1888) ; *Tristesse de Septembre* ([illegible]).

En 1890, M. Henri Havet suivit ceux des artistes dissidents qui fondèrent la Société nationale des Beaux-Arts, et il exposa dès lors aux Salons du Champ-de-Mars : la *Nourrice* (1890) ; le *Jardin du curé* et [illegible] ([illegible]) ; [illegible] *Août* et *Pruniers en fleurs à Médan* (1892) ; *Femme étendant du linge ; Après-midi d'Eté* et *Port Gavy* (1894) ; le *Pont de Villennes* et *Matinée de Septembre* (1896) ; *Nuit calme à Médan* et les *Ruines du Château Gaillard*, aux Andelys (1897) ; *Vision* ; l'*Allée des peupliers à Villennes* : le *Soir à Médan* ; la *Vallée des Andelys* (1898, acquis par l'Etat) ; les *Ruines du Temple de Vénus* ; le *Village de Médan vu à travers les arbres* ([illegible]) : [illegible], les *Champs au-dessus de Médan* (1901), etc.

M. Henri Havet a envoyé en outre des toiles à différentes expositions particulières : aux orientalistes, à l'Eclectique, à l'Internationale, etc.

SACERDOT (Max)

PUBLICISTE, né à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 6 avril 1843. Ses études classiques faites dans sa ville natale et terminées à Paris, il débuta fort jeune encore dans le journalisme en 1864, comme rédacteur au *Messager de Provence*, dont il devint rédacteur en chef ; puis il fonda, en 1868, le *Petit Journal de Marseille*, le premier journal à cinq centimes imprimé en province.

Venu à Paris comme correspondant de feuilles étrangères et départementales, il entra comme rédacteur au journal de M. Pierre Baragnon, le *Centre gauche*, qui fut l'organe du groupe de l'Union Libérale et fit au ministère Emile Olivier une guerre acharnée.

Au 4 septembre 1870, M. Max Sacerdot, qui s'était fait connaître par ses articles de polémique comme l'un des plus ardents défenseurs de la cause démocratique, fut nommé secrétaire-général de la préfecture du Lot-et-Garonne et, le 4 décembre de la même année, intendant militaire à titre provisoire au corps d'armée du Havre. Rentré dans la vie civile le 18 mai 1871, il revint à Paris, où il fonda la *Correspondance Express*.

En 1880, M. Max Sacerdot succéda à M. Paul Doumer comme rédacteur en chef et directeur du *Courrier Républicain*, fondé en 1879 par M. Edmond Turquet, sous le patronage du Gambetta. Il a conservé depuis la direction de cette feuille républicaine radicale.

M. Max Sacerdot est officier de l'Instruction publique, des ordres coloniaux du Cambodge et du Nicham Iftikar, etc. Il est membre de l'Association de la Presse militaire.

CLÉMENT (Georges)

ARTISTE lyrique, professeur de chant, né à Chartres (Eure-et-Loir) le 25 octobre 1836. Il est le fils d'Alphonse Clément, né à la Martinique, qui fut directeur des Monnaies sous Louis-Philippe, officier de la Légion d'honneur et colonel de la Garde nationale.

M. Georges Clément fut d'abord destiné à la Marine ; devenu officier, il donna sa démission d'aspirant de première classe pour entrer au Conservatoire, en 1861, dans la classe de Charles Bataille : il en sortit lauréat en 1864 et se consacra au professorat.

Il s'était marié, à sa sortie du Conservatoire, avec Mlle Baume, qui fut aussi élève du professeur Bataille, fille de M. Edmond Baume, ancien député du Var, avocat des plus distingués du barreau de Paris.

En 1870, M. Clément s'engagea dans un bataillon de marche et prit part, en qualité de lieutenant, aux principales actions qui eurent lieu pendant le siège aux environs de Paris. La guerre terminée, il reprit ses leçons et se fit entendre avec sa femme dans de nombreux concerts et solennités musicales, tant à Paris qu'en province et à l'étranger. Fort recherchés et très connus dans les salons parisiens, M. et Mme G. Clément ont laissé de côté le théâtre ; ils n'ont jamais chanté, en public, que dans les concerts de bienfaisance.

Tous deux ont fait de nombreux et brillants élèves ; ceux qui leur font le plus d'honneur sont Mlle Gabrielle Clément, leur fille, qui fit un début sensationnel dans le rôle de « Manuela » de *Miss Helyett*, et leur fils, M. Edmond Clément, l'excellent ténor de l'Opéra-Comique. Ils comptent parmi leurs autres élèves quelques professionnels et beaucoup de gens du monde.

M. Georges Clément est un baryton à l'organe sonore et bien timbré ; il possède une méthode simple et correcte.

Il est officier de l'Instruction publique et décoré de plusieurs ordres étrangers.

BOURGAIN (Gustave)

PEINTRE et aquarelliste, né à Paris le 7 juin 1856. Fils d'un publiciste distingué, qui fut directeur du *Journal amusant*, il fit ses premières études à Yport (Seine-Inférieure), où il prit tout jeune encore le goût des choses maritimes. Ne pouvant être marin, le jeune homme résolut d'être peintre de marine.

Doué de réelles dispositions artistiques, il entrait, en 1873, à l'École des Beaux-Arts, dans l'atelier de M. Gérôme, de qui il devint l'ami en même temps que l'élève. Trois ans plus tard, M. Bourgain, repris de la nostalgie de la mer, partait pour l'Océan; il vécut longtemps de la vie des pêcheurs de la côte bretonne. Esprit aventureux et d'une observation aiguë, il fit, en 1882, la campagne d'Égypte avec l'armée anglaise, comme dessinateur de l'*Illustration* et donna à ce moment des études très remarquées.

L'année suivante, il était envoyé par le même journal au sacre d'Alexandre III en Russie. Depuis ce temps, M. Bourgain, nommé peintre de la Marine, titre qui lui valut l'entrée sur tous les bâtiments de l'État, a fait de fréquents déplacements dans les ports français et sur les escadres qui y sont détachées.

Très appréciée par ses qualités de dessin et de coloris et surtout par la fidélité de ses reconstitutions historiques, l'œuvre de M. Gustave Bourgain est très populaire, ayant été souvent reproduite par la gravure et la chromolithographie.

De ses envois aux Salons annuels de la Société des Artistes français, on doit mentionner : l'*Arrestation des pillards d'Alexandrie*, épisode de la campagne [illegible] toile qui lui valut une 3e médaille et avec laquelle il obtint une médaille de bronze à l'Exposition univer- [illegible]

Depuis cette date, M. Bourgain n'a plus rien en- [illegible] c des Aquarellistes une aquarelle de près de deux mètres intitulée le *Vengeur*, chef-d'œuvre d'habileté dans le genre et d'une scrupuleuse exactitude historique, qui fut depuis très remarquée à l'Exposition universelle de 1900, et a été acquise pour une galerie américaine.

M. Bourgain a été fait officier de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie, lors du premier voyage du tzar en France (octobre 1896).

LEFEBVRE (Camille)

S[illegible] à Issy-sur-Seine. D'abord apprenti chez un sculpteur sur bois, il entra ensuite à l'École des Arts décoratifs ; puis, son service militaire accompli, à l'École des Beaux-Arts dans l'atelier de Cavelier. En 1877, il obtenait la grande médaille d'émulation dans la section de sculpture et, la même année, le 2e prix de Rome; en 1878, il reçut le premier second grand prix; en 1881, il fut l'un des six élèves désignés par le directeur de l'École des Beaux-Arts pour le concours du fronton du Crédit Lyonnais à Paris ; il obtint l'exécution de ce travail, dont la valeur artistique a été très remarquée.

M. Camille Lefebvre a exposé aux Salons de la Société des Artistes Français : *Garde-Mobile*, statue plâtre, élevée depuis au cimetière du Père-Lachaise (1879). *Mlle H...*, buste marbre et *M. P. Jamin*, buste plâtre (1881); *M. Ch. Barbier*, buste bronze (1883); *Esquisse d'une statue de la République Française*, sujet de concours qui reçut une mention honorable (1885); *M. Michelin*, ancien député, buste bronze, et le *Gué*, groupe bronze qui obtint une 3e médaille, fut acquis par la Ville de Paris et placé au parc des Buttes-Chaumont (1886); le *Déjeûner*, bas-relief plâtre (1887); *Mme C...*, buste plâtre, et la *Visionnaire*, groupe plâtre inspiré par des vers de Victor Hugo (1888), qui obtint une 2e médaille et fut vivement loué.

Lors de la scission qui se produisit en 1890 à la Société des Artistes Français, M. Camille Lefebvre devint l'un des fondateurs de la Société nationale des Beaux-Arts. Il a envoyé aux Salons annuels de celle-ci : *Dans la rue*, groupe plâtre acheté par l'État pour le musée de Cahors (1890); *Dans le Rêve*, buste plâtre; *Mlle Henriette G...*, buste plâtre et un *Panneau de 6 médaillons* d'une fort belle allure (1892); *Bonheur*, groupe plâtre pour l'établissement thermal d'Aix-les-Bains; *Orphée*, statuette plâtre; *M. J. Lermina* et *M. le Dr L...*, bustes plâtre (1893); *M. M...* et le *Dr P...*, bustes plâtre; *Tête de Fillette*, buste plâtre (1894); [illegible] et par l'État; l'*Usine*, statue plâtre; la *Culture maraî-* [illegible]

décoratifs pour l'Hôtel-de-Ville d'Ivry-sur-Seine ([illegible]); *Mlle [illegible]*, buste plâtre; *[illegible]*, bronze cire perdue; *Mlle O. F...*, bas-relief marbre; *Avril*, bas-relief plâtre (1897); *Mme G...* et *Mlle G. C...*, bustes plâtre (1898); *M. M...*, buste plâtre (1899); la *Tradition Républicaine*, modèle de bas-relief pour une cheminée [illegible].

L'œuvre de cet artiste a été l'objet d'appréciations généralement très favorables de la critique compétente, qui en loue la pureté et la simplicité des formes comme la très large inspiration synthétique.

[illegible] qui se rejoignent, et de sobre et vivante expression, avec ses visages de femmes qui personnifient les périodes historiques d'un siècle.

M. Camille Lefebvre est l'auteur de divers vases d'un modelé impeccable, dont l'un figure au musée céramique de Limoges.

Hors-concours à la Société des Artistes Français et sociétaire de la Société nationale des Beaux-Arts, M. Camille Lefebvre a obtenu à l'Exposition universelle de 1900 un grand-prix pour la décoration d'un autel exécuté par M. Genuys, architecte, et deux médailles d'or, l'une pour les modèles d'un service de table en porcelaine exposé à la classe de céramique par la maison Hache, l'autre à la section des Beaux-Arts pour un groupe marbre exposé à la Décennale et pour sa statue : la *Peinture*, qui décore le péristyle du Grand-Palais. Déjà officier de l'Instruction publique, il a été nommé, en 1901, chevalier de la Légion d'honneur.

SEVIN-DESPLACES (Louis)

Littérateur, géographe, né à Saint-Louis du Sénégal le 28 juillet 1847. Fils d'un officier, il fit ses études au Prytanée militaire de la Flèche, afin de se préparer à la carrière militaire; mais il ne persista pas dans cette voie et préféra se consacrer aux lettres et aux sciences.

En 1870, quand éclata la guerre, M. Sevin-Desplaces s'engagea comme volontaire, quoique dispensé du service militaire en qualité de colon. Nommé officier dans un bataillon de mobiles, il servit sous les ordres du commandant Brasseur et prit part avec la garde impériale à différents combats : Stein, Villetaneuse, le Bourget (30 octobre), etc.; fait prisonnier avec ce qui restait de sa compagnie et emmené en captivité en Allemagne, il fut libéré le 17 avril 1871.

Entré au ministère de l'Instruction publique, il fut nommé bibliothécaire du Louvre, fonctions qu'il conserva dix-sept ans, puis il devint directeur de l'Asile des Convalescents de Vincennes, où il resta jusqu'au 1er avril 1898, époque à laquelle il fut mis en disponibilité.

M. Sevin-Desplaces a collaboré à la *Revue Bleue*, à la *Nouvelle Revue*, au *Tour du Monde*, à l'*Illustration*, au *Gaulois*, au *Figaro*, au *Magasin pittoresque* et à la majeure partie des revues et journaux destinés à la jeunesse. Il a été rédacteur en chef de l'ancien journal la *Géographie*.

Entre temps, il a fait de nombreuses conférences sur des questions de géographie.

M. Sevin-Desplaces est officier de l'Instruction publique depuis 1886; il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur pour faits de guerre, le 28 juillet 1871.

AUTRAND (Alexandre-Auguste)

Administrateur, né à Camaret (Vaucluse) le 2 novembre 1858. Après avoir fait de brillantes études classiques au lycée d'Avignon, où il obtint le prix d'honneur municipal, il alla suivre les cours de la Faculté de Droit d'Aix et fut reçu licencié en 1881.

M. Autrand débuta aussitôt dans l'administration, comme secrétaire particulier de M. Cazelles, directeur du cabinet, du personnel et de la Sûreté générale au ministère de l'Intérieur (1882-1884).

Chef de cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, puis du préfet des Bouches-du-Rhône, il se distingua pendant l'épidémie cholérique qui sévit, à cette époque, à Marseille, et fut nommé conseiller de préfecture des Bouches-du-Rhône.

Successivement sous-préfet de Nantua (1886-1890), de Belley (1890-1896), d'Autun (1896-1897), de Chalons-sur-Saône (1897-1898), il devint préfet du département de l'Ain à la fin de l'année 1898. Il occupa ce poste jusqu'au mois de janvier 1900, époque à laquelle le gouvernement lui confia les fonctions de secrétaire-général de la préfecture de la Seine.

Nommé officier d'Académie, lors de l'inauguration de la statue de Baudin, à Nantua, le 22 septembre 1888, M. Autrand a été promu officier de l'Instruction publique au mois de février 1900.

REVELLO (Mlle Adèle)

M[illegible] d'origine italienne. Elle commença à l'âge de sept ans l'étude du piano sous la direction du professeur Colin, qui la fit entrer au Conservatoire de Marseille, dirigé alors par Auguste Morel.

Douée d'une voix charmante et de remarquables dispositions pour le chant, Mlle Revello, attira, dès l'âge de 13 ans, l'attention du directeur du Conservatoire qui, voyant en elle une future recrue pour l'Opéra, voulut la diriger dans ce sens; mais ses parents s'y opposant énergiquement, la jeune artiste, cédant à leurs instances, se consacra entièrement à l'enseignement du piano et du solfège. Lauréate du Conservatoire, elle eut en peu de temps de nombreux élèves.

Devenue l'accompagnatrice préférée de Mme A. Rabaud, l'excellente cantatrice qui créa à Paris *Rigoletto*, *Don Pasquale* et autres rôles avec tant de succès, les conseils de cette artiste réveillèrent la vocation étouffée de Mlle Revello, qui abandonna résolument le piano pour se livrer d'une façon absolue à l'enseignement du chant; quelques temps après, le 8 février 1876, au Théâtre Michel et au cercle artistique de Marseille, les élèves de Mlle Revello interprétaient d'une manière remarquable le *Maître de Chapelle* et deux actes de *Faust*. Ce premier succès avait mis en évidence la valeur de son enseignement et, en janvier 1878, Mlle Revello était nommée professeur de chant au Conservatoire de Marseille.

A peine en fonctions, comprenant que faute de classes consacrées au répertoire d'opéra et d'opéra-comique et d'une salle convenablement installée, il lui était impossible de préparer des sujets capables d'aborder la scène, elle prit la résolution de créer elle-même ce qui manquait au Conservatoire, c'est-à-dire des classes pour le répertoire et une salle convenable. Grâce au concours généreux du public marseillais, elle put inaugurer, le 8 janvier 1879, le « Théâtre Revello », avec [illegible] peu plus tard elle donna *Mireille*, les *Contes d'Hoffmann*, *Faust* et enfin les *Noces de Figaro*, le tout interprété par ses élèves, sans le concours de professionnels. Dans ces différentes auditions, Mlle Revello conduisait avec une remarquable maëstria l'exécution.

Arrivée à Paris en 1888, elle y a donné son enseignement surtout aux gens du monde et a formé une brillante pléiade d'élèves très connues dans la haute société parisienne, qu'elle réunit dans un artistique atelier, où tout est admirablement organisé pour les auditions.

Mlle Revello est officier de l'Instruction publique depuis le 3 avril 1899.

GILLOT (Eugène-Louis)

Peintre, né à Paris, le 14 avril 1867. Il fut élève, à l'École des Arts décoratifs, de MM. Lechevallier, Chevignard et Charles David. Appelé à faire son service militaire, il reçut un congé qui lui permit de continuer ses études et d'obtenir, en 1888, une médaille de cette école. Il débuta aux Salons annuels de la Société des Artistes Français avec : la *Neige place Pigalle*, pastel très remarqué et souvent reproduit par les journaux spéciaux (1892).

Refusé plusieurs années de suite par le jury, qui l'avait d'abord accueilli, M. Louis Gillot parut ensuite à la Soicété nationale des Beaux-Arts et y envoya notamment les pastels suivants : *Souvenir de l'orage* [illegible] *de Nice, le matin* et *Près de Cagnes* (Alpes-Maritimes) (1897) ; *Route de la Madeleine à Nice*; *Place de la* [illegible] environs de Nice et *Champs de roses et amandiers en fleurs*, à Nice (1899); *L'orage qui monte*; *Pauvre Eglise* et *Lisière de bois* (1901).

Ces pastels ont été l'objet de critiques favorables à leur auteur ; ils ont valu, en outre, à M. Louis Gillot d'être nommé sociétaire de la Société Nationale des Beaux-Arts et ont obtenu une mention honorable à l'Exposition universelle de 1900.

M. Louis Gillot a exposé, en outre, les peintures suivantes : le *Genevrier aux Graviers* (Seine-et-Oise) (1899); *Panneaux décoratifs* pour la salle du Conseil de la mairie d'Issy-les-Moulineaux ; l'*Estacade à Paris*, toile qui appartient au musée Carnavalet ; la *Pluie au canal Saint-Martin*, curieuse tentative de peinture à l'huile d'œuf; *Crue de la Seine à Paris, en* [illegible]

L'œuvre de cet artiste intéresse par la fraîcheur de touche et la variété dans l'exécution. Dans ses études et paysages du Midi, on sent encore l'influence de quelques maîtres du genre; mais il est remarquable dans ses aspects de Paris, d'un Paris sans

cesse changeant et renouvelé, en un mot, tel qu'il est; on mentionne notamment ses études de quais, tels ceux des Grands-Augustins et des Saints-Pères, pastels acquis pour le musée Carnavalet.

> Les [illegible] M. T[illegible] le *Temps*, font contraste par leur vivacité, leur poudroiement lumineux, leur aspect, avec ces notes reposantes et calmes. Elles séduisent également.

Un projet de M. Louis Gillot pour la mairie d'Asnières, d'abord retenu par le Jury d'examen, puis non primé, n'en reste pas moins comme l'un des plus intéressants de ce genre.

Il faut encore mentionner de M. Louis Gillot, un *Portrait du Baron Dard*, pastel très bien venu et le seul portrait connu de cet artiste.

OUVRARD (Jules-Eugène)

PUBLICISTE, administrateur, né à Cambrai (Nord) le 30 octobre 1859. Fils d'un avocat distingué, qui fut procureur-général du deuxième empire, il fit ses études classiques au lycée Condorcet, puis commença celles de médecine à la Faculté de Paris. Secrétaire de M. Gaston Vassy, ancien député, le jeune homme abandonna bientôt la médecine pour le journalisme.

Entré, en 1877, au *Bon Sens*, organe quotidien, que venait de fonder Léonce Détroyat et qui devint, peu de temps après, l'*Estafette*, M. Jules Ouvrard créa, pour ainsi dire, l'interview en France, en relatant dans ce journal, la conversation qu'il parvint à avoir avec don Carlos, le prétendant au trône d'Espagne. Cette interview fit sensation et fut suivie de plusieurs autres, également retentissantes.

M. Jules Ouvrard a collaboré depuis au *Gil Blas*, à la *Liberté*, à la *Nation*, au *Paris* et au *Jour*, y publiant tour à tour des articles de grand reportage, de critique dramatique et d'économie sociale.

Depuis 1891, M. Jules Ouvrard a fondé et dirige l'*Echo des Mutualités*, important organe bi-mensuel, qui a pris une place importante dans le mouvement si généralement suivi en faveur des institutions mutualistes. Il a créé, en outre, en 1899, sous le titre de la *Réserve nationale*, une caisse de retraite pour les travailleurs, garantissant à ceux-ci, après trente ans d'un versement très minime, une rente de 360 francs, en conformité de la loi de 1898. M. Ouvrard a obtenu pour cette œuvre de prévoyance bien des concours gracieux, tant au point de vue pécuniaire que médical, qui permettent de secourir de nombreuses misères imméritées.

M. Ouvrard a fait paraître les *Comptes-rendus des Congrès internationaux mutualistes de 1900* et des *Barèmes* intéressant la mutualité, produits avec la collaboration du colonel Moreau, directeur de l'Ecole pratique de tir de Poitiers, son beau-père.

On doit à ce publiciste : la *Maîtresse en actions*, un volume, en collaboration avec M. de Dreux, et la *Mâchoire d'âne*, pamphlet contre l'antisémitisme.

Il est membre de l'Association professionnelle des critiques dramatiques, officier d'Académie, commandeur de l'ordre de Libérator du Vénézuela, etc.

Mme OUVRARD, née ALICE DE LA CHAPELLE, est un écrivain de talent. Sous son nom paternel, elle a donné des articles remarqués de critique dramatique dans le *Bulletin officiel des Théâtres*, le *Petit Carnet Mondain*, l'*Echo de la Mutualité*, etc.

DREYFUS-GONZALÈS (Edouard-Vincent-Joseph)

PEINTRE, né à Paris le 3 mars 1876. Doué très jeune de réelles aptitudes artistiques, il fut élève de M. Benjamin-Constant. Il a aussi étudié d'une façon très serrée l'œuvre de quelques autres maîtres, notamment celle de M. Paul Dubois.

M. Dreyfus-Gonzalès s'est fait surtout connaître comme portraitiste. On doit mentionner de lui particulièrement : les portraits de *Mlles Calvé* (de l'Opéra-Comique); *Rosita Mauri* (de l'Opéra); *Yahne; Eu*[illegible] du *P*[illegible]; de M[illegible], nonce apostolique à Paris; du *R. P. Dulac*; de l'acteur *Herbert-Lamartine*; de *Mme Waldeck-Rousseau*, etc.

Certaines de ces toiles ont été exposées à la Société des Artistes Français. Toutes sont remarquables par un véritable souci d'observation et de réelles qualités de couleurs. Le critique artistique du *Figaro* s'est exprimé ainsi sur l'une d'elles :

> Il y a une fort intéressante comparaison à faire cette année entre le *Portrait de Léon* XIII, de M. Benjamin-Constant, et un [illegible] M. [illegible] Ils sont traités de façon fort différente. Celui de M. Benjamin-Constant est brillant de couleur, très écrit, et très simple de présentation, malgré son éclat. Celui de M. Dreyfus-Gonzalès, au contraire, est traité en esquisse très enlevée, dens une harmonie sombre, sorte de camaïeu rouge et brun et, de plus, non dépourvu d'une espèce de sentiment théâtral et ample qui n'est pas sans effet. Le [illegible]

[illegible] Gonzales est élève de M. Benjamin-Constant, et qu'en la circons- [illegible]

CALDINE (Daniel CHARPENTIER, dit)

R[illegible] (Seine-et-Marne) le [illegible] M. Paul Charpentier, médecin et philanthrope bien connu de la région, il fit ses classes à Meaux et au collège de Juilly, puis ses études de droit à Paris, où il fut reçu licencié.

Inscrit au barreau de la Cour d'appel de Paris, M. Daniel Charpentier ne plaida guère. Détourné d'abord de la carrière littéraire par la volonté paternelle, il fut tour à tour auteur dramatique et impressario, compositeur de musique, aquarelliste, clerc d'avoué, chansonnier, photographe, acrobate même, et redevint litterateur tout en n'ayant jamais cessé d'écrire.

Il débuta dans les lettres par des articles au *Publicateur de Seine-et-Marne* ; puis, sous le pseudonyme de « Caldine », il fit paraître de nombreuses chansons et des monologues, saynètes, ballets et comédies-bouffes en un acte. Cet écrivain s'est fait remarquer par son érudition et par sa fantaisie alliées à un sens comique et dramatique très développé. On a de lui : la *Folle du Logis* (1 vol. 1898), thèse psychologique rendue en vers caustiques et quasi classiques ; *Contes briards* (1 vol 1899), nouvelles gaies et tragiques illustrées par M. A. Barrère ; *Corridas de toros* (1 vol. 1900, illustré par M. Ch. Roussel), ouvrage sur la tauromachie, très documenté, d'un réel intérêt et très apprécié, qui fait autorité en France et en Espagne. *Tournons la manivelle* (1 vol. illustré 1901), recueil de chansons satiriques et gauloises ; *Tournée joyeuse*, roman comique qui parut d'abord en feuilleton au [illegible] études de mœurs parisiennes publiées à Bruxelles (1901), etc.

Depuis 1893, il fait paraître de nombreux articles politiques ou humoristiques dans la presse de Paris et des départements ; il a donné en province un très grand nombre de conférences et de réunions publiques, notamment sur les questions sociales et sur les améliorations possibles à apporter au sort de la classe ouvrière. Sur ce sujet, il a écrit un ouvrage : le *Salut social*.

M. Daniel Caldine s'est beaucoup occupé de politique active. Il a été élu, en 1900, conseiller municipal à Meaux et a fait passer sur sa liste la plupart de ses amis politiques. Il professe des théories socialistes et antisémites.

Président du Toro-Club parisien, vice-président du Comité exécutif pour la lutte en faveur des libertés communales, il est membre de plusieurs comités sportifs, socialistes, patriotes et littéraires.

ROBERT (Paul)

PEINTRE, né à Paris le 12 juillet 1857. Elève de MM. Bonnat, Henner et A. Stevens, il débuta aux Salons annuels de la Société des Artistes Français avec des portraits, en 1880.

On cite, parmi les toiles exposées depuis au même salon par cet artiste : les portraits de *M. Aurélien Scholl* et de *M. L. B...* (1881) ; *Andromède*, toile historique d'un bel effet (1883, acquise pour le musée de Clermont) ; *Portraits de M. Robert Mitchell* et *de M. A* [illegible] qui figure au musée de Périgueux ; *Etude de forge* (1888), acquise pour le musée de la Ville de Paris ; *Mon ami J. Streel*, portrait (1889).

M. Paul Robert fut l'un des fondateurs de la Société nationale des Beaux-Arts en 1900, et il a envoyé aux expositions de celle-ci : *Don Salluste* (Paul Mounet) portrait, et deux autres portraits (1890) ; *Portrait d'homme* (1891) ; *Portrait de Mlle Jeanne Granier*, toile remarquée, et *Portrait de Mlle A. F...* (1893) ; *Portrait de M. Remblay* (1894) ; *Portrait d'homme* (1895) ; *Portrait de femme* (1898) ; *Portrait du Prince Henri d'Orléans*, que la critique accueillit très favorablement (1899), etc.

Auteur de beaucoup d'autres portraits non exposés, dont les plus connus sont ceux de *MM. J.* et *G. Charpentier*, du *Général Bourbaki*, de *F. Bourgain*, [illegible] du *Général Malar d'Estieux*, etc., il a produit en outre de nombreux dessins, aquarelles, pastels, etc.

Hors-concours de la Société des Artistes Français, M. Paul Robert est associé de la Société nationale des Beaux-Arts

VAGNAT (Charles-Auguste)

Sénateur, médecin, né à Briançon (Hautes-Alpes) le 4 novembre 1851. Ses études classiques faites au collège de sa ville natale, puis au lycée de Grenoble, il étudia la médecine en partie à Paris et à Grenoble, où il fut interne de l'hôpital. Il fut reçu docteur en 1878, avec une thèse sur *Un cas de Keratite ulcéreuse.*

A Briançon, où il exerça sa profession, le Dr Vagnat se distingua lors d'une grave épidémie locale, et sa conduite lui valut d'être nommé médecin du service départemental des Hautes-Alpes.

Conseiller municipal, puis maire de Briançon depuis 1887, il avait été élu conseiller général des Hautes-Alpes pour le canton de ce nom en 1885 ; à ces divers titres, il prit une place importante parmi les élus de son département. Il s'est intéressé vivement à toutes les questions de sport et a été nommé président de la section de Briançon du Club Alpin français.

Au renouvellement sénatorial de janvier 1900, M. le Dr Vagnat se porta au siège rendu vacant par le décès de M. Chaix, et fut élu sénateur des Hautes-Alpes par 314 voix contre 286 à son concurrent, également républicain. Au Sénat, M. le Dr Vagnat siège au groupe de la gauche démocratique. Il est républicain radical, et protectionniste en économie sociale.

Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1896, officier d'Académie, etc.

MARTINIE (Léonard)

Administrateur militaire et officier général, né le 2 juin 1829, au village de la Martinie (Orliac-de-Bar), département de la Corrèze. Il a fait ses études au collège de Tulle et au lycée Saint-Louis, à Paris, où il se trouvait au moment de la Révolution de 1848.

Après s'être préparé à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, il s'engagea au 23e léger et fit, en qualité de sous-lieutenant, la campagne de Crimée. Promu lieutenant sur le champ de bataille, il fut proposé comme capitaine au choix pour faits de guerre après la prise de Malakoff. Il avait reçu deux blessures pendant la campagne.

Nommé capitaine en 1862, M. Martinie se présenta l'année suivante comme candidat à l'Intendance, où il fut admis et c'est dans cette administration qu'il fit les campagnes d'Afrique et d'Italie, ainsi que celle de 1870-71 :

Appelé à Metz en 1870, il fut attaché au quartier général et chargé de missions spéciales ; il acquit dans ce service très délicat une haute réputation d'énergie, de courage et d'habileté.

Au moment de l'armistice, l'intendant-général Lebrun voulut confier à M. Martinie le soin de remettre à l'ennemi le matériel de l'administration ; mais celui-ci déclina cette mission, qui répugnait à son patriotisme ; il préféra s'évader de Metz et traverser les lignes ennemies au prix de mille dangers.

Mandé à Tours par Gambetta, M. Martinie lui fit, sur les événements qui s'étaient déroulés autour de Metz, un rapport précis qui servit de point de départ à l'accusation portée contre le commandant en chef de l'armée.

Nommé sous-intendant, il fut ensuite désigné pour faire partie de l'armée de la Loire (18e corps) et déploya dans son nouveau service une activité et une énergie telles que le commandant de ce corps presque improvisé disait au délégué à la Guerre, dans un rapport daté de Bellegarde :

> [illegible] tous les besoins des troupes, et il a réussi, malgré les marches forcées de jour et de nuit, sur une ligne d'opérations inconnue ; de plus, le 28, à Juranville, il s'est montré excellent officier d'Etat-Major, en ramenant au combat des jeunes troupes qui fuyaient devant l'invasion.

M. Martinie obtint pour ce fait la 1re classe de son grade.

Appelé à Paris en 1879, il fut délégué par le ministre de la Guerre auprès de la Commission parlementaire des transports.

Après l'assassinat de la mission Flatters et l'occupation de la Tunisie par nos troupes, M. Martinie, en 1882, fut chargé d'une mission en Tripolitaine et en Italie, dont le caractère est demeuré secret ; mais dont l'exécution ne fut pas sans présenter quelques périls.

Nommé contrôleur-général de 2e classe l'année suivante, il fut, en 1886, promu à la 1re classe.

M. Martinie consacre beaucoup de son activité et de sa compétence à un grand nombre d'œuvres humanitaires ou militaires. C'est ainsi qu'il est président du « Comité parisien Treuls-Laplené », asssociation patriotique, et de la Caisse de retraite des officiers de réserve et de territoriale ; il patronne de son autorité l'Association des Femmes de France, ainsi que diverses autres sociétés de même nature.

M. le contrôleur-général Martinie est commandeur de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

NOTTOVICH (Nicolas)

E[illegible] Pétersbourg, il servit dans l'armée russe et fit la campagne de Serbie et de Turquie, de [illegible]

Entré dans la presse comme correspondant du *Nouveau Temps* en Orient (1883), il accomplit ensuite plusieurs voyages d'exploration géographique et de recherches ethnographiques en Arabie, en Perse, dans l'Asie Centrale, l'Afghanistan, l'Inde, le Kasimir et le Thibet.

En 1894, M. Nicolas Nottovich publia un ouvrage sensationnel sur la *Vie inconnue de Jésus-Christ*, qui fut traduit dans toutes les langues et souleva de vives polémiques. Cette publication lui valut d'être envoyé, par décision du Conseil des ministres russe, en Sibérie, où il se rendit volontairement en 1895 et d'où il revint en 1897 pour se fixer désormais à Paris.

Il y était déjà venu en 1889 et avait publié dans la presse parisienne des articles remarqués, notamment [illegible]

On doit mentionner parmi les publications de [illegible] *rage* (1 vol. 1891), ouvrage acquis par les bibliothèques militaires françaises ; les *Souvenirs de Sébastopol de l'empereur Alexandre* III, recueillis et annotés [illegible] 1893), étude tirée à 2,500 exemplaires que l'auteur offrit aux écoles et à l'armée françaises ; le *Livre d'Or* [illegible] le tombe de celui-ci en présence de Nicolas II par une députation de la presse française, et rédigé avec le concours des sommités politiques et littéraires ; *L'Europe et l'Égypte*, recueil historique des faits et textes démontrant les droits de la France sur cette dernière [illegible] historique de la question du désarmement depuis [illegible] (1 vol 1901), etc.

On annonce du même auteur une importante étude : *Une française en Sibérie*, d'après les mémoires d'une française mariée à un décembriste (révolutionnaire [illegible]

M. Nicolas Nottovich est aussi l'auteur de : *Mariage idéal*, drame en 5 actes, publié en 1881, et de *Gallia*, pièce historique en 5 actes, avec musique de lui-même.

Membre de la Société d'histoire diplomatique, membre d'honneur des « Combattants de Crimée, » etc., il a été fait, en 1889, officier de l'Instruction publique, pour avoir donné au musée du Trocadéro de précieuses collections d'objets rapportés de l'Inde et de la Perse. Il est grand officier et commandeur d'ordres russes, bulgares, etc.

SAUVAGE (Frédéric-Henri)

A[illegible] études classiques faites à Paris, au lycée Charlemagne, il entra à l'École des Beaux-Arts en 1888. Élève du professeur Pascal, il s'adonna tout spécialement à l'art décoratif moderne. Il remporta deux fois le prix de la Société nationale des Arts décoratifs et sortit de l'École en 1895, après y avoir, malgré certaines tendances indépendantes, obtenu plusieurs médailles.

Plusieurs travaux à l'Exposition universelle de 1900 mirent en lumière M. Sauvage et lui valurent une médaille d'argent ; les plus connus sont : le *Théâtre de la Loïe Fuller* et le *Guignol Parisien*.

Cet architecte s'est également fait connaître par la construction d'un hôtel particulier à Nancy, construction très importante au point de vue des matériaux traités spécialement. On y remarque une énorme terrasse en grès de 15 mètres terminée par des jardinières ; tous les couronnements de cheminée sont également [illegible]

La hardiesse et l'originalité de cette construction attirèrent l'attention de la Société centrale des architectes de Paris et de l'Est, dont les membres se réunirent spécialement en congrès à Nancy pour apprécier les tentatives nouvelles faites par M. Sauvage.

Nous pouvons encore citer, parmi les principaux travaux de cet architecte : la restauration des salons du Café de Paris (avenue de l'Opéra) et de ceux de la maison Jansen, rue Royale ; toute une série de salons du genre moderne français, etc.

La plupart de ces travaux ont été reproduits en dessins et gravures dans de nombreuses revues artistiques.

M. Henri Sauvage est sociétaire à la Société nationale des Beaux-Arts.

TRONCY (Emile)

P[illegible] Cette (Hérault) le [illegible]
Il fit ses études classiques au lycée de Montpellier, d'où il sortit bachelier ès-sciences pour se préparer à l'agriculture; mais, rentré dans sa famille, l'élève agronome changea d'idées et se présenta aux examens de l'Enregistrement. Reçu surnuméraire et après un stage fort court dans cette administration, pour laquelle il ne se sentait aucune disposition, il vint à Paris et s'appliqua à l'étude du dessin et de la peinture.

Entré dans l'atelier de MM. Bouguereau et Tony Robert-Fleury, à l'École des Beaux-Arts, il fut ensuite élève de Cabanel, dont il suivit religieusement les leçons jusqu'à sa mort. Rentré de nouveau chez MM. Bouguereau et Robert-Fleury, il y demeura quatre ans et en sortit pour se livrer à des études personnelles.

M. Emile Troncy fit ses débuts au Salon de 1892 avec un portrait de son ami, le peintre *Jules Adler*. Son premier succès remonte à 1894, où il exposa le portrait de *Jules Turpin*, inventeur de la mélinite. Il envoya les années suivantes : *Pauvres gens*, qui figura à l'Exposition de 1900 et lui valut une troisième médaille : cette toile, l'une de ses meilleures œuvres, acquise par l'Etat, est placée au ministère des Finances, dans le cabinet du ministre (1895); *Pauvre mère*, scène d'asile de nuit (1896); *Chez le notaire* (1897); *Equipe de traîne* (marine) et la *Fille du jardinier* ; ce dernier tableau figure dans la Galerie internationale de la ville de Venise (1898); le *Salon carré du Louvre*, qui eut un grand succès, et *Jeune fille des Sables-d'Olonne en prière dans une église*, acquis par l'Etat pour le Palais du Sénat (1899); *Convalescente* (2e médaille) scène d'intérieur, acquise par l'Etat : ce tableau dénotait exactement la véritable tendance du peintre réaliste : *Cœur simple*, acquis par l'Etat, et comblé d'éloges par la presse (1901). A l'Exposition universelle de 1900, plusieurs tableaux de M. Troncy obtinrent une médaille d'argent.

[illegible] *Simple*, rappelle par le sentiment certaines œuvres de l'admirable belge Struys ; mais elle est très loin de n'être qu'un pastiche. La [illegible]

[illegible] *Salon*), a fait un fort beau tableau avec ce simple motif d'une [illegible] petite vie morne et monotone est fort bien rendue dans cette peinture. Les bibelots familiers sont peints d'une brosse excellente : la pendule sous globe, les maintes futilités qui n'ont même pas de laideur. La couleur du tableau est fort bonne avec la belle note des manches rouges et le tablier de cotonnade bleue. On a comparé cette peinture à celle de Struys, et il y a en effet quelque analogie

M. Troncy a produit, en outre, quantité de tableaux de chevalet et de portraits qui composent un bagage artistique fort important. Il a donné aussi de nombreuses illustrations d'édition; il a illustré notamment [illegible]
On peut voir, dans la salle d'honneur de ce régiment, où le frère de l'auteur est capitaine, un tableau militaire d'une certaine importance (épisode de Saint-Privat), dû au pinceau de M. Troncy.

Cet artiste s'est adonné entièrement à la peinture réaliste, simple, recherchant le fonds, étudiant l'âme, essayant de rendre dans toute leur simplicité les effets naturels, les scènes vécues.

M. Emile Troncy est membre hors-concours de la Société des Artistes Français. Il est officier d'Académie depuis 1897.

LERY
(Gabriel-Louis BOUREE, dit Jean)

Publiciste, auteur dramatique et peintre, né à Paris le 14 avril 1856. Ses études classiques faites au collège Chaptal, il accomplit celles de médecine à la Faculté de Paris, où il fut reçu docteur en 1889. Il n'exerça cependant jamais cette profession.

Elève du peintre E. Manet, dont il devint l'ami, il exposa aux Salons annuels de la Société des Artistes français, des œuvres remarquées et récompensées d'ailleurs par le Jury. Très apprécié comme peintre sous le nom de Gustel (Gustave) Bourée, il l'est aussi comme aquarelliste, et ses expositions particulières ont toujours été très suivies.

Ecrivain, il s'est surtout fait connaître du public sous le pseudonyme de « Jean Léry ». Il a collaboré notamment au *Gil Blas*, au *Tintamare* où il publia une suite de très intéressantes études sur les *Petits métiers parisiens*, au *Tam-Tam*, au *Voltaire* où il donna des chroniques et des fantaisies humoristiques, à *l'Estafette*, au *Don Juan*, etc.

Auteur dramatique, il a produit entr'autres pièces, représentées sur diverses scènes : le *Petit Moujik*, opérette en trois actes, musique de G. Haakmann (Bouffes-Parisiens) ; le *Pifferaro*, pièce en deux actes, musique d'Edouard Okolowiez (Eldorado) ; *Paris à la Blague*, revue en trois actes à grand spectacle, musique d'Okolowiez (Eldorado); *Victime sociale*, comédie en trois actes (Renaissance); l'*Héritage de Suzette*, comédie en un acte (Bouffes-Parisiens).

Plusieurs de ces pièces ont obtenu de beaux succès.

Les suivantes n'ont pas encore été représentées : le *Géant*, féerie à grand spectacle, en collaboration avec G. Vanor ; *Vaux-sur-Mer*, opérette en trois actes, musique de G. Haakmann ; le *Petit Prophete*, comédie en trois actes ; *Cythise*, autre comédie en trois actes ; *13, rue Magloire*, comédie en quatre actes avec Louis Davyl ; la *Bamboche*, etc.

M. Jean Léry est officier d'Académie et décoré de divers autres ordres.

HOLLMAN (Joseph)

V[illegible] né à Maëstrich (Hollande) le 16 octobre 1852. Il montra, tout jeune, des aptitudes musicales très développées, entra au Conservatoire de Bruxelles, où il fut élève de Servais et y obtint, en 1870, le 1er prix de violoncelle.

Venu en 1872 à Paris, où il s'est fixé depuis et où a été consacré son brillant talent de virtuose, M. Joseph Hollman s'est fait entendre et applaudir non-seulement en France ; mais dans toute l'Europe et en Amérique. Il a fait des tournées réellement triomphales en Angleterre, en Russie, en Allemagne, aux Etats-Unis et au Canada, notamment en 1895, où il eut pour partenaire M. Ysaye. A Paris, le public l'a surtout apprécié aux concerts Colonne et Lamoureux pour sa puissance de sonorité et l'ampleur de son archet.

Compositeur, M. Joseph Hollman est connu par plusieurs ouvrages appréciés, entr'autres : trois *Concerti* pour violoncelle avec orchestre, une *Suite caractéristique* pour violoncelle avec orchestre, des mélodies pour violoncelle et plusieurs morceaux de salon. Il a exécuté avec maestria certaines de ses compositions.

[illegible] public, sûr de son succes. Et ce succes a été, en effet, des plus [illegible]

[illegible] l'instrument [illegible] les cuivres [illegible] quatuor pl[illegible]

Cet excellent artiste a été nommé violoncelliste de la cour de Hollande. Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, commandeur de l'ordre de la Conception du Portugal, chevalier de Saxe-Cobourg-Gotha, chevalier de la Couronne de Mecklenbourg-Strelitz et officier de la Couronne de Chêne de Hollande.

EDELFELT (Albert)

P[illegible] le 21 juillet 1854. Fils d'un architecte distingué, il reçut de lui les premiers principes du dessin et de l'aquarelle. Ses études classiques faites à l'Université d'Helsingfors, il reçut une pension du gouvernement finlandais pour aller étudier la peinture à l'Ecole des Beaux-Arts d'Anvers en 1873. L'année suivante, il entra à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, où il fut élève de M. Gérôme. Il reçut aussi les conseils de MM. Bastien Lepage et Dagnan-Bouveret.

Après un voyage à Rome en 1876, où la maladie faillit l'emporter, M. Albert Edelfelt revint à Paris, et débuta en 1877 aux Salons annuels de la Société des Artistes français avec la *Reine Blanche*, qui fut remarquée. Il a envoyé ensuite : le *Duc Charles IX de Suède* [illegible] historique qui, selon M. Victor Champier, faisait songer à Paul Delaroche (1878) ; le *Village incendié*, épisode de la révolte des paysans finlandais en 1596 [illegible] servation moderne qui, acquis pour la galerie Botkana de Moscou, valut à son auteur une médaille de 3e classe (1880) ; *Portrait de M. Dagnan-Bouveret*, et *Chez l'artiste*, étude de femme (1881); *Service divin au bord de la mer*, toile qui reçut une 2e médaille et fut acquise par l'Etat pour le musée du Luxembourg [illegible] depuis au musée d'Helsingfors (1883) ; *En mer*, toile très remarquée pour ses qualités de notation des éléments en présence (1884) le *Petit Bateau*, autre étude marine qui orne un musée de Philadelphie [illegible] est au musée de Copenhague ; *Portrait de Pasteur*, [illegible] (1886) ; *Devant l'église*, étude de femmes (1888) ; *Portrait de M. Kurten*, président du Tiers-Etat à la Diète de Finlande (1889).

En 1890, M. Edelfelt émigra à la Société nationale des Beaux-Arts, où il fut reçu d'emblée sociétaire ; il a

envoyé aux salons annuels de cette Société, notamment *Portrait d'enfant*, *Villageoises finlandaises*; *Coucher de soleil en Finlande*; *Marché à Helsingfors*; la *[illegible]* [illegible]; *[illegible]*; *Paysage du soir*; *Sous les bouleaux* et *Sous [illegible]* (1891); *[illegible]* le *Port de Copenhague*; *Intérieur finlandais* (1892); *Repasseuses*, toile qui orne le musée Alexandre III à Saint-Pétersbourg; *[illegible] en Finlande*; *[illegible]* (1893); *Paysages finlandais* et un *Portrait* (189[illegible]); *Portrait* (1896); *Portrait de l'Empereur Nicolas* II, toile acquise pour l'Université de Finlande; la *Sirène*, étude qui figure depuis au musée de Philadelphie; les *Nénuphars* et l'*Etang* (1897); *P[illegible] finlandais*; la *Ville de Borgå* (Finlande); *Portrait de M. Julien Leclercq* (1899); *Portrait de Mlle Acté*, de l'Opéra, « distingué d'allure et peint avec brio, écrivit le critique d'art du *Journal* »; *Soir d'Eté en Finlande*; l'*Etang* et *Portrait* de feu le *Comte de Moltke-Hwitfeldt*, ancien ministre de Danemarck à Paris (1901), etc.

Il faut mentionner en outre de M. Edelfeldt : les *Portraits des enfants d'Alexandre* III, alors grand-duc héritier de Russie, peints au palais même de Gatchina en 1881; ceux des *Enfants du grand-duc Waldimir* et de plusieurs personnages de l'aristocratie russe; trois *portraits de Nicolas* II, les portraits de la *Princesse de Waldemar, née Marie d'Orléans*; du *Poète suédois Victor Rydberg* (au musée de Stockholm), du *Sénateur finlandais Méchelin*; de la *Famille Wallery-Radot-Pasteur*; la *Vierge aux Roses*, importante toile inspirée des vers de Rydberg; la décoration murale de la grande salle de l'Université de Helsingfors, représentant l'inauguration de cette université en 1640; plusieurs études et paysages ornant le très artistique pavillon de la Finlande à l'Exposition universelle de Paris (1900), pavillon construit par l'architecte finlandais Saarinens, etc.

M. Edelfelt est l'un des artistes étrangers les plus appréciés en France. Une science irréprochable du dessin, un sens exact et inspiré de la lumière et de la couleur, une conception toujours originale, la vigueur et la précision de l'exécution, toutes ces qualités harmonieusement réunies caractérisent le puissant et beau talent de ce maître.

L'éminent artiste a pris part, de 1881 à 1887, aux expositions internationales organisées à la Galerie Petit, à Paris. Il a composé aussi nombre d'aquarelles, de pastels et de dessins remarquables, tels ceux pour l'illustration des *Récits de l'enseigne Stal*, de Runeberg, et de divers poèmes suédois et finlandais.

M. Edelfelt a été commissaire, pour la Finlande, de l'Exposition universelle de 1900. Il est membre des académies des Beaux-Arts de Stockholm et de Saint-Pétersbourg, chevalier de Sainte-Anne de Russie et commandeur de la Légion d'honneur.

RENE (Charles-Olivier)

COMPOSITEUR de musique, né à Paris le 6 mars 1863. Il entra au Conservatoire, où il fut l'élève de Marmontel pour le piano, de Bazin pour l'harmonie et le contrepoint, de Reber, Massenet et Léo Delibes pour la fugue et la composition; il fut même l'auxiliaire de ce dernier maître dans ses dernières années.

Virtuose très apprécié du piano, cet artiste se fit applaudir de bonne heure comme soliste aux salles Pleyel et Erard à Paris et aux associations artistiques d'Angers, de Marseille, etc.

Il reçut successivement le premier prix de piano (1880), le premier prix de contrepoint et de fugue (1882), le 2e second prix de Rome (1883) avec le *Gladiateur*, scène lyrique d'Emile Moreau, et le 1er second prix de Rome (1884), avec l'*Enfant prodigue* d'Ed. Guinand.

On connaît de M. Charles René les ouvrages suivants : *Suites pour piano* : le *Voyageur* (4 pièces); *Veillée de décembre* (7 pièces); *Esquisses poétiques* (5 pièces); *Caprice romantique* écrit pour les cours supérieurs de l'Ecole classique; *Sonate pour piano et violon*, destinée à ces mêmes cours; *Fantaisie de concert pour violon* avec accompagnement d'orchestre; *Trois valses caprices* pour piano à quatre mains; de nouvelles suites pour piano; *Vingt Novelettes* en six livres; des pièces pour violoncelles : *Ballade-berceuse*, *Caprice*, *Air et Passacaille*; des mélodies pour chant écrites sur les paroles d'Edouard Guinand : *Des ailes!* la *Fiancée*, *En route*, le *Vent*, *Nocturne*, *Barcarole*, *Fileuse*, *Virginia*, *Songe*, *Invocation*, *Contemplation*, *Vivre! Je veux rire! Tristesse*, la *Forêt* (duo), un trio pour voix d'hommes : les *Chants de la Vie*; deux chœurs pour orphéons : *A la mémoire d'un héros* et *Fleur de Lotus*; des suites pour orchestre : *Reflets du Nord*, *Fête Flamande*, *Paysage*, *Cortège Norvégien*, *Conte fantastique*, *Fête Polonaise*; des adaptations symphoniques : *Centenaire* et *A la Nature*; *Agnus Dei* pour ténor et chœur; *Ave Maria* en duo; un *Quatuor* pour instrument à cordes; les *Lendemains de la Vie*, ode symphonique pour soli, chœur et orchestre; une *Fantaisie de concert* pour violon et orchestre; un

[illegible]
et violon ; un *Caprice romantique* pour piano ; un
[illegible]
pour les concours du Conservatoire national, de l'École classique de Paris et du Conservatoire de Versailles.

Plusieurs de ces compositions ont été chantées ou exécutées avec succès dans les grands concerts de Paris, notamment au Palmarium, aux concerts Danbé, Montardon, etc.

M. Charles René, dont la réputation est solidement établie, professe depuis 1887, à l'Institut Rudy, un cours de piano très suivi. Il a été chargé, par la famille de Herold, de la transcription pour piano et de la publication des œuvres posthumes inédites du grand musicien.

Il est membre des Jurys du Conservatoire et officier de l'Instruction publique depuis 1896.

SANTAVICCA (Francesco)

V[illegible]
Destiné d'abord à la médecine, il se sentit attiré de bonne heure vers l'art musical. Il fit alors de brillantes études au Conserva-
[illegible]
concerts où son talent de violoniste s'affirmait déjà.

Il s'est fait depuis entendre en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Belgique, en France et notamment à [illegible] *Journal*, avec un succès unanimement constaté par la [illegible]

[illegible]

Le *Journal de Genève* étudia de son côté M. Santavicca, à propos d'un concert que cet artiste donna [illegible]

[illegible]

Comme professeur, M. Santavicca est très apprécié ; [illegible]

SANCY de ROLLAND (Pierre-Joseph Louis-Jules Le LOUP de)

Littérateur et auteur dramatique, né à Provins [illegible] Il est le fils du général de ce nom et petit-fils par sa mère de Boulay de la Meurthe, vice-président de la République en 1848. Ses études faites dans sa famille, il prit le baccalauréat ès-lettres.

M. Pierre de Sancy, que ses parents auraient voulu voir embrasser la carrière militaire, se sentit attiré vers la littérature, la poésie et tout particulièrement vers le théâtre. D'une précocité extraordinaire, il avait écrit à douze ans une première pièce de vers.

A dix-neuf ans, il composa *Egla*, drame en cinq actes et en vers, qui ne fut édité que longtemps après chez Lemerre. Dans cette œuvre, le jeune poète se révéla auteur dramatique. Il a écrit pour le théâtre plusieurs autres pièces complètement terminées et qui sont prêtes à être mises à la scène. On cite entr'autres les *Bouches Inutiles*.

Il est aussi l'auteur de nombreuses pièces parues dans les revues et journaux littéraires de Paris et de Province.

SINET (André)

P[illegible]
Hippolyte Sinet, il débuta au Salon des Champs-Élysées en 1887, avec deux portraits, remarqués aussitôt, et qui révélèrent une personnalité très franche. Ses envois de portraits se succédèrent [illegible] chaque fois davantage une maîtrise impatiente de s'exercer sur un champ plus vaste.

M. André Sinet, en 1891, commença d'exposer au Salon du Champ de Mars, qu'il ne devait plus abandonner. L'œuvre de cet artiste embrasse Paris, la Hollande, l'Italie, l'Angleterre, l'Écosse, où il voyagea, fixant infatigablement sur la toile les célébrités du monde, de la littérature, de l'art ; les pâturages, les champs, les grèves, les squares, les fleuves, les boudoirs, les kursaals, les horizons parisiens ; la chair savoureuse des femmes déshabillées et les somptuosités légères des grandes dames à l'élégance hautaine. Au
[illegible]

[illegible] à l'Hôtel Drouot (1899), le peintre a fait défiler sous les yeux du public toute la vie dont les siens s'étaient emplis, et dont débordait sa palette : *Petite-Villette-* [illegible] *Avenue du Bois de Boulogne* (matinée de givre) ; le *Lac du Bois de Boulogne* (impression d'automne) : [illegible] (crépuscule parisien); la *Carriole* (banlieue de Paris); *Batignolles-Clichy-Odéon* ; *Allée des Acacias* (crépuscule de printemps) ; *Rue Auber* : le *Soleil derrière l'Arc-de-triomphe* (acquis par l'Etat en 1899) ; le *Square* : [illegible] *Germain* ; les *Arbres de Saint-Cloud* ; le *Boulevard Saint-Germain*, *etc.*

On doit encore citer : le *Coin des enfants* (Regent's [illegible] Park) ; *Inverness* (effet de soleil) ; la *Ness à Inverness* (crépuscule) ; *Hampton court* (Dimanche londonien) ; [illegible] *Clarence-terrace Windows* (novembre) ; *Sunset* (Picadilly [illegible] *du parc royal de Bruxelles* ; *Route ensoleillée à Nieuport* ; le *Simplon* ; *Naples vu du steamer* ; *Capri* ; le *Vésuve* : *A mi-chemin du cratère*, etc. Mentionnons encore la suite des *femmes*, notées dans toutes les attitudes et sous les plus jolis aspects : *le Corset mauve*, le *Coucher*, le *Saut du lit*, le *Peigne*, le *Busc*, l'*Abat-jour rose*, la *Cigarette*, la *Modiste* ; le *Corset*, [illegible] *Femme se levant*, *Femme se regardant*, *Femme à sa toilette*, *Femme riant*, *Femme en manteau de fourrure*, les *Souliers jaunes*, *Femme lisant*, *Femme dormant*, *Femme déjeûnant au lit*, etc.

Parmi ses portraits, on cite : le *Prince de Sagan*, *M. Henri Bauër*, *Mlle Dieterle*, *M. Maurice Donnay*, *Mlle Yvette Guilbert*, le *Prince de Leuchtemberg*, *M. Henri Rochefort*.

On doit à ce dernier écrivain, la définition suivante, qui restera, du talent de M. André Sinet :

[illegible] est on ne peut plus Anglais, quand il nous montre des vues de Regent's Park ou de Rotten-Row. Il trouve parfois des effets spéciaux de transparence et de lumière ; mais à coup sûr, il ne les cherche pas, n'appartenant d'ailleurs à aucune école, non plus qu'à aucune secte. le mouvement le plus familier est pris sur le fait avec un accent de vérité qui étonne, tant il est imprévu... Beaucoup voient, aiment et admirent la nature ; André Sinet est de ceux qui ont le don de la faire parler.

~~~

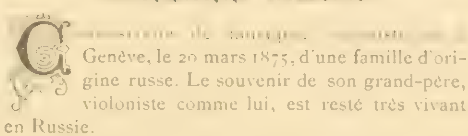
ROUSSELIÈRE (Charles)

Artiste lyrique, né à Saint-Nazaire le 17 janvier 1875. Après avoir fait ses études classiques dans sa ville natale, il vint à Paris et entra au Conservatoire national de musique, où il eut pour professeurs MM. Vergnet (chant), Girardot (opéra) et Achard (opéra-comique).

Sorti, en 1898, avec un premier prix de chant, M. Charles Rousselière fut aussitôt engagé à l'Opéra et débuta dans *Samson et Dalila* avec un succès qui le plaça d'emblée au nombre des artistes en vue et qui, depuis, ne s'est pas démenti.

Entre temps, cet excellent ténor avait créé *Prométhée* au Théâtre Royal de Tournai (Belgique) et s'était produit brillamment aux Concerts Lamoureux à Paris.

~~~



BACHMANN (Alberto)

[illegible] Genève, le 20 mars 1875, d'une famille d'origine russe. Le souvenir de son grand-père, violoniste comme lui, est resté très vivant en Russie.

A cinq ans, il commença les études du violon et se produisit deux ans après en public au Kursaal d'Ostende, où il obtînt un vif succès d'« enfant prodige ».

Il continua ses études musicales au Conservatoire de Lille, où il remporta à dix ans le premier prix de violon, seul cas semblable qui se soit produit dans cette institution. Après avoir pris ensuite des leçons d'Ysaye, qui l'admit dans sa classe pendant deux ans, il alla se perfectionner auprès de professeurs éminents à Liége, Buda-Pesth, Leipzig et Dresde.

Devenu violon solo au Concerthaus de Berlin en 1893, il passa, l'année suivante, en la même qualité à la Société philharmonique de Munich ; puis, se fit entendre à plusieurs reprises à Berlin, à Londres, à Genève, à Lyon, à Berne et surtout à Paris, où le jeune artiste s'est fixé définitivement.

Le talent de M. Alberto Bachmann lui a valu à Paris, en province et à l'étranger des applaudissements enthousiastes. La critique a toujours loué sa virtuosité pleine de science, son jeu souple et puissant. En 1899, un écrivain donnait de son art l'exacte définition suivante :

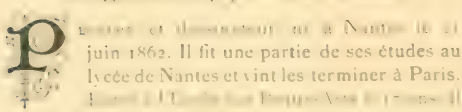
Généralement les violonistes qui se produisent en public sont [illegible]

[illegible]

dans son jeu, que M. Bachmann a rendu les gazouillis du divin [illegible]

M. [illegible] pour piano et violon, parmi lesquels on doit citer : un [illegible] *lons*, une *Serenade*, une *Habanera*, quatre *Danses Tzyganes*, deux *Menuets*, un *Intermezzo*, un *Rêve*, etc. (édités par Hamelle, Baudoux et Dardilly.)

CORNILLIER (Pierre-Emile)



P[illegible] juin 1862. Il fit une partie de ses études au lycée de Nantes et vint les terminer à Paris. [illegible] il travailla d'abord sous la direction du professeur Henri Lehman, puis sous celle de Philippe Galland ; il entra enfin dans l'atelier de M. Luc Olivier Merson, dont il resta longtemps l'élève.

Après son service militaire, M. Cornillier se livra à des travaux variés ; il s'appliqua surtout à l'illustration, où il s'est distingué tout particulièrement. Il a illustré entr'autres ouvrages les trois poèmes philosophiques [illegible] *gion*, édités chez Testard, et quelques livres à l'usage de la jeunesse ; ses dessins sont souvent reproduits dans les revues et journaux illustrés. Il a fait en outre différents tableaux de décoration artistique.

Son premier envoi au Salon des Artistes Français : l'*Automne*, lui valut une mention honorable en 1889 ; il continua à exposer de 1890 à 1894 une série d'illustrations et de portraits ; mais, à la suite d'un incident survenu à propos d'un tableau mal placé, M. Cornillier resta cinq ans sans prendre part à aucune exposition.

En 1898, il envoya de nouveau au Salon : *Jeunes* [illegible] *leur* ; en 1901, le *Repos en Egypte*, peintures.

M. Pierre Cornillier a fait partie de différents groupes artistiques : il fut notamment un des fidèles de la Rose-Croix et il figura dans deux expositions de cette société chez Georges Petit en 1898.

MANOURY (Théophile-Adolphe)

P[illegible] Suresnes (Seine) en 1850. Entré au Conservatoire de Paris en 1871 dans les classes de chant de Grosset, d'opéra d'Obin et d'opéra-comique de Mocker, il en sortait en 1874 avec les trois premiers prix de ces classes.

Ses débuts eurent lieu le 9 novembre de la même année dans la *Favorite* à l'Opéra, où il resta pendant six ans, interprétant avec un égal talent de tragédien et de chanteur tous les rôles de baryton du répertoire, et avec un succès particulier : *Faust*, les *Huguenots*, la *Reine de Chypre*, etc.

Engagé en 1881 par M. Campocasso, directeur du Grand Théâtre de Marseille, M. Manoury entra ensuite au Théâtre Royal de Turin, où il tint pendant deux ans tous les personnages de l'école italienne ; il y créa notamment : *Don Juan d'Autriche* de Marchetti et chanta le premier en Italie *Hamlet* et *Carmen*, deux ouvrages français d'abord très discutés là-bas et qu'il parvint à faire applaudir néanmoins [illegible]

Engagé en 1882 à la Scala de Milan, il apparut avec éclat sur cette scène célèbre, notamment dans le *Don Juan* de Mozart. En décembre de la même année, sollicité par le directeur de la Monnaie de Bruxelles qui voulait y monter *Herodiade*, M. Manoury consentit à soutenir cette création difficile et y réussit pleinement.

Il fut ensuite appelé à Rouen pour l'inauguration du Théâtre des Arts de cette ville et s'y fit applaudir, ainsi que, par la suite, à Marseille, Lyon, Nice, Bordeaux, etc.

En 1887, il revint à Nice pour l'inauguration de l'Opéra français de cette ville. Parti peu de temps après en Amérique, pour des représentations au cours desquelles son triomphe fut tel qu'il fut choisi pour diriger le Conservatoire de New-York, il se fit entendre en outre dans de nombreux concerts.

Rentré en France en 1893, M. Manoury a paru encore sur quelques scènes, à intervalles éloignés.

C'est comme professeur de chant que l'excellent baryton s'est depuis acquis une légitime réputation à Paris : sa méthode excellente et la tenue de sa voix, restée d'une belle sonorité, ont produit des élèves devenus à leur tour réputés.

Officier d'Académie, M. Manoury est décoré de plusieurs ordres étrangers.

CHAPLAIN (Jules-Clément)

Statuaire-médailleur, membre de l'Institut, né à Mortagne (Orne), le 12 juillet 1839. Il eut pour maîtres Jouffroy et Oudiné, remporta, en 1860, le deuxième prix de Rome et le premier grand-prix en 1863.

Cet artiste a produit un certain nombre de dessins et des bustes auxquels on n'attache qu'une importance relative ; mais, dans la statuaire en médailles, il a, par son talent, conquis l'une des premières places.

Nous citerons, parmi les œuvres de M. Chaplain, exposées aux Salons annuels des Champs-Elysées : *M. Massenet*, *M. J. Petit, artiste dramatique*, dessins (1864) ; *Andréa del Sarte*, dessin ; *M. Schnetz*, médaillon (1866) ; la *Mère d'un assassin*, dessin ; la *France victorieuse*, *Tête de Cérès*, médailles (1868) ; *M. Robert-Fleury* et *Mme Carolus Duran*, médaillons bronze (1869) ; *Jetons de présence pour les professeurs de l'Enseignement du dessin* et *pour la Comédie-Française ; M. E. Renan*, médaille bronze (1870) ; *Une Carmélite*, *M. Joyau*, dessins ; la *Résistance de Paris*, médaille (1872) ; *Portraits*, dessins ; modèles de médailles pour l'*Enseignement primaire* et pour la *Médaille d'honneur des Salons* (1873) ; médaille commémorative de la *Commission du mètre* (1874) ; *Armes de la Ville de Paris*, *Minerve*, modèles de médailles (1875) ; médailles commémoratives de l'*Emploi des aérostats pendant le siège de Paris* et de la *Construction de l'Eglise Saint-Ambroise* (1876) ; *Maréchal de Mac-Mahon*, médaillon (1877) ; le modèle de la *Médaille d'honneur de l'Exposition universelle* de 1878 ; un grand nombre de médailles commémoratives, notamment : celle de la *Défense de Paris*, pour le ministère des Beaux-Arts (1884), celles de la *Reconstruction de l'Hôtel de Ville* (1882), de l'*Election de M. Carnot à la présidence de la République* (1888), de *la Donation de Chantilly à l'Institut de France par le duc d'Aumale* (1889), etc. ; un *Cadre en médailles* (1895), etc.

M. Chaplain a gravé les planches de : les *Céramiques de la Grèce, vases païens et terres cuites* (1882 et suivantes, in-4°), ouvrage de M. A. Dumont, ancien directeur de l'Ecole d'Athènes.

Le célèbre artiste fut chargé par l'administration française, en 1896, de faire le modèle de nouvelles pièces d'argent ; mais son projet ne fut pas adopté.

Il a été admis à l'Académie des Beaux-Arts le 9 avril 1881, au décès du graveur en médailles Gatteaux.

M. Chaplain a obtenu une 3e médaille en 1870, une médaille de 2e classe en 1872, une médaille de 1re classe à l'Exposition de 1878 et un grand-prix pour la sculpture à celle de 1900, où il était membre du Jury de gravure et lithographie. Décoré de la Légion d'honneur en 1877, il a été promu officier le 13 juillet 1888 et commandeur en 1900.

VERNE (Jules)

Écrivain, né à Nantes le 28 février 1828. Ses études classiques achevées dans la ville natale, il vint à Paris se faire inscrire à la Faculté de Droit, où il prit la licence ; mais, dès ce moment, la littérature l'attirait et il y débuta en écrivant pour le théâtre. Sa première œuvre : *Pailles rompues*, comédie en un acte et en vers, fut représentée au Théâtre historique, puis au Gymnase en 1850.

M. Jules Verne collabora ensuite à plusieurs opérettes : *Monsieur de Chimpanzé*, un acte ; l'*Auberge des Ardennes*, un acte ; les *Compagnons de la Marjolaine*, un acte, et *Colin Maillard*, un acte ; ces quatre pièces avec MM. M. Carré et Hignard (1851 à 1860). Il a fait représenter depuis ; *Onze jours de siège*, comédie 3 actes, avec Sardou et Wallut (Vaudeville, 1861) ; *Un neveu d'Amérique*, vaudeville, 1 acte, avec Wallut et Cadol (Cluny, 1873) ; puis les pièces tirées de ses livres : le *Tour du Monde en 80 jours*, drame 5 actes, avec d'Ennery (Porte-Saint-Martin 1874, repris depuis presque chaque année, soit à ce théâtre, soit au Châtelet, où il a atteint sa seize centième représentation, soit en province et à l'étranger, toujours avec un succès inépuisable) ; le *Docteur Ox*, opérette 3 actes, musique d'Offenbach, avec Mortier et Ph. Gille (Variétés, 1877) ; les *Enfants du capitaine Grant*, drame 5 actes, avec d'Ennery (Porte-Saint-Martin, 1878) ; *Michel Strogoff*, avec d'Ennery, drame 5 actes, qui a fourni aussi une longue et brillante série, non encore achevée, de représentations toujours courues (Châtelet, 1880) ; *Voyage à travers l'Impossible*, pièce fantaisiste en 22 tableaux, avec d'Ennery (Porte-Saint-Martin, 1882) ; *Kéraban le têtu*, 5 actes (Gaîté, 1883) ; *Mathias Sandorff*, pièce tirée de son livre par Busnach et Maurens (Porte-Saint-Martin, 1887).

En 1863, M. Jules Verne, qui avait déjà publié plusieurs nouvelles dans le *Musée des Familles*, écrivit la première œuvre de cette série de *Voyages extraordinaires*, qu'il a continuée depuis sans interruption, avec une fécondité et une facilité de produc-

[illegible] *récréation* de la librairie Hetzel, qui continua d'éditer, par la suite, tous les livres de l'auteur. *Cinq semaines en ballon*, le premier de ces livres, eut un succès consi-[illegible] (1867); les *Enfants du capitaine Grant* (1868); *Vingt* [illegible] *des Fourrures* (1873); le *Docteur Ox* (1874); le [illegible] *hivernage dans les glaces* (1876); *Hector Servadac*; les *Indes Noires* (1877); *Un capitaine de quinze ans*, roman de voyages dans l'Afrique centrale (1878, 2 vol.); la *Découverte de la Terre* (2 vol. 1878), premier ouvrage d'une série intitulée: *Histoire des grands voyages et des grands navigateurs* et qui comprend, en outre: les *Navigateurs du XVIIIe siècle* (2 vol. 1879) et les *Voyageurs du XIXe siècle* (2 vol. [illegible] *Tribulations d'un chinois en Chine* (1879); la *Maison à vapeur*, voyage à travers l'Inde septentrionale (1880); la « *Jangada* », *huit cents lieues sur l'Amazone* (1881); l'*Ecole des Robinsons*; le *Rayon vert* (1882); *Kéraban* [illegible] (1883); l'*Archipel en feu*; l'*Etoile du Sud, au pays des diamants* (1884); l'*Epave du « Cynthia »*; *Mathias* [illegible] *Nord contre Sud*, roman sur la guerre de sécession (2 vol.); le *Chemin de France* (1887); *Deux ans de vacances* (1888); *Sens dessus dessous* (2 vol.); *Famille sans nom*; *Mistress Branican* (1889); le [illegible] *Château des Karpathes*; *Claudius Bombarnac* (1892); *P'tit bonhomme* (1893); les *Aventures de trois Russes et de trois Anglais* (1894); l'*Ile à hélice*; *Face au* [illegible] *Orénoque*; le *Testament d'un excentrique* (1899); *Seconde patrie*; le *Village aérien* (1900); les *Histoires de Jean-Marie Labidouline* (1901).

[illegible] émouvante presque toujours, des découvertes acqui-[illegible] pouvoir être ajoutées à son domaine; d'autres sont d'imaginaires explorations géographiques aux détails le plus souvent précis et exacts. La variété des sujets qu'il a abordés est infinie; le style attachant qui lui est propre les a tous rendus intéressants. On peut dire de cet écrivain qu'il est certainement l'auteur le plus connu des Français, car toute la génération actuelle a lu, dans l'adolescence, les livres de M. Jules Verne. [illegible] rare dans les lettres et une très grosse fortune. Il est peut-être excessif de dire, comme M. Vapereau, dans son *Dictionnaire des Contemporains*, que cet écrivain ne jouit d'aucune autorité scientifique, car certaines de ses créations chimériques se sont réalisées depuis qu'il les enfanta, telle celle du bâteau sous-marin, qui, depuis le *Nautilus*, est devenue une réalité.

Outre ses œuvres d'imagination, M. Jules Verne a publié, avec M. Ch. Lavallée, une *Géographie illustrée de la France* (1868, avec cartes).

Fixé depuis de longues années à Amiens, il faillit, en 1897, y être victime d'un drame domestique: un de ses neveux, devenu subitement fou, tira sur lui un coup de revolver qui le blessa grièvement à la jambe gauche. Il fait partie du Conseil municipal de cette ville depuis 1888.

Le nom de M. Jules Verne a été plusieurs fois mis en avant pour un siège à l'Académie française; mais jamais sa candidature n'a été officiellement posée.

Ce populaire écrivain est officier de l'Instruction publique et officier de la Légion d'honneur.

MARQUESTE (Laurent-Honoré)

Sculpteur, membre de l'Institut, né à Toulouse le 12 juin 1848, et non en 1850, année que donne par erreur le *Dictionnaire des* [illegible] y remporta, en 1870, le 2e prix de Rome et le premier l'année suivante.

[illegible] une médaille de 3e classe.

[illegible] *Gorgone*, groupe plâtre, reproduit plus tard en [illegible]

plâtre, reproduite en marbre l'année suivante ; *Cupidon*, statue plâtre, également reproduite en marbre (1882) ; *Galathée*, statue plâtre, puis marbre ; *Mme Benjamin Constant*, buste marbre (1886) ; [illegible], statue bronze, qui figure au parvis de l'Hôtel-de-Ville de Paris, et la *Fortune*, statue argent (1887) ; *Eve*, statue plâtre, puis marbre (1888) ; *M. Patenôtre*, buste marbre (1891) ; l'*Enlèvement de Déjanire*, groupe marbre, actuellement au Jardin des Tuileries, et la *Cigale*, statue plâtre (1892) ; *M. Casimir-Perier*, statue plâtre (1893) ; *Don Salvador Donoso*, statue marbre, érigée depuis à Santiago de Chili, et *Emmanuel Arago*, statue marbre (1895) ; les *Premiers pas*, groupe marbre (1896) ; *Portrait de M. Cahen*, et *Saint Jean enfant*, deux bustes marbre (1898) ; *Portrait de Jules Dupré*, buste marbre, commandé par l'Etat pour le musée de Versailles (1899) ; *M. Colonne*, buste terre cuite (1900); *Victor Hugo*, statue pierre, commandée par la Ville de Paris pour la Sorbonne ; buste marbre de *Falguière*, pour le musée de Versailles (1901).

A côté de ces œuvres, on doit citer les monuments suivants, qui n'ont pas été exposés : la statue de *Saint Louis* et le buste de *Henri IV* pour le château de Chantilly (1878-1879) ; la *Géographie*, statue pour la Nouvelle Sorbonne ; la statue équestre de *Etienne Marcel*, érigée à l'Hôtel-de-Ville de Paris, qu'avait laissée inachevée son premier auteur, Idrac (1886) ; l'*Architecture*, qui ornait le palais des Arts Libéraux à l'Exposition de 1889 ; la *Conquête du Cheval par l'Homme*, haut-relief pour le nouveau Museum d'Histoire Naturelle (1895) ; la statue du *Général Barbanègre*, élevée à Pentacq (1896) ; la statue de *Racine*, placée au foyer du théâtre de l'Odéon (1897) ; la statue du *Général Mellinet*, pour la ville de Nantes (1898), etc.

On loue généralement la facture des bustes de M. Marqueste, et c'est à cette partie de son œuvre qu'il doit sa célébrité. Ses autres productions sont moins unanimement appréciées. En dehors des portraits, ce sculpteur, en effet, a surtout reproduit des sujets maintes fois traités avant lui ; il n'a pas apporté, dans ses interprétations nouvelles, beaucoup d'originalité ; sa personnalité n'y apparait pas suffisamment. Se maintenant dans les pures traditions classiques, ses compositions sont froides et sans intérêt ; mais son talent d'exécution, tour à tour puissant ou gracieux, souple et consciencieux toujours, suffit à justifier la faveur et les honneurs officiels dont l'artiste a été l'objet durant sa carrière.

Outre les récompenses mentionnées plus haut, M. Marqueste a obtenu une 2e médaille et une médaille d'or aux expositions universelles de 1878 et 1889 et un grand-prix à celle de 1900. Il avait été élu membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1894, en remplacement de Cavelier. Chevalier de la Légion d'honneur en 1884, il fut promu officier en 1894.

CLARETIE (Arsène Arnaud, dit Jules)

Écrivain et administrateur, membre de l'Académie française, né à Limoges le 3 décembre 1840. Aussitôt ses études achevées au lycée Bonaparte à Paris, il entra chez un commissionnaire en marchandises pour tenir les livres et faire la correspondance espagnole ; mais il ne persista pas dans cette voie et se consacra bientôt tout entier aux lettres, en même temps qu'à la politique.

Il débuta, sous le pseudonyme d' « Olivier de Jalin », dans la *France* ; puis il collabora à l'*Artiste*, la *Silhouette*, la *Revue parisienne*, le *Figaro*, l'*Illustration*, envoya des correspondances à l'*Indépendance belge* et fut, en 1867, chargé de la critique dramatique à l'*Opinion nationale*.

Une très violente conférence faite par M. Claretie, en 1865, au Grand-Orient de France, rue Cadet, sur Beranger, attira sur lui les rigueurs du gouvernement impérial : un ordre ministériel lui interdit la parole en public ; trois ans plus tard, ses conférences à l'Institut libre furent également interdites pour le même motif (avril 1868) et, dans le même moment, il fut poursuivi et condamné à 1,000 francs d'amende pour un article qu'il avait signé « Candide » dans le *Figaro*, où il flétrissait avec véhémence l'exécution des républicains Martin et Bidauré, dans le Var, en 1851. M. Claretie figura dans le procès du prince Pierre Bonaparte, à Tours, comme témoin de Victor Noir (mars 1870). Pendant la guerre, il suivit, comme journaliste, l'armée du Rhin, d'où il envoyait des correspondances à l'*Opinion nationale* et au *Rappel*.

Quand ses amis politiques arrivèrent au pouvoir, après le 4 septembre 1870, M. Jules Claretie se fit nommer secrétaire de la Commission des papiers de la famille impériale ; il ne garda qu'un mois ces fonctions et devint capitaine de la Garde nationale.

Candidat dans la Haute-Vienne et dans la Seine en même temps, aux élections pour l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, il échoua dans les deux départements. Après ce double échec, M. Claretie n'a plus fait aucune tentative électorale.

Pendant la Commune, il demeura en province. [illegible] il reprit sa collaboration à diverses feuilles : le *Soir*, la *Presse*, l'*Illustration*, où il signait « Perdieau » ; le *Petit Journal*, le *Temps*, etc. ; dans ces journaux, il faisait surtout de la critique dramatique ou littéraire. En même temps, il publiait en librairie des romans et faisait représenter quelques pièces au théâtre. Plus tard, il donna des chroniques au *Figaro*, à l'*Echo de Paris* et au *Journal*. Il a écrit, au cours de sa carrière, de très-nombreuses préfaces pour des publications de différents auteurs.

En 1885, M. Jules Claretie fut appelé à remplacer Perrin comme administrateur-général de la Comédie-Française. Il a maintenu dans cette maison les traditions et les errements qu'il y a trouvés, sans introduire sur aucun point nulle modification importante. C'est sous son administration qu'eut lieu l'incendie de ce théâtre, à la veille de l'ouverture de l'Exposition (mars 1900), incendie où trouva la mort une jeune artiste, Mlle Henriot. Pendant les travaux de reconstruction, la Comédie-française donna ses représentations à l'Odéon, puis au théâtre de la rue Blanche ; elle put rentrer dans son ancien local au 1er janvier 1901.

Membre de la Société des Auteurs dramatiques, M. Claretie en a été successivement le trésorier, puis, en 1884, le président. L'année suivante, il fut choisi comme président de la Société des Gens de lettres et, le 26 janvier 1888, élu membre de l'Académie française, au fauteuil de Cuvillier-Fleury. Il fut reçu, par Renan, le 21 février 1889.

M. Claretie qui, sous l'empire, faisait de la politique très avancée, est devenu beaucoup plus modéré depuis 1871 et surtout plus indifférent. Cependant, en 1899, lorsque le conseil de guerre de Rennes fut appelé à reviser le procès du capitaine Dreyfus, l'administrateur de la Comédie française écrivit au président et aux membres de ce conseil une lettre ouverte les engageant à acquitter l'officier accusé. Cette lettre, qui fut l'objet de commentaires très divers dans la presse, ne fut suivie d'aucune autre manifestation publique de son auteur après le jugement condamnant une deuxième fois le capitaine Dreyfus.

Voici la nomenclature des livres publiés par M. Jules Claretie : *Une Drôlesse* (1862) ; *Pétrille* [illegible] *Paris* (même année) ; les *Voyages d'un Parisien* [illegible]

comme son meilleur roman jusque-là, et reproduit dans les journaux sous le titre de *Robert Burat* ; [illegible] *tagnards* (même année), étude historique ; la *Libre Parole* (1868), recueil d'études et d'articles, ainsi intitulé en souvenir du double interdit ministériel dont l'auteur avait été récemment l'objet ; *Madeleine Bertin* (même année) ; la *Vie moderne au théâtre* (1869-1875) ; *Journées de voyage, Espagne et France* (1870) ; l'*Empire, les Bonaparte et la Cour,* documents nouveaux sur l'histoire des premier et second Empire [illegible] le *Champ de bataille de Sedan* (1871) ; *Paris assiégé* (1871) ; *Noel Rambert* (1872), réimprimé en 1881, sous le titre de *Petit Jacques* ; le *Roman des soldats* (1872) ; les [illegible] *œuvres* (1873) ; *Ruines et fantômes* (1873) ; *Peintres et sculpteurs contemporains*, biographies en plusieurs séries (1873-1883) ; les *Muscadins*, roman (1874) ; *Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins*, études sur les dantonistes (1875, avec portraits) ; *Histoire de la Révolution de 1870-71* (1875-1876, 5 volumes, par livraisons illustrées) ; *Portraits contemporains* (1875, 2 vol. avec portraits et fac-similé) ; le *Beau Solignac* (2 vol. 1876) ; le *Renégat*, roman contemporain (1876), reparu en 1883 sous le titre de *Michel Berthier ; Cinq ans après, l'Alsace et la Lorraine depuis l'annexion* (1876) ; le *Train n° 17* (1877) ; la *Maison vide* (1878) ; le *Troisième dessous* (1878), sorte de nouveau « Roman comique », représentant, sous des voiles transparents, des personnages du théâtre parisien ; la *Fugitive* (1879) ; le *Drapeau* (1879, illustré), ouvrage qui partagea le prix Vitet ; *Une Femme de proie*, scènes de la vie parisienne (1880) ; la *Maîtresse* (1880) ; les *Amours d'un interne* (1881) ; *Monsieur le Ministre*, roman parisien (1881) ; *Un enlèvement au XVIIIe siècle*, d'après des documents inédits, tirés des Archives nationales (1883) ; le *Million*, roman parisien (1883) ; *Noris*, mœurs du jour (1883) ; *Célébrités contemporaines* (1883), comprenant : Victor Hugo, Emile Augier, Al. Dumas, Alph. Daudet, Fr. Coppée, Deroulède, etc ; le *Prince Zilah*, roman parisien [illegible] (1886) ; *Candidat !* roman contemporain (188[illegible]) ; la *Canne de M. Michelet*, promenades et souvenirs (même année) ; *Bouddha* (1888, illustré) ; *Puyjoli* (1890) ; la *Cigarette*, nouvelles (1891) ; la *Vie à Paris* (1898, réunion de ses articles du Temps) ; *Brichanteau*, [illegible], etc.

M. Jules Claretie [illegible]

Il a rarement fixé le succès à la scène. Il a donné, notamment : en mars 1869, à l'Ambigu, un grand drame historique et à décors, la *Famille des Gueux*, avec M. Petrucceli de la Gattina, et en novembre, aux Menus-Plaisirs, un drame révolutionnaire, arrêté un moment par la censure, *Reymond Lindey*. Depuis la guerre, il a fait représenter au Théâtre-Historique les *Muscadins* (1874), drame en 5 actes, tiré de son roman ; au Gymnase, avec M. Decourcelle : *Un Père*, pièce en 4 actes (février 1877), et, en septembre de la même année, au Théâtre-Historique, le *Régiment de Champagne*, drame patriotique en cinq actes. Vinrent ensuite sur diverses scènes : les *Mirabeau*, drame en 5 actes (1879) ; *Monsieur le Ministre*, comédie en 5 actes, tirée du roman de même titre (1883) ; le *Prince Zilah*, tiré aussi du roman de même titre (1885) ; *Petit Jacques*, drame en neuf tableaux, tiré du roman de *Noël Rambert*, avec M. Busnach (1885) ; la *Navarraise*, épisode lyrique en 2 actes, avec M. Caïn (1898).

Chevalier de la Légion d'honneur en 1878, promu officier en 1886, l'éminent écrivain est commandeur depuis 1900. Disons, pour fixer un point quelquefois encore discuté dans le public que son nom se prononce « Clare*t*ie » et non « Clare*ç*ie ».

HARPIGNIES (Henri-Joseph)

Peintre, né à Valenciennes (Nord) le 28 juillet 1819. Il eut pour maître Jean Achard, à Grenoble, et exposa pour la première fois en 1853 seulement, une *Vue de Caprie* et un *Chemin creux aux environs de Valenciennes*.

On a vu de M. Harpignies, depuis, de nombreux tableaux reproduisant des sites du Bourbonnais, du Nivernais, de l'Auvergne, de Fontainebleau et des environs de Paris. Citons, dans le nombre des plus célèbres œuvres du maître : *Vue prise à Montréal* (Yonne) ; *Souvenir de la vallée Egerie*, panneau décoratif (1870, à l'Opéra) ; *Ruines du château d'Hérisson* (1872) ; le *Saut du Loup* (1873) ; *Un public bienveillant* (1874) ; les *Chênes de Château-Renard* (1875) ; *Une prairie du Bourbonnais* (1876) ; le *Colisée* (1878) ; le *Pavillon de Flore*, vue prise du Pont-Neuf (1879) ; *Panneau décoratif*, exécuté en tapisserie (1880, à l'escalier du Sénat) ; *Victime de l'hiver* (1881) ; les *Bords du Loing* (1882) ; *la Loire, à Briare* (1883) ; *Solitude* (1887) ; *Un torrent dans le Var* (1888) ; *Bords de la Sarthe* (1892); *Un matin* et *Un soir aux loups* (1893) ; *Soirée d'Automne ; Souvenir d'Italie* (1894) ; *Un vieux chêne ; Bords de la Sèvre nantaise* (1895) ; la *Loire* (1896) ; *Solitude* et *Bords du Rhône* (1897) ; *Fin d'une belle journée* et la *Loire près Sancerre* (1898) ; la *Tête de chien, souvenir de Menton* ; *Matinée d'Automne à Morlaix* (1901).

Le talent de M. Harpignies est surtout fait d'exactitude et d'observation ; l'imagination et la poésie n'y ont point de part. Sévère, rigide même et peu variée dans ses effets, sa peinture a pourtant le très grand mérite de reproduire la nature avec une saisissante réalité, dans un coloris ferme, précis et en une belle harmonie de lignes.

Presque tous les tableaux que nous avons cités figurent dans nos musées : au Luxembourg, à Lille, Orléans, Grenoble, etc.

M. Harpignies produit aussi des aquarelles, qu'il envoie à l'Exposition des Aquarellistes, et où les qualités et les défauts de sa facture se retrouvent.

Médaillé aux Salons de 1866, 1868 et 1869, ce peintre a obtenu encore une médaille de deuxième classe à l'Exposition universelle de 1878 ; hors-concours à celle de 1889, il a été choisi pour la médaille d'honneur au Salon de 1897 et pour le grand-prix du Salon en 1900. Chevalier de la Légion d'honneur en 1875, il a été promu officier en 1883.

DAUMET (Pierre-Jérome-Honoré)

Architecte, membre de l'Institut, né à Paris le 23 octobre 1826. Il entra à l'Ecole des Beaux-Arts en 1846, y fut élève de Blouet, Saintpère, Trouillet et Gilbert ; cinq fois logiste, il obtint une mention honorable en 1853 et le 1er grand-prix de Rome en 1855.

Attaché, sous la direction de M. Léon Heuzey, à une mission en Macédoine, M. Honoré Daumet collabora pour les plans à la publication que le savant archéologue fit paraître sur le résultat de ses recherches (1864, 12 livraisons in-folio avec planches).

De retour à Paris, il envoya aux Salons annuels des plans et dessins remarqués : l'*Acropole d'Athènes*, le *Théâtre d'Hérode Atticus*, les *Propylées de l'Acropole en perspective*, etc.

Attaché à la Commission des Monuments historiques, il procéda à la restauration de l'église Saint-Pierre à Vienne (Isère). En 1867, il fut nommé architecte ordinaire du Palais de Justice de Paris et devint architecte en chef après la mort de Duc, en 1879.

Parmi les constructions importantes dues à M. Daumet, on cite les suivantes : la section des Etats

pontificaux à l'Exposition universelle de Paris (1867); la chapelle « *Ecce Homo* » à Jérusalem (1868) ; la chapelle du Pensionnat de Notre-Dame de Sion à Paris (1870) ; le palais des Facultés à Grenoble (1878) ; le Pensionnat de Sion à Tunis (1882) ; le Palais de Justice à Grenoble (1890-1897), etc.

En 1875, il avait été chargé de la reconstruction du château de Chantilly. A la mort d'Abadie, le savant architecte de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre (1884), M. Daumet fut nommé à la succession de celui-ci ; mais les modifications qu'il proposa d'apporter au plan primitif, sous les inspirations du cardinal Guibert, ne furent pas jugées satisfaisantes par la Commission du monument. Des arbitres constitués ayant donné tort à M. Daumet, il transmit ses fonctions en 1886, à MM. Lainé et Rauline.

M. Daumet est architecte en chef honoraire du département de la Seine, architecte du château de St-Germain et de la Cour d'appel, ancien président de la Société centrale des Architectes et inspecteur général honoraire des Bâtiments civils.

Après avoir obtenu, en 1882, le prix Jean Reynaud pour la reconstruction du château de Chantilly à l'Académie des Beaux-Arts, M. Daumet fut élu membre de cette Académie le 18 juillet 1885, en remplacement de Ballu.

Titulaire d'une 3e médaille à l'Exposition universelle de 1867, d'une 2e à celle de 1878, cet architecte a obtenu un grand prix à l'Exposition de 1889 et il a fait partie du Jury de celle de 1900.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1865, officier en 1891, M. Daumet a été promu commandeur en 1900. Il est en outre officier de l'Instruction publique, de Léopold de Belgique, chevalier de l'ordre de Pie IX.

MESPLÈS (Paul-Eugène)

PEINTRE, illustrateur, graveur, écrivain et musicien, né à Paris le 7 juillet 1849. De condition modeste, il débuta comme ouvrier joallier et ne tarda pas à montrer dans l'exercice de cette profession des goûts artistiques ; il composa notamment, pour la maison Samper, des [illegible] talent futur de l'auteur.

Il [illegible] artilleur au fort d'Issy ; il est devenu depuis officier de territoriale.

M. Mesplès [illegible] à Paris, [illegible] fit connaître par ses dessins humoristiques au journal le *Carillon de St-Gervais ;* il dirigeait en même temps une fabrique de bijoux, dans la même ville.

De retour à Paris en 1872, il se consacra à des travaux d'illlustration d'éventails pour les maisons Duvelleroy, Kes, etc., et suivit les cours de M. Gérôme à l'Ecole des Beaux-Arts. Il devint ensuite dessinateur au Muséum d'Histoire Naturelle, et composa de nombreux dessins pour les ouvrages de botanique, de zoologie et d'anthropologie de MM. G. Bonnier, Künckel, Oustalet, Vaillant, Hamy, Grandidier, etc. Lui-même publia une *Zoologie générale*, texte et dessins chromolithographiques, d'un intérêt très pittoresque.

Vers la même époque, M. P.-E. Mesplès fut chargé de l'illustration de plusieurs ouvrages : la *Pipe cassée* de Vadé, pour l'éditeur Belin ; le *Théâtre de Beaumarchais*, avec de nombreuses eaux-fortes ; les [illegible] *au Bosphore*, de Th. Cahu ; les *Nouvelles Amoureuses*, de Ch. Aubert ; *Toine*, de Guy de Maupassant ; les *Sensations d'un réserviste*, de J. Drault ; la *Princesse Sablina*, de Mme Marni ; la *Terre*, de Zola, etc.

Il a fourni en outre quantité de dessins à l'*Illustration*, au *Monde illustré*, au *Voleur*, à la *Vie populaire*, au *Bon Journal*, à la *Journée*, au *Livre d'or*, à la *Nature*, au *Magazine français*, au *Chat Noir*, au *Tour du Monde*, à l'*Univers illustré*, etc.

Tandis qu'il se faisait apprécier comme dessinateur, aquafortiste et lithographe, M. Mesplès se révélait aussi comme un peintre original et un pastelliste de talent. Il a fait trois expositions particulières de son œuvre, rue Laffitte et au théâtre d'Application, où furent remarquées ses études de danseuses, genre qu'il traite avec une maîtrise incontestable. Aux Salons annuels des Indépendants, on a fort loué de lui : [illegible], etc. ; aux Salons de la Société des Artistes français, dont il est sociétaire : *Fragment de ballet*, peinture ; *Coda* et *Entrée des sujets*, pastels ; *Danseuses*, gravure ; la *Forêt*, etc.

[illegible] nombreux portraits, des paysages, des études de [illegible] intéressante tentative de peinture lumineuse unie à [illegible]

Auteur et compositeur de musique, M. P.-E. Mesplès [illegible]

retroussée, le *Bal des 4 Z'Arts*, la *Légende Blanche*, etc. Il est également l'auteur de plusieurs chansons et de curieuses conférences à la Bodinière.

Vice-président de la Société des Artistes lithographes depuis 1887, M. P.-E. Mesplès est officier d'Académie et chevalier de la Légion d'honneur.

FERRY
(Gabriel de BELLEMARE, dit Gabriel)

Écrivain, né à Paris, le 30 mai 1846. Fils du romancier bien connu, qui se fit apprécier sous ce même pseudonyme, mort en 1852, et dont les œuvres sont restées populaires, M. Gabriel de Bellemare entra d'abord dans l'administration comme employé du Crédit Foncier. Poussé cependant par la vocation des lettres, il fit représenter une pièce en un acte : l'*Éclipse de lune* en 1868 et s'adonna dès lors entièrement à la littérature sous la signature : Gabriel Ferry.

Au théâtre, il a fait représenter avec succès : les *Menus de Georgette*, comédie en 1 acte (1873) ; les *Sauvages du Vésiet*, 1 acte (1874) ; *Reginah*, drame en 3 actes (1874) ; *Un homme sans gêne*, 1 acte (1876) ; le *Garçon malgré lui*, 3 actes (1877) ; la *Couronne nuptiale*, 3 actes avec M. V. Bernard (1881) ; la *Duchesse de Mantoue*, drame en 5 actes avec Théodore Barrière (1882), etc.

En librairie, M. Gabriel Ferry a publié notamment : les *Dernières années d'Alexandre Dumas, 1864-1870* (1 vol. 1883) ; les *Deux Maris de Marthe*, roman historique, épisode de la Terreur blanche (1 vol. 1884) ; *Cap de Fer* et les *Exploits de César*, romans (2 vol. 1889) ; les *Prouesses de Martin Robert*, histoire patriotique d'un soldat, que la critique compétente opposa, en raison de ses tendances, à *Sous-Offs* de M. Lucien Descaves (1 vol. 1890) ; les *Derniers jours du Roi-Soleil*, roman historique de grand intérêt (1 vol. 1895) ; *Costal l'Indien* (1896), etc.

Romancier très estimé, M. Gabriel Ferry est aussi un publiciste averti et documenté. Il a donné, en outre de ses observations sur Alexandre Dumas, des études remarquées sur Balzac : *Balzac et ses amies*, *Balzac auteur dramatique*, les *Vrais et faux disciples de Balzac*, *Balzac [illegible] 24 février 1848*, *Balzac et [illegible] parisiennes de son temps*, *Balzac candidat à la députation*, etc., qui ajoutent aux travaux suscités par la réputation du célèbre psychologue des notes intéressantes et nouvelles. Il a aussi publié des *Notes et souvenirs sur le général Boulanger*, avec qui il fut lié.

M. Gabriel Ferry a collaboré ou collabore à la *Chronique de Paris*, au *Supplément du Petit Journal*, à la *Revue Bleue*, à la *Grande Revue*, au *Monde Moderne*, à l'[illegible], au *Gaulois*, à la *Revue d'Art dramatique*, à la *Revue hebdomadaire*, etc.

On annonce de lui : la *Terreur Blanche*, drame historique en collaboration avec M. Pierre Decourcelle, tiré de son roman les *Deux maris de Marthe*, et les *Étapes de Nicolas Rameau*, histoire d'un sous-officier pendant le second Empire.

STYKA (Jan)

Peintre d'histoire, né à Lemberg (Pologne) le 8 avril 1858, demeurant en France. Fils d'un fonctionnaire, il apprit fort jeune encore les principes de l'art pictural ; puis entra, en 1877, à l'Académie des Beaux-Arts de Vienne, où il remporta bientôt les premières récompenses.

En 1886, M. Jan Styka vint à Paris et exposa la même année au Salon de la Société des Artistes français une œuvre remarquable : *La Vierge bénissant le peuple polonais*. L'année suivante il envoyait à la même société : *Olda la prophétesse prédisant les malheurs d'Israel* et, en 1888, les *Portraits de l'auteur et de sa femme* et *Une rencontre dans la Via Appia Vecchia*, tableau reproduit par la plupart des publications illustrées et qui témoigne des recherches que cet artiste accomplit, lors d'un voyage d'études à Rome, en 1881.

Rentré à Lemberg en 1890, M. Jan Styka y composa notamment : *Polonia*, véritable poème national, qui souleva un enthousiasme général et fut acquis par souscription publique pour l'Hôtel-de-Ville de Lemberg ; puis : la *Bataille de Raclawice*, immense toile glorifiant le héros polonais Kosciusko et qui, pour des motifs politiques, fut d'abord exposée à Lemberg, puis à Buda-Pesth ; les Hongrois lui commandèrent, aussitôt après, un grand tableau représentant *Bem et Petofi*, héros des guerres de l'indépendance hongroise.

En 1894, M. Jan Styka accomplit un pèlerinage d'art en Palestine pour la composition d'œuvres futures qui, dès lors, s'imposaient à son esprit.

L'année suivante, cet artiste exposait à Varsovie, dans le palais que le célèbre musicien Paderewski mit à sa disposition, un gigantesque *Golgotha*, où se remarquent à la fois le souci de la vérité historique et une réelle science de composition.

[illegible]

[illegible] il avait [illegible] les plus [illegible] [illegible] malheureux.

M. Jan Styka se rendit en 1898, à Rome, où il procéda à une judicieuse reconstitution du *Cirque de Néron*, toile d'une grande intensité d'émotion et dont les contrastes lumineux sont d'un saisissant effet. Cette toile représente les chrétiens mis en croix sous les yeux de l'empereur et de la foule romaine. Exposée au Palais de Glace, à Paris, en 1900, elle fut unanimement louée par la critique et le public.

En 1901, M. Jan Styka envoya au Salon des Artistes français un important tableau historique : *Par le Fer et par le Feu* et un *Portrait de l'Auteur* qui appartient à la galerie du comte Milewski.

On doit, en outre, au même artiste de nombreux portraits des principaux personnages polonais, hongrois ou autrichiens et les illustrations de *Quo Vadis* et de *Suivons-le*, les romans mémorables de Sienkiewicz. On annonce encore de lui une gigantesque *Mise au Tombeau* pour le musée de Vienne.

VIGEANT (Arsène)

E[illegible] à Metz le 6 janvier [illegible] fils d'un maître d'armes, il fit ses études au lycée de Rennes, où son père professait son art. En 1864, il était incorporé au 11e régiment d'artillerie, devenait bientôt sous-officier et allait entrer à l'Ecole de Vincennes, lorque Bonnet, professeur d'escrime de Napoléon III, le fit admettre au Cercle Jean-Louis, à Bordeaux. En 1870, retourné à son régiment, il assista au siège de Thionville et fut fait prisonnier. Envoyé à Augsbourg, il s'évada et revint à Bordeaux enseigner l'escrime.

En 1872, M. Vigeant fut nommé professeur de la salle d'armes du Cercle de l'Union artistique, à Paris, en remplacement de Mimiague, et de la salle d'armes du *Figaro*, puis au collège des Jésuites de la rue des Postes. Depuis il a été professeur aux collèges de Madrid et de Vaugirard.

En 1890, à la mort d'Alphonse Kirchhoffer, il prit la direction de la salle Jean-Louis, pour la conserver au fils de ce dernier, à qui il la vendit en 1896.

M. Arsène Vigeant, qui est l'un des maitres les plus réputés de l'école française d'escrime, est aussi un écrivain spécial estimé. Il a publié les ouvrages suivants : [illegible] (1883, avec un portrait de Frédéric Regamey) ; [illegible] *d'armes* (1891) ; *Bibliographie de l'Escrime* (1892) ; *Ma collection d'escrime* (1892, préface d'Emile Gautier).

Dans sa collection d'escrime, qui est fort réputée, M. Vigeant possède une bibliothèque de volumes fort rares, une centaine de tableaux et d'estampes et divers objets curieux se rapportant à son art.

Il fut chargé, en 1889, par le ministère de la Guerre, d'organiser la section rétrospective de l'escrime à l'Exposition universelle.

Membre de la Société des Gens de Lettres, président et l'un des fondateurs de l'Académie d'armes de Paris, officier de l'Instruction publique, commandeur d'Isabelle-la-Catholique, M. Vigeant est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1886.

MORICE (Gabriel-Marie-Louis)

A[illegible] septembre 1861. Elève de Blondel à l'Ecole des Beaux-Arts, il obtint son diplôme en 1889 et le 2e grand-prix de Rome d'architecture la même année, avec un projet de *Bains au bord de la Méditerranée*, l'Institut n'ayant pas décerné de premier grand-prix.

Nommé inspecteur des travaux de la Cour de Cassation et des travaux de la Ville de Paris, M. G. Morice a été inspecteur des travaux de l'Exposition universelle en 1900.

On lui doit de nombreuses constructions particulières, maisons de rapport, hôtels, villas, etc., entr'autres : une remarquable construction au rond-point Bugeaud pour M. Cognacq, propriétaire des magasins de la « Samaritaine » ; une maison à l'angle de l'avenue de la Grande-Armée et de la rue A. de la Forge pour M. le commandant de Fraville ; un hôtel au coin des rues des Belles-Feuilles et de Pomereu pour M. Lesieur ; une maison de retraite pour les vieillards élevée à la Malmaison pour M. Cognacq et destinée aux employés du commerce et de l'industrie, et notamment à ceux de la « Samaritaine », asile élevé avec un souci de confort, d'hygiène et de luxe même à peu près inconnus jusqu'ici.

M. Gabriel Morice a obtenu plusieurs récompenses à différents concours pour ses projets, notamment pour ceux de l'Opéra-Comique, des Ecoles de Montrouge (Seine), etc. Membre et vice-président de la [illegible] il [illegible]

MAILLARD
(Diogène-Ulysse-Napoléon)

Peintre, né à la Chaussée-du-Bou-de-l'Ecu (Oise) le 28 octobre 1840. Elève de Cogniet, Cornu et Lamelein, il remporta, en 1864, le grand-prix de Rome à l'Ecole des Beaux-Arts, avec son *Homère à l'île de Scyros*, sujet emprunté à une idylle d'André Chénier. Après un séjour de quatre ans à Rome, il débuta au Salon, en 1870, avec une grande toile : *Moïse et le Serpent d'airain*, qui lui valut une première médaille hors classe. Cette œuvre, placée dans la chapelle des Tuileries, a été détruite en 1871.

M. Maillard a peint des œuvres, tableaux historiques, de genre, ou portraits, dont la correction est le principal mérite. Citons ses envois aux Salons successifs de la Société des Artistes français : l'*Ilote* (1872), actuellement au musée de Carcassonne ; un *Héros tueur de monstres* (1873), acheté par l'Etat pour le musée de Lille, et qui mit l'artiste hors-concours avec une deuxième médaille ; le *Héros, demi-dieu, et le Poète dispensateur de l'Immortalité* (1874), allégorie décorative, qui parut aussi à l'Exposition universelle de 1878 ; *Thétis arme Achille pour venger Patrocle* (1875) ; *Mes filles*, portraits ; *Manon Lescaut* (1876) ; la *Mort de sainte Monique* (1877), pour l'église Saint-Augustin ; le *Jugement de Pâris* et l'*Amour consolateur*, dessin (1879) ; *Portraits de la grand'mère et de la petite fille* (1880) ; *Prométhée aux Enfers* (1882) ; portrait du *Général comte de Clermont-Tonnerre* (1884) : la *Mort de Corrée*, héros bellovaque, d'après les *Commentaires de César* (1885) ; l'*Affranchissement de la commune de Beauvais par Louis le Gros, au XIIe siècle*, pour l'hôtel-de-ville de Beauvais ; portrait de *M. Bargeton, préfet de la Loire* (1886) ; la *Ville de Paris instruisant ses enfants*, pour la Mairie du IIIe arrondissement (1887) ; *Hector reprochant à Pâris de rester auprès d'Hélène dans le gynécée* (1888) ; *Jeanne Hachette à la tête des femmes de Beauvais*, pour l'hôtel-de-ville de Beauvais ; la *Madone des flots* (1889) ; *Jeanne d'Arc et les voix célestes* (saint Michel, sainte Marguerite et sainte Catherine) ; les *Enfants aux poussins* (1890) ; le *Petit Frère*, scène de famille (1891) ; le *Jeune Néophyte chrétien* (1892) ; *Jeunes filles aux lapins* et *Aux premiers âges* (1893) ; la *Madones aux Oiseaux* et *Primevera* (1896) ; l'*Amour voilier ; Portrait* (1897) ; *M. Fichot* et le *Prince de Lusignan*, portraits (1898) ; *A cause de la grande pitié au royaume de France* (histoire de Jeanne d'Arc) et un *Portrait* (1899) ; *M. Chelles*, portrait (1900) ; *Mgr Langénieux* et *Mlle J. M...*, portraits (1901).

M. Maillard a aussi exposé plusieurs dessins.

Il a obtenu une 3e médaille en 1870, une médaille de 2e classe en 1873 et une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1889. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1885.

MARNI (Mme MARNIÈRE, née Jeanne-Marie-Françoise BAROUSSE, dite J.)

Écrivain, auteur dramatique, née à Toulouse (Haute-Garonne) Fille d'une femme de lettres distinguée, elle commença, fort jeune encore, à écrire ; dès l'âge de huit ans, elle donnait une nouvelle, la *Pluie*, qui parut dans le *Monde illustré*. Poussée par sa famille vers le théâtre, elle reçut les leçons de Régnier, joua à l'Odéon, puis au Gymnase, des petits rôles dans diverses pièces ; mais elle se lassa bientôt de la scène.

Devenue veuve, elle fit paraître, en 1885, dans le *National*, des nouvelles. Elle publia ensuite deux romans : la *Femme de Sylva* (1 vol. 1887), dont le succès ne fut pas considérable, et *Amour coupable* (1 vol. 1889), intrigue de réel intérêt.

Puis, sous le pseudonyme de « Lucienne », elle fit paraître en collaboration des études de mœurs dans la *Vie parisienne*, réunies depuis en volume sous le titre de *Dialogues des Courtisanes* (1 vol. 1892). Sous le pseudonyme de « E. Voilà » elle écrivit ensuite dans la même revue, seule, une série d'articles très brillants, qui furent réunis en volume en 1896.

Depuis, elle a donné, sous la signature « J. Marni, » au *Journal*, des dialogues dont la verve étincelante et mordante l'a placée parmi les meilleurs auteurs du genre, et, à l'*Echo de Paris*, des notes humoristiques sous le pseudonyme de « Simone ».

La plupart de ces articles ont paru réunis en volumes avec un succès persistant. Il faut citer notamment : *Comment elles se donnent* et *Comment elles nous lâchent* (2 vol. 1896) ; *Les enfants qu'elles ont* (1 vol. 1897) ; les *Péchés capitaux* ; les *Péchés véniels*, illustrés par Gerbault (1 vol. 1897) : *Celles qu'on ignore* (1 vol. 1897) ; *A table* (1 vol. 1898) ; *Fiacres* (1 vol. 1898) ; *Vieilles* (1 vol. 1900), etc.

On a représenté de Mme J. Marni, au Théâtre d'Application et à la Salle des Capucins une série de pièces en un acte généralement tirées de ses dialogues édités et qui ont été accueillies avec une grande faveur.

Au Théâtre du Grand Guignol, elle a fait jouer plusieurs actes originaux très applaudis, notamment : [illegible] une matinée des Auteurs gais, au Gymnase, *Madame Porte*, pièce en un acte ; puis, en 1901, au même théâtre : *Manoune*, pièce en 3 actes, qui avait été d'abord acceptée à la Comédie Française à corrections. Au Gymnase cette pièce, très humaine et très touchante, a trouvé le plus franc succès.

[illegible] en collaboration avec M. A. Guinon, comédie en 3 [illegible] actes ; *Pierre Saurin*, roman, etc.

Mme J. Marni est membre de la Société des Gens de Lettres et de l'Association des Journalistes Parisiens.

IMBART de la TOUR (Georges)

A[illegible] Paris le [illegible]. Elève de Saint-Yves Bax au Conservatoire, il remporta le 1er prix de chant en 1889.

Dès l'année suivante, il débutait au Grand Théâtre de Genève dans le rôle de *Raoul*, des *Huguenots* [illegible], etc.

En 1893, il quitta Genève pour entrer à l'Opéra-Comique, à Paris, où, dans le personnage de José, de *Carmen* (19 septembre 1894), il fut très applaudi.

Doué d'une fort belle voix de ténor, d'une puissance et d'une flexibilité rares ; possédant aussi les qualités d'un comédien très observateur des jeux de scène, M. Georges Imbart de la Tour se fit entendre dans [illegible] scène lyrique ; puis il alla en représentations à Nice et [illegible] ment au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, où il débuta en 1897. Il y tint dès lors les rôles de premier [illegible]

[illegible] l'Opéra-Comique, M. Imbart de la Tour accompagna ensuite l'impressario Grau à Londres et en Amérique, avec MM. Jean de Reszke, Saleza, Van Dick, etc., pour chanter dans ces tournées en français, en italien et en allemand. Son succès a été très grand au cours des représentations données ainsi de par le monde ; il [illegible] le petit personnel, sur le modèle de celle qui fonc[illegible]

M. Georges Imbart de la Tour est officier d'Académie et décoré de divers autres ordres.

ROCHET (Justin-Jean-Marie)

A[illegible] à Paris [illegible]. Elève de l'Ecole des Beaux-Arts (atelier Questel), il devint successivement dessinateur au service des promenades et plantations de la ville de Paris (1862-1866), inspecteur d'architecture à l'Exposition universelle de 1867, dessinateur aux travaux de la synagogue de la rue de la Victoire à Paris (1874), puis inspecteur des grands travaux et ensuite de l'entretien des bâtiments civils (église et dôme des Invalides, Institution des jeunes aveugles, Dépôt des marbres, etc.)

Pendant la guerre de 1870-71, M. Rochet prit du service à la batterie de l'Ecole polytechnique. Il a été lieutenant au 17e régiment territorial d'infanterie de [illegible]

Architecte des bâtiments civils en 1877, architecte diocésain d'Aire-sur-l'Adour, puis de Montauban depuis 1880 et architecte de l'Assistance publique depuis 1883, M. J. Rochet est l'auteur de nombreuses et importantes constructions, parmi lesquelles on doit mentionner particulièrement : l'agrandissement de l'Ecole vétérinaire d'Alfort (1879-1892, au titre d'inspecteur) ; l'installation des laboratoires de la ferme de Joinville-le-Pont (1880) ; l'édification de l'hôpital maritime de Cap-Breton (Landes), obtenu au concours (1886) ; la restauration du portail de la cathédrale de Montauban ; la construction de l'annexe de l'hospice des Enfants assistés du département de la Seine à Châtillon (1890-1892) ; l'aménagement de l'hôpital-hospice Auban-Moët à Epernay (Marne) (1891-1893) ; la création de deux services de chirurgie à l'hôpital Cochin et la reconstruction du service des morts ; la création de deux services de médecine et de chirurgie à l'hospice des Enfants assistés de la rue Denfert-Rochereau ; la reconstruction du service de chirurgie et de gynécologie du Dr Pozzi à l'hôpital Broca ; la création d'un service pour le traitement des maladies des voies urinaires à l'hôpital Lariboisière (1900) ; la reconstruction du service des accouchées à la Maternité (1900), la construction de l'Académie de Médecine, rue Bonaparte à Paris (1901), etc.

On doit, en outre, à cet architecte, de nombreuses constructions particulières de divers genres. Il a été [illegible]

(1886) ; l'Hospice Debrousse (1888) et l'Ecole Coloniale à Paris (1895).

M J. Rochet est officier de l'Instruction publique depuis 1898 ; il a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867.

COPPER (Henri Van DERJEUGHT, dit)

Artiste dramatique, né à Bruxelles. Il fit ses études artistiques à Paris et débuta, en 1868, aux Bouffes-Parisiens dans la *Rose aux Camélias*.

L'année suivante, il entra aux Variétés, où il fit, pendant vingt-cinq ans, de nombreuses créations, souvent brillantes, notamment dans *Nitouche*, *Ma Cousine*, la *Vie Parisienne*, le *Brevet supérieur*, la *Fille à Cacolet*, etc. Il parut dans les principaux rôles des revues de fin d'année, où les rondeaux qu'il « lança » eurent toujours le plus grand succès.

La bonne humeur, l'entrain, la verve endiablée de M. Cooper l'ont rendu extrêmement populaire et ses qualités artistiques l'ont mis au nombre des meilleurs acteurs de nos théâtres de genre.

Tout en restant pensionnaire des Variétés, M. Cooper fut prêté à plusieurs reprises par le directeur de cette scène, alors M. Bertrand ; c'est ainsi qu'il interprêta dans divers théâtres : le *Grand Mogol* à la Gaité ; le *Petit Faust* et le *Crocodile* à la Porte-Saint-Martin ; *Cartouche* à l'Ambigu ; *Rotomago*, la *Vénus Noire*, le *Beau Solignac* et les *Pilules du Diable* au Châtelet ; le *Petit Ludovic* aux Menus-Plaisirs ; *Mme Crécran* et le *Voie de Cœur* aux Bouffes-Parisiens, etc.

Entre temps encore, cet artiste dramatique, qui est surtout un excellent diseur, se faisait également apprécier dans la chanson, en interprêtant, avec Mme Auguez, au Théâtre d'Application ou dans les salons, les *Chansons* [illegible] nement.

En 1893, M. Cooper résilia l'engagement qui le liait aux Variétés pour entrer au Théâtre impérial Michel de St-Pétersbourg. Là, il parut aussi avec un vif succès dans les divers rôles de vaudeville et dans les opérettes, comédies, drames, chaque semaine renouvelés.

En 1901, M. Cooper, [illegible] entra au Palais-Royal, où il débuta dans le *Dindon*. Il créa ensuite un rôle dans *Bichette* (1901) et il a retrouvé, à son retour en France, le succès qui l'avait toujours accueilli avant son départ.

On doit noter que M. Cooper, quoique belge, s'engagea dans un corps de francs-tireurs « les Carabiniers parisiens », lors du siège de Paris (1870-71).

Cet excellent artiste est officier de l'Instruction publique.

LOUZIER (Sainte-Anne-Auguste)

Architecte, né à Sens (Yonne) le 2 décembre 1848 Élève de Millet et de l'Ecole des Beaux-Arts, il obtint au concours, dès sa sortie, le premier prix pour un projet de collège à Verdun.

Nommé architecte diocésain de Carcassonne, de Coutances et de Sens, puis de Bayonne et de Toulouse ; attaché à la Commission des Monuments historiques, M. Sainte-Anne Louzier est devenu architecte en chef des Monuments historiques pour les départements de la Nièvre, de l'Yonne de la Haute-Marne, de la Meuse, des Vosges, de l'Aube, de la Côte-d'Or, etc.

On lui doit des travaux importants au point de vue artistique, exécutés avec une conscience et un mérite auxquels on rend hommage. Citons, parmi ses meilleures œuvres : la restauration des cathédrales de Saint-Lô, de Sens, de Coutances et de Bayonne, des Eglises de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), de Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or), de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), de Mézières (Calvados), de Champeaux (Seine-et-Marne), de Margerie-Hancourt (Marne), de la Sainte Trinité à Falaise (Calvados), de Vertheuil (Seine-et-Oise), de Champagne (Seine-et-Oise), de Saint-Pierre de Lisieux (Calvados), de Saint-Thibault (Côte-d'Or), de Saint-Léger près Troyes (Aube), de Villeneuve-sur-Yonne (Yonne), de Saint-Etienne à Nevers (Nièvre), de Mussy (Aube), du château de Surville à Montereau (Seine-et-Oise), du donjon de Briquebu (Calvados), etc. ; l'agrandissement de l'église de Villerville-sur-Mer (Calvados), de la tour de l'église de Saint-Thibault à Joigny (Yonne), etc.

M. Sainte-Anne Louzier est, en outre, l'auteur de plusieurs constructions remarquables : villas, hôtels, une église à Granville-Langannerie (Calvados), etc.

M. Louzier a obtenu, pour ses plans et dessins, exposés aux Salons de la Société des Artistes français, [illegible] classe en 1881 et deux médailles aux expositions universelles de 1889 et de 1900, la dernière pour son important et original projet de *Construction d'une église à Bayonne, sur plate-forme en ciment armé, sur un terrain mouvant.*

Membre et ancien président de l'Union syndicale [illegible] arrondissement de Paris, cet architecte est officier d'Académie et, depuis 1894, chevalier de la Légion d'honneur.

BARRAU (Théophile)

S[illegible], né à [illegible] le [illegible] octobre 1848. Il eut des débuts fort difficiles ; mais il sut les surmonter sans découragement.

Elève de l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse quand éclata la guerre de 1870, il fut incorporé dans la Mobile et fit toute la campagne. Après la paix, il reprit le cours de ses études artistiques et demanda à concourir pour le grand-prix municipal ; mais le directeur de l'Ecole rejeta sa demande, pour le motif que le candidat était marié. Admis cependant à concourir à force d'insistance, le jeune sculpteur ne remporta pas le prix.

Arrivé à Paris et entré à l'atelier Jouffroy, les mêmes difficultés empêchèrent son admission en loge pour le grand-prix de Rome. Il fut aussi élève de Falguière.

Toutes ces déceptions ne purent venir à bout de la ténacité de M. Barrau. Il continua de lutter pour assurer son existence et celle de sa famille. C'est ainsi qu'il dut exécuter pour le compte d'un tiers une partie de la pratique du fronton du Bon-Marché ; il travailla dans les mêmes conditions à la maquette et à la statue en marbre du *Jacques Cœur* de Préault, érigée en 1875 sur une des places de Bourges.

En 1880, M. Barrau fut admis à concourir au professorat de dessin pour les écoles de la ville de Paris et obtint le numéro deux. Ce succès lui permit enfin de travailler pour son propre compte.

Il s'était déjà fait connaître en 1878 par un groupe : *Caprice*, qui, exposé au Salon des Artistes français, lui avait valu une mention honorable.

En 1879, il remporta une troisième médaille avec sa statue en plâtre : *Hosanna* et une deuxième médaille lui fut décernée en 1880 pour sa *Poésie Française*, groupe exécuté en marbre, et qui, acheté par l'Etat, figura de nouveau au Salon de 1883.

En 1881, il exposa la *Fenaison*, statue plâtre, achetée par la ville de Paris et exécutée en bronze pour le [illegible] qui lui valut une médaille d'argent ; cette statue, également achetée par la ville de Paris et exécutée en bronze, figura à l'Exposition de 1889 : elle décore depuis le square Stephenson.

En 1888, parut son groupe plâtre : *Matho et Salammbô*, qui, commandé en marbre par la ville de Paris et exposé au Salon de 1892, y fit sensation ; il eut le plus grand nombre de voix pour la médaille d'honneur après l'artiste qui l'obtint, et remporta la première médaille ; ce groupe figure actuellement au musée Galliéra.

Le 22 septembre de la même année, fut inaugurée sur le champ de bataille de Valmy la statue du *Général Kellermann*, une des plus belles œuvres de ce sculpteur.

M. Barrau a donné depuis : une *Suzanne*, figure de femme à laquelle il sut donner une forme souple et gracieuse, pleine de vie, et dont son maître, Falguière, dit que c'était une « œuvre » (1895) ; le *Portrait de M. Mar*[illegible], bronze argenté (1896) ; *Sommeil de l'Innocence*, statue [illegible] où passe un grand souffle patriotique et d'une exécution magistrale (1898) ; *Mme X...*, buste ; *Mme P...*, médaillon (1899).

En 1901, le général André, ministre de la Guerre, posa la première pierre de son *Monument des combattants de 1870-71*, à Toulouse, commandé par un comité de cette ville et dont la maquette a obtenu un vif succès.

Outre les récompenses décernées aux Salons annuels et que nous avons mentionnées, cet éminent artiste a reçu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 et une médaille d'or à celle de 1900. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis [illegible].

CHERION (l'Abbé Auguste)

Compositeur de musique, né à Varenne-sur-Allier le 22 janvier 1854. Ses études musicales faites à la maîtrise de Moulins (Allier), il y fut nommé maître de chapelle le 24 juin 1874.

Sous son active impulsion, la maîtrise de cette ville devint très brillante. Dès l'année 1875, l'abbé Chérion fit exécuter, lors de la semaine sainte, les chants que la Chapelle-Sixtine de Rome a mis en honneur : *Palestrina*, *Vittoria*, *Allégri*, etc. Pour perfectionner l'organisation à laquelle il s'était consacré, il n'avait pas craint de demander les conseils de Faure, son illustre compatriote et ami, sur l'art du chant, et de Gounod, le célèbre compositeur, qui vint lui-même à Moulins les lui donner.

Appelé par feu l'abbé Hertzog, curé de la Madeleine, en 1896, comme maître de chapelle à cette église, M.

l'abbé Chérion y remplit depuis lors cette fonction, dans laquelle il a succédé à des maîtres tels que MM. Théodore Dubois et Gabriel Fauré, avec un persévérant mérite et un louable souci des traditions.

Comme compositeur, il s'est fait remarquer par la publication de deux *Recueils de Mélodies* souvent interprétées, de nombreux *Motets* et *Messes*, d'une *Cantate à grand orchestre* exécutée pour le troisième centenaire de saint Louis de Gonzague et d'une *Messe avec orchestre* exécutée et chantée à l'église de la Madeleine à Paris, et que l'Oratoire de Londres fit ensuite entendre à plusieurs reprises.

On doit encore mentionner aussi de M. l'abbé Chérion : *Helrick*, légende scandinave interprétée avec succès par M. Muratet, de l'Opéra, au Jardin d'Acclimatation et reprise depuis aux Concerts classiques de Vichy et à la Société des compositeurs ; *Roxan*, légende lyrique en 3 parties, sur un poème de M. A. Picot.

M. l'abbé Chérion est officier de l'Instruction publique.

GOLDSCHMIDT (Jules)

Médecin, né à Mayence (Allemagne) le 12 février 1843. Il accomplit ses études médicales aux Facultés de Berlin et de Vienne. Reçu docteur, en 1866, avec une thèse sur les *Manifestations de la morve*, il partit, l'année suivante, pour l'île de Madère, où il habita pendant 25 ans et où il fut médecin en chef de l'hôpital des marins, fondé par lui-même, et médecin honoraire de la léproserie de Funchal.

Depuis 1895, le docteur Goldschmidt, fixé à Paris, a publié ou réédité de nombreux travaux qui ont attiré sur lui l'attention. On cite notamment de ce médecin : *Madère étudié comme station climatérique* (1 vol. 1881, 2e éd. 1884) ; *Immunité contre l'influenza* (1889) ; la *Lèpre*, observations et expériences du plus grand intérêt, qui furent couronnées par l'Académie de Médecine (1 vol. 1894) ; la *Curabilité de la lèpre* (*Bulletin médical* 1895) ; les *Nouveaux [illegible] de la lèpre à Madère* (1 vol. 1900) ; l'*Hérédité de la tuberculose* (*Berliner Klin ; Wochenschrift*, 1901) ; le *Traitement de la lèpre par le venin de serpent* ([illegible]) ; plusieurs de ces travaux ont été publiés en allemand et en français.

M. le docteur Goldschmidt est membre de la Société des Sciences physiques et naturelles d'Alger, de la Société de l'Institut Pasteur, et de plusieurs autres associations scientifiques.

Il est chevalier de la Légion d'honneur et décoré de divers autres ordres.

BOUSSENARD (Louis)

Écrivain, né à Escrennes (Loiret) le 4 octobre 1847. Ses études classiques achevées au collège de Pithiviers, il se fit inscrire à la Faculté de Médecine de Paris. Nommé aide-major après la déclaration de guerre en 1870, il reçut une blessure au combat de Champigny.

Après la fin des hostilités, M. Louis Boussenard abandonna la médecine pour s'adonner au journalisme. Il collabora notamment au *Corsaire*, à l'*Eclipse*, au *Peuple*, à la *Marseillaise*, au *Petit Parisien*, à la *Justice*, etc.

A partir de 1880, il effectua de nombreuses explorations à la Guyane, au Maroc, au Sierra Leone, aux Antilles, en Floride, etc., notant au jour le jour ses impressions et les observations qu'il recueillait comme naturaliste ou chasseur. Plusieurs de ces voyages ont été accomplis pour remplir des missions obtenues de divers ministères, notamment celui de l'Instruction publique.

M. Louis Boussenard, qui, depuis plus de vingt ans, collabore fidèlement au *Journal des Voyages*, est l'auteur d'environ 50 volumes parus de 1880 à 1901, relations de voyage d'un vif intérêt et d'une grande exactitude, parmi lesquelles nous citerons : les *Millions de l'Oppassum rouge* (1 vol.) ; le *Tour du monde d'un gamin de Paris* (1 vol.) ; les *Robinsons de la Guyane* (3 vol.) ; *Aventures d'un gamin de Paris en Océanie* (3 vol.) ; *De Paris au Brésil par terre* (3 vol.) ; *Trois Français au pays des diamants* (3 vol.) ; *Aventures d'un gamin de Paris au pays des Lions* (3 vol.) ; les *Secrets de Monsieur Synthèse* (1 vol.) ; les *Mystères de la Guyane* (1 vol.) ; *Aventures d'un Homme Bleu* (1 vol.) ; les *Français au pôle Nord* (1 vol.) ; le *Défilé d'Enfer* (2 vol.) ; *Chasseurs canadiens* (1 vol.) ; *Dix mille ans dans un bloc de glace* (1 vol.) ; *Aux antipodes* (1 vol.) ; *Sans le Sou* (1 vol.) ; *Aventures de Mademoiselle Friquette* (1 vol.) ; l'*Ile en feu* (1 vol.) ; les *Etrangleurs du Bengale* (1 vol.) ; l'*Enfer de glace* (1 vol.) ; *Capitaine Casse-Cou* (1 vol.) ; *Roule ta Bosse* (1 vol.) ; les *Grands explorateurs* (4 vol.) ; la *Chasse à tir* (1 vol.)

Il a écrit aussi des romans de mœurs, notamment : le *Secret de Germaine* (2 vol.) ; les *Exploits de Bamboche* (2 vol.) ; les *Brigands d'Orgères* (2 vol.) ; l'*Orpheline de Montmartre* (2 vol.), etc.

Les ouvrages de cet écrivain ont été accueillis par le public avec une grande faveur et maintes fois réédités. La sincérité, la variété des descriptions, l'originalité du style, sont les caractéristiques de son talent de conteur. Ses récits de voyages, moraux et instructifs, peuvent être mis dans toutes les mains. Tous ses écrits, empreints d'un fort sentiment patriotique, se plaisent à mettre en scène des français remplissant un rôle avantageux ; il aime aussi à rappeler les gloires françaises et à exalter la grandeur de la patrie. On place avec raison M. Louis Boussenard au nombre des romanciers les plus populaires de notre époque.

BENOIST (Paul-Auguste)

Architecte, [illegible] à Sceaux (Seine) [illegible], entré, en [illegible], à l'École nationale des Beaux-Arts, comme élève de Questel, il sortit en première classe en [illegible]. Dès ce moment, il se fit connaître, comme architecte, par une active participation à l'édification de diverses constructions, qu'il fit exécuter seul ou en collaboration avec plusieurs de ses confrères.

En même temps, il se spécialisait dans la vérification des travaux d'architecture, branche dans laquelle il s'est créé une notoriété particulière.

M. Benoist s'est fait remarquer, d'autre part, par ses études raisonnées sur l'emploi, dans la construction moderne, des divers matériaux, leurs conditions de résistance aux efforts mécaniques, leurs prix de revient particuliers, etc. Il est l'auteur d'une judicieuse méthode de classification applicable aux dix mille articles inscrits aux séries de prix des ouvrages du bâtiment. Ce travail considérable constitue une innovation appelée à rendre aux entrepreneurs, comme aux intérêts publics, les plus grands services, dans la pratique.

M. Paul Benoist a publié certains de ses travaux dans plusieurs journaux d'architecture : la *Semaine [illegible]*. [illegible] parues dans ces organes spéciaux, on distingue la façon tout individuelle dans laquelle sont traitées des questions relatives aux *Fondations en béton*, à la [illegible] *matériaux*, etc.

[illegible] *maison*. *Du genre de l'auteur de composition d'une série de prix*, etc.

Cet architecte est aussi l'inventeur de plusieurs appareils d'une pratique ingéniosité, notamment une machine à calculer et un instrument pour la perspective. [illegible] des travaux de construction du Département de la Seine.

HACHET-SOUPLET (Pierre)

Naturaliste et [illegible], né à Saint-Quentin (Aisne) le 11 juillet 1869. Il est le petit-fils de Calixte Souplet, dont une rue de Saint-Quentin porte le nom, qui fut l'ami et le collaborateur du prince Louis Bonaparte, tant que le futur Napoléon III demeura libéral et républicain.

Ses études classiques achevées dans sa ville natale, M. Hachet-Souplet vint à Paris et se consacra aux lettres. Il publia tout d'abord des poésies et des études de psychologie dans les revues spéciales. Il fit paraître ensuite : le *Mécanisme de l'Entendement* (un vol.), où se trouvent plusieurs idées nouvelles physiologiques ; *Notes sur nos jeunes gens* (un vol.), où sont proposées certaines réformes aujourd'hui réalisées dans l'enseignement secondaire ; *A l'écart* (un vol.), étude sur le poète symboliste Stéphane Mallarmé ; *Louis-Napoléon* (1 vol., 1894), ouvrage qui obtint un grand succès de curiosité et où l'auteur s'applique à détruire la légende ou l'histoire du maçon Badinguet, qui aurait aidé le futur empereur à s'évader du fort de Ham.

Ces travaux d'ordres divers n'avaient point détourné M. P. Hachet-Souplet de ses premières études de psychologie pure. S'intéressant non-seulement à la technique des facultés humaines, mais aussi à celle des facultés animales, il voulut, pour faire une étude approfondie de la psychologie animale, connaître tous les procédés de dressage des professionnels de cirques, et poursuivit lui-même des expériences patientes et savantes dans une sorte de cirque intime où il a développé jusqu'à l'extrême l'intellect des animaux perfectibles. Il a présenté d'ailleurs, au cirque Molier et au Jardin d'Acclimatation, quelques-uns de ses sujets les plus remarquables et a donné en maintes [illegible] sur ses curieuses et intéressantes études.

M. P. Hachet-Souplet n'envisagea point le côté [illegible]

expériences lui ont permis d'enrichir la science de nombreuses observations nouvelles sur la nature et la diversité des facultés animales.

Cette spécialisation le conduisit à fonder, en 1901, avec le concours de plusieurs éminentes personnalités, entre autres M. Ed. Perrier, de l'Académie des Sciences, M. Th. Ribot de l'Académie des Sciences morales, etc., un Institut de psychologie zoologique qui, établi au Muséum d'histoire naturelle, sous sa direction, permet de poursuivre toutes les recherches relatives à la psychique animale.

M. P. Hachet-Souplet a publié, sur le dressage des animaux, une série d'articles dans l'*Illustration*, l'*Univers illustré*, la *Nature*, le *Sport universel illustré*, la *Science française*, etc., et un volume intitulé : le *Dressage des animaux* (1896, illustré), que le ministère de l'Instruction publique honora d'une souscription et qui fut traduit en plusieurs langues. On y remarque notamment une nouvelle classification des espèces que plusieurs savants louèrent, tel le professeur E. Epstein, dans la revue allemande *Die Wage*.

En 1900, M. P. Hachet-Souplet a fait paraître un *Examen psychologique des animaux*, complément du précédent ouvrage et dans lequel se trouvent condensées toutes les remarques que l'auteur a faites.

PARIS (Emile)

Administrateur, né à Fontvannes (Aube) le 7 décembre 1861. Ses études faites au lycée de Troyes, il entra dans l'Université.

En 1888, M. Emile Paris devint censeur de l'Ecole supérieure de commerce et de tissage de Lyon ; puis, en 1893, sous-directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris. Depuis 1898, il est directeur de l'Ecole Commerciale fondée, avenue Trudaine à Paris, sous les auspices de la Chambre de Commerce.

Sous son impulsion, la prospérité de cette institution s'est rapidement et considérablement développée. L'Ecole Commerciale, qui compte, en 1901, cinq cent cinquante élèves, bénéficie de diverses réformes opérées par M. E. Paris : la diffusion de l'enseignement des langues vivantes, l'introduction de cours de dactylographie, la création de conférences scientifiques avec projections animées faites par les élèves mêmes, l'extension des programmes d'enseignement, etc.

M. Paris a été membre de plusieurs comités de classes à l'Exposition universelle de 1900, trésorier de la classe de l'Enseignement technique et secrétaire-général du Congrès de l'Enseignement technique. Il est membre du comité permanent international des Congrès de l'Enseignement technique et, d'autre part, officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole et de la Légion d'honneur.

VUILLOT (Paul)

Industriel et géographe, né à Paris le 24 novembre 1868. Il est le petit-fils de M. Th. Guinier, fondateur, en 1838, de l'importante manufacture d'appareils d'assainissement bien connue de tous les spécialistes, et le promoteur en France des premiers appareils du système du « tout à l'égout ».

M. Paul Vuillot succéda, en 1889, à son grand-père, et sut apporter de nombreux perfectionnements à des appareils qu'il importait de tenir au courant du progrès de la science médicale et des règles de l'hygiène.

Choisi, pour sa compétence professionnelle, par ses confrères, comme délégué des fabricants d'appareils sanitaires à l'Exposition universelle de 1900, et comme délégué au Congrès des Chambres de Commerce et des Chambres syndicales la même année, il les représente également comme délégué au Comité supérieur de l'Union métallurgique et minière de France.

Secrétaire du comité de la Chambre syndicale, il s'est fait remarquer par de nombreux rapports, dont les plus importants concernent : la *Convention commerciale franco-américaine du 24 juillet 1899*, la *Question des Conseils du Travail*, la *Loi du 30 mars 1900 sur le travail des femmes et des apprentis*, la *Réforme de la juridiction des Prud'hommes*, la *Conciliation et l'arbitrage des conflits collectifs*, etc.

En dehors de ces questions d'ordre professionnel, M. Vuillot a consacré à la science les loisirs que lui laisse la direction de son industrie.

Membre des plus distingués de la Société de Géographie de Paris et de la Société de Géographie commerciale, il effectua, dès 1888, un très intéressant voyage dans l'Extrême Sud Algérien, au delà de Touggourt et de Ouargla.

En 1892, il fit un nouveau voyage au Sahara Algérien, dans la région des Chotts, de l'Oued-Souf et du Djerid ; les résultats de ce voyage ont été publiés en un superbe volume, *Des Ziban au Djerid*, édité à la Société de Géographie, et contenant de très nombreuses photogravures et plusieurs cartes d'itinéraires inédits.

Rentré en France, M. Vuillot continua à se livrer à l'étude des questions coloniales africaines. Il publia une histoire très complète de l'*Exploration du Sahara* (1894, Challamel éditeur), accompagnée de plus de cinquante plans et cartes itinéraires ; cet ouvrage valut à son auteur une médaille de la Société de Géographie de Paris. Entre temps, il collaborait à plusieurs publications coloniales ; il a fait notamment paraître des études et des cartes du plus haut [illegible] *française*, dans les *Questions diplomatiques et Coloniales*, dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, [illegible]

Il fut le premier à publier une *Carte complète* à grande échelle de *Tombouctou et des lacs de cette région* (1896). Il dressa également une série de cartes, format grand'aigle, tout-à-fait remarquables : *Carte du Sahara et du Nord-Ouest de l'Afrique ; Carte du Soudan français ; Carte du Congo et de la région du Tchad ; Carte du Nord-Est Africain (Egypte et Haut-Nil) ; Carte du Centre Africain et de la région des grands lacs* (Challamel éditeur). Ce vaste labeur assure à son auteur l'une des premières places dans l'histoire de la cartographie africaine.

M. Paul Vuillot est officier du Nicham Iftikhar (1895) et officier d'Académie (1898).

FONTAINE (Charles-Auguste-Albert)

ADMINISTRATEUR, auteur dramatique, né à [illegible] Il fit ses études de droit à Paris, puis entra dans les bureaux de la Préfecture de la Seine. Nommé, en 1882, président de la commission des Contributions directes de la ville de Paris, il est devenu, en 1899, directeur municipal des Travaux du cadastre de la ville de Paris et remplit, depuis lors, concurremment, ces deux fonctions.

On doit à M. Albert Fontaine d'importantes publications techniques, notamment : *Les origines, les* [illegible] *des Contributions directes* (1 vol. 1877) ; les *Propriétés bâties à Paris*, avec des tableaux statistiques et graphiques, étude souvent citée dans les débats de la [illegible] par le Conseil municipal de Paris en 1900 (1 vol. [illegible]

M. Albert Fontaine s'est aussi fait connaître comme auteur dramatique, soit sous son nom, soit sous le pseudonyme de « Fortuny ». Il a fait représenter entre autres pièces et souvent avec succès : *Mon député*, comédie en 3 actes en prose, en collaboration avec M. Guillemet (Odéon 1881) ; et, avec feu Armand Liorat : les *Noces improvisées*, opérette en 3 actes (Bouffes-Parisiens 1886) ; l'*Amour mouillé*, opérette en 3 actes (Nouveautés 1886) ; la *Fille de Fanchon la Vielleuse*, drame en 4 actes et 5 tableaux (Menus-Plaisirs 1891) ; la *Falote*, opéra comique, musique de [illegible] *Quatre filles Aymon*, opérette en 4 actes (idem 1898).

Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1898.

SIRDEY
(Georges BOURILLON-SIRDEY, dit)

A[illegible] (Côtes-du-Nord) le 6 janvier 1858. Venu jeune à Paris, il fut employé dans l'administration des théâtres de l'Odéon, du Gymnase et de la Porte St-Martin ; dans ce dernier théâtre il fut secrétaire de M. Félix Duquesnel, directeur.

M. Georges Sirdey fit ensuite édifier, aux Champs Elysées, le théâtre des Folies-Marigny, qu'il dirigea à ses débuts (1892) et qu'il céda bientôt à MM. Borney et [illegible]

M. Sirdey a collaboré à la *France* de M. Lalou, au *Voltaire*, à l'*Echo de Paris* et à la *Revue des Beaux-Arts et des Lettres* où il donna la critique dramatique et musicale et diverses poésies illustrées par M. Didier-Pouget. Il dirige le journal l'*Industrie française*.

On lui doit en outre : *Souvenirs de Jeunesse*, recueil de vers (1 vol. 1881) et plusieurs plaquettes de vers.

M. Georges Sirdey a écrit pour le théâtre : le *Faux-Col*, 1 acte en prose (Variétés 1880) ; *Charles-Quint*, 1 acte en vers (Odéon 1885) ; *Au Bal*, 1 acte en prose, [illegible] drame en 5 actes en vers ; *Bérangère* drame lyrique [illegible] vers, etc.

M. Georges Sirdey est officier d'Académie et chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

RICHELOT (Louis-Gustave)

Chirurgien, membre de l'Académie de Médecine, né à Paris le 14 novembre 1844. Il fit ses études classiques et médicales à la faculté de cette ville. Interne des hôpitaux en 1868, le premier de sa promotion, il obtint la médaille d'argent de l'internat en 1872. La même année, il devint aide d'anatomie.

Reçu docteur en 1873, et prosecteur l'année suivante, il fut nommé professeur agrégé de la Faculté de Médecine en 1878 et chirurgien des hôpitaux en 1880. Il a été chef de service à l'hôpital Tenon ; il est chirurgien de l'hôpital Saint Louis depuis l'année 1893.

Le 6 avril 1897, il a été élu membre de l'Académie de Médecine, en remplacement de Rochard.

Les travaux scientifiques de M. Richelot sont aussi nombreux qu'importants. Il convient de mentionner parmi les plus appréciés : *De la péritonite herniaire et de ses rapports avec l'étranglement*, thèse inaugurale, où il montrait les dangers de la temporisation dans les hernies étranglées et préconisait l'intervention hâtive (1873) ; *Pathogénie, marche et terminaison du tétanos* (thèse d'agrégation, 1875, reprise et developpée en plusieurs études nouvelles parues dans la *Revue des Sciences médicales* en 1877 et 1878) ; les *Tumeurs kystiques de la mamelle* (2e thèse d'agrégation, 1878) ; *Sur l'antiseptie et le pansement de Lister* (mémoires dans l'*Union médicale*, 1880 à 1884) ; la *Laryngotomie inter-crico-thyroidienne* (plusieurs mémoires et communications, de 1885 à 1896) ; l'*Hysterectomie vaginale contre le cancer de l'utérus et les affections non cancéreuses* (1 vol. 1894), ouvrage développé, qui mit en lumière et vulgarisa définitivement la méthode et les procédés de l'auteur ; *Rapport sur le traitement du cancer utérin* (Congrès international 1900) ; *Chirurgie de l'utérus*, important traité (1 vol. 1901), etc.

Le Dr Richelot a fait connaitre, en outre, les résultats de ses recherches en de nombreux articles parus dans les journaux de médecine, ou par des communications aux Congrès scientifiques, à l'Académie, etc. Il a, de plus, collaboré au *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales*.

Il a pratiqué avec succès les plus difficiles opérations chirurgicales, notamment, l'un des premiers, la cure radicale des hernies et hydrocèles congénitales par la résection complète du conduit vagino-péritonéal ; dans le traitement des kystes hydatiques, il préconisa l'incision franche du péritoine ; il a publié encore l'extirpation d'une rate hypertrophiée et tombée dans le petit bassin ; plusieurs faits d'exstrophie vésicale et d'épispadias ; une étude sur le traitement de l'ectopie testiculaire, etc.

Il a acquis une réputation de premier ordre comme gynécologiste. Ses derniers travaux, depuis nombre d'années, sont tous relatifs à cette branche de la science chirurgicale : il a étudié dans leurs causes et leur évolution les déviations utérines, la métrite, la sclérose et les troubles de nutrition de l'appareil génital chez les arthritiques nerveuses, et s'est efforcé de substituer, à des mots convenus et à des formules banales, une doctrine thérapeutique fondée sur l'étude physiologique de la femme.

M. Richelot est membre de la Société de Chirurgie, dont il fut président pendant l'année 1900 ; de la Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie, de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie, de la Société de Médecine de Paris, etc. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1892.

COURCEL (Alphonse CHODRON Baron de)

Diplomate, sénateur, membre de l'Institut, né à Paris le 30 juillet 1835. Il descend d'une ancienne famille originaire de la Lorraine, établie depuis environ un siècle dans le département de Seine-et-Oise. Son père avait été secrétaire de légation et attaché au prince de Talleyrand.

Reçu licencié en droit, à Paris, il voyagea en Allemagne pour continuer ses études et se fit recevoir docteur en droit à l'Université de Bonn, en 1858.

Il entra au ministère des Affaires étrangères le 6 juin 1859 et fut envoyé, comme attaché, d'abord à la légation de France à Bruxelles, puis, en 1861, à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, sous le duc de Montebello. Il fut rappelé, vers la fin de 1862, à Paris, par M. Drouyn de Lhuys, ancien collègue et ami de son père, qui l'attacha à son cabinet. Passé, en 1866, à la direction politique, il en fut nommé sous-directeur en 1869, et fut placé en 1880, par M. de Freycinet, à la tête de la direction des affaires politiques.

Le 12 décembre 1881, Gambetta nomma M. de Courcel ambassadeur à Berlin, en remplacement de M. de Saint-Vallier. Le 8 septembre 1886, il fut mis, sur sa demande, en disponibilité. Il est, depuis 1891, président du Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

En 1893, il remplaça, à l'ambassade de Londres, M. [illegible] et conserva ces fonctions jusqu'en [illegible]

Propriétaire important à Athis (Seine-et-Oise), le baron de Courcel avait posé sa candidature au Sénat, dans ce département, au renouvellement triennal de 1891 ; mais il n'obtint que 627 voix sur 1,325 votants et fut battu. Il se représenta après le décès de M. Maze et fut élu cette fois, le 4 janvier 1892, par 722 voix, contre 595 à M. E. Hamel. Il a été réélu en 1901 par 918 suffrages sur 1,328 votants.

[illegible] modérés. Membre de la Commission de l'Armée, il a été chargé du rapport sur l'armée coloniale (1900).

[illegible] des Sciences morales et politiques, en remplacement de M. Buffet.

M. le baron de Courcel est grand-croix de la Légion d'honneur et dignitaire de nombreux ordres étrangers.

ROCHE (Ernest)

D[illegible], né à Bordeaux le [illegible] 1850. Il exerça d'abord la profession de graveur sur métaux dans sa ville natale, où il participa activement aux associations ouvrières.

Il se lança, en 1876, dans la politique militante, en devenant l'un des membres du Comité socialiste révolutionnaire blanquiste de Bordeaux. En 1878, il se signala par une ardente propagande en faveur de l'amnistie et, l'année suivante, il prit l'initiative de la candidature d'Auguste Blanqui (1879).

[illegible]

[illegible] 1889, M. Ernest Roche posa sa candidature dans la 2e circonscription du XVIIe arrondissement de Paris, avec un programme socialiste révisionniste. Il fut élu, après une lutte très vive, au second tour de scrutin, par 8,953 voix, contre 7,572 accordées à son concurrent républicain, M. Edmond Lepelletier. Il siégea à l'extrême-gauche et intervint, en 1889, pour combattre le projet de loi sur les fonds secrets ; en 1890, dans la discussion relative à la sécurité des ouvriers mineurs, il déposa un amendement tendant à établir une inspection spéciale, nommée par les ouvriers, pour la surveillance du travail des enfants et des femmes dans les établissements industriels ; en 1891, il interpella le gouvernement au sujet de l'emploi des sommes prélevées sur le produit du pari mutuel, et à l'occasion des mesures prises contre les manifestations ouvrières du 1er mai. Dans cette séance (le 4 mai), il qualifia M. Constans d'une façon si excessive que la censure avec exclusion temporaire lui fut appliquée. Le député du XVIIe arrondissement intervint encore dans la discussion du projet de loi contre la presse, en 1892, et du projet de loi concernant les bureaux de placement, en 1893.

Réélu aux élections générales du 20 août 1893, par 7,530 voix, contre 4,369 données à M. Lepelletier et 2,085 à six autres concurrents, M. Ernest Roche, dans la nouvelle Chambre, soutint, en 1893, les propositions d'amnistie et déposa une demande de mise en accusation de M. Ch. Dupuy ; en 1894, il combattit le projet contre les anarchistes ; il prit aussi fréquemment la parole dans les discussions de diverses interpellations.

Au renouvellement législatif de 1898, M. Ernest Roche vit son mandat confirmé, dans la même circonscription par 9,598 voix, contre 9,017 données à quatre concurrents socialistes. Il prête son concours, depuis lors, à la politique nationaliste, tant à la Chambre que dans la presse.

FOUREAU (Fernand)

E[illegible] l'École centrale lorsque survint la guerre. Engagé volontaire dans les équipages de la flotte pendant la campagne de 1870-71, il fut fait prisonnier de guerre, le 19 janvier 1871, à Saint-Quentin.

En 1876-1877, M. Foureau accomplit un premier voyage d'exploration dans le Sahara algérien, en compagnie de M. Louis Say. En 1877 et 1878, il parcourut le sud de l'Algérie et, avec MM. F. Fau et A. Foureau, son cousin, fonda la compagnie de l'Oued-Rirh, la première du genre, pour la culture du palmier, le forage de puits artésiens et la création de nouvelles oasis. Cette société a, depuis, atteint un [illegible]

En 1881, après le désastre de la mission Flatters, M. Foureau avait demandé au ministre de l'Instruction publique un crédit de 500 mille francs et une mission spéciale destinée à traverser le Sahara jusqu'au Niger et au Sénégal, et achever ainsi l'œuvre de nos malheureux compatriotes. Cette mission, à laquelle il ne fut pas donné suite immédiatement, devait être accomplie plus tard sous une autre forme.

M. Fernand Foureau parcourut et explora l'Erg et

le Sahara pendant l'année 1883 ; en 1886, il visita le Sahara Algérien du Sud-Est ; en 1890, le Tademayt et l'Erg ; en 1892, le Grand Erg et notamment les régions de Tabankort, de Timassânine et d'Hassi-Messeyguem ; en 1892-1893, le Tinghert, chez les Touareg Azdjer, avec lesquels il noua les premières relations sérieuses ; en 1893-1894, le Sahara Central, dans le Tassili et vers le lac Mihéro (tant au point de vue scientifique que politique) ; en 1894-1895, le Grand Erg et le Tassili pour prendre à nouveau contact avec les chefs des Azdjer et particulièrement les Aouràghen : ce voyage devait être contrarié par une attaque d'indigènes de l'Ouest, qui força la mission au retour. En 1895-1896, il parcourut le Grand Erg tunisien et algérien, sans cependant pousser jusque chez les Touareg, le gouvernement de l'Algérie s'y étant opposé ; en 1897, il visita le Tassili jusqu'au puits de Tassindja, non loin de Ghât ; là, il dût interrompre sa route, malgré les bonnes dispositions des chefs, en raison de la pénurie de ses ressources.

De 1898 à 1900, le Sahara, le Soudan, le Tchad et le Congo furent visités et traversés par la mission connue sous le nom de mission saharienne (Foureau-Lamy), dont M. Foureau était le chef, qui fut entreprise en vue d'études scientifiques et afin de relier entre elles toutes nos possessions africaines. Cette mission a donné des résultats considérables.

M. Fernand Foureau a ainsi parcouru en Afrique, de 1883 à 1900, un total de 28,800 kilomètres, dont près de la moitié en pays jusqu'alors inconnu Il a relevé 84 observations magnétiques, 1,300 journées d'observations météorologiques, déterminé l'altitude de 1,800 points, et fait 965 observations de latitude et de longitude, représentant plus de 20,000 pointés d'étoiles. Sur tous ses itinéraires en pays inconnu, et sur près de la moitié de ceux suivis en terres déjà parcourues avant lui, il a procédé à un lever régulier du terrain à l'échelle de 1/100,000.

La plupart de ces missions, entreprises pour le ministère de l'Instruction publique, pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ou pour le gouvernement général de l'Algérie, ont fait l'objet de rapports imprimés très documentés, qui sont une contribution précieuse aux sciences géographiques, ethnographiques, géologiques, météorologiques et même à la politique.

Dans ses voyages, M. Foureau a été constamment guidé par la pensée directrice de traverser le Sahara pour atteindre l'Aïr et le Soudan, en partant de l'Algérie. Malgré les plus grandes difficultés et de nombreuses entraves, provenant de sourees très diverses, il est parvenu à progresser péniblement, mais constamment, vers le Sud, pour enfin remplir son programme dans sa « mission saharienne ».

L'insuffisance des crédits mis à sa disposition a souvent obligé l'intrépide explorateur de suppléer à leur pénurie avec ses propres ressources.

Le premier, parmi les voyageurs africains modernes, M. Foureau a pu séjourner chez les Touareg, étudier leur pays et leurs mœurs et se maintenir en bons rapports constants avec eux. Il est parvenu à nouer des relations sérieuses avec les Touareg-Azdjer. Il a dressé, en 1888, la première carte exacte de la région du nord du Sahara et il a rapporté de ses voyages d'importantes collections botaniques, géologiques et photographiques.

Il a publié, en 1896, un *Essai de Catalogue des noms arabes et berbères de quelques plantes, arbustes et arbres algériens et sahariens*, ouvrage subventionné par l'Association française pour l'avancement des sciences.

Les travaux de M. F. Foureau lui ont valu de nombreuses récompenses, notamment : les prix Erhard (1888), H. Duveyrier (1895) et Janssen de la Société de Géographie (1896) ; le prix Dewez de la Société de Géographie commerciale (1896) ; la grande médaille d'or de la Société de Géographie de Marseille (1896) ; la grande médaille d'or (Patrona) de la Royal geographical Society de Londres en 1899, et, en 1901, les médailles d'argent de la Réunion d'études algériennes, d'or des Sociétés de Géographie de Lyon, Rouen et Lille ; celles d'argent de l'Association française pour l'avancement des sciences, de vermeil de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, la grande médaille d'or de la Société de Géographie commerciale de Paris (prix Bergé), la grande médaille d'or de la Société de Géographie de Paris, la couronne civique de la Société d'encouragement au bien, etc.

M. Fernand Foureau est, en outre, lauréat de l'Académie des Sciences morales et politiques (prix Audiffred) et de l'Académié des Sciences (prix Lecomte), officier de la Légion d'honneur, chevalier du Mérite agricole et membre de la plupart des Sociétés de Géographie de France, de la Société de Géographie de Londres, de la Société de Géographie de Neuchatel (Suisse), du Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'Instruction publique, etc.

RIEUNIER
(Adrien-Barthélemy-Louis)

Député, vice-amiral, ancien ministre de la Marine, né à Castelsarrazin (Tarn-et-Garonne) le 6 mars 1833. Ses études classiques faites à Toulouse, il entra à l'Ecole navale le 1er octobre 1851, après avoir fait déjà une campagne à la Plata ; fut nommé aspirant en 1853, promu enseigne de vaisseau en 1857, lieutenant de vaisseau en 1861, capitaine de frégate en 1870, de vaisseau en 1871, contre-amiral en 1882 et devint vice-amiral en 1889.

Pendant la guerre de Crimée, M. Rieunier, alors aspirant, fut blessé devant Sébastopol ; il fit ensuite partie de l'expédition de Chine et prit part à la prise de Canton et des forts de Ta-Kou en 1858 et, en 1861, à la prise de Saïgon et de la Mytho, citadelle de Cochinchine. Pendant six ans et dix mois, il demeura hors de France.

Après une campagne dans l'Océan Atlantique nord, Mexique, Antilles, Etats-Unis, il commanda l'aviso l'*Argus*, école de pilotage des côtes ouest de France, de 1868 à 1870.

Lors de la guerre franco-allemande, il servit dans le corps des marins détachés pour la défense de Paris, comme chef d'état-major de l'amiral Thomasset, commandant en chef de la flottille de la Seine. Il fit les ponts sur la Marne à Brie, fut blessé à la bataille de Champigny et pendant le second siège de Paris.

En 1871, il fut major de la Marine à Cherbourg, puis eut le commandement du croiseur *La Clochetterie*, qui croisa deux ans dans l'Extrême-Orient (1875-1877).

Devenu membre du Conseil des travaux de la Marine, il prit ensuite le commandement de la corvette cuirassée la *Jeanne d'Arc* et participa aux opérations contre Tunis.

Major-général à Brest, après sa nomination au grade de contre-amiral (1882), puis membre du Conseil d'Amirauté (1883), il fut désigné, en 1885, pour commander en second l'escadre de l'Extrême-Orient, sous les ordres de l'amiral Courbet. Après la mort de celui-ci, il reçut le commandement en chef de l'escadre, dont les fonctions avaient d'abord été exercées par le contre-amiral Lespès, plus ancien en grade.

A son retour en France et après sa promotion au grade de vice-amiral, il devint commandant en chef et préfet du 4e arrondissement maritime à Rochefort, d'où il passa, en 1890, avec les mêmes fonctions, au 5e arrondissement, à Toulon ; puis il fut nommé commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, le 17 octobre 1891. En cette qualité, il représenta, avec une division de l'escadre, la marine française aux fêtes de Christophe Colomb, à Gênes.

Il était venu prendre à Paris la présidence du Comité des inspecteurs généraux de la Marine lorsque, le 10 janvier 1893, il reçut le portefeuille de la Marine dans le cabinet Ribot. Il le conserva dans le ministère Dupuy (5 avril 1893) et démissionna avec celui-ci en décembre de la même année.

Comme ministre, l'amiral Rieunier continua le plan de construction de la flotte nouvelle d'après le programme de 1890, il fit voter trois millions pour les travaux du port de Rochefort et mettre en chantier divers cuirassés et croiseurs des types les plus récents.

Il reprit ensuite la présidence du Comité des inspecteurs généraux de la Marine et fut placé, le 6 mars 1898, dans la 2e section de l'Etat-major général de la Marine. Comme préfet maritime, il avait contribué à faire adopter les travaux d'approfondissement de la Charente, qui doivent permettre aux bâtiments de fort tirant d'eau de remonter jusque dans l'arsenal de Rochefort.

Au renouvellement général législatif de 1898, M. Rieunier posa sa candidature comme libéral et nationaliste dans la circonscription de Rochefort (Charente-Inférieure), son ancien arrondissement maritime. Il fut élu député au premier tour, le 8 mai, par 8,570 voix, contre 6,459 à M. E. Braud, député sortant, républicain.

A la Chambre, l'amiral Rieunier se fit inscrire au groupe des républicains progressistes et au groupe viticole ; il suit la politique dite opportuniste et vote avec la fraction de la Chambre groupée depuis quelques années sous la dénomination de nationaliste. Il a pris part à de nombreuses discussions politiques, maritimes et budgétaires, rarement avec succès, mais toujours avec une abondante prolixité devenue proverbiale au Parlement. Il a fait une vive opposition aux ministères Brisson et Waldeck-Rousseau et a été membre de la Commission de la Marine.

M. Rieunier a publié des brochures sur : le *Commerce de Saïgon* (1864) ; la *Question de Cochinchine au point de vue des intérêts français* (1864) ; *Solution pratique de la question de Cochinchine* (sous le pseudonyme de « H. Abel », 1864). Ces brochures, accompagnées d'une active campagne de presse, contribuèrent à faire revenir le gouvernement impérial sur son projet d'abandonner notre colonie de Cochinchine.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1855, officier en 1863, commandeur en 1881, grand-officier en 1891, l'amiral Rieunier est devenu grand-croix le 12 juillet 1897. Il est aussi titulaire de la Médaille militaire et dignitaire de nombreux ordres étrangers.

BOUCHARD (Charles-Jacques)

MÉDECIN, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, né à Montier-en-Der (Haute-Marne) le 6 septembre 1837. Il accomplit ses études classiques à Lyon, puis vint à Paris se faire inscrire à la Faculté de Médecine. Interne des hôpitaux en 1862, il fut reçu docteur en 1866 et devint chef de clinique en 1868.

M. Bouchard obtint l'agrégation l'année suivante et fut nommé, en 1879, professeur de pathologie générale à la Faculté de Paris. Médecin du bureau central des hôpitaux, il a été attaché successivement à Lariboisière et à la Charité.

Elu, en 1886, membre de l'Académie de Médecine, il a remplacé Paul Bert à l'Académie des Sciences le 23 mai 1887. En août 1890, il fut au nombre des médecins français délégués au Congrès international des sciences médicales qui se tint à Berlin, et il prit, aux délibérations de cette assemblée, une part des plus importantes.

M. le docteur Bouchard est l'auteur de travaux assez nombreux, publiés sous forme de mémoires ou d'articles dans les journaux médicaux : la *Gazette hebdomadaire de Médecine* et les *Archives générales de Médecine* surtout, organes auxquels il a prêté une collaboration suivie. Ces travaux ont trait à la pathologie générale, à la clinique médicale et à l'histoire de la médecine. En librairie, il a publié : la *Pellagre observée à Lyon* (1862) ; *Des Dégénérations secondaires de la moëlle épinière* (thèse de doctorat 1866) ; *Sur quelques points de la pathogénie des hemorrhagies cérébrales* (1867) ; *De la pathogénie des hemorrhagies* (1869, thèse d'agrégation). Ses leçons sur la *Prophylaxie des Maladies vénériennes dans l'antiquité et dans les temps modernes* ont été réunies et publiées en 1880 ; celles sur les *Maladies par ralentissement de la nutrition*, réunies par M. Fremy, ont été publiées aussi en 1882 ; celles sur les *Altérations humorales*, publiées en 1886, ont été traduites en plusieurs langues étrangères. Il a collaboré au *Traité de Médecine*, avec MM. Charcot et Brissaud (3 vol. 2e éd. 1899) et il est l'auteur d'un *Traité de Pathologie générale*, dont 4 volumes ont paru en 1901.

Lauréat des facultés de Médecine de Strasbourg et de Paris, M. le professeur Bouchard est commandeur de la Légion d'honneur.

JAURÈS (Jean-Léon)

PUBLICISTE, ancien député, né à Castres le 3 septembre 1859. Neveu de l'amiral Jaurès, qui fut ministre de la Marine (1823-1889), il fit ses études au lycée Louis-le-Grand, à Paris, et entra à l'Ecole Normale supérieure en 1878, d'où il sortit agrégé de philosophie, en 1881.

Nommé professeur de philosophie au lycée d'Albi (1881-1883), puis à la Faculté des Lettres de Toulouse (1883-1885), il fit un cours de psychologie au lycée de jeunes filles de cette ville.

Porté sur la liste républicaine du Tarn aux élections générales de 1885, M. Jaurès fut élu député par 48,067 voix sur 94,149 votants Peu après son entrée à la Chambre, un discours qu'il prononça sur l'enseignement primaire, le 21 octobre 1886, le mit en lumière. Par la suite il prit part à un grand nombre de discussions importantes, toujours en faveur d'une politique modérée. Il appuya le projet de surtaxe des céréales (1887), fit rejeter une demande d'abolition de l'exercice chez les débitants, défendit le budget du gouvernement (1888), vota pour la politique coloniale, pour les poursuites contre les députés membres de la Ligue des patriotes, contre le projet Lisbonne sur la liberté de la presse, contre les poursuites à intenter au général Boulanger, etc.

Au renouvellement de 1889, M. Jaurès posa sa candidature, avec le même programme républicain, dans la première circonscription de Castres et fut battu, le 22 septembre, obtenant 8,766 voix, contre 9,632 à M. Abrial, monarchiste, élu.

Il reprit son poste à la Faculté de Toulouse et se fit recevoir docteur ès-lettres en 1892, avec des thèses intitulées : *De la réalité du monde sensible* et *De Primis socialismi germanici lineamentis apud Lutherum, Kant, Fichte et Hegel.*

L'ancien député de Castres, qui venait de soutenir avec ardeur la grève de Carmaux, se représenta aux électeurs du Tarn, le 8 janvier 1893, postulant le siège rendu vacant par la démission de M. le marquis de Solages, député de la 2e circonscription d'Albi. Se déclarant, cette fois, nettement socialiste, il obtint plus de succès que comme candidat modéré dans la circonscription voisine, et fut élu. Au renouvellement général du 20 août 1893, il fut renvoyé à la Chambre

par 5,895 voix, contre 4,107 à M. Groc, ancien maire de Carmaux.

C'est à partir du moment où il prit place dans les rangs du parti socialiste que l'attitude de M. Jaurès le mit bien en évidence. Sa parole, dès lors se fit constamment entendre, non-seulement à la tribune de la Chambre, mais aussi au-dehors, dans les grandes villes et les centres ouvriers, en de nombreuses conférences et réunions publiques. Il mena contre les institutions actuelles et en faveur de ses idées, une campagne souvent violente, à la tête de la députation et des comités socialistes, qu'il dirige avec un talent incontestable et une infatigable ardeur.

Dès le 25 novembre 1893, une interpellation de lui à la Chambre provoquait la chute du cabinet Dupuy ; depuis il intervint à la tribune, notamment : dans les discussions relatives aux droits sur les blés, aux sociétés coopératives, aux syndicats professionnels, aux contributions directes (1894), sur la réforme des boissons, le régime des successions, Madagascar, etc. (1895) ; sur le projet d'impôt sur les revenus (1896 et 1897) ; sur les budgets en général et sur toutes les questions touchant de près ou de loin aux ouvriers et à la politique générale. Il prit part à peu près à toutes les interpellations de ses amis et même de ses adversaires et interpella lui-même avec une extrême facilité et sur tous les sujets qui lui en fournissaient l'occasion, les ministères quels qu'ils fussent.

Au renouvellement général de 1898, M. Jean Jaurès fut battu par le marquis de Solages, qu'il avait remplacé en 1893, n'obtenant que 5,115 voix, contre 6,702 à son adversaire, élu.

A ce moment, l'affaire Dreyfus passionnait, depuis quelque temps déjà, l'opinion publique. M. Jaurès, qui, dès l'origine de l'agitation, avait pris parti en faveur de la révision du procès, continua avec plus d'ardeur encore, la campagne qu'il avait entreprise. Par ses conférences, par ses articles dans l'*Aurore*, la *Petite République*, etc., par son influence et son action infatigables, il réussit à faire partager son opinion par la majorité des socialistes.

Quand M. Millerand, l'un des chefs du parti collectiviste, accepta le portefeuille du Commerce dans le ministère Waldeck-Rousseau (juin 1899), le parti socialiste ne vit pas sans émotion cet événement, que plusieurs considéraient comme une abdication ou tout au moins comme une compromission regrettable. C'est encore l'influence de M. Jaurès qui fit accepter cette nouveauté par une importante fraction de ses coreligionnaires politiques. Cependant, à cette occasion, une scission absolue se produisit dans le parti : tandis qu'avec MM. Jaurès, Viviani, Fournière, Rouanet et quelques autres chefs, certains socialistes soutenaient le gouvernement dont faisait partie M. Millerand, d'autres, au contraire, avec MM. Jules Guesde, Vaillant, Zévaès, etc., refusaient leur concours et persistaient à préconiser la lutte des classes et l'action révolutionnaire comme les seuls moyens de faire triompher leurs idées.

Cette scission a un peu diminué l'autorité de M. Jaurès dans le parti collectiviste ; un autre incident, tout personnel celui-là : la première communion de sa fille, qu'il laissa accomplir en 1901, malgré sa propagande et ses principes antireligieux, porta un nouveau coup à son influence morale. Il n'en demeure pas moins l'un des chefs les plus en vue — et peut-être le plus habile — de l'organisation révolutionnaire.

Orateur facile, d'une éloquence élevée et d'une logique puissante, l'ancien député du Tarn prodigue sa parole chaude et entraînante dans tous les lieux et en toutes les circonstances où elle peut servir les intérêts de son parti.

Il collabore assidûment à la *Petite République*, à la *Dépêche* de Toulouse, à la *Revue Socialiste*, etc. Il a publié, à propos de l'affaire Dreyfus, un livre intitulé : les *Preuves* (1900).

VIGOUROUX (Hilarion-Denis)



[illegible] et publiciste, né à [illegible] le 9 octobre 1849. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il fut d'abord élève au petit séminaire de Belmont. Entré ensuite comme maître répétiteur au collège de Béziers, il y prépara le baccalauréat ès lettres, puis passa au lycée de Montpellier, où il étudia les sciences.

Tout en donnant des leçons de langue latine, il faisait sa médecine à la faculté de cette ville et il fut reçu docteur en 1878, avec une thèse qui fut remarquée : [illegible]

Venu la même année à Paris, le docteur H. Vigouroux donna, l'année suivante, dans la *Patrie*, journal alors dirigé par son beau père, feu M. Guyon, une série d'articles hebdomadaires, dont la publication dura pendant douze ans, sous le titre de : les *Tablettes* [illegible] par la presse française et étrangère, ont été, pour la plupart, réunis en deux volumes parus en 1882 et [illegible]

Le docteur H. Vigouroux s'est surtout fait connaître du grand public par la publication d'un important *Traité complet de Médecine pratique à l'usage des gens du monde* (4 volumes in-8° illustrés, Letouzey et Ané éditeurs). Ce traité, dont le succès est très grand, comprend : *Anatomie et Physiologie* (1896, 1 vol.) ; *Hygiène* (1897, 1 vol.) ; *Pathologie et Thérapeutique* (1 vol. 1898) et *Anatomie, Physiologie, Hygiène et Pathologie des organes génitaux* (1 vol. 1899).

On doit encore au docteur H. Vigouroux plusieurs brochures, notamment sur l'*Hygiène des Compositeurs Typographes* et de nombreux articles parus dans l'*Hygiène pratique*, la *Revue Dosimétrique*, etc.

Membre de la Société des Gens de Lettres, de la Société française d'Hygiène, de la Commission d'Hygiène du IVe arrondissement de Paris, M. H. Vigouroux est officier d'Académie, chevalier de Charles III d'Espagne et de Notre-Dame de la Conception de Villa-Viciosa.

DIERX (Léon)

Poète, né à Bourbon (île de la Réunion) le 20 octobre 1838. Venu en France à quinze ans pour terminer ses études, il passa trois années à l'Ecole centrale, puis retourna dans son pays, d'où il revint en 1862.

Entré au ministère de l'Instruction publique en 1879, il est demeuré attaché à cette administration depuis lors.

De bonne heure, M. Léon Dierx avait publié des vers et, dès ses débuts, il se rangea dans les poètes de l'école dite alors « Parnassienne ». Son premier recueil, paru en 1858, était intitulé : *Aspirations*. Il a publié depuis : *Poèmes et Poésies* (1864) ; *Lèvres closes* (1867) ; les *Paroles du Vaincu* (1871) ; la *Rencontre* (1872) ; les *Amants* (1879).

Depuis cette dernière date, le poète n'a plus rien fait paraître. Ses premières œuvres avaient été comprises dans le volume collectif édité sous le titre : *Parnasse contemporain*. Il a réuni les suivantes, d'abord en 1872, en un volume in-8° : *Poésies* ; puis, en 1885, en 2 volumes intitulés : *Œuvres complètes*. Des éditions successives et augmentées de ce dernier ouvrage ont été tirées en 1889, 1895 et 1896.

Ce bagage littéraire a suffi pour faire élire son auteur « prince des poètes, » en 1897, après la mort de Stephane Mallarmé, qui détenait avant lui ce titre, de pure fantaisie, d'ailleurs, et décerné par quelques amis littéraires.

Choisi, en mai 1901, comme président du Congrès des Poètes, M. Léon Dierx a été fait officier de la Légion d'honneur la même année.

KUWASSEG (Charles)

Peintre, né à Draveil (Seine-et-Oise) le 29 septembre 1833. Fils du peintre paysagiste Karl Kuwasseg, né à Trieste, il s'adonna à la peinture de marine et paysagiste comme son père, dont il fut l'élève et qui lui inculqua tous ses principes.

Après quelques années d'études à la maison paternelle, poussé par le goût des aventures, il prit du service dans la marine de l'Etat, où il resta trois ans, puis passa dans la marine marchande.

Rentré en France en 1883, M. Charles Kuwasseg se perfectionna dans son art en étudiant dans l'atelier de Durand-Brager, puis dans celui d'Isabey. Il exposa pour la première fois en 1855, débutant avec une *Marine* et ne tarda pas a se distinguer par ses études approfondies de la mer et de la nature.

Citons, parmi les œuvres exposées par cet artiste aux Salons annuels de la Société des Artistes français : *Port d'Anvers* (1877) ; *Vue du lac de Villeneuve-l'Etang* (1878) ; *Vue d'Amiens* (1879) ; *Falaises sur les Côtes de Bretagne* (1881) ; *Episode de la chasse aux pirates dans les mers de Chine* (1886) ; *Falaises dans l'île d'Anglesea* (1887) ; *Quel bon bouillon !* (1888) ; *Coup de vent à Fécamp* (1889) ; *Plaine de la ferme du Bruile* (1890) ; *Vue sur la petite rivière de l'Yères à Combs-la-Ville, Seine-et-Oise* (1891) ; *Coup de mer à Trégastel* (1891) ; la *Mer à Saint-Quay, Côtes-de-Nord* (1893) ; *Naufrage à Boulogne-sur-Mer du navire le « Saint-Adresse » dans la tempête du 20 novembre 1893* (1894) ; *Falaise à Saint-Quay* (1895) ; *Chute du Reichenbach près Meiringen* (1897) ; *Un coup de mer dans les rochers de Portrieux* (1898) ; *Coup de mer d'écueil à Ostende* (1899) ; *Vue à la Croix-en-Brie, Seine-et-Marne* (1901), etc.

Il a, en outre, exposé de nombreuses toiles à l'étranger et notamment : le *Naufrage de la Ville du Hâvre*, vendu en Russie ; le *Panorama de la Ville d'Anvers*, envoyé à Hambourg ; la *Mer à Portrieux*, acquis par le rajah de Kapurtala ; le *Combat naval de Foutchéou*, vendu au Musée de Montréal (Canada). Une de ses marines fut acquise par l'empereur Napoléon III, et une autre de ses toiles se trouve au musée de Morlaix.

M. Charles Kuwasseg a travaillé, en collaboration

avec le peintre Poilpot, à divers panoramas, parmi lesquels nous citerons le *Panorama de la Compagnie Transatlantique*, l'*En[illegible]* *en 1792*, le *Couronnement du Tzar Alexandre III*, le *Combat du vaisseau le « Vengeur »*, et la *Réception de l'amiral Avellan par M. Carnot.*

Aujourd'hui professeur, M. Kuwasseg compte parmi ses meilleurs élèves l'excellent peintre Iwil, son frère, M. Emile Clavel, le pastelliste Grossin, etc.

On s'étonne, non sans raison, que le talent réel et distingué de M. Charles Kuwasseg n'ait pas obtenu toutes les récompenses officielles qu'il méritait. Cela tient, sans doute, à ce que l'artiste, doublé d'un philosophe, les a peu recherchées. Le suffrage des critiques éclairés lui a donné, d'ailleurs, une suffisante compensation.

Membre de la Société des Artistes français, il fait également partie de la société fondée par le baron Taylor et présidée par M. Bouguereau.

Outre des médailles d'or obtenues aux expositions de Metz, Rouen, Reims, Rennes, etc., cet excellent artiste a reçu diverses mentions honorables aux expositions et une médaille de 3e classe en 1892 (Salon de Paris). Il est officier du Nicham-Iftikar.

CHAUVEAU (Franck-Joseph-Charles)

Sénateur, né à Paris le 1er septembre 1846. Fils d'un avoué, il commença ses études chez les Jésuites de la rue de Vaugirard et les continua à Henri IV, à Stanislas et à Charlemagne ; puis il fit son droit et fut reçu docteur. Il voyagea quelque temps en Europe ; à son retour, inscrit au barreau de Paris, il devint premier secrétaire de la conférence des avocats, président de la conférence Molé et secrétaire de la Société de Législation comparée.

Propriétaire à Coye, près Chantilly (Oise), M. Franck Chauveau posa sa candidature, comme républicain conservateur, à une élection législative partielle, pour remplacer M. Sebert, député de Senlis ; il fut élu par [illegible] voix contre [illegible] à M. [illegible] d'Ivry, conservateur, le 1er octobre 1876.

A la Chambre, M. Franck Chauveau se fit inscrire au centre gauche et à la gauche républicaine ; il présenta des rapports sur un projet de modification de l'état de siège, sur la loi organique du Conseil d'État, et fut l'un des 363 députés qui refusèrent leur confiance au ministère de Broglie, après le Seize-Mai.

[illegible] contre 9,888 à son précédent adversaire, il reprit sa place à la gauche modérée, vota pour l'article 7 et les nouvelles lois sur la presse, et vit son mandat renouvelé, en 1881, par 12,228 voix contre 5,344 à M. Pascal Duprat et 853 à M. Damville. M. Franck Chauveau, durant cette législature, eut l'occasion de prononcer plusieurs discours : contre la révision de la Constitution (1882), sur l'organisation du protectorat français à Tunis (1883) et sur la loi relative aux sucres (1884).

Vivement combattu au renouvellement législatif de 1885, par les monarchistes et aussi par les républicains avancés, qui lui reprochaient ses relations avec certaines personnalités monarchistes et son titre de marguillier de Notre-Dame de Lorette à Paris, faits qu'il a niés d'ailleurs, M. Franck Chauveau, qui avait déjà échoué aux élections pour le Conseil général dans le canton de Crépy, fut aussi battu comme député, n'obtenant que 20,473 voix sur la liste opportuniste de l'Oise, tandis que le dernier élu de la liste conservatrice en réunissait 50,802.

Le 5 janvier 1888, il se fit élire sénateur de l'Oise par 635 voix sur 1,100 votants. Son mandat a été renouvelé, le 5 janvier 1897, par 671 voix.

A la Chambre haute, M. Franck Chauveau joue un rôle important : il fut secrétaire du Sénat peu après son arrivée au Luxembourg ; il succéda à Jules Ferry comme rapporteur de la Commission d'enquête sur l'Algérie ; il est intervenu dans plusieurs discussions politiques, juridiques et financières, avec une compétence évidente et un réel talent oratoire. Rapporteur du budget des Colonies depuis 1895, membre et rapporteur de diverses autres commissions, il devint président du centre gauche pour la session 1895-1896. C'est lui qui prit l'initiative de la campagne de résistance au ministère Bourgeois, qui se termina finalement par la démission de ce cabinet (29 avril 1896) ; ce résultat fut dû en partie aux efforts de M. Franck Chauveau, dont l'attitude intransigeante et belliqueuse en cette circonstance ne fut pas sans exciter la surprise et parfois l'improbation même de certains amis politiques.

Membre de la commission d'instruction de la Haute Cour, lors du procès Déroulède-Buffet-Guérin, il prit une part active aux débats dans les rangs de la minorité opposée aux poursuites (1899). Il est vice-président du Sénat depuis 1897.

L'honorable sénateur a publié une étude sur *Lord* [illegible] sur la *Législation électorale de l'Angleterre* (1874).

VEBER (Jean)

PEINTRE, caricaturiste, né à Paris le 13 février 1868. Ses études classiques achevées au lycée Condorcet, il entra dans l'atelier du peintre Maillot à 17 ans, et, deux ans après à l'Ecole des Beaux-Arts, où il eut pour professeurs [illegible] et Cabanel et où il concourut, en 1888, pour le prix de Rome sans l'obtenir. Il a reçu aussi les leçons de M. Carrière et l'on trouve souvent dans les œuvres de l'élève des réminiscences de la manière de ce dernier maître.

M. Jean Veber s'est fait connaître comme peintre, dessinateur et surtout comme caricaturiste ; c'est ainsi que, dans sa peinture même, à l'exagération de certains traits, on sent que, chez lui, le caricaturiste domine. Il a donné de nombreuses charges dans divers journaux et notamment dans le *Gil Blas*, puis le *Journal*, des feuilletons satiriques dont son frère, M. Pierre Veber, écrivait le texte, et qui parurent de 1892 à 1895, sous le titre « les Veber's ». Plus tard, dans le *Rire*, il fit des portraits-charges de souverains ; dans l'*Assiette au beurre*, ses dessins humoristiques et satiriques furent souvent très-commentés ; l'un, sur la guerre du Transvaal, amena la saisie du journal pour cause d'outrages aux bonnes mœurs ; le dessinateur fut également inquiété un moment ; mais l'affaire fut classée sans poursuites (1901).

M. Veber a exposé au Salon de la Société des Artistes français les tableaux suivants : *Saint Sébastien* (1890) ; *Portrait de M. B..* (1891) ; *Saint Siméon le Stylite* et un *Portrait* (1892) ; *Conte de Fées* ; *Paysage* (1894) ; *Eternelle convoitise* ; *Portrait de M. Jules Lemaître* (1895) ; autre *Paysage* et l'*Homme aux poupées*, étrange et quelque peu maladive composition (1896) ; la *Boucherie*, tableau satirique et d'un réalisme impressionnant, représentant le chancelier de Bismarck en boucher étalant des têtes humaines, qui fut d'abord reçu, puis retiré de l'Exposition (1897) ; la *Parabole des Vierges folles* (1898).

Les toiles de M. Jean Veber, n'entraient pas toujours aisément au Salon des Champs-Elysées, à cause des tendances de l'auteur à rechercher le succès plutôt dans l'originalité du sujet que dans son exécution même. Aussi, à partir de l'année suivante, envoya-t-il ses [illegible] à la Société des Beaux-Arts ; ce furent : *Lutte* [illegible] ; *Les* [illegible] *visages*, nouvelle composition bizarre et incohérente ; *Mariage de raison* ; le *Cœur inquiet* ; l'*Ame de l'Automne*, et *Danger* [illegible] (1899). En 1900, il exposa au même Salon : *Madame l'Oie*, toile sensationnelle qui excita fort la curiosité publique ; les *Buveurs*, petit tableau fort bien traité ; la *Princesse Joliemine*, portrait de la reine de Hollande ; le *Récit*, et le *Voyage de Barbouillote*.

Outre les portraits déjà cités, cet artiste a produit ceux de *MM. Anatole France*, *Maurice Donnay*, *René Doumic*, *Marcel Schwob*, *Coquelin cadet*. Il est l'auteur d'un plafond remarquable au Café Riche et d'un haut-relief sculpté et polychromé à l'Exposition universelle de 1900. Il a fait, en outre, beaucoup de lithographies.

M. Jean Veber a fait plusieurs expositions particulières de ses œuvres, à la galerie Georges Petit en 1895 et au cercle Volney, dont il fait partie. Un de ses tableaux : *Conte de fées*, est au Luxembourg.

Il a obtenu au Salon de 1890 une mention honorable ; à celui de 1894 une deuxième médaille. La Société des Beaux-Arts l'a élu sociétaire en 1901.

VEBER (Pierre)

LITTÉRATEUR, frère du précédent, né à Paris le 15 mai 1869. Il fit ses études au lycée Condorcet, puis à la Faculté des Lettres où il resta 4 années. A vingt ans, il entra à la *Revue d'Art dramatique* ; l'année suivante (1890), à la fondation de la *Revue Blanche* par M. Natanson, il fit partie de la rédaction et donna, dans cette revue, des chroniques très mordantes intitulées : « Liquidations », qui lui ouvrirent les portes du *Parti National*, dirigé par M. Deloncle, et celles du *Gil Blas*.

Il collabora en même temps à la *Revue Bleue*, à l'*Illustration*, à la *Vie Parisienne*, qu'il n'a jamais quittée et où il a publié une grande partie de ses romans. A la même époque il fit, en collaboration avec son frère Jean, des chroniques humoristiques, illustrées de caricatures, que le *Gil Blas* et le *Journal* publièrent sous la rubrique « les Veber's » et qui obtinrent, à cause de leur nouveauté, un vif succès. Il collabora ensuite à l'*Echo de Paris* sous le pseudonyme de « Bill Sharp » et fit la critique artistique au *New-York Herald*. En 1897, il écrivit, avec M. Lucien Muhlfeld, une pièce intitulée : *Dix ans après*, représentée à l'Odéon. Au Théâtre Antoine, il a fait jouer les pièces suivantes : [illegible] ; *Que Suzanne n'en sache rien* [illegible] ; [illegible] (1900) ; la *Mariotte* (1901). Il a fait représenter sur d'autres scènes, seul ou en collaboration : *Petit chagrin* (Gymnase 1899) ; [illegible]

Royal ; *Mademoiselle George* (Variétés 19[illegible]) ; la *Dame [illegible]* (Théâtre Cluny [illegible]) ; *M[illegible]* (Odéon 1901) ; *Paroles en l'air*, avec M. Abric (Scala, 1901), et d'autres pièces en un acte.

Parmi les nombreux romans écrits par M. Pierre Veber, il y a lieu de citer : *Une passade*, en collaboration avec Willy (1895) ; *Chez les Snobs* (1896) ; [illegible] (1897) ; [illegible] ; *Amour, Amour* (1900), paru d'abord dans le *Journal* ; [illegible]

M. Pierre Veber est encore l'auteur d'un volume satirique illustré par son frère Jean et intitulé : *M. [illegible]* ; [illegible] en collaboration avec son frère, une revue humoristique publiée par le *Rire* sur l'empereur d'Allemagne : *Voyage en Palestine*, plus deux volumes ayant pour titre : les *Veber's*, et la *Joviale Comédie* (1897 et 1898).

Avec MM. Jules Renard, George Auriol, Courteline, Alphonse Allais, Tristan Bernard et quelques autres écrivains de même tempérament, M. Pierre Veber a fondé ce que l'on a appelé l' « école des humoristes. » Cette école a innové une littérature spéciale qui, sous le couvert de spirituels badinages, châtie, parfois avec rudesse, les mœurs du temps et laisse deviner un fonds de philosophie réelle, agrémentée d'aimable scepticisme.

Cet écrivain est membre de l'Association et de la Société des Gens de Lettres.

ABOU-NADDARA (James SANUA, dit)

P[illegible] né au Caire (Égypte) le 15 avril 1839. Fils de Raphaël Effendi, qui fut chef de cabinet du [illegible] fondateur de la dynastie khédiviale actuelle, il fit de solides études en Égypte et en Europe, acquit le titre de « cheikh » par sa connaissance approfondie de la littérature et de la théologie arabes, et fut nommé professeur à l'École polytechnique du Caire.

Lors de l'avènement en Égypte du khédive Ismaïl, en 1862, il fonda des cercles destinés à la propagation des doctrines libérales : le Cercle progressiste et les « Amis du Savoir, » qui furent successivement fermés par le vice-roi. Le cheikh Sanua se tourna dès lors vers l'art dramatique, fonda le théâtre arabe, qui n'existait pas encore, et fit jouer sur une scène à lui 32 pièces de sa composition, depuis la farce en un acte jusqu'à la tragédie en cinq. Dans une soirée de gala, au palais [illegible] devant lui, donna le titre de « Molière égyptien » à leur auteur.

Tout ensemble auteur, directeur et acteur, il obtint pendant deux ans des succès répétés ; mais, en 1870, les représentations de ses pièces furent interdites par le gouvernement khédivial.

Il se lança dès lors dans le journalisme. Plus connu dans le public sous le pseudonyme d'« Abou-Naddara » le cheikh Sanua fonda le *Journal d'Abou-Naddara* (l'homme aux lunettes), qui atteignit rapidement un tirage de cinquante mille exemplaires. La verve satirique et frondeuse du publiciste, qui ne cessait de démontrer à ses compatriotes les conséquences néfastes de la protection anglaise et les avantages de l'influence française, déplut au khédive Ismaïl qui, en 1878, supprima le journal et bannit le journaliste.

Celui-ci, réfugié à Paris, où il réside, depuis ce temps, reprit la publication de son journal écrit en arabe, en français et souvent en turc, en persan et en anglais. Son succès, depuis le jour où il prédit que « le tyran Ismaïl serait banni à son tour, » n'a cessé de grandir, entretenant l'espoir des patriotes égyptiens à qui l'occupation anglaise déplaît.

En 1881, il joignit à la publication du *Journal d'Abou-Naddara* celle de l'*Attawadod* (la réciprosympathie) et, en 1898, celle de l'*Almonsef* (l'Équitable), deux feuilles destinées à développer les sympathies des orientaux pour la France.

Orateur et polyglotte remarquable, le cheikh Abou-Naddara écrit et parle huit langues différentes, sans compter les dialectes de l'Algérie et de la Tunisie, qu'il enseigne, comme professeur, en France.

Au cours de voyages à l'étranger, il fut reçu à Madrid, en 1889, par la reine Marie-Christine, et à Lisbonne par feu l'empereur Dom Pédro. De Constantinople, il reçut, en 1891, une mission du sultan Abd-ul-Hamid auprès du président Carnot, qui l'accueillit très cordialement.

En 1900, il fut l'hôte personnel du Schah de Perse à Contrexeville ; celui-ci, outre la plaque de grand-officier du Lion et du Soleil, lui donna le titre de « chaer-el-molk, » le poète de l'Empire.

En 1901, il visita, à Divonne-les-Bains, le khédive Abbas, qui se réconcilia avec lui et, la même année, il reçut chez lui le sultan d'Anjouan, qui reconnut dans un toast à son hôte que « la France est la meilleure amie des peuples d'Orient. »

Le cheikh Abou-Naddara a donné dans les principales villes d'Europe de nombreuses conférences sur les mœurs et la littérature orientales et sur la question

d'Egypte. A l'Exposition universelle de Paris (1900), il prononça en français et en arabe des discours très favorablement commentés par la presse, notamment sur l'histoire de la France et son amitié séculaire pour les peuples d Orient.

Le cheikh Abou-Naddara est grand-cordon, grand-officier, commandeur et officier de quatorze ordres français ou étrangers, et président d'honneur de plusieurs sociétés littéraires et humanitaires de Paris.

FAIVRE (Eugène-Jean-Baptiste-Gabriel)

Littérateur, né à Paris le 6 novembre 1855. Fils de Charles Faivre, docteur en médecine et en droit, qui fut, en 1848, sous-gouverneur des Tuileries et commissaire de la République dans le département du Doubs, il fit à Paris ses études classiques et se consacra de bonne heure aux Lettres.

Tour à tour romancier, poète, auteur dramatique, critique et philosophe, M. Eugène Faivre réussit dans tous les genres : sa prose est soignée autant que ses vers. Philosophe souriant, analyste très averti, il possède à fond l'art des nuances, et son style, à la fois clair, élégant et concis, plaît par ces qualités trop rares. Ses œuvres poétiques se font remarquer par une fraîcheur de sentiment exquise et par la parfaite harmonie du rythme Dans ses études critiques, il ne craint pas de discuter les gloires reconnues et de les montrer dépouillées de la parure dont les décore parfois le mauvais goût public.

Cet écrivain a publié des romans, notamment : *Amants* [illegible] (Dentu [illegible]); [illegible] (Dentu [illegible]); les *Dessous du* [illegible] (Dentu [illegible]); *M*[illegible] (Frinzine 1886); l'*Intruse* (Savine 1891), et on annonce : les *Ogres* [illegible] [illegible]. On connaît aussi de lui des poésies : *Versailles*, épopée (éditée [illegible]); [illegible], [illegible] *sidéral*, *Cueillette de tilleul*, *Fredonnements*, etc. ; des récits en vers : *Hélène*, *l'Adieu de Luc*, etc ; des *Symphonies rimées* ; une comédie en vers intitulée : le *Pouf aux sentiments* (1897) ; des nouvelles en prose : [illegible]; les *Méfaits d'un dessinateur sur pain d'épice* : *Faux* [illegible]; [illegible] séries d'études sous les titres généraux de : *Quelques-uns* [illegible], *Edouard Drumont*, *Paul Bourget*, *Emile Zola*, *Anatole France*, *Edmond de Goncourt*, etc. ; un volume de pensées philosophiques : la *Correspondance d'un Parisien*, et un autre volume de *Chroni*-[illegible].

Il a collaboré à l'*Evènement*, au *Soir*, au *Paris-Journal*, à la *Presse*, etc. Adonné à la graphologie, il a publié sur ce sujet, dans le *Figaro*, des pages qui furent remarquées.

Il a, en outre, écrit pour le théâtre : les *Robinsons de Montmartre* ; le *Cas de Farfarel* ; les *Pontac* ; les *Nonnettes* ; *Un drame aux champs*, etc.

Cet écrivain est membre de la Société des Gens de Lettres et adhérent de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques.

VAN WAEFELGHEM (Louis-Jean)

M[illegible] né le [illegible] à Bruges (Belgique). Après avoir fait ses études classiques à l'Athénée de sa ville natale, il entra au Conservatoire royal de Bruxelles dans la classe de violon de Meerts, et étudia la composition avec Fétis. Ayant brillamment remporté le 1er prix de violon, il quitta la Belgique à vingt ans pour aller en Allemagne, où il se fit entendre avec succès à Weimar et à Dresde.

Appelé à opter entre l'emploi de professeur de violon au Conservatoire de Lemberg et celui de violon-solo au Théâtre Impérial de Pesth, M. Van Waefelghem choisit celui-ci et se rendit en Hongrie, où il fondait peu de temps après une Société de quatuor.

La mort de son père le rappela dans son pays et l'éloigna pendant quelque temps des concerts qui avaient déjà fait valoir son talent. En 1863, il vint à Paris et s'y consacra à l'étude de l'alto. C'est comme altiste qu'il entra à l'Opéra et aux Concerts Pasdeloup.

Il fut appelé ensuite à Londres, comme alto-solo à l'orchestre de « Her Majesty's Theatre » et aux Concerts de musique de chambre de la « Musical Union », où il joignit son nom à ceux de Vieuxtemps, Joachim, Sivori, Sarasate et Auer. Durant de longues années, il se fit applaudir alternativement à Paris et à Londres.

Devenu alto-salo aux Concerts Lamoureux dès leur fondation, M. Van Waefelghem y interprêta très souvent *Harold en Italie* d'inoubliable façon et maints autres ouvrages ; en 1895, il quitta cet orchestre pour se consacrer à la rénovation de la viole d'amour, cet ancien et gracieux instrument totalement délaissé, et il entreprit, avec succès, de le remettre en honneur.

[illegible]

Pour cet instrument, ainsi tiré de l'oubli et qui, sous son incomparable archet, vibre merveilleusement, M. Van Waefelghem a composé et transcrit plusieurs œuvres qui ont aidé à sa diffusion, la musique spéciale à la viole d'amour étant jusqu'ici très rare et toujours écrite en tablature.

En collaboration avec trois de ses amis, M. Diemer pour le clavecin, feu Delsart pour la viole de Gambe, et M. Laurent Grillet, l'auteur des *Ancêtres du violon*, pour la vielle, M. Van Waefelghem fonda, en 1895, la Société des Instruments anciens, quatuor devenu célèbre et dont les concerts en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne, ont été partout considérés comme un précieux régal artistique.

M. Van Waefelghem, déjà officier d'Académie, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1901. Il est, en outre, chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique.

LUSSY (Mathis)

M[illegible] musique, né à Stanz (Suisse) le 8 avril 1828. Doué, fort jeune encore, de dispositions artistiques, il eut pour premier professeur l'abbé Aloys Businger, organiste de sa ville natale. En 1842, M. Mathis Lussy entra au Séminaire de Saint-Urbain, où il continua ses études sous la direction du P. Naegéli, organiste très réputé. Après avoir suivi, vers 1846, des cours de médecine, il délaissa l'étude de cette science et vint se fixer à Paris comme professeur d'enseignement musical.

Très connu pour ses belles publications didactiques, M. Lussy peut être considéré comme le créateur de la physiologie musicale, c'est à-dire des lois naturelles qui régissent les rythmes musicaux. On lui doit [illegible]

[illegible]

[illegible] érudit et d'un véritable penseur et où sont indiqués [illegible] vocale et instrumentale. En 1901 parut la huitième édition en français, qui complète les nombreuses éditions étrangères.

[illegible] utile qui ait paru dans notre siècle, constatait Verdi dans un compte-rendu de l'Exposition de Milan.

[illegible] *depuis ses origines* (1 vol. 1880), mémoire publié en collaboration avec M. Ernest David et présenté en 1883 à l'Académie des Beaux-Arts, qui lui décerna le prix Bardin ; le *Rythme musical, son origine, sa fonction et son accentuation* (1 vol. 1890, 3e édition 1897). A propos de ce dernier livre, M. Hugo Riemann, le célèbre professeur de musique à l'Université de Leipzig, écrivit à son auteur :

[illegible] nouveau aux Français que nous devons l'impulsion à cultiver une nouvelle branche de la science musicale.

M. Mathis Lussy a publié en outre : un *Cours normal* [illegible] et divers autres opuscules traitant de questions musicales. On annonce, enfin, de lui une importante [illegible]

Il a collaboré, pour des articles spéciaux, à la *Suisse romane*, au *Guide musical d'Italie* et au *Nouveau Dictionnaire Larousse*.

Professeur très estimé de piano, il est aussi l'auteur de compositions musicales généralement très appréciées.

Il est membre correspondant de l'Institut National de Genève et de plusieurs autres Sociétés artistiques.

HEBERT (Antoine-Auguste-Ernest)

PEINTRE, membre de l'Institut, né à la Tronche, [illegible] Paris en 1835, il accomplit ses études de droit, en même temps qu'il suivait les leçons du peintre David d'Angers. Quatre ans plus tard, il entrait dans l'atelier de Paul Delaroche et débutait au Salon avec : la *Tasse en prison* (1839), toile qu'il donna au musée de Grenoble. La même année, il obtint le grand prix de Rome avec l'interprétation de ce sujet : la *Coupe retrouvée dans le sac de Benjamin*.

Après avoir passé à Rome cinq ans, durant lesquels [illegible]

[illegible]

tableaux d'après des croquis italiens : *R[illegible] [illegible]ntale* (18[illegible]) ; la *Mal'aria* (1850), aujourd'hui au musée du Luxembourg, œuvre fréquemment reproduite et qui valut à son auteur la première médaille.

De 1853 à 1855 et de 1857 à 185[illegible], M. Hébert séjourna en Italie, d'où il envoya : les *Filles d'Alvito* (galerie de M. Fould) ; les *Fienaroles de San Angelo*, au Salon de 1857 ; *Rosa Nera à la Fontaine*, les *Cervaroles* (1859), aujourd'hui au musée de Luxembourg, etc.

Aux Salons annuels, on a vu, en outre, de cet artiste : un *Portrait du Prince Papoléon* (1853) ; le *Baiser de Judas* (1855, au musée de Luxembourg) ; *Portrait de la Princesse [illegible]* (186[illegible]) ; la *Jeune Fille au puits* (1863), pour l'impératrice ; *Perle Noire* et le *Banc de Pierre* (1865) ; *David d'Angers*, à l'Exposition universelle de 1867 ; le *Matin et le Soir de la Vie* (1870) ; la *Vierge à la délivrance*, toile offerte par l'auteur à l'église de La Tronche, son village natal, et reproduite souvent par la gravure ; la *Muse des Bois* (1877) ; la *Sultane* (1879) ; *Sainte Agnès* (1880) ; le *Petit Violoneux* (1882) ; *Warum* (1883) ; la *[illegible]* (1884) ; la *Muse des Héros sans gloire*, acquise par Mme Grandin (1888) ; *Portrait du général de Miribel* ; la *Solitaire* (1889) ; le *Sommeil de l'Enfant Jésus* (1895), qui valut à l'auteur la médaille d'honneur ; le *Concert des Anges* (1896) ; la *Vierge et le Chasseur* (1897) ; *Fleur d'oubli* (1898), et de nombreux portraits aux seules initiales.

M. Hébert est aussi l'auteur du modèle de l'*Abside du Panthéon*, exécuté en mosaïque (1885). Il a obtenu les premières médailles aux expositions de 1851 et 1855, de nombreuses récompenses à d'autres expositions universelles, notamment des grands-prix à celles de 1889 et 1900 et la médaille d'honneur au Salon de 1895.

Nommé, en 1867, directeur de l'Académie de France à Rome, succédant à Joseph-Robert Fleury, M. Hébert y resta jusqu'en 1873 et revint à Paris. Il fut nommé professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, en remplacement de Lehmann en 1882, et quitta ces fonctions pour retourner à l'Ecole de Rome, remplacer M. Cabat, pour une nouvelle période de 6 ans, de 1885 à 1891.

Il avait été élu, à la mort de Coudert, membre de l'Académie des Beaux-Arts, le 21 mars 1874.

M. Hébert, qui a été promu grand-croix de la Légion d'honneur en 1900, est commandeur des ordres de Pie IX et des Saints Maurice et Lazare d'Italie.

ALADRO-KASTRIOTI (Don Juan d')



ON JUAN, né à Vejer de la Frontera, province de Cadix (Espagne) le 8 mai 1845. Il descend des rois d'Albanie par son arrière grand-père, qui avait épousé la princesse Castriota.

Après avoir fait ses études à l'Université de Séville, don Juan d'Aladro-Kastrioti entra, le 24 janvier 1867, au ministère des Affaires étrangères, à Madrid.

Attaché d'ambassade à Vienne en 1868, il fut nommé secrétaire d'ambassade à Paris en 1869, puis à Bruxelles en 1870, et à La Haye en 1872. Dans cette résidence, il devint successivement ministre chargé d'affaires, puis ministre plénipotentiaire en 1881. Il fut envoyé à Bucharest (Roumanie), en qualité de ministre plénipotentiaire, trois ans plus tard.

Après la mort du roi Alphonse XII, don Juan d'Aladro abandonna la diplomatie et vint s'installer à Paris (1886) ; cette même année, il fut choisi comme président de la Commission internationale des Chemins de fer espagnols dans les Pyrénées.

De Paris, M. d'Aladro-Kastrioti se mit en correspondance avec les patriotes albanais et travailla à l'œuvre de l'indépendance de ce pays, berceau de sa famille. Elu député en 1899, il se mit à la tête du parti national albanais, sur les instances de ses compatriotes qui le réclamaient comme chef. Ayant dans les veines du sang royal, il estima devoir accepter la charge qui lui était offerte.

En relations constantes avec des chefs dévoués à la cause qu'il a entreprise, il travaille depuis avec persistance à affranchir de la domination turque sa patrie et a conquérir son indépendance.

Il dirige, de Paris, l'action de ses amis en Albanie et, par son influence personnelle, ses relations diplomatiques, par sa parole et ses écrits, s'efforce d'atteindre le but poursuivi.

Les journaux, brochures, revues littéraires et politiques du parti national Albanais sont imprimés et publiés à Bruxelles, Bucharest, Sofia, Naples, Venise, Athènes, Alexandrie, etc.

Polyglotte distingué, Don Juan d'Aladro parle correctement le français, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le basque, l'albanais et le roumain.

Possesseur d'une curieuse bibliothèque de plus de treize mille volumes, admirablement reliés et offrant pour la plupart un grand intérêt, il a la réputation d'un très érudit bibliophile.

Don Juan d'Aladro-Kastrioti est décoré des ordres d'Isabelle d'Espagne, de Bulgarie, l'Etoile et la

[illegible] d'Autriche, ceux du Saint-Sépulchre, de Charles III, de Serbie, etc. Toutes ces décorations lui ont été décernées au cours de sa carrière diplomatique.

⁄ ⁄ ⁄ ⁄

CAUTRU (Pierre-Fernand)

M[illegible] le 26 juin 1863. Externe de la Faculté de Paris, puis interne en médecine et en chirurgie, de 1889 à 1894, il obtint, cette dernière année, le doctorat, avec une thèse sur le *[illegible] basé sur l'étude du chimisme stomacal*, thèse qui reçut la mention « extrêmement satisfait ».

M. le docteur Cautru s'est fait remarquer par de nombreuses communications à différents congrès et à l'Académie de Médecine ; il a aussi publié des observations dans les journaux spéciaux. Citons, parmi ses travaux : *Digestion des boissons, cidre, champagne, eaux de seltz* (la *Presse Médicale* 1895); *Sur l'Action diurétique du massage abdominal dans les affections du cœur* (Académie de Médecine 1898) ; *Sur le massage abdominal dans différents cas d'hypertension artérielle et le traitement de l'angine de poitrine* (*Bulletin général de Thérapeutique* 1899); *Pronostic et traitement de la tuberculose pulmonaire basé sur l'analyse du suc gastrique et l'examen de l'acidité urinaire* (Association française pour l'avancement des Sciences 1900) ; *De l'arthritisme et du traitement de ses différentes manifestations* (Congrès international de Médecine 1900), etc.

Il collabore au *Journal des Praticiens* et à divers autres organes de médecine.

Depuis 1889, le docteur Cautru est chargé de cours à l'Association de la Croix-Rouge française ; il a contribué, en 1899, à la fondation d'un dispensaire de cette société, rue de Vanves à Paris, et il en est resté le médecin consultant

M. le docteur Cautru est membre de la Société de Thérapeutique et de la Société de Kinésithérapie ou [illegible]. Il est officier d'Académie depuis 1898. Il a été l'objet, en 1900, d'une proposition pour la croix, par la grande chancellerie de la Légion d'honneur, pour ses [illegible] secours aux blessés militaires de terre et de mer.

⁄ ⁄ ⁄ ⁄

LETOREY (Pierre-Henri-Ernest)

C[illegible] de musique, né à [illegible] novembre 1867. Fils d'un ingénieur, il fit ses études musicales d'abord au Conservatoire de Paris dans la classe de M. Pessard, et ensuite avec des professeurs particuliers, notamment M. Guiraud.

On lui doit des œuvres de genres très divers, qui l'ont fait connaître du grand public et placé au bon rang parmi les musiciens de ce temps. Ce sont : des morceaux destinés aux maisons d'éducation, avec chœurs, soli et orchestre : le *Premier bal*, *Un petit mari*, le *Bon pasteur*, les *Oiseaux*, *Jeanne d'Arc*, etc. ; des marches militaires, notamment celles en usage au 156ᵉ régiment d'infanterie et au 2ᵉ régiment de chasseurs ; de nombreuses opérettes, représentées souvent avec succès : *Dagobert*, 1 acte avec M. Duroc (Concert de la Pépinière) ; le *Rosier de Nanterre* (Concert des Ternes) ; *Malbroughl* (Concert européen) ; *Salomette*, opérette mythologique (Ba-ta-clan); [illegible] ; *Pierrot et Pierrette*, ballet (théâtre de Lille) ; le *Pompier d'Ernestine* ; la *Petite colonelle* (Concert européen) ; *Biographe-Revue* ; *Recensons*, autre revue (Trianon-concert), etc. ; enfin des arrangements de musique et morceaux d'orchestre pour les cafés-concerts de Paris.

La musique de M. Pierre Letorey est savante et pimpante à la fois ; elle se plaît, le plus souvent, à la parodie des œuvres des maîtres, et a remis à la mode l'opérette-bouffe qui, depuis Offenbach et Hervé, semblait disparue ; c'est une musique extrêmement originale.

M. Letorey a dirigé l'orchestre de plusieurs théâtres et concerts : l'Athénée (1890), l'Alcazar d'hiver (1893), l'Eldorado (1894), la Pépinière (1895), Trianon-Concert, où il monta l'*Arlesienne* et *Niniche* (1897) ; le Concert Européen (1894-1897) et plusieurs casinos, celui d'Aix-les-Bains, notamment.

Avec le concours de Mᵐᵉ Rachel de Ruy, très bonne cantatrice, M. Pierre Letorey a produit au [illegible] *poètes français* depuis Villon, en passant par Collé, Florian, etc. ; les *Chansons des XVIIᵉ, XVIIIᵉ et XIXᵉ siècles*, dont il a retrouvé ou refait les airs. Cette tentative d'historique et d'audition de la chanson [illegible].

M. [illegible]

frères, pour l'édition des *Œuvres posthumes de Béranger,* de composer des airs à certaines œuvres de ce chansonnier qui en manquaient.

On annonce de lui : *Enriot*, pièce lyrique en 3 actes et 4 tableaux ; *Annibal*, opérette-bouffe en 3 actes ; *Rose de chair*, ballet en 3 actes avec M. Merklein, etc.

M. Pierre Letorey est membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de musique.

GARAS (François)

Architecte, né à Saint-Julien-en-Jarez (Loire) le 18 janvier 1866. Il commença à Saint-Chamond (Loire) ses études classiques, qu'il vint terminer à Paris vers 1883. Après avoir passé avec succès ses examens et obtenu ses diplômes, il entra à l'École des Beaux-Arts en 1886, et suivit les leçons du professeur Blondel, avec lequel il resta jusqu'en 1895, sans toutefois jamais partager les idées de cet architecte, de qui il s'est assez sensiblement écarté.

Ayant reconquis sa liberté complète, il commença dès lors à préparer des projets d'après une idée très personnelle et surtout très idéaliste, tout à fait en opposition avec le positivisme et le matérialisme de notre époque.

D'après le thème général : *Temples pour les Religions futures*, M. Garas a exposé aux Salons de la Société nationale des Beaux-Arts, les projets suivants : I. *Temple dédié à la musique pure, notamment à Beethoven* ; II. *Temple dédié à la musique dramatique, à Wagner* ; III. *Temple dédié à l'activité humaine, à l'Industrie* ; IV. *Temple dédié à la vie des Champs, à l'Agriculture*.

Le but de M. François Garas est de chercher à rendre palpables ses conceptions philosophiques, où le culte de l'art tient la place des pratiques religieuses.

A l'appui de ces travaux, M. Garas a écrit une série de notes qui ne doivent voir le jour que lorsque tous ces projets auront été établis.

Donnons, sur cette œuvre à la fois artistique et mystique, quelques opinions de la presse parisienne :

[illegible] certaine grandeur d'imagination et des qualités de coloriste.

[illegible] de l'imagination, les rêves puissants de M. Garas. Ses projets de [illegible]

[illegible] Beethoven, ce projet de temple à la vie, cet hymne de pierre en forme de meule ou de ruche (en l'honneur de l'Agriculture), tout cela est d'une extravagance grandiose, d'envolée superbe dans l'ensemble.

M. François Garas est sociétaire et membre de la commission d'examen de la Société nationale des Beaux-Arts.

FONCE (Camille)

Graveur, né à Briare-le-Canal (Loiret) le 9 juin 1867. Élève de MM. Allongé, Lalanne et Collier, il débuta au Salon de 1885 (Société des Artistes français), avec une *Saulaie à Seine-Port*, d'après M. Allongé, gravure à l'eau-forte.

Depuis, il a exposé aux Salons annuels de la même Société des gravures originales ou reproductions de tableaux de maitres, qui ont mis son nom en relief avec justice. M. Camille Fonce est, en effet, l'un des rares graveurs de cette époque sachant allier, à la connaissance approfondie de la technique de son art, une personnalité qui se manifeste en productions de réel intérêt. On doit mentionner de lui, entr'autres œuvres : le *Pont*, d'après Lalanne, et *Un lac dans le Loiret*, eau-forte originale (1888) ; l'*Hiver*, eau-forte originale, et *The Rockery*, eau-forte d'après Drummond (1889) ; les *Glaneuses*, d'après Millet, eau-forte ; *Bâteaux de pêche* et *Bords de Marne*, pointes-sèches originales (1890) ; une gravure originale (1891) ; *Intérieur de la Cathédrale d'Amiens, vue prise du chœur*, et la *Mare*, pointes-sèches originale (1892) ; *Cambridge, clair de lune*, eau-forte originale, et *The Marsh*, pointe-sèche originale (1893) ; *Era gia l'ora che volge il disio*, d'après M. Gamba de Preydour, eau-forte, et le *Moulin d'Auvers sur l'Oise*, pointe-sèche originale (1894) ; une gravure originale (1895) ; *How still is an evening*, d'après B.-W. Leader, (1896) ; *In the merry mouth of may*, d'après B.-W. Leader (représentée à l'Exposition universelle de 1900), et *Departing-Day*, d'après Karl Heffner, eau-forte (1897) ; la *Cathédrale de Canterbury*, eau-forte originale, qui figura à l'Exposition universelle de 1900, et le *Champ de Foin*, d'après B.-W. Leader, eau-forte (1898) ; *A silent rest fulness of eve*, d'après le même, eau-forte qui figura à l'Exposition universelle de 1900 (1899) ; *A summer* [illegible], eau-forte (1900) ; *Morning*, eau-forte originale ; *Noon Day*, d'après E.-W. Waite, eau-forte ; *Evening*, eau-forte originale ; *Worcester*, d'après Stuart Lloyd, et *Drifting mist*, d'après Douglas Adams, eaux-fortes (1900) ; [illegible], d'après Mac Whirtir, eau-forte (1901).

On doit encore citer du même auteur : les *Sapins*, eau-forte originale ; la *Rivière*, eau-forte d'après Corot, qui figurèrent avec succès à l'Exposition [illegible], pointe-sèche originale ; *Where Shakespeare sleeps*, eau-forte d'après Drummond, etc

Plusieurs des œuvres de cet artiste figurent dans les musées ou les grandes collections particulières.

M. Camille Fonce a obtenu une mention honorable [illegible] en 1897 et une médaille d'argent en 1900 (à l'Exposition universelle). Il est hors-concours et officier d'Académie depuis 1897.

WEBER (Théodore-Alexandre)

Peintre, né à Leipzig (Saxe) [illegible]. Il fit ses études artistiques à Berlin, sous l'habile direction de Krause, excellent peintre de marine, dans l'atelier de qui il entra de fort bonne heure. Il s'aida aussi plus tard, en France, des conseils d'Isabey ; mais il se forma plutôt lui-même, montrant dès ses débuts une remarquable originalité de facture dans ses dessins et sa peinture.

En 1858, il quitta Berlin pour venir à Paris. C'est alors qu'il connut Isabey et reçut ses leçons. Il débuta au Salon de 1861 par une marine.

Les années suivantes, cet artiste exposa successi[illegible] *Tréport ; Plage au bourg d'Ault* (1868) ; *Vue prise aux environs du Tréport* ; la *Pêche du hareng dans la Manche* (1869) ; *Naufrage du brick anglais « l'Euphémie »*, acquis par l'État, pour le musée de Montpellier ; *Bâteaux pêcheurs Normands* (1870).

Quand la guerre franco-allemande éclata, M. Théodore Wéber, ne pouvant lutter ni contre sa patrie, ni contre son pays d'adoption qu'il aimait, se vit obligé de quitter la France.

Il se retira d'abord en Angleterre, puis en Belgique. Pendant son séjour à Douvres, il exécuta une *Vue prise au Tréport* et un *Naufrage au Mont Saint-Michel*. Il fit, en Belgique : la *Plage d'Ostende*, qui fut acquise par le roi des Belges ; la *Malle d'Ostende*, vendue au comte de Flandre, et *Naufrage*, qui figure [illegible].

M. Théodore Wéber reparut aux Salons annuels de Paris, à partir de 1877, avec une *Marée montante à Ostende*. Il exposa ensuite : le *Bâteau de sauvetage* (1878, acquis pour le musée de Buda-Pesth) ; la *Malle anglaise quittant Boulogne* (1883) ; *Bâteaux de Blankenberghe* (1884, musée de Moscou) ; *Bâteau-Pilote* (1886) ; *Pêche de harengs* (1887), placé au musée de Mulhouse ; *Flessingue (Hollande)*, au musée de Cologne (1888) ; *A Boulogne*, tableau qui figura à l'Exposition universelle de 1889 et fut acquis pour le musée de Leipzig ; *Sur la côte Belge à Ostende*, (1893) ; *Au Tréport* (musée de Mulhouse) ; *Pilote allant à bord* (1894) ; le *Cap Corse* ; *A Douvres*, (1895) ; *Yport* et *Vehre, Hollande* (1896) ; *Au Tréport* et *A Flessingue, Hollande* (1897) ; *A l'embouchure de la Somme* et *Au Tréport* (1898) ; *Vue de Constantinople en Mai* et *Bâteau-pilote de Saint-Valery en Somme* (1899) ; *Bâteaux de pêche quittant le Tréport* (1900) ; *Bâteau de pêche remorqué hors du Tréport* (1901), etc.

Le 2 janvier 1883, M. Théodore Wéber avait été naturalisé français. En janvier 1886, il fut nommé peintre du département de la Marine et des Colonies.

Cet artiste n'expose pas seulement en France ; il a fait aussi de nombreux envois aux expositions de Londres, Bruxelles, la Haye, Mulhouse, Rio de-Janeiro, Moscou, Buda-Pesth, Ostende, Leipzig et Cologne. Il a été le collaborateur assidu de la librairie Hachette, pour les travaux de Marine, de 1867 à 1886. Il collabore au *Tour du Monde* depuis 1867.

Membre fondateur de la Société centrale de sauvetage, membre honoraire de l'Académie du Brésil, il fait également partie de la Croix-rouge de Belgique et de la Société de secours aux familles des naufragés ; membre honoraire de la Société « Arte et Amicis » d'Amsterdam, il est inscrit au tableau d'honneur de l'Association fondée par le baron Taylor.

Parmi les nombreuses récompenses obtenues par M. Théodore Wéber nous citerons : une mention honorable au Salon de 1861, une autre mention honorable au Salon de 1863, une autre encore à l'Exposition universelle de 1889, une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900, une médaille à l'Exposition de Londres en 1871, et diverses médailles et autres distinctions honorifiques obtenues aux expositions universelles de Philadelphie et de La Haye (Hollande) et aux expositions régionales de Nice, Rouen, Angers, Amiens, Le Havre, Boulogne-sur-Mer, Montpellier, etc.

[illegible]

BARBOUX (Henri-Martin)

Avocat, né le 24 septembre 1834 à Châteauroux (Indre). Fils d'un avoué, il fit ses études au collège local et à Orléans ; puis il vint se faire inscrire à la Faculté de Droit de Paris, fut clerc d'avoué et, reçu licencié, devint avocat à la Cour d'appel en 1859. Secrétaire de la conférence des stagiaires, un *Éloge de Bethmont* qu'il composa lui valut le prix fondé par celui-ci.

Après le 4 septembre 1871, M. Henri Barboux offrit ses services au gouvernement de la Défense nationale. A une préfecture qui lui était proposée, il préféra la place de secrétaire du Conseil des prises maritimes, qu'il occupa jusqu'à la conclusion de la paix.

En 1874, Mᵉ Bétolaud, fatigué, céda à M. Barboux une partie de sa clientèle, et les procès retentissants que, par suite de cette circonstance, il eut à continuer, le mirent en lumière. Son talent oratoire, la forme correcte et châtiée de ses plaidoiries, la netteté et la précision de ses discussions d'affaires, ont conservé et accru la notoriété de l'éminent avocat.

Parmi les plus célèbres causes défendues par Mᵉ Barboux, il convient de mentionner : les procès des bons péruviens, du baron de Soubeyran contre le Crédit foncier, des Pères du St-Sacrement contre l'État, de Mᵐᵉ Sarah Bernhard contre la Comédie Française, des victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique ; les affaires des kracks de l'Union Générale, puis du Comptoir d'Escompte, du gouvernement portugais ; la défense si laborieuse et si habile de de MM. Ferdinand et Charles de Lesseps dans l'affaire de Panama, etc.

M. Henri Barboux a été bâtonnier de l'ordre des avocats de 1880 à 1882. Il est avocat-conseil de la Compagnie des Agents de Change de Paris, de celle des Omnibus, de la Société Générale, etc.

Pendant un moment, M. Henri Barboux parut vouloir entrer dans la vie publique ; il prononça, de 1895 à 1898, plusieurs discours politiques et contribua à la fondation du « Grand Cercle républicain » ; mais il semble, depuis, s'être désintéressé de la politique active.

L'éminent avocat a publié : *Jurisprudence du Conseil des prises en 1870-1871* ([illegible]) ; *Des Règles de l'Ordre* ([illegible]) ; *Des conditions de l'éloquence judiciaire* ([illegible]) ; *De l'impôt sur le revenu à Florence au XVᵉ siècle* (1899) ; ses plus importantes plaidoiries ont été réunies sous les titres : *Discours et plaidoyers* (1ᵉʳ vol. 1889 ; 2ᵉ vol. 1894 ; 3ᵉ vol. 1899) et *Affaire de Panama, plaidoirie pour MM. F. et Ch. de Lesseps* (1893). Il a collaboré à la *Revue politique et parlementaire*, et on le donne comme un dessinateur d'un certain talent.

COLONNE (Edouard-Jules-Juda)

Chef d'orchestre et violoniste, né à Bordeaux le 23 juillet 1838. Pris, très jeune, de la vocation musicale, il dirigeait, à dix-huit ans, l'orchestre d'un théâtre de sa ville natale ; puis il vint à Paris en 1856 et entra au Conservatoire, où il reçut les leçons de Girard et Sauzay pour le violon, Elwart pour l'harmonie, Ambroise Thomas pour la fugue et le contrepoint. En 1858, le premier prix d'harmonie lui fut accordé et, en 1861, à sa sortie, celui de violon.

Dès 1857, M. Edouard Colonne avait été engagé aux Concerts Pasdeloup comme troisième violon ; en 1858, il fut admis à l'Opéra comme premier violon ; dix ans plus tard, il partait pour occuper, en Amérique, l'emploi de chef d'orchestre. A son retour, après la guerre, en 1871, il fit encore une tournée en France, dirigeant l'orchestre des représentations de Mᵐᵉ Galli-Marié ; puis il conduisit la musique des *Erynnies*, de Leconte de Lisle, à l'Odéon, en 1872, et fonda la Société dite le « Concert national », devenue en 1874, « l'Association artistique » et plus connue sous la dénomination de « Concerts Colonne. »

L'entreprise, à la fois artistique et commerciale de M. Colonne obtint, dès ses débuts, la faveur du monde musical. Inspirée par la généreuse tentative de Pasdeloup, elle a eu une fortune meilleure que les Concerts populaires fondés par ce dernier, parce qu'elle a su intéresser un public choisi, mondain et riche. Ce groupement musical comprend environ 150 exécutants, tous artistes de valeur et dirigés avec maîtrise par le chef d'orchestre émérite qu'est M. Colonne. Il a donné ses auditions d'abord à l'Odéon, puis au Châtelet, et parfois dans diverses autres salles. Il a exécuté les œuvres de certains compositeurs français, notamment : *Marie-Madeleine* de M. Massenet ; les *Pièces d'orchestre* de M. Th. Dubois ; la *Damnation de Faust*, de Berlioz, musicien pour qui il fait une propagande excessive, qui a parfois motivé les railleries des journaux ; des ouvrages de MM. Lalo, X. Leroux, etc. ; il a fait entendre aussi des opéras de Wagner et autres chefs d'écoles étrangers, ainsi que des œuvres musicales classiques.

M. Edouard Colonne a été « directeur de la

musique » à l'Opéra [illegible] il y a conduit, avec des innovations diversement appréciées, l'exé[illegible] Wagner.

Officier d'Académie [illegible] Santiago, de Charles III et de la Rose du Brésil, M. [illegible] d'honneur en 1880 et promu officier en 1901.

LUGNE-POE (X...)

[illegible] né à Paris le 20 octobre 1870. Entré au Conservatoire en 1888, il y remporta le second prix de comédie en 1891, et se fit dès sa sortie le propagateur des littératures dramatiques étrangères en France, tout particulièrement des œuvres de Henrik Ibsen. Ayant collaboré à la fondation des « Escholiers » et du premier « Théâtre libre », il conçut et réalisa le vaste projet de fonder une société esthétique et dramatique ayant pour but de faire connaître au public parisien les œuvres des dramaturges étrangers et les pièces des jeunes idéalistes. C'est ainsi que « l'Œuvre » prit naissance. Elle donna sa première représentation aux Bouffes-du-Nord, le 6 octobre 1893, avec *Resmersholm* de Henrik Ibsen, précédé d'une conférence de M. Léopold Lacour.

M. Lugné-Poë sut grouper autour de lui d'excellents artistes et, avec leur concours, donna, de 1893 à 1900, les pièces suivantes, qui furent interprétées sur [illegible] d'Ibsen ; les *Ames solitaires*, d'Hauptmann, pièce interdite en France et jouée à Bruxelles au théâtre du Parc, où [illegible] ; la *Belle au bois dormante*, de Bataille, jouée au [illegible] Basy ; la *Gardienne*, par Henri de Reynier ; *Créan*[illegible] Strindberg ; le *Chariot de terre cuite*, imité de l'Indou, par Barrucand ; la *Scène*, par Lebey ; la *Vérité dans le vin*, par Collé ; *Intérieur*, par Maurice Maeterlinck ; les *Pieds nickelés*, par Tristan Bernard ; l'*Ecole de l'idéal*, par Paul Verola ; le *Petit Eyolf*, par Ibsen ; le *Volant*, par Judith Cladel ; le *Songe du roi Witlaw*, par Jean Lorrain ; *Brand*, par Ibsen ; [illegible] d'Elias Ameen ; *Broceliande*, de Jean Lorrain ; les *Flaireurs*, de Ch. Van Verberghe ; *Des mots, des mots !* par Charles Quinel et René Dubreuil ; *Raphael*, par Romain Coolus ; *Salomé*, par Oscar Wilde ; *Dernière Croisade*, par Maxime Gray ; l'*Errante*, par Pierre Quillard ; la *Fleur enlevée*, traduit du Chinois ; la *Brebis*, par Edmond Sée ; *Tandem*, par Léo Trézenick ; les *Soutiens de la Société* et *Peer Gynt*, d'Ibsen ; la *Motte de terre*, par Louis Dumur ; la *Cloche engloutie*, par Gerhardt Hauptmann ; *Ton sang*, par Henri Bataille ; le *Fils de l'abbesse*, par Ambroise Hardy ; le *Fardeau de la liberté*, par Tristan Bernard ; la *Comédie de l'Amour* et *Jean-Gabriel Berkmann*, d'Ibsen ; le *Revisor*, de Gogol ; *Rosmersholm*, d'Ibsen ; le *Gage*, de Frantz-Jourdain ; l'*Echelle*, de Vanzype ; le *Balcon*, de Heiberg ; *Aert*, de Romain Rolland ; *Morituri*, par Saint-Just ; la *Victoire*, par Saint-Georges de Bouhelier ; *Mesure pour Mesure*, de Shakespeare ; la *Noblesse de la terre*, de Maurice Faramond ; *Fausta*, de Paul Sonniès ; *Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de X...*, par Diderot ; le *Triomphe de la raison*, par Romain Rolland ; le *Cloître*, de Verhaeren ; le *Roi Candaule*, d'André Gide, etc.

Malgré l'infatigable énergie et la tenacité inlassable déployées par M. Lugné-Poë, il dut renoncer en 1899 à son entreprise théâtrale à Paris ; c'est alors qu'avec sa troupe improvisée il reprit les tournées qu'il avait déjà commencées pendant sa direction en Hollande, en Belgique, en Angleterre, en Scandinavie et en Allemagne. Puis, revenu en France, il créa, en collaboration avec le directeur du Gymnase, des matinées du samedi dont il prit la direction artistique ; sa dernière création fut *Monsieur Bonnet* (6 janvier 1900), pièce en 4 actes, de Maurice Faramond.

L'entreprise de M. Lugné-Poë a facilité les débuts de jeunes écrivains dont le talent put ensuite librement se faire jour. C'est ainsi que le théâtre de l'Œuvre fit connaître, le premier, les œuvres dramatiques de MM. H. Bataille, Maurice Beaubourg, Sée et tant d'autres. Par contre, M. Lugné-Poë a porté les chefs-d'œuvres français à travers toute l'Europe et dans les pays du Nord où ils n'avaient jamais été représentés.

Plusieurs des interprètes qui secondèrent l'impre[illegible] aussi conquis la notoriété et trouvé de brillants succès sur les grandes scènes parisiennes. La plus connue et naturellement la plus dévouée des collaboratrices de M. Lugné-Poë fut sa femme, Mme Suzanne Desprès.

On prête à M. Lugné-Poe l'intention de reprendre la série des représentations de l'Œuvre interrompues depuis 1900.

M. Lugné-Poe a traduit de nombreux ouvrages étrangers ; il a, en outre, collaboré à différents journaux ou revues : la *Presse*, la *Revue d'Art dramatique*, la *Nouvelle Revue*, *Art et Critique*, etc. Il a tiré une pièce des livres de M. Willy : *Claudine à l'Ecole* et *Claudine à Paris*.

DESPRÈS
(Mme LUGNÉ-POE, née Suzanne)

Artiste dramatique, née à Paris. Elève de M. Worms au Conservatoire, elle obtint un 2e prix de tragédie et un 1er prix de comédie en 1897. Elle avait déjà débuté, dans le *Chariot de terre cuite* (rôle de Madanika), au théâtre de l'Œuvre, dirigé par M. Lugné-Poë, qui devint son mari en cette dernière année ; dans les tournées de l'Œuvre à l'étranger, elle avait créé à Londres, en 1896, le rôle de Hilde dans *Solness le Constructeur*, qui lui valut un grand succès.

Elle se fit remarquer tout particulièrement dans les pièces ci-après au théâtre de l'Œuvre, de 1896 à 1900 : *Brocéliande* (Jean Lorrain) ; le *Page* ; les *Flaireurs* (Van Verberghe) ; le *Volant* (Judith Cladel) ; *Çakountala*, rôle de Priamveda ; la *Fleur Palan enlevée* (pièce chinoise) ; *Intérieur*, de Maurice Maeterlinck (rôle de Marthe) ; *Salomé* (O. Wilde) ; le *Petit Eyolf*, la *Comédie de l'Amour*, les *Soutiens de la Société*, *Peer Gynt* (d'Henrik Ibsen), rôles d'Asta, de Sovanhelde, Dyna Dorf, Solwey ; la *Brebis* (Edmond Sée) ; la *Cloche engloutie* (Hauptmann) ; *Rantendelein* ; la *Noblesse de la Terre* (Faramond). A l'étranger dans : la *Parisienne* (Henri Becque) ; la *Visite de Noces* (Alexandre Dumas) ; le *Pardon* de (Jules Lemaître) ; les *Erynnies* (rôle d'Elektra).

Entrée au Gymnase en 1897, elle y parut avec succès dans l'*Aînée*, de Jules Lemaître ; puis elle passa au théâtre Antoine où, de 1899 à 1901, elle fit de superbes créations, qui ont définitivement assis sa réputation, dans : la *Dupe* (Ancey) ; *Gitane* (Richepin) ; la *Clairière* (M. Donnay et L. Descaves) ; *Poil de Carotte* (Jules Renard) ; les *Remplaçantes* (Brieux). Dans ces deux dernières pièces elle s'est vraiment montrée hors de pair. A la Porte-Saint-Martin, elle interprêta, en 1900, dans l'*Assommoir* (E. Zola) le rôle de Gervaise et reçut de l'auteur les compliments les plus élogieux.

Au Gymnase, où elle retourna en 1901, elle fit encore une brillante création dans *Manoune*, de J. Marni.

Mme Suzanne Després a été admise, en 1901, comme pensionnaire, à la Comédie Française.

JOB (Jacques-Marie-Gaston ONFROY de BREVILLE, dit)

Peintre et dessinateur, né le 25 novembre 1858 à Bar-le-Duc (Meuse). Fils d'un magistrat distingué, conseiller à la Cour d'appel de Paris, il fit la plus grande partie de ses études au lycée Louis-le-Grand et les termina au collège Stanislas. Son service militaire accompli dans un régiment de cuirassiers (1878 à 1882) et revenu sous-officier, il prit les conseils du peintre Luminais jusqu'en 1885.

M. Jacques de Bréville s'est fait connaître par de nombreux dessins, qu'il a signés du pseudonyme de « Job. » Son talent est fait de verve et d'humour, en même temps que d'exactitude ; ses reconstitutions militaires sont surtout appréciées. Elles constituent de précieux documents, présentés sous une forme très artistique.

Il a donné des dessins dans beaucoup de revues ou journaux illustrés français et étrangers, notamment dans la *Caricature*, le *Monde illustré*, l'*Illustration*, le *Figaro illustré*, *Mon Journal*, le *Saint-Paul*, le *Pick-Me-Up* de Londres et le *Scribners Magazine* de New-York.

Il a illustré, en outre, un nombre assez considérable d'ouvrages tels que : *Chez les Allemands*, de Théodore Cahu ; *Histoire d'un bonnet à poil*, de J. de Marthold ; les *Gourmandises de Charlotte*, de Jeanne Samary ; *Flamberge au Vent* et *Jean la Poudre*, de M. de de Brizay ; le *Tambour-Major Flambardin* ; les *Marins de la Garde*, de Jacques Lemaire ; le *Page de Napoléon*, etc.

On lui doit une série d'albums d'une originalité toute spéciale ; dans la plupart de ces recueils, il a mis à profit son érudition militaire pour reproduire, avec une grande vérité, les uniformes de l'armée française. Ces albums sont intitulés : les *Mémoires de César Chabrac*, texte et dessins de Job (1892) ; le *Grand Napoléon des petits enfants*, texte de M. J. de Marthold (894) ; les *Epées de France*, texte et dessins de Job ; le *Bon Roi Henri*, texte d'Abel Hermant (1894) ; les *Mots historiques du Pays de France*, texte de Trogan (1895) ; *France*, texte de Montorgueil, [illegible] en

[illegible] ; l'*Épopée de l'Uniforme*, texte de M. Bouchot (1898) ; la *Cantinière* ; [illegible] ; *Chants nationaux de tous les Pays* ; la *Garde impériale* (1902) ; la *Tour d'Auvergne* (1902), etc.

M. Jacques de Bréville a, quelquefois, envoyé sous son nom de la peinture aux Salons annuels des [illegible]. On a vu de lui *[illegible]*, épisode des guerres de Vendée, son premier envoi, très bien traité (1886) ; puis : le *4e Régiment de cui*[illegible] ; la *Dépêche, 1812* ; *Officier d'ordonnance de l'Empereur* (1892). Depuis cette dernière année, il n'a plus rien exposé.

M. Onfroy de Bréville est officier de l'Instruction publique depuis 1895 et chevalier de la Légion d'honneur depuis 1898.

BETOLAUD (Jacques-Alexandre-Célestin)

A[illegible], né à La Souterraine (Creuse) le [illegible] janvier 1828. Il est le frère de l'humaniste Victor Bétolaud, mort en 1879. Ses études classiques accomplies à Limoges, il vint faire son droit à Paris et se fit inscrire au barreau de la Cour d'appel en 1848. En 1851, il fut reçu docteur en droit. L'année suivante, il devint secrétaire de la Conférence, fut élu membre du Conseil de l'ordre des avocats de Paris en 1864 et choisi comme bâtonnier pour la période 1876-1878.

Me Bétolaud avait pris, en 1855, le cabinet de Me Duvergier, ancien bâtonnier. Avocat d'affaires surtout, il a plaidé des causes fort importantes et certaines très retentissantes. Rappelons ses plaidoiries dans les procès : Santerre (déguisement en marmiton d'un prince royal) ; Chevreuse-de-Chaulnes ; Audibert contre la Cie P.-L.-M. ; Sax (instruments de musique), etc. On ne l'a jamais entendu plaider au criminel.

Avocat-conseil de la Préfecture de la Seine, de l'Assistance publique, de la Compagnie des Commissaires-priseurs, de celle des Assurances Générales, etc., l'éminent avocat, depuis une vingtaine d'années, par suite de son état de santé, a délaissé un peu le [illegible].

M. Bétolaud s'est toujours intéressé aux choses de la politique, sans y remplir jamais un rôle actif. En 1877, il adressa à Dufaure, après le 16 mai, quand celui-ci revint au ministère, une lettre où ses convictions monarchistes s'atténuaient d'un certain [illegible] droites du Sénat pour des sièges vacants d'inamovibles mais des candidats républicains lui furent chaque fois préférés.

On connait de lui : un volume de *Discours*, et : le *Travail*, *l'Etude du Droit* ; *Mœurs professionnelles : causes morales de la force de l'Ordre*, deux brochures.

Me Jacques Bétolaud est officier de la Légion d'honneur depuis 1882.

LASSALLE (Jean-Louis)



CHANTEUR et compositeur, né à Lyon le 28 janvier 1847, d'une famille de négociants. Entré au Conservatoire de Paris en 1866, il en sortit bientôt sans avoir été remarqué par aucun de ses professeurs, qui ne présageaient sans doute pas la carrière brillante de leur élève.

Engagé au Grand-Théâtre de Liège, M. Jean Lassalle y débuta, le 19 novembre 1868, dans le rôle de Saint-Brice des *Huguenots*, où les qualités de sa voix souple et harmonieuse, produisirent une excellente impression. Il passa ensuite successivement à Lille, Toulouse, la Haye et Bruxelles, où il parut dans *Hamlet*, d'Ambroise Thomas (1871), avec un succès tel que M. Halanzier, alors directeur de l'Opéra de Paris, qui l'entendit, l'engagea immédiatement.

M. Jean Lassalle débuta à Paris le 7 juin 1872, dans *Guillaume-Tell*, aux applaudissements unanimes du public. Baryton doué du plus admirable organe, il interpréta ensuite les rôles de Nelusko de l'*Africaine*, de Nevers des *Huguenots*, de *Hamlet* et de *Don Juan* dans les opéras de ce nom. Il créait entre temps, à la salle Ventadour, Vassili de l'*Esclave* (1874) et, au Théâtre national Lyrique, *Dimitri* de Victorin Joncières (1876). Au mois de mai de la même année, M. Lassalle, qui appartenait toujours à la troupe de l'Opéra, parut dans le rôle de Charles VII de la *Jeanne d'Arc* de Mermet, en même temps que M. Faure, et non pas après le départ de celui-ci comme le dit par erreur le *Dictionnaire Larousse*, qui commet une deuxième erreur en donnant M. Lassalle comme élève de M. Faure.

Parmi les rôles de son emploi, que M. Lassalle interpréta ensuite à l'Opéra, il faut mentionner ceux du *Roi de Lahore* (1877) ; le *Tribut de Zamora* (1881) ; [illegible] ; *Patrie* (1886) ; *Ascanio* (1890).

L'année suivante, M. Jean Lassalle quitta l'Opéra pour une [illegible] Amérique, [illegible] les rôles des répertoires français, italien et allemand.

De retour à Paris en 1892, et rentré à l'Opéra, il y interpréta les rôles du répertoire, et y créa encore *Samson et Dalila*, de M. Saint-Saens, déjà représenté ailleurs.

En 1894, M. Jean Lassalle quitta définitivement l'Opéra pour entreprendre en Allemagne, en Russie et en Amérique, une nouvelle tournée de représentations; des ovations enthousiastes l'accueillirent partout.

A son retour en France (1896), l'excellent artiste délaissa le théâtre pour s'occuper d'industrie. Cependant la nostalgie de son art le conduisit bientôt à se faire entendre à nouveau en Russie et en Allemagne (1898-1899), puis à Paris, où il a été très applaudi dans une audition aux Concerts Colonne (1901).

Depuis 1900, M. Jean Lassalle a créé une école de chant, très suivie par les professionnels et les mondains.

Comme compositeur, il s'est fait connaître par des œuvres diverses : *Vieille chanson du jeune temps*, d'après les vers de Victor Hugo ; l'*Enfant du Moulin*, d'après Plouvier ; un grand *Credo*, un *Ave Maria*, plusieurs motets, etc.

D'un caractère très indépendant, M. Jean Lassalle ne fait partie d'aucun groupement artistique. Il est cependant, comme amateur émérite du fleuret, membre de la Société d'Escrime française.

HATT (Philippe-Eugène)

Ingénieur, membre de l'Institut, né à Strasbourg le 15 juillet 1840. Ses études accomplies dans la ville natale, il entra à l'Ecole polytechnique en 1859 et, à sa sortie, en 1863, fut nommé sous-ingénieur-hydrographe de deuxième classe. Promu successivement ingénieur de deuxième classe (1879), puis de première (1886), il a été nommé chef du service des Instruments scientifiques au ministère de la Marine en 1888.

M. Hatt a accompli des travaux hydrographiques sur les côtes de France, puis en Egypte et en Cochinchine. Il séjourna dans ce dernier pays de 1865 à 1869 et s'y occupa aussi d'astronomie. En 1874, il fit partie de l'expédition envoyée, sous les ordres de l'amiral Mouchez, à l'île Campbell en Océanie, pour observer le passage de Vénus sur le Soleil.

Correspondant du Bureau des longitudes, il fut élu membre de l'Académie des Sciences en 1897, au fauteuil d'Abadie.

On ne connait de M. Hatt, outre des mémoires et des rapports spéciaux, que de rares publications. Citons : *l'Usage du [illegible] méridien [illegible] pour la détermination de l'heure et des positions géographiques* (1880) ; *Notions sur le phénomène des Marées* (1885) ; *Instructions nautiques sur la côte sud de France et les côtes de Corse* (avec divers collaborateurs, 1899). Il continue, chaque année, depuis la mort de Paussin (1885), de faire paraître l'*Annuaire des Marées et des Côtes de France*.

M. Hatt est officier de la Légion d'honneur depuis 1875.

LEROUX (Xavier-Henri)

Compositeur de musique et professeur, né à Velletry (Italie) le 11 octobre 1863. Fils d'un chef de musique militaire français et d'une mère italienne, il fut élevé sous la direction de son père, qui tenait essentiellement à faire de lui un musicien.

Après avoir fait ses études à Rome, le jeune homme vint à Paris à l'âge de seize ans et demi et entra immédiatement au Conservatoire, où il eut comme professeurs MM. Théodore Dubois, vieil ami de sa famille, et Massenet ; il obtint le premier prix d'harmonie et un accessit de piano en 1881 et un second grand-prix en 1884. Il fit alors son service militaire dans l'arme de l'artillerie.

En 1885, il remporta le prix de fugue et en 1886 le prix de Rome. Son séjour dans cette ville fut de courte durée ; la vie d'école ne convenant pas à son caractère indépendant, il s'en lassa vite et, huit mois après son entrée à la villa Medici, il donnait sa démission pour revenir en France.

Pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1892, M. Xavier Leroux garda un repos presque absolu. En 1893, il se remit au travail et, bientôt après, donna son premier opéra : *Evangeline*, qui fut joué à Bruxelles au théâtre de la Monnaie.

Il écrivit ensuite : les *Perses*, représentés à l'Odéon le 5 novembre 1894 ; *Vénus et Adonis* (Concerts Lamoureux) ; *Harold*, poème symphonique ; le *Nil*, romance pour piano, violon et chant, qui eut un grand succès ; *Tableaux du XVIIIe siècle*, quatre-vingt-quatorze mélodies, parmi lesquelles on doit citer : *Floraison*, *Chrysanthème*, *Pensée de Printemps*, etc ; six *Ave Maria* ; une *Messe à grand orchestre* ; une série de morceaux pour piano édités à Mayence ; *Endymion*, cantate, poème de M. Augé de Lassus ; *Cléopâtre*, drame en 5 actes et 6 tableaux, de MM. Sardou et Moreau (Porte-Saint-Martin, 23 octobre 1896) ; *William Ratcliff*, 3 tableaux, exécutés aux Concerts

Colonne ; *Astarté*, opéra en 3 actes, représenté en 1900 à l'Académie de Musique, où il obtint un succès très grand et amplement justifié ; les *Princesses de légendes*, paroles de M. Jean Lorrain, etc.

M. Leroux est l'auteur d'autres ouvrages terminés, [illegible] ; *Printemps parfumé*, en collaboration avec M. L. de Gramont ; la *Reine Fiametta*, livret de M. Catulle Mendès, etc.

Dans sa méthode, ce maitre joint l'orchestration la plus raffinée aux mélodies les plus originales ; il sait aussi créer parfois des effets d'une grande simplicité.

Professeur au Conservatoire depuis 1895, il dirige le cours d'harmonie de concert avec MM. Lavignac, Tandou et Pessart.

M. Xavier Leroux est chevalier de la Légion d'honneur.

BARABANDY (Richard)

Peintre, miniaturiste et dessinateur, né à Milan le 28 septembre 1849. Entré à l'Académie des Beaux-Arts de cette ville en 1864, il y étudia jusqu'à l'âge de vingt ans, sous la direction du professeur Bartholomeo Juliano. Il exerça lui-même ensuite le professorat à Milan pendant six années consécutives.

En 1879, M. Barabandy quitta l'Italie pour venir se fixer à Paris. Peu de temps après son arrivée, il collabora au *Triboulet*, au *Soleil du dimanche* et à l'*Illustration*. Entre temps, il s'appliquait à la peinture et surtout à la miniature.

En 1892, il composa, à l'occasion du 4e centenaire de Christophe Colomb, un superbe album sur velin, comprenant environ trente miniatures d'une grande valeur artistique, et qui fut offert à la reine régente d'Espagne par le comité des français décorés d'ordres espagnols. L'année suivante, il fut chargé de composer un nouvel album artistique destiné cette fois au pape Léon XIII, à l'occasion de son jubilé épiscopal. Cet album, comprenant vingt planches, peut être classé parmi les plus beaux travaux d'enluminure de notre temps. En récompense de ce travail, l'artiste fut nommé chevalier de l'ordre « Pro Ecclesia et Pontifica ».

En 1895, M. Barabandy exécuta un autre album de miniatures sur parchemin comprenant vingt planches, qui fut offert par la colonie italienne de Paris au duc d'Aoste.

[illegible] M. [illegible] un grande délicatesse, qui lui furent commandés par la maison Culmer. Il a fait aussi de la lithographie et a su apporter, un des premiers, à l'illustration des morceaux de musique un cachet de nouveauté artistique tout spécial. Parmi les ouvrages illustrés par cet artiste nous devons citer particulièrement la *Poésie Humaine* de Jean Sévère.

Entre temps, il a collaboré à une revue artistique : l'*Œuvre internationale*, et a composé une série d'ornements modernes destinés spécialement à la fonderie Caslon.

COLLAS (Louis-Charles)

Romancier, publiciste, né à Bécherel (Ille-et-Vilaine) le 9 novembre 1825. Il est le fils d'un ancien payeur-général des armées du premier empire et le petit-fils, du côté maternel, du patriote gênois Paul de Novi, dont il emprunta le nom pour signer certains articles.

M. Louis Collas fit ses études classiques au lycée de Rennes. Reçu licencié ès lettres, il se consacra à l'enseignement universitaire et fut professeur d'histoire dans divers établissements de l'Etat, notamment au lycée Charlemagne à Paris. Puis, ayant donné sa démission, il se voua à l'enseignement libre et ne tarda pas à s'adonner à la littérature.

M. Louis Collas s'est fait connaître du grand public par une série de romans d'un caractère généralement dramatique, d'un style agréable et facile, qui ont conquis la faveur populaire. Parmi ses nombreuses productions, nous citerons : *Jean Bresson*, histoire d'un paysan (1873) ; le *Roman d'un Exilé en* [illegible] ; les [illegible] ; le *Fils du Garde-Chasse* (1876) ; la *Perle de Nuremberg* (1880) ; une *Haine de Femme* ; les *Drames du Gange* (1882) ; le *Secret de Juana* (1884) ; le *Juge de Paix* [illegible] ; *Au pays d'Alsace* (1899, Ollendorf) ; *Berthe de Sonnaz* (1900, [illegible]

Outre ces ouvrages, dont le succès en librairie et dans les différents journaux où ils furent d'abord publiés en feuilletons, a été souvent très vif, il faut signaler du même auteur : les *Chefs-d'œuvres des* [illegible] ; les *Grands dévouements*, avec feu Emile Richebourg, [illegible]

Fayard in-18) et différents volumes destinés aux récompenses scolaires, parus chez Didot : le *Cheval du Cuirassier*, l'*Oncle Hégésippe*, le *Paria*, les *Epreuves*, etc.

M. Louis Collas a collaboré à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Musée des Familles*, à la *Revue Contemporaine*, au *Contemporain*, au *Magasin des Demoiselles*, à l'*Art et la Mode*, etc.

Membre de la Société des Gens de Lettres, il a fait partie, à cinq reprises et pour trois années chaque fois, du Comité de cette association et de plusieurs Congrès concernant la propriété littéraire et artistique.

Cet écrivain est officier de l'Instruction publique.

MAILLARD (Auguste)

Sculpteur-statuaire, né à Paris le 15 juin 1865. Elève de Falguière à l'Ecole des Beaux-Arts, il prit aussi les conseils de MM. Dalou et Gaudez et travailla à diverses œuvres du premier.

M. Auguste Maillard débuta au Salon de 1884 avec un buste ; il en envoya d'autres, aux seules initiales, très fréquemment. On a vu de lui en outre : l'*Abbé Delaunay*, buste plâtre, et *Un Vainqueur à la Godille*, statue plâtre (1890) ; *Icare*, statue plâtre ; *M. Guyot-Dessaignes, ancien ministre*, buste bronze (1892, mention honorable) ; *J.-B. Treilhard*, buste marbre commandé par l'Etat pour la salle du Jeu de Paume à Versailles, et le *Dr Guermonprez, professeur à la Faculté de Lille*, buste marbre (1893); la *Défense du sol* et *Source tarie*, statues plâtres (1894, 3e médaille) ; *M. Legoux-Longpré, ancien député* (1895); *M. Clément*, buste marbre, et *Défense du Sol*, statue bronze qui fut acquise pour le château de Fontenay-aux-Roses de Mme Boucicaut (1896) ; l'*Ecueil*, statue plâtre, et *M. Jules Lombart*, buste marbre (1897) ; la *Chute d'Icare*, marbre du groupe déjà exposé en plâtre, et le *Capitaine Ménard*, statue pour la ville de Lunel (Hérault) (1898, 2e médaille) ; *Fernand Xau, directeur du « Journal »*, buste marbre, et *M. Delobeau, sénateur*, buste plâtre (1899) ; *A la Mémoire des soldats et marins bretons morts pour la patrie*, groupe plâtre (1900) ; *A la Mémoire des enfants d'Asnières morts pour la patrie*, groupe bronze, et *M. Gaston Stiegler*, buste bronze (1901), etc.

M. Maillard, dont les compositions se font remarquer par une grande élévation de pensée et par leur exécution magistrale, est aussi l'un des statuaires de ce temps les plus appréciés comme portraitiste ; ses bustes sont d'une vie et d'une vérité frappantes.

L'excellent sculpteur, qui a obtenu une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900, est hors-concours de la Société des Artistes français.

MANGIN (Edouard)

Chef d'orchestre et compositeur de musique, né à Paris le 7 décembre 1839. Entré tout jeune au Conservatoire, il y reçut les leçons de Marmontel, Bazin et Ambroise Thomas ; il y obtint les premiers prix de solfège en 1850, de piano en 1853 et d'harmonie en 1858.

Nommé répétiteur au Conservatoire en 1860, il fut presque en même temps nommé professeur de chant dans les écoles de la Ville de Paris (1860-1870) ; les compositions chorales qu'il écrivit en cette qualité pour ses élèves lui valurent deux médailles d'argent, en 1865 et 1866, et une médaille d'or en 1868, aux concours ouverts par la Préfecture de la Seine, pour compositions chorales.

De 1862 à 1870, M. Mangin remplit, en même temps que ses fonctions dans les écoles de la ville, celles de chef de chant, puis chef d'orchestre au Théâtre Lyrique où, notamment, il monta : *Macbeth*, le *Bal Masqué* de Verdi, *Rienzi* de Wagner, le *Dernier jour de Pompei* de V. Joncières, etc.

Engagé volontaire dans les compagnies de guerre en 1870-71, il devint, la paix signée, chef d'orchestre du Grand-Théâtre de Lyon et directeur de l'Association chorale lyonnaise (1871-1875).

Aussi zélé professeur qu'excellent musicien, M. Mangin fonda, en 1872, à Lyon, sans aucun subside de la Municipalité, un Conservatoire où, avec le concours de vingt-quatre professeurs, il organisa un enseignement absolument gratuit, suivi bientôt par de nombreux élèves, et qui obtint, deux ans plus tard, le titre de « Succursale du Conservatoire de Paris » avec une subvention de la ville de Lyon.

En 1873, il fonda encore les Concerts du Conservatoire de Lyon et dirigea, comme chef d'orchestre, les Concerts de Bellecour, de 1872 à 1880.

Nommé, en 1882, professeur de solfège au Conservatoire de Paris, il devint, de plus, en 1887, chef de chant à l'Opéra, où il dirigea l'étude des rôles de *Lohengrin*, de *Salammbô*, de la *Walkyrie*, etc.

En 1893, M. Mangin fut amené à conduire l'orchestre de la *Walkyrie*, en remplacement de M. Paul Viardot ; il resta dès lors chef d'orchestre de l'Opéra, avec MM. Taffanel et Paul Vidal. Il y est plus spécialement chargé de l'exécution et de la mise au point d'ouvrages

nouveaux en un, deux ou trois actes. Il est le doyen des chefs d'orchestre d'opéra.

M. Mangin a composé des œuvres pour piano : *Idylle*, *Confidenza*, *Procida*, etc ; pour chant : *Six habaneras*, les *Matelots*, *Jean le Rêveur* ; des chœurs : l'*Hymne de Noël* ; *En Avant !* ; *Au Printemps*, etc. Ces ouvrages sont très appréciés.

Membre du Comité des Artistes Musiciens depuis 1888 et des Concours musicaux de la Ville de Paris, il a fait partie du Comité d'admission et du Jury de l'Exposition universelle de 1900, classe 4.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1895, officier de l'Instruction publique, M. Mangin est en outre commandeur de l'Etoile noire du Bénin, officier du Soleil et du Lion, du Medjidié, chevalier de Sainte-Anne et de Saint-Stanislas de Russie, de la Conception de Portugal, de la Couronne de Siam, etc.

FEBVRE (Alexandre-Frédéric)

ARTISTE dramatique, né à Paris le 21 février 1835. Tout jeune, et sans avoir passé par le Conservatoire, il débuta au théâtre du Hâvre (1850-51) ; revenu à Paris, il fut engagé à l'Ambigu et appartint ensuite à divers autres théâtres jusqu'en 1857, où il entra à l'Odéon ; il n'y resta qu'un an et passa au Théâtre-Français. De là, il retourna à l'Ambigu, puis revint encore à l'Odéon, où il s'essaya aux grands rôles du répertoire.

Engagé au Vaudeville en 1861, la réputation de cet acteur, jusqu'alors très effacée, commença de percer. Il débuta dans *Un mariage de Paris* et créa ensuite : Maurice dans *Nos intimes* ; Richard dans *Un homme de rien* (1863) ; Mirabeau dans la *Jeunesse de Mirabeau* (1864) ; Didier dans la *Famille Benoiton* (1865).

Admis à la Comédie-Française en septembre 1866, il y débuta par le rôle de Philippe II dans *Don Juan d'Autriche*, puis figura dans *Par droit de conquête* et *Mademoiselle de la Seiglière*. Le 1er mai 1867, il fut reçu sociétaire. Il a, depuis cette époque, créé des rôles notamment dans les pièces suivantes : le *Baiser anonyme*, la *Valise de Molière*, où il représentait notre grand poète (1868) ; *A deux de jeux*, *Julie*, la [illegible]

Il a paru, en outre, dans le *Jeu de l'amour et du* [illegible] *Mercadet* (1868) ; dans l'*Ami Fritz* (1876) ; dans la [illegible] *de Bagdad* (1881) ; dans le *Demi-Monde*, dans les *Corbeaux* (1882) ; les *Pattes de Mouche* (1884) ; *Chamillac* [illegible] ; *Raymonde* [illegible] ; *Pepa* [illegible] ; *Margot* (1890) ; *Mariage blanc* (1891), etc.

M. Febvre, après avoir rempli avec un certain éclat les rôles de son emploi à la Comédie-Française, quitta cette scène en 1893, fit une tournée à l'étranger, puis se retira complètement du théâtre.

Il est l'auteur d'un *Album de la Comédie-Française* (1880) ; d'un recueil d'articles de journaux et revues intitulé : *Au bord de la Scène* (1889) ; du *Journal d'un comédien* (1896).

Vice-président de la Société française à Londres, M. Febvre a obtenu, en 1887, à ce titre, la croix de la Légion d'honneur. Il est aussi officier de l'Instruction publique et titulaire d'ordres étrangers.

WOLF (Charles-Joseph-Etienne)

ASTRONOME et physicien, membre de l'Institut, né à Vorges (Aisne) le 9 novembre 1827. Admis en 1848 à l'Ecole Normale supérieure, agrégé en 1851 et professeur de physique au lycée de Metz ; docteur ès-sciences en 1856, il fut alors nommé professeur de physique à la Faculté des Sciences de Montpellier.

Attaché à l'Observatoire de Paris, comme astronome en 1863, M. Charles Wolf a suppléé souvent Le Verrier dans sa chaire d'astronomie physique à la Faculté des Sciences, où il fut chargé d'un cours annexe de physique céleste. En 1892, il fut nommé professeur titulaire. Il avait été admis à l'Académie des Sciences, dans la section d'astronomie, le 16 avril 1883, en remplacement de Liouville.

Les travaux de M. Wolf ont été publiés dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, les *Annales de l'Observatoire* et autres recueils savants sous forme de mémoires dont les plus connus sont intitulés : *Sur la Scintillation des étoiles* (1868) ; *Sur le spectre de la Comète Vinnecke* (1868) ; *Analyse spectrale de la lumière de quelques étoiles* (1869) ; *Observations des étoiles filantes* (1873). Il a aussi publié, [illegible] *cosmogoniques* ; *Cours d'Astronomie* ; le *Pendule* ; *Description des Pleiades* ; les *Etalons de mesure de l'Observatoire* ; les *Passages de Vénus et de Mercure*, etc.

Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1898.

GERVEX (Henri)

P[illegible] Il eut pour maitres les peintres Brisset, Chabanel et Fromentin. Il débuta aux Salons annuels [illegible]

Cet artiste, qui trouva le succès dès ses débuts, est doué d'une exceptionnelle facilité, et ses œuvres s'en ressentent quelquefois. Il a peint le nu avec beaucoup d'audace et il est l'auteur de portraits remarquables ; mais il a surtout reproduit la vie moderne, « la vie à redingote », a-t-on dit. Les sujets de ses tableaux ont souvent excité la curiosité publique plus que leur fa[illegible].

On a vu de M. Gervex, aux Champs-Elysées : [illegible] ; *Rolla* (tableau refusé au Salon de 1878 pour cause [illegible] *reçu deux balles dans la tête...* (1880) ; *Mariage civil* [illegible] ; la [illegible] *Saint-Louis* (1887) ; *The Tub* (1888).

Au Champ-de-Mars, où il exposa dès la scission des artistes, il a donné : *A la République française* (1890) ; *Paquita* ; des *Vues* (1893) ; le *Bain* (1894) ; *Maternité* ; des *Paysages*, etc. (1896) ; la *Distribution des récompenses à l'Exposition de 1889*, grande composition commandée par l'Etat (1897) ; *Intérieur d'une étable* ; *Yachting dans l'Archipel* ; *Eglise de l'Assomption* ; *Eglise de la Trinité* (1899), etc.

La plupart des tableaux que nous avons cités figurent dans les musées de Paris ou de la Province.

Parmi les nombreux portraits de cet artiste, exposés ou non, citons ceux de *Guy de Maupassant*, l'*Empe-*[illegible] *Wladimir* ; la *Duchesse de Larochefoucauld* ; *MM. Alfred Stevens*, le *Prince de Sagan*, *Waldeck-Rousseau*, etc. Entre autres œuvres non exposées, on lui doit : le *Couronnement de Nicolas II à Moscou*, tableau acheté par l'empereur de Russie ; le plafond de la salle des fêtes à l'Hotel-de-Ville de Paris : la *Foire Saint-Laurent* ; la *Musique à travers les âges* et le *Ballet de la Reine*, décoration du nouvel Opéra-Comique, etc. Il a peint en outre, avec M. A. Stevens, le *Panorama du Siècle* au Jardin des Tuileries, et il a illustré la *Fille aux yeux d'or*, de Balzac.

[illegible] en 1874, un rappel en 1876 ; mis hors-concours à l'Exposition universelle de 1889 il fit partie du jury de celle de 1900. Membre de la Délégation de la Société nationale des Beaux-Arts, il a été décoré de la Légion d'honneur en 1882 et promu officier en 1889. Il est chevalier ou commandeur de plusieurs ordres étrangers.

REVOIL (Amédée-Joseph-Paul)

DIPLOMATE, administrateur, né à Nimes (Gard) le 23 mai 1856. Il fit ses études classiques dans cette ville, puis à Paris, où il fut ensuite inscrit à la Faculté de Droit. Reçu licencié, il se fit admettre au barreau de la Cour d'appel de Paris en 1877, fut secrétaire de la Conférence des Avocats et président de la Conférence Molé en 1882.

Le 8 janvier 1886, M. Revoil entra au ministère de la Marine et des Colonies en qualité de chef du cabinet de M. de la Porte, sous-secrétaire d'Etat ; il conserva ces fonctions jusqu'au 30 mai 1887 et les reprit de nouveau du 3 avril 1888 au 22 février 1889.

En février 1888, il avait été nommé commissaire-adjoint de l'Exposition coloniale de 1889, puis vice-président du Conseil d'administration de l'Ecole Coloniale et secrétaire du Conseil supérieur des Colonies.

Le 18 mars 1890, il passa au ministère de l'Agriculture, comme chef de cabinet du ministre, M. Develle, et garda ce poste jusqu'au 10 janvier 1893.

A la formation du second cabinet Ribot, M. Develle échangea le portefeuille de l'Agriculture contre celui des Affaires étrangères ; il confia alors à M. Revoil la direction du cabinet, du personnel et du secrétariat à ce ministère.

Nommé consul général hors-cadres le 14 janvier 1893, il passa, le 30 octobre suivant, à la direction des consulats, en qualité de sous-directeur des affaires commerciales, puis de sous-directeur des affaires consulaires, le 5 novembre 1893. Quand M. Hanotaux devint ministre des Affaires étrangères, il choisit, à son tour, M. Paul Revoil, comme directeur du cabinet, du personnel et du secrétariat, le 31 mai 1894.

Ministre plénipotentiaire de seconde classe hors-cadres le 12 janvier 1895, M. Revoil, le 31 octobre de la même année, devint envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rio-de-Janeiro ; mais il ne fut pas installé.

Choisi comme adjoint au résident-général à Tunis le 23 décembre suivant, M. Revoil collabora d'une

[illegible]

façon très active à toutes les affaires du Protectorat, jusqu'à la fin de 1899.

[illegible] 31 janvier 1900, il se rendit à Tanger (Maroc), en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire. Dans ce poste, il eut à régler divers différends et à aplanir plusieurs difficultés diplomatiques. Il fit notamment montre d'un tact parfait et d'une énergie remarquable pour amener une solution heureuse et satisfaisante dans la question d'une indemnité à accorder par le gouvernement marocain à la famille d'un Français assassiné.

Le règlement de ce litige compliqué mit en grande évidence notre ministre à Tanger ; aussi lorsque la santé de M. Jonnart obligea celui-ci à quitter le gouvernement de l'Algérie, M. Paul Revoil fut-il en quelque sorte naturellement désigné pour le remplacer et, le 18 juin 1901, un décret lui confiait les hautes et délicates fonctions de gouverneur-général de notre grande colonie africaine. Cette nomination fut accueillie avec une satisfaction générale par l'opinion.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1889, M. Revoil a été promu officier le 31 décembre 1897.

HERRMANN (Leo)

P[illegible] père, établi dans le commerce des diamants, contraria sa vocation pour la peinture et se refusa à lui donner des maîtres. Admis à l'École des Beaux-Arts, il ne suivit même pas les cours de cette école. Il débuta cependant au Salon de 1875, par un petit tableau : *A bout d'argument*, que la maison Goupil acquit et reproduisit à des milliers d'exemplaires. Son envoi au Salon de 1876 : la *Bonne histoire*, eut le sort du précédent.

Il exposa ensuite très irrégulièrement aux Salons annuels ; mais chacun de ses envois a été remarqué. Citons, parmi ses expositions successives à la Société [illegible]

La gravure a popularisé les abbés et les cardinaux saisis aux heures de gaieté par cet habile artiste, qui a traité avec un égal succès les « petits maîtres » du dix-huitième siècle et les *Incroyables*.

La plupart des œuvres de ce peintre ornent les galeries des richissimes américains. On lui doit, aussi, un certain nombre de portraits d'une facture parfaite.

SCHOPFER (Auguste)



[illegible] 1849. Doué fort jeune de réelles dispositions artistiques, il se fit entendre de bonne heure avec succès dans différents grands concerts, à Metz (1868), Nancy, Strasbourg (1869), etc.

Ayant opté pour la France après la guerre de 1870-71, M. Schopfer vint professer la cithare, la mandoline et la guitare dans un grand nombre d'institutions de province, où sa méthode claire et rationnelle forma non-seulement de bons élèves, mais des professeurs capables d'en poursuivre l'enseignement.

M. Schopfer, dans le même temps, se faisait applaudir dans les grands concerts en diverses grandes villes françaises, puis à Paris, au Cercle Militaire, aux réunions de l'association de Dames de France, dans beaucoup de concerts de bienfaisance, ainsi que dans les soirées mondaines, où son talent le mit en vive lumière.

En 1895, sur la demande de Mlle Augusta Holmès, il fut chargé par la direction de l'Opéra d'organiser et de diriger le chœur des cithares pour la *Montagne Noire*, opéra de ce compositeur.

Comme professeur de cithare, mandoline, guitare, il a formé de nombreux exécutants amateurs, et quelques artistes devenus réputés. C'est grâce, en partie, à ses efforts constants que ces instruments ont été réhabilités au point de vue artistique.

En 1898, dans un concert à la salle des Mathurins, il fit entendre ses élèves avec un très grand succès, que la presse parisienne constata unanimement.

M. Schopfer est professeur de musique aux collèges des rues de Vaugirard et Lhomond, des Dames Religieuses du couvent des Oiseaux et dans plusieurs autres établissements d'éducation religieux et aristocratiques ; il a dirigé avec un talent reconnu plusieurs « Estudiantina » mondaines.

Ce musicien a collaboré au journal la *Mode Illustrée*, où il a publié, sous le titre : les *Petits Instruments de Salon*, des articles sur l'origine de ces instruments, leur fabrication et leur enseignement, remarques et observations d'un vif intérêt.

Auteur d'un *Traité pratique sur les Instruments de salon*, ouvrage très important, approuvé par les maîtres, il a reçu plusieurs récompenses, entre autres une médaille d'argent pour une *Adaptation musicale* dont il est l'auteur. Cette œuvre a été lue et exécutée à une séance solennelle des « Enfants d'Apollon. »

BLOCH (Armand-Lucien)

Sculpteur [illegible], né à Montbéliard (Doubs) le 1er juillet 1866. Il fut, à l'École des Beaux-Arts, élève de MM. Mercié et Falguière.

M. Armand Bloch a envoyé successivement aux Salons de la Société des Artistes français, les œuvres suivantes : *Jacques Bonhomme*, buste en cire, et une *Tête florentine*, en plâtre (1887) ; *Repos*, statue plâtre (1888) ; *Saint Joseph*, statue bois, la première de ce genre exposée par son auteur et qui obtint une 3e médaille (1889) ; *Martyre*, statue bois, aujourd'hui au musée du Luxembourg ; [illegible], demie-figure marbre (1891) ; la *Sainte Dèche*, figure bois symbolique (1892) ; *Masque*, bois, actuellement au Luxembourg (1894) ; *Emile Zola*, buste bois, d'une exécution remarquable (1895) ; *Virilité*, buste bronze, et *Bébés*, marbre (1896) ; *Un bûcheron*, statue bois, de très grande dimension, fort bien venue (1897) ; *A notre père*, monument haut-relief plâtre, et le *Christ*, fin de flagellation, statue plâtre (1898), qui doit reparaître entièrement en acajou à l'un des prochains Salons ; *Tête de Christ*, bois (1899) ; le *Dr Borne*, député, buste plâtre (1900) ; *Masques*, bois (1901), etc.

On doit, en outre, à cet artiste original et fécond, l'exécution du *Monument élevé à Viette*, ancien ministre, à Blamont ; du *Monument de Dorian*, à Montbéliard ; du *Monument, de M. Maurice Bloch*, père de l'auteur (pierre et marbre) à Montbéliard ; le *Monument de Pasteur*, en collaboration avec M. Enderlin, qui figura dans le « salon Pasteur », section de l'Hygiène, à l'Exposition universelle de 1900 ; les statues pierre de *Denis Papin* à l'École Nationale des Arts industriels de Roubaix ; de la *Jeunesse*, figure allégorique pierre, pour le cimetière Montparnasse ; les bustes de *Paul Huet*, au musée de Versailles, du *Dr Borne*, bronze ; un *Taureau de course*, bronze, acquis par la revue l'*Art*, etc.

Les tentatives artistiques de M. Armand Bloch ont reçu l'approbation unanime de la critique. En 1889, M. Paul Muntz, dans le *Temps*, s'exprimait ainsi sur ce point :

[illegible] Sous l'influence de préjugés aristocratiques, dont l'injustice [illegible] industriels et on leur faisait grise mine. M. A. Bloch s'est risqué [illegible] Son audace lui a réussi, car il obtient d'emblée une récompense. Ce *Saint Joseph* est un très bon travail. Il faut remercier l'auteur d'avoir réhabilité le bois, cette belle matière où nos vieux bûchiers taillaient des chefs-d'œuvre.

M. Foucaud, dans le *Figaro*, écrivait en 1891 :

[illegible] arrive à des expressions d'une intensité si spéciale. M. Bloch nous montre, d'ailleurs, un échantillon de son talent à sculpter [illegible] avec une souplesse raffinée, avec une suavité sans mollesse, qui [illegible] blancheur.

A propos du *Bûcheron*, exposé en 1897, M. H. Rochefort, dans le *New-York Herald*, écrivait :

..... Intéressant et très curieux échantillon de cet art de la taille du bois, dont les XIVe et XVe siècles nous ont laissé de si riches spécimens. Les bras, les mains sont vigoureusement modelés, et l'ensemble est d'un effet saisissant.

Sur la même œuvre, de M. Duc, dans l'*Univers* :

.... Travail peu ordinaire. Le jeune artiste, avec une maestria [illegible] enfoncée dans un arbre .... Cette statue, d'une excellente venue, mériterait de figurer, par exemple, dans le Pavillon des forêts qui se trouve près du lac Daumesnil, ou dans l'un de nos musées.

M. Armand Bloch a obtenu une médaille de 3e classe en 1889 et une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900. Il est officier d'Académie.

CHAZELLE (Albert-Ferdinand Comte PERROT de)

Éleveur [illegible], de sport, né le [illegible] janvier 18[illegible] à Paris. Il est le petit-fils du baron de Barante, le célèbre historien des *Ducs de Bourgogne*, qui fut ambassadeur de France en Russie ; et il descend, par sa grand-mère, de la famille de Houdetot, dont plusieurs membres prirent part à la conquête de l'Angleterre, avec Guillaume-le-Conquérant. Il fit ses classes au collège Rollin, puis vint terminer ses études à l'école des Jésuites de la rue des Postes, à Paris.

Entré à l'école de Saint-Cyr en 1863, dans un très bon rang, il en sortit sous-lieutenant de cavalerie en 1865, au 8e régiment de lanciers ; puis il fut, en 1869, désigné pour servir aux lanciers de la Garde.

Démissionnaire avant la guerre franco-allemande, M. de Chazelle reprit du service en 1870 ; réintégré dans son grade, il fut attaché au général d'Exéa, en qualité d'aide de camp ; il prit part aux combats de Creteil, du Bourget, du plateau d'Avron, et fut décoré pour sa brillante conduite à la bataille de Champigny.

La guerre terminée, il quitta de nouveau l'armée et s'occupa exclusivement d'agriculture et d'élevage dans la Côte-d'Or. Il obtint de très nombreux succès dans les concours régionaux et fut candidat à la prime d'honneur dans son département, pour l'exploitation modèle de ses terres. Il se présenta aux élections du Conseil général dans l'arrondissement de Precy (Côte-

d'Or), contre Joigneaux, et échoua après ballottage, à quelques voix près. En 1882, il vint s'installer à Paris.

Homme de cheval accompli, possédant une science approfondie de l'équitation et de toutes les questions de sport, il fut bientôt recherché par plusieurs sociétés de courses, où il remplit, avec une compétence reconnue, les fonctions de commissaire et de juge au départ.

Nommé, en 1891, directeur des ventes de chevaux de pur-sang à la succursale du Tattersall français, il a donné un essor considérable aux affaires de cet important établissement.

M. de Chazelle est, depuis 1890, chargé de la chronique sportive au *Gaulois*, sous le pseudonyme de « Fontangy ».

Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis le 6 décembre 1870.

GIUDICELLI (Henri)

ADMINISTRATEUR, né à Paris le 21 janvier 1851. Il fit ses études classiques au collège Bonaparte, prit les baccalauréats ès-lettres et ès-sciences et se préparait à l'École centrale dans l'intention de devenir ingénieur et architecte naval, quand la guerre de 1870 survint. Engagé volontairement aussitôt, le jeune homme demeura près d'un an sous les drapeaux, puis, délaissant les sciences, à cause du temps perdu pendant la guerre, il étudia le droit à la faculté de Paris, où il fut reçu licencié en 1872.

Entré à la Direction des Beaux Arts en 1873, comme délégué au service des expositions, M. Giudicelli dirigea d'abord les Salons annuels, sous les ordres de MM. Buon et G. Lafenestre, puis il fut chargé d'organiser des expositions artistiques en province et à l'étranger. C'est ainsi qu'il prit part aux expositions de Vienne, Munich, Amsterdam, Anvers, Chicago et Bruxelles.

Entre temps, M. Giudicelli se livrait à des études approfondies sur l'architecture navale, études qu'il avait commencées sur la direction de l'amiral Pâris, ami de sa famille. Il s'occupait surtout de recherches sur l'archéologie navale et la navigation en général, exécutait de nombreux plans de bateaux de pêche et de yachts, et collaborait au journal le *Yacht*, dont il fut un des premiers rédacteurs. Pendant plus de 25 ans, il a ainsi amassé des documents fort intéressants sur l'architecture navale et acquis une érudition [illegible] Mist rendit vacant le poste de conservateur du musée de la Marine au Louvre, qui dépend de la Direction des Beaux-Arts, cette fonction fut confiée à M. Giudicelli, dont on avait reconnu la compétence (1896).

Depuis lors, M. Giudicelli a continué ses recherches sur l'art naval. Il a été chef-adjoint du service des Beaux-Arts à l'Exposition universelle de 1900.

M. Giudicelli, décoré de nombreux ordres étrangers, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1900.

DEPASSE (Hector-Lucien)

PUBLICISTE, homme politique, né à Armentières (Nord) le 18 avril 1843. Reçu licencié ès lettres, il débuta dans les dernières années [illegible] MM. Ranc, Spuller, J.-J. Weiss, etc. Il collabora ensuite à l'*Avenir National*, au *Siècle*, à la *République française* de Gambetta, à la *Revue Bleue*, à la *Nouvelle Revue* et à l'*Écho de Paris*, où dès la fondation de ce journal, il donna des bulletins sur la politique étrangère, qui furent très remarqués.

Élu, en 1887, conseiller municipal de Paris pour le quartier Saint-Germain-des-Prés, par 1,257 voix, contre 893 à M. Haro, M. Hector Depasse siégea, à l'Hôtel-de-Ville, dans le groupe républicain dit des droits de Paris et s'occupa spécialement des questions d'enseignement et de travail professionnel. C'est sur ses propositions ou rapports que furent décidées les créations de collèges et lycées de jeunes filles et de l'école du livre, connue sous le nom d'École Estienne. C'est aussi à son initiative que remonte la création d'une commission mixte de recherches sur l'histoire de Paris pendant la Révolution française, commission dont il est resté président et qui a suscité les publications intéressantes de MM. Aulard, Sigismond Lacroix, etc.

Au renouvellement municipal de 1893, il échoua dans le même quartier, avec 1,121 voix, contre 1,226 à M. Prache. Candidat encore en 1896, dans le quartier de l'Odéon, il ne fut pas élu non plus.

M. Hector Depasse s'était présenté également sans succès aux élections législatives de 1885, sur la liste républicaine du département du Nord, où il obtint cependant cent mille voix ; puis, en 1891, dans la 1re circonscription de Lille, où il recueillit au premier tour de scrutin 5,175 suffrages, contre 6,470 à l'élu, M. Paul Lafargue, socialiste révolutionnaire.

Bien que n'ayant pas appartenu au Parlement, M. Hector Depasse n'y a pas moins exercé une certaine influence par ses articles de journaux, son

action personnelle, et surtout sa pétition demandant la suppression du cumul législatif et l'unité de candidature ; adoptée par la Chambre des députés en 1889, cette motion fut l'une des causes incontestables de la défaite du mouvement boulangiste.

En 1893, sous le ministère Casimir-Périer, M. Hector Depasse fut nommé chef du cabinet de M. Spuller, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; il suivit celui-ci dans la retraite après la chute du ministère.

M. Hector Depasse a collaboré au *Progrès du Nord*, au *Voltaire*, aux *Droits de l'Homme*, où il mena, de 1898 à 1900, une vive campagne en faveur de la revision du procès Dreyfus, au *Signal*, au *Radical*, etc. Il a publié en volumes : le *Cléricalisme* (1889) ; [illegible] *de la guerre franco-allemande et de la Commune* [illegible]

M. Hector Depasse a été membre du Conseil supérieur du travail au ministère du Commerce et de l'Industrie et directeur de la Prévoyance sociale au même ministère. Il est membre du comité du Syndicat de la presse républicaine.

MADRAZO y KUNT (Raymond de)

P[illegible] Rome, de parents espagnols, le 24 juillet 1841. Il appartient à une famille où, depuis plusieurs générations, les membres successifs s'illustrent dans la peinture. Son grand-père, don Joseph de Madrazo, mort en 1859, fut élève et contemporain de David, camarade d'atelier d'Ingres, et le principal organisateur du musée des Beaux-Arts de Madrid ; son père, Frédéric de Madrazo (qui fit à dix-sept ans un portrait remarquable d'Ingres), dirigea le musée et l'Academie de Saint-Ferdinand de Madrid, fut membre correspondant de notre Académie des Beaux-Arts, et sénateur d'Espagne (1815-1894) ; son oncle, Louis de Madrazo, né en 1817, est aussi un peintre réputé : ancien grand-prix de Rome de l'Académie de Madrid, il a figuré avec distinction à nos Expositions universelles et plusieurs de ses toiles ornent les musées espagnols, notamment celui de Madrid.

Elève de son grand-père et de son père, M. Raymond de Madrazo vint achever son éducation artistique à Paris en 1862, et reçut les conseils de Léon Cogniet. Depuis il n'a plus cessé de résider en France, la plus grande partie du temps tout au moins ; pendant le siège de Paris même, en 1870, il tint à ne pas abandonner la ville investie et supporta les rigueurs du blocus.

C'est en France que M. de Madrazo a produit la plus grande partie des œuvres remarquables qui ont accru la célébrité du nom de sa famille et assis sa propre réputation artistique. Il n'a pas fait figurer ses tableaux aux Salons annuels, bien qu'il soit membre de la Société des Artistes français ; mais on en a vu plusieurs aux Expositions universelles, où ils ont toujours excité l'admiration du public et de la critique, et obtenu des récompenses. On cite tout particulièrement de lui : le beau *Plafond* qu'il exécuta, en 1863, au Palais de Castille, à Paris ; ces toiles, que la gravure, en les reproduisant si souvent, a rendues populaires : *Pierrette*, *Sortie de bal*, *Intérieur d'église espagnole*, le *Bal masqué*, la *Partie de volant*, etc., et de très nombreux portraits. C'est, d'ailleurs, dans la reproduction de la figure humaine que cet artiste montre toute la valeur de son beau talent, fait de grâce et d'originalité. On donne, comme ses plus remarquables portraits, ceux de la *Duchesse de Morny*, la *Duchesse d'Albe*, la *Marquise d'Hervé de Saint-Denis* la *Baronne de Gunsburg*, *Mme Cahen d'Anvers*, *Mme* [illegible] *marquise de Manzanedo et ses enfants*, etc.

M. Raymond de Madrazo a obtenu, à l'Exposition universelle de 1878, une médaille de première classe : il fut en même temps décoré de la Légion d'honneur ; à l'Exposition de 1889, il reçut une médaille d'or et fut promu officier ; en 1901, il est devenu commandeur de la Légion d'honneur.

MADRAZO (Frédéric-Charles de)

PEINTRE, né à Paris, le 21 juin 1875. Fils du précédent, il fit ses études classiques à Paris et entra, en 1891, à l'Ecole des Beaux-Arts, où il eut comme professeur M. Gérôme. Il étudia en même temps à l'Académie Julian, sous la direction de MM. Jean-Paul Laurens et Benjamin Constant. Il reçut, en outre, naturellement, les conseils de son père. En 1897, il accompagna celui-ci en Amérique ; puis il se rendit, seul, l'année suivante, à Rome, où il séjourna jusqu'en 1900, parachevant, dans ces différents voyages et par les études comparatives qu'ils permettaient, son éducation artistique.

Entre temps, le jeune artiste exécutait de nombreux

portraits, parmi lesquels on a remarqué, pour leur [illegible] *MMmes* [illegible] *la Baronne d'Adhémar*, *la Vicomtesse d'Hautpoul*, etc.

Ses tableaux ont été vus dans plusieurs expositions publiques ou particulières, notamment à New-York et à Rome.

LEVIS (Edouard, dit Eddy)

Est né à Louvain [illegible] 186[illegible]. Il [illegible] et se fit connaitre dans les lettres en donnant des poésies, dès 1881, à la *Jeune Belgique*.

Entré au *Soir* de Bruxelles, il y rédigea les articles de tête. A ce moment, l'*Indépendance Belge* ayant annoncé une entrevue entre le général Boulanger et le prince Victor-Napoléon, M Eddy Levis soutint une très-vive polémique contre ce journal et eut ensuite un incident violent avec le général. Un procès résulta de ces faits, à la suite duquel Boulanger fut invité à quitter le territoire belge (1885).

En 1891, M. Eddy Levis fut l'objet de propositions qu'il repoussa de la part de l'officier hollandais Naundorff prétendant à la couronne de France, qui aurait désiré voir entreprendre en faveur de ses prétentions une campagne de presse dirigée par ce publiciste. Cette campagne fut, peu de temps après, menée, sans aucun succès d'ailleurs, par quelques publicistes et hommes politiques français, notamment M [illegible].

M. Eddy Levis a publié : un volume de vers, *Elaine* [illegible] anniversaire du règne de Léopold II (poésie devenue si populaire qu'elle est presque considérée comme un chant national) ; les *Roses*, recueil de poésies (1891) ; les *Flèches perdues*, autres poésies (1897), etc.

Il a écrit pour le théâtre : *Pierrot trahi*, pantomime en deux actes, musique de M. E. Agniez, jouée avec un vif succès sur diverses scènes européennes et notamment aux Galeries Saint-Hubert à Bruxelles, à l'Opéra d'Anvers, à la Haye, etc. (1890) ; la *Mer*, musique de Paul Gilson (1892), suite de quatre [illegible] *Matelot*, 3° *Crépuscule*, 4° la *Tempête*, créée par M. Le Bargy, de la Comédie-Française, aux Concerts populaires du théâtre de la Monnaie et inscrite au répertoire des principaux orchestres d'Europe et [illegible] M. [illegible] Boucheron et terminée seul ; des scenarios de chan[illegible] et de danses anciennes ; l'*Epingle*, pièce en un acte représentée avec un vif succès à la Bodinière (1898) ; *Et après ?* pièce en un acte qui eut plus de cent représentations à l'Athenée-Comique (1900), etc. On annonce encore du même auteur une grande pièce en 3 actes, *Sang Bleu*, et deux autres pièces d'importance secondaire.

M. Eddy Levis, fixé à Paris depuis 1894, y a fait de nombreuses conférences littéraires, devenues bientôt très suivies, à la Bodinière, au Théâtre Mondain et dans plusieurs cercles.

VILLEMIN (Emile-Charles-Norbert)

Professeur et conférencier, né à Boulogne-sur-Seine le 30 avril 1858. Ses études faites au collège Chaptal et au lycée Louis-le-Grand, il entra, en 1877, à la Préfecture de la Seine, et demeura attaché jusqu'en 1897 à cette administration.

Dès 1882, M. Villemin donnait des conférences de vulgarisation littéraire aux Associations polytechnique, philotechnique, à l'Union de la jeunesse républicaine de Paris et de la banlieue, dans les bibliothèques populaires, les mairies de Paris, etc.

Devenu directeur d'une section de lectures populaires ; secrétaire, puis vice-président de la Société de Lecture et de Récitation, il est aussi directeur du service des conférences de la Société d'Enseignement moderne, fondée en 1884, et à laquelle il a prêté le concours de sa parole élégante et facile.

Les conferences de M. Villemin au Théâtre d'application (depuis théâtre des Arts), avec lectures et récitations ; ses causeries sur l'*Amour et les Poètes*, la *Mer et la Plage*, au théâtre Pompadour ; à l'Institut Rudy sur les *Gloires littéraires modernes*, et dans les écoles, sur divers sujets, doivent être mentionnées particulièrement à cause de leur originalité et de leur érudition agréable et solide tout ensemble. D'autres causeries sur les *Musiciens* avec auditions musicales, les *Principaux Littérateurs*, des *Parallèles entre Musset et Chopin*, etc., furent aussi très remarquées.

M. Villemin dirige des cours particuliers de littérature et de diction suivis par nombre de mondains et d'étrangers. Il est aussi professeur de diction et de littérature au « Verein Deutscher Lehrerinnen in Frankreich ».

Il a publié [illegible]

plusieurs journaux et a été nommé officier d'Académie [illegible]

Mme Villemin, diseuse de talent, seconde son mari dans la plupart de ses conférences.

COGNIET (Marcel-Hippolyte-Adrien)

Peintre, né à Paris le [illegible], il appartient à une famille qui est apparentée à M. Colmet de Santerre, le fameux jurisconsulte. Destiné au notariat, il fut reçu licencié en droit à la Faculté de Paris.

Mais, se sentant porté vers l'art pictural par une réelle vocation, M. Marcel Cogniet prit les conseils de quelques amis, notamment de M. Le Poitevin, et se mit, en 1893, à exposer aux Salons annuels de la Société des Artistes français. L'étude intitulée : *Sur la falaise à Houlgate (Calvados)*, qu'il envoya pour ses débuts, fut vivement remarquée. Il a donné depuis quelques œuvres de non moindre valeur. Ce sont : les *Bords du Loing, à Montigny-sur-Loing, effet du* [illegible] d'un bel effet et d'un sentiment très poétique (1900).

Aux expositions annuelles du Cercle de la rue Boissy-d'Anglas, dont il est membre, M. Marcel Cogniet a envoyé d'autres tableaux fort appréciés, surtout des études de l'Esterel, de Normandie et des bords de la Seine ; une remarquable *Etude de nu*, etc. Il est aussi l'auteur de peintures décoratives.

LEMAIRE (Théophile)

P[illegible] (Seine-et-Marne) le 5 mars 1865. Après de solides études faites à Paris, M. Th. Lemaire se consacra de bonne heure à la philatélie.

D'abord amateur, ses efforts pour former une collection remarquable de timbres-postes furent heureux ; il devint ensuite négociant et fonda, en 1892, une maison qui est rapidement devenue l'une des premières du monde. Parmi les achats effectués par M. Lemaire, on a beaucoup parlé de la collection de M. Legrand, l'un des plus anciens philatélistes de France, évaluée à plus de 500,000 francs.

Membre des jurys de diverses expositions, M. Th. Lemaire a obtenu les récompenses suivantes : médaille d'argent, Paris (1894) ; médailles d'argent et de bronze, La Haye (1896) ; médailles d'argent et de bronze, Genève (1896) ; médailles de vermeil, d'argent et deux de bronze, Utrecht (1898) ; diplôme d'honneur, médailles d'or et d'argent, Ratisbonne (1899) ; médaille d'argent, Manchester (1899) ; médaille d'or, 2 diplômes d'honneur, Anvers (1899) ; mention honorable et mis hors-concours à l'Exposition universelle, Paris (1900).

M. Théophile Lemaire a publié d'intéressants articles dans la publication spéciale *Paris-Postal*.

Il a créé en 1892 et dirige depuis lors le *Philatéliste français*, bulletin mensuel de la timbrophilie.

GEILLE de SAINT-LEGER (Léon)

Peintre et dessinateur, né à Alger le 6 décembre 1864. Fils d'un artiste distingué, il fit ses premières études artistiques dans sa ville natale et fut envoyé par elle comme boursier à Paris. Elève de MM. Hebert, L.-O. Merson et J. Lefebvre à l'Ecole des Beaux-Arts, le jeune artiste exposa ses premières œuvres à Alger en 1883. On a vu de lui, depuis, dans cette ville : un *Portrait de jeune femme*, toile acquise pour le musée d'Alger ; *Tête de Christ*, qui figure à la mairie de la même ville ; la *Naissance de Samson*, pour la salle du Conseil général d'Alger ; *Campement de nomades au soleil couchant* (Palais d'Hiver du gouverneur) ; la *Cour intérieure du cimetière arabe de Mustapha*, au Palais d'Eté ; les *Ruines romaines de Tipaza*, toile qui orne le cabinet du préfet d'Alger ; *Soleil couchant à Sidi Ferruch*, étude acquise par la Société de Géographie de cette ville, etc. Depuis 1898, M. Geille de Saint-Léger fait, à Alger, une exposition annuelle et particulière de ses œuvres, dont l'importance et le succès vont toujours croissant.

A Paris, à la Société des Artistes français où il est sociétaire, M. Geille de Saint-Léger a exposé notamment : *Barques de pêcheurs à Honfleur* (1893) ; *Jours d'Eté en Bretagne* (1894) ; *Barques* (1895) ; *Ville Saharienne* (1896) ; *Vieux bateaux dans les dunes* (1897) ; *Maison du fils de l'émir Abd-el-Kader* [illegible]

On doit encore à cet excellent artiste : le *Retour du Marché*, toile qui figura à l'Exposition universelle de 1889, et la décoration du café maure égyptien à la même exposition ; un *Panorama* important, en collaboration avec le sculpteur Montbur, vu à Vichy et ailleurs.

M. de Saint-Léger, dont la peinture est très appréciée pour ses qualités personnelles de coloration et de composition, a collaboré à la plupart des journaux illustrés d'Alger, comme dessinateur.

NAMUR (Paul-Franz)

Peintre, né à Valenciennes (Nord) le 12 janvier 1877. Il fit ses études classiques au lycée de Douai et s'adonna à la peinture. Elève des Académies des Beaux-Arts de Valenciennes et de Lille, il obtint plusieurs récompenses ; puis, venu à l'Académie Julian de Paris, il eut pour professeurs MM. Schommer et Baschet. Il débuta fort jeune dans la caricature et l'illustration.

A son retour du service militaire, M. Paul Namur publia sous le titre : *Mes hauts faits d'armes*, une série d'aquarelles sur la vie quotidienne du soldat, qui est d'une bonne observation et d'une gaité aimable.

Il a envoyé depuis en province et à l'étranger nombre de toiles qui lui ont valu une notoriété rapide, et parmi lesquelles on se plait à citer : l'*Avare comptant son or*, à Valenciennes ; la *Femme aux pavots ; Souvenir de Venise ; Azimé ;* etc., une série d'allégories : l'*Envie*, la *Séparation*, la *Courtisane*, *Parjure*, etc.

M. Paul Namur est aussi portraitiste. On connait de lui les très bons portraits de *Madame Namur*, du *baron Grouvel*, du *lieutenant Boissaud*, de *Mlle Charry*, etc.

Elève des professeurs Vigeant et Kirchhoffer, il jouit de la réputation d'un habile escrimeur.

Il est gendre de M. Vallot, l'éminent directeur de l'Observatoire du Mont-Blanc.

JORDANIS (Henri-Léopold)

M[illegible] Il fit ses études médicales à la Faculté et fut externe [illegible]

Elève des professeurs Dujardin-Beaumetz, Fieuzal, Tillaux et Vigouroux, il fut reçu docteur en 1890, avec une thèse sur l'*Electrothérapie*, et se spécialisa par ses expériences sur l'électricité.

Chargé, en 1885, du service d'électrothérapie à l'hôpital Cochin, fonction qu'il conserva jusqu'en 1895, en même temps qu'il en avait une autre semblable à l'hôpital des Enfants assistés (service du professeur Kirmisson), il fut aussi, pendant trois ans, médecin-adjoint au dispensaire pour les enfants malades du premier arrondissement de Paris.

En 1880, M. le docteur Jordanis avait découvert que [illegible] chez les personnes nerveuses atteintes d'anesthésie ; il remarqua que tous les bois n'agissaient pas avec la même intensité et les classa, au point de vue de l'efficacité de leur action, dans l'ordre suivant quinquina, écorces, thuya, bois de rose, acajou : puis, comme donnant encore un effet sensible : le peuplier, le frêne, le palissandre et le sycomore (le marbre, la pierre ne donnent aucun résultat).

Cette intéressante découverte fut l'objet d'un rapport à l'Académie de Médecine et à la Société de Thérapeutique, présenté par Dujardin-Beaumetz en 1880.

M. Jordanis est l'auteur d'autres travaux s[illegible] l'électrothérapie, dont la plupart ont été publiés da[illegible]

RAY (Paul-Adrien)

M[illegible] de feu Anatole Ray, l'un des meilleurs élèves de Corot, et paysagiste renommé, il fit ses études musicales au Conservatoire, dans les classes de Mathias pour le piano, de Pessard pour l'harmonie et de Léo Delibes pour la composition. En 1885, il obtint un prix d'harmonie à l'unanimité et quitta le Conservatoire pour entrer comme répétiteur du chant aux Concerts Lamoureux.

Après avoir aidé M. Lamoureux à monter *Lohengrin* à l'Eden-Théatre, il le suivit à l'Opéra, en 1891, pour y monter la même pièce. Il resta à l'Académie nationale de Musique comme chef du chant, puis devint l'un des chefs des chœurs. En 1894, il démissionna pour s'adonner au professorat et à la composition.

Réputé comme l'un des accompagnateurs les plus appréciés de Paris, M. Adrien Ray fait toujours partie des Concerts Lamoureux, aujourd'hui sous la direction de M. Camille Chevillard.

Comme chef d'orchestre, il s'est fait applaudir à Trouville, à Royan, à Cauterets, etc. Il a organisé en outre de nombreux concerts en province avec le concours des premiers artistes de Paris.

Il est l'auteur de plusieurs transcriptions d'œuvres lyriques de Wagner et il a composé diverses mélodies ou morceaux pour piano, exécutés souvent avec succès.

Sa femme, Mme Ray, elle-même professeur de chant de grand talent, fait partie de la Société des Concerts du Conservatoire.

GROUSSET (Paschal)

Publiciste, député, né à Corte (Corse) le 7 avril 1845. Il fit ses classes au lycée Charlemagne, à Paris, puis étudia la médecine pendant quatre ans. Entré ensuite dans le journalisme, il publia tout d'abord des articles de critique scientifique ; puis il collabora à l'*Etendard*, feuille bonapartiste, et au *Figaro*, sous les pseudonymes de « docteur Blasius » et de « Léopold Virey ». Il fonda ensuite la *Revanche*, en Corse, et écrivit dans le même temps à la *Marseillaise*. A la suite d'une polémique entre la *Revanche* et le prince Pierre Bonaparte, M. Grousset envoya ses témoins, MM. Ulrich de Fonvielle et Victor Noir, au prince, qui, dans sa maison d'Auteuil, tua ce dernier d'un coup de revolver (9 janvier 1870).

Arrêté durant deux mois à la suite de cette affaire, M. Paschal Grousset, après sa mise en liberté, poursuivit dans la *Marseillaise* sa violente campagne contre l'empire ; elle lui attira de nombreuses condamnations. Après le 4 septembre, il prit la direction de la *Marseillaise*, qu'il abandonna bientôt pour s'engager dans le 18e bataillon de chasseurs à pied.

En mars 1871, M. Grousset fonda successivement trois feuilles qui disparurent très-vite : la *Bouche de Fer*, la *Nouvelle République* et l'*Affranchi*. Elu, le 26 mars, membre de la Commune par le XVIIIe arrondissement de Paris, il fut choisi comme délégué aux Affaires extérieures, puis nommé membre du comité exécutif (21 avril). Il entretint, à cette époque, une active correspondance avec le chef des armées allemandes, pour réclamer l'évacuation des forts détachés de Paris, et avec les meneurs du mouvement insurrectionnel en province, pour attirer des appuis à la Commune. Il adressa, le 5 avril, une lettre aux représentants des nations étrangères dans laquelle, après avoir officiellement notifié la constitution du « gouvernement communal de Paris, » le jeune diplomate improvisé exprimait « le désir de resserrer les liens fraternels qui unissaient le peuple parisien aux autres peuples ». Comme membre de la Commune, M. Paschal Grousset vota pour la création du Comité de salut public, pour la destruction de la colonne Vendôme et de la maison de M. Thiers.

Quand l'insurrection fut vaincue, il resta à Paris ; dénoncé et arrêté le 3 juin, il fut condamné, le 3 septembre, à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Transporté en Nouvelle-Calédonie le 13 juin 1872, [illegible] et cinq autres déportés. Il se rendit en Angleterre où, peu après, dans un banquet révolutionnaire, il prononça un discours en faveur des « admirables principes de la Commune. » Mais il s'éloigna bientôt de ses coreligionnaires politiques.

Rentré en France à l'amnistie (1880), l'ancien membre de la Commune se présenta à la députation, en Corse, en 1881 et échoua. Entre temps, il collaborait à *Germinal*, journal de M. Maujan, et essayait de ressusciter la *Bouche de Fer* (2e série), qui ne put vivre.

Au renouvellement de la Chambre, en 1893, il posa sa candidature comme radical socialiste, dans la 2e circonscription du XIIe arrondissement de Paris, et fut élu, le 3 septembre, par 4,001 voix contre 3,548 à M. John Labusquière, socialiste. Il fut réélu, aux élections générales de 1898, par 6,217 voix, contre 3,753 obtenues par trois concurrents.

A la Chambre, M. Grousset est inscrit au groupe socialiste. Il est intervenu notamment : contre le projet de funérailles nationales pour le maréchal Canrobert (1895), sur les budgets, sur les affaires de Madagascar, demandant la mise en accusation du cabinet auteur de l'expédition ; sur les rapports des grandes compagnies avec leur personnel (1895-1896), sur l'Exposition de 1900 (1896), etc.

Depuis son retour en France, M. Paschal Grousset s'est beaucoup occupé de l'éducation physique, préconisant les exercices corporels pour les enfants. Il a donné, dans le *Temps*, de 1880 à 1881, sous le pseudonyme de « Philippe Daryl », des articles remarqués sur ce sujet, après d'autres sur les choses de l'étranger. Ses publications et ses exhortations en faveur des exercices du corps excitèrent tout d'abord un grand enthousiasme : une Ligue de l'Education physique fut formée en 1888, il en fut le secrétaire-général, puis le président ; le Lendit annuel des lycées et collèges fut institué, et le président Carnot fonda un prix en sa faveur ; mais l'engouement de la première heure pour cette méthode nouvelle d'éducation s'est, depuis, calmé.

M. Grousset a publié sous son nom : le *Bilan de 1868* (avec Castagnary, Ranc et F. Sarcey) ; la [illegible] *Brumaire an VIII* ; les *Origines d'une Dynastie* (1869) ; les *Condamnés politiques en Nouvelle-Calédonie*, récit de deux évadés (avec M. Jourde, 1876). — Sous le pseudonyme d' « André Laurie » : la *Vie de* [illegible] *tous les pays* (1882) ; *Mémoires d'un Collégien* (départements, 1882) ; *Une année de collège à Paris*

(1883) ; [illegible] (1885) ; le [illegible] *japonais* (1886) ; *Mémoires d'un collégien russe* [illegible]. [illegible] (avec Jules Verne, 1885) ; l'*Ile au trésor* (avec [illegible] *York à Brest en 7 heures* ; le *Secret du Maye* ; le [illegible] « Philippe Daryl » : la *Vie publique en Angleterre*, [illegible] *Lettres de Gordon à sa sœur*, écrites du Soudan, avec une étude historique ; le *Monde Chinois* ; la *Petite Lambton* ; *A Londres* ; les *Anglais en Irlande* ; la *Renaissance physique*, etc. Ses livres pour la jeunesse sont appréciés.

BONNET (Louis)

P[illegible] 1856. Il fit ses études classiques au collège de sa ville natale, où il eut, au nombre de ses professeurs, M. Charles Dupuy, depuis président du Conseil des ministres et sénateur.

Fils de M. L. Bonnet, directeur du *Moniteur du Cantal*, il collabora au journal de son père pendant quelques années.

En 1882, M. Louis Bonnet vint à Paris et, la même année, y fonda l'*Auvergnat de Paris*, journal hebdomadaire, devenu l'un des plus prospères organes des colonies provinciales à Paris.

L'*Auvergnat de Paris* représente les intérêts et défend les droits de plus de quatre cent mille syndiqués, originaires du Puy-de-Dôme, du Cantal et des départements circonvoisins, parmi lesquels on compte surtout des marchands de vins, patrons d'hôtels, charbonniers, brocanteurs, laitiers-nourrisseurs, frotteurs, marchands de ferrailles et de vieux métaux, crémiers, cochers de fiacre, et en général de tous les originaires de l'Auvergne à Paris.

[illegible] M. Louis Bonnet dirige ce journal avec une autorité reconnue. Outre les questions d'intérêts locaux et corporatifs, qui occupent nécessairement une grande place dans cette feuille, on y trouve des articles remarqués sur toutes les questions politiques, économiques et autres, qui sont fréquemment commentés par la presse parisienne.

Fait assez rare pour un journaliste, M. Bonnet n'a collaboré à aucune autre feuille.

M. Louis Bonnet est directeur de la Ligue Auvergnate, où tous les corps de métiers ont un représentant et dont l'intervention se fait apprécier chaque fois que les intérêts de l'un des groupes adhérents risquent d'être méconnus.

LEMAIRE de La NEUVILLE (Etienne-Gustave-Auguste-Jacques)

Auteur dramatique, romancier et conférencier, [illegible] d'abord à la carrière des armes. il servit dans les chasseurs d'Afrique, devint officier ; puis quitta l'armée pour entrer dans la presse.

M. Jacques Lemaire débuta comme rédacteur au *Clairon*, en 1885 ; il collabora ensuite, successivement, au *Gaulois*, à l'*Evènement*, au *Matin*, à l'*Eclair*, au *Gil Blas*, à la *Vie Parisienne*, où il donna de piquantes fantaisies. En même temps, il publiait dans diverses revues, des nouvelles, des romans, des comédies en vers, des études critiques, etc.

Il a écrit pour la scène de nombreux ballets, joués aux Folies-Bergère, au Casino de Paris, etc., et qui, tous, dépassèrent la centième représentation. Les principaux sont : *Bécarre*, *Presse-Ballet*, l'*Isba*, *Rêve d'or*, *Merveilleuses et Gigolettes*, *Sans-Puits-House*, *Chez le Couturier*, *A Trianon*, *Entre deux victoires*, les *Bluets*, *Don John ou le Policeman de pierre*, etc. ; la musique de ces ballets a été écrite par MM. André Messager, Louis Ganne, Victor Roger, Hubans, etc.

M. Jacques Lemaire est encore l'auteur d'un assez grand nombre de pièces en un acte, représentées sur différents théâtres et concerts parisiens : *Quand on* [illegible] Bruxelles), *Pour la Lune*, opéra-comique avec musique de Paul Delmet (Grand Guignol et Bouffes-Parisiens), *Prenez garde à la peinture !*, *La mariée du Carnaval*, *V'là l' Train d' Plaisir !*, *Bain de vapeur pour Dames*, *Faute de grives*... (en vers), etc.

Il a fait représenter en outre : *Une Faillite*, comédie en cinq actes (1893), qui fut un des plus grands succès du Théâtre Libre et passa, depuis, au répertoire du Théâtre Antoine ; le *Petit Lord*, comédie en trois actes (1895, Comédie Parisienne et Théâtre [illegible] *Gurcha*, opérette en trois actes (1898, Athénée-Comique) ; la *Petite Princesse*, opéra-comique en [illegible]

[illegible] (1901, Théâtre Libre).

Cet écrivain a, le premier, fait jouer à Paris les pièces de Bjornson Bjornstern, d'Etchegarray et d'Heijermans, qu'il avait adaptées avec beaucoup de tact et d'habileté.

Il a fait paraître en volumes plusieurs romans : le [illegible] la *Pointe de l'Epée*, etc.

Comme conférencier, M. Jacques Lemaire, a abordé [illegible]

Il est décoré de divers ordres.

Mme Jane de La VAUDÈRE (née SCRIVE)

ROMANCIER et auteur dramatique, née à Paris le 13 avril 1864. Fille d'un médecin inspecteur de l'armée, nièce de M. Lœw, le président de chambre à la Cour de Cassation, elle fit ses études au couvent de Notre-Dame de Sion, dont sa cousine était supérieure. Elle débuta de bonne heure dans les lettres en publiant des vers, des nouvelles et quelques romans dans le *Figaro*, l'*Echo de* [illegible] *çaise*, le *Matin*, le *Gil Blas*, l'*Univers illustré*, la *Vie Parisienne*, etc. Elle collabora aussi au *Soir*, au *Grand Journal*, à la *Presse*, à la *Nouvelle Revue*, à la *Fronde*, au *Soleil du Dimanche*, etc.

Mme Jane de La Vaudère est l'auteur de nombreux ouvrages en vers ou en prose. Soit qu'elle peigne, avec une palette aux couleurs un peu vives peut être, les spectacles de la nature, soit qu'elle décrive les joies ou les douleurs des passions humaines, soit même qu'elle aborde de hauts problèmes scientifiques, elle charme toujours par les beautés de son style élégant et imagé, l'ardeur de son inspiration et la finesse de son analyse. Citons, parmi ses poésies réunies en volumes : les *Heures perdues* (1 vol.) ; *Royauté Morte*, conte fantastique en 1 acte, en vers ; l'*Eternelle Chanson*, poésies couronnées par l'Académie française ; *Minuit* ; *Evocation*.

Très appréciée surtout comme romancier, elle a publié dans ce genre : *Mortelle étreinte* (1889) ; [illegible] *ques* (1894) ; les *Demi-Sexes* (1895) ; le *Sang* (1896) ; [illegible] *de Volupté*, roman exotique (1899) ; les *Mousseuses* (1900) ; le *Mystère de Kama*, roman hindou ; la [illegible] (1901), etc.

Mme Jane de La Vaudère a écrit aussi pour le théâtre des ouvrages dont quelques-uns ont obtenu du succès sur diverses scènes ; on doit mentionner : *Madame Laurence*, pièce en trois actes ; les *Félins*, comédie en trois actes ; le *Droit d'aimer*, comédie en trois actes ; le *Fils*, pièce en deux actes ; *Prélude*, saynète ; *Mari et Femme*, saynète ; les *Frôleurs*, comédie en trois actes ; *Pour une nuit d'amour !* drame en un acte d'après le conte d'Emile Zola ; les *Trois Mousmés*, conte japonais en un acte, en collaboration avec M. Félicien Champsaur, musique de M. Georges Charton ; *Kadidja*, fantaisie en un acte, musique du même ; *Vanitza*, fantaisie florentine en un acte, musique de Jane Vieu ; les *Statues*, comédie en vers, en collaboration avec M. Félicien Champsaur ; *Tanagra*, pièce en vers ; le *Modèle*, comédie en un acte en vers, etc.

Officier de l'Instruction publique, Mme de La Vaudère est membre de la Société des Gens de lettres.

PRADAL (Victor-Gabriel)

SÉNATEUR, né à Aubenas (Ardèche) le 23 mars 1844. Il fit ses études classiques au collège de Privas, son droit à la Faculté de Paris et, reçu licencié, se fit inscrire comme avocat au barreau de Privas.

Aussitôt après le 4 septembre 1870, M. Gabriel Pradal prit, dans son pays, une part active au mouvement politique. Il affirma des convictions républicaines, collabora aux journaux régionaux de cette opinion et notamment au *Réveil de l'Ardèche*, dans lequel il mena une très énergique campagne contre le 16 mai, en 1877. Ses efforts et ses écrits contribuèrent notablement à gagner le département de l'Ardèche aux idées démocratiques. Comme avocat, il défendit, dans cette période, les journaux et les gens poursuivis pour délits politiques et s'acquit ainsi une grande popularité.

Conseiller général du canton de Chomérac en 1880, M. Pradal fut élu, le 10 octobre de la même année, en remplacement de M. Gleizal, décédé, député de la 2e circonscription de Privas, par 9,072 voix, contre 421 obtenues par M. Jules Roche et 289 par M. Bonnaud. Il fut réélu, le 21 août 1881, par 7,530 voix contre 2,875 à M. Bonnaud, radical, 1,786 à M. de Lafarge et 795 à M. Deydier, conservateurs.

A la Chambre, le député de l'Ardèche s'inscrivit à l'Union républicaine, soutint la politique des ministères Gambetta, Ferry et autres de même opinion et se prononça notamment contre la séparation des églises et de l'État.

Lors du renouvellement sénatorial de 1885, M. Pradal se présenta dans son département et fut élu par 559 voix sur 822 votants, gagnant le siège occupé jusque-là par M. Tailhand, ancien garde des Sceaux, conservateur. Il fut réélu, le 7 janvier 1894, au premier tour, par 409 voix sur 803 votants.

Secrétaire du Sénat en 1885, il suivit, dans cette assemblée, la même ligne politique qu'à la Chambre. Il y a voté pour l'expulsion des princes, pour la loi militaire, pour le scrutin d'arrondissement en 1889 ; il se prononça contre le boulangisme, pour les améliorations agricoles et forestières dans les pays montagneux, etc. Il a été membre de nombreuses commissions, notamment de celle des Finances (1892), de celle chargée de la réforme du régime hypothécaire, de celle qui a fait aboutir le projet Constant relatif à l'instruction criminelle (1897), etc.; il a soutenu le ministère Waldeck-Rousseau et la politique de défense républicaine. Il est inscrit au groupe de l'Union républicaine de la Haute Chambre.

L'honorable sénateur, devenu en 1884, conseiller général du canton d'Aubenas, a été président du Conseil général de l'Ardèche jusqu'en 1898. Il a été aussi maire d'Aubenas.

FAURE (Maurice)

Député, né à Saillans (Drôme) le 19 janvier 1850, d'une famille où les convictions républicaines sont de tradition. Apparenté au conventionnel Barnave, neveu du membre de la Législative Archinard, son père, l'un des chefs du parti démocratique dans la Drôme, fut arrêté après le coup d'État de 1851, emprisonné, puis obligé de quitter la France ; il fut ensuite intimement lié avec Désiré Bancel.

Ses études faites à Alais (Gard), pays de sa mère, M. Maurice Faure organisa, dès 1869, dans cette ville, une société de propagande républicaine qui combattit le plébiscite. En même temps, il collaborait à l'*Indépendant du Midi*, dirigé par M. Yves Guyot. [illegible]

Après le 4 septembre 1870, il fut nommé rédacteur [illegible] la délégation de la Défense nationale à Bordeaux. Poursuivant ensuite sa carrière administrative, il devint chef du personnel à la direction pénitentiaire. En 1885, après son élection à la Chambre, il reçut l'honorariat de son titre. Il a contribué à la fondation de plusieurs sociétés de patronage des libérés.

Dans le même temps, M. Maurice Faure continuait une collaboration discrète à quelques journaux ; il fondait, avec Henri de Bornier, Alphonse Daudet et autres méridionaux de marque, la « Cigale » et l'association des « Félibres, » sociétés de littérateurs, artistes, etc., originaires du Midi, devenues toutes les deux très renommées.

Aux élections générales législatives de 1885, il fut porté sur la liste républicaine de la Drôme et élu, le 4 octobre, par 43,352 voix sur 73,721 votants, au premier tour de scrutin, et le premier sur cinq. Au renouvellement de 1889, il se présenta dans la première circonscription de Valence et fut encore élu, le 22 septembre, par 13,349 suffrages, sans concurrent. Il a, depuis, été constamment réélu sans concurrent : en 1893, par 10,242 voix ; en 1898, par 12,640.

Inscrit, dès son arrivée à la Chambre, à la gauche radicale, puis au groupe radical-socialiste, le député de la Drôme conquit rapidement une situation prépondérante dans le monde parlementaire. Il a participé à la plupart des discussions importantes sur la politique générale, toujours dans un sens radical et nettement anticlérical et il s'est tout particulièrement intéressé aux questions budgétaires, à celles touchant à l'instruction publique et aux questions ouvrières. Membre, à différentes reprises, de la Commission du budget, il a été, d'abord rapporteur du budget des Beaux-Arts, puis, en 1900 et 1901, de celui de l'Instruction publique. Il a proposé, à ce titre, au budget de 1902, certaines améliorations au sort des instituteurs. Il est, depuis le 6 juillet 1898, vice-président de la Chambre, et il a succédé à M. Loubet comme président du Conseil général de la Drôme.

Membre de l'Association syndicale de la Presse républicaine depuis sa fondation et syndic depuis 1899, il a écrit, outre de nombreux articles dans les journaux, notamment au *Petit Méridional*, et les revues, des études dans le *Dictionnaire d'Adminis-* [illegible] sur l'instruction publique en un volume intitulé : [illegible] cours, notamment sur les événements de la Révolution en Dauphiné, ont fait l'objet de publications spéciales.

M. M. [illegible]

PLANQUETTE (Jean-Robert)

COMPOSITEUR de musique, né à Paris le 31 juillet 1851. Son père fut un sculpteur de talent et sa mère une excellente cantatrice, applaudie à l'Opéra.

Après avoir étudié quelques mois la peinture, M. Robert Planquette, délaissant bientôt cet art pour la musique, entra, en 1867, au Conservatoire ; il y remporta le deuxième prix de piano et le premier prix de solfège. Il reçut aussi les leçons de composition de Duprato. Pendant son séjour au Conservatoire, le jeune musicien composa sa *Chanson de Sambre-et-Meuse*, air devenu vite fameux, adopté depuis comme la marche des régiments de France et qui fut joué par plus de quarante musiques militaires devant l'empereur de Russie Nicolas II, à la revue des troupes passée au camp de Châlons, en octobre 1896. Il écrivit ensuite diverses saynètes ou chansons pour les concerts, notamment : *On demande une femme de chambre*, (1874) en collaboration avec Pierre Véron ; *Bras-dessus Bras-dessous*, créée par Mme Judic, etc.

La première œuvre donnée par M. Planquette au théâtre, s'appelait : *Paille d'avoine*, opérette en un acte en collaboration avec Jaime, Rozal et Lemonnier ; elle fut représentée aux Délassements Comiques le 12 mars 1874. Aussitôt après, il trouva le succès, et un succès presque sans précédent, avec les *Cloches de Corneville*, opéra-comique en 3 actes (paroles de Clairville et Gabet), représenté pour la première fois aux Folies-Dramatiques le 19 avril 1877, chanté depuis dans toutes les langues et mis au répertoire de tous les théâtres de province et de l'étranger. Il donna ensuite : *Babel-Revue*, en 4 actes, de Burani et Philippe (Athénée, 10 janvier 1879) ; le *Chevalier Gaston*, opéra-comique en 1 acte de Véron (Monte-Carlo 8 février 1879) ; les *Voltigeurs de la 32me*, opéra-comique, 3 actes de Gondinet et Duval (Renaissance, 7 janvier 1880) ; la *Cantinière*, 3 actes de Burani et Ribeyre (Nouveautés, 26 octobre 1880) ; *Rip*, opéra-comique 4 actes, de Meilhac, Philippe Gille et Farnie (Folies-Dramatiques, 4 novembre 1884), pièce qui a eu et obtient encore le plus éclatant succès sur toutes les scènes européennes ; la *Crémaillère*, de Burani et A. Brasseur (Nouveautés, 7 décembre 1886) ; *Surcouf*, opéra-comique de Chivot et Duru, qui a longtemps tenu l'affiche et a souvent été repris, notamment en 1901 (Folies-Dramatiques, 6 octobre 1887) ; la *Cocarde Tricolore*, opéra-comique de Cogniard, remanié par Ordonneau (Folies-Dramatiques, 12 février 1892) ; le *Talisman*, opéra-comique en 3 actes, de d'Ennery et Burani (Gaîté, 20 janvier 1893) ; *Panurge*, opéra-comique en 4 actes, paroles de Meilhac et Saint-Albin, joué pour la première fois à la Gaîté le 22 novembre 1895, qui a fourni une brillante carrière et dont le succès se poursuit ; *Mam'zelle Quat'sous*, opérette en 3 actes, paroles de M. Desvallières et Antony Mars, pour le théâtre de la Gaîté (1897), jouée en Allemagne (1901) ; le *Capitaine Thérèse*, opérette en 3 actes, paroles de Bisson (Gaîté, 1901), etc.

Ce compositeur a publié encore un recueil de chansons militaires : *Refrains du Régiment*, et une grande quantité de morceaux de chant, parmi lesquels plusieurs sont devenus populaires, notamment la belle chanson de *Marceau*, le *Roi s'amuse*, son magnifique chœur d'orphéon intitulé : *Compagnon!* etc.

M. Robert Planquette est, croyons-nous, le seul musicien vivant qui ait pu voir une de ses œuvres atteindre la 1900me représentation, comme ses *Cloches de Corneville* ; il est l'un des rares compositeurs d'opéra-comique français dont les œuvres aient trouvé le succès en Angleterre. Sa musique plaît par des qualités multiples : tour à tour gaie, légère, élégante, ou grave et dramatique même, elle est toujours correcte, harmonieuse et pleine d'une réelle science musicale.

L'excellent compositeur est chevalier de la Légion d'honneur.

PERRIN (Jean-Isaac)

DÉPUTÉ, né à Baix (Ardèche) le 11 octobre 1842. Il appartient à une ancienne famille d'agriculteurs bien connue et estimée dans la région.

Élu, dès 1869, conseiller municipal de Baix, il fut nommé, en 1870, président de la Commission municipale, mais démissionna de ce poste pour faire partie des mobilisés de l'Ardèche, comme sous-lieutenant, durant la campagne franco-allemande.

Adjoint au maire, puis maire de Baix depuis de longues années, M. Perrin fut élu successivement conseiller d'arrondissement, puis conseiller général du canton de Chomérac et s'occupa à ces divers titres des questions scolaire, vicinale et autres, avec une grande sollicitude et une réelle compétence. Il fut l'un des fondateurs et est le président de la Société d'Agriculture du département.

Porté, comme candidat républicain indépendant et agricole, à la députation, dans la 1re circonscription de

Privas, au siège laissé vacant par l'élection au Sénat de M. [illegible] à Paris. Il a été réélu, le 8 mai 1898, au premier tour de scrutin, par 7,158 voix, contre 4,585 à M. Nicolas, radical

A la Chambre, le député de l'Ardèche, qui est inscrit au groupe progressiste, apporte une sollicitude toute particulière à l'étude des questions agricoles. Il est protectionniste modéré. En politique, son attitude est généralement plus avancée que celle de son groupe. C'est ainsi qu'il a soutenu les ministères Brisson et Waldeck-Rousseau, et la politique de défense républicaine.

M. Isaac Perrin est officier du Mérite agricole.

RENOOZ (Mme MURO, née Céline)

P[illegible] naturaliste, [illegible] née à Liège (Belgique) le 7 janvier 1849, d'une mère française et d'un belge, Emmanuel-Nicolas Renooz, qui fut très connu pour ses opinions libérales et qui joua un rôle important dans les événements de 1830 : secrétaire-général du ministère de l'Intérieur, à l'époque de la constitution de la Belgique, il fut nommé notaire à Liège par le roi Léopold, puis devint successivement président de la Chambre des notaires et échevin de la ville. Une rue de Liège porte son nom. Mlle Renooz épousa le fils d'un riche banquier espagnol, M. Muro ; mais elle a toujours signé ses écrits de son nom patronymique.

Après avoir beaucoup voyagé en Espagne, Mme Céline Renooz vint s'installer en France et s'y livra à des travaux d'ordre scientifique, physiologique et sociologique, qui ont mis son nom en vive lumière. Son labeur fut interrompu à différentes reprises par des deuils douloureux. Elle perdit successivement trois de ses enfants, dont un fils, Manuel Muro, qui faisait partie de la Commission des Finances [illegible]

Mme Renooz publia, en 188[illegible], son premier ouvrage : l'*Origine des animaux*, dans lequel elle prétend expliquer l'origine de l'homme et apporter à ce problème une solution nouvelle. Elle s'appliqua ensuite à l'étude du monde physique et rechercha les causes de l'électricité, de la lumière et de la pesanteur. Passant plus tard à des questions philosophiques, [illegible] « générateur de la vie », son lien intime avec nos moindres actions, nos plus secrètes pensées, et elle s'efforça d'apporter une solution au problème de l'évolution sexuelle.

En 1887, le doyen de la Faculté des Sciences, M. Hébert, mit à la disposition de Mme Céline Renooz un amphithéâtre de la Sorbonne pour exposer ses théories ; mais les conférences furent interrompues, à cause de l'opposition de certains professeurs.

En 1890, Mme Renooz publia trois livres : la *Force*, le [illegible] *et des animaux*. Le premier de ces ouvrages, qui comprend deux parties, porte sur l'évolution des astres; [illegible] *de l'Univers*, s'occupe, à des points de vue tout nouveaux, de la pesanteur, de l'électricité, de la lumière, de la chaleur et de la morphologie. Dans un appendice consacré à l'étude du carbone, l'auteur prétend que ce corps, rangé à tort dans la nomenclature chimique, n'est pas un corps simple.

En 1892, Mme Céline Renooz prit part au Congrès de physiologie de Liège (sa ville natale), organisé par le professeur Léon Frédérix. Là, au milieu de deux cents professeurs venus de toutes les universités, elle exposa sa doctrine de l'évolution et obtint un vif succès ; à la suite de ce Congrès elle fut invitée à collaborer à l'*Indépendance Belge*.

En 1893, elle fit deux conférences à Bruxelles, l'une sur la *Doctrine de l'évolution*, l'autre sur la *Physiologie comparée de l'Homme et de la Femme*, qui eurent du retentissement.

L'année suivante, elle publia sous ce titre : l'*Incandescence d'une Planète*, une étude qui fit sensation. Elle expliquait l'état de perturbation constaté depuis quelques années dans la planète Mars par un commencement d'incandescence qui, en augmentant toujours, doit faire passer cette planète à un stade supérieur de l'évolution des astres.

Les travaux de Mme Renooz les plus connus sont ses *Recherches sur les conditions physiques des Pôles*, exposées en plusieurs conférences. En désaccord complet à ce sujet avec les données actuelles de la science, elle écrivit à l'explorateur Andrée pour la dissuader de sa téméraire entreprise au Pôle Nord. Dans son livre la *Science de l'Empirisme*, elle démontre que l'observation et l'expérience n'ont pas donné les résultats attendus.

[illegible] quatre volumes : l'*Agonie des Religions*, dont elle a exposé les principaux chapitres au Cercle international (Ladies Club) en 1901. La question du « sexe de l'enfant » [illegible] Mme [illegible]

Renooz. En cette même année 1901, dans le *Petit Sou*, elle a publié, à ce sujet, une théorie fort intéressante. basée sur des observations d'ordre physiologique.

Mme Céline Renooz a donné un peu partout, mais surtout à Paris, des conférences toujours commentées avec intérêt dans le monde savant.

REMY (Félix FAURE, dit)

Auteur dramatique, né à Paris le 21 mai 1846. Ses études classiques achevées, il entra dans l'administration. Très épris de littérature et d'art dramatique, il adopta, pour signer ses écrits, le pseudonyme de « Rémy ». Il organisa des représentations de comédie hebdomadaires qui eurent un grand succès : c'est au cours de ces séances que se dévoila le talent de l'artiste Dumény, devenu depuis pensionnaire du Vaudeville.

M. Rémy a donné des articles de fantaisie au *Gaulois* et aux *Feux de la Rampe* ; il a publié en feuilletons deux romans remarqués : le *Scapulaire* (1 vol. 1895) ; l'*Elixir de Frigidus* (1 vol. 1899) ; et un volume de vers et prose : la *Ligne flottante* (1901).

Il a fait représenter : *Après vous s'il en reste* ; les [illegible] *passe*, trois revues, en collaboration avec M. Le Pailleur ; *Coup de bâton*, un acte en vers (Porte-Saint-Martin) ; la *Crémaillère*, un acte, avec musique de Cieutat (Divan Japonais) ; *Pierrot mordu*, un acte, avec Semiane (à l'Eldorado) ; le *Mariage à bout portant*, un acte, avec musique de Cieutat (à la Scala) ; les *Billets roses*, un acte (au Châtelet) ; la *Batte d'Arlequin*, avec Larchet et Semiane (à la Bodinière) ; la *Douche écossaise*, les *Baladins*, *Galathée*, avec musique de Charton (à la Roulotte) ; le *Typo*, drame en 8 tableaux avec M. Le Pailleur (Théâtre de Belleville)

M. Rémy a encore écrit les ouvrages suivants non représentés : *Pan* ; le *Collier*, musique de Cieutat ; l'*Anneau de Salomon*, féerie en 5 actes avec musique de Vasseur et Cieutat (pour cette pièce qui avait été lue, reçue et répétée à la Porte-Saint-Martin et n'y fut pas jouée, le directeur de ce théâtre fut condamné à payer aux auteurs 5.000 francs de dommages-intérêts) ; [illegible], musique de Cieutat ; la *Foire aux Amours*, avec Barré, musique de Vasseur ; le *Prix de Beauté*, 3 actes, avec Le Pailleur, musique de Cieutat ; *Déménagement*, 3 actes, avec Burani.

Cet auteur dramatique est officier de l'Instruction publique.

CHAMBON (Marius)

Artiste lyrique, né à Venissieux-les-Lyon le 13 mai 1863. Entré, en 1888, au Conservatoire de Lyon, dans la classe de Salomon, [illegible] en octobre 1889. Il fut aussitôt engagé au grand th[illegible] Marseille.

Les débuts, dans les *Huguenots*, de M. Marius Chambon furent extrêmement brillants et le mirent de suite en lumière ; pendant les deux ans qu'il demeura à Marseille son succès se maintint très vif.

En 1892, M. Chambon vint à Paris et fut admis à l'Opéra pour y chanter les basses nobles. Il tient depuis les rôles de son emploi sur notre première scène lyrique, avec un talent de chanteur et de tragédien qui lui a valu l'une des premières places dans la compagnie, pourtant si brillante, des artistes de l'Académie de musique. Il a été applaudi surtout dans les *Huguenots*, la *Juive*, *Robert le Diable*, *Sigurd*, *Faust*. On considère comme sa plus belle création celle du Vieillard Hébreu dans *Samson et Dalila*, qui lui valut les suffrages enthousiastes du public et de la presse.

M. Marius Chambon, lieutenant d'artillerie de réserve, est officier d'Académie depuis 1897.

CHARLIER (Adolphe)

Médecin, né à Rethel (Ardennes) le 17 octobre 1868. Elève de la Faculté de Médecine de Paris, il y fut externe des hôpitaux en 1888, puis interne des hôpitaux du Havre de 1891 à 1894. Il fut reçu docteur en 1894, avec une thèse sur [illegible] il établissait que cette épidémie, contrairement à l'avis de certains médecins, provient des Etats-Unis, où l'importèrent les israélites expulsés de Russie. Couronnée par l'Académie, cette thèse valut à son auteur la médaille des épidémies.

Dans l'exercice de sa profession, M. Charlier s'est plus spécialement consacré à l'étude et à la cure des maladies de poitrine. Il s'occupe également de radiographie.

En collaboration avec M. de Backer, le docteur Charlier est le promoteur de l'introduction des ferments animaux (levures) dans la thérapeutique.

Il a collaboré au *Traité des Ferments* que le docteur de Backer a fait paraître en 1894 et a publié une étude documentée sur la *Prophylaxie de la Tuberculose*

en 1890. Il a, en [illegible], dans l'*E*[illegible] et dans le [illegible], de nombreux articles sur le *Traitement hygiénique de la Tuberculose* et sur des sujets de vulgarisation scientifique.

M. Charlier est l'inventeur d'un ingénieux appareil pour le traitement des fractures de la clavicule.

Membre de diverses sociétés médicales, il est [illegible]

⸝⸝⸝⸝

CORNILLAC (Mlle Marguerite)

PEINTRE, née à Lyon. Douée, toute enfant, de dispositions artistiques, elle eut pour professeurs Vernay, Jacques Martin et Puvis de Chavanne, de qui elle obtint non-seulement les conseils, mais les encouragements.

Remarquées aux expositions de Lyon et de la Société nationale des Beaux-Arts à Paris, les œuvres de Mlle Cornillac ont attiré rapidement l'attention du public et de la critique sur leur auteur.

[illegible] lentement, opiniâtrement. Elle ne voit à travers la vision de [illegible] route caillouteuse, vont obstinément à la conquête de ce qui leur apparaît la beauté idéale, comme à tous ceux-là, le succès lui est arrivé par la personnalité.

Mlle Marguerite Cornillac a exposé à la Société des Beaux-Arts des toiles d'un bel effet décoratif et d'une facture très personnelle. On y a vu d'elle : un *Panneau décoratif* destiné à la Faculté de Médecine de Lyon [illegible] *Régis parlant aux bûcherons*, deux pannaeux destinés à une église de l'Ardèche et attestant à nouveau la puissance décorative de l'artiste (1894) ; *Au bord du* [illegible] panneau décoratif (1897) ; *Portrait de Mlle A.-P...* [illegible] pour l'église de Villevocance (Ardèche) (1899), etc.

[illegible] *la première pierre de l'Hôtel-de-Ville de Lyon, le 5 septembre 1846*, vaste composition commandée par le Conseil municipal de cette ville pour la mairie, et représentant les portraits des principaux personnages du temps ; les *Sablonniers du Rhône* et les *Carriers*, panneaux de magistrale exécution et d'une conception calme et reposante. Elle a produit en outre de nombreux portraits, notamment ceux du *Docteur Dor*, de *Mme Bossu*, de *Mme Sabatier*, de *Mme* [illegible] *Janssen*, et de diverses autres personnalités de la société lyonnaise.

⸝⸝⸝⸝

LAPORTE (Emile)

S[illegible] bre 1858. Elève de MM. Dumont et Thomas, il exposa pour la première fois aux Salons annuels des Artistes français un *Buste plâtre* en 1881.

On a vu ensuite de M. Emile Laporte : *Baiser maternel*, buste plâtre ; *Portrait du jeune E. R...*, buste bronze (1883) ; *Bélisaire*, groupe bronze ; l'*Anniversaire*, statue plâtre (1886) ; la *Jeunesse lisant dans le Passé*, statue plâtre (1887) ; le *Réveil de la Jeunesse*, groupe plâtre ; l'*Anniversaire*, statue pierre, achetée par l'Etat et placée au musée d'Annecy (1888) ; *Portrait de M. le vicomte de Saint-Garchat*, buste plâtre (1889) ; la *Conscience*, groupe plâtre (1890) ; *Hiver*, groupe plâtre ; *Mme W...*, buste plâtre (1891) ; *Chant d'enfant*, statue plâtre (1892) ; le *Rêve*, statue plâtre (1893) ; *Amour maternel*, haut-relief marbre ; *A la fontaine*, statuette marbre (1895) ; *Hiver*, groupe marbre (1897) ; *Chercheur d'or*, statue plâtre ; *Jeune épave*, enfant marbre (1898) ; *Jeanne d'Arc recevant l'épée de Robert de Baudricourt, seigneur de Vaucouleurs*, groupe marbre et bronze ; *Printemps*, [illegible] plâtre (1900) ; le *Buste de Perrache*, pour l'Hôtel-de-Ville [illegible] (1901), etc.

Cet excellent artiste, dont les compositions, tour à [illegible] (1883), une médaille de 3e classe (1885), une bourse [illegible] tion universelle de 1889, une médaille de 2e classe en 1897 et une médaille d'argent à l'Exposition de [illegible]

FIN DU TROISIÈME VOLUME







